



HAL
open science

L'architecture religieuse des Xe et XIe siècles dans le sud-est du Domaine royal capétien

Cécile Coulangeon

► **To cite this version:**

Cécile Coulangeon. L'architecture religieuse des Xe et XIe siècles dans le sud-est du Domaine royal capétien. Art et histoire de l'art. Université de Nanterre - Paris X, 2014. Français. NNT : 2014PA100155 . tel-03917136

HAL Id: tel-03917136

<https://theses.hal.science/tel-03917136>

Submitted on 1 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

**ARCHÉOLOGIE ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (UMR 7041)
ÉQUIPE THEMAM
ÉCOLE DOCTORALE MILIEUX, CULTURES, SOCIÉTÉS DU PASSÉ ET DU PRÉSENT**

THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE DU MOYEN ÂGE

CÉCILE COULANGEON

**L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DES X^e ET XI^e
SIÈCLES DANS LE SUD-EST DU DOMAINE
ROYAL CAPÉTIEN**

Tome I
SYNTHÈSE

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-PIERRE CAILLET

JURY

BRIGITTE BOISSAVIT-CAMUS
PROFESSEUR D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE, UNIVERSITE PARIS OUEST

JEAN-PIERRE CAILLET
PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL, UNIVERSITE PARIS OUEST

DANIEL PRIGENT
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE, ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL, CONSEIL GENERAL DU MAINE-ET-LOIRE

DANY SANDRON
PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL, UNIVERSITE PARIS IV

CHRISTIAN SAPIN
DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS, CENTRE D'ETUDES MEDIEVALES SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p. 5
INTRODUCTION	p. 7
PARTIE I : CADRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES	p. 25
CHAP. – LE CADRE GÉOGRAPHIQUE	p. 26
CHAP. II – LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES	p. 33
CHAP. III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X ^e ET XI ^e SIÈCLES	p. 57
PARTIE II : LA MISE EN ŒUVRE DE L’ARCHITECTURE	p. 137
CHAP. I – LES MATÉRIAUX	p. 139
CHAP. II – LA MISE EN ŒUVRE DE L’ARCHITECTURE	p. 151
CHAP. III – L’ORGANISATION GÉNÉRALE DES CHANTIERS	p. 181
CHAP. IV – LA TYPOLOGIE DES ÉLÉMENTS D’ARCHITECTURE	p. 191
CHAP. V – LES DÉCORS	p. 237
PARTIE III : FORMES ET FONCTIONS ARCHITECTURALES	p. 255
CHAP. I – ASPECTS GÉNÉRAUX	p. 257
CHAP. II – LES ENTRÉES OCCIDENTALES	p. 276
CHAP. III – LES NEFS	p. 309
CHAP. IV – LES TRANSEPTS	p. 333
CHAP. V – LES CHEVETS	p. 351
CONCLUSIONS FINALES	p. 401
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	p. 407
TABLE DES MATIÈRES	p. 507

REMERCIEMENTS

À l'issue de ces huit années de travail, ma gratitude va en tout premier lieu vers mon directeur de thèse, Jean-Pierre Caillet, qui a aimablement accepté de m'encadrer pour cette thèse et qui m'a accordé sa confiance pour la mener à bien. Son soutien, ses conseils avisés, ses multiples relectures (à un rythme parfois effréné ces dernières semaines !) n'ont fait à aucun moment défaut. L'ouverture voulue dans ce travail, que ce soit pour des questions de datation ou de comparaisons, lui doit énormément.

Je souhaiterais également remercier ici Brigitte Boissavit-Camus avec qui j'ai entamé ce chemin en maîtrise, avec l'étude de l'église de Saint-Germain-Laval, et qui a continué à me conseiller. Son approche rigoureuse et précise des monuments m'ont également beaucoup apporté, tout comme ses relectures attentives de plusieurs passages de cette thèse.

Ma démarche est aussi tributaire des sessions de travail du Projet collectif de recherches sur les *Méthodes, techniques de construction et datation des édifices entre Loire et Saône autour de l'an mil*, auxquelles j'ai pu participer au cours des premières années de ce travail. Je voudrais ainsi tout particulièrement remercier son responsable, Christian Sapin, pour m'avoir acceptée dans ce groupe, et guidée pour l'étude des vestiges de l'architecture des environs de l'an mil. Un grand merci également à tous les autres membres du PCR, pour nos échanges enrichissants, notamment Chantal Arnaud, Brigitte-Boissavit-Camus (une deuxième fois !), Simon Bryant, Stéphane Büttner, Pascale Chevalier, Didier Dubant, François Héber-Suffrin, Emmanuel Laborier, Claude de Mecquenem, Bénédicte Palazzo-Bertholon, Daniel Prigent et Benjamin Saint-Jean-Vitus.

J'adresse une mention particulière à Daniel Prigent pour les deux semaines passées avec lui à l'été 2008 dans les monuments angevins afin de me familiariser avec sa méthode d'études statistiques des parements en moellons et pierres de taille. J'espère que les résultats seront à la hauteur de ses attentes.

Établir le corpus et le catalogue de cette thèse a demandé de longs déplacements, dans plusieurs centres d'archives et institutions. Je souhaiterais remercier tout particulièrement l'ensemble des services des DRAC des régions Centre et Île-de-France (notamment les Centres de recherche sur les Monuments historiques et les Services régionaux de l'archéologie), les Services régionaux de l'Inventaire, les Services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, ainsi que les 87 municipalités et paroisses qui m'ont accueillie, me donnant accès aux édifices et bien souvent à leurs archives.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements, pour leur aide et leurs conseils scientifiques, à Jean-François Baratin, Jacques Raunet, Dominique Bureau, Christian Cribellier et Virginie Serna pour l'étude de Pithiviers et de sa région ; à Claude de Mecquenem pour l'abbatiale Saint-Séverin de Château-Landon ; à Diane Laneluc, Marie Striebel et Fabrice Henrion pour Saint-Sauveur et Notre-Dame de Melun ; à Jean Tychinsky pour Saint-Germain-Laval ; à Élise Baillieul pour Notre-Dame ; ainsi qu'à mes collègues de l'ICP pour leurs encouragements et leurs conseils quotidiens, notamment Dominique Ancelet-Netter et Dominique Alibert.

Enfin, je souhaiterais remercier vivement ma famille et mes amis pour leur soutien constant et indispensable au cours de ces huit années : Loulette et Michel, mes parents ; Marc et Laura ; Miche, Monique, Pierre et Jacques ; Ludmila, Yan, Tanina et Timéo ; Dimitri et Valérie ; ainsi que mes amis, Stéphanie Mège, Magali Heppe, Aurélie Wagner, Caroline Arnould-Béhar, Minerva et Pierre-Emmanuel Perrier de la Bâthie, Uwe Bennert, Nathalie Delgendre, Ariane Schmidt ; et mes compagnons de thèse, Iva Rukavina, Florie Debouchaud, Marie-Laure Pain, Justine Gourbière, Yohanna Planchette, Louis-Gabriel Bonicoli, Anastasia Chevalier-Shmauhanets, Valérie Ruf-Fraissinet, Émilie Alexandre, Roxane Amsellem.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Étudier l'architecture aux alentours de l'an mil permet de s'interroger sur le problème capital de l'émergence de l'art roman. Ce style a longtemps été considéré comme correspondant à des édifices de dimensions plutôt modestes, entièrement voûtés en pierres, peu éclairés, ayant recours à l'arc en plein cintre et sur les murs desquels se développait un abondant décor sculpté. Inventée de toutes pièces au début du XIX^e siècle par des chercheurs soucieux de définir les édifices médiévaux précédant la naissance de l'*opus francigenum*¹, cette dénomination recouvre en fait de nombreuses physionomies selon les régions et les époques : on parle d'ailleurs tour à tour d'influences lombardes, byzantines, mozarabes, d'art préroman, de premier art roman méridional ou encore d'art ottonien. Les réalités de l'architecture et du décor monumental diffèrent en effet de façon parfois importante selon les régions, des églises voûtées, construites en petit appareil et ornées de lésènes du premier art roman méridional, aux grandes basiliques charpentées et bipolarisées de l'architecture ottonienne. Ces divergences sont d'ailleurs à l'origine de la notion d'écoles régionales, rapidement mise en place par Arcisse de Caumont².

Les limites chronologiques du "roman" varient entre les différents auteurs, et d'un milieu à un autre. Si l'on a d'abord rangé sous cette appellation tout ce qui faisait suite à l'effondrement de l'Empire romain³, la limite a ensuite été fixée aux alentours de l'an mil, ce jalon constituant une date symbolique bien pratique⁴. Plus récemment, ce sont des fourchettes chronologiques comprenant les décennies entourant le changement de millénaire qui ont été privilégiées⁵. Quant à la fin de cet art roman, elle est traditionnellement associée à l'apparition de l'architecture gothique, associant de manière novatrice l'arc brisé, la voûte sur croisée d'ogives et les piles complexes ; en Île-de-France, les premiers cas apparaissent avec les chantiers de Saint-Denis, de Saint-Martin-des-Champs à Paris ou de Saint-Germain-des-Prés dès les années 1130-1140 ; la seconde moitié du XII^e siècle voit le développement de ce premier art gothique dans le nord du royaume capétien et dans les terres anglo-normandes. Ce siècle correspond toutefois aussi au plein épanouissement de l'art roman dans de nombreuses autres régions. Des églises de ce style sont toujours construites au XIII^e siècle dans le Roussillon, la Catalogne, l'Empire ou l'Italie.

La définition de cet art "roman", aussi bien formelle que chronologique, apparaît ainsi très complexe.

D'un point de vue historique, au sein de la période considérée, le passage de l'an mil a souvent été perçu comme un moment de mutation majeure. Marquée notamment par de nombreuses terreurs des habitants redoutant la fin du monde, par des bouleversements politiques, religieux et sociaux comme l'avènement d'une nouvelle dynastie royale avec les Capétiens ou l'émergence de la société féodale, cette notion de rupture a ainsi été développée par une majeure partie des historiens⁶. Mais, en opposition à ces théories de mutations,

¹ NAYROLLES J., 2005, p. 81-90.

² CAUMONT A. de, 1868, p. 138, 291-293.

³ CAUMONT A. de, 1931.

⁴ QUICHERAT J., 1851, 1852, 1853 et 1854.

⁵ VERGNOLLE É., 1994.

⁶ Parmi eux : FOCILLON H., 1952 ; BOIS G., 1989 ; BONNASSIE P., 1976 ; LAURANSON-ROSAZ C., 1987.

INTRODUCTION

certain prônent de plus en plus l'hypothèse de l'existence d'une période de stabilité et de prospérité entre 950 et 1050, installée dans le cadre d'un système féodal mis en place depuis le IX^e siècle⁷. Les recherches concernant l'architecture religieuse à la même époque se placent dans ce débat, en envisageant soit une mutation artistique survenue autour de l'an mil, à l'origine de la formation de cet art dit "roman", soit une lente évolution depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au seuil du gothique. La plupart des études sur l'art roman se prononcent en faveur d'une mutation, soulignant des périodes de formation du style dans les décennies entourant l'an mil⁸. Ainsi, Éliane Vergnolle affirmait-elle en 2000 à ce sujet :

« La période qui englobe les deux dernières décennies du X^e siècle et les deux premières du XI^e siècle ne fut pas seulement celle où se définirent progressivement les principaux traits de l'art roman ; elle marqua peut-être la coupure la plus franche que l'on puisse déceler au cours du Moyen Âge. »⁹

Cette position qui a longtemps dominé les débats est depuis une quinzaine d'années régulièrement remise en cause. Dans une série d'articles publiés à l'occasion de la commémoration du premier millénaire en 2000, Jean-Pierre Caillet a dénoncé le « mythe du renouveau architectural roman », suggérant une continuité de l'art monumental des années 900-1100 à l'égard de celui de l'époque carolingienne¹⁰. Son analyse portait sur les éléments formels emblématiques de l'architecture romane (comme le plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes ou les piles composées) et soulignait que des précédents pouvaient être retrouvés dans un certain nombre d'édifices haut-médiévaux, voire paléochrétiens. Cette position est également défendue par Christian Sapin qui souligne les difficultés de datation des édifices attribués à cette période et le problème du X^e siècle toujours laissé en marge des études centrées sur l'art carolingien (qui se focalisent à la période entre Charlemagne et Charles le Chauve), ainsi que celles sur l'art roman (qu'on ne fait généralement débiter qu'à la toute fin du X^e siècle)¹¹. À la notion d'architecture romane, il préfère celle d'architecture du « premier âge féodal » sur une période faisant le lien entre le VIII^e siècle carolingien et le XII^e siècle :

On ne peut occulter les héritages en oubliant ce que les Carolingiens ont mis en place, de même qu'il faut oublier le "mythe du renouveau architectural roman". [...] Les monuments du premier âge féodal prolongent l'élan carolingien, jouent un rôle essentiel dans la polarisation de l'espace, tout en renvoyant à un système de construction dont on commence seulement à comprendre et à définir les spécificités, comme les objectifs, tous deux centrés sur la construction de l'Église.¹²

Le choix d'une étude sur les édifices construits aux X^e et XI^e siècles se situe ainsi dans la lignée de ces débats sur les origines d'un art dont l'identité est remise en question par rapport aux antécédents carolingiens.

⁷ BARTHÉLÉMY D., 1997 ; RICHÉ P., 1999.

⁸ DURLIAT M., 1982 ; DURLIAT M., 1989 ; VERGNOLLE É., 1994 ; VERGNOLLE É., 2000.

⁹ VERGNOLLE É., 2000, p. 161.

¹⁰ CAILLET J.-P., 2000 et 2002a.

¹¹ SAPIN C., 2013a.

¹² SAPIN C., 2013a, p. 435.

INTRODUCTION

Notre enquête a porté sur une aire géographique comprise, à peu de choses près, entre Loire et Seine, de la ville de Melun au nord à celles de Pithiviers au sud-ouest et Montargis au sud-est¹³. Elle correspond dans une large mesure aux parties sud-est du Domaine royal capétien au XI^e siècle.

Comme nous le montrerons dans cette étude, cette zone semble relativement peuplée au cours du haut Moyen Âge, surtout autour de Melun, le long de la vallée de la Seine, autour du confluent avec l'Yonne et dans la vallée du Loing. Un certain nombre d'édifices de notre corpus se trouvent implantés dans la continuité des *villae* antiques et des agglomérations secondaires, en suivant les tracés des anciennes voies romaines.

Relativement aux cadres de l'époque moderne, nos sites se trouvent dans deux départements modernes (la Seine-et-Marne et le Loiret) et au cœur de trois anciennes régions : la Brie au nord, la Beauce au sud-ouest (autour de Pithiviers) et le Gâtinais au sud-est. Celles-ci sont constituées en majorité de vastes zones de plateaux, d'une altitude inférieure à 100 m, traversés par quelques cours d'eau au débit important : la Seine, l'Yonne, le Loing et l'Essonne. Géologiquement, la Brie est caractérisée par des terrains tertiaires constitués de calcaires, de meulières et de grès, qui ont été largement exploités pour l'architecture (moellons et pierres taillées). La partie méridionale de notre zone d'étude est rattachée d'un côté à la plate-forme de Beauce, constituée de calcaires plutôt durs, et à des terrains crétacés de l'autre (Gâtinais) offrant majoritairement des silex. Les ressources locales étaient ainsi nombreuses pour les constructeurs médiévaux, bien que de qualité variable comme nous l'expliquerons.

Nous avons choisi d'étudier l'architecture des X^e et XI^e siècles dans cette région en raison d'une part, du peu d'intérêt qu'elle a suscité jusqu'ici. En effet, elle se situe en marge des grands ensembles classiques choisis par les spécialistes de l'art roman (la Bourgogne, le Val de Loire ou le nord de l'Île-de-France) et a peu retenu l'attention. Pour cette raison, les travaux antérieurs restent éclatés entre ces différentes régions.

L'historiographie concernant l'architecture romane en Île-de-France n'est pas très riche, encore moins si on se concentre sur les travaux apportant des informations sur le sud de la Seine-et-Marne. Les toutes premières études, publiées entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, ne semblent s'intéresser au sujet que pour montrer comment prend forme l'architecture gothique au cœur du domaine capétien¹⁴. Il faut attendre 1983 pour qu'Anne Prache publie la première réelle étude sur l'art roman francilien¹⁵. Composée majoritairement d'études monographiques dans la tradition de la collection des éditions Zodiaque, cet ouvrage présente l'intérêt d'aborder les édifices par groupes régionaux, ce qui permet de souligner les caractères propres de chacun. Les monuments de Seine-et-Marne

¹³ En incluant la vallée de la Seine entre Melun et Montereau-Fault-Yonne, mais en excluant la vallée de la Loire. Nous ne sommes ainsi arrêtée à une dizaine de kilomètres au nord de celle-ci.

¹⁴ Cf. par exemple : PORTER A. K., 1912a et b.

¹⁵ PRACHE A., 1983.

INTRODUCTION

restent toutefois sous-représentés par rapport à ceux du nord de l'Île-de-France¹⁶. Ce premier panorama est complété en 1987 par le chapitre du *Paysage monumental de la France autour de l'an mil* consacré à l'Île-de-France¹⁷. Cette contribution reste très axée sur les monuments civils. L'introduction de Carol Heitz sur l'architecture religieuse, en début d'ouvrage, consacrant plusieurs pages à l'Île-de-France, est d'autant plus précieuse¹⁸.

La décennie 1990 est marquée par une série de travaux universitaires menés à Paris X sous la direction de Carol Heitz puis Jean-Pierre Caillet. En 1992, Dominique Adrot consacre une étude à l'architecture religieuse du XI^e siècle dans la vallée de la Seine, entre Melun et Nogent-sur-Seine¹⁹. Axée sur l'importance de cet axe fluvial dans l'implantation des lieux de culte, elle laisse de côté les édifices emblématiques de cette région, comme Notre-Dame de Melun, au profit de monuments jusqu'ici peu étudiés comme Saint-Germain-Laval, Bourron-Marlotte ou Paroy. Deux ans plus tard, en 1994, Maryse Emery a travaillé sur la question des clochers-porches en Île-de-France du XI^e au XIII^e siècle²⁰. Appréhendant l'Île-de-France dans une vision large, en englobant Chartres et Saint-Benoît-sur-Loire, l'auteure aborde une aire géographique qui se rapproche de la zone d'influence capétienne telle qu'elle est définie par Dominique Barthélémy, ce qui n'est pas dénué d'intérêt au regard de notre sujet. Maryse Emery centre sa réflexion sur l'aspect fonctionnel des clochers-porches, en privilégiant la localisation des espaces accueillant des cérémonies, au léger détriment de l'analyse architecturale elle-même et de son évolution sur la période considérée. L'année suivante, en 1995, Jean-Louis Bernard soutient à son tour une thèse consacrée aux débuts de l'architecture romane en Île-de-France²¹. Centrée sur les édifices du XI^e et du début du XII^e siècle, abondamment décrits par le biais de notices, cette étude n'aborde malheureusement pas l'architecture du X^e siècle, ni les antécédents haut-médiévaux, et le sud de la Seine-et-Marne reste marginal. La plupart des datations proposées sont rajeunies, Jean-Louis Bernard se focalisant sur l'idée d'une architecture régionale archaïsante dont les principes resteraient les mêmes jusqu'au XII^e siècle. L'absence d'étude des sources textuelles anciennes ne l'aide pas à préciser les chronologies qui sont en grande majorité fondées sur les formes architecturales. La même année, Yves Gallet livre une étude monographique du monument le plus emblématique de la région : la collégiale Notre-Dame de Melun, avec une analyse rigoureuse de l'édifice et notamment de ses restaurations au XIX^e siècle. Ce travail critique a permis de mieux restituer l'état originel de la collégiale de Robert le Pieux²².

¹⁶ Quelques années plus tard, en 1991, les éditions Zodiaque proposent un volume des *Itinéraires romans* consacré à l'Île-de-France, destiné à des promenades grand public. D'un intérêt limité, il y est toutefois fait mention de quelques petites églises rurales seine-et-marnaises ignorées par Anne Prache. Cf. THOUMIEU A., THOUMIEU M., 1991.

¹⁷ BARRAL I ALTET X., 1987, p. 365-397.

¹⁸ HEITZ C., 1987, p. 103-114.

¹⁹ ADROT D., 1992.

²⁰ EMERY M., 1994.

²¹ BERNARD J.-L., 1995.

²² GALLET Y., 1995. Cette étude a donné lieu à la publication de deux articles, l'un sur l'ensemble de la collégiale dans le cadre du colloque qu'Yves Gallet organisa en 1998 sur *Art et architecture à Melun au Moyen Âge*, et l'autre sur les tours du chevet publié dans le *Bulletin monumental* en 1998. Cf. Gallet Y., 2000 et 1998.

INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, aucun nouveau travail de synthèse n'est venu enrichir l'historiographie pour l'Île-de-France. Des campagnes d'études archéologiques ont permis de revaloriser deux monuments. L'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon a fait l'objet d'importantes campagnes dans les années 1990 menées par l'INRAP sous la direction de Claude de Mecquenem dont les résultats ont été publiés dans la revue *Archéologie médiévale* en 2009²³. Si la datation de l'abbatiale aux alentours de l'an mil n'a pu être précisée autrement qu'à partir des caractères de l'architecture, les fouilles ont permis de restituer un plan ambitieux pour cet édifice dont la construction a été rattachée à la politique réformatrice des deux premiers Capétiens. Le second monument, relativement méconnu, s'est révélé à la lumière des fouilles entreprises par le Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, sous la direction de Fabrice Henrion. L'église du prieuré Saint-Sauveur de Melun a ainsi connu deux états successifs entre la seconde moitié du X^e siècle et le début du XI^e siècle et sa restitution pour cette deuxième phase a permis de souligner des liens étroits avec le chantier de la collégiale Notre-Dame voisine.

La zone située actuellement dans le nord-est du département du Loiret se rattache quant à elle aux études portant sur l'architecture du Val-de-Loire et de l'Orléanais d'une part et sur celles menées sur le Gâtinais d'autre part. Les travaux de synthèse restent rares, au profit des approches monographiques. Le Val-de-Loire et la région d'Orléans ont été très tôt l'objet de l'attention des historiens de l'art, attirés par les grands monuments qui bordent le fleuve comme Saint-Benoît-sur-Loire qui a fait l'objet d'une étude très développée de la part d'Éliane Vergnolle²⁴. Le volume des éditions Zodiaque consacré au Val de Loire paraît dès 1956²⁵. La majorité de ses monographies se concentre sur les édifices implantés le long du cours d'eau, au détriment des régions de Pithiviers et Montargis²⁶. En 1988, Éliane Vergnolle publie un court article sur l'art monumental dans la région d'Orléans autour de l'an mil et conserve la même vision : seuls les édifices de la capitale ligérienne et l'abbatiale voisine de Fleury sont pris en compte, présentés comme fruits de la puissance capétienne, contrastant avec les autres édifices de la région considérés comme de qualité inférieure²⁷. Tout comme pour l'Île-de-France, la synthèse sur *Le Paysage monumental de la France autour de l'an mil* présente un chapitre sur la région Centre par John Ottaway. Celui-ci limite également les notices aux seuls monuments emblématiques²⁸.

De très rares études se sont ainsi penchées sur des monuments présents dans la zone considérée ici. Dans le Congrès de la Société française d'archéologie tenu à Orléans en 1930, le chanoine Chenesseau met l'accent sur la redécouverte de la collégiale Saint-Georges de

²³ BÜTTNER S., HENRION F., MECQUENEM C. DE, PALAZZO-BERTHOLON B., 2009.

²⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1985 [pour la tour-porche et le chevet] ; VERGNOLLE É., 2008 [pour le *Gazofilatium*] et VERGNOLLE É., 2013 [pour la nef].

²⁵ BERLAND J.-M., 1980.

²⁶ Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter la carte proposée par l'ouvrage précédemment cité dont le coin nord-est (correspondant à notre zone d'étude) est totalement dépourvu de sites : cf. BERLAND J.-M., 1980, p. 48-49.

²⁷ VERGNOLLE É., 1988.

²⁸ OTTAWAY J., 1987, p. 253-263.

INTRODUCTION

Pithiviers²⁹. François Deshoulières livre également quatre articles fondateurs sur les trois églises de Château-Landon (Notre-Dame, Saint-Séverin et Saint-Thugal) et sur le prieuré Saint-Georges de Mareau-aux-Bois³⁰ (avant l'année suivante de livrer la première étude sur la collégiale Notre-Dame de Melun³¹). Il faut par la suite attendre 1987 et l'exposition sur le millénaire de l'avènement d'Hugues Capet pour voir une étude des églises de la région de Pithiviers, vues à travers l'influence de la famille des seigneurs de ce lieu³². L'année suivante, la publication du *Guide du patrimoine* en région Centre livre quelques notices renouvelées sur les mêmes édifices clés : Saint-Salomon de Pithiviers, Saint-Georges de Pithiviers et Mareau-aux-Bois³³. En 1999, la question des tours-porches implantées dans la région de la Loire moyenne et du Berry aux XI^e et XII^e siècle constitue le sujet du mémoire de DEA de Florence Juin³⁴. Axé sur l'établissement d'un premier inventaire et d'un état de la question, ce travail permet de poser les bases d'une réflexion axée sur les fonctions des différents espaces de ces clochers, dans la lignée du travail mené en Île-de-France par Maryse Emery. En revanche, l'analyse des caractères architecturaux et la question de leur évolution n'est pas abordée. En 2004, l'exposition organisée à Orléans sur *Les lumières de l'an mil en Orléanais* développe largement la question de l'architecture religieuse mais reste une nouvelle fois localisée sur les édifices du bord de Loire³⁵.

Pour terminer ce panorama rapide de l'historiographie, il nous reste à évoquer quelques études ayant porté spécifiquement sur l'ancienne région du Gâtinais, évoquée par les auteurs en tant qu'ancien comté rattaché au Domaine royal en 1068 et/ou en tant que circonscription religieuse (archidiaconé du diocèse de Sens). Edmond Michel est le premier à s'y intéresser dès 1887 à travers une série de notices constituant une base de travail de premier choix³⁶. Les questions de chronologie et de datations y restent peu abordées. En 1948, Pierre Lamotte va reprendre la question de l'architecture médiévale dans le Gâtinais dans une thèse soutenue à l'École des Chartes³⁷. Son travail de synthèse reprend méthodiquement les caractères de l'art monumental, siècle après siècle, en se basant sur un corpus de notices riche et développé. Il est l'un des premiers, et des seuls, à présenter des datations hautes argumentées pour un certain nombre d'édifices, entre les X^e et XI^e siècles. Les églises du Gâtinais ont par la suite constitué l'objet de quelques travaux universitaires : Geneviève Roche en 1981³⁸, Nathalie Sornicle en 1988³⁹, et plus récemment Bérangère Bertrand en 2003⁴⁰. Ces recherches ne présentent qu'un intérêt limité par notre sujet, soit en raison d'un manque de renouvellement

²⁹ CHENESSEAU G., 1931.

³⁰ DESHOULIERES F., 1931a-d.

³¹ DESHOULIERES F., 1932.

³² CONTAMINE P., 1987a, p. 69-72.

³³ PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1988.

³⁴ Travail mené sous la direction de Claude Andrault-Schmitt à l'université de Poitiers : JUIN F., 1999. Ce travail a donné lieu à quelques publications partielles : JUIN F., 2001 ; JUIN F., 2002 ; JUIN F., 2004.

³⁵ BOSCH-LAUBY A., NOTTER A., 2004.

³⁶ MICHEL E., 1887.

³⁷ LAMOTTE P., 1948.

³⁸ ROCHE G., 1981.

³⁹ SORNICLE N., 1988.

⁴⁰ BERTRAND B., 2003.

INTRODUCTION

des données, soit parce que l'accent était porté sur le XII^e siècle au détriment des monuments plus anciens.

Cette rapide présentation historiographique montre bien que la région envisagée dans le cadre de ce travail n'a jamais été envisagée comme un ensemble unitaire. Le nord se rattache au plateau de Brie, le sud-ouest à la Beauce et le sud-est au Gâtinais. D'un point de vue religieux, l'ensemble était subdivisé au Moyen Âge entre les anciens diocèses de Sens et d'Orléans. Politiquement, cette région rassemble autour des X^e et XI^e siècle des terres appartenant à plusieurs comtés (Melun, Gâtinais, Orléans) qui seront peu à peu rassemblés par les premiers souverains Capétiens et intégrés au cœur du Domaine royal. La logique aurait voulu d'élargir la zone afin d'analyser l'intégralité de ce Domaine royal mais l'ampleur du sujet ne pouvait s'allier avec un travail de thèse limité dans le temps, à moins de se concentrer uniquement sur quelques cas emblématiques et de perdre le caractère exhaustif de cette étude. Malgré cet apparent éclatement, cette région présente l'avantage, au regard de la période considérée, d'être probablement l'une de celles où le pouvoir capétien naissant a pu avoir une influence forte et exercer une réelle emprise sur la vie politique, économique, sociale et religieuse. Elle reprend en effet une partie du duché de France, héritage d'Hugues Capet par son père, et constitue ainsi le noyau familial des biens capétiens, par opposition à la zone plus septentrionale du Domaine royal, autour des sites de Compiègne et de Laon, qui relève des anciennes possessions de la couronne carolingienne dont Hugues Capet hérite en 987 mais où son autorité était sans doute moins naturelle. Nous avons donc essayé dans le cadre de ce travail de déterminer la réalité de ce Domaine royal et de l'influence royale au sein de celui-ci, ce qui revient finalement à s'interroger sur le pouvoir réel de ces premiers Capétiens, sujet longuement débattu par nos collègues historiens. La finalité était pour nous d'essayer d'établir quelle part les premiers Capétiens avaient pu éventuellement jouer dans le développement monumental de l'époque, question délicate en raison de la quasi-absence de sources textuelles. Cette influence a pu s'exercer de manière directe ou indirecte. Nous nous sommes ainsi également intéressée aux éventuels relais de l'autorité royale, ecclésiastiques aussi bien que laïcs. La famille de Vendôme, maîtresse pendant un temps du comté de Melun, ou encore les seigneurs de Pithiviers étaient logiquement inféodés à leurs suzerains et ont pu jouer le rôle de relais locaux d'une influence royale. De même, l'étude des relations entre les premiers Capétiens et les grands ecclésiastiques acteurs dans notre zone d'étude comme les évêques d'Orléans, les abbés de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Germain-des-Prés montre des liens de dépendance étroits pouvant également privilégier l'idée de relais d'une politique royale.

La détermination du corpus a constitué un autre point important de ce travail, complexe, puisqu'il a rapidement rejoint celui des problèmes de datation. Au cours de notre master 2, nous avons cerné un premier ensemble d'édifices en nous fondant sur le dépouillement des études antérieures⁴¹. Celles-ci restaient peu nombreuses et manquaient de rigueur quant à la datation, certains édifices étant exagérément vieilliss, d'autres rajeunis. Une participation au Programme commun de recherches (PCR) dirigé par Christian Sapin sur les « Matériaux, techniques de construction et datation des édifices entre Loire et Seine autour de

⁴¹ COULANGEON C., 2006, vol. I, p. 9-25. Mémoire de Master 2 d'histoire de l'art et archéologie mené sous la direction de Jean-Pierre Caillet à l'université de Paris X.

INTRODUCTION

l'an mil » nous a fait prendre conscience qu'une grande partie des édifices présentés comme appartenant aux X^e et XI^e siècles n'étaient pas antérieurs au XII^e siècle. Nous avons donc repris entièrement ce problème, en deux temps. Nous avons d'abord mené une étude au sein des sources textuelles en recherchant les premières mentions des églises et paroisses implantées dans la zone considérée, ce qui nous a permis d'établir une première liste de 91 édifices dont l'existence était attestée avant 1100. Dans un deuxième temps, nous avons effectué une prospection systématique sur le terrain, afin de retrouver les édifices présentant des vestiges architecturaux de cette même période, en nous fondant sur les caractères architecturaux récurrents dans les édifices autour de l'an mil, mis en valeur par le PCR dirigé par Christian Sapin et développés dans un certain nombre d'études depuis⁴². Ainsi, nous avons prêté attention à la mise en œuvre des parements : les appareils de petits moellons calibrés, noyés dans du mortier mais soigneusement assisés, les dispositions en *opus spicatum*, ou les vestiges d'enduits appliqués à pierre vue ont particulièrement retenus notre attention, tout comme l'emploi du moyen appareil limité aux parties structurantes des édifices, avec la présence d'éléments courts dans les rangs, de joints épais, irréguliers, pouvant présenter un traitement rubané ou bien tiré au fer quand les revêtements originaux sont préservés⁴³. Le recours aux remplois de sarcophages haut-médiévaux est également largement rapporté par les historiens de l'art et archéologues comme étant caractéristique de l'architecture de la fin du X^e et du début du XI^e siècle⁴⁴. La typologie des fenêtres a également permis d'affiner les sélections : leurs dimensions et emplacements dans les murs, l'absence d'ébrasement extérieur, mais également certains caractères de leur mise en œuvre comme les linteaux monolithes plein cintre ou la présence de boutisses renforcées pour les piédroits. Notre attention s'est également portée sur les arcades, en plein cintre ou légèrement outrepassées, avec un intrados fourré, retombant sur des piles quadrangulaires à impostes. Dans les cas des nefs à trois vaisseaux, l'élaboration générale des élévations a été prise compte, notamment avec la définition (ou pas) des travées. De manière générale, nous nous sommes retrouvée face à la conception d'une architecture désarticulée, non voûtée, et avec une quasi-absence de décor sculpté et de modénature.

Ces quelques caractères architecturaux (souvent devenus critères de datation) que nous venons de rappeler ne sont pas sans poser problème. S'ils sont présentés comme fréquemment utilisés dans l'architecture "aux alentours de l'an mil", de nombreuses voix se sont élevées pour rappeler qu'ils peuvent être également utilisés à d'autres époques. Le cas de l'*opus*

⁴² SAPIN C., à paraître.

Voir notamment à ce sujet les travaux de Benjamin Saint-Jean Vitus à Tournus (SAINT JEAN VITUS B., 2006), ceux de Pierre Martin sur les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans la vallée de la Loire (MARTIN P., 2010), les fouilles menées à Saint-Séverin de Château-Landon (BÜTTNER S., HENRION F., MECQUENEM C. DE, PALAZZO-BERTHOLON B., 2009), les travaux de Pascale Chevalier à Clermont-Ferrand et Souvigny (CHEVALIER P., 2005 ; PHALIP B., CHEVALIER P., MAQUET A., 2012), les fouilles récentes reprises à Cluny par Christian Sapin et Anne Baud (BAUD A., SAPIN C., 2013).

Cf. également de manière générale les travaux menés par Daniel Prigent, Stéphane Büttner et Bénédicte Palazzo-Bertholon sur les questions des appareils, des matériaux, des joints et des revêtements (diverses publications à leurs noms respectifs sont rappelées en bibliographie).

⁴³ PRIGENT D., 2012 et 2013 ; PALAZZO-BERTHOLON B., 2012.

⁴⁴ GÉLY J.-P., 2008.

INTRODUCTION

spicatum a ainsi fait couler beaucoup d'encre... Un récent article d'Anne Baud et Gilles Rollier vient justement de faire le bilan de ce mode de construction dans la région de Cluny et de conclure à sa mise en œuvre dans des monuments dont les datations s'échelonnent du VIII^e au XI^e siècle⁴⁵. Nous avons eu l'occasion dans le cadre de ces recherches de nous rendre compte par nous-même de ces problèmes de datation. Des remplois de sarcophages haut-médiévaux ont ainsi été effectués au XIII^e siècle pour mettre en œuvre le portail de l'église de Corquilleroy (45) ou dans la reconstruction de celle d'Oussoy-en-Gâtinais (45) au XIX^e siècle⁴⁶. Dans la nef de l'église abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais, construite dans la seconde moitié du XII^e siècle, les baies hautes présentent des boutisses renforcées⁴⁷. À l'inverse, Elise Baillieul a récemment attribué dans la collégiale Notre-Dame d'Étampes une baie du bras du transept au chantier du XII^e siècle⁴⁸. Dépourvue d'ébrasement extérieur et dotée de boutisses renforcées, elle présente les mêmes caractéristiques que certaines des fenêtres envisagées ici (Notre-Dame de Melun, Saint-Sauveur de Melun, Saint-Georges de Mareau-aux-Bois : cf. vol. IV, fig. 189). Dans le cadre de sa thèse sur *L'architecture religieuse en Champagne du Nord aux XI^e et XII^e siècles*, Thomas Spencer est revenu sur ces problèmes de datation, en particulier sur la tendance générale à voir dans l'architecture une évolution toujours "positive" : une nef où les arcades ne sont pas alignées avec les baies hautes est plus récente qu'une où les travées sont bien définies, les piliers carrés avec des impostes sur toutes les faces arrivant après les piliers quadrangulaires où ces éléments de modénature sont maintenus uniquement sous les retombées des arcades⁴⁹. Sa mise au point sur l'église de Montier-en-Der permet de remettre en question ces approches traditionnelles. La nef présente des baies parfaitement alignées avec les arcades basses qui sont constituées de piles carrées à impostes sur quatre faces, caractères habituellement utilisés pour justifier une datation pas antérieure à la seconde moitié, voire la fin du XI^e siècle⁵⁰. La reprise des informations livrées par les sources textuelles, les apports des fouilles archéologiques récentes⁵¹ et l'analyse critique des élévations permettent toutefois d'attribuer cet état aux alentours de l'an mil et de remettre ainsi sérieusement en cause un certain nombre de critères de datation.

Sélectionner des édifices à partir de leurs caractères architecturaux s'avérait ainsi ardu. Fallait-il prendre en compte tous les cas où de l'*opus spicatum*, des remplois de sarcophages haut-médiévaux ou des linteaux monolithes plein cintre étaient observables ? Nous n'avons finalement gardé ici que les exemples où plusieurs critères de datation coexistaient : une mention dans les sources textuelles avant 1100 et des baies à linteaux monolithes plein cintre,

⁴⁵ L'étude prenait en compte des monuments récemment datés de manière rigoureuse par les dernières recherches archéologiques : BAUD A., ROLLIER G., 2013.

⁴⁶ GÉLY J.-P., 2008, p. 44.

⁴⁷ Cf. notice 37, fig. 45.

⁴⁸ BAILLIEUL É., 2012, vol. I, p. 301-302.

⁴⁹ SPENCER T., 2013, p. 108-109.

⁵⁰ Cf. par exemple : PRACHE A., 1983 ; BERNARD J.-L. 1995 ; COLLIN H., HUBERT M. C., MARSAT A., PRACHE A., RNOT H., DAUTREY P., 1981 ; RAVAUUX J.-P., 1975.

⁵¹ L'église de Montier-en-Der est relativement bien datée, par des sources textuelles, mais également par l'archéologie : des sarcophages monoxyles en bois ont en effet été retrouvés dans le massif occidental et ont été datés des environs de l'an mil. Cf. SPENCER T., 2013, p. 110-111.

INTRODUCTION

des remplois de sarcophages haut-médiévaux et un parement en *opus spicatum*... Au risque de laisser de côté certains cas, nous avons préféré assurer la légitimité de ceux que nous avons conservés⁵². Aux 99 églises mentionnées dans les sources écrites avant 1100 sont venus s'ajouter 56 monuments supplémentaires pour constituer un corpus de 155 édifices dont 31 qui sont à la fois attestés dans les sources et présentent des vestiges architecturaux (*cf.* vol. IV, fig. 74). Celui-ci est clairement à « double vitesse ». Quelques édifices de prestige dominent l'ensemble mais nous aurons l'occasion de constater que leurs dimensions et architecture restent modestes par rapport aux réalisations que l'on peut observer dans d'autres régions en Europe à la même époque⁵³. Les autres restent des sanctuaires ruraux secondaires que nous avons souhaité garder au sein de cette étude afin d'aborder certaines questions fondamentales comme le marquage du territoire, la mise en place des paroisses, et les liens de filiation éventuels avec les grands monuments⁵⁴.

La question de la méthodologie s'est alors posée. Notre travail de maîtrise sur l'église de Saint-Germain-Laval nous avait permis d'élaborer une méthode fondée sur les principes de l'archéologie du bâti mais adaptés, de manière à pouvoir travailler sur des édifices sans décapage préalable des parois ni échafaudage⁵⁵. Le principe était de travailler unité murale par unité murale, en enregistrant de la manière la plus précise possible les différentes entités architecturales, afin de restituer la chronologie et les différents états du monument. Un premier essai a été mené dans le cadre de cette thèse, avec l'exemple de Mareau-aux-Bois. La lourdeur de l'enregistrement nous a rapidement fait abandonner cette méthodologie, pas adaptée pour une étude avec un corpus aussi important. Nous avons essayé de garder la même précision d'observation fine des murs pour déterminer les chronologies et restituer les états anciens mais en abandonnant les principes d'enregistrement détaillés. Afin d'appuyer notre argumentation, les relevés d'architecture ont été limités à certains cas bien précis : la mise en évidence de reprises dans l'architecture⁵⁶ ou l'illustration de pratiques précises (choix spécifiques de matériaux dans la mise en œuvre⁵⁷).

⁵² À titre d'exemple, nous n'avons conservé qu'un seul cas dans le corpus d'un édifice susceptible d'être attribué aux X^e et XI^e siècles mais dont les indices restaient trop minces à notre avis : il s'agit de l'église de Gironville (*cf.* notice 40).

⁵³ Neuf édifices se détachent clairement de l'ensemble, soit par leur contexte de création, soit par leur architecture et leurs dimensions : la collégiale Notre-Dame et le prieuré Saint-Sauveur de Melun (notices 52 et 53), l'église du prieuré de Saint-Germain-Laval (notice 74), l'église Notre-Dame et l'abbatiale Saint-Séverin à Château-Landon (notices 18 et 16), les deux églises de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais (notices 36 et 37), la collégiale Saint-Georges de Pithiviers (notice 65) et l'église du prieuré Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (notice 51).

⁵⁴ Bien que secondaires, l'étude de certains de ces édifices s'est révélée tout aussi intéressante. *Cf.* les notices de Bellegarde (n°5), Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy (n°8), Cortrat (n°23), Saint-Thugal de Château-Landon (n°17), Saint-Pierre de Courtenay (n°24), Saint-Georges de Grangermont (n°41), Guignonville (n°44), Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne (n°58), Pannes (n°63), Pithiviers-le-Vieil (n°67) et Yèvre-la-Ville (n°87).

⁵⁵ COULANGEON C., 2005. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie mené sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus à l'université de Paris X.

⁵⁶ *Cf.* notice 51.

⁵⁷ *Cf.* notice 74.

INTRODUCTION

Nous sommes également arrivés rapidement à un deuxième constat. Après avoir dépouillé et étudié les sources textuelles anciennes, il s'est rapidement avéré qu'elles n'apporteraient aucune aide concernant les problèmes de datation exposés précédemment. En effet, la quasi-totalité des 31 édifices attestés avant 1100 dans les textes et présentant encore des vestiges architecturaux attribuables à cette période sont simplement mentionnés soit dans des listes de possessions, soit de manière marginale (pour localiser un bien au sein d'une paroisse par exemple). Sortent du lot les mentions des constructions de Notre-Dame de Melun et Saint-Médard de Vitry-aux-Loges par le roi Robert le Pieux, l'évocation de travaux de construction à mener à l'église de Saint-Martin-le-Seul dans une charte de 1071 et une cérémonie de pose de première pierre de l'église Saint-Pierre de Pithiviers par l'évêque Raynier de Flandres vers 1070. Il ne reste quasiment plus rien du *monasterium* de Vitry-aux-Loges, entièrement repris à la fin du Moyen Âge⁵⁸, l'église Saint-Pierre de Pithiviers se présente dans un état attribuable au début du XII^e siècle⁵⁹ et les travaux évoqués à Saint-Martin-le-Seul en 1071 semblent concerner un remaniement du chevet intervenu fin XI^e voire début XII^e siècle seulement⁶⁰. Mis à part le cas de la collégiale Notre-Dame de Melun⁶¹, l'apport des sources textuelles concernant la datation des édifices de notre corpus reste limité.

Les fouilles archéologiques menées récemment n'apportent pas de plus amples informations. Le cas de l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon a permis de mettre en valeur la chronologie complexe du site, avec la construction en plusieurs étapes de la crypte puis de l'église haute. Ce chantier n'a toutefois pas pu être daté de manière précise ; ce sont les caractères de l'architecture (*opus spicatum*, remploi de sarcophages haut-médiévaux, typologie des baies) qui ont permis de proposer une construction débutant entre la fin du X^e siècle et le début du XI^e siècle et se poursuivant jusque vers 1050⁶². Les recherches menées sur le prieuré Saint-Sauveur ont permis d'obtenir des datations plus précises, avec une première phase dans la seconde moitié du X^e siècle, datée de manière relativement précise par des analyses menées sur les charbons des mortiers⁶³, et une deuxième au début du siècle suivant, dont la datation est en partie liée aux comparaisons avec le chantier voisin de Notre-Dame de Melun. Nous nous retrouvons ainsi malheureusement face à un deuxième cas relativement bien daté mais extrêmement proche du précédent, aussi bien du point de vue du contexte général (milieu royal, construction de prestige) que de l'architecture elle-même. Nous aurions pu tenter de compléter ces exemples datés en recourant à des méthodes de datation dite scientifiques (carbone 14, dendrochronologie...). Nous ne l'avons pas fait pour deux raisons. La première réside dans le fait que nous n'avons que très rarement repéré de charbons en quantités et dimensions importantes dans les mortiers, à l'exception du transept de l'église de Mareau-aux-Bois. De telles analyses n'auraient eu d'intérêt que si elles avaient été menées en grand nombre, sur une série importante d'édifices. La seconde tient au statut

⁵⁸ Cf. notice 86.

⁵⁹ Cf. notice 66.

⁶⁰ Cf. notice 8.

⁶¹ Cf. notice 52.

⁶² Cf. notice 16.

⁶³ Dates les plus probables pour les murs [4406] : 785, 894, 935, 955, 975 et [4007] : 902, 917, 945, 962, 945. Cf. HENRION F., 2001, p. 41.

INTRODUCTION

des édifices sur lesquels nous avons travaillé : dépourvus de caractère "artistique", non protégés au titre des Monuments historiques, ils ne se prêtent pas facilement à des investissements financiers importants.

Nous nous sommes donc focalisée sur l'étude archéologique et architecturale des monuments. Comme annoncé par nos prédécesseurs, celle-ci nous a laissé l'impression d'une architecture très uniforme, avec peu de changements d'un édifice à un autre. Afin de tenter d'avancer sur les questions de datation, nous avons mis l'accent sur des éléments récemment mis en lumière par l'historiographie : les dimensions des moellons et leur mise en œuvre, le recours à des remplois de sarcophages et celui de la pierre taillée. Ces aspects sont notamment abordés depuis quelques années par Daniel Prigent en Anjou qui a développé une méthodologie à partir d'études statistiques sur les parements des édifices, afin d'aider à déterminer les chronologies au sein des sites et une évolution générale des mises en œuvre au fil des siècles. Ses travaux, lancés dans les années 1980 à l'abbaye de Fontevraud, ont d'abord porté sur la pierre de taille, avec prise de mesures des blocs (longueur, hauteur), des épaisseurs des joints (joints de lit et montant) et des traces de taille (nombre et orientation)⁶⁴. Ces études se sont révélées très pertinentes, notamment pour déterminer l'apparition des modules dans les hauteurs des blocs, signe du développement d'une certaine standardisation de la production, et pour observer l'évolution progressive de l'emploi du taillant droit, des premières traces larges et obliques à celles beaucoup plus serrées et verticales du XII^e siècle. Très rapidement, Daniel Prigent a souhaité appliquer ces principes au petit appareil de moellons, en relevant des séries de mesures sur les hauteurs et longueurs maximales de ces pierres, en prenant en compte la densité du parement en m² et en calculant un rapport H/L (Hauteur/Longueur) traduisant l'allongement. Les premiers résultats commencent à être publiés et mettent en évidence le maintien d'un petit appareil de tradition antique, soigneusement assisé, avec des moellons réguliers, calibrés, jusqu'au début du XI^e siècle. Une transition majeure aurait ensuite lieu dans le courant de ce XI^e siècle, illustrée par l'abandon progressif de cet appareil soigné au profit d'éléments de dimensions beaucoup plus hétérogènes et un réglage moins systématique⁶⁵. Ces résultats correspondaient en partie à ceux que nous commencions à observer dans le cadre de ce travail ; nous avons donc décidé d'appliquer cette méthodologie à nos parements afin de vérifier si une telle évolution pouvait être retrouvée également dans la région envisagée ici et afin de conforter certaines hypothèses de datation.

Cette approche s'est voulue complémentaire d'une approche formelle et fonctionnelle classique. L'un des objectifs dans la constitution d'un corpus relativement important était de pouvoir disposer d'un fonds relativement important permettant de faire ressortir d'éventuelles lignes directrices dans les conceptions respectives des entrées occidentales, des nefs et des parties orientales (transepts et chevets). Il paraissait intéressant, aussi, de pouvoir s'appuyer sur ce corpus important afin de se pencher sur l'existence de modèles pouvant avoir été repris : modèles des cathédrales d'Orléans et de Sens au sein de leurs diocèses, modèles des abbayes-mères au sein de leurs prieurés. Si ces pratiques ont pu être mises en valeur pour des

⁶⁴ PRIGENT D., 1989 (notamment le schéma fig. 2 p. 158 pour la prise de mesures).

⁶⁵ PRIGENT D., 2012 et 2013.

INTRODUCTION

périodes plus tardives, à partir du XII^e siècle notamment⁶⁶, elles ont pour l'instant été plutôt relativisées pour les périodes plus anciennes, au profit de l'idée d'une variété de solutions architecturales (IX^e-X^e siècles)⁶⁷. Dans ces perspectives, il faut cependant indiquer d'emblée que les résultats à attendre seront limités. En effet, les édifices ont été largement remaniés, notamment les chevets qui ont bien souvent été reconstruits ou agrandis. Peu d'entre eux sont préservés dans leur intégralité et la réflexion autour des types architecturaux choisis est délicate. Globalement, une grande variété domine effectivement dans les plans des édifices et notamment des chevets. Quelques cas, comme Saint-Germain-Laval et Saint-Georges de Mareau-aux-Bois se détachent toutefois et évoquent l'idée d'une reprise de modèles comme nous aurons l'occasion de le montrer.

Tout ceci n'a donc pas aidé à appréhender la question des fonctions de ces édifices, rendue plus délicate encore par de nombreux facteurs. Au premier rang de ceux-ci, il faut souligner l'absence quasi-totale de sources évoquant les fonctions et usages des églises considérées ici, qu'elles soient contemporaines ou postérieures aux X^e et XI^e siècles. Nous en sommes ainsi réduites à nous fonder sur des comparaisons avec ce qui est connu pour d'autres régions, démarche toujours problématique. Une autre difficulté intervient pour la compréhension de ces fonctions puisque très peu d'éléments sont actuellement conservés et exploitables : quelques niches, lavabos, traces de clôtures sont préservés mais leurs datations étaient quasiment impossibles à déterminer (éléments enduits, non caractérisés architecturalement ou plastiquement...). Leur rareté nous aura certainement entraînée ici à les mettre parfois exagérément en valeur. Il nous est en fait impossible de déterminer leur importance réelle, leur degré de représentativité au sein de l'architecture des X^e-XI^e siècles. Les problèmes de détermination de fonctions résident aussi dans les statuts des édifices étudiés ici. Pour la majorité, il s'agit de petites églises rurales, aux statuts encore flous autour de l'an mil, et qui de toute manière répondent à des fonctions et usages qui n'ont pas grand-chose à voir avec celles des grandes cathédrales, abbatiales ou priorales qui constituent le socle majeur des études sur l'architecture de la période considérée. L'approche archéologique (connaissance des sous-sols) devient alors indispensable pour pouvoir prendre en compte les liens avec les inhumations, la présence ou non d'installations baptismales. Ces informations sont malheureusement restées hors de notre portée.

Ces différentes approches – contexte historique, observations fines et précises des élévations dans le but de déterminer les chronologies, approche statistique sur les parements, étude formelle et fonctionnelle – ont constitué l'essentiel de notre démarche. L'objectif ici était d'essayer de sortir des études classiques afin d'essayer d'avancer dans les connaissances sur cette architecture autour de l'an mil, en prenant en compte les formes, les fonctions, et les problèmes de construction.

⁶⁶ Voir notamment à ce sujet les travaux de Dany Sandron sur les diocèses de Laon et Soissons : *cf.* SANDRON D., 2001.

⁶⁷ *Cf.* les remarques de Christian Sapin sur l'architecture des VIII^e-X^e siècles en Bourgogne qui, à l'exception de quelques édifices liés au pouvoir carolingien, exclut – en l'état actuel des connaissances – l'idée d'une normalisation des édifices religieux de l'époque : SAPIN C., 2013, p. 428.

Cf. également les observations de Jean-Pierre Caillet à ce sujet pour l'architecture des alentours de l'an mil : CAILLET J.-P., 2001, p. 149-218.

INTRODUCTION

Afin de présenter les résultats de ce travail, cette synthèse adoptera donc le plan suivant : dans une première partie, après une présentation rapide de la zone géographique et historique envisagée ici, nous aborderons les questions du contexte historique du Domaine royal capétien sous Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri I^{er} et Philippe I^{er} et du marquage du territoire ; dans un deuxième temps, nous aborderons les problèmes de construction, avec la mise en œuvre des murs et des différents éléments d'architecture, sans oublier la question du décor ; enfin, dans une dernière partie, nous nous concentrerons sur la question des formes et des fonctions de ces édifices.

PARTIE I

CADRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

CHAPITRE I – LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

La région considérée dans le cadre de cette étude s'étend globalement entre la Loire et la Seine, respectivement en amont des villes d'Orléans et de Melun, dans ce qui correspond au nord-est du département du Loiret et au sud-ouest de la Seine-et-Marne. Elle rassemble plusieurs régions naturelles qui offrent une succession de paysages différents (*cf.* vol. IV, fig. 8-10). Nous retrouvons ainsi, en Seine-et-Marne, les parties méridionales de la Brie (au nord-ouest de notre zone d'étude : Brie française autour de Melun, Brie humide du Châtelet), une portion du Montois et de la Bassée (au nord-est de notre étude, à l'est de la ville de Montereau-Fault-Yonne), le pays de Bière et la forêt de Fontainebleau. L'extrême sud de la Seine-et-Marne et tout le nord-est du Loiret constituent quant à eux la région du Gâtinais, subdivisée entre le Gâtinais beauceron ou occidental, autour notamment de la ville de Pithiviers, et le Gâtinais oriental ou français, dans la région de Montargis. Tous deux sont séparés par le cours du Loing. L'extrême nord-ouest de notre zone d'étude dans le Loiret se rattache à la Beauce ; la forêt d'Orléans constitue ensuite le cœur de l'Orléanais, qui se développe au nord-est d'Orléans et du Val de Loire ; arrive enfin la Puisaye, au sud du Gâtinais oriental, qui se prolonge ensuite dans le département de l'Yonne.

A – LA FORMATION GÉOLOGIQUE DES TERRITOIRES

L'histoire géologique de notre zone d'étude se rattache plus largement à celle du Bassin Parisien. À l'époque du Crétacé, tout ce secteur est alors recouvert par une mer. À ce moment-là s'accumulent des couches de boues calcaires sur les sols, à l'origine de la formation de craies⁶⁸. À la fin du Crétacé, la mer va se retirer très progressivement en plusieurs étapes de va-et-vient jusqu'à son retrait définitif au Pléistocène⁶⁹. La craie va alors se retrouver à l'air libre et subir des phases d'érosion importantes, plus ou moins intenses selon les régions, en lien avec l'hydrographie et les changements climatiques qui modèlent peu à peu le paysage⁷⁰. Dans la seconde moitié de l'ère Tertiaire, des cours d'eau intermittents vont ainsi parcourir le Bassin Parisien. Ils peuvent présenter des débits très variables, parfois très importants et violents. Ils charrient alors des débris argilo-sableux, des sables, des silex, des galets, des morceaux de granit venus parfois depuis le Massif central, créant des accumulations de sables dans certaines zones comme l'Orléanais (sables des sols de la forêt d'Orléans). Des mouvements tectoniques vont également avoir lieu. L'un d'entre eux, le plus important au regard de l'évolution du Bassin Parisien, est probablement consécutif à la formation des Alpes. Il a soulevé la partie nord-est de la région tandis que le sud-ouest au

⁶⁸ MÉGNIEN F., 1983, p. 7.

⁶⁹ MÉGNIEN F., 1983, p. 24-25.

⁷⁰ MÉGNIEN F., 1983, p. 9.

PARTIE I –CHAPITRE I : LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

contraire s'effondrait⁷¹. Les modifications se poursuivent et s'achèvent au cours du Quaternaire. Le réseau hydrographique s'est alors à peu près fixé.

Cette longue succession d'épisodes de sédimentations, d'érosions, d'occupations lacustres ou marines et de changements climatiques ont permis la mise en place de sols géologiques variés au sein du Bassin Parisien (*cf.* vol. IV, fig. 11). Le nord de notre zone d'étude est ainsi occupé par la partie méridionale du plateau de Brie, constituée de calcaires et meulières de Brie. Ce plateau est interrompu par les alluvions de la vallée de la Seine. La région autour de Fontainebleau présente des sables, mêlés à des grès stampiens dits de Fontainebleau. En continuant vers le sud-ouest, nous tombons sur les plateaux en calcaire de Beauce tandis que vers le sud-est, autour de Montargis, quelques rares affleurements de calcaire du Gâtinais cohabitent avec les craies et les silex. Ces différents matériaux vont être assez rapidement exploités par l'homme, notamment les calcaires de Beauce, d'Étampes, de Château-Landon et de Souppes, de Brie ainsi que les meulières, employés majoritairement dans les constructions. La région autour de Montargis offre des matériaux de moins bonne qualité, le calcaire du Gâtinais étant très vacuolaire et sensible à l'érosion ; le recours aux silex va y devenir une solution de remplacement fréquente. Les argiles, dans la région de Montereau-Fault-Yonne, et les limons ont également été exploités à des dates précoces, tout comme le fer dans le Gâtinais oriental⁷².

⁷¹ LAPOIX F., 1989, p. 300 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 109.

⁷² Probablement dès la Protohistoire : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 111.

B – LES PAYSAGES ET LES COURS D’EAU

En partant depuis Orléans et la vallée de la Loire, nous rencontrons en premier lieu en bordure sud-ouest de notre zone d'étude la Forêt d'Orléans implantée sur des sols de sables et d'argile, qui forme une bande d'une dizaine de km de large et d'environ 60 km de long, en parallèle avec le cours de la Loire. C'est au cœur de cette forêt que se situe la ligne de partage des eaux entre la Loire et la Seine, ce qui explique que la quasi-totalité des cours d'eau présents dans notre zone d'étude appartiennent au bassin de la Seine et non à celui de la Loire. Cette forêt d'Orléans est constituée de trois massifs : Lorris à l'est, Ingrannes au centre et Orléans à l'ouest, séparés par les cours de ruisseaux affluents de la Loire. Elle couvre une surface totale de 50000 ha, dont 35000 forment la plus grande forêt domaniale de France. Sa surface s'est visiblement réduite depuis le Moyen Âge comme le prouvent les toponymes de Chilleurs-aux-Bois, Neuville-aux-Bois, Mareau-aux-Bois ou Bouzonville-aux-Bois, communes qui sont aujourd'hui situées dans des zones défrichées, au pourtour de la forêt. Cette dégradation et disparition progressive du massif forestier ont été stoppées peu à peu à partir du début du XIX^e siècle. Une vague campagne de reforestation a alors été lancée, à l'aide de conifères, des pins sylvestres venant remplacer la chênaie disparue. Aujourd'hui, la forêt d'Orléans est constituée à plus de 50 % de ces pins sylvestres, contre 40 % de chênes auxquels viennent s'ajouter en moindre quantité charmes et bouleaux⁷³. Elle abrite toujours une riche faune sauvage, caractérisée par les grands gibiers que sont le cerf et le sanglier. C'est selon la tradition historiographique une des principales raisons justifiant la présence des premiers Capétiens sur place.

Au cœur de cette forêt, les bourgs de Courcy-aux-Loges, Chanteau, Saint-Lyé-la-Forêt, Bougy-lez-Neuville, Neuville-aux-Bois, Loury, Chilleurs-aux-Bois, Donnery, Traînou, Sully-la-Chapelle, Ingrannes, Vitry-aux-Loges, Sury-aux-Bois, Combreux et Vieilles-Maisons-sur-Joudry ont été dotés de lieux de culte avant 1100 (*cf. supra*) et témoignent de la forte occupation de cette zone dès le haut Moyen Âge. La commune de Mareau-aux-Bois, à une dizaine de kilomètres au sud de Pithiviers, marque le point le plus septentrional du développement de cette forêt⁷⁴. Au-delà démarrent les grandes plaines de la Beauce et du Gâtinais occidental, avec un paysage radicalement différent d'*openfields*, extrêmement plat et non boisé⁷⁵ (*cf. vol. IV, fig. 1-2*). La Beauce est formée d'une plaque de calcaire dans laquelle les eaux s'infiltrant, allant rejoindre la grande nappe phréatique qui se développe en sous-sol et permet d'humidifier les limons qui recouvrent le calcaire et apportent la fertilité des sols. Aucun cours d'eau ne vient drainer cette zone qui serait totalement aride sans sa nappe souterraine⁷⁶. Les communes situées au-delà de l'ancienne RN 152 – comme Crottes-en

⁷³ GILLARDOT P., 1998, p. 254-255.

⁷⁴ La forêt s'arrête aujourd'hui à la limite entre les communes de Courcy-aux-Loges au sud et Mareau-aux-Bois au nord. Le bourg de Mareau lui-même est situé en dehors de la zone boisée d'où l'hypothèse qu'au Moyen Âge, la forêt l'englobait probablement vu la présence du toponyme « aux-Bois ». Il semble toutefois peu probable que la forêt se développait beaucoup plus vers le nord, les sols sableux changeant radicalement très rapidement pour laisser place au plateau calcaire et aux limons de la Beauce.

⁷⁵ Ainsi, on peut de nos jours apercevoir le clocher-porche de Mareau plusieurs kilomètres à l'avance depuis l'autoroute A 19 (en venant d'Orléans) ainsi que celui de Saint-Salomon de Pithiviers.

⁷⁶ GILLARDOT P., 1998, p. 256.

PARTIE I – CHAPITRE I : LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Pithiverais, Attray, Ruan, Montigny, Greneville-en-Beauce, Guignonville, Charmont-en-Beauce, Engenville, pour ne citer que celles qui ont des églises attestées avant 1100 – appartiennent à cette région naturelle.

Seule la vallée de l'Œuf, nom local donné à l'Essonne, vient interrompre ce paysage et donne naissance au Gâtinais occidental qui se développe vers l'est jusqu'à la vallée du Loing. L'ensemble est constitué d'un vaste plateau d'une centaine de mètres d'altitude, dominé toujours par les grandes plaines mais quelques cours d'eau ont toutefois creusé dans le calcaire de Beauce des petites vallées qui apportent quelques variations dans le paysage⁷⁷. L'Œuf par exemple prend naissance au cœur de la forêt d'Orléans pour remonter vers Pithiviers, en passant par Mareau-aux-Bois, Escrennes et Pithiviers-le-Vieil. Après avoir traversé Pithiviers, elle amorce un virage vers le nord-est, traversant les villages de Bondaroy, Beaudrevilliers et Estouy – autant de sites dotés d'églises avant 1100. À la Neuville-sur-Essonne, son premier affluent, la Rimarde, vient la rejoindre après avoir traversé Courcelles, Yèvre-la-Ville puis Yèvre-le-Châtel⁷⁸. Le cours d'eau prend alors officiellement le nom d'Essonne et remonte ensuite vers le nord pour quitter le département du Loiret, passant par Ondreville-sur-Essonne, Briarres-sur-Essonne, Augerville-la-Rivière et Malesherbes⁷⁹. Il est très difficile de déterminer l'importance du débit de l'Essonne dans le Loiret au Moyen Âge. À Mareau-aux-Bois, il ne s'agit encore que d'un petit ruisseau. À Pithiviers, le cours d'eau est déjà plus important, atteignant parfois 2 à 3 mètres de large. Il n'est pas impossible d'imaginer y faire passer une petite barque à fond plat au printemps, quand les eaux sont hautes. La rivière a en cet endroit creusé assez profondément la roche calcaire, créant des « petites » falaises d'une dizaine de mètres de hauteur dans lesquelles des grottes sont présentes (cf. vol. IV, fig. 4). C'est d'ailleurs dans l'une de ces grottes que Grégoire de Nicopolis s'installera à proximité du prieuré de Saint-Martin-le-Seul peu avant l'an mil. Si le débit était plus important au haut Moyen Âge, il n'est impossible que l'Essonne en aval de Pithiviers ait pu servir d'axe de communication localement mais il paraît difficile de l'imaginer être un axe commercial important. Plus en aval, à Briarres-sur-Essonne, les archéologues envisagent la présence d'un point de rupture de charge à hauteur de l'agglomération antique, ce qui tend à supposer que l'Essonne était navigable durant l'Antiquité au moins à partir de ce site⁸⁰.

Dans la partie orientale, ce sont les affluents du Loing qui modèlent le paysage du Gâtinais occidental. Le Fusain voit ainsi les villages de Beaumont-du-Gâtinais, Sceaux-du-Gâtinais, Château-Landon et Néronville s'implanter sur ses rives avant 1100. Plus au sud, la Bézonde trace son chemin avec les bourgs de Quiers et Flavécourt.

Ces zones sont une nouvelle fois dominées par les cultures. Les ouvrages sur la région soulignent notamment la pratique ancienne de la vigne, aujourd'hui abandonnée⁸¹.

⁷⁷ GILLARDOT P., 1998, p. 259.

⁷⁸ Toutes trois ont des églises également attestées avant 1100.

⁷⁹ Les églises des deux premières sont attestées avant 1100, pas les deux autres.

⁸⁰ JESSET S., 2012, p. 122.

⁸¹ GILLARDOT P., 1998, p. 259 ; LAPOIX F., 1989, p. 300.

PARTIE I – CHAPITRE I : LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Si on se dirige maintenant vers la partie sud-est de notre zone d'étude, autour de la ville de Montargis, nous avons affaire au Gâtinais oriental ou français puis à la Puisaye à l'extrême sud-est, deux régions dont les paysages changent complètement. Aux grandes plaines du Gâtinais occidental succède une zone de reliefs taillés dans les terrains crétacés, calcaires ou crayeux. Les affluents du Loing – le Betz, la Cléry, l'Ouanne, l'Aveyron, le Vernisson et le Puisieux – ont creusé le sol, créant des collines aux formes arrondies sur lesquelles l'homme a depuis le XIX^e siècle mis en place un paysage de bocage où alternent champs cultivés clos de haies et petits bois. Le Loing constitue l'axe naturel principal de cette région. Il prend sa source dans la Puisaye, dans le département de l'Yonne, d'où il remonte vers le nord jusqu'à la Seine qu'il rejoint à Saint-Mammès (en Seine-et-Marne). Se multipliant en plusieurs bras à l'origine de la formation de nombreux étangs, il est également doublé depuis le XVIII^e siècle entre Corquilleroy (au nord de Montargis) et Moret-sur-Loing par le Canal du Loing, dont le but était de relier les bassins de la Loire et de la Seine dans la continuité du Canal d'Orléans. Au fil de son cours, nous retrouvons les communes de Montbouy, Conflans-sur-Loing, Escrignelles (à environ 1 km de distance du cours d'eau), Châlette-sur-Loing, Ferrières (à environ 1 km de distance du cours d'eau), Néronville, Nemours, Écuellles et Saint-Mammès, autant de lieux qui nous ont intéressée dans le cadre de cette étude. Ses affluents ont également constitué autant d'axes prisés pour l'établissement des lieux de culte avant 1100. Du nord au sud, nous retrouvons ainsi Thoury-Férottes, Voulx, Diant et Blennes dans la vallée de l'Orvanne ; Treuzy[-Levelay] au bord du Lunain ; Pers-en-Gâtinais, Rozoy-le-Vieil et Chevannes implantées le long du Betz ; Ferrières, Griselles et Courtenay sur les rives de la Cléry ; Gy-les-Nonnains et Triguères au bord de l'Ouanne ; Boismorand, Pressigny-les-Pins, Cortrat et Mormant le long du Vernisson ; Langesse, Ouzouer-des-Champs et Saint-Hilaire sur le Puisieux ; la Cour-Marigny au bord du Solin ; Thimory et Lombreuil sur les rives du Limetin ; Beauchamps-sur-Huillard, Chailly-en-Gâtinais et Chevillon sur le Huillard. Au regard de nos recherches, la vallée de l'Aveyron ne semble en revanche pas avoir été privilégiée avant le XII^e siècle, comme l'illustre la fondation sur ses rives de l'abbaye cistercienne de Fontaine-Jean à cette époque.

Cette région du Gâtinais oriental reste relativement boisée. Le massif principal reste la forêt de Montargis, sur une surface de 4100 ha, composée essentiellement de chênes et, en moindres proportions, de charmes, hêtres et bouleaux⁸². La Puisaye présente également d'importants massifs boisés, dominés par les hêtres.

En remontant vers le nord, au-delà des Gâtinais oriental et occidental, nous arrivons à la vallée de la Seine qui vient rejoindre celle de l'Yonne à la hauteur de Montereau-Fault-Yonne (cf. vol. IV, fig. 5-6). L'ensemble forme une vaste plaine alluviale dans laquelle se sont implantés les sites de Saint-Mammès, La Celle-sur-Seine, la Grande Paroisse, Montereau, Saint-Germain-Laval, Marolles-sur-Seine, Gravon, Samois-sur-Seine, Melun, *Alsiacum*, Vieux-Marolles-Pontville, Vimpelles, Cannes-Écluse et Misy-sur-Yonne⁸³. Trois secteurs composent cette zone : à l'est, la Bassée constitue un fond de vallée comprenant

⁸² GILLARDOT P., 1998, p. 248-249.

⁸³ Pour ne citer, une nouvelle fois, que les sites où des églises sont attestées avant 1100. Cannes-Écluse et Misy-sur-Yonne sont situées sur les rives de l'Yonne, les autres sont implantées dans la vallée de la Seine.

PARTIE I – CHAPITRE I : LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

d'anciens chenaux qui peuvent être relativement marécageux et où les sols crayeux formés au Crétacé affleurent en surface ; vient ensuite la plaine interfluviale du confluent de la Seine et de l'Yonne qui s'étend sur 5 à 6 kilomètres de large et qui marque la jonction entre le plateau de Brie d'un côté, dont la bordure méridionale peut alors prendre la forme de falaises de plusieurs dizaines de mètres de hauteur, et les collines et plateaux du Gâtinais de l'autre ; en aval, la plaine alluviale de la Seine, plus ou moins resserrée, prend le relais, ponctuée de paléochenaux.

Le pays de Bière vient se glisser au sud des méandres de la Seine qui se développent en amont de la ville de Melun. Il est entièrement couvert par la forêt de Fontainebleau, anciennement nommée forêt de Bière, qui s'étend de nos jours sur une surface de 25000 ha dont 20000 ha domaniaux⁸⁴. Le paysage y est radicalement différent de celui de la Forêt d'Orléans. Aux vastes étendues planes de sables en Orléanais s'opposent les bancs de sables de Fontainebleau qui sont surmontés de dalles de grès de 5 à 6 m d'épaisseur puis d'un plateau en calcaire de Beauce. Ce dernier, dans la partie nord-est de la forêt, a subi une érosion importante, ne laissant que quelques collines éparses émergeant au-dessus des dalles de grès pouvant s'être éboulées. La forêt de Fontainebleau offre donc au regard plateaux de calcaire, platières (dalles de grès), amas et crêtes de grès dans les creux desquels des mares viennent se glisser, plaines et vallées de sables⁸⁵. Les chênes et les hêtres peuplent l'essentiel des monts et des plaines alors que les zones de grès sont couvertes de bouleaux, de bruyères ou encore de fougères, les chênes devenant beaucoup plus rares. Comme pour la forêt d'Orléans, les sous-bois abritent de grands gibiers : cerfs, chevreuils et sangliers qui ont très tôt attiré les grands chasseurs qu'étaient les Capétiens. Ces derniers y ont probablement construit une résidence de chasse, embellie et agrandie au fil des générations jusqu'à constituer le château de Fontainebleau. Cet intérêt pour la forêt de Fontainebleau a eu rapidement des conséquences négatives, avec des défrichements importants. Dès le XVI^e siècle, François I^{er} prend des mesures afin de repeupler la forêt (en favorisant l'introduction du pin) et limiter sa destruction (en réglementant les coupes). Les replantations se sont systématisées à partir du XVIII^e siècle jusqu'à la transformation en « forêt cultivée »⁸⁶.

Tout comme la forêt d'Orléans, celle de Fontainebleau a très tôt vu l'implantation d'édifices religieux, à Bourron-Marlotte, Recloses, Ury, Fleury-en-Bière et Saint-Michel-en-Bière, avant 1100.

La vallée de la Seine marque la limite méridionale de la dernière région naturelle comprise dans notre zone d'étude : le plateau de Brie. L'altitude, autour de 50 à 60 m dans la vallée, monte aux environs de 150 m sur le plateau. La transition entre les deux se fait de manière plus ou moins tranchée selon les endroits. Le dénivelé reste assez impressionnant, notamment autour de Montereau où de grandes falaises calcaires dominent le confluent entre la Seine et l'Yonne. De nombreux petits ruisseaux, les rus, se chargent de drainer les champs cultivés de la Brie. Les surfaces boisées y sont importantes, comme en témoigne la forêt domaniale de Villefermoy. Constituée de 2650 ha de chênes essentiellement mais aussi de

⁸⁴ TENDRON G., 1983, p. 8.

⁸⁵ TENDRON G., 1983, p. 13 ; LAPOIX F., 1989, p. 304.

⁸⁶ TENDRON G., 1983, p. 9, 26.

PARTIE I –CHAPITRE I : LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

frênes, de merisiers, de charmes et d'acacias, elle regroupe les anciens domaines forestiers des abbayes de Barbeau, Preuilly et Saint-Germain-des-Prés (ancienne forêt de Saint-Germain-Laval) nationalisés à la Révolution.

CHAPITRE II – LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

A – PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

Les origines du peuplement de notre zone d'étude remontent à la Préhistoire, notamment au Paléolithique et au Mésolithique. La vallée de la Seine constitue, sans grande surprise, l'une des zones ayant offert les plus nombreux vestiges attribués à ces deux périodes. Des gisements de silex ont ainsi été retrouvés au Bois-des-Renardes, sur la commune de La Madeleine-sur-Loing, attribués au moustérien, ce qui en fait parmi les plus anciennes traces d'occupation retrouvées dans notre zone d'étude⁸⁷. Plusieurs haltes de chasseurs du Paléolithique récent ont également été reconnues, à Pincevent (chasseurs de rennes) et Marolles-sur-Seine (chasseurs de chevaux), ainsi que plusieurs traces d'habitats dans le massif de la forêt de Fontainebleau⁸⁸. Au mésolithique, le site du Haut-des-Nachères (commune de Noyen-sur-Seine) est fréquenté par une population de chasseurs-pêcheurs qui montrent des pratiques commençant à se rapprocher d'une sédentarisation⁸⁹. Quelques abris rupestres ornés se rapportent à cette période, notamment ceux de La Roche aux Fées à Boissy-aux-Cailles, de la Grotte à peintures de Larchant et de la Grotte de Chateaubriand à Buthiers⁹⁰. Quelques œuvres d'art, découvertes ponctuelles, permettent de compléter le tableau offert par ces quelques sites, comme la plaquette gravée d'une tête de cheval qui a été retrouvée à Cepoy et est attribuée au Magdalénien (vers -13000)⁹¹.

C'est à partir du Néolithique, au cours du VI^e millénaire avant J.-C., que la population nomade des chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire va commencer à se sédentariser dans la région et que l'on va voir apparaître les premiers habitats implantés de préférence dans les vallées fertiles, propices au développement de l'agriculture. Les archéologues considèrent aujourd'hui que la colonisation de la région s'est faite relativement rapidement, en quelques siècles, jusqu'au milieu du V^e millénaire avant notre ère⁹². Un hameau agricole a par exemple été mis en évidence à Échilleuses, composé de six maisons d'une longueur de 35 m environ construites successivement sur le même site entre 4900 et 4600 avant J.-C., ce qui illustre bien le phénomène de sédentarisation de la population en un lieu fixe sur plusieurs générations⁹³. Cette fixation des personnes en lien avec le développement de l'élevage et de l'agriculture a entraîné le début des grands défrichements dans la région. Ces activités rendaient nécessaire la fabrication d'outils, notamment de haches en silex. Dans le Gâtinais, région riche en silex, les hommes du Néolithique ont exploité préférentiellement le silex de Girolles, de bonne qualité. Deux ateliers ont pu être retrouvés et fouillés dans la vallée du Loing : l'un à

⁸⁷ LECLERC A.-S., 2008, p. 92.

⁸⁸ LECLERC A.-S., 2008, p. 126, 128 et 122.

⁸⁹ LECLERC A.-S., 2008, p. 150-151.

⁹⁰ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 302 ; LECLERC A.-S., 2008, p. 163.

⁹¹ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 31.

⁹² MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 11.

⁹³ LECLERC A.-S., 2008, p. 186 ; MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 11.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Fontenay-sur-Loing, à proximité d'un affleurement, et l'autre à Corquilleroy, plus éloigné des gisements mais en relation directe avec un habitat.

Peu de choses sont connues sur ces premières populations, notamment sur leurs croyances. Un nombre important de monuments mégalithiques a été recensé dans les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne, concentrés dans quelques zones bien précises : le Gâtinais oriental par exemple (*cf.* vol. IV, fig. 12)⁹⁴. Le rôle de ces menhirs reste encore obscur au contraire des dolmens qui accueillent des tombes souvent collectives. Certaines ont été découvertes à Mailleton, sur la commune de Malesherbes où deux sépultures sous dalle ont également été mises au jour⁹⁵. Des nécropoles ont également été retrouvées sur les communes d'Orville⁹⁶, de Montigny et de Varennes-Changy⁹⁷ dans le Loiret ; de Marolles-sur-Seine⁹⁸ et de Noyen-sur-Seine⁹⁹ en Seine-et-Marne (*cf.* vol. IV, fig. 13).

L'âge du Bronze (vers -2300/-800) et le premier âge du Fer (vers -800/-500, correspondant à la culture de Hallstatt avec l'âge du Bronze final à partir de -1100) sont marqués par la poursuite du développement de l'habitat, des défrichements et mises en culture, auxquels vient s'ajouter celui de l'artisanat, autour notamment de la maîtrise des métaux. Ces deux phases voient également l'émergence progressive de la culture celte qui atteindra son apogée au cours du second âge du Fer (culture de La Tène : vers -500/-52). Notre zone d'étude est alors partagée entre deux peuples celtes. La majeure partie est occupée par les Sénons, parmi les peuples gaulois les plus puissants selon Jules César et vivant selon les principes de l'oligarchie¹⁰⁰. Les Carnutes occupent quant à eux la bordure sud-occidentale de la région envisagée ici. La frontière entre les deux traversait la Beauce selon un axe nord-sud avant de faire un coude vers l'est afin d'englober dans le territoire carnute la partie inférieure du bassin de l'Essonne, autour de Pithiviers. Elle passait ensuite au cœur de la forêt d'Orléans, traversant le site d'Ingrannes (*Fines*), pour partir ensuite vers le sud-est, longer la bordure méridionale de la commune de Feins-en-Gâtinais (*Fines*) et quitter notre zone d'étude (*cf.* vol. IV, fig. 19)¹⁰¹.

⁹⁴ 37 monuments mégalithiques dans le département du Loiret, dont 25 encore debout. Parmi eux, une trentaine se situent dans le Gâtinais (oriental surtout). *Cf.* MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 31.

⁹⁵ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 42-43.

⁹⁶ LECLERC A.-S., 2008, p. 194.

⁹⁷ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 42.

⁹⁸ LECLERC A.-S., 2008, p. 218-219.

⁹⁹ LECLERC A.-S., 2008, p. 206. Dans ce dernier cas, il s'agit plutôt de quelques sépultures en lien avec un site d'habitation interprété comme un village.

¹⁰⁰ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 173.

¹⁰¹ DEBATTY B., 2004, p. 86, 90, 92 ; ROBREAU B., 2012, p. 51.

Le nom de Feins dérive probablement du latin *finis* signifiant limite, frontière. La commune se trouve à la limite entre les anciens évêchés de Sens et d'Auxerre, reprenant probablement les limites entre Sénons et Carnutes. *Cf.* DEBATTY B., 2004, p. 90.

L'étymologie du mot Ingrannes a été identifiée par Jacques Soyer en 1936 : SOYER J., 1971, p. 17. Ingrannes vient en effet du celte *Igoranda* et le suffixe *randa* en celte a le même sens que *finis* en latin, à savoir frontière. Sur la *Table de Peutinger*, entre Orléans et *Aquae Segetae* (Sceaux du Gâtinais), figure un autre site nommé *Fines* que Jacques Soyer a alors identifié avec Ingrannes, au regard de cette étymologie. En outre, Ingrannes était située à la limite entre les *civitas Aurelianensis* et *Senonensis*, limite reprenant celle entre les territoires des

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, les connaissances actuelles sont limitées au département de Seine-et-Marne. Les occupations, telles que nous les connaissons pour le moment, sont concentrées dans les régions fertiles que sont la moyenne vallée de la Seine¹⁰² et le Gâtinais occidental¹⁰³ au détriment d'autres terrains moins accueillants comme le Gâtinais oriental ou la Brie¹⁰⁴. Dans le Gâtinais beauceron, quelques domaines agricoles ont pu être fouillés à Gironville (où la richesse du mobilier recueilli et l'importance des structures mises au jour laissent supposer l'existence d'un site avec un rayonnement local voire régional non négligeable au Hallstatt ancien et moyen)¹⁰⁵, Souppes-sur-Loing¹⁰⁶, Amponville¹⁰⁷, La Chapelle-La-Reine¹⁰⁸ ou encore Écuellen où une grande ferme composée d'un bâtiment principal entouré de greniers et de silos vient s'implanter au confluent de l'Orvanne et du Loing au cours du Hallstatt final¹⁰⁹. Ce dernier exemple a livré également des vestiges témoignant d'une pratique de la métallurgie importante à partir du V^e siècle avant J.-C., activité novatrice emblématique de cet âge du Fer. La moyenne vallée de la Seine se signale quant à elle par une surreprésentation, avec plus de 50 sites connus pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, ce qui montre qu'alors cette zone était maîtrisée, organisée entre pâtures, champs et zones boisées, par des populations qui pratiquaient essentiellement l'artisanat du textile¹¹⁰. L'un des sites les plus emblématiques et les plus « complets » est celui du Grand Canton sur la commune de Marolles-sur-Seine qui rassemble autour d'un grand bâtiment principal d'une vingtaine de mètres de long trois annexes rectangulaires sur poteaux, des fosses dépotoirs et des silos¹¹¹. Malgré la relative importance du site de Gironville, l'ensemble des habitats de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer connus dans notre zone d'étude se rattache au monde domestique, agricole, et il faut bien souligner l'absence des grandes résidences princières et aristocratiques habituellement caractéristiques de cette période et qui sont généralement abandonnées au début du second âge du Fer. Le département du Loiret a toutefois livré quelques exemples de tumulus princiers tous attribués au V^e siècle, dont le plus célèbre est sans doute celui de Sainte-Geneviève-des-Bois dont le mobilier particulièrement riche illustre des liens importants avec les élites du nord de l'Italie, notamment l'Etrurie (vase

Carnutes et des Sénons, ce qui justifie pleinement cette dénomination. Cette attribution semble toujours d'actualité : cf. BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 23 ; DEBATTY B., 2004, p. 90.

¹⁰² GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 166-169.

¹⁰³ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 163-166.

¹⁰⁴ Le plateau de Brie a depuis longtemps la réputation d'avoir été une vaste forêt densément boisée et inhabitée. Il faut probablement revoir cette idée comme l'indique Patrick Gouge. Si, pour l'instant la Brie ne donne pas l'impression d'avoir été densément peuplée et organisée dès l'âge du fer, il faut en revanche abandonner ce lieu commun d'un plateau de la Brie inhospitalier qui n'aurait été que très récemment peuplé et attendre que des campagnes de diagnostics, surveillances et/ou fouilles comparables à celles menées en Bassée puissent nous en apprendre plus sur cette région : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 161-163.

¹⁰⁵ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 542-543.

¹⁰⁶ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 1061.

¹⁰⁷ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 225-227.

¹⁰⁸ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 354-356.

¹⁰⁹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 498-500. Le site sera occupé jusqu'au XII^e siècle après J.-C..

¹¹⁰ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 166-169.

¹¹¹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 684-686.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Stamnos importé)¹¹². Des tumulus plus modestes étaient également réalisés dans le cadre de nécropoles familiales, comme à Courcelles où des cercles de pierres délimitaient les sépultures qui comprenaient une urne funéraire surmontée d'un léger monticule de terre (cf. vol. IV, fig. 15)¹¹³.

La continuité semble marquer le passage du premier au second âge du Fer dans notre zone d'étude : continuité d'occupation des sites et des nécropoles¹¹⁴. Les débuts de ce second âge du Fer sont ainsi très mal connus, avec de grosses difficultés pour comprendre les sites d'habitats et faire la différence entre de simples fermes occupées sur plusieurs générations (avec un éventuel déplacement des structures sur un même site), des hameaux ou des villages. À partir des III^e et II^e siècles avant J.-C., la configuration des sites est transformée avec la mise en place de fermes isolées et fortifiées, implantées au cœur des territoires que leurs habitants exploitent. Des palissades doublées de fossés entourent et regroupent les bâtiments à fonctions résidentielles, artisanales ou de stockage. Le statut social des habitants peut varier, ce qui engendre des différences entre de simples fermes et de vraies résidences aristocratiques comme aux « Pierrières » à Batilly-en-Gâtinais¹¹⁵. Là, dans un enclos fossoyé de près de 500 m de long sur 250 m de large, se trouvaient bâtiments résidentiels, artisanaux et de stockage ainsi qu'une seconde enceinte fossoyée (150 x 130 m) délimitant une zone subdivisée en plusieurs cours par des palissades. L'ensemble était orné d'un décor peint élaboré, à l'aide d'un pigment inconnu en Gaule à cette époque : le bleu d'Égypte, témoignant du caractère exceptionnel du site. Une population privilégiée occupait également certainement l'habitat à double enclos quadrangulaire du site de Petit Noyer à Cannes-Écluse, comme semble le démontrer le mobilier comprenant notamment des amphores italiques et un vase à décor peint zoomorphe¹¹⁶.

Le second âge du Fer est également caractérisé par l'émergence des premières agglomérations, en lien avec le développement des activités artisanales et des échanges commerciaux. Celles-ci s'implantent dans un premier temps dans les plaines et les vallées, avant de connaître une phase de fortification liée probablement à un développement de tensions et de rivalités entre les grandes familles guerrières. Selon Jules César, il y avait deux *oppida* chez les Sénons : *Metlosedum* et *Vellaudunum*. Le premier est généralement identifié avec Melun et le second est actuellement plutôt rapproché du site de Château-Landon. Ces attributions restent toutefois très problématiques puisque dans les deux cas, les occupations protohistoriques ne sont pas vraiment attestées par les recherches archéologiques¹¹⁷. Le cas du Marais du Pont (commune de Varennes-sur-Seine) pour le département de la Seine-et-Marne constitue l'un des rares exemples où les fouilles ont permis de mettre en évidence la mise en

¹¹² MILCENT P.-Y., MOULHERAT C., 1999.

¹¹³ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 44-45.

¹¹⁴ Ce phénomène semble net pour le département de la Seine-et-Marne : cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 169-173. Il n'est toutefois pas confirmé pour le Loiret, pour la simple raison qu'en l'état actuel, la documentation est beaucoup trop lacunaire pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer : MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 12.

¹¹⁵ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 13.

¹¹⁶ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 323-325.

¹¹⁷ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 174.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

place d'une agglomération durant le second âge du Fer, avec une organisation urbaine basée sur des ilots et un système de voirie. L'ensemble formait un centre économique majeur, autour d'activités artisanales et des échanges commerciaux par le biais de la Seine et de l'Yonne (bétail, produits manufacturés, biens de prestige, produits d'importation)¹¹⁸.

Malgré des indices ostentatoires de pratiques rituelles (dépôts, pratiques des banquets...), aucun lieu de culte n'est attesté en l'état actuel des recherches dans notre zone d'étude à une période où normalement les premiers sanctuaires publics se mettent en place en Gaule. Les pratiques funéraires se placent dans la continuité de la période précédente, avec le développement des nécropoles communautaires au sein desquelles s'affirme peu à peu une classe guerrière dont les membres sont inhumés avec des bracelets, des torques, des fibules, des épées accompagnées de leurs fourreaux, des *umbos*. Les sites de Cortrat¹¹⁹, Courtenay¹²⁰, Bromeilles¹²¹, Treilles-en-Gâtinais¹²², Courtempierre¹²³ ou Marolles-sur-Seine¹²⁴ en sont de bons exemples (cf. vol. IV, fig. 16).

¹¹⁸ Le site est implanté sur la rive gauche d'un méandre de l'Yonne, à environ 2 km du site antique de Montereau et à une position stratégique à peu de distance du confluent avec la Seine. L'occupation s'étendait probablement sur plusieurs dizaines d'hectares, ce qui permet de la restituer parmi les plus grandes agglomérations connues de l'époque. L'occupation semble en revanche avoir été de courte durée, entre -80 et -30 environ. Il n'est pas impossible que l'agglomération ait été supplantée par celle de *Condate* (Montereau-La Terre aux Moines) qui se forme au cours du I^{er} siècle. La qualité des objets et produits retrouvés laissent supposer l'existence d'une population de niveau social élevé, probablement aristocratique. Cf. SÉGUIER J.-M., 2002.

¹¹⁹ PROVOST M., 1988, p. 150.

¹²⁰ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 48.

¹²¹ PROVOST M., 1988, p. 182.

¹²² MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 48.

¹²³ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 48.

¹²⁴ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 673-701.

B – ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

a – L'organisation générale du territoire

Au moment de la conquête de la Gaule par Jules César, au milieu du I^{er} siècle avant J.-C., la zone que nous étudions était alors subdivisée entre les Sénons et les Carnutes. Les Romains vont alors progressivement réorganiser le pays en mettant en place les provinces, les cités, les grandes agglomérations et un réseau routier. Sous le règne d'Auguste, notre région se retrouve alors comprise dans les limites de la province de la Lyonnaise. Le territoire des Sénons est placé sous l'autorité de la *civitas Agendicum* (Sens) et celui des Carnutes dépend d'*Autricum* (Chartres). Les premières grandes agglomérations font leur apparition, parfois dans la continuité d'*oppida* celtes : *Metlosedum* (Melun), *Condate* (Montereau-Fault-Yonne), *Riobe* (Châteaubleau), *Vellaudunum* (Château-Landon), *Aquae Segetae* (Sceaux-du-Gâtinais)¹²⁵. Les siècles passant, l'occupation romaine se densifie, ce qui entraîne des refontes des grandes provinces et une multiplication des chefs-lieux de cités. Sous le règne de Constantin, le Loiret et la Seine-et-Marne font alors partie de la Quatrième Lyonnaise, placée sous l'autorité de sa métropole *Agendicum*. Notre région se retrouve alors subdivisée entre deux *civitates* : *Agendicum* au nord-est et *Cenabum*, la *civitas Aurelianensis* (Orléans) au sud-ouest, nouvelle cité qui vient d'être créée en grande partie au détriment de la *civitas Carnutum*. Afin de faciliter le contrôle des territoires soumis à ces chefs-lieux de cités, de nouvelles circonscriptions administratives sont créées : les *pagus*. Le *pagus senonicum* regroupait ainsi les régions situées en amont du confluent entre la Seine et l'Yonne ; le *pagus meclidonensis*, attesté dès le début du IV^e siècle, occupait le sud de la Brie ; et le *pagus wastinensis*, attesté seulement au début du VII^e siècle, correspondait aux deux régions naturelles du Gâtinais (occidental et oriental).

b – Le réseau viaire

Cette organisation administrative, qui va marquer durablement l'histoire du pays, s'accompagne de la mise en place d'un réseau viaire dense et hiérarchisé, reliant entre eux les métropoles et les chefs-lieux de cités, puis, plus secondairement, les agglomérations. Les tracés du réseau principal (métropoles et chefs-lieux de cités) sont connus depuis déjà longtemps, du moins théoriquement. Leur reconstitution est fondée sur les anciens itinéraires de l'Empire romain (*Itinéraire d'Antonin*, fin du III^e siècle ; *Table de Peutinger*, milieu du IV^e siècle), sur les toponymes des cartes anciennes (cartes d'État-Major, cartes de Cassini) et sur les découvertes archéologiques. Ils ont été publiés dès 1883 par P. Le Roy pour la région de Montargis, en 1901 par Albert Melaye pour la Seine-et-Marne et en 1936 par Jacques Soyer pour l'Orléanais¹²⁶. Depuis, aucune synthèse n'est venue compléter les connaissances sur ce

¹²⁵ La *Table de Peutinger* porte le nom d'*Aquis Segeste*. Il semblerait toutefois qu'il faille corriger ce terme en *Aquae Segetae*.

¹²⁶ P. Le Roy a publié les voies romaines situées dans l'arrondissement de Montargis en 1883, une étude à utiliser avec prudence selon Jacques Soyer qui dénonce *a priori* de la part de l'auteur et de nombreuses erreurs, notamment dans les noms de lieux. Cf. LE ROY, 1883 et SOYER J., 1971, p. 72.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

sujet, malgré les nombreuses découvertes au cours de fouilles. Nous pouvons simplement mentionner l'article de Stéphane Gilson sur la *via Agrippa* dans la *Carte archéologique de Seine-et-Marne* en 2008¹²⁷.

Les principales voies antiques mises en place à partir de la conquête romaine visaient notamment à lier entre elles les grandes cités de l'Empire. Aucun chef-lieu de cité ne se trouve dans notre zone d'étude mais cela n'empêche pas plusieurs voies reliant ceux des cités voisines de la traverser (cf. vol. IV, fig. 22). L'une des plus célèbres est ainsi la *via Agrippa*, ou « Voie de l'Océan » de Strabon, qui appartenait à un grand itinéraire reliant Lyon à Boulogne¹²⁸. Entre les cités de Sens et Meaux, cette voie coupe la partie nord-est de notre zone d'étude, en passant par Maison-Rouge et surtout Châteaubleau (*Riobe*), agglomération implantée à la limite entre les deux *civitates*¹²⁹.

Parmi les voies desservant la métropole de Sens se trouve celle la reliant à Paris, qui suit en grande partie les vallées de la Seine et de l'Yonne et qui constitue une portion d'un itinéraire plus large reliant Rouen à Auxerre¹³⁰. Du nord au sud, à partir de Melun, elle passait par le plateau de la Brie pour rejoindre le confluent des deux rivières¹³¹. Arrivée à Montereau-Fault-

Albert Melaye a livré en 1901 un aperçu relativement complet des voies antiques en Seine-et-Marne et dans l'Oise, résumant les principaux itinéraires et illustrant l'ensemble d'une carte (cf. vol. IV, fig. 21). Certaines de ces voies sont toutefois aujourd'hui considérées comme des itinéraires médiévaux dont l'antiquité n'est pas prouvée (mais pas toujours exclue non plus). Cf. MELAYE A., 1901 et, pour la réfutation de l'origine antique de certains itinéraires, cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 354 ou 666. Nous pouvons ajouter que chaque notice communale de la *Carte archéologique de Seine-et-Marne* débute souvent par un résumé des connaissances sur les voies antiques et/ou médiévales qui traversaient leurs territoires. L'ensemble peut ainsi apparaître très répétitif d'une commune à une autre (ou à l'inverse très lacunaire quand les notices en sont dépourvues), et n'aide pas à une compréhension d'ensemble du réseau viaire (mais là n'était pas le but).

La principale étude concernant le département du Loiret est à mettre au crédit de Jacques Soyer en 1936 qui a publié un ouvrage sur *Les voies antiques de l'Orléanais*, couvrant la région de l'ancienne *civitas Aurelianensis* et non pas la région naturelle dite de l'Orléanais. Le nord-est du département du Loiret, au-delà de la forêt d'Orléans, n'est donc pas au départ concerné par l'étude puisqu'il était rattaché à Sens. Malgré tout, chaque itinéraire est considéré dans sa globalité même si l'accent est mis sur les tronçons orléanais. L'auteur a réalisé de petites cartes manuscrites, une générale et plusieurs autres détaillées (une par itinéraire). L'ouvrage a été réédité en 1971, après la mort de l'historien, à partir d'un exemplaire de la première édition qu'il avait lui-même annoté et complété. Nous avons eu recours à ce second tirage de 1971 dans ce travail : SOYER J., 1971.

¹²⁷ In GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 189-191.

¹²⁸ MELAYE A., 1901, p. 18 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 187.

¹²⁹ Des hésitations subsistent sur l'identification du site antique de *Riobe* entre Châteaubleau et Maison Rouge qui est également implantée en bordure de la *via Agrippa* et à la hauteur du carrefour avec une seconde voie reliant Paris à Troyes. Les découvertes archéologiques n'ont toutefois pas permis d'y établir une quelconque occupation gallo-romaine comparable à celle connue maintenant pour Châteaubleau : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 190, 666-667. Mais, cette identification entre *Riobe* et Châteaubleau reste toujours hypothétique, d'autant plus qu'une *tegula* mise au jour sur le site du sanctuaire de sources porte une inscription pouvant être traduite de la manière suivante : « Ceci est le seuil du *fanum* de Vénus, à *Ebriurecon* ». Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 369. La question reste donc ouverte.

¹³⁰ MELAYE A., 1901, p. 18 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 187.

¹³¹ Les avis divergent sur le tracé de cette route sur le plateau de Brie. André Melaye la faisait passer par Le Châtelet-en-Brie, Pamfou et Valence-en-Brie : MELAYE A., 1901, p. 18. Plus récemment, Christian Cribellier fait passer la voie plus au sud, par Féricy/Héricy : CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 10, fig. 1. Nous avons choisi cette deuxième solution pour notre carte.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Yonne, elle traversait la Seine puis l'Yonne¹³², passait par Cannes-Écluse avant de longer la rive de l'Yonne jusqu'à Sens. Un autre itinéraire, moins fréquenté semble-t-il, était possible, en suivant plus directement la vallée de la Seine. Il passait par la forêt de Fontainebleau, Moret, Varennes-sur-Seine – où une auberge en bordure de voie a été retrouvée à la limite de cette commune avec celle de Ville-Saint-Jacques – et Cannes-Écluse¹³³. L'importance de cette agglomération secondaire implantée à un carrefour de voies a été confirmée par la découverte d'une borne milliaire aux noms des empereurs Valentinien et Valence (entre 364 et 367)¹³⁴. Plusieurs autres voies partaient également de Montereau-Fault-Yonne. L'une, représentée sur la *Table de Peutinger*, mènerait à Troyes (*Augusta Bona*), via Châteaubleau, en traversant le territoire actuel de la commune de Saint-Germain-Laval¹³⁵. Des portions en ont été mises au jour au cours des fouilles de La Terre aux Moines à Montereau¹³⁶. L'autre suivrait le cours de la Seine, vers l'amont, afin de rejoindre la voie antique de Troyes à Sens¹³⁷.

Quatre autres voies desservaient également la métropole sénonaise. La première, figurée sur la *Table de Peutinger*, rejoignait la cité d'Orléans et traversait ainsi notre zone d'étude quasiment de part en part¹³⁸. De Valérien-sur-Sens, elle arrivait en Seine-et-Marne par le sud du département, à Bransles. Elle franchissait ensuite le Loing à Dordives, puis elle passait par Sceaux-en-Gâtinais, l'*Aquis Segeste* de la *Table de Peutinger*¹³⁹, puis par les agglomérations de Beaune-la-Rolande et Ingrannes (*Fines*)¹⁴⁰ au cœur de la forêt d'Orléans, avant de rejoindre le chef-lieu de la *civitas Aurelianensis*. Le tracé de cette voie, reconnu récemment en fouilles à Batilly-en Gâtinais, se perdrait dans la forêt d'Orléans, entre Chambon-la-Forêt et Ingrannes, s'il n'y avait pas eu un changement de végétation au contact des pierres pavant

¹³² Un pont romain, détruit au XIX^e siècle, permettait de franchir le confluent de l'Yonne et de la Seine. Près de 4000 pièces ont été retrouvées dans cette zone, liées à des dépôts votifs. Plus à l'est, au pied de Saint-Martin-du-Tertre, dans la Seine, des dragages ont permis de retrouver l'emplacement d'un ancien gué utilisé depuis la protohistoire, avec des pieux de bois et des empilements de pierres. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 890, 892.

¹³³ La RD606, passant au sud de la commune de Varennes-sur-Seine, reprendrait en partie le tracé de cette voie.

¹³⁴ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 187.

¹³⁵ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 187 et vol. II, p. 1007. Sur la commune de Saint-Germain-Laval, la RD 403 reprendrait en partie le chemin suivi par cette voie.

¹³⁶ Ce lieu-dit se situe aujourd'hui en contrebas de la colline de Surville et du prieuré Saint-Martin du Tertre, dans une zone de champs en parallèle à la Seine, entre la ville actuelle de Montereau et le village voisin de Saint-Germain-Laval. Les fouilles y ont livré les vestiges d'un habitat développé occupé majoritairement aux II^e et III^e siècles, ainsi que des portions de voies antiques. L'identification avec le site antique de *Condate* s'est alors imposée. Il y a probablement eu par la suite au haut Moyen Âge un déplacement de la population vers l'ouest, sur l'autre rive du confluent. Cf. : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 890-895.

¹³⁷ Elle suivrait en partie le tracé de la RD 18. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 1007.

¹³⁸ MELAYE A., 1901, p. 60 et SOYER J., 1971, p. 15-20.

¹³⁹ Christian Cribellier envisage plusieurs voies partant du site de Sceaux : la voie Orléans Sens, qui passe légèrement au sud du site antique, et trois autres voies plus secondaires reliant le site aux probables agglomérations voisines de Briarres-sur-Essonne, Nemours et Château-Landon. Cf. BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 211-215.

¹⁴⁰ Cf. *supra*.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

la voie¹⁴¹. Des vestiges ont également pu être observés sur le territoire de la commune de Nargis, montrant une voie de 6,4 à 6,8 m de large (20 pieds romains drusiens), revêtue de blocs de calcaire de Château-Landon, et bordée de deux fossés à 20 pieds de distance de chaque côté, larges de 1,2 m et profonds de 0,70 m¹⁴². Cet itinéraire porte le nom évocateur de *Chemin de César* car il aurait été suivi par Jules César et ses troupes en 52 avant J.-C. pour prendre l'*oppidum* de *Cenabum* en venant de Sens¹⁴³. Une deuxième voie reliait la cité sénonaise à celle de Chartres, en reprenant une bonne partie du *Chemin de César*, jusqu'à Dordives¹⁴⁴. Là, la route bifurquait vers le nord, traversant Château-Landon, Puiseaux, Briarres-sur-Essonnes, Césarville et Sermaises, avant de quitter définitivement notre zone d'étude pour continuer vers la cité chartraine. Le troisième itinéraire au départ de la métropole de Sens menait à la cité du Mans¹⁴⁵. Jacques Soyer avoue ignorer son tracé exact dans sa partie orientale. Il propose d'envisager une reprise, une nouvelle fois, d'une partie de la voie Sens-Orléans jusqu'à Dordives pour passer ensuite par Château-Landon, Beaumont-du-Gâtinais, Givraines et Yèvre-le-Châtel. Arrivé là, le circuit devient plus sûr pour notre historien qui le dirige sur Pithiviers, Greneville-en-Beauce puis à travers la Beauce par Toury et Janville pour rejoindre Le Mans. La quatrième voie partant de la cité sénonaise permettait de rejoindre au sud celle de Bourges, en passant par Gien. Elle traversait notre zone d'étude dans sa partie sud-est, en passant par les agglomérations de Triguères et Montbouy¹⁴⁶.

En allant vers le sud, nous trouvons une autre voie qui reliait Paris à Lyon en traversant la Seine-et-Marne et le Loiret. Connue comme l'ancienne *Route du Bourbonnais* ou *Grand Chemin de Paris à Lyon*, elle existait probablement dès l'Antiquité. Elle contournait la forêt de Fontainebleau par l'ouest, en passant par Milly-la-Forêt, Noisy-sur-École, le Vaudoué, La Chapelle-la-Reine, Larchant, Chevrainvilliers, Château-Landon, Préfontaines et Montargis¹⁴⁷. À Larchant, cette voie croisait celle menant de la *civitas Aurelianensis* à *Durocortorum* (Reims) et qui, dans cette zone, continuait par Briarres-sur-Essonnes, Larchant, Nemours pour rejoindre Montereau-Fault-Yonne¹⁴⁸. Parmi les voies faisant la liaison est-ouest, nous pouvons également mentionner celle reliant probablement Auxerre et Chartres, traversant notre zone d'étude en passant à Courtenay, Fontenay-sur-Loing, Nargis, Château-Landon, Briarres-sur-Essonnes, Césarville, Sermaises et Angerville¹⁴⁹.

¹⁴¹ La voie n'est plus visible dans la forêt d'Orléans mais son revêtement de dalles de pierre a transformé le sous-sol le long de son tracé. Le sous-bois qui s'y est développé est constitué presque exclusivement de pervenches, une plante calcicole. Cf. GILLARDOT P., 1998, p. 254-255 ; SOYER J., 1971, p. 17-18.

¹⁴² GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 399.

¹⁴³ SOYER J., 1971, p. 19.

¹⁴⁴ SOYER J., 1971, p. 23, note 2.

¹⁴⁵ SOYER J., 1971, p. 77-78.

¹⁴⁶ CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 10, fig. 1.

¹⁴⁷ Elle suivrait en partie les tracés des RD 16 et 52 : MELAYE A., 1901, p. 27.

¹⁴⁸ Cette voie n'est pas référencée par Albert Melaye. Elle est mentionnée par Jean-Noël Griffisch dans la *Carte archéologique* pour la commune de Larchant. Le tracé de cette voie rejoindrait avant Briarres-sur-Essonnes la ville de Pithiviers et celui de la voie Orléans-Chailly-en-Brie dans sa première partie. Au-delà de *Condate* (Montereau-Fault-Yonne), le tracé semble inconnu jusqu'à Reims. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 614.

¹⁴⁹ LE ROY P., 1883, p. 72. Cette voie n'est pas mentionnée ni représentée par Albert Melaye, sans doute parce qu'elle ne pénètre qu'à peine dans la Seine-et-Marne, sujet de son article. P. Le Roy la faisait passer par

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Dans la partie sud-ouest de notre zone d'étude, au départ d'Orléans, nous avons déjà évoqué la voie qui menait à Sens. Trois autres itinéraires reliaient la *civitas Aurelianensis* à d'autres cités de l'époque. Le premier d'entre eux, que nous avons déjà rapidement évoqué, faisait la liaison avec Reims et traversait ainsi la forêt d'Orléans, pour rejoindre dans un premier temps Pithiviers¹⁵⁰. Les historiens ne sont pas d'accord sur le trajet suivi ensuite. Albert Melaye fait passer cette route par Malesherbes, en longeant probablement la vallée de l'Essonne par Bondaroy, Estouy, Aulnay-la-Rivière et Briarres-sur-Essonne, puis de là, par Arbonne, Chailly-en-Bière et Melun, puis à travers le plateau de la Brie¹⁵¹. Jacques Soyer envisage quant à lui un trajet différent à partir de Briarres-sur-Essonne, en bifurquant sur Burcy, Nemours puis Montereau. Il considère l'itinéraire vers Melun par Malesherbes et Arbonne comme un embranchement secondaire sur cette voie principale, tout comme celui qu'il fait partir de Pithiviers vers Étampes, en passant par Senives et Sermaises¹⁵². La deuxième route permettait de relier Orléans avec la capitale, Paris. Attesté sur l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, son tracé a laissé des marques visibles dans le parcellaire, délimitant plusieurs communes : entre Cercottes et Chanteau, Chevilly et Saint-Lyé-la-Forêt, Villereau et Bougy-lez-Neuville, Aschères-le-Marché et Neuville-aux-Bois, Bazoches-les-Gallerandes et Izy, Allainville et Léouville, Charmont, Pannecières et Autry-sur-Juine¹⁵³. La troisième voie permettait de rejoindre la cité d'Auxerre, en suivant la vallée de Loire jusqu'à Saint-Aignan-des-Gués puis en coupant à travers le Gâtinais par Lorris, Nogent-sur-Vernisson, Montbouy (où elle franchissait le Loing) et Saint-Maurice-sur-Aveyron¹⁵⁴. Cette voie, non représentée sur les itinéraires romains, fut dénommée plus tard *Chemin des Bourguignons* ou *Chemin du sel* car elle était alors utilisée pour transporter le sel (venu de la côte atlantique jusqu'à Châteauneuf par la Loire) en Bourgogne. Cette voie menant à Auxerre reprenait en partie, le long de la Loire, l'itinéraire menant à Autun et Nevers, passant par Gien et Briare. De là, Jacques Soyer faisait partir une voie vers le nord, passant par Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Château-Landon et Nemours¹⁵⁵. Dans les publications récentes, le tracé a été légèrement déplacé, vers l'est, afin de le faire passer par Montbouy et non plus Nogent¹⁵⁶.

Deux autres voies traversent également le nord-est du département du Loiret, au départ de Châteauneuf-sur-Loire, l'une pour rejoindre Sens et l'autre Montereau-Fault-Yonne, probablement pour créer des liens entre les différents bassins fluviaux. La première de ces voies passait par les communes de Châtenoy, Beauchamp-sur-Huillard, Saint-Maurice-sur-

Chuelles. Il nous paraît toutefois plus logique d'envisager un tracé par la ville voisine de Courtenay, ce que nous avons représenté sur notre carte.

¹⁵⁰ Cette portion d'itinéraire n'apparaît pas dans les sources antiques mais son existence pour relier Orléans à Reims ne fait aucun doute. Elle correspond à peu près au trajet emprunté de nos jours par l'ancienne RN 152 : SOYER J., 1971, p. 21-22.

¹⁵¹ La RN 152 continue à suivre le tracé de cette voie antique entre Pithiviers et Malesherbes. Cf. MELAYE A., 1901, p. 26.

¹⁵² SOYER J., 1971, p. 22-25. Nous avons privilégié les hypothèses de Jacques Soyer pour notre carte.

¹⁵³ SOYER J., 1971, p. 25-28.

¹⁵⁴ SOYER J., 1971, p. 72-74.

¹⁵⁵ SOYER J., 1971, p. 72.

¹⁵⁶ CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 10-11.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Fessard, Montargis, La Selle-en-Hermoy et Courtenay¹⁵⁷. La seconde traversait les sites de Châtenoy, Bellegarde, Ladon, Mignères, Château-Landon, Souppes-sur-Loing, Palay, Thoury-Férottes avant d'arriver à *Condate* (Montereau-Fault-Yonne) en passant sans doute par Cannes-Écluse¹⁵⁸. Pour rester dans cette zone sud-est, Jacques Soyer fait également mention d'une portion de voie partant des Bordes, dans la vallée de la Loire, et remontant sur Bellegarde pour rejoindre ensuite Pithiviers et les voies vers Melun et Paris¹⁵⁹.

Sept nœuds routiers majeurs où plusieurs voies se croisent ressortent ainsi de cette cartographie générale : le nœud formé par *Condate* (Montereau-Fault-Yonne) et Cannes-Écluse autour du confluent Seine-Yonne, et ceux de Château-Landon, *Aquae Segetae*, Briarres-sur-Essonne, Montargis, Montbouy et Pithiviers. Tous ces sites sont aujourd'hui attestés en tant qu'agglomérations antiques (en associant le carrefour de Pithiviers à l'agglomération voisine de Pithiviers-le-Viel). Nous pouvons d'ailleurs souligner la position centrale de Château-Landon qui apparaît, avec Pithiviers, comme le nœud régional principal, ce qui pourrait constituer un argument supplémentaire pour y voir l'antique *Vellaudunum*. D'autres carrefours de moindre importance sont également en lien avec des agglomérations secondaires : Batilly-en-Gâtinais, Larchant, Dordives (où un pont romain permettait de franchir le Loing), *Metlosedum*, *Riobe*. À Bellegarde, Courtenay, Sermaises ou Nemours, des croisements de route sont également probables. Si des agglomérations n'y sont pas attestées, elles ne sont pas impossibles non plus. Une occupation antique y est en revanche souvent relevée dans la littérature¹⁶⁰.

Dans les cas où ces agglomérations ont pu être reconnues en fouilles, le nœud routier apparaît souvent en retrait par rapport à l'habitat. Ainsi, à Châteaubleau, l'agglomération antique s'est développée à quelques centaines de mètres à l'est de la *via Agrippa*¹⁶¹. À Montbouy, la jonction entre les voies Sens-Gien-Bourges et Orléans-Auxerre est également située en dehors de l'agglomération¹⁶², tout comme à Sceaux-en-Gâtinais où la voie Orléans-Sens et celles partant sur Puiseaux, Nemours et Château-Landon se croisent à environ 2 km à l'ouest de l'agglomération antique, là où le village médiéval se développera au XI^e siècle, illustrant un déplacement de la population à la hauteur du carrefour routier¹⁶³. À Pithiviers-le-Vieil, le site antique se situe à environ 1 à 2 km à l'ouest du croisement des voies Orléans-Reims et Le Mans-Sens, qui se trouve à Pithiviers. Là également, au Moyen Âge, l'occupation va se développer autour du nœud routier, au détriment de l'ancienne agglomération antique, même si celle-ci ne sera pas abandonnée¹⁶⁴.

¹⁵⁷ LE ROY P., 1883, p. 67. Cet itinéraire n'a pas été repris par Albert Melaye.

¹⁵⁸ LE ROY P., 1883, p. 72-73. Cet itinéraire n'a pas été repris par Albert Melaye.

¹⁵⁹ SOYER J., 1971, p. 101-102, note 4.

¹⁶⁰ Un sanctuaire et une grande *villa* ont ainsi été mis en évidence à Sermaises : PROVOST M., 1988, p. 186 ; MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 37. Des habitats gallo-romains ont été retrouvés à Nogent-sur-Vernisson et Nemours : PROVOST M., 1988, p. 150 [Nogent] ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 934-935 [Nemours].

¹⁶¹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 369.

¹⁶² BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 199-203.

¹⁶³ BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 211-216.

¹⁶⁴ BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 205-210.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

c – L’habitat

Les habitats gallo-romains se répartissent de différentes façons depuis la simple ferme dans la tradition protohistorique à l’agglomération secondaire, en passant par la *villa*.

Dans le premier cas, il s’agit de simples exploitations agricoles, dont les bâtiments, construits en bois et en terre, sont rassemblés au sein d’un enclos délimité par un fossé et/ou une palissade. Les fouilles préventives au tracé de l’autoroute A19 ont permis de mettre en évidence une structure de ce type à Attray, sur le site du Cul d’Anon, où deux grands bâtiments sur poteaux, des fosses et des silos sont rassemblés au sein d’une double enceinte caractéristique de cette période (seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.)¹⁶⁵. D’autres ensembles montrent une organisation plus rationnelle des bâtiments et des structures, à rapprocher du type de la *villa* (cf. vol. IV, fig. 18). Au Marais du Colombier à Varennes-sur-Seine ou au Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine¹⁶⁶, les systèmes d’enclos dessinent une organisation autour de deux cours : la cour principale à vocation résidentielle, en correspondance avec la *pars urbana* des *villae* de tradition romaine, et des cours annexes à vocation agricole constituant la *pars rustica*. L’ensemble des bâtiments reste toutefois construit presque exclusivement en matériaux périssables, dans la tradition gauloise. Les grands domaines de tradition romaine, avec un plan de type méditerranéen comprenant une cour principale pour la résidence entourée d’une galerie à colonnades, des bains privés avec un système de chauffage par hypocauste, des décors de mosaïques au sol et d’enduits peints aux murs, restent beaucoup plus rares. L’exemple du site de La Cave aux Fées à Lorrez-le-Bocage a toutefois livré un ensemble relativement exceptionnel avec un bâtiment principal doté d’une façade à colonnade à chapiteaux toscans, des décors de mosaïques et d’enduits peints, des systèmes de chauffage par hypocauste¹⁶⁷. Une grande *villa* a aussi été découverte au lieu-dit les Bagneaux à Cannes-Écluse, avec tout un ensemble de bâtiments dont le plus important, dans la *pars urbana*, affectait un plan en T et était doté d’une galerie à poteaux de bois¹⁶⁸. D’autres *villae* construites en pierre ont également été mises au jour à Bourron-

¹⁶⁵ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 15.

¹⁶⁶ Cet important établissement agricole est mis en place à partir du I^{er} siècle après J.-C. sur un site déjà occupé durant La Tène. Il est abandonné à la fin du V^e siècle, après de multiples réaménagements. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 686-687.

¹⁶⁷ Le bâtiment principal de la *pars urbana* de cette *villa* a été occupé entre les I^{er} et III^e-IV^e siècles. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 652-655.

¹⁶⁸ La *villa* avait été édifée au cours du I^{er} siècle après J.-C., complétée entre le II^e et le III^e siècle. Ruinée, elle est reconstruite en partie au III^e siècle avant d’être définitivement abandonnée au milieu du IV^e siècle. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 325-327.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Marlotte¹⁶⁹, Chaintreaux¹⁷⁰, La Chapelle-la-Reine¹⁷¹, au Mée-sur-Seine¹⁷², à Loury¹⁷³, Yèvre-la-Ville¹⁷⁴, Sermaises¹⁷⁵ ou encore Ruan¹⁷⁶.

Les agglomérations secondaires sont, pour terminer, relativement difficiles à déterminer (cf. vol. IV, fig. 17, 20, 22). Il s'agit de groupements d'habitations qui ne sont à proprement parler plus des *villae* mais pas encore des villes¹⁷⁷. Les différences peuvent apparaître ténues entre d'une part des *villae* ayant connu de multiples reconstructions avec parfois légers déplacements des bâtiments entre deux états pouvant parfois faire penser à des agglomérations, d'autre part des centres culturels, ou encore des sites liés à l'établissement d'une voie... Certaines agglomérations, dont nous avons déjà parlé, vont s'imposer d'elles-mêmes : *Metlosedum* (Melun), *Condate* (Montereau-Fault-Yonne), *Riobe* (Châteaubleau), *Vellaudunum* (Château-Landon¹⁷⁸), *Aquae Segetae* (Sceaux-du-Gâtinais). Ces différents cas ont été identifiés – avec plus ou moins de certitude il est vrai – avec des sites mentionnés dans les sources textuelles de l'époque, et présentent des vestiges antiques qui laissent peu de doutes quant à leur importance (quartiers d'habitations, éléments de voirie, lieux de culte et monuments publics de type théâtre)¹⁷⁹. Deux d'entre eux, Sceaux et Châteaubleau, possèdent un sanctuaire des Eaux, comme on en retrouve également dans les deux autres centres de notre région conservant des vestiges monumentaux importants : Montbouy¹⁸⁰ et Triguères¹⁸¹. D'autres agglomérations ont également été mises au jour par le biais de fouilles : Cannes-Écluse, Pithiviers-le-Vieil, Batilly-en-Gâtinais, Montargis ou Beaune la Rolande par

¹⁶⁹ Les fouilles ont notamment permis de retrouver une pièce avec un système de chauffage à hypocauste rayonnant alimenté par deux *praeefurnia* latéraux. Cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 305-306.

¹⁷⁰ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 341.

¹⁷¹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 354 : ce sont plutôt les annexes agricoles de la *pars rustica*, mises en œuvre en pierres, qui ont été mises au jour et étudiées.

¹⁷² GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 820.

¹⁷³ PROVOST M., 1988, p. 202.

¹⁷⁴ PROVOST M., 1988, p. 187.

¹⁷⁵ PROVOST M., 1988, p. 186.

¹⁷⁶ PROVOST M., 1988, p. 204.

¹⁷⁷ Le PCR « Agglomérations secondaires antiques en région Centre » a, par exemple, retenu la définition suivante pour une agglomération secondaire : « Tout site archéologiquement attesté qui se situe entre la ferme ou la *villa* isolée et la capitale de cité, c'est-à-dire du village de paysans et de la station-routière modeste à l'agglomération dont le paysage est très proche de la ville chef-lieu de cité ». Cette définition avait été donnée par Michel Mangin en 1986. Les différentes réalités recouvertes par une telle définition restent ainsi très larges, entre sites routiers (Ingrannes par exemple), de ruptures de charge (Briarres-sur-Essonne ou Dordives), sites religieux (Sceaux-du-Gâtinais), et autres agglomérations (Pithiviers-le-Vieil). CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 9, note 1.

¹⁷⁸ Sans doute le cas le plus sujet à caution de cette liste.

¹⁷⁹ Nous renvoyons ici le lecteur aux notices de la *Carte archéologique de Seine-et-Marne* : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 368-398 [Châteaubleau], 398-402 [Château-Landon], vol. II, p. 823-868 [Melun] et 890-898 [Montereau]. Pour ces quatre sites, cf. également nos différentes notices. Pour Sceaux-en-Gâtinais : cf. PROVOST M., 1988, p. 167-178 et BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 211-215.

¹⁸⁰ Cf. PROVOST M., 1988, p. 142-150 ; BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 199-203 ; ainsi que notre notice et notre étude statistique sur les parements de l'amphithéâtre.

¹⁸¹ Cf. PROVOST M., 1988, p. 152-159 ; ainsi que notre notice.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

exemple¹⁸². D'autres encore sont plus ou moins attestées (par des prospections aériennes ou pédestres, d'anciens témoignages ou leur localisation sur les voies antiques) et attendent confirmation par des fouilles. Ce sont les cas notamment de Chilleurs-aux-Bois, Crottes-en-Pithiverais, Boiscommun, Briarres-sur-Essonne, Dordives, Ingrannes (probablement l'antique *Fines* de la *Table de Peutinger*), ou encore Saint-Lyé-la-Forêt¹⁸³.

d – Sanctuaires et nécropoles

Un certain nombre des agglomérations secondaires évoquées précédemment sont liées à la présence d'un ou plusieurs lieux de culte : Beaune-la-Rolande, Pannes, Pithiviers-le-Vieil, Sceaux-du-Gâtinais, Châteaubleau, Montbouy, Triguères (cf. vol. IV, fig. 23)¹⁸⁴. Ces quatre derniers ont la particularité d'être des sanctuaires des Eaux, liés à des sources sacralisées et probablement à des divinités locales (*Segeta* pour Sceaux). D'autres lieux de culte sont également attestés en dehors de ces grands centres, notamment à Sermaises, Corbeilles-en-Gâtinais, Avon ou Varennes-Changy¹⁸⁵. Dans la plupart des cas où une église est attestée au Moyen Âge par la suite, on constate que le centre cultuel s'est déplacé, en général de plusieurs centaines de mètres voire plus¹⁸⁶. L'exemple de Châteaubleau semble être le seul où l'église médiévale a été implantée vraisemblablement au cœur du périmètre antique, mais à un endroit différent des anciens *fana*¹⁸⁷.

¹⁸² Pour le cas de Cannes-Écluse, cf. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 186. Pour Pithiviers-le-Viel : PROVOST M., 1988, p. 188-191 ; BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 205-210 ; ainsi que notre notice. Pour le cas de Beaune-la-Rolande : cf. MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 17. Pour Montargis, les vestiges de l'agglomération ont été retrouvés sur le site des Closiers, actuellement situé dans la partie orientale de la commune de Pannes. Les fouilles n'ont pas encore été publiées mais le site est mentionné à plusieurs reprises dans des synthèses récentes : MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 16 ; CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 10-11.

¹⁸³ Cf. BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999, p. 23 ; MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 16 ; CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012, p. 10-11, fig. 2-3.

Il faut noter que les agglomérations secondaires apparaissent à première vue plus nombreuses dans le département du Loiret que dans celui de la Seine-et-Marne. L'état actuel des recherches explique sans doute en grande partie cette disparité. Le Loiret a fait l'objet, avec le reste de la région Centre, d'un PCR consacré à cette problématique des agglomérations secondaires qui a donné lieu à une publication en deux volumes : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, en 1999 et 2012 : cf. BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999 et CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012. Les listes d'agglomérations antiques, confirmées ou supposées, associées à des notices détaillées pour les plus importantes d'entre elles, constituent une documentation riche et actualisée. En revanche, les recherches dans le département de la Seine-et-Marne se concentrant en majeure partie sur la vallée de la Seine, elles n'ont permis de mettre en évidence que les cas de Melun, Montereau et Cannes-Écluse. Châteaubleau, grâce à ses nombreux vestiges, a pu être mise en évidence à une date ancienne et faire l'objet de fouilles programmées. Château-Landon reste toujours un problème, en raison du manque de fouilles sur le site.

¹⁸⁴ Pour Beaune-la-Rolande : cf. MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 37. Pour les autres cas, cf. bibliographie et plans des sanctuaires donnés dans le cadre de nos notices.

¹⁸⁵ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 37 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 241-245.

¹⁸⁶ Cf. notices 56 [Montbouy], 63 [Pannes], 67 [Pithiviers-le-Vieil], 82 [Triguères].

¹⁸⁷ Cf. notice 15 [Châteaubleau].

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

L'évolution des pratiques funéraires à l'époque gallo-romaine se caractérise dans un premier temps par la généralisation de la crémation, au Haut Empire, avant que l'inhumation ne redevienne progressivement majoritaire au Bas Empire ; c'est un phénomène observable sur certains sites utilisés durant toute la période, comme Briarres-sur-Essonne ou Mareau-aux-Bois (cf. vol. IV, fig. 16, 24)¹⁸⁸. Les nécropoles se répartissent entre deux types : le premier rassemble celles qui s'implantent en périphérie des agglomérations secondaires, le long des voies selon la tradition romaine, comme on peut le voir à Chilleurs-aux-Bois, Pithiviers-le-Vieil, Briarres-sur-Essonne, Montargis ou encore Dammarie-les-Lys (pour Melun)¹⁸⁹ ; le second type correspond à des implantations probablement liées à des établissements ruraux, comme à Ruan, Léouville, Césarville, Mareau-aux-Bois¹⁹⁰, ou Marolles-sur-Seine¹⁹¹. Certaines nécropoles gallo-romaines occupent dès cette époque l'emplacement des futurs églises et cimetières médiévaux, comme on peut le voir à Augerville-la-Rivière¹⁹², Saint-Martin-le-Seul de Bondaroy¹⁹³, Sermaises¹⁹⁴, Héricy¹⁹⁵, Vaux-le-Pénil¹⁹⁶ ou à Maincy¹⁹⁷. La nécropole mise au jour récemment sur le site de Gondreville dans le Loiret (fouilles de l'A 19) présente le cas unique dans notre zone d'étude d'un mausolée édifié en pierre à la fin du I^{er} siècle après J.-C. Il présente un plan en fer à cheval, de 3,10 m de diamètre, avec des murs construits en moellons assisés. L'absence de corps à l'intérieur a amené les archéologues à restituer le dépôt d'une urne funéraire disparue¹⁹⁸.

Au Bas Empire, notre zone d'étude voit également l'apparition d'un nouveau type de nécropoles, se caractérisant aussi bien par la pratique de la crémation que celle de l'inhumation, et surtout par un abandon mobilier funéraire à l'intérieur des tombes. Ces sites ont été mis en relation avec l'arrivée de populations d'origine germanique, notamment des Lètes. De telles nécropoles ont été mises au jour à Augerville-la-Rivière¹⁹⁹, Cortrat²⁰⁰, Marigny-les-Usages²⁰¹ et Héricy²⁰².

¹⁸⁸ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 51.

¹⁸⁹ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 48-49 ; PROVOST M., 1988, p. 192 [Montargis] ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 483 [Dammarie].

¹⁹⁰ PROVOST M., 1988, p. 192.

¹⁹¹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 677, 698-699.

¹⁹² PROVOST M., 1988, p. 184. Les inhumations ont été retrouvées au nord de l'église.

¹⁹³ PROVOST M., 1988, p. 187.

¹⁹⁴ PROVOST M., 1988, p. 186. Les sépultures gallo-romaines ont été retrouvées « près de l'église ».

¹⁹⁵ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 578-579. Les tombes ont été retrouvées à l'emplacement de l'ancien cimetière entourant l'église et dans cette dernière.

¹⁹⁶ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 1108. Des tombes gallo-romaines ont été retrouvées au pied du mur d'enceinte du château, à quelques mètres au nord de l'église. Une dizaine d'inhumations en coffrages de pierres.

¹⁹⁷ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 664. La nécropole a été retrouvée autour de l'ancien cimetière et à l'est de l'église.

¹⁹⁸ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 50.

¹⁹⁹ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 51.

²⁰⁰ PROVOST M., 1988, p. 150-152.

²⁰¹ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 51.

²⁰² GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 578-579.

C – HAUT MOYEN ÂGE

a – Évolution historique et religieuse

Les invasions germaniques entraînent peu à peu l'effondrement de l'Empire romain au cours du V^e siècle. La Gaule se retrouve alors rapidement subdivisée entre plusieurs royaumes barbares : les Ostrogoths s'installant en Italie occupent également l'extrême sud-est du pays ; les Burgondes se positionnent juste au nord ; les Wisigoths sont dans la partie sud-ouest et les Francs dans le tiers septentrional de la Gaule. Notre zone d'étude occupe alors une position presque marginale qu'elle va longtemps garder, située dans le royaume franc mais à peu de distance des frontières avec les Wisigoths et les Burgondes. Alors comprise dans le royaume des Francs, elle sera toutefois « exclue » de la Neustrie au VII^e siècle, pour intégrer la Bourgogne. Cette position marginale entre deux royaumes va s'effacer sous les Carolingiens. Car si l'Empire connaît de nombreuses subdivisions au gré des divers héritages, leurs limites ne sont plus localisées dans cette zone comprise entre Paris et Orléans. La notion de marge passe alors sur le plan régional, entre principautés.

Le haut Moyen Âge est également marqué par l'émergence et le développement progressif du christianisme dont les cadres vont venir prendre le relais de ceux de l'Empire romain sur bien des plans. Les chefs-lieux de cités laissent place aux évêchés. La majeure partie de notre zone d'étude passe alors sous la juridiction de l'évêché de Sens alors que le sud-ouest est rattaché à celui d'Orléans, selon des limites qui ont vraisemblablement peu changé entre la fin de l'Antiquité et les périodes mérovingienne et carolingienne. Il faut toutefois noter une expérience qui semble avoir tourné court et qui aurait pu fortement amputer les territoires du diocèse de Sens : vers 538, le roi Childebert I^{er} tente de créer un évêché à Melun, comme en témoigne la lettre de protestation de l'évêque de Sens adressée au souverain²⁰³. Nous n'avons aucune idée de la manière dont les choses se sont terminées mais, comme le souligne Yves Gallet, la topographie ancienne de la pointe amont de l'île de Melun présente tous les caractères des groupes épiscopaux de l'époque avec deux églises sous titulatures respectives à la Vierge et Saint-Étienne, un troisième lieu de culte Saint-Laurent et un hôtel-Dieu au sud-ouest avec un oratoire sous le vocable Saint-Nicolas²⁰⁴. L'existence sur une courte période de cet évêché n'est ainsi sans doute pas impossible, et doit être étroitement reliée à l'action de Childebert I^{er} et au contexte historique de l'époque. Car, suite au partage du royaume après la mort de Clovis en 511 puis à la mort de Clodomir en 524, Sens se retrouve dans les mains du frère de Childebert, Thierry, puis du fils de celui-ci Théodebert. Suivant la tradition mérovingienne de contrôle des circonscriptions religieuses pour mieux asseoir son autorité sur les populations, il est ainsi fort probable que Childebert I^{er} ait voulu créer un évêché à Melun afin de placer l'un de ses fidèles à sa tête et mieux gérer cette partie de son royaume, étant donné que l'évêque de Sens échappait totalement à son contrôle²⁰⁵.

Cette page de l'histoire de Melun au VI^e siècle reste toutefois sans lendemain sur le long terme et l'évêché de Sens a pu conserver son intégrité. À la même période, nous trouvons

²⁰³ GALLET Y., 2000c, p. 118-120.

²⁰⁴ GALLET Y., 2000c, p. 103-105.

²⁰⁵ GALLET Y., 2000c, p. 108-109.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

également les premières fondations monastiques (*cf.* vol. IV, fig. 27) avec l'abbaye de Ferrières qui est probablement créée sous le règne de Dagobert dans les années 630²⁰⁶ ; Saint-Séverin de Château-Landon dont la fondation légendaire est attribuée au règne de Childebart avec la construction d'un premier oratoire en bois remplacé par une basilique au milieu du VI^e siècle et dont les premiers témoins d'occupation remontent à peu près à cette époque²⁰⁷ ; Saint-Père de Melun dont les origines sont très mal connues mais que de nombreux historiens attribuent au VI^e ou au VII^e siècle²⁰⁸ ; et, juste au sud de notre zone d'étude, Saint-Benoît-sur-Loire à l'initiative de son premier abbé Leodebode dans la première moitié du VII^e siècle. Claude de Mecquenem a souligné récemment les liens forts entre ces premières créations religieuses et la famille royale mérovingienne avec sa *curia regis*, dont les membres sont souvent à l'origine des fondations²⁰⁹. Il ne reste malheureusement rien de ces établissements initiaux, que ce soit à Saint-Séverin de Château-Landon, dont les premiers vestiges ne remontent qu'au XI^e siècle²¹⁰, ou à Saint-Père de Melun dont les bâtiments médiévaux ont presque entièrement disparu²¹¹. Le cas de l'abbaye de Ferrières est en revanche plus intéressant. L'église abbatiale, dédiée à saint Pierre et saint Paul, a connu une (re)construction à l'époque carolingienne entre les abbatiats d'Aldric et de Loup, au cours du IX^e siècle. Il n'en reste hélas probablement plus rien suite aux reconstructions romane et gothique, à l'exception éventuellement d'une arcade dans l'angle sud-est de la croisée du transept. Le plan octogonal de celle-ci rappelle toutefois probablement le souvenir de cette église carolingienne²¹². Le cas de la chapelle Notre-Dame de Bethléem, implantée dans le prolongement occidental de l'église abbatiale, nous paraît en revanche plus intéressant ici et pourrait renfermer des vestiges haut-médiévaux comme nous le montrerons dans les parties suivantes de ce travail, remontant soit au moment de la fondation du monastère sous le règne de Dagobert dans les années 630, soit à la reconstruction carolingienne lancée par Aldric entre 821 et 828²¹³.

Cette quasi-absence de vestiges monumentaux pour ces premières implantations monastiques ne doit pas nous laisser ignorer le rôle joué par les grandes institutions ecclésiastiques durant le haut Moyen Âge. Celles-ci s'implantent de manière forte dans le paysage, par l'intermédiaire de domaines importants, s'étendant sur plusieurs kilomètres et constituant sans aucun doute une base non négligeable de revenus. Nous avons ainsi eu l'occasion de montrer au cours de notre travail de maîtrise sur l'église de Saint-Germain-

²⁰⁶ *Cf.* notice 36.

²⁰⁷ *Cf.* notice 16. Des sarcophages mérovingiens datés de la fin du VI^e et de la première moitié du VII^e siècle ont en effet été retrouvés sur le site, attestant d'une occupation funéraire et éventuellement religieuse dès cette époque au moins. *Cf.* GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 221 [Chapitre sur les premiers monastères haut-médiévaux en Seine-et-Marne par Claude de Mecquenem].

²⁰⁸ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 221.

²⁰⁹ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 221.

²¹⁰ *Cf.* notice 16 et BÜTTNER S., HENRION F., MECQUENEM C. de, PALAZZO-BERTHOLON B., 2009.

²¹¹ COSTE M.-C., DELATTRE B., MORDANT D., SÉTHIAN E., DE MECQUENEM C., 2000.

²¹² Les vestiges d'arcs et arcatures partiellement visibles dans le chevet nous semblent devoir appartenir à une première modification de l'édifice dès le XI^e siècle, comme cela avait déjà été souligné par Pierre Rousseau et Ludwine Saulnier : *cf.* notice 37).

²¹³ *Cf.* notice 36.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

Laval que dès l'époque carolingienne, en 786, l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés possédait des biens importants dans la vallée de la Seine, en amont du site de Montereau, autour des communes actuelles de Saint-Germain-Laval, Marolles-sur-Seine et Esmans, formant alors les *villae* de *Madriolas* et *Alsiacum*²¹⁴. Sur la rive droite de la Seine, le domaine en question s'étendait probablement sur environ 5 km d'est en ouest et une quinzaine de km du nord au sud et comprenait la forêt de Saint-Germain-Laval (actuelle forêt domaniale de Villefermoy). C'est en effet ainsi que se présente la seigneurie ecclésiastique de Saint-Germain-Laval en 1762, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qui correspond probablement aux vestiges du grand domaine carolingien de *Madriolas* mentionné en 786, peu à peu démembré au fil des siècles avec la mise en place des paroisses voisines de Saint-Germain-Laval (Laval, Forges...). Une évolution comparable a été récemment soulignée par Bruno Foucray pour la *villa* de *Cellas* qui a donné naissance à La Grande Paroisse²¹⁵. Celle-ci est probablement attestée dès 528 dans un acte de donation de Childebart I^{er} (connu par une copie des IX^e-X^e siècles seulement) à l'évêché de Paris. Bruno Foucray restitue ainsi un grand domaine situé dans la plaine alluviale de la Seine, en aval de Montereau cette fois-ci, et comprenant les territoires des communes actuelles de La Grande Paroisse, Vernou, La Celle-sur-Seine et Varennes-sur-Seine ; cela en se fondant sur des sources ultérieures mettant en relation ces différentes localités avec la *villa* de *Cellas*. Celle-ci aurait été progressivement démembrée au cours du X^e siècle notamment, donnant naissance à plusieurs paroisses. L'évêché Sainte-Croix d'Orléans possédait également neuf domaines, situés essentiellement dans le nord-est du Loiret mais également dans le sud-est de la Seine-et-Marne. Un certain nombre étaient ainsi localisés en dehors de sa juridiction, comme Beauchamps-sur-Huillard, Pressigny-les-Pins, Nemours, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Villechasson. Ces domaines sont attestés pour la première fois dans un diplôme de Charles le Chauve reprenant des documents plus anciens, notamment une confirmation des biens de l'évêché par Charlemagne suite à une disparition des anciens titres de Sainte-Croix²¹⁶. Cet ensemble de *villae* pourrait ainsi appartenir à l'évêché depuis bien plus longtemps. Quatre de ces domaines sont dotés de chapelles (*cellae*) : Beauchamps-sur-Huillard, Escrennes, Mareau-aux-Bois et Pressigny-les-Pins. Un cinquième comprenait un *monasterium* : Nemours. L'abbaye voisine de Saint-Benoît-sur-Loire possédait également plusieurs domaines attestés en 855 à Bouzonville-en-Beauce, Bouzonville-aux-Bois, La Cour-Marigny, Montereau, Varennes-Changy, Bellesauve, Sermaise, Yèvre-la-Ville et Izy. L'évêché de Sens devait également posséder des domaines importants dans cette zone ; ses archives ont malheureusement disparu pour ces périodes (*cf. infra*).

²¹⁴ COULANGEON C., 2006 ; COULANGEON C., 2010. *Cf.* également notice 74.

²¹⁵ Dans PETIT M., 2009, p. 23.

²¹⁶ THILLIER J., JARRY E., 1906, p. xxxv-xxxvi, 63-66.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

b – L’habitat

Les connaissances sont encore fragiles concernant l’habitat haut-médiéval (*cf.* vol. IV, fig. 25). Les fouilles ne se sont en effet développées que depuis quelques décennies, grâce aux grands programmes préventifs liés aux projets des autoroutes A 77 et A 19 ainsi qu’aux opérations de surveillance dans les carrières de la vallée de la Seine. Malheureusement, ces fouilles restent peu publiées ; la parution de celles de *L’habitat carolingien des Sureaux à La Grande Paroisse* par Michel Petit en 2009 vient de permettre de faire le point sur ce site majeur²¹⁷. La synthèse réalisée au début des années 2000 par Edith Peytremann sur *l’Archéologie de l’habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle* ne reprend que quelques sites implantés dans notre zone d’étude : Champagne-sur-Seine (quartier de l’église), Châtenay-sur-Seine (sites du Merdat et de La Rigoulotte), Écuellen (Ravanne), Épisy (Le Bourg), Forges (Mauperthuis), la Grande Paroisse (Les Rimelles, Les Prés Pourris), Marolles-sur-Seine (Saint-Donain et Le Grand Canton), Melun (rues Saint-Liesne et Crévoulin), Varennes-sur-Seine (sites de Cul-de-Sac, Les Prés de la Motte et Les Marais de Rimelles)²¹⁸. L’intégralité de ces sites appartient au département de la Seine-et-Marne et plus précisément à la vallée de la Seine. Aucun site important haut-médiéval n’avait été retrouvé dans le nord-est du Loiret ; les fouilles de l’A19 ont simplement permis de mettre en évidence une ferme du XI^e siècle à Aschères-le-Marché²¹⁹.

L’évolution de l’habitat entre l’Antiquité et le haut Moyen Âge constitue l’un des principaux problèmes à prendre en compte pour la transition entre ces deux périodes historiques. Deux paradigmes dominent la recherche : un *hiatus* chronologique dans l’occupation des sites entre les II^e et IV^e siècles et un déplacement de l’habitat au haut Moyen Âge par rapport à l’Antiquité. Edith Peytremann met en effet en avant l’existence fréquente d’une rupture dans l’occupation des sites antiques entre la fin du II^e siècle et le IV^e siècle, avant une réoccupation haut-médiévale en lien avec la désagrégation du système agricole gallo-romain et une baisse démographique²²⁰ : c’est le cas notamment dans notre zone d’étude sur les deux sites du Merdat et de la Rigoulotte à Châtenay-sur-Seine ainsi qu’à Cul-de-Sac à Varennes-sur-Seine²²¹. Edith Peytremann formule toutefois des réserves quant à cette hypothèse admise par de nombreux archéologues, soulignant que lorsque les fouilles sont menées sur de grandes surfaces, on observe alors souvent une continuité de l’occupation, avec certes une rétractation. Le site de Ravanne, à la confluence de l’Orvanne et du Loing sur la commune d’Écuellen, a bénéficié d’une occupation continue depuis le bronze final jusqu’au XII^e siècle²²². Ces deux questions de la continuité et du déplacement de l’occupation entre les époques gallo-romaine et médiévale, qui ne sont pas sans lien l’une avec l’autre, ont été

²¹⁷ PETIT M., 2009.

²¹⁸ PEYTREMANN E., 2003, vol. II.

²¹⁹ MORIN J.-M., GUIOT T., 2009, p. 19.

²²⁰ PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 354.

²²¹ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 157-159 [Châtenay-sur-Seine : Le Merdat], p. 159-161 [Châtenay-sur-Seine : La Rigoulotte] et p. 191-192 [Varennes-sur-Seine : Cul de Sac]. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 403-413 [Châtenay-sur-Seine], vol. II, p. 1086-1087 [Varennes-sur-Seine].

²²² PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 165-168 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 498-502.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

récemment reprises par Sébastien Jesset pour le département du Loiret²²³. À partir d'un corpus de 23 agglomérations dont 12 dans notre zone d'étude, il a tenté de déterminer le maintien ou non de l'occupation au haut Moyen Âge à partir des connaissances archéologiques (structures/habitats retrouvés en fouilles, nécropoles, mobilier récolté en prospection). Il lui est impossible évidemment d'arriver aux précisions obtenues au cours de fouilles extensives de sites, et de déterminer l'existence ou pas de ce fameux *hiatus* dans l'occupation. Il a toutefois pu faire ressortir trois types d'évolution : dans le premier cas, l'agglomération antique est abandonnée et le noyau d'occupation haut-médiévale s'est déplacé de manière importante (Montbouy, Sceaux-du-Gâtinais, Boiscommun, Crottes-en-Pithiverais) ; dans le deuxième cas, l'occupation haut-médiévale s'est plus légèrement déplacée, restant au contact de l'agglomération antique (Triguères) ; dans le troisième cas, les occupations haut-médiévales sont venues se superposer à l'agglomération antique (Briarres-sur-Essonne, Chilleurs-aux-Bois, Dordives, Ingrannes, Montargis, Pithiviers-le-Vieil et Saint-Lyé-la-Forêt). Ce dernier type apparaît ainsi comme étant le plus fréquent : une majorité des agglomérations antiques pourraient ainsi avoir vu leur occupation se maintenir, de manière plus ou moins continue, au haut Moyen Âge, dans des limites à peu près identiques, donnant naissance par la suite aux bourgs actuels. Les abandons sont principalement en lien avec des agglomérations implantées à l'écart du réseau viaire et les déplacements se font en majorité au profit des fonds de vallée, en bordure de cours d'eau, et non pas au profit de perchements. Comme le précise Sébastien Jellet lui-même, les vestiges haut-médiévaux sont très tenus et il reste impossible de déterminer quelle est la nature de l'occupation haut-médiévale : l'agglomération s'est-elle maintenue ou bien a-t-elle été réduite au rang d'établissement rural ? Seules des fouilles poussées sur les différents sites pourraient apporter de meilleures réponses à ce problème. Mais l'hypothèse suivant laquelle une partie importante des agglomérations antiques aurait pu déterminer l'implantation des villages médiévaux mérite d'être retenue et vérifiée.

Au-delà de cette question du lien avec la période antique, l'habitat haut-médiéval présente des évolutions architecturales, morphologiques, et topographiques étudiées par Edith Peytremann, qui a pu déterminer quatre phases dans son évolution chronologique. La première phase (IV^e-V^e siècles) est marquée par les ruptures avec l'habitat antique (emploi de matériaux périssables au détriment de la pierre dans la construction, rétractation de l'espace bâti et *hiatus* chronologique) mais aussi certaines continuités (maintien des limites antiques et de quelques grands domaines) dans un contexte de démantèlement des structures agricoles antiques et de baisse démographique²²⁴. Le site du Merdat à Châtenay-sur-Seine voit ainsi un nouvel habitat se mettre en place à la fin du V^e siècle, après un abandon de deux siècles ; cet habitat est alors constitué de deux bâtiments principaux à poteaux, de foyers et nombreuses fosses²²⁵. La deuxième phase (VI^e-VII^e siècles) correspond à une modeste reprise des campagnes, illustrée par de nombreuses créations d'habitats au VI^e siècle, s'appuyant encore sur les parcelles antiques²²⁶. Seul le site de La Rigoulotte à Châtenay-sur-Seine semble

²²³ JESSET S., 2012.

²²⁴ PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 354.

²²⁵ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 165-168. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 407-408.

²²⁶ PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 354-355.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

pouvoir être rattaché avec certitude à cette période²²⁷. Il comprenait alors 5 unités d'habitations entourées d'annexes. Entre le milieu du VII^e siècle et le VIII^e siècle commence une période de transition marquant une rupture définitive avec l'Antiquité. Plusieurs modifications interviennent alors : les bâtiments construits se multiplient et se diversifient ; la surface construite augmente au sein des sites ; les cimetières au contact de l'habitat et les premiers édifices religieux apparaissent ; un nouveau réseau parcellaire se met en place²²⁸. Dans notre zone d'étude, un habitat se met en place vers 700 sur le site du Merdat à Châtenay-sur-Seine, après un nouvel abandon aux VI^e-VII^e siècles, autour d'un grand bâtiment rectangulaire à trois nefs entouré de fonds de cabanes et de fosses²²⁹. À Épisy, sur le site du Bourg, des fosses et des silos témoignent d'une occupation au VIII^e siècle²³⁰. La dernière phase définie par Edith Peytremann s'étend ensuite du IX^e au XII^e siècle et comprend donc la période qui nous intéresse ici. Elle est caractérisée dans un premier temps par de nombreux abandons de sites jusqu'au XI^e siècle. Ce sont les cas des sites de Champagne-sur-Seine créé dans la seconde moitié du X^e siècle et abandonné au cours du XI^e siècle²³¹, du site d'Épisy abandonné au IX^e siècle²³², des deux sites de Châtenay-sur-Seine (le Merdat et la Rigoulotte) abandonnés au XI^e siècle²³³, de l'habitat de Mauperthuis à Forges implanté au milieu du X^e siècle et abandonné au milieu du siècle suivant²³⁴, du village carolingien des Sureaux à La Grande Paroisse occupé de la fin du IX^e siècle au début du XI^e siècle²³⁵, de l'unité agricole de Marolles-sur-Seine des X^e-XI^e siècles²³⁶ et des trois sites de Varennes-sur-Seine (Cul de Sac, occupé aux X^e et XI^e siècles, Les Prés de la Motte occupé aux X^e et XI^e siècles et le Marais de Rimelles occupé aux IX^e et X^e siècles)²³⁷. Les publications récentes s'accordent toutes pour attribuer cette phase d'abandon à une réorganisation générale des terroirs, dans la continuité de la croissance de l'habitat observée depuis la phase précédente. Cette réorganisation se serait faite dans un parcellaire désormais fixé et au profit des meilleurs sites, en correspondance avec la mise en place définitive des paroisses²³⁸.

²²⁷ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 159-161. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 410-413. Le site sera occupé jusqu'au XI^e siècle et réaménagé à plusieurs reprises.

²²⁸ PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 355-357.

²²⁹ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 165-168. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 403-413.

²³⁰ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 168. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 509.

²³¹ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 156-157. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 347.

²³² PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 168. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 509.

²³³ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 157-159 [Le Merdat], p. 159-161 [La Rigoulotte]. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 403-413.

²³⁴ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 171-172. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 530-531.

²³⁵ PETIT M., 2009, p. 177-182.

²³⁶ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 174-175. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 676-678.

²³⁷ PEYTREMANN E., 2003, vol. II, p. 191-192 [Cul de Sac], p. 192-193 [Les Prés de la Motte] et p. 193-194 [p. 193-194]. GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. II, p. 1086-1087, 1096-1097

²³⁸ PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 359 ; GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 211 ; PETIT M., 2009, p. 182.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

c – Églises et cimetières : vers la constitution des paroisses

L'apparition dans les habitats haut-médiévaux autour du VIII^e siècle des premiers lieux de culte et cimetières constitue l'un des caractères majeurs que l'on avance pour déterminer la création d'une paroisse.

Une quarantaine de nécropoles sont connues dans notre zone d'étude pour le haut Moyen Âge (cf. vol. IV, fig. 26)²³⁹. Certaines se placent dans la continuité de nécropoles à inhumations antiques, comme à Briarres-sur-Essonne. La majorité d'entre elles datent de l'époque mérovingienne. Beaucoup plus rares sont celles qui remontent à l'époque carolingienne (La Tombe, Varennes-sur-Seine ou Château-Landon) ou qui présentent une continuité d'utilisation sur l'ensemble du haut Moyen Âge, voire au-delà (Melun, Chartrettes, Échouboulains). À côté de ces nécropoles apparaissent entre le VIII^e et le X^e siècle des sépultures isolées ou des petits groupes d'inhumations à caractère familial qui traduisent le rapprochement progressif entre les morts et les vivants. Des exemples ont pu être observés à La Tombe, Varennes-sur-Seine ou Châtenay-sur-Seine, sur le site de la Rigoulotte²⁴⁰. C'est à la même époque que se mettent généralement en place les premiers cimetières accompagnés parfois d'édifices à vocation funéraire ou cultuelle, dont notre zone d'étude est malheureusement dépourvue. Il faut attendre la seconde moitié du X^e siècle voire le début du XI^e siècle pour observer la mise en place d'un bâtiment à abside à l'ouest du cimetière de l'habitat carolingien des Sureau à la Grande Paroisse²⁴¹. Il s'agit là éventuellement du seul lieu de culte rural découvert en fouilles pour le haut Moyen Âge dans notre zone d'étude et associé à un cimetière. L'abandon précoce du site au cours du XI^e siècle ne permet guère de le « hisser » au rang de paroisse. Les sources textuelles apportent de plus amples informations quant à l'implantation des lieux de culte au cours du premier millénaire²⁴². En tenant compte des monastères évoqués précédemment, nous pouvons en effet établir une liste de 19 églises attestées avant 900, toutes sources confondues. Leur cartographie montre une répartition

²³⁹ Nous avons choisi ici de ne conserver que les sites importants, sans prendre en compte les découvertes ponctuelles de sépultures ni les remplois de sarcophages dans les églises qui, indirectement, témoignent de l'existence d'une ancienne nécropole haut-médiévale dans les environs proches de l'édifice.

²⁴⁰ GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 217-219.

²⁴¹ Cf. PETIT M., 2009, p. 41-46. Le bâtiment en question mesure 7 m de large pour 18,50 m de longueur totale. L'abside est légèrement plus large que la « nef » (7 m contre 6,50 m) et ses murs semblent plus épais (0,80 m contre 0,50 m) ce qui sert d'argument à Michel Petit pour restituer des murs en bois et pisé pour la partie « nef » et en pierres pour l'abside. Un mur de fondation sépare également l'abside du reste de l'édifice, permettant d'envisager un probable arc d'entrée au « sanctuaire ». Une porte a pu être replacée dans l'angle nord-est, en correspondance avec une interruption dans le fossé qui sépare l'édifice du cimetière proprement dit. Rien ne subsiste des élévations des murs : seules les tranchées de fondation comblées « par des pierres de tailles diverses » permettent de restituer le plan du bâtiment. Pour Michel Petit, « sa situation topographique particulière et son plan au sol ne laissent, à notre avis, aucun doute sur sa nature. Il s'agit certainement d'une construction à usage religieux, assimilable à une église ou une chapelle cimetiérale » : PETIT M., 2009, p. 45-46. Édith Peytremann était beaucoup plus nuancée à ce sujet, soulignant la distance importante séparant l'édifice du cimetière, une bonne trentaine de mètres : PEYTREMANN E., 2003, vol. I, p. 312-313. Il faut préciser qu'elle n'avait eu accès ni à la publication, ni au DFS de fouilles au moment de son travail. La position de l'édifice, hors du cimetière et dans une enceinte propre, est relativement atypique par rapport aux autres cas connus pour le haut Moyen Âge.

²⁴² Sans compter le X^e siècle qui nous occupe plus particulièrement ici et sur lequel nous reviendrons plus loin.

PARTIE I – CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

relativement homogène au sein de notre zone d'étude et des liens évidents avec les grands centres religieux de l'époque que nous avons déjà évoqués : 5 églises appartiennent à l'évêché d'Orléans (Beauchamps-sur-Huillard, Mareau-aux-Bois, Escrennes, Pressigny-les-Pins et Nemours), 1 à Saint-Benoît-sur-Loire (Izy) et 2 à Saint-Germain-des-Prés (*Alsiacum* et Esmans). On ne connaît malheureusement pas les patronages des onze autres églises. Parmi elles, se trouvent Notre-Dame, Saint-Étienne et Saint-Liesne de Melun, Néronville, Treuzy-Levelay, Féricy, Gy-les-Nonnains. Les textes restent toutefois très vagues quant à leurs fonctions : 4 églises sont qualifiées de *cella*, 2 de *monasterium* et les autres d'*ecclesia*. Une seule paroisse semble attestée en tant que telle dans les sources textuelles : il s'agit d'Esmans pour laquelle le *Polyptique d'Irminon* précise la présence d'un *presbyterum*²⁴³ (nous reviendrons sur la problématique de l'apparition de ces paroisses plus tard, à la fin de cette première partie). Il ne reste malheureusement rien de ces édifices aujourd'hui : ils ont été soit reconstruits, soit détruits.

Tel est le paysage de notre zone d'étude à l'orée des X^e et XI^e siècles, période au cours de laquelle va s'y former en partie le Domaine royal capétien.

²⁴³ LONGNON A., 1895, vol. II, p. 258-259.

PARTIE I –CHAPITRE II : LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES

CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIÈCLES

La période charnière correspondant aux X^e et XI^e siècles, et plus particulièrement les alentours de l’an mil, est marquée en France par un changement dynastique important avec l’avènement des Capétiens en 987. Le X^e siècle voit en effet se succéder les derniers souverains carolingiens _ Charles le Simple de 898 à 922, Louis IV d’Outremer de 935 à 954 et Louis V de 986 à 987 _ en alternance avec les rois dits Robertiens _ avec Eudes I^{er} dès 888-898, puis Robert I^{er} de 922 à 923 et Raoul de 923 à 936. Le sacre d’Hugues Capet en 987 met fin à cette instabilité dynastique ouvrant la voie aux Capétiens pour plusieurs siècles. Lui succéderont au XI^e siècle Robert II le Pieux de 996 à 1031, Henri I^{er} de 1031 à 1060 et enfin Philippe I^{er} jusqu’en 1108.

Notre zone d’étude faisant partie du nouveau Domaine royal capétien au XI^e siècle, nous allons mettre surtout l’accent sur l’action de ces quatre premiers souverains. En effet, ils sont au pouvoir durant cette période charnière des environs de l’an mil et l’une de nos principales préoccupations réside dans la question d’un lien éventuel entre ce changement dynastique à la fin du X^e siècle et les évolutions architecturales que l’on peut observer à cette époque, marquant la naissance de l’art roman. Cet accent sur la période comprise entre les années 980 et 1100 s’est vu confirmé par nos recherches textuelles et de terrain, qui ne nous ont pas permis de mettre clairement en évidence des édifices conservés construits avant cette date²⁴⁴. Bien au contraire, une grande majorité des églises étudiées semble avoir été mise en œuvre entre la fin du X^e siècle et durant la première moitié du suivant, mettant ainsi l’accent sur les décennies qui suivent ce changement dynastique.

Nous avons donc ici essayé de reprendre la question d’une architecture capétienne, concept déjà évoqué en 1987 par Carol Heitz dans *La France préromane* :

L’élan nouveau se manifeste surtout dans le domaine des Capétiens qui inclut l’Île-de-France mais s’étend également jusqu’à la Loire où l’abbaye de Fleury constitue l’une de leurs possessions les plus en vue. [...] Hugues Capet est né vers 940, a accédé au pouvoir royal en 987 et est mort en 996. Mais le mouvement de rénovation part de plus loin : le père du Capet, Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France (mort en 956), avait consolidé le mouvement de réforme monastique et promu déjà une certaine floraison architecturale. Robert II surnommé le Pieux, fils d’Hugues Capet, né vers 970, inaugura en 996 un règne de 35 ans, bénéfique à l’épanouissement religieux et artistique du pays.²⁴⁵

²⁴⁴ Exception faite de la chapelle Notre-Dame de Bethléem qui doit probablement être rattachée à une phase haut-médiévale (entre les VII^e et IX^e siècles). Cf. *infra* la deuxième partie de ce volume pour les argumentations sur les datations des édifices.

²⁴⁵ HEITZ C., 1987, p. 250-265. Citation p. 251.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Peu après, dans un article traitant de *L’art monumental dans l’Orléanais autour de l’an mille*, Eliane Vergnolle fait également le lien entre les évolutions architecturales autour de l’an mil et les Capétiens, mettant le caractère exceptionnel des édifices construits à cette époque à Orléans et Fleury en lien avec l’action des premiers souverains et parlant même d’art royal :

Sans même faire intervenir la présence d’un artiste d’exception, il apparaît clairement que ni les églises d’Orléans, ni la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire ne sauraient fournir un fil conducteur pour évoquer les églises de prieurés, par exemple, et, à plus forte raison, celles des paroisses : il s’agit d’édifices prestigieux reflétant la double importance culturelle et politique de l’Orléanais au début du XI^e siècle. À défaut d’employer à leur sujet le mot quelque peu anachronique de mécénat, il est à tout le moins loisible d’y voir l’expression d’un art royal.²⁴⁶

Cet aspect a par la suite été brièvement évoqué par Jean-Louis Bernard dans sa thèse sur *Les débuts de l’architecture romane en Île-de-France* en 1995, qui mentionne rapidement les diverses fondations et reconstructions d’édifices par les Capétiens entre 987 et 1187, soit sur une fourchette plus large que celle qui nous occupe ici²⁴⁷. À la même époque, Maryse Émery a bien démontré que les clochers-porches construits au XI^e siècle dans la région de la Loire moyenne sont presque toujours mis en œuvre dans des édifices importants en lien avec la royauté²⁴⁸. Plus récemment, Pierre Martin a conclu sa thèse sur *Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne* sur l’idée que ce type aurait été choisi par les nouveaux souverains capétiens pour imprimer leur marque dans le paysage monumental de l’époque :

En dernier lieu, on proposera de voir dans le caractère novateur du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes une réponse formelle à l’ambition de grands commanditaires de l’entourage royal. La valeur démonstrative de cette architecture fut probablement utilisée par quelques membres illustres de la cour pour magnifier des sanctuaires de renom sur lesquels la nouvelle dynastie s’appuyait pour gouverner. [...] on peut considérer son action [Robert le Pieux], concertée avec les clercs de sa cour, comme la recherche d’un fondement dynastique par la dotation d’une parure monumentale sur son royaume : il s’agissait probablement d’un identifiant social et politique. Ainsi proposera-t-on de reconnaître qu’il utilisa une formule architecturale clairement identifiable par son innovation dans le but de servir son ambition et d’asseoir la souveraineté capétienne.²⁴⁹

²⁴⁶ VERGNOLLE É., 1988, p. 50. Nous aurons l’occasion de revenir plus loin sur cette différenciation entre édifices de prestige d’un côté, simples prieurés et paroisses de l’autre, par rapport à l’action des souverains capétiens.

²⁴⁷ BERNARD J.-L., 1995, p. 47-49.

²⁴⁸ ÉMERY M., 1994, p. 433. Elle souligne notamment ce fait pour les exemples de Saint-Pierre de Chartres, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Benoît-sur-Loire.

²⁴⁹ MARTIN P., 2010, p. 312-313.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Notre propos tentera ici de faire le point sur cette problématique, en confrontant les connaissances sur une éventuelle politique artistique des premiers souverains capétiens.

A – LA DÉFINITION DU DOMAINE ROYAL CAPÉTIEN

a – Aspects historiographiques

Le Domaine royal, cœur du nouveau royaume capétien, semble être la région la plus pertinente pour étudier l'éventuelle ingérence de ces nouveaux souverains dans l'activité constructrice de l'époque. Depuis les premières études consacrées à la dynastie capétienne au XIX^e siècle, Hugues Capet et ses successeurs bénéficient d'une réputation peu flatteuse de rois de pur « prestige », entourés de princes quasi-indépendants, étouffés par les luttes féodales, et dont l'influence réelle est limitée à ce Domaine royal qui s'étend alors autour d'une ligne reliant Compiègne au nord à Orléans au sud. Les mots d'Achille Luchaire, historien pionnier des premiers Capétiens en 1901, ont longtemps marqué les esprits :

Un mélange singulier de misère et de grandeur, le contraste de l'impuissance réelle avec l'éclat du titre et le prestige de la fonction, tel est le trait caractéristique de cette royauté du XI^e siècle qui prétendait continuer celle des Carolingiens.²⁵⁰

En 1964, la synthèse de Jean-François Lemarignier sur *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987-1108)* reprend également l'idée d'un déclin royal sur les premières décennies capétiennes (987-1025/1028) avant la mise en place progressive d'une « royauté de premier âge féodal », le redressement ne se produisant qu'à partir du règne de Philippe I^{er}²⁵¹.

Cette position n'a été remise en cause que récemment, en particulier grâce aux travaux de Dominique Barthélémy sur cette période charnière de l'an mil²⁵². Ce dernier a ainsi parfaitement démontré que l'émiettement féodal s'était produit avant l'arrivée au pouvoir des Capétiens, au cours du X^e siècle notamment, et que malgré les difficultés de l'époque, ces premiers souverains avaient réussi, dans l'exiguïté de leur Domaine royal, à créer un vrai système politique et social à l'origine de la stabilité et de la longévité de leur dynastie. Il souligne d'ailleurs que pour les contemporains, les Capétiens ne sont pas vus de manière négative, mais au contraire mis parfois sur un pied d'égalité avec les Ottoniens, notamment

²⁵⁰ LUCHAIRE A., 1901, p. 183 (la page correspond à celle de la réédition de 1980 chez Taillandier).

Par comparaison, en 1922, Auguste Longnon parle ainsi des premiers temps capétiens :

Lors de la substitution de la maison capétienne à la dynastie issue de Charlemagne, le pouvoir royal était bien précaire. La royauté française ne pouvait alors prétendre à une figure bien brillante dans le monde. La puissance royale ne s'exerçait directement que sur une infime partie du territoire français, et surtout dans le pays entre Seine et Loire, de Paris à Orléans. Partout ailleurs [...], le pouvoir royal était presque nul. Aussi les premiers rois capétiens usèrent-ils leur vie dans des luttes obscures et sans gloire.
LONGNON A., 1922, p. 3.

²⁵¹ Cf. LEMARIGNIER J.-F., 1964.

²⁵² Cf. notamment : BARTHELEMY D., 1990 ; BARTHELEMY D., 1997 ; BARTHÉLÉMY D., 2012.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

dans les écrits de Raoul Glaber²⁵³. Ce parallèle avec les Ottoniens a d'ailleurs été traité récemment par Rolf Grosse qui souligne un certain nombre de points communs entre les deux dynasties (absence de domination sur l'ensemble du royaume d'où des voyages dans les zones plus marginales) ainsi que des différences (succession de centres de pouvoir chez les Ottoniens alors que les Capétiens maintiennent le noyau historique francilien, conflits ouverts avec la grande noblesse chez les Allemands alors que les Francs affichent une politique plus retenue qui deviendra facteur de l'unité du royaume)²⁵⁴. Cette reconnaissance récente de l'influence et du pouvoir des premiers Capétiens invite d'autant plus à réexaminer leur éventuelle « ingérence » dans l'activité architecturale de l'époque. Mais, afin de déterminer cela, il nous faut aborder dans son ensemble la problématique du Domaine royal.

Au sens strict, l'expression « Domaine royal » recouvre le plus souvent un espace relativement réduit au XI^e siècle, allant de Compiègne au nord à Orléans au sud, en passant par Paris. Toutefois, les définitions qui ont été données par les historiens au fil des années divergent, que ce soit d'un point de vue géographique ou, surtout, d'un point de vue historique plus « concret ».

Les premières recherches sur le Domaine royal ont eu lieu au cours du XIX^e siècle et sont liées notamment aux travaux d'Auguste Longnon sur les origines de la France²⁵⁵. Dans un contexte historique particulier marqué par une exacerbation nationaliste, les premiers Capétiens et leur domaine vont apparaître alors comme le noyau originel de la formation du pays. Ces premières approches livrent une vision très féodale et géographique du Domaine royal : Auguste Longnon définit le « domaine royal ou le domaine de la couronne [comme les] possessions du roi où s'exerçait directement le pouvoir royal. »²⁵⁶, soit un ensemble de fiefs comprenant les comtés d'Étampes, d'Orléans, la région de Senlis, les châtellenies de Poissy, de Montreuil-sur-Mer et le domaine d'Attigny, et couvrant une surface de 6816 km²!²⁵⁷ Ainsi, même s'il rajoute à ces fiefs un certain nombre de possessions supplémentaires, notamment les abbayes de Saint-Riquier et de Corbie²⁵⁸, Auguste Longnon fait le choix d'une

²⁵³ PROU M., 1886, p. 2 :

[...] *illud tamen certissime commendamus quod annus incarnati Verbi millesimus secundus, ipse sit regni Henrici Saxonum regis primus, isdem quoque annus Domini millesimus fuit regni Rotberti Francorum regis tertius decimus. Isti igitur duo in nostro citramarino orbe tunc christianissimi atque premaximi habebantur* [...]. Rodulfi Glabri. *Historiarum*, Lib. I, cap. I.

²⁵⁴ GROSSE R., 2008, p. 270.

²⁵⁵ William Mendel Newman évoque aussi, en introduction de sa thèse, des recherches lancées dès le XVIII^e siècle par l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres sur des sujets portant sur l'étendue du Domaine royal en France entre Hugues Capet et Philippe Auguste (en 1783, 1785 et 1787) : NEWMAN W. M., 1937, p. IX.

Pour les travaux d'Auguste Longnon, signalons plus particulièrement *l'Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, dont le premier volume, qui nous concerne ici, fut publié en 1885 (LONGNON A., 1885) ainsi qu'une série de conférences données au Collège de France sur *La Formation de l'Unité française* et publiées en 1922 (LONGNON A., 1922).

²⁵⁶ LONGNON A., 1922, p. 35.

²⁵⁷ LONGNON A., 1922, p. 38-39.

²⁵⁸ LONGNON A., 1922, p. 39.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

cartographie du Domaine royal assez simple, à l’aide de grands aplats colorés couvrant l’intégralité des fiefs alors attribués aux premiers souverains capétiens²⁵⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 28). Sur cette étroite bande comprise entre Compiègne et Orléans, l’historien attribue une domination sans partage aux rois. Cette approche va longtemps dominer, c’est celle par exemple qui est privilégiée par Ferdinand Lot en 1903 dans sa synthèse sur le règne d’Hugues Capet, quand il évoque rapidement le Domaine royal réduit à quelques fiefs perdus au cœur de ceux des princes rivaux²⁶⁰.

En 1937, William Mendel Newman consacre sa thèse à la problématique du Domaine royal sous les premiers capétiens, d’Hugues Capet à Louis VII (987-1180)²⁶¹. Prenant le contrepied d’Auguste Longnon, il propose une définition toute différente du Domaine royal, fondée sur l’idée d’un enchevêtrement de droits pouvant être partagés avec d’autres seigneurs, à l’intérieur d’une même zone géographique²⁶². Cela repose sur la prise en compte de quatre éléments : les biens matériels (châteaux, terres, moulins...), les divers droits seigneuriaux (redevances, droits de justice...), les relations avec des vassaux directs et également les rapports avec certains évêchés, monastères et églises. William Mendel Newman fait alors apparaître une distinction claire entre ce qu’il appelle le domaine laïc des souverains (« ensemble des droits d’origines diverses que le roi détient sur les terres, les hommes et les transactions »²⁶³) et le domaine ecclésiastique (ensemble des « droits du roi sur certaines églises, évêchés et monastères »²⁶⁴). Son approche est basée sur un dépouillement systématique des sources textuelles de l’époque afin de dresser l’inventaire des différents biens et droits détenus par ces premiers souverains capétiens et de réaliser une cartographie des domaines laïcs et ecclésiastiques, règne par règne, non plus par plages colorées mais par nuages de points pour bien témoigner du phénomène de démembrement des droits entre plusieurs seigneurs (*cf.* vol. IV, fig. 32-35). Cette enquête fait toujours date aujourd’hui pour connaître la structure du Domaine royal capétien, comme le rappelait en 1996 Olivier Guyotjeannin qui travaille depuis plusieurs années, déjà, à la réalisation d’un catalogue des actes de ces premiers souverains capétiens²⁶⁵. Toutefois, ce dernier met en évidence un aspect négligé par William Mendel Newman dans la connaissance de ce Domaine royal : le problème des résidences et des lieux de séjours royaux, aspect qui a depuis lors été une première fois pris en compte par Carlsruh Richard Brühl en 1968 ; cela dans une étude comparative entre les différentes dynasties carolingienne, capétienne, ottonienne, salienne, sicilienne, lombarde, permettant notamment de faire ressortir les principaux points d’ancrage de leur

²⁵⁹ LONGNON A., 1885, pl. XI : carte du royaume capétien en 1032 (*cf.* vol. IV, fig. 28).

²⁶⁰ LOT F., 1903, p. 187-191.

²⁶¹ NEWMAN W. M., 1937.

²⁶² NEWMAN W. M., 1937, p. 4.

²⁶³ NEWMAN W. M., 1937, p. 65.

²⁶⁴ NEWMAN W. M., 1937, p. 67.

²⁶⁵ GUYOTJEANNIN O., 1992 et 1996.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

pouvoir des souverains français et de proposer des cartes supplémentaires pour la connaissance de ce premier Domaine royal²⁶⁶ (cf. vol. IV, fig. 29-31).

À l'occasion du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet, de nombreuses contributions portant sur cette période charnière des environs de l'an mil ont été délivrées. Dans ce cadre, Dominique Barthélémy s'est chargé de dresser la carte de l'espace capétien des environs de l'an mil, pour l'*Atlas de la France de l'an mil*²⁶⁷ (cf. vol. IV, fig. 37-39). Il y remet en cause la vision d'un Domaine royal réduit aux seules régions entre Paris et Orléans au profit d'une aire d'influence beaucoup plus étendue, bien qu'indirecte. Le Domaine royal est en effet cerné par les terres du comte de Blois qui détenait également Chartres, Troyes et Meaux. Mais ce dernier est à son tour encerclé par des domaines qui relèvent directement des souverains (six comtés épiscopaux et abbatiaux et douze comtés laïcs). Gardant le principe de cartes thématiques (fait religieux, castral et urbain), Dominique Barthélémy propose alors, selon le principe retenu pour cet *Atlas*, une nouvelle vision de l'occupation générale de la région, sans toutefois distinguer les liens avec les différents seigneurs. Quelques années plus tard, en 2002, le même historien revient de manière plus précise sur le Domaine royal et sa définition, mettant en avant l'anachronisme quant à son emploi en ce qui concerne les premiers Capétiens²⁶⁸. En effet, la notion d'un Domaine royal dans lequel la puissance royale se fait sentir directement dans des branches de plus en plus variées (législative, fiscale, judiciaire et militaire) par l'intermédiaire des représentants du souverain (baillis, sénéchaux et prévôts) et qui s'oppose au reste du royaume dans lequel la même autorité ne s'exerce que de manière indirecte, relayée par les grands seigneurs, n'apparaît qu'à partir du règne de Philippe Auguste au début du XIII^e siècle. Ainsi, selon Dominique Barthélémy, cette conception très féodale du Domaine royal « ne devrait donc pas dominer l'étude des premiers Capétiens (987-1180), dans laquelle elle introduit une redoutable téléologie : Hugues Capet ou Philippe I^{er}, en leurs règnes besogneux, auraient prévu et préparé Philippe Auguste ! »²⁶⁹. Les premiers Capétiens règnent sur un royaume qui, depuis la fin du IX^e siècle, s'est progressivement démembré, du fait de la formation de principautés dominées par des ducs, marquis, comtes ou évêques qui vont garder une grande autonomie jusqu'au XII^e siècle. Toutefois, ces princes restent fidèles au souverain et sont en interaction avec lui, surtout dans la partie nord du royaume. Ainsi, le roi ne se trouve pas enfermé dans la région comprise entre Paris et Orléans, mais circule dans toute cette zone nord, notamment autour des points historiques forts liés à l'histoire des dynasties mérovingienne et carolingienne²⁷⁰. Les intérêts des grands seigneurs et de leur souverain se trouvent ainsi étroitement mêlés dans cette moitié nord de la France au cours du XI^e siècle, et forment un tout indissociable plutôt que deux entités clairement distinctes comme on a trop eu souvent tendance à l'affirmer jusqu'ici. Cette nouvelle

²⁶⁶ BRÜHL C., 1968, vol. 2, Itinerarkarte IV, V, VI ; GUYOTJEANNIN O., 1996, fig. 8.

²⁶⁷ PARISSÉ M. dir., 1994, p. 41-48.

Cf. également plus récemment les cartes proposées dans l'ouvrage de Florian Mazel : *Féodalités (888-1180)*, reproduites ici dans le vol. IV, fig. 40-42.

²⁶⁸ BARTHÉLÉMY D., 2002, p. 428-431.

²⁶⁹ BARTHÉLÉMY D., 2002, p. 429.

²⁷⁰ BARTHÉLÉMY D., 2002, p. 430.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

approche est indispensable à la compréhension de la politique des premiers souverains capétiens, et doit nous amener à replacer notre étude dans ce cadre plus large des grands fiefs entourant le Domaine royal à l’époque qui nous intéresse ici.

D’autres contributions peuvent également être mentionnées. Consacrées au Domaine royal à une date postérieure à celle qui nous occupe aujourd’hui, elles permettent toutefois de mettre l’accent sur certains sites qui ne sont pas évoqués dans les sources textuelles du XI^e siècle mais qui pourraient bien avoir eu de l’importance dès cette période. Ainsi, en 1932, Ferdinand Lot a publié les comptes des souverains capétiens en 1202 et 1203, document qui relève tous leurs revenus, par prévôtés, et permet d’avoir une idée de l’organisation du Domaine royal dès le début du XIII^e siècle²⁷¹. En 1963, Guy Fourquin nous a livré la transcription et l’étude d’un autre document fondamental : la prise du Gâtinais effectuée par le roi Philippe VI afin de le donner en douaire à son épouse Jeanne de Bourgogne. Deux enquêteurs ont ainsi parcouru pendant plusieurs semaines cette région afin de dresser l’inventaire de tous les revenus du souverain. Le document présente l’immense intérêt de concerner exactement notre zone d’étude (à l’exception des quelques revenus situés en Bourgogne, dans le département de l’Yonne que nous n’avons pas inclus dans nos recherches) et de donner un aperçu de l’organisation du Domaine bien plus détaillé que ce qu’il était possible de faire avec la documentation antérieure²⁷². Dominique Barthélémy souligne que cette organisation administrative du territoire commence à se faire sentir dès les années 1050 avec les premières mentions de prévôts royaux, mais que les sources textuelles des XI^e et XII^e siècles ne permettent pas vraiment de l’appréhender au contraire des deux documents évoqués ci-dessus²⁷³. Ceux-ci ont été récemment exploités par Marie-Pierre Buscail dans le cadre d’une thèse portant sur l’*Archéogéographie du Domaine royal en Gâtinais aux XIII^e et XIV^e siècles*, soutenue en 2011²⁷⁴. Les résultats restent toutefois difficilement applicables à notre période, l’écart chronologique étant trop important.

²⁷¹ Le compte original, décrit comme un gros rouleau de parchemin, est malheureusement aujourd’hui perdu. Il a été soigneusement copié si l’on en croit Ferdinand Lot par un monsieur Brussel, conseiller du roi Louis XV, qui l’a publié en 1725 dans son *Nouvel examen de l’usage général des fiefs en France pendant les onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, pour servir à l’intelligence des plus anciens titres du Domaine de la Couronne et de l’histoire*, aux pages cxxxix à ccx. Les comptes y sont classés par « circonscription » (prévôtés, baillies, marches) avec une colonne recettes et une dépenses. Cf. LOT F., 1932, p. 2.

²⁷² FOURQUIN G., 1963. D’un point de vue cartographique, Guy Fourquin affirme dans son introduction revenir à des principes cartographiques plus proches de ceux d’Auguste Longnon que de William Mendel Newman puisqu’il a à sa disposition une documentation bien plus abondante et précise. Il connaît ainsi par exemple les listes de fiefs dépendant des différentes châtelainies, et peut enfermer tous ces lieux au sein d’une seule entité par un trait pour donner corps à ces différentes châtelainies. *Idem* pour les prévôtés. Cf. FOURQUIN G., 1963, p. 10-11, 168-169 et cf. vol. IV, fig. 30.

²⁷³ BARTHÉLÉMY D., 2002, p. 430.

²⁷⁴ BUSCAIL M.-P., 2011. Voir aussi l’un de ses articles publié en 2010 sur la question : BUSCAIL M.-P., 2010.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

b – Déterminer le Domaine royal

La récente remise en question par Dominique Barthélémy de la pertinence de la notion de Domaine royal pour les premiers Capétiens au XI^e siècle ne doit pas nous détourner de nos objectifs. Car, si cette notion peut paraître anachronique pour cette période, cela ne doit pas nous empêcher de considérer que l’étroite bande de terre comprise entre Compiègne et Orléans correspond pour partie aux anciens fiefs récupérés des Carolingiens au moment de l’accession au trône d’Hugues Capet, et pour partie aux anciennes terres de son duché de France. L’ensemble constitue un axe essentiel, regroupant l’essentiel des intérêts du souverain, à savoir des lieux emblématiques chargés de symboles forts (Paris, Saint-Denis, Laon...) et les principales propriétés fiscales dont il tire un revenu²⁷⁵. Ces « intérêts » sont d’ailleurs désignés dans les sources textuelles du XI^e siècle par une expression d’appartenance (notre bien, notre droit...) ou par le terme de *fiscus* ; le mot *dominium* n’apparaît qu’à partir du règne de Philippe I^{er}²⁷⁶. Il semble donc logique de supposer que, si ces premiers souverains capétiens ont pu avoir une influence sur la production architecturale de l’époque, c’est au cœur de cette zone qu’il sera le plus facile de le démontrer. Nous allons donc passer en revue les principaux droits et résidences connus pour les quatre premiers Capétiens, en prenant pour point de départ le duché de France et en prolongeant également la réflexion au règne de Louis VI (début du XII^e siècle) pour lequel de plus amples informations sont connues, notamment pour la région du Gâtinais²⁷⁷.

1 – Le Duché de France

Les origines du Duché de France, le fief d’Hugues Capet au moment de son accession au pouvoir, remontent à l’époque carolingienne où ce domaine prend également le nom de Marche de Neustrie. Il ne s’agit pas alors d’une charge qui s’accompagne obligatoirement d’une domination territoriale telle qu’on l’entend le plus souvent quand on emploie le terme de duché, mais d’un commandement militaire accordé à un homme de confiance afin de défendre une partie du royaume contre des menaces extérieures²⁷⁸. Les origines en remontent au règne de Charlemagne qui met en place une première marche en bordure de l’Armorique afin de défendre l’Empire contre les premiers assauts normands. Les décennies passant, cette marche s’est peu à peu déplacée vers l’est. Lorsque Robert le Fort, ancêtre d’Hugues Capet, devient responsable de la Marche de Neustrie en 861, celle-ci occupait toutes les régions

²⁷⁵ BARTHÉLÉMY D., 2002, p. 430.

²⁷⁶ NEWMAN W. M., 1937, p. 5.

²⁷⁷ L’essentiel des données présentées ici viennent des études de William Mendel Newman, de Carlrichard Brühl et d’Olivier Guyotjeannin : NEWMAN W. M., 1937 ; BRÜHL C., 1968 ; GUYOTJEANNIN O., 1992 et 1996.

²⁷⁸ Un article publié par Robert-Henri Bautier en 1988 sur « Orléans et la région d’entre Seine et Loire dans la politique des Robertiens et des premiers Capétiens » constitue ici notre principale référence pour cette définition du duché de France (même si on peut regretter qu’aucune source ne soit mentionnée dans cet article qui dresse l’évolution politique de notre zone d’étude au cours de cette période cruciale des IX^e-XI^e siècles) : BAUTIER R.-H., 1988, p. 26.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

comprises entre les terres bretonnes, la Loire et la Seine. Robert le Fort était par ailleurs abbé de Saint-Martin de Tours et comte d’Angers, de Tours, de Blois et sans doute aussi d’Orléans selon Robert-Henri Bautier²⁷⁹. Ces différents *honores* vont ensuite se transmettre aux descendants de Robert le Fort, de manière plus ou moins continue. Ainsi, à sa mort en 866, ses fils Eudes et Robert sont trop jeunes pour reprendre sa suite et les charges détenues par leur père sont transmises à un autre (Hugues l’Abbé, probablement le demi-frère de Robert le Fort). Il faudra attendre l’année 886 pour que l’empereur Charles le Gros remercie Eudes (qui avait déjà de son côté « gagné » le comté de Paris et l’abbatiate laïque de Saint-Denis) de ses services en lui rendant les comtés de Tours et d’Angers et l’abbatiate de Saint-Martin de Tours. Deux ans plus tard, Eudes devient roi et donne alors à son frère Robert les trois comtés en question plus celui d’Angers, les deux abbatiats laïques de Saint-Martin de Tours et Saint-Denis ainsi que le pouvoir de commandement dans l’ouest du royaume, symbolisé par le titre de *marchio*. Eudes ne pouvait gérer seul un si grand territoire et délégua une partie de son pouvoir à des représentants subalternes qui prirent le nom de vicomtes (à Chartres, Chateaudun, Orléans...) ²⁸⁰. À la mort du roi Eudes en 898, Charles le Simple monte sur le trône, sans doute avec le soutien de Robert qui ne semble pas avoir protesté ni réclamé l’héritage de son frère. Pour le remercier, le nouveau roi étend encore son autorité, le laissant maître du duché de Neustrie : *ducatus Galliae Celticae* ²⁸¹. Robert crée alors un véritable bloc territorial dans la partie occidentale du royaume, autour des comtés de Tours, de Blois, de Nantes et d’Orléans, qu’il dirige entouré d’une vaste cour de comtes, vicomtes et évêques. Le commandement militaire et la domination territoriale semblent se fondre ici et le duché atteint probablement son apogée.

En 922, Robert monte à son tour sur le trône et meurt peu après, laissant sa place à Raoul de Bourgogne qui ne semble pas vouloir accorder les mêmes privilèges au fils d’Eudes, Hugues le Grand. Le duché n’est pas renouvelé et le seul titre que le fils a alors récupéré de l’héritage de son père est celui d’abbé de Saint-Martin de Tours. Son influence paraît alors tout à fait secondaire et le vicomte d’Angers en profite pour s’élever au titre de comte d’Anjou ²⁸². Hugues le Grand attend son heure et, quand Raoul meurt en 936, il fait monter sur le trône le neveu de son épouse Louis IV d’Outremer qui, pour le remercier, lui confère de titre de *ducatus Francorum*. La situation a toutefois changé : Foulque d’Anjou (en 929) et Bouchard de Vendôme se sont déclarés comtes pendant le règne de Raoul et, rapidement, Thibaud de Tours en 940 puis Geoffroy de Chartres et le vicomte de Paris en 941 en font autant ²⁸³. Ce sont là les premiers signes de l’émancipation des principautés territoriales, ce qui se conforte avec la prise des comtés de Chartres et de Chateaudun par Thibaut de Tours vers 950. Mais Hugues le Grand renforce son domaine, pour le moment. En 954, Louis IV d’Outremer meurt et Hugues va soutenir son jeune fils Lothaire dans son accession au trône. Il obtient en

²⁷⁹ BAUTIER R.-H., 1988, p. 28.

²⁸⁰ BAUTIER R.-H., 1988, p. 29.

²⁸¹ BAUTIER R.-H., 1988, p. 31.

²⁸² BAUTIER R.-H., 1988, p. 32.

²⁸³ Il s’agit des dates des actes dans lesquels ils apparaissent sous ce titre pour la première fois : BAUTIER R.-H., 1988, p. 34.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

remerciement le duché de Bourgogne, ainsi que d’ailleurs celui d’Aquitaine qu’il ne parviendra pas à dominer. Selon les historiens du X^e siècle, le royaume de France est alors subdivisé en trois grandes régions : la *Francia*, la *Burgundia* et l’*Aquitania*²⁸⁴. Il semblerait bien qu’Hugues le Grand ait réussi, au moins en théorie, à étendre son influence sur la quasi-totalité du royaume.

Tel est l’héritage que récupère Hugues Capet à la mort de son père en 956 : le duché de France au sein duquel les anciens vicomtes commencent à affirmer une certaine indépendance, le duché de Bourgogne et, en titre seulement et pour peu de temps, le duché d’Aquitaine. Au cours des trente années précédant son accession au trône, la même politique se poursuit : le duc tente d’augmenter son influence à l’extérieur tandis qu’à l’intérieur du duché, ses vassaux poursuivent leur propre politique territoriale tout en affirmant officiellement leur fidélité au duc. Faut-il y voir une preuve de faiblesse de la part d’Hugues Capet, ou d’intelligence face à la situation féodale complexe dans laquelle il se trouvait ? Cela reste une question débattue chez les historiens.

2 – *Le Domaine royal sous Hugues Capet (987-996)* : cf. vol. IV, fig. 43-44²⁸⁵

Hugues Capet devient roi en 987 à la mort du dernier carolingien Louis V. Son règne est celui pour lequel la documentation est la plus lacunaire puisqu’on ne recense plus à ce jour que 16 actes royaux conservés²⁸⁶. Très méconnu, ce souverain est l’objet d’avis et critiques très diverses. Certains historiens mettent ainsi l’absence de sources sur le compte des aléas de l’histoire et sur un règne paisible qui n’aurait pas nécessité une abondance de diplômes, d’autres au contraire considèrent qu’il s’agit d’un personnage faible et attribuent tout le mérite du maintien de la dynastie à son fils Robert le Pieux²⁸⁷.

²⁸⁴ PFISTER C., 1885, p. 131.

²⁸⁵ Afin de ne pas alourdir excessivement les notes de bas de pages, nous avons regroupé dans des tableaux figurant au vol. IV tous les éléments concernant ces possessions des premiers souverains capétiens dans notre zone d’étude, avec leurs références détaillées. Pour le reste du Domaine royal, nous renverrons régulièrement aux études dans lesquelles nous avons abondamment puisé nos informations, à charge pour le lecteur d’aller y consulter les renvois aux sources textuelles.

²⁸⁶ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 124.

²⁸⁷ Robert-Henri Bautier a ainsi tenu des propos relativement durs envers le premier roi capétien :

L’extrême faiblesse d’Hugues Capet devenu roi apparaît à la seule constatation que nous n’avons pas dix actes expédiés par lui pour ses dix ans de règne, et seulement deux originaux, différence colossale par rapport à ses contemporains ottoniens. Ce sont les successeurs d’Hugues Capet qui progressivement, sur plus d’un siècle, rétablirent la situation. Le grand mérite en revient, d’abord, à Robert le Pieux qui, en très grand souverain, put maintenir la dynastie. BAUTIER R.-H., 1988, p. 39.

À l’inverse, récemment, Dominique Barthélémy offre un visage différent au souverain, semblant justifier les actions et échecs du Capétien par les conditions de l’époque :

Au jeu de l’interaction avec ses fidèles, tout de même, Hugues Capet est royal. S’il voit Eudes I^{er} de Blois en passe de surclasser Foulques Nerra sur Loire, il accourt à la rescousse de l’Angevin. [...] Et

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Au moment de son accession au trône, Hugues Capet ne détient en propre au sein de son Duché de France que deux comtés qui vont constituer le cœur du nouveau Domaine royal : ceux de Paris et d’Orléans (auxquels vont venir s’ajouter les anciens grands centres carolingiens : Laon, Compiègne...). Il va alors confier le premier à un vassal de confiance, Bouchard, qui est déjà comte de Vendôme, de Melun et de Corbeil, et accorder le siège épiscopal de Paris à son fils Renaud. Il semble avoir conservé le second des comtés en question par devers lui, se contentant de donner la gestion de la cité d’Orléans à l’évêque local Arnoul, un autre de ses fidèles.

Au cœur de notre zone d’étude, les informations sur ce nouveau Domain royal restent particulièrement restreintes. Aucune résidence royale n’y est attestée. William Mendel Newman ne recense que des droits de *vicaria* auxquels le roi renonce dans la *villa* de Sermaises (45) dans le domaine laïque, et trois églises à Melun dans le domaine ecclésiastique : celle de Notre-Dame que le souverain conserve et celles de Saint-Étienne et de l’abbaye Saint-Père qu’il cède à l’archevêque de Sens Seguin en 989²⁸⁸.

En élargissant la perspective au reste du Domaine royal, quelques grands centres émergent. Le roi fait ainsi frapper monnaie à Paris, Beauvais (qui est également un évêché royal) et Laon²⁸⁹. Il réside à Compiègne (ancien palais carolingien mentionné à cinq reprises) où il possède un palais dont fait clairement état un acte de 991 (*apud Compendium palatio*)²⁹⁰, à Orléans, à Paris, et à Senlis (lieux qui n’apparaissent qu’une ou deux fois dans les sources textuelles en tant que résidences)²⁹¹. Hugues Capet fréquente également les *Klosterpfalzen* (de Saint-Denis et de Chelles²⁹²), ouvrant la voie à une pratique qui va devenir caractéristique sous les premiers souverains capétiens²⁹³. Il intervient dans la nomination des évêques de Beauvais et d’Orléans et dans celle des abbés de Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Aignan d’Orléans, Saint-Denis, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Magloire de

qu’importe s’il ne brille pas dans ses campagnes, si même il récolte une insolente réplique devant Bellac ? Hugues Capet ne pouvait évidemment rien espérer, rien tenter de plus, une fois élu roi et consolidé dynastiquement. Il devait simplement maintenir l’équilibre. Et laisser faire le temps [...].
BARTHÉLÉMY D., 2012, p. 67.

²⁸⁸ Cet évènement est connu par une lettre de l’archevêque Seguin, publiée par Bernard de la Fortelle, dans laquelle il narre le refus du souverain de lui restituer la chapelle Notre-Dame : « [...] *haec considerantes praedictae personae annuentes vociferationi nostrae, miseratione divina inspirati consilio suorum fidelium reddiderunt cellulam sancti Stephani positam intra castrum supra dictum et cellulam sancti Petri conditam extra oppidum ; cellulam vero sanctae Mariae nequivimus impetrare. [...]* » : FORTELLE B. de, 1843, p. 118-119. Deux ans plus tard, en 991, une charte évoque les travaux de restauration menés par ce même Seguin aux églises Saint-Pierre et Saint-Étienne de Melun mais aucun mot n’est dit sur Notre-Dame, ce qui tend à confirmer que le roi a gardé par devers lui cet édifice : cf. GC XII : *instr.* col. 12-13 et NEWMAN W. M., 1937, p. 102-103.

²⁸⁹ NEWMAN W. M., 1937, p. 102-103.

²⁹⁰ NEWMAN W. M., 1937, p. 125.

²⁹¹ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 125.

²⁹² Il paraît toutefois difficile de savoir, notamment dans le cas de Chelles, si le roi séjourne dans le palais haut-médiéval ou dans le monastère royal fondé par Bathilde : GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 427-434.

²⁹³ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 126.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Paris²⁹⁴. Il possède également diverses terres ou *villae* dispersées dans le Domaine royal comme Chérisy, Combs-la-Ville, Sartrouville, Argenteuil, Aulnay-lès-Bondy, Villaines, Merlan, *Aconiaco* et *Lipocurte*. Parmi ces possessions, certaines sont dotées d’une église appartenant également au souverain : c’est le cas pour Élancourt, Bourdonné, Trappes, Montreuil, Chavenay, Montigny-lès-Cormeilles, Maisons-Alfort, *Bratheias* et *Saint-Loanium*. Il faut également rajouter quelques droits et biens épars : un droit de pêche à Orléans ; des droits de marché, de tonlieu et de tensemement de vin à Argenteuil ; une pêcherie à La Tournelle et à l’Isle *Beliseia* ; un vignoble à *Saint-Loanium*²⁹⁵.

À côté de cela, de nombreuses difficultés surgissent au sein de ce domaine, notamment dans sa partie méridionale. En effet, le comte Bouchard a confié Melun à un de ses fidèles, le vicomte Gautier, qui le trahit et livre le château à Eudes de Blois, obligeant Hugues Capet et son fils à intervenir militairement²⁹⁶. Le comte de Blois tentait par là de créer un pont entre ses domaines blésois et champenois, au sud de Paris. Le site de Pithiviers est en effet à partir de cette époque aux mains d’une famille qui lui est affiliée (*cf. infra*), ce qui a créé ainsi un noyau blésois à une quarante de kilomètres au nord de la ville d’Orléans²⁹⁷. De grosses tensions se manifestent également plus à l’est avec les titulaires du comté du Gâtinais et les seigneurs de Yèvre-le-Châtel ; les écrits issus de l’abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire en témoignent régulièrement²⁹⁸.

Malgré ces désordres internes, l’influence du roi commence à s’étendre déjà au-delà du Domaine royal « *stricto sensu* » puisque Hugues Capet joue un rôle dans les élections des évêchés de Reims, de Sens, de Langres et du Puy, ainsi que dans celles des abbayes Saint-Martin de Tours, Saint-Riquier et Saint-Valéry-sur-Somme dans le diocèse d’Amiens, ainsi encore que de Saint-Martin de Massay au diocèse de Bourges²⁹⁹. Il faisait également frapper monnaie à Arras (dont il détenait la cité avant de la céder en 988), possédait le *castrum* de Dreux et touchait la dîme du pont à Montreuil-sur-Mer³⁰⁰.

²⁹⁴ NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204, 216.

²⁹⁵ NEWMAN W. M., 1937, p. 102-103.

²⁹⁶ BOUREL DE LA RONCIÈRE C. de, 1892, p. 18-19 et également introduction p. xvi pour les rectificatifs et compléments historiques nécessaires au texte d’Eudes de Saint-Maur.

²⁹⁷ DEVAUX J., 1885a.

²⁹⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 78-81.

²⁹⁹ NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204, 216.

³⁰⁰ NEWMAN W. M., 1937, p. 103.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

3 – *Le Domaine royal sous Robert le Pieux (996-1031)* : cf. vol. IV, fig. 45-46

Le règne de Robert le Pieux apporte une documentation beaucoup plus riche, comptant 61 actes aujourd'hui conservés auxquels vient s'ajouter le contenu de sources textuelles comme l'*Epitoma vitae regis Roberti Pii* d'Helgaud de Fleury qui permettent de vérifier et compléter les informations.

Dans notre zone d'étude, le site de Melun continue d'être le principal centre lié au pouvoir capétien. Le roi récupère en effet officiellement le *castrum* soit à la suite de la mort du comte Renaud en 1016, soit dès celle de son père en 1005³⁰¹ ; il y entreprend la reconstruction de l'église Notre-Dame³⁰². Il fait également construire l'église de Saint-Michel-en-Bière (site non identifié dans la forêt de Fontainebleau) ainsi que le monastère Saint-Paul de Chateau et celui dédié à saint-Médard au *castrum* de Vitry-aux-Loges, où Olivier Guyotjeannin suppose l'existence d'une résidence de chasse dès cette époque bien que le site ne soit pas encore mentionné comme tel dans les sources³⁰³. Il pourrait s'agir là d'une ancienne *villa* du comte d'Orléans passée ensuite dans les biens du duché de France, héritage naturel d'Hugues Capet³⁰⁴. Robert le Pieux bénéficie également de divers droits à Féricy (gîte) et à Perthes (brenage). On le voit également faire don de la moitié de la *villa* d'Ondreville-sur-Essonne, avec son église et ses moulins³⁰⁵.

Dans le reste du Domaine, les lieux de résidence se multiplient. Parmi les plus fréquentés, on retrouve Compiègne, Paris (dont le roi récupère également le comté vers 1005 à la mort de Bouchard³⁰⁶), Senlis et Orléans comme pour Hugues Capet. Apparaissent aussi Verberie (ancien palais carolingien), Étampes (dotée d'un *castrum*, d'un palais, d'une chapelle et d'une collégiale Notre-Dame) et Poissy (palais)³⁰⁷. Les séjours dans les monastères sont bien mentionnés à Laon, Chelles et Saint-Denis³⁰⁸. Le roi fait toujours frapper monnaie à Paris et Laon comme son père, ainsi maintenant qu'à Orléans et Soissons alors que Beauvais n'est plus attestée, que ce soit pour la monnaie ou pour l'ingérence dans

³⁰¹ L'idée communément admise et avancée est qu'à la mort de Bouchard en 1005, le comté est récupéré par son fils Renaud et ne revient dans le Domaine royal qu'à la mort de ce dernier en 1016. Dominique Barthélémy a toutefois avancé l'idée que Renaud, fils de Bouchard le Vénérable, n'ait pas hérité du comté de Melun à la mort de son père et que celui-ci soit revenu directement dans le Domaine royal dès 1005. Aucune preuve n'existe en effet prouvant que Renaud ait détenu le comté de Melun. Cf. BARTHÉLÉMY D., 1993, p. 210.

³⁰² NEWMAN W. M., 1937, p. 109-110.

³⁰³ Un palais est attesté à Vitry-aux-Loges sous Henri I^{er} (cf. *infra*). Olivier Guyotjeannin se base sur le témoignage de Fulbert de Chartres qui nous apprend que le roi aime venir chasser dans la forêt d'Orléans, ce qui laisse supposer dès cette époque la présence d'une résidence : GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 126.

³⁰⁴ Olivier Guyotjeannin rappelle en effet que la *villa* de Vitry-aux-Loges est citée par le poète Ermold le Noir. Ce dernier raconte un épisode où le comte d'Orléans y reçut avec tous les honneurs et le faste requis l'empereur Louis le Pieux en 818 : GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 127 ; FARAL E., 1964, p. 116.

³⁰⁵ NEWMAN W. M., 1937, p. 109-111.

³⁰⁶ BAUTIER R.-H., 1988, p. 38.

³⁰⁷ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 126-127.

³⁰⁸ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 127.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

l'élection de l'évêque³⁰⁹. En revanche, le souverain maintient sa mainmise sur le diocèse d'Orléans et « gagne » ceux de Paris et Meaux. Il conserve les monastères hérités de son père auxquels il ajoute ceux de Notre-Dame et Saint-Hilaire, Notre-Dame-des-Forges et Saint-Vincent-des-Vignes à Orléans, de Saint-Aignan de Goumiers, de Saint-Germain l'Auxerrois, d'Argenteuil, de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-Léger-en-Yvelines, de Notre-Dame de Poissy, de Saint-Frambourg et Saint-Rieul à Senlis, de Saint-Corneille de Compiègne et de Saint-Aignan de Faïda.

Parmi les autres biens et droits du souverain, Robert le Pieux conserve tout ce qui était attesté pour son père (à l'exception des cas d'Arras et de Maisons-Alfort dont Hugues Capet avait fait don de son vivant). Il enrichit ses biens à Argenteuil de droits de péage et sur un marché³¹⁰. Il possède des terres ou des *villae* sur les sites de Saint-Denis (où il bénéficie également des coutumes et de droits de justice), à Orléans (où il touche le cens et possède une pêcherie), à Villiers Saint-Paul (où il a également des moulins et un bois), à Achères (monastère donné à Notre-Dame de Poissy) et Thivernal. Il jouit de droits sur les domaines et les églises d'Épiès, de Mesnil-le-Roi, de Poissy (où il a également une grange, un cellier, un verger et bénéficie des droits de justice, de péage, de marché et des dîmes), de Verberie (avec le vignoble et le cens du lieu). Il détient également les églises de Moricourt et de Venette et bénéficie des revenus des dîmes des forêts de Marly et de Saint-Germain-en-Laye et de ceux des bois de Compiègne, de Boulogne et du Haut Montel. Il possède un moulin à Étampes, le cens à Bierville, le gîte à Rueil et Villepinte ainsi que le péage et les droits de justice à Cinqueux, Rosoy et Verderonne. Enfin, il peut bénéficier de l'ost à Ully-Saint-Georges³¹¹.

Au-delà du Domaine royal, Robert le Pieux conserve les positions acquises par son père dans les élections des évêchés de Reims, Sens, Langres et Le Puy, ainsi que dans celles des abbayes de Saint-Martin de Massay et de Saint-Riquier³¹². Mais de plus, son influence s'étend de manière déterminante vers le sud-est, probablement suite aux campagnes menées en Bourgogne³¹³. Des résidences royales sont ainsi attestées à Sens³¹⁴, Avallon, Dijon et Auxerre. Robert le Pieux apparaît comme le propriétaire de la prévôté de Sens, des *castra* d'Avallon et de Beaune, et de deux églises à Autun³¹⁵ (chapelle Saint-Jean et monastère Saint-Cassien). Le roi a également tenté d'augmenter son influence vers le Berry. Il a ainsi probablement assiégé victorieusement la ville de Bourges en 997 avant de revenir en 1012 afin d'imposer l'un de ses fidèles, Gauzlin, abbé de Fleury, sur le siège archiépiscopal de la

³⁰⁹ NEWMAN W. M., 1937, p. 105-107.

³¹⁰ NEWMAN W. M., 1937, p. 106.

³¹¹ NEWMAN W. M., 1937, p. 105-107.

³¹² NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204, 216.

³¹³ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 126.

³¹⁴ L'archevêque de Sens Liéri aurait livré la ville à Robert le Pieux en 1015. Un accord entre le roi et le comte Renard II aurait alors été passé, le comte gardant la moitié de la ville, partie qui reviendra au souverain après sa mort : BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972, p. 9, 13.

³¹⁵ NEWMAN W. M., 1937, p. 106-107, 203.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

ville³¹⁶. La nomination de son cousin et ancien condisciple Ingon à la tête de l’abbaye Saint-Martin de Massay en 1002 est une autre illustration des efforts du roi pour tenter de s’affirmer peu à peu dans le Berry et jouir d’une plus grande marge de manœuvre au sud d’Orléans, zone exposée aux poussées bléso-champenoises. Quelques rares autres droits (vers le nord, alors) complètent le tableau : le souverain possède une tour à Noyon, une écluse à Bastais, les droits de péage de Nampont et une église à Corbie où il peut également bénéficier de l’ost³¹⁷.

Cette volonté d’augmenter son influence vers le sud est également palpable dans le récit d’Helgaud qui narre un voyage de Robert le Pieux et mentionne une série d’étapes ayant probablement constitué autant de lieux de séjours temporaires : Bourges, Souvigny, Brioude, Saint-Gilles-du-Gard, Toulouse, Castres, le monastère de Saint-Antonin près de Montauban, Conques, Aurillac (cf. vol. IV, fig. 29)³¹⁸.

4 – *Le Domaine royal sous Henri I^{er} (1031-1060)* : cf. vol. IV, fig. 47-48

Le règne d’Henri I^{er} voit le nombre d’actes conservés continuer à augmenter, pour atteindre le nombre de 94. Malheureusement, aucune autre source ne vient aider à la compréhension de ce Domaine royal, contrairement à ce qui était le cas pour le règne précédent³¹⁹.

Dans notre zone d’étude, les deux principaux centres restent Melun, dont le palais royal est désormais clairement mentionné et qui est attestée comme prévôté royale, et Vitry-aux-Loges qui possède également un palais de manière sûre maintenant. Les principales forêts royales d’Orléans et de Fontainebleau font également officiellement leur entrée dans le Domaine puisque le roi y bénéficie des dîmes des pâturages. À côté de ces grands ensembles,

³¹⁶ Cette nomination sur le siège de Bourges ne se fit pas sans résistances locales, le vicomte de Bourges refusant plusieurs mois l’accès à la ville au nouvel archevêque, jusqu’à ce que le pape le contraigne, le menaçant d’excommunication : BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 58-63 (et introduction p. 20-22). Robert-Henri Bautier suppose que le roi après la nomination de Gauzlin est alors reparti et, que lorsque Gauzlin arrive pour prendre possession de son archevêché, le vicomte se rebelle : BAUTIER R.-H., 1989, p. 36-38.

³¹⁷ NEWMAN W. M., 1937, p. 105-107.

³¹⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 126 :

Intrans fines Bituricum, suscipit eum sanctus prothomartir Stephanus, cum sancto Maiolo meritis precipuo, sancta Maria cum celebri Juliano martire summo, iterum ipsa piissima Virgo virginum Maria cum sancto Egidio confessore magno. Inclitus vero Saturninus cum forti Vincentio, dignus Antoninus cum Fidi martire, sanctus Domini Giraldus miles fortissimus, ipsum jam revertentem ad propria, sancto iterum reddit incolomen Stephano glorioso ; cum quo terris letum deducens diem palmarum, properat Aurelianis, ibi in Pascha percepturus auctorem nostre salutis.

Cf. BRÛLH C., 1968, vol. 2, itinerarkarte IV.

³¹⁹ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 128.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

il faut noter des droits de prisé à Moisenay et à Perthes où le souverain maintient également le droit de brenage détenu par son père³²⁰.

Dans le reste du Domaine royal, les résidences se multiplient. Si celles de Chelles, Étampes, Saint-Denis et Verberie ne sont plus attestées, celles de Compiègne, Laon, Orléans, Paris, Poissy et Senlis restent mentionnées et sont maintenant complétées par celles de Corbie, Saint-Quentin, Quierzy (ancien palais carolingien), Saint-Léger en Yvelines et Soissons³²¹. Deux constatations importantes ont été faites par Olivier Guyotjeannin quant à cette évolution des résidences royales sous Henri I^{er}. La première concerne leur répartition géographique. Durant la première moitié du règne, jusque vers 1048, les résidences dont font état les actes sont essentiellement situées dans la partie nord/nord-est du Domaine, autour de Compiègne et Laon. Seuls deux actes sont passés alors à Orléans. La fin du règne voit un rééquilibrage avec le retour des régions méridionales : quatre chartes sont signées à Orléans et Melun, deux à Vitry (où le roi meurt en 1060). Ce déséquilibre est probablement à mettre en lien avec le contexte difficile de la première partie du règne d'Henri I^{er} qui voit sa mère et son frère soulever une partie de la noblesse contre lui, notamment dans le sud du Domaine royal (Le Puiset, Pithiviers...). Le souverain s'est alors probablement retranché dans les parties fidèles du royaume, au nord de la capitale. Une fois les troubles passés, un équilibre s'est rétabli³²². La seconde constatation concerne le développement de Paris qui semble prendre une place prédominante. Un prévôté et un palais royal y sont clairement attestés ; le roi y possède des terres, un moulin, un vignoble, des droits de tonlieu et de justice. Quinze actes y sont délivrés contre huit à Laon et six seulement à Orléans.

Outre Melun et Paris, deux autres prévôtés sont signalées à Orléans et à Étampes. Le roi continue de frapper monnaie à Paris, ainsi qu'à Senlis. Nous n'avons plus d'informations en revanche pour Orléans, Laon et Soissons³²³. Il exerce toujours une influence sur l'évêché de Paris ainsi que probablement sur ceux de Meaux et Orléans même si les sources textuelles sont manquantes à ce sujet ; il réussit également à récupérer les diocèses de Troyes et de Laon³²⁴. En ce qui concerne les monastères royaux, si ceux de Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Germain-en-Laye³²⁵, Notre-Dame d'Étampes et Saint-Corneille de Compiègne sont toujours attestés dans le Domaine royal, nous n'avons plus d'informations concernant ceux de Notre-Dame et Saint-Hilaire, Notre-Dame-des-Forges et Saint-Vincent-des-Vignes à Orléans, de Saint-Paul de Chanteau, de Saint-Aignan de Goumiers, de Saint-Médard de Vitry-aux-Loges, de Saint-Denis, de Saint-Maur-des-Fossés, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Germain l'Auxerrois, de Notre-Dame d'Argenteuil, de Saint-Léger en Yveline, de Notre-Dame de Poissy, de Notre-Dame de Melun, de Saint-Michel-en-Bière, de Saint-Frambourg et de Saint-

³²⁰ NEWMAN W. M., 1937, p. 115-116.

³²¹ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 128.

³²² GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 128.

³²³ NEWMAN W. M., 1937, p. 115-116.

³²⁴ NEWMAN W. M., 1937, p. 216.

³²⁵ Aucune source ne vient le confirmer mais William Mendel Newman considère que le maintien de ce monastère dans le Domaine royal est très probable.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Rieul à Senlis et de Saint-Martin de Faida³²⁶. Trois nouveaux établissements font en contrepartie leur apparition : Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Martin-des-Champs, fondé par le roi en 1060, et Saint-Médard de Soissons³²⁷.

Henri I^{er} possède également la forêt de Vincennes ; des biens (terres ou *villae*) à Annet-sur-Marne, Étampes, Melun, Filliancourt, Noisy-le-Grand, Aubervilliers, Bondy, Senlis, Crépy, Dizy-le-Gros (avec église) ; des églises à Janville (avec droits de dîmes), Neuvy-en-Beauce, Orgeval, Borest, Trie-Château ; un *castrum* à Nogent-le-Roi ; des vignobles à Annet-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Clos-le-Roi ; des moulins à Étampes (déjà connus pour Robert II) et Gouvieux ; un cellier et une grange à Poissy (également attestés pour Robert II). Il bénéficie de droits de tonlieu à Orléans, Laon et Sémilly ; de justice à Étampes et Senlis ; de *vicaria* à Ingré, dans la forêt d'Orléans, à Aubigny, Sacy-le-Grand, Jaux, Longueil-sous-Thourette et Thiescourt ; d'avouerie à Ingré ; de prisé à Curciolis (près de Melun), Moisenay (déjà attesté sous Robert II) et Perthes (avec également des droits de brenage, déjà connus sous Robert II)³²⁸.

En dehors du Domaine royal, deux résidences restent attestées à Dreux et à Sens où le roi fait également battre monnaie³²⁹. Dans le second cas, il exerce une influence non négligeable sur l'évêché tout comme sur ceux d'Auxerre, de Reims, de Langres, de Mâcon, du Puy, et très probablement également de Chartres et de Noyon-Tournai³³⁰. Il semble en revanche avoir perdu celui de Bourges³³¹. Le monastère de Saint-Riquier reste royal ; ceux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Martin de Massay et Saint-Cassien à Autun ne le sont probablement plus. Le roi récupère en revanche l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre³³². Il possède également des biens à Villers-Franqueux, Houdilcourt et Montreuil-sur-Mer (biens déjà attestés sous ses deux prédécesseurs, notamment un moulin) ; des droits de gîte à Les Vallées et Les Sièges ; et il peut toujours bénéficier de l'ost à Corbie³³³. D'une manière générale, Henri I^{er} semble s'être désintéressé des régions situées au sud de la Loire au profit de jeux d'alliance (d'ailleurs infructueux) avec le comte d'Anjou pour s'opposer à la puissance normande montante³³⁴.

³²⁶ NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204.

³²⁷ NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204.

³²⁸ NEWMAN W. M., 1937, p. 115-116.

³²⁹ Le maintien de la ville de Sens dans le giron royal ne s'est pas fait sans mal. En effet, à la mort de Robert le Pieux, la reine Constance a fait don de la cité au comte de Blois. Ensuite, en 1032, Liéri, l'archevêque de Sens partisan des Capétiens, meurt et est remplacé par un membre de la famille du comte Renard. Le roi Henri I^{er} tente alors d'imposer son propre candidat, déclenchant une révolte des habitants de la ville. Il faudra un siège de deux ans au roi pour faire céder les révoltés et récupérer la ville. Cf. BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972, p. 25-26.

³³⁰ Malgré l'absence de sources textuelles, William Mendel Newman avance cette hypothèse.

³³¹ NEWMAN W. M., 1937, p. 115-116, 216.

³³² NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204.

³³³ NEWMAN W. M., 1937, p. 115-116.

³³⁴ BAUTIER R.-H., 1988, p. 40.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

5 – *Le Domaine royal sous Philippe I^{er} (1060-1108)* : cf. vol. IV, fig. 49-50

Le règne de Philippe I^{er} est lui aussi caractérisé par une augmentation du nombre d’actes conservés, au nombre de 163. Quelques chroniques permettent de compléter le tableau, notamment en ce qui concerne l’un des actes forts du souverain : l’acquisition du comté du Gâtinais.

Dans notre zone d’étude, la ville de Melun reste le centre majeur en tant que siège de prévôté et d’un palais royal. Celui de Vitry-aux-Loges est également toujours attesté dans les sources textuelles³³⁵.

L’évolution principale concernant le Domaine royal pour le règne de ce souverain est l’entrée du comté du Gâtinais entre la fin de 1067 et le début de 1068. Il est fait état de ce comté dans les sources textuelles depuis plusieurs décennies déjà : on le trouve notamment dès le milieu du X^e siècle³³⁶. Il est, au moment du règne de Philippe I^{er}, entre les mains des comtes d’Anjou. Les péripéties ayant abouti à son acquisition par le souverain ont été étudiées par Maurice Prou³³⁷. Au milieu du XI^e siècle, Aubri de Château-Landon est comte de Gâtinais. Il a deux fils, Geoffroy le Barbu et Foulque le Réchin, avec son épouse Ermengarde, la sœur de Geoffroy Martel, comte d’Anjou, qui décède en 1060 sans héritier direct. L’aîné de leurs enfants, Geoffroy le Barbu, hérite alors de l’ensemble : les titres de comte de Gâtinais (par son père) et de comte d’Anjou et de Touraine (par son oncle maternel). Son frère cadet Foulque le Réchin, n’ayant hérité de rien ou presque, entre rapidement en lutte avec son aîné qu’il fait prisonnier une première fois en avril 1067 avant de le capturer définitivement quelques mois plus tard et de récupérer tous ses biens. Afin de s’assurer la neutralité du roi de France dans cette « querelle » familiale, il avait promis au souverain de lui céder le comté du Gâtinais s’il parvenait à renverser son frère. Sa campagne ayant été couronnée de succès, le roi entre en possession du Gâtinais entre le 7 août 1067 et le 11 mars 1068³³⁸.

Cette acquisition est réalisée au grand bénéfice du souverain qui augmente ainsi ses biens propres. Elle lui permet surtout d’unifier le Domaine entre les trois villes principales situées dans cette partie méridionale : Paris, Orléans et Melun. Cette zone restait en effet partagée entre plusieurs vassaux (seigneurs de Puiset, vicomtes de Chartres, comtes d’Anjou pour ne mentionner que les plus puissants) et cette acquisition a permis de réduire considérablement

³³⁵ NEWMAN W. M., 1937, p. 121-123 ; GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 128-129. Notons que si William Mendel Newman prend en compte la mention d’un palais à Vitry-aux-Loges sous le règne de Philippe I^{er}, Olivier Guyotjeannin ne l’inclut pas de son côté dans son recensement des résidences royales du même souverain.

³³⁶ Ainsi, dans une chartre datée de 953, le roi Raoul confirme la donation de terres sises dans le comté du Gâtinais : « [...] *ex Wastinensi comitatu* [...] ». Cf. QUANTIN M., 1854, vol. I, p. 137-138.

³³⁷ PROU M., 1898. Malgré des sources textuelles peu édifiantes sur la chronologie des faits notamment (les différentes versions connues ne situent pas tous l’accord entre le roi et Foulque le Réchin au même moment), l’analyse proposée par Maurice Prou semble toujours faire l’unanimité chez les historiens. Cf. par exemple : BAUTIER R.-H., 1989, p. 42.

³³⁸ PROU M., 1898, p. 190.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

leurs marges de manœuvre dans le cadre régional (les comtes d’Anjou notamment ont perdu leur appui dans le Gâtinais et ont ainsi été obligés de se recentrer sur leurs terres angevines). La mainmise du roi sur ses nouvelles terres semble assez rapide puisque de nombreux droits y sont vite attestés : des droits de coutume au Breuil, à Burcy, à Châtenoy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Mézières-en-Gâtinais, de corvée et coutume à Ferrières-en-Gâtinais, de cens à Rébréchien, une terre à Ury³³⁹. Même si Château-Landon, capitale du Gâtinais, n’est pas attestée sous le règne de Philippe I^{er} en tant que résidence royale ou siège de prévôté, le roi y fait rapidement battre monnaie. La cartographie générale de ces droits et biens du souverain illustre bien ce déplacement progressif vers l’est du Domaine royal au cours de son règne, ainsi que cette jonction qui s’opère entre le noyau septentrional autour de Melun et la vallée de la Seine d’une part, et le noyau méridional autour d’Orléans et de sa forêt (*cf.* vol. IV, fig. 50).

Dans le reste du Domaine royal, les premières inflexions observées au cours du règne d’Henri I^{er} se poursuivent. Ainsi, Paris confirme sa prééminence en tant que résidence royale avec 30 mentions au cours du règne de Philippe I^{er}, devant Orléans (18 mentions)³⁴⁰. La quasi-totalité des résidences attestées sous Henri I^{er} sont maintenues, à l’exception de Quierzy. La fréquentation des *Klosterpfalzen* est toujours d’actualité, notamment avec le cas de Saint-Médard de Soissons. La relative abondance des sources et des mentions permet à Olivier Guyotjeannin de mettre en avant certaines tendances dans les déplacements du roi. Celui-ci fréquente en moyenne deux à trois résidences différentes par an, à l’exception de la première année de son règne qui a été l’occasion d’un tour de son domaine. Entre l’été 1060 et le suivant, Philippe I^{er} est ainsi passé par Senlis, Étampes, Orléans, Compiègne, Reims et Béthisy³⁴¹. Melun et Vitry ne semblent pas avoir été concernées par son « tour d’honneur » de début de règne.

En ce qui concerne les émissions de monnaie, Philippe I^{er} maintient les sites de Paris, Senlis, et Orléans (déjà attesté sous Robert II mais pas sous Henri I^{er}) et y ajoute Étampes, Pontoise et Mantes. La plupart de ces villes sont alors des sièges de prévôtés (à l’exception de Pontoise) tout comme Poissy, Beauvais et Compiègne³⁴². Orléans, Paris, Meaux, Beauvais, Soissons, Senlis et Laon constituent également des sièges d’évêchés soumis au roi³⁴³. Parmi les monastères royaux, nous retrouvons Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Aignan d’Orléans, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Magloire de Paris, Notre-Dame de Poissy (donné en 1079 à Cluny), Saint-Martin-des-Champs et Meulan (tous deux donnés par le roi à l’abbaye du Bec), Faremoutiers (donné à l’abbaye de Marmoutiers), Saint-Martin d’Étampes (également donné), Saint-Melon de Pontoise (donné à l’archevêque de Sens en 1091), Saint-Vincent et Saint-Frambourg de Senlis, Saint-Léger-aux-Bois à Noyon et Saint-Médard de Soissons³⁴⁴. La

³³⁹ NEWMAN W. M., 1937, p. 121-123.

³⁴⁰ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 128-129.

³⁴¹ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 129.

³⁴² NEWMAN W. M., 1937, p. 121-123.

³⁴³ NEWMAN W. M., 1937, p. 216.

³⁴⁴ NEWMAN W. M., 1937, p. 202-204.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

plupart de ces monastères avaient déjà fait partie du Domaine royal sous les trois prédécesseurs de Philippe I^{er}.

Les droits et biens divers éparpillés dans le Domaine royal deviennent de plus en plus importants. Le souverain possède en effet des terres ou *villae* à Orléans, Goumiers, Pont-aux-Moines, Étampes, Ablon, Mons, Villeneuve-le-Roi, Gaudine, Poissy, Triel, Aubervilliers, Châtillon-sous-Bagneux, Barberie, Saint-Léger-aux-Bois, Crépy, Bus et Wary. Il bénéficie des droits de tonlieu à Orléans, Poissy, Pontoise, Mates, Paris, Chaumont-en-Vexin, Compiègne et sur une portion de la Loire ; des droits de *vicaria* à Orléans, Olivet, Goumiers, Avrainville, Courcelles ; des droits de justice à Saint-Germain-en-Laye, Compiègne, Saint-Léger-aux-Bois ; de cens à Orléans, Rieux et dans forêt de Marly ; de corvée à Saint-Léger-aux-Bois ; de taille à Olivet et Étampes ; de brenage à Pont-aux-Moines et Chevincourt ; de pêche à Saint-Benoît-sur-Loire et sur une portion de la Loire ; de chevage à Aubervilliers. Il possède des marchés à Orléans, Étampes, Compiègne ; des coutumes à Orléans, Olivet, Semoy, Bouzy, Ménil, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Villennes, sur la Loire et dans la forêt de Marly ; les dîmes de la forêt de Rambouillet, de La Chaussée, de Poissy, de Triel, Auvers-sur-Oise, Saint-Léger-aux-Bois ; les forêts de Goumiers, Rambouillet, Marly, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Laigue, Crépy et une forêt près d’Aulnay-lès-Bondy ; une pêcherie à Saint-Germain-en-Laye ; un moulin à Filliancourt ; une grange, un cellier et un verger à Poissy ; le *castrum* de Mantes ; le *castellum* de Quierzy ; et un vignoble à Crépy. Il bénéficie également de l’ost à Paris et Bagneux et du droit de sauf-conduit à Pontoise et Chaumont-en-Vexin³⁴⁵.

En dehors du noyau historique Compiègne/Paris/Orléans, la nouveauté principale réside dans l’extension du Domaine royal vers le sud, et notamment dans le Berry. Bourges devient en effet à son tour résidence royale et siège de prévôté (vers 1102-1103) suite à la seconde acquisition d’importance du souverain : la vicomté de Bourges. De très nombreuses hésitations ont marqué les travaux des historiens concernant cette transaction, sa date et ses conditions, jusqu’à ce que Robert-Henri Bautier retrouve dans les années 1980 la copie d’une charte du roi en faveur de l’abbaye de Plampied, charte promulguée entre le 25 décembre 1099 et le 7 avril 1100, dans laquelle il affirme que la cité de Bourges lui appartient³⁴⁶. La vicomté était jusqu’alors dans les mains d’Eudes Harpins qui l’a probablement cédée au roi en échange du financement de sa croisade.

Philippe I^{er} fait également battre la monnaie à Sens et Dreux, deux autres résidences royales, mais également à Dun-sur-Auron dans le département actuel du Cher, autre preuve de cette extension de l’influence royale dans le Berry. Il a une mainmise sur les évêchés de Tours, Chartres, Sens, Noyon-Tournai, Reims, Amiens, Thérouane, Chalon-sur-Saône et Mâcon, ainsi que sur les monastères de Saint-Riquier, Saint-Germain d’Auxerre et Saint-Pierre-le-Puellier de Tours. Il possède des terres ou des *villae* à Tours, Pontlevoy, Attigny, Dienne, *Vetus Castellaris* ; des droits de tonlieu à Tours et Bourges ; des droits de *vicaria* à Oinville-

³⁴⁵ NEWMAN W. M., 1937, p. 121-123;

³⁴⁶ BAUTIER R.-H., 1989, p. 44-45 (texte de la charte publié p. 48-49).

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

sous-Liphard ; des droits de justice à Tours ; le cens à Oinville-sous-Liphard ; des coutumes à Tours ; les dîmes de Chuffilly et Marqueny ; la forêt de Plante ; un moulin à Houdilcourt et le *castrum* de Montreuil-sur-Mer.

Nous venons ainsi de tenter de montrer les difficultés qui subsistent pour déterminer la conception et les limites du Domaine royal sous les premiers Capétiens. Nous avons ici essayé de tenir compte à la fois des fiefs détenus ou non par les souverains (comtés de Melun et du Gâtinais notamment, pour notre zone d’étude) ainsi que des divers droits et biens éparpillés au sein du Domaine royal (ceux-ci constituant souvent les rares certitudes puisque, comme l’a démontré William Mendel Newman, à l’intérieur d’un fief détenu par le roi, d’autres seigneurs peuvent jouir de droits et de biens ; et inversement, le roi peut avoir des possessions dans le fief d’un autre). Malheureusement, même ces listes de droits peuvent se révéler délicates à utiliser puisque, la plupart du temps, nous n’avons connaissance d’un bien ou d’un droit du souverain qu’au moment où celui-ci s’en sépare (actes de donation). Il apparaît ainsi bien difficile, voire quasiment impossible, de préciser quelles pouvaient être l’influence, le rôle, l’impact réel de ces premiers rois capétiens à l’intérieur de leur Domaine propre.

Deux règnes semblent toutefois déterminants : ceux de Robert le Pieux et de Philippe I^{er}. Nous avons déjà évoqué les interprétations diverses quant au règne d’Hugues Capet (roi faible ou connaissant un règne relativement paisible). Il n’en reste pas moins que son époque paraît quand même quelque peu minée par le phénomène des principautés. Surtout, en ce qui concerne notre propos, la région du Domaine royal située entre Paris, Melun et Orléans qui constitue ici en grande partie notre zone d’étude, apparaît très morcelée et marquée par de nombreux conflits. La situation sous le règne de son petit-fils, Henri I^{er}, est tout autre, sans être dénuée de problèmes. Les conflits avec sa propre famille marquant son accession au trône et le début de son règne l’ont amené à se recentrer dans le nord du Domaine royal au détriment de la partie sud. Par la suite, ses tentatives d’alliances contre la puissance normande maintiennent son intérêt vers le nord, et peu de choses semblent réellement se passer dans notre zone d’étude.

Seuls les règnes de Robert le Pieux et de Philippe I^{er} illustrent une volonté, de la part de ces deux souverains, d’unifier le Domaine royal et de l’étendre vers le sud-est dans le but de protéger sa partie méridionale autour d’Orléans et de Melun (partie amont de la vallée de la Seine). Leurs efforts pour intégrer pleinement une grande partie de notre zone d’étude au sein de ce domaine seront couronnés de succès en 1068 avec l’acquisition du comté du Gâtinais qui permet politiquement de repousser définitivement les comtes d’Anjou (anciens détenteurs de ce fief) hors du domaine et d’éviter également que les comtes de Blois ne parviennent à créer une liaison avec leurs terres champenoises (liaison qui aurait coupé le Domaine royal en deux au nord d’Orléans³⁴⁷). L’acquisition de la vicomté de Berry vers 1100 par Philippe I^{er}

³⁴⁷ En prenant appui sur la seigneurie de Pithiviers, liée à la famille de Blois par Héloïse (branche de la famille de Blois) depuis la fin du X^e siècle.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

permet d'asseoir définitivement l'unité et la sécurité de cette partie méridionale du Domaine royal, tout en offrant à ses successeurs un formidable tremplin vers le Bourbonnais et l'Auvergne.

Il ne faut toutefois pas entièrement discréditer le règne d'Henri I^{er}. C'est en effet à ce moment-là qu'apparaissent les premières mentions de prévôtés à Paris et Melun, signe que le Domaine commence à s'organiser autour d'une administration royale dont les membres, les prévôts, représentent l'autorité du roi localement. Il faut se référer aux sources postérieures pour voir peu à peu ce découpage administratif se préciser :

- Dans la première moitié du XII^e siècle, les chartes du roi Louis VI permettent d'obtenir les mentions de prévôtés à Bellegarde et Château-Landon en plus de Melun et de palais ou châteaux royaux à Boësses, Chambon-la-Forêt, Le Châtelet-en-Brie, Lorrez-le-Bocage, Lorris, Morêt-sur-Loing et Yèvre-le-Châtel (*cf.* vol. IV, fig. 51-52), sites que nous avons en grande majorité étudiés ici et pour lesquels se pose la question d'une éventuelle ingérence royale dès le siècle précédent³⁴⁸.
- Sous le règne de Philippe-Auguste, quatorze prévôtés sont attestées dans notre zone d'étude : Boësses, Cepoy, Château-Landon, Courcy-aux-Loges, Fay-aux-Loges, Grez et La Chapelle, Lorrez-le-Bocage, Montargis, Moret et Samois, Neuville-aux-Bois, Vitry-aux-Loges et Yèvre-le-Châtel³⁴⁹.
- En 1332, le nombre de prévôtés a explosé, passant à 52 (*cf.* vol. IV, fig. 36). La plupart d'entre elles sont des sites auxquels nous nous sommes intéressés ici : Chilleurs-aux-Bois, Courcy-aux-Loges, Chambon-la-Forêt, Oussoy, Bellegarde, Bouzonville, Pithiviers, Engenville, Montbouy, Ferrières, Château-Renard, Courtenay, Chevry-sous-le-Bignon, Villemer, Marlotte, Chevry-en-Sereine, Voulx, Diant, Esmans, Cannes, Marolles, Machault, Samois sont autant d'églises attestées dès le XI^e siècle (et sans doute de paroisses), soit par les vestiges architecturaux, soit par les sources textuelles (*cf.* vol. IV, tableau I). La hiérarchisation de cette administration est également devenue plus complexe puisque les bailliages se sont développés : Melun, Montereau, Yèvre-le-Châtel, Vitry-aux-Loges et Neuville-aux-Loges [Bois] sont ainsi devenues chef-lieux de baillage et Château-Landon chef-lieu d'une châtellenie royale tout comme Nemours, Grez et La Chapelle-La-Reine.

Cette évolution permet toutefois rapidement de se rendre compte que, si on peut toujours se fonder sur ces sources textuelles des XIII^e – XIV^e siècles pour évoquer l'hypothèse d'une éventuelle ingérence royale dans ces sites clés que sont les prévôtés et les chefs-lieux de bailliages et de châtellenies royales à une date plus ancienne (notamment dès le XI^e siècle), l'administration du Domaine royal n'était au début que très balbutiante, et ne se met réellement en place que progressivement au fil des décennies.

³⁴⁸ *Cf.* FOURQUIN G., 1963, p. 168-169.

³⁴⁹ LOT F., 1932, p. 142-143.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

B – LES SOURCES DISPONIBLES

a – Les sources textuelles

Nous ne reprenons ici que les principales sources textuelles auxquelles nous avons eu recours dans le cadre de ce travail, pour en faire une rapide présentation critique, en soulignant leurs intérêts et leurs limites pour notre sujet³⁵⁰.

1 – Les actes royaux

Comme nous l’avons déjà souligné précédemment, les actes royaux restent très peu nombreux pour les premiers souverains capétiens. Dans un article paru en 1996, Olivier Guyotjeannin précise que 16 actes seulement sont connus pour Hugues Capet, 61 pour son fils Robert le Pieux, 94 pour Henri I^{er} et enfin 163 pour Philippe I^{er}. Le nombre explose par la suite puisqu’on dénombre pour le XII^e siècle 424 actes pour Louis VI et 798 pour Louis VII³⁵¹. À la rareté de cette documentation vient s’ajouter le problème de publications anciennes et parfois incomplètes qui demanderaient à être réactualisées.

Aucun catalogue n’a ainsi été dressé pour les actes d’Hugues Capet, il faut se contenter de quelques documents publiés de manière éparpillée³⁵². Ceux de Robert le Pieux ont été une première fois publiés par Charles Pfister en 1885 et repris par William Mendel Newman en 1937³⁵³. Les actes d’Henri I^{er} ont été très rapidement étudiés par F. Soehnée en 1907, sans introduction historique et critique, ni reproduction des textes³⁵⁴. Philippe I^{er} est le souverain le plus chanceux des quatre puisqu’il a bénéficié en 1905 d’une publication scientifique de ses actes par Maurice Prou, regroupant à la fin une très longue introduction critique et historique, tournant à l’étude détaillée de la diplomatie et de la chancellerie sous le règne de ce

³⁵⁰ Nous privilégions ainsi ici les sources directement en lien avec notre zone d’étude et/ou les acteurs intervenant au cœur de celle-ci. Ainsi, nous n’aborderons peu ou pas les sources écrites des X^e-XI^e siècles à caractère historique mais n’ayant pas eu d’impact sur notre connaissance du développement monumental régional, tout comme nous avons laissé de côté ici les sources historiques concernant d’autres régions comme la Normandie ou Cluny (même si, à titre de comparaison, nous pourrions ultérieurement y avoir recours).

³⁵¹ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 124.

³⁵² POGNON E., 1966, p. 323-356 : l’auteur donne notamment une traduction _ pas le texte original en latin _ des actes et lettres du roi.

³⁵³ Après une courte introduction, Charles Pfister a intégralement publié 12 actes inédits du souverain suivis d’un court catalogue de 93 actes reprenant les dates et lieux d’émissions, un court résumé, et les références des sources et publications : cf. PFISTER C., 1885.

En 1937, William Mendel Newman reprend la publication de l’ensemble, proposant 64 diplômes authentiques, 12 chartes privées souscrites par le roi, 28 actes faux et 40 diplômes connus indirectement par des mentions postérieures. Il reprend les datations des actes proposées quelques années auparavant par Charles Pfister qui aurait fait l’erreur de faire commencer l’année de l’Incarnation au 1^{er} mars et non pas au 25 mars. Il ne reproduit toutefois toujours pas les actes, se contentant d’un catalogue court sur le même modèle que celui de son prédécesseur : cf. NEWMAN W. M., 1937.

³⁵⁴ SOEHNÉE F., 1907.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

souverain³⁵⁵. Les actes des premiers Capétiens ont également été étudiés par Jean-François Lemarignier qui a réalisé une série de tableaux et de cartes par règne, résumant les informations disponibles sur les souscripteurs des diplômes et les établissements religieux concernés par les actes³⁵⁶. Robert-Henri Bautier puis Olivier Guyotjeannin préparent depuis maintenant plusieurs années une édition des actes des trois premiers Capétiens qui viendra assurément combler les lacunes actuelles dans la bibliographie³⁵⁷.

L’intérêt de cette documentation diplomatique reste hélas relativement limité au regard de notre sujet. S’il reste en effet possible de déterminer des lieux de résidence et quelques droits divers détenus par les souverains à un moment donné, aucune information concernant leur action effective dans le domaine architectural n’apparaît dans les textes en question. Il reste simplement possible de déduire de certains d’entre eux une éventuelle influence ou mainmise des souverains à un moment donné sur un monument particulier.

2 – Les chroniques et les annales

Nous allons rassembler ici les principaux ouvrages historiques de cette période, tout en soulignant dès le début que leur intérêt n’est que très réduit par rapport à notre sujet. Ils permettent toutefois d’obtenir une bonne idée générale du contexte de l’époque.

La principale source « historique » concernant le X^e siècle et le règne d’Hugues Capet notamment est le récit de l’*Historia* de Richer de Reims publié par Robert Latouche en deux volumes en 1930 et 1937³⁵⁸. Son auteur, Richer, était moine de Saint-Rémi de Reims et a sans doute écrit son texte à la fin du X^e siècle entre 991 et 998 (pendant l’archevêché de Gerbert à qui est dédié l’ouvrage). L’ensemble a été conçu pour servir de suite aux *Annales* d’Hincmar, arrêtées à l’année 882 ; il couvre ainsi les années 882-995 (avec quelques ajouts rapides pour les années 995-998) et paraît avoir été laissé inachevé. Le manuscrit est ensuite resté dans l’oubli jusqu’à ce qu’il soit redécouvert en 1833. Il n’est ainsi connu que par une unique version, celle de l’auteur, qui comporte de nombreuses corrections de sa propre main. Ce manuscrit est aujourd’hui conservé dans la Bibliothèque publique de Bamberg, sous la cote E. III. 3, après avoir été présent depuis le début du XII^e siècle au moins dans la Bibliothèque de l’abbaye Saint-Michel³⁵⁹.

Le récit de Richer peut être subdivisé en deux parties : les années 882 à 969 ont été essentiellement écrites à partir des *Annales* de Flodoard que Richer a en grande partie reprises en les développant et en les enrichissant de diverses anecdotes, et les années 970 à 998 qui

³⁵⁵ Maurice Prou a regroupé un ensemble de 172 actes royaux authentiques, dont 44 originaux, 121 autres connus par des copies et 7 par des chroniques ou des actes de confirmation. Ceux-ci ont été retranscrits en intégralité : cf. PROU M., 1908.

³⁵⁶ LEMARIGNIER J.-F., 1964.

³⁵⁷ GUYOTJEANNIN O., 1996, p. 125.

³⁵⁸ LATOUCHE R., 1930-1937. (Nous avons utilisé ici la réédition en deux volumes toujours de 1967).

³⁵⁹ LATOUCHE R., 1930-1937, vol. I, p. xii.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

semblent en grande partie avoir été composées à partir de ses propres souvenirs³⁶⁰. Dans les deux cas, le contenu manque de rigueur : les chiffres sont fantaisistes, les dates incertaines tout comme les lieux. Mais il reste l’une des principales sources pour reconstituer l’histoire politique du règne d’Hugues Capet ; son apport en revanche par rapport à notre sujet est très limité.

Autre œuvre très célèbre pour la période, les *Historiarum* de *Rodulfi Glabri*, religieux bénédictin ayant vécu dans les monastères de Saint-Germain d’Auxerre (autour de 1002), Saint-Bénigne de Dijon (à partir de 1028) et enfin Cluny (de la mort de Guillaume de Volpiano jusqu’à la sienne propre dans les années 1046-1049). Ce texte a été publié notamment par Maurice Prou en 1886, avec une introduction critique³⁶¹. Il n’est parvenu jusqu’à nous que par l’intermédiaire de copies. La plus ancienne remonte au XI^e siècle et est conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote ms. lat. 10912. Des feuillets ayant été perdus, elle a été complétée au cours du XVI^e siècle à partir d’une autre version plus récente³⁶². Raoul Glaber, moine indiscipliné qui passa sa vie à aller de monastère en monastère, a tout de même été reconnu par ses pairs pour ses qualités littéraires et encouragé à écrire, cela notamment par Guillaume de Volpiano et Odilon de Cluny. Ses *Historiarum* constituent un projet d’histoire universelle depuis l’année 900 à ses jours. À nos yeux, le résultat paraît plutôt être un échec, de ce point de vue là. En effet, fondé essentiellement sur la tradition orale et ses propres souvenirs, son livre n’est qu’une succession de récits d’événements historiques divers auxquels se mêlent miracles, légendes, anecdotes, digressions diverses, le tout parsemé d’erreurs, notamment chronologiques et géographiques³⁶³. Cet aspect négatif est très régulièrement mis en avant par les historiens. Il ne faut toutefois pas totalement ignorer l’intérêt de cette source qui donne une vision très vivante du monde de l’époque et reste incontournable, notamment pour le règne de Robert le Pieux. En raison du rôle majeur joué par ce texte dans les débats sur la mutation autour de l’an mil et pour la naissance de l’architecture romane, nous ne pouvions pas le passer sous silence ici.

Au-delà de ces deux textes fondamentaux nous renseignant sur l’évolution historique et politique aux X^e et XI^e siècles avec l’arrivée des Capétiens au pouvoir, il ne semble pas que des annales ou chroniques aient été rédigées au sein ou à proximité immédiate de notre zone d’étude, à l’exception de celle d’Hugues de Fleury au début du XII^e siècle. Celle-ci reste toutefois très rapide et générale, sans intérêt particulier pour notre sujet³⁶⁴. Sans vouloir ici

³⁶⁰ LATOUCHE R., 1930-1937, vol. I, p. ix-x.

³⁶¹ PROU M., 1886.

³⁶² Les folios manquants ont été complétés à partir d’un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, réalisé à la fin du XII^e siècle (ms lat. 6190, fol. 1-52). Lui-même était incomplet et les parties perdues restituées à partir du premier manuscrit. En bref, les deux copies présentaient des lacunes et ont été complétées l’une avec l’autre. Une autre version complète cette fois-ci mais datant du XV^e siècle seulement est conservée dans la Bibliothèque du Vatican, dans le fonds de la Reine Christine, n°618. Cf. PROU M., 1886, p. xi-xiii.

³⁶³ PROU M., 1886, p. vii.

³⁶⁴ MGH SCRIPTORES, 1885, vol. IX. Le récit commence avec le règne de Louis IV pour s’achever à la mort de Philippe I^{er}.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

dresser la liste de toutes les autres œuvres de ce type écrites entre le X^e et le XII^e siècle³⁶⁵, nous pouvons toutefois mentionner rapidement les chroniques sénonaises. Quatre grands récits rédigés avant le milieu du XII^e siècle à Sens sont en effet parvenus jusqu'à nous : les *Annales de Sainte-Colombe* (708-1218)³⁶⁶, l'*Historia Francorum Senonensis* (688-1015)³⁶⁷, la *Chronique d'Odorannus* (678-1032)³⁶⁸ et le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis* ou *Chronique dite de Clarius*³⁶⁹. Ces récits permettent de combler quelque peu les lacunes dans la documentation disponible, et notamment la perte des cartulaires sénonais, en offrant un rapide aperçu de l'action des archevêques de Sens. Le récit de la confection de la châsse de Savinien par Odorannus apporte en outre d'importantes informations sur les conditions de la création artistique à la cour de Robert le Pieux³⁷⁰.

3 – Les vies de saints et recueils de miracles

La littérature hagiographique constitue, contrairement aux chroniques et annales, une source textuelle non négligeable concernant l'activité édilitaire des personnages de notre période³⁷¹.

Au premier rang de ces textes figurent ceux produits entre le milieu du IX^e siècle et le début du XII^e siècle par les membres de l'école de Saint-Benoît-sur-Loire, qui a fourni à cette époque des religieux figurant parmi les plus grands écrivains de leur temps.

³⁶⁵ Nous pouvons citer ici par exemple la *Chronique* d'Adhémar de Chabannes, éditée par Jules Chavanon en 1897 (CHAVANON J., 1897), ou encore les *Annales de Flodoard* récemment publiées et traduites par Steven Fanning et Bernard S. Bachrach en 2008 (FANNING S., BACHRACH B. S., 2008).

³⁶⁶ Les *Annales de Sainte-Colombe* ont été publiées dans les MGH ainsi que par Duru : MGH SCRIPTORES, 1885, vol. I, p. 102-109 ; DURU L.-M., 1850, vol. I, p. 200-216.

³⁶⁷ L'*Historia Francorum Senonensis* a été publiée dans les MGH : MGH SCRIPTORES, 1885, vol. IX, p. 354-369.

³⁶⁸ La chronique d'*Odorannus* a été publiée et traduite par Robert-Henri Bautier et Monique Gilles en 1972, à partir d'un manuscrit d'auteur conservé à la Bibliothèque du Vatican (Reg. Lat. 577). Elle fait partie d'un ensemble plus large, les « *Opera omnia* », recueil de l'ensemble des œuvres d'Odorannus réalisé par ses propres soins. Elle en occupe les deux premiers livres. BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972, p. 29, 41.

³⁶⁹ Le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis*, communément appelée aussi *Chronique de Clarius*, a été publiée et traduite par Robert-Henri Bautier et Monique Gilles en 1979 en majeure partie d'après le manuscrit original provenant de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque municipale d'Auxerre (cote 212). Plusieurs mains ont participé à l'écriture et à l'élaboration du texte, opération commencée vers 1108 sous l'abbatiat d'Arnaud et complétée par les moines du monastère jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Le manuscrit, selon le principe des annales et chroniques, est conçu selon un plan chronologique. Chaque année possède une case. L'ensemble a ainsi été complété au fur et à mesure : des années sont ainsi restées vides, d'autres ont été surchargées. Cf. BAUTIER R.-H., GILLES M., 1979, p. ix-lii.

³⁷⁰ BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972, p. 48-49.

³⁷¹ Nous n'avons pas retenu ici ce que nous avons retiré des *Acta Sanctorum* dans le cadre des études spécifiques à certains édifices (Saint-Séverin de Château-Landon par exemple), uniquement les textes qui ont eu un impact d'ensemble sur la rédaction de cette synthèse.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Parmi les chroniques religieuses, il nous faut mentionner ici la rédaction progressive, par les moines du *scriptorium* de Fleury, des *Miracula Sancti Benedicti* publiés en 1858 par Eugène de Certain³⁷². L'ouvrage a été commencé au milieu du IX^e siècle par Adrevaldus qui a écrit le premier livre sur la vie de saint Benoît, la translation de son corps à Fleury et l'histoire du monastère depuis cette date jusqu'à l'époque de Charles le Chauve. Peu après, vers 878-879, Adelerius y rajoute deux chapitres avant que l'ensemble ne reste en suspens pendant presque 150 ans³⁷³. Entre 1005 et 1007, Aimoin poursuit la rédaction, s'occupant des livres II et III allant des invasions normandes jusqu'au début du règne de Robert le Pieux. Il est suivi par André qui écrira les livres IV à VII de 1041 à 1044 (époque de Robert le Pieux essentiellement). En 1056, une autre main restée anonyme rajoute quelques chapitres au livre VII³⁷⁴. Il faut ensuite attendre le début du XII^e siècle pour que la rédaction progresse à nouveau avec Raoul Le Tourtier qui s'occupe du livre VIII couvrant la période allant du règne d'Henri I^{er} à l'année 1114³⁷⁵. Le dernier livre, très succinct, a été écrit par Hugues de Fleury, le dernier hagiographe de l'abbaye, vers 1120³⁷⁶.

L'ensemble se veut une grande compilation des différents miracles qui se sont produits à Fleury suite à l'arrivée du corps de saint Benoît. Il a toutefois une optique beaucoup plus large, narrant l'histoire de la communauté du monastère de Fleury (et de sa région) au fil des siècles. Nous y trouvons différentes informations historiques sur notre zone d'étude : les invasions normandes³⁷⁷, les possessions de Fleury dans le Gâtinais³⁷⁸, la prise de Pithiviers par Henri I^{er} suite à la rébellion d'Hugues Bardoul³⁷⁹, la seconde destruction du château de Yèvre³⁸⁰.

³⁷² CERTAIN E., 1858.

L'édition par Eugène de Certain présente l'avantage de réunir pour la première fois en un seul volume l'ensemble des textes des *Miracula* qui jusqu'alors n'avaient été que partiellement édités en divers volumes (les parties d'Aimoin et de Raoul Le Tourtier, dans les *Acta Sanctorum* de Mabillon par exemple). Dans ces deux cas, Eugène de Certain s'est contenté de reprendre le texte déjà publié. Pour Adrevald, il a été puiser dans différentes versions du texte conservées dans des bibliothèques françaises : à la Bibliothèque nationale (ms 5323), dans celle d'Alençon (ms 12) et de Saint-Martial de Limoges (ms 5821 et 2768A). Pour Hugues de Fleury, il explique qu'il n'a trouvé que des copies récentes : l'une à la Bibliothèque nationale (ms 572) et l'autre à Orléans (ms 270). Le texte d'André de Fleury, jusqu'ici anonyme, semble avoir été l'objet principal de ses efforts puisqu'il a été édité d'après un original du XI^e siècle conservé à la Bibliothèque du Vatican, dans le fonds de la Reine de Suède, coté 592 (où se trouve également la plus ancienne version connue de la *Vita Gauzlini* conservée : cf. *infra*). Cf. CERTAIN E., 1858, p. xxvi-xxviii.

³⁷³ CERTAIN E., 1858, p. xii-xiii et BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 12.

³⁷⁴ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 9.

³⁷⁵ E. de Certain le nomme « Raoul Tortaire », Robert-Henri Bautier et Gillette Labory « Raoul le Tourtier ». CERTAIN E., 1858, p. xx ; BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 7.

³⁷⁶ CERTAIN E., 1858, p. xxiv.

³⁷⁷ Entre la fin du Livre I et le début du Livre II.

³⁷⁸ CERTAIN E., 1858, p. 223.

³⁷⁹ CERTAIN E., 1858, p. 244-245.

³⁸⁰ CERTAIN E., 1858, p. 245-246.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Ces différents auteurs fleurisiens se sont également pour la plupart illustrés par la rédaction de vies de saints. Par ordre chronologique des personnages concernés, se trouve en premier la *Vita et passio Sancti Abbonis* par Aimoin, publiée en 2004 par Gillette Labory et Robert-Henri Bautier³⁸¹. Le texte a été rédigé par le moine probablement entre 1005 (date à laquelle il travaille sur les *Miracula Sancti Benedicti* dans lesquels est citée la *Vita Abbonis*) et 1022 (date du décès du trésorier de Saint-Martin de Tours, Hervé, auquel l’ouvrage est dédié)³⁸². Contrairement aux deux autres vies écrites à Fleury dont il va être question juste après, le manuscrit original n’a pas été conservé. Le texte ne nous est parvenu que par l’intermédiaire de copies, dont une réalisée sans doute à Saint-Benoît-sur-Loire dans la première moitié du XI^e siècle et qui constitue la base du texte livré par Robert-Henri Bautier et Gillette Labory³⁸³. Le récit d’Aimoin offre le portrait d’un homme et de son action au service de sa communauté, dans le contexte politique de l’époque, ce qui en fait une source historique de première importance. L’auteur met toutefois l’accent sur les faits de son abbé en relation avec la défense des intérêts de son église (longue querelle avec l’évêque d’Orléans Arnoul aboutissant à l’octroi du privilège d’exemption en 997) au détriment du reste, et notamment de son activité édilitaire à Fleury.

C’est un autre parti que son collègue André de Fleury adopte pour la rédaction de la vie du successeur d’Abbon, Gauzlin, pour notre plus grand intérêt. La *Vita Gauzlini* nous est parvenue par son manuscrit d’auteur d’aspect très soigné, orné d’initiales rouges et/ou vertes, aujourd’hui conservé à la Bibliothèque vaticane³⁸⁴. Il comporte les *Miracula Sancti Benedicti* à la suite desquels prend place le récit qui nous occupe ici³⁸⁵. L’ensemble est écrit d’une seule main ; le texte a ensuite été repris par une autre personne, à l’écriture plus fine et plus cursive, interprétée par Robert-Henri Bautier et Gillette Labory comme étant celle de l’auteur lui-même. L’œuvre aurait ainsi été dictée ou recopiée par un scribe de l’abbaye et revue, complétée, corrigée par André de Fleury. Celui-ci reste anonyme tout au long, mais revendique la paternité du récit dans son autre ouvrage emblématique, au livre 7 des *Miracula Sancti Benedicti* : « *uti liquido digessimus in vitae ipsius serie* »³⁸⁶. Cette petite phrase, alliée aux informations données par Raoul Le Tourtier au début du XII^e siècle, permet donc l’attribution à André de Fleury, moine au monastère, qui l’a probablement rédigée vers 1042 à

³⁸¹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 11-137.

³⁸² BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 13.

³⁸³ Cette copie est conservée à la Bibliothèque municipale de Dijon, sous la cote ms 118. Elle se trouve aux fol. 91v à 123 d’un recueil comprenant plusieurs autres textes écrits à Fleury vers l’an mil dont les *Miracula Sancti Benedicti*. Une deuxième copie, de la seconde moitié du XI^e siècle, appartient aujourd’hui à la Faculté de médecine de Montpellier (ms 68) et fait partie d’un légendier à l’usage de Saint-Bénigne de Dijon (fol. 56-62v), et une troisième, de la fin du XII^e siècle, est à la Bibliothèque nationale de France, ms lat. 12606 (fol. 141b-146). Cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 18-28.

³⁸⁴ Il s’agit du *Reginensis latinus* 592, le même manuscrit que celui dans lequel E. de Certain a puisé le récit des *Miracula* d’André : BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 23. Il s’agit de la seule version ancienne. Deux autres copies sont connues, réalisées au XVIII^e siècle seulement.

³⁸⁵ Les *Miracula Sancti Benedicti* occupent les fol. 2-22, 24-52 et la *Vita Gauzlini* les fol. 54-75 : BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 24.

³⁸⁶ CERTAIN E., 1858, p. 201.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

l'époque où il travaillait également sur les *Miracula* dans lesquels on trouve des passages extrêmement proches (*cf. supra*)³⁸⁷. Cet ouvrage est généralement considéré comme l'un des meilleurs témoignages historiques pour l'époque. Contrairement à la *Vita et passio sancti Abbonis*, le texte est précis sur l'histoire de l'abbaye, listant les actions de l'abbé pour faire entrer (ou revenir) dans les biens du monastère nombre d'églises, possessions, droits ; ce qui permet de se faire une bonne idée du temporel de Fleury dans le premier tiers du XI^e siècle malgré la perte du cartulaire³⁸⁸. L'intérêt du récit vis-à-vis de l'archéologie et de l'histoire de l'art, avec toutes les précisions données sur les chantiers de construction et de reconstruction à Fleury et au-delà, a également été largement souligné³⁸⁹. Cet intérêt est d'autant plus marqué qu'André se présente comme un témoin des faits (sauf pour les premières parties du récit liées à l'enfance et à la formation de Gauzlin, qui ont probablement été écrites à partir de la tradition orale et des archives du monastère), ce qui fait de ce texte un témoignage majeur et d'une grande précision, notamment quand il décrit en détails les nouveaux décors peints ornant l'église Saint-Pierre et le réfectoire des moines. Il faut toutefois noter une erreur en ce qui concerne la narration du voyage de Gauzlin à Rome au chapitre 19, où André de Fleury mélange visiblement les deux visites effectuées par l'abbé auprès du saint siège : celle de 1008 auprès de Jean XVIII suite au désaccord grandissant l'opposant à Foulques, l'évêque d'Orléans, et celle de 1012 auprès de Benoît VIII au sujet des problèmes relatifs à son accession à l'archevêché de Bourges. Il est probable qu'à ces deux dates, soit André n'était pas encore arrivé au monastère, soit il était trop jeune pour en avoir gardé le souvenir.

Nous en arrivons au troisième texte issu de l'abbaye de Fleury et constituant une des principales sources pour notre sujet : la célèbre *Epitoma vitae regis Rotberti Pii* attribuée à Helgaud de Fleury grâce à une précision de son confrère André³⁹⁰. Le texte du manuscrit original a été étudié, publié et traduit en 1965 par Robert-Henri Bautier et Gillette Labory d'après l'unique version médiévale conservée à la Bibliothèque Vaticane, au sein d'un recueil

³⁸⁷ En plus de la rédaction du Livre VIII, Raoul Le Tourtier a mis en vers le texte des *Miracula Sancti Benedicti*, en introduisant chaque partie d'auteur par un distique, ce qui permet de confirmer l'attribution de chacune à son écrivain. Les quatre distiques sont les suivants :

*Patris Adalbertus translatus edocet certus,
Quaedam gesta stilo subjiciens nitido. [...]
Haec Aimoinus subnectit famine clarus,
Compinxit laudes iste patris celebres [...]
Quae tibi de gestis scripsisse stupenda paternis
Dicitur, Andreas, fistule nostra notat. [...]
Quae nuper presa, nunc digero carmine gesta
Claruerit noster quae faciendo pater.*

CERTAIN E., 1858, p. xxiii.

Cf. à ce sujet BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 7, 13.

³⁸⁸ *Cf.* BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 14 et MORELLE L., 2004.

³⁸⁹ *Cf.* BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 16 ; VERGNOLLE É., 1985, p. 1-23 ; VERGNOLLE É., 2004, p. 34-35.

³⁹⁰ André de Fleury précise dans la *Vita Gauzlini* que la vie du roi Robert par Helgaud se trouve dans la bibliothèque de Fleury : « *Cujus principis vita ab memorato Helgaudo, hujus sancte ecclesie monacho, suavi edita stilo, penes nos habetur.* ». *Cf.* BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 50.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

postérieur, sous la cote *Reginensis latinus 566*³⁹¹. Les deux historiens ont établi que ce manuscrit correspondait à l’un des brouillons de Helgaud de Fleury lui-même dont la main a été identifiée avec celle ayant effectué un nombre important d’annotations et de reprises dans le texte³⁹². Son élaboration aurait été réalisée en plusieurs étapes entre 1031 et 1033³⁹³. Le récit n’est pas celui d’un historien ou d’un biographe, mais plutôt d’un panégyriste et d’un hagiographe. Le but de Helgaud semble être de proposer un modèle de vie à méditer pour ses confrères. Ses différents choix (développer ou taire certains événements) permettent de se faire une bonne idée du contexte historique de l’époque, des difficultés internes à l’abbaye de Fleury et de ses propres positionnements par rapport à celles-ci. Ainsi, le moine n’aborde pas l’affaire des Manichéens d’Orléans en 1022, dans laquelle le roi a pourtant joué un rôle déterminant, condamnant au bûcher les hérétiques et inaugurant ainsi une pratique funeste pour la suite du Moyen Âge. C’était pourtant là un acte fort pour ce souverain, dont Helgaud cherche à montrer la piété et l’obéissance envers Dieu³⁹⁴. Il semble en revanche prendre clairement fait et cause pour l’écolâtre Gerbert, futur pape Silvestre II, se positionnant ainsi contre son propre abbé Abbon qui avait milité pour le retour d’Arnoul sur le siège archiépiscopal de Reims et la destitution du même Gerbert³⁹⁵. Par-dessus tout, en dessinant un portrait de Robert comme roi pieux et thaumaturge, Helgaud produit un éloge flatteur du deuxième membre de la dynastie royale capétienne, participant ainsi à asseoir son autorité à une époque où le besoin s’en faisait ressentir. Malgré le caractère assez confus de l’ensemble, dont les péripéties s’enchaînent sans grande logique ni chronologie, et le ton plutôt proche de celui d’un conteur de fables, le bénédictin se montre d’une précision peu commune pour l’époque, notamment dans la seconde partie du texte. Il nous apporte ainsi un nombre important d’informations sur le règne de Robert, dont notamment cette fameuse liste de fondations royales et le récit de la consécration de Saint-Aignan d’Orléans, qui vont nous intéresser au premier plan³⁹⁶. Cela apparaît ainsi incontournable pour l’histoire du premier tiers du XI^e siècle.

En dehors du *scriptorium* de Fleury, deux autres récits hagiographiques ont attiré notre attention. Le premier est la *Vita sancti Gregorii archiepiscopi Nicopolis in Armenia, eremitaie in pago Aurelianensi*, qui apporte des informations non dénuées d’intérêt sur la région de Pithiviers. Saint Grégoire est un saint évêque arménien qui serait venu terminer sa vie dans la petite église de Saint-Martin-le-Seul, sur la commune actuelle de Bondaroy, à quelques kilomètres à l’est de Pithiviers. Il y serait décédé aux alentours de l’an mil. Le récit de sa vie fut retrouvé au XVII^e siècle dans les archives de l’abbaye de Saint-Mesmin de Micy et publié par Charles de La Saussaye³⁹⁷ ; l’original est aujourd’hui perdu. Ce texte a visiblement été écrit par une personne connaissant très bien la région de Pithiviers et ayant probablement été

³⁹¹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 28.

³⁹² BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 30.

³⁹³ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 36-37.

³⁹⁴ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 26.

³⁹⁵ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 21-25.

³⁹⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 47-48.

³⁹⁷ SAUSSAYE C. de, 1615, p. 747-770.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

contemporaine ou presque de la vie du saint puisque le récit se termine sur l'évocation de la prise de Pithiviers par le roi Henri I^{er} et le miracle de la préservation des reliques de saint Grégoire au cours de l'incendie de l'église dans laquelle elles étaient conservées³⁹⁸. Là, l'auteur semble sous-entendre qu'il aurait été lui-même témoin des faits. Ainsi, ce document a toujours été considéré comme digne de foi en ce qui concerne l'histoire de Pithiviers dans la première moitié du XI^e siècle et nous apporte de nombreuses informations sur la parure monumentale de la ville : *castrum*, églises Saint-Salomon, Saint-Georges ainsi bien évidemment que sur celle, voisine, de Saint-Martin-le-Seul. Il témoigne aussi du voyage d'un religieux arménien dans la région à cette époque.

La dernière œuvre à caractère hagiographique que nous aimerions mentionner ici est la *Vita Burcardi*, rédigée par Eudes de Saint-Maur et publiée en 1892 par Charles Bourel de la Roncière³⁹⁹. Bien qu'elle concerne un personnage, Bouchard dit le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris, qui a vécu dans la seconde moitié du X^e siècle, elle n'a été rédigée qu'en 1058, ce qui en fait probablement le texte le plus récent de cette liste. Ce décalage chronologique est d'ailleurs à l'origine d'un nombre important d'erreurs et de confusions de la part de son auteur, erreurs soulignées par Charles Bourel de la Roncière dans son introduction⁴⁰⁰. Eudes était moine dans le monastère de Saint-Maur-des-Fossés qui a bénéficié des faveurs du comte Bouchard et dans lequel il se retire au début du XI^e siècle pour terminer sa vie. Il livre un récit essentiellement fondé sur la tradition orale (il a simplement assisté à l'enterrement de Bouchard, enfant), grevé d'erreurs de chronologie et au terme duquel peu d'informations sont finalement disponibles sur la vie du grand conseiller royal, compagnon d'Hugues Capet. Son attention se porte essentiellement sur les liens de Bouchard avec le monastère de Saint-Maur et ses actions pieuses, afin de dresser un modèle à l'intention de ses frères, destinataires du récit⁴⁰¹. L'intérêt en est, du coup, beaucoup plus limité pour nous.

Même s'ils ne présentent pas tous le même intérêt et les mêmes qualités d'écriture et de fiabilité, ces récits hagiographiques, malgré leur insistance sur les miracles et leur ton moralisateur, constituent une source essentielle. Pour la plupart, ils abandonnent les formes classiques des récits hagiographiques antérieurs qui mettaient l'accent sur le martyr ou une vie d'ascèse ayant permis l'accession à la béatification ; et ils développent au contraire la narration de la vie de personnages plus « normaux », ancrés dans leur temps, au service de l'Église. En cela, ils se présentent comme des sources historiques bien plus pertinentes. Ils

³⁹⁸ La date de ce siège reste peu sûre. Selon Dom Bouquet, le roi assiégea la ville pendant deux ans, entre 1031 et 1033 : cf. BOUQUET D., 1869-1904, vol. XI, p. 159a, n et 457c, n. Frédéric Soehnée semble placer cet événement après 1037 : SOEHNÉE F., 1907, p. 48. Le siège fait aussi l'objet d'un récit par André de Fleury dans les *Miracula Sancti Benedicti*, sans date précise : CERTAIN E., 1858, p. 244-245.

Jules Devaux, auteur d'une étude sur les seigneurs de Pithiviers, date le siège entre 1042 et 1044 : DEVAUX J., 1886, p. 292-294.

³⁹⁹ BOUREL DE LA RONCIÈRE C. de, 1892.

⁴⁰⁰ BOUREL DE LA RONCIÈRE C. de, 1892, p. v-xix.

⁴⁰¹ BOUREL DE LA RONCIÈRE C. de, 1892, p. xxix-xxx.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

offrent également, pour deux d’entre eux (la *Vita Gauzlini* et l’*Epitoma vitae regis Rotberti Pii*), l’intérêt d’être parvenus jusqu’à nous dans leur version originale, levant donc tous doutes quant à leur authenticité.

4 – Les cartulaires

Nous nous limiterons ici à évoquer les cartulaires des établissements religieux implantés dans notre zone d’étude ou dans les environs immédiats et ayant exercé une réelle influence dans la région, même si ponctuellement, nous avons eu recours à d’autres cartulaires. Il faut d’emblée préciser ici la rareté des sources conservées. Ainsi, les cartulaires des grandes abbayes comme Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières et Saint-Séverin de Château-Landon ont complètement disparu et leurs réseaux de possessions (qui devaient être nombreuses au sein de notre zone d’étude) sont ainsi très mal connus⁴⁰². Du côté de l’évêché de Sens, la plupart des cartulaires ont également été perdus, sauf celui du chapitre publié par l’abbé Eugène Chartraire en 1904 mais qui ne débute qu’à partir de l’année 1187⁴⁰³. À ces pertes est venue s’ajouter la destruction quasi-complète des fonds anciens des Archives départementales du Loiret au cours de la Seconde guerre mondiale, et ainsi la disparition des sources anciennes des anciens établissements religieux du département.

Les chartes de Sainte-Croix d’Orléans avaient toutefois pu être publiées auparavant, par Joseph Thillier et Eugène Jarry en 1906⁴⁰⁴. Les trois cartulaires originaux de l’évêché ont été perdus, mais sont connus par des copies postérieures qui, fusionnées par les deux érudits, ont permis de reconstituer l’ensemble. Le plus ancien cartulaire du diocèse était le *Chartularium Vetus* rédigé avant 1187 et comprenant 61 chartes rédigées entre 814 et 1172. Il nous est parvenu grâce à la copie réalisée par Baluze en 1667. Thillier et Jarry considèrent ensuite qu’un deuxième cartulaire avait été rédigé au XIII^e siècle, regroupant les 50 chartes originales relatives au chapitre Sainte-Croix, rédigées entre 1153 et 1239, qu’ils avaient retrouvées dans les Archives départementales du Loiret, dans le fonds de Sainte-Croix⁴⁰⁵. Un troisième et dernier cartulaire, connu sous le nom de *Livre rouge*, avait été rédigé au XV^e siècle. Il reprenait probablement les deux premiers cartulaires en y ajoutant des pièces supplémentaires postérieures (écrites entre les XIII^e et XV^e siècles). Il n’est connu que par quelques copies partielles plus modernes⁴⁰⁶. Outre la perte des originaux de ces trois cartulaires à des dates sans doute relativement récentes (entre la fin du Moyen Âge et la

⁴⁰² Les cartulaires et archives de l’abbaye de Ferrières ont été brûlés au moment des guerres de religion, en 1569 (cf. notice 36). Les péripéties ayant conduit à la disparition des archives de Saint-Séverin de Château-Landon sont moins connues.

⁴⁰³ CHARTRAIRE E., 1904. Le cartulaire en question a probablement été écrit entre 1422 et 1462 (plus près de 1422 que de 1462) et reprend 63 documents (chartes, bulles papales,...) écrits entre 1187 et 1406. Il est aujourd’hui conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms lat 9898).

⁴⁰⁴ THILLIER J., JARRY E., 1906.

⁴⁰⁵ Chartes aujourd’hui perdues mais dont nous conservons le souvenir et le contenu grâce à leur publication.

⁴⁰⁶ THILLIER J., JARRY E., 1906, p. vi-vii.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Révolution), Thillier et Jarry soulignent les pertes précoces survenues dans les titres de l'évêché dès le haut Moyen Âge, notamment lors de l'incendie de la ville d'Orléans par les Normands au IX^e siècle et même avant, semblerait-il. Ceci a obligé les évêques à demander aux souverains carolingiens de reconfirmer régulièrement leurs possessions les plus anciennes, spoliées de manière récurrente en raison de la perte des titres originaux. Ainsi, étaient consignés dans les cartulaires des diplômes de Charles le Chauve (840-843), Lothaire (956), Louis V (979), Hugues Capet (990) et Robert le Pieux (991) ainsi que des bulles papales de Léon III (938) et Eugène III (1151) listant explicitement les biens de l'évêché ; cela pour notre plus grand intérêt : ces documents permettent en effet d'établir les possessions du diocèse de l'époque carolingienne au XII^e siècle.

Les chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, publiées en 1900 par Maurice Prou et Alexandre Vidier, se sont également révélées d'un grand secours pour nous. Là aussi, les actes et les cartulaires les plus anciens ont disparu. Il ne subsiste plus qu'une page d'un cartulaire du XIII^e siècle, conservée au Vatican, dans le fonds de la Reine (ms. 566, fol. 34). Quatre autres cartulaires de confection relativement récente ont en revanche survécu. Ils ont été rédigés essentiellement entre le XVI^e et le XVIII^e siècle et regroupent jusqu'à 888 chartes rédigées entre 818 et 1404 (pour le Moyen Âge)⁴⁰⁷. Prou et Vidier mentionnent également la présence de quelques chartes originales dans les Archives départementales du Cher et du Loiret⁴⁰⁸. Les premières chartes connues par cette documentation et mentionnant des possessions de l'abbaye remontent au milieu du IX^e siècle (diplôme de Charles le Chauve en 855), comme pour l'évêché Sainte-Croix. Conjuguées aux éléments contenus dans les autres textes rédigés à Fleury au XI^e siècle (les récits hagiographiques notamment), ces informations permettent de dresser un bon panorama des biens du monastère Fleury au XI^e siècle dans notre zone d'étude.

Parmi les cartulaires postérieurs au XI^e siècle auxquels nous avons eu recours, mentionnons rapidement aussi ceux de la collégiale Saint-Avit d'Orléans⁴⁰⁹, de l'abbaye Notre-Dame des Voisins⁴¹⁰, des prieurés de Flotin⁴¹¹, Néronville⁴¹², et de la Maladrerie de

⁴⁰⁷ Deux sont aujourd'hui toujours conservés dans les Archives départementales du Cher (le premier et le troisième, nommés B et D par Prou et Vidier). Les deux autres (C et E) se trouvaient aux Archives départementales d'Orléans et ont depuis disparu (AD 45, H 30). Cf. PROU M., VIDIER A., 1900, p. lii-lvi.

⁴⁰⁸ Les archives de l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire ont été envoyées en 1772 à l'archevêché de Bourges. Elles sont aujourd'hui aux Archives départementales (G 37 à 61, 76 à 77). Parmi eux, se trouvent quelques rares documents originaux des XII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Les archives de l'abbaye ont été transférées à Orléans à la Révolution. Une vingtaine d'originaux antérieurs au XIV^e siècle y était conservée aux Archives départementales en 1900 (H 26 à H 65). Tout a disparu depuis.

PROU M., VIDIER A., 1900, p. xxi-xviii.

⁴⁰⁹ VIGNAT G., 1886.

⁴¹⁰ DOINEL J., 1887. L'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Voisins fut fondée en 1207 sur le territoire de Bucy-Saint-Liphard (45) et déplacée en 1214 de quelques kilomètres, sur le territoire de Saint-Ay (45). Elle fut supprimée en 1778. Le cartulaire de l'abbaye, publié par Jules Doinel en 1887, est composé de 178 chartes, rédigées entre 1207 et 1343, conservées aux Archives départementales du Loiret, série H (perdues depuis au cours de la Seconde guerre mondiale).

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Pontfraud⁴¹³. Les religieux de ces différents établissements implantés au cœur de notre zone d'étude ou à proximité immédiate possédaient de nombreux biens disséminés à travers les actuels départements du Loiret et de la Seine-et-Marne ; ainsi plusieurs églises et paroisses de notre corpus sont mentionnées dans leurs chartes. Ces documents nous ont donc permis de préciser notre tableau général sur les églises de l'ensemble de la zone d'étude, tout comme nous y ont aidé les cartulaires des nombreux autres établissements du nord de la France (Saint-Germain-des-Prés⁴¹⁴, Saint-Denis⁴¹⁵, Saint-Victor de Paris⁴¹⁶, Saint-Martin-des-Champs⁴¹⁷, Cluny⁴¹⁸, La Charité-sur-Loire⁴¹⁹ ...) (cf. vol. IV, fig. 71⁴²⁰).

Nous terminerons ici en évoquant un cartulaire de confection beaucoup plus récente, le *Cartulaire général de l'Yonne* publié par Maximilien Quantin entre 1854 et 1860⁴²¹. Composé d'environ 500 documents en majeure partie inédits, il rassemble des informations non négligeables sur la région de l'actuel département de l'Yonne mais également du Gâtinais

⁴¹¹ STEIN H., 1937. Le prieuré de Flotin a été fondé en 1169 sur le territoire de l'actuelle commune de Boiscommun (45) par un chanoine de l'abbaye Saint-Jean de Sens. Henri Stein a publié en 1937 un ensemble de chartes relatives à ce prieuré. Celles-ci avaient été écrites entre 1178 et 1414. Elles sont connues par quelques originaux conservés aux Archives départementales de l'Yonne et surtout par des transcriptions dans un manuscrit du XVII^e siècle conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms nouv. acquis. fra., vol. 400, à partir de la page 197).

⁴¹² STEIN H., 1895. Le prieuré bénédictin de Néronville (commune actuelle de Château-Landon – 77) a été fondé entre 1080 et 1085 et dépendait de l'abbaye de La Sauve-Majeure. Le cartulaire a été perdu mais il subsiste quelques éléments épars copiés dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de France (fonds Baluze, ms 74). Il s'agit de ces éléments, complétés par toutes les chartes relatives au prieuré conservées dans les cartulaires de l'abbaye de la Sauve-Majeure, qu'Henri Stein a publié en 1895.

⁴¹³ STEIN H., 1908. La maladrerie de Pontfraud se situait dans les environs proches de Château-Landon (77). La publication d'Henri Stein regroupe des chartes originales conservées aux Archives départementales de l'Yonne et rédigées entre le XII^e et le XV^e siècle.

⁴¹⁴ POUPARDIN R., 1909-1932. La publication des chartes de Saint-Germain-des-Prés par René Poupardin n'a malheureusement pas été accompagnée d'une introduction explicative. Tout juste a-t-il fourni en tête du premier volume une liste de toutes les sources utilisées, parmi lesquelles les actes originaux encore conservés et plusieurs cartulaires rédigés entre le XII^e et le XVI^e siècle et conservés aux Archives nationales.

⁴¹⁵ Les chartes de l'abbaye de Saint-Denis sont pour le moment encore inédites. Une numérisation des deux principaux cartulaires du monastère est en cours de réalisation sous la direction d'Olivier Guyotjeannin et disponible sur le site : <http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/les-textes/index.html>.

Il s'agit d'une part du *Cartulaire blanc*, rédigé entre 1270 et 1300 et reprenant environ 2600 actes plus anciens, ainsi que l'*Inventaire général* manuscrit du chartrier, réalisé à partir des années 1680 et jusqu'en 1728.

⁴¹⁶ BONNARD-FOURRIER M., 1905. Nous n'avons pas consulté le cartulaire à proprement parler ici mais l'étude historique consacrée à l'abbaye Saint-Victor de Paris par Bonnard.

⁴¹⁷ MARRIER M., 1636.

⁴¹⁸ BRUEL A., 1876-1903.

⁴¹⁹ LESPINASSE R. de, 1887. Le cartulaire publié par René de Lespinasse a été écrit à la fin du XVII^e siècle seulement, à partir du « Trésor des chartes du prier », un ensemble de titres composé de bulles papales, de lettres royales, de chartes d'évêques et grands seigneurs, d'actes de fondation et de donation. Les chartes originales ont depuis disparu et le cartulaire était conservé en 1887 dans une collection privée : LESPINASSE R. de, 1887, p. II.

⁴²⁰ Ce tableau occupe les pages 81 à 143 du volume IV.

⁴²¹ QUANTIN M., 1854-1860.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

voisin entre la fin du XI^e siècle et la seconde moitié du XII^e siècle. Cette documentation, plus éparse, a pu également être complétée par le volume 6 des *Papsturkunden in Frankreich* publiés en 1958 par Johannes Ramackers⁴²². Celui-ci est consacré à la région de l’Orléanais et regroupe des actes passés entre 980 et 1197.

5 – *Les pouillés*

L’ensemble de notre zone d’étude se situe dans l’ancienne province ecclésiastique de Sens (héritière de l’antique Quatrième Lyonnaise) dont les principaux pouillés ont été publiés par Auguste Longnon en 1904⁴²³. Elle était subdivisée en sept diocèses : Sens, Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris et Meaux, reprenant également en cela l’organisation des cités gallo-romaines. À l’exception de quelques rares cas, situés en lisière de notre zone d’étude comme Escrignelles (diocèse d’Auxerre) et La Chapelle-Gautier (diocèse de Paris), l’ensemble de notre aire de recherche se rattachait soit au diocèse de Sens, soit à celui d’Orléans.

Pour le diocèse métropolitain de Sens, le premier document d’importance remonte au XI^e siècle⁴²⁴. Auguste Longnon le nomme *Pouillé du pays sénonais* mais il est également connu sous celui de *Liber Sacramentorum de Stockholm*. Il s’agit d’une liste de 145 églises, situées dans le *pagus Senonicus*, notées au verso des feuillets 3 et 4 d’un sacramentaire conservé aujourd’hui à la Bibliothèque royale de Stockholm. L’intérêt réside pour nous dans la mention de 28 églises situées dans le *ministerium* de Marolles (futur doyenné), quasiment toutes dans notre zone d’étude, et de 49 autres dans celui de Courtenay (futur doyenné également). Dans ce dernier cas, seule nous concerne l’église de Courtenay elle-même, les autres étant situées dans le département actuel de l’Yonne, sur lequel nous n’avons pas travaillé. Il faut toutefois noter que le statut des édifices n’est pas précisé dans ce document, il s’agit d’une simple liste d’églises mélangeant visiblement chapelles, paroisses et prieurés comme l’indique Auguste Longnon, et ne permettant pas de tirer de conclusions quant à leurs fonctions dès le XI^e siècle.

Pour trouver un « véritable » pouillé avec de telles précisions accompagnées d’informations comptables, il faut ensuite attendre le milieu du XIV^e siècle et le *Polearium totius diocesis S[enonensis]* connu notamment par une copie du XV^e siècle conservée aux Archives départementales de l’Yonne, sous la cote G 224. Une mention d’un clerc nommé Amette, secrétaire à l’archevêché de Sens au XVII^e siècle, nous apprend que ce document avait été

⁴²² RAMACKERS J., 1958.

⁴²³ LONGNON A., 1904.

⁴²⁴ Les premières publications sur ce document ont d’abord avancé une datation au IX^e siècle pour cette liste : cf. GEOFFROY A., 1856, p. 72-73 puis QUANTIN M., 1854-1860, vol. II, p. lxx-lxxvii. En effet, le *Sacramentaire de Saint-Amand*, au dos duquel la liste a été rajoutée, est un manuscrit carolingien de l’époque de Charles le Chauve. En 1886, Léopold Delisle a rectifié cette datation au profit du XI^e siècle, ce qui a été repris par Auguste Longnon en 1904 : cf. DELISLE L., 1886, p. 111 et LONGNON A., 1904, p. iii.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

rédigé vers 1340. Auguste Longnon y a trouvé les mentions de chapelles fondées en 1343 (La Tombe), 1350 (Fleurigny) et 1351 (Livry), ce qui l'a incité à dater le document « vers 1350 » tout en reconnaissant que ces éléments pouvaient avoir été rajoutés après coup⁴²⁵. L'ensemble du document permet d'obtenir de très nombreuses informations : les listes d'églises sont classées par circonscriptions religieuses, puis par types (paroisses, prieurés, chapelles, chapitres, abbayes, Hôtels-Dieu et léproseries). Le patronage est précisé de manière systématique. En revanche, Auguste Longnon n'a pas retenu les taxes, connues uniquement par le biais de rajouts postérieurs. Il faut également regretter l'absence quasi-systématique des vocables des édifices : plusieurs lieux sont répétés à la fois dans les catégories paroisses et prieurés, et il est difficile parfois aujourd'hui de déterminer si on a affaire à une seule structure (prieuré-cure) ou à deux entités différentes (une église paroissiale d'un côté et un prieuré indépendant de l'autre). Nous noterons également que dans les cas des doyennés de Marolles et du Gâtinais, le terme *curatus* est absent dans la première liste d'édifices et laisse planer un léger doute sur leur statut (bien qu'il s'agisse ici très probablement d'un oubli).

Afin de compléter ce document, Auguste Longnon a également publié le compte des procurations versées au Vatican par l'archevêché de Sens pour les années 1369-1370, document aujourd'hui conservé aux Archives du Vatican⁴²⁶. Les indications concernant le patronage des édifices disparaissent au profit des mentions des taxes, ce qui permet d'appréhender quelque peu l'importance des différentes cures, et d'avoir connaissance de celles qui étaient exemptées. L'organisation par types d'édifices est également abandonnée au profit d'une simple liste continue par ordre alphabétique, dans laquelle les vocables ne sont toujours pas précisés. Ce document permet toutefois de compléter le précédent, notamment pour les paroisses des doyennés de Marolles et du Gâtinais.

Tout comme le diocèse de Sens, l'évêché d'Orléans a conservé un pouillé écrit au XI^e siècle composé d'une liste de 36 églises placées sous le contrôle d'un archidiacon nommé Arnoul⁴²⁷. L'ensemble des sites mentionnés correspond à peu près aux limites de l'archidiaconé de Pithiviers. Le terme de paroisse (*parrochia* ou *curatus*) ne semble pas être employé dans la liste en question, si les transcriptions qui en ont été faites sont parfaitement

⁴²⁵ LONGNON A., 1904, p. iv. Ce pouillé avait été auparavant publié par Paul Quesvers et Henri Stein en 1894 : QUESVERS P., STEIN H., 1894. D'autres sources, plus remaniées, ont également été utilisées par les différents historiens pour leurs publications : une copie de 1552, dépourvue de la colonne réservée à la taxe (Bibliothèque de Sens, n°62) ; deux copies du XVII^e siècle portant le titre de *Polliarium omnium beneficiorum Senonensis dioecesis* (Bibliothèque de Sens, n°50 ; AD 89, G 225) ; et deux derniers manuscrits qui présentent des remaniements importants par rapport à la version du XIV^e siècle (ajouts de vocables, de prieurés, de léproseries, réorganisation de l'ordre des doyennés) et qui ont été réalisés dans la seconde moitié du XVI^e siècle (BNF, ms lat 10941 ; Bibliothèque du Vatican, fonds Ottoboni, ms 8119). Dans sa publication, Auguste Longnon a essentiellement utilisé le ms G 225 comme base de travail (le G 224 étant partiellement conservé seulement) en complétant régulièrement à partir des autres copies ci-dessus mentionnées.

⁴²⁶ Archives du Vatican, *Collectorie*, fol. 105r-154v.

⁴²⁷ Cette liste se trouve au verso du feuillet 196 du manuscrit n°4929 conservé dans la Bibliothèque du Vatican. Elle a été publiée dès 1876 par Léopold Delisle puis reprise en 1904 par Auguste Longnon : cf. DELISLE L., 1876, p. 485-489 et LONGNON A., 1904, p. 323.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

fidèles, ce dont nous ne doutons pas. Mais la présence de chiffres mentionnant le montant des droits (de parée sans doute) que chaque édifice devait acquitter permet d’envisager un tel statut pour ces édifices⁴²⁸. Léopold Delisle, avant Longnon, était resté plus prudent, évoquant une liste de localités correspondant sans aucun doute à des églises⁴²⁹. Malgré l’intérêt inestimable de cette liste, confrontée aux vestiges matériels, il faut toutefois souligner quelques problèmes. Parmi eux, nous constatons toujours l’absence de vocables, qui reste problématique par exemple dans le cas de Pithiviers, pour lequel un doute plane au regard des nombreuses églises attestées de manière plus ou moins sûre au XI^e siècle. Dans ce cas, nous avons quand même privilégié la principale église paroissiale de la ville, Saint-Salomon et Saint-Grégoire, au détriment de la collégiale Saint-Georges et du prieuré Saint-Pierre, toutes deux attestées à cette époque mais probablement alors dépourvues de fonctions paroissiales. De son côté, Auguste Longnon estime que le terme de *Petver* placé en tête de liste renvoie à Pithiviers-le-Vieil, la commune voisine, en raison de l’histoire de la ville de Pithiviers qu’il juge plus récente et liée au développement du *castrum* à partir du début du XI^e siècle à l’initiative de dame Héloïse. Or, si nous nous fions à la datation et au contenu de la *Vie de saint Grégoire de Nicopolis* (cf. notice n°8), l’existence de l’église Saint-Salomon et Saint-Grégoire ne fait aucun doute dans la première moitié du XI^e siècle, et la ville de Pithiviers semble bien avoir supplanté depuis quelques temps déjà sa voisine de Pithiviers-le-Vieil. Autre exemple d’incertitudes, pour le cas de Yèvre, le texte se contente du terme *Evra*, nous laissant dans le flou total entre les villages de Yèvre-la-Ville et Yèvre-le-Châtel. Léopold Delisle a laissé planer le doute, traduisant simplement la localité par « Yèvre » ; Auguste Longnon a en revanche affiché une préférence pour Yèvre-la-Ville, sans réellement la justifier⁴³⁰.

Par la suite, il faut attendre le XIV^e siècle pour retrouver le même document comptable à destination du Vatican que pour le diocèse de Sens : les comptes des paroisses du diocèse levés en 1369-1370⁴³¹. Il s’agit du premier document complet concernant cet évêché, notamment les archidiaconés de Pithiviers et de Beauce qui nous intéressent ici. Toutefois, les patronages n’étant pas indiqués, il nous a fallu recourir à un autre document plus récent pour pouvoir compléter les informations : un pouillé manuscrit levé au XVI^e siècle et conservé à la Bibliothèque Nationale de France, sous la cote 5218 (fol. 237r à 245r), également publié par Auguste Longnon⁴³².

⁴²⁸ « C’est une liste de trente-six paroisses, soumise à la juridiction d’un archidiacre du nom d’Arnoul [...] » : LONGNON A., 1904, p. xxxvii.

⁴²⁹ DELISLE L., 1876, p. 486.

⁴³⁰ Cf. DELISLE L., 1876, p. 487 et LONGNON A., 1904, p. xxxviii.

⁴³¹ Archives du Vatican, *Collectorie*, fol. 70r-89r.

⁴³² Cf. LONGNON A., 1904, p. 335-347. Dans le tableau que nous fournissons en annexe (cf. vol. IV, fig. 71 : p. 81-143), nous avons autant que possible utilisé les informations issues des chartes anciennes afin de donner les patronages à la date la plus ancienne possible. Mais, tout ce qui manquait, a été complété en utilisant ce pouillé du XVI^e siècle pour le diocèse d’Orléans, celui des années 1350 pour Sens.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

b – Les sources archéologiques et monumentales

La région considérée dans le cadre de ce travail n'a été que peu abordée jusqu'ici, en raison notamment de la modestie des monuments conservés par rapport aux régions voisines comme le Val de Loire et la Bourgogne. Quelques édifices phares ont toutefois été plus ou moins rapidement signalés par les historiens de l'art. La collégiale Notre-Dame de Melun (notice 52) a probablement bénéficié du meilleur éclairage, faisant l'objet d'une publication par François Deshoulières dans le *Bulletin monumental* dès 1932 et d'une notice d'Anne Prache dans le volume de la collection Zodiaque consacrée à l'Île-de-France en 1983⁴³³. Dans les années 1990, Yves Gallet s'y est particulièrement intéressé dans le cadre de son mémoire de maîtrise soutenu en 1995 qui a débouché sur deux publications majeures : l'une, dans le *Bulletin monumental*, portait sur les deux tours du chevet ; l'autre dans le cadre du colloque qu'il organisa sur *l'Art et l'architecture à Melun au Moyen Âge*⁴³⁴. L'église Notre-Dame de Château-Landon (notice 18) a également attiré l'attention de François Deshoulières dès 1930, dans le cadre du *Congrès archéologique de France* tenu à Orléans⁴³⁵. Elle a été signalée par Jean Hubert en 1952 dans sa synthèse sur *l'Architecture religieuse du haut Moyen Âge en France* puis étudiée par Anne Prache dans le volume francilien de la collection Zodiaque⁴³⁶, tout comme l'abbaye Saint-Séverin dans la même ville (notice 16)⁴³⁷. L'abbaye de Ferrières (notices 36 et 37) a également fait l'objet de plusieurs publications : Marcel Aubert a réalisé deux notices (une sur l'abbatiale, une sur la chapelle) dans le *Congrès archéologique* de 1930, Jean Hubert s'est penché sur les sources historiques en 1934 ; et Pierre Rousseau a publié plusieurs relevés sur les arcatures du chœur de l'abbatiale en 1975 dans le cadre des *Études ligériennes* (rencontres de Saint-Benoît-sur-Loire en 1969) ; Lydwine Saulnier a complété cette approche dans le *Bulletin monumental* en 1972 ; et Christian Sapin a consacré une notice à l'abbatiale dans le cadre de sa thèse sur *La Bourgogne préromane* publiée en 1986⁴³⁸. L'église priorale Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (notice 51) a également été signalée dans le *Congrès archéologique* de 1930 par François Deshoulières avant d'être étudiée par Florence Juin dans le cadre de son DEA sur *Les tours-porches de la Loire moyenne et du Berry (XI^e-XII^e siècles)* en 1999⁴³⁹. La collégiale Saint-Georges de Pithiviers (notice 65) a quant à elle bénéficié d'une notice par le chanoine Chenesseau en 1930, toujours dans le *Congrès archéologique* d'Orléans⁴⁴⁰. Ce sont là les seuls édifices ayant été véritablement signalés dans la bibliographie, les autres n'ayant bénéficié au mieux que de quelques lignes (ou pages) par des érudits dans des revues à rayonnement local.

⁴³³ DESHOULIÈRES F., 1932 ; PRACHE A., 1983, p. 383-386.

⁴³⁴ GALLET Y., 1995, GALLET Y., 1998 ; GALLET Y., 2000b.

⁴³⁵ DESHOULIÈRES F., 1931a.

⁴³⁶ HUBERT J., 1952, p. 84 ; PRACHE A., 1983, p. 369-373. Signalons aussi un mémoire de maîtrise par Isabelle Berton resté inédit en 1992 : BERTON I., 1992.

⁴³⁷ DESHOULIÈRES F., 1931a ; HUBERT J., 1952, p. 37, 76 ; PRACHE A., 1983, p. 375-377.

⁴³⁸ AUBERT M., 1931 ; HUBERT J., 1934 ; ROUSSEAU P., 1975 ; SAULNIER L., 1972 ; SAPIN C., 1986, p. 79-81.

⁴³⁹ DESHOULIÈRES F., 1931d ; JUIN F., 1999, vol. II, p. 138-143.

⁴⁴⁰ CHENESSEAU G., 1931a.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

De rares opérations archéologiques ont été récemment menées sur certains de nos édifices. Nous pouvons ainsi mentionner à la fin des années 1970 les fouilles menées dans le prieuré Saint-Martin-de-Montereau (notice 58) sous la direction de Jacques Bontillot, et ayant essentiellement porté sur le sous-sol de l’église priorale (mais sans étude du bâti). L’abbaye Saint-Séverin de Château-Landon a fait l’objet de plusieurs campagnes de fouilles entre 1995 et 1999, sous la direction de Claude de Mecquenem, en prévision d’importants travaux de restauration et du réaménagement du site (maison de retraite installée *in situ*). L’ensemble des résultats concernant la crypte du XI^e siècle a été publié dans la revue *Archéologie médiévale* en 2009⁴⁴¹. Le prieuré Saint-Sauveur de Melun, entièrement démantelé en plusieurs maisons au sein d’une parcelle urbaine de l’île de Melun, a bénéficié également de multiples campagnes de fouilles et opérations archéologiques relatives au bâti, dont les plus complètes ont eu lieu au début des années 2000 sous la direction de Fabrice Henrion pour le Centre d’études médiévales Saint-Germain d’Auxerre. Quelques rapides comptes-rendus des résultats ont paru mais nous sommes toujours dans l’attente de la publication complète des fouilles. Ces deux grandes opérations sur Saint-Séverin de Château-Landon et le prieuré Saint-Sauveur de Melun nous apportent une connaissance complète des deux sites, des chronologies revues et précises ainsi que des études poussées sur les matériaux employés dans la construction, soit autant d’informations cruciales pour notre sujet. Pour terminer sur ces opérations archéologiques, nous devons également mentionner le chantier-école de l’Université de Paris Ouest Nanterre La Défense qui s’est déroulé en août 2006 sur l’église de Châteaubleau, sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus, dans le but d’évaluer la datation et le potentiel des vestiges de ce monument, ainsi que ses liens avec l’agglomération antique⁴⁴².

Outre l’écart important entre les édifices mentionnés ci-dessus, relativement bien documentés d’un point de vue bibliographique et archéologique, et les autres quasiment ignorés des archéologues et historiens de l’art, il faut également relever une différence dans l’état de conservation des monuments. Certains se trouvent en effet aujourd’hui presque à l’état de ruines, comme la chapelle Sainte-Berthe à Adon dont la nef s’est effondrée (notice 1). L’église voisine de Cortrat (notice 23), abandonnée au milieu du XX^e siècle, a également vu son chevet s’écrouler. La nef a toutefois été entièrement restaurée depuis, mais de l’abside ne subsistent plus que les fondations. Le prieuré Saint-Sauveur de Melun (notice 53) et la collégiale Saint-Thugal de Château-Landon (notice 17) ont connu des destins similaires après la Révolution. Leurs fonctions religieuses ayant été supprimées, elles ont été subdivisées en lots pour être vendues, et ont été partiellement détruites et réemployées dans les murs de maisons modernes. L’accès à ces deux édifices est ainsi aujourd’hui très difficile. Malgré ces quelques cas un peu extrêmes, des campagnes de restauration s’organisent pour assurer la survie de nos édifices. Quant à ceux protégés au titre des Monuments historiques, nous pouvons notamment mentionner les nombreuses campagnes de restauration du prieuré Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne (notice 58) qui ont commencé par les toitures en 1971 (sous la direction de Jean-Claude Rochette), se sont poursuivies par le chevet en 1980-1983,

⁴⁴¹ BÜTTNER S., HENRION F., MECQUENEM C. DE, PALAZZO-BERTHOLON B., 2009.

⁴⁴² BOISSAVIT-CAMUS B., 2008.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

pour s’achever par la nef entre 1986 et 1989, mais entraînant la disparition quasi-complète des parements sous d’épaisses couches d’enduits. Après les campagnes de fouilles menées entre 1995 et 1999, Jacques Moulin a dirigé la restauration des vestiges de l’abbaye Saint-Séverin de Château-Landon, intervention qui permet d’étudier le monument dans de relatives bonnes conditions, les parements et mortiers anciens étant toujours observables. Ce n’est malheureusement pas le cas pour la collégiale Notre-Dame de Melun (notice 52) dont la nef et le transept ont été restaurés entre 2001 et 2005. L’intégralité des parements, supports compris, ont été entièrement masqués sous des enduits après avoir vraisemblablement subi des reprises, le tout sans étude archéologique préalable ni indications précises de la part de l’architecte sur l’ampleur des travaux, dans les rapports déposés dans les différents centres d’archives concernés. Une telle intervention reste regrettable sur un édifice aussi important pour l’architecture régionale du XI^e siècle (un des rares, faut-il le rappeler, avec une attribution précise au règne de Robert le Pieux dans les sources textuelles). L’abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières (notices 36-37) a subi également une restauration des plus fâcheuses à la même époque. Les chevets des deux églises (abbatiale et chapelle) ont été restaurés entre 1998 et 2006, les parements masqués sous d’épaisses couches d’enduit tout comme les fameuses arcatures du chevet de l’abbatiale, objet des articles de Pierre Rousseau et Lydwine Saulnier dans les années 1970. Aucune étude archéologique préalable ni aucun rapport sur le déroulement des travaux ne permet aujourd’hui d’avoir des certitudes sur la nature de ces éléments (arcatures plaquées ou baies), question qui hante les historiens de l’art et archéologues s’intéressant à ce site depuis une quarantaine d’années⁴⁴³. Le cas du prieuré Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (notice 51) offre plus ample satisfaction. Si nous pouvons regretter certains choix dans la restauration, comme la pose d’un épais enduit gris tout à fait inesthétique à la base des murs intérieurs de la nef et le percement d’un drain le long du mur sud de l’église, sans surveillance archéologique, l’architecte Régis Martin a pris la peine de rédiger un rapport précis sur les opérations réalisées, avec notamment toutes les indications sur les parties reparementées des murs.

Ces quelques grands chantiers confiés aux architectes des Monuments historiques ne doivent pas tromper le lecteur sur le sort réservé à la quasi-totalité de nos édifices non protégés et laissés à l’entière charge de communes rurales, aux moyens limités. Trois cas de figures coexistent alors : soit l’édifice n’a pas (ou peu) été restauré depuis plusieurs décennies et survit dans un état préoccupant (Saint-Martin-le-Seul, près de Bondaroy : notice 8), soit il a été l’objet de restaurations dans les années 1970, à l’aide de ciments et de bétons qui ont provoqué des infiltrations préoccupantes (Chuelles : notice 21 ; Grangermont : notice 21) ; soit les restaurations sont récentes et peuvent parfois défigurer complètement les monuments avec la pose de crépis (du type des crépis de maison) sur les murs intérieurs et extérieurs (masquant une nouvelle fois entièrement les parements) et de simples carrelages de cuisine au sol (Feins-en-Gâtinais : notice 33 ; Escrignelles : notice 31). Dans tous les cas, la pose d’épais enduits intérieurs et extérieurs, qu’ils soient en ciment, béton, ou qu’ils reprennent les crépis

⁴⁴³ L’étude préalable à ces restaurations avait été réalisée par Jacques Moulin en 1998 et le chantier dirigé par Régis Martin.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

des maisons modernes, est très fréquente, dissimule alors les parements et empêche toute lecture en vue de l’établissement de la chronologie des murs. Leur présence masque très probablement à nos yeux d’autres vestiges d’édifices du XI^e siècle dans la région.

Pour terminer avec cette rapide présentation des vestiges monumentaux dans notre zone d’étude, il nous faut souligner le fait que les édifices concernés sont parvenus jusqu’à nous de manière très partielle, ayant subi après 1100 de nombreuses phases de remaniements, agrandissements, destructions et/ou reconstructions. Il y a ainsi très souvent de gros écarts chronologiques entre les nefs et les chevets, que l’on peut probablement mettre en relation avec les différences de gestion de ces deux parties des églises, les chevets étant souvent à la charge de l’Église (c’est-à-dire du desservant) alors que les nefs étaient plus généralement confiées aux fidèles et aux fabriques⁴⁴⁴. La quasi-totalité de nos chevets a ainsi été reconstruite postérieurement et nous disposons à leur sujet de très peu de vestiges, souvent partiels : la crypte de l’abbatiale de Saint-Séverin de Château-Landon (notice 16), l’absidiole sud d’Escrennes (notice 30), le chevet de l’église abbatiale de Ferrières (notice 37), les vestiges du chevet et de la crypte de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers (notice 65) et l’abside de Thimory (notice 80). Nous pouvons aussi y ajouter les clochers qui surmontaient les chœurs de Courtenay (notice 24)⁴⁴⁵, Samois-sur-Seine (notice 78) et Saint-Thugal de Château-Landon (notice 17). Les nefs ont connu moins de reconstructions, plutôt des agrandissements (ajouts de travées ou de bas-côtés à la fin du Moyen Âge surtout) et des mises en place de voûtes (en pierres aux XIV^e-XVI^e siècles ou en plâtre et briques à partir du XVII^e siècle). C’est là que nous avons trouvé le plus de vestiges, à Adon (notice 2), Attray (notice 3), Beaumont-du-Gâtinais (notice 4), Boismorand (notice 7), Bourron-Marlotte (avec transept : notice 9), La Celle-sur-Seine (notice 10), Chailly-en-Gâtinais (notice 11), Chaintreaux (notice 12), Chambon-la-Forêt (notice 13), Charmont-en-Beauce (notice 14), Châteaubleau (notice 15), Notre-Dame de Château-Landon (notice 18), Chevillon-sur-Huillard (notice 19), Chuelles (notice 21), Conflans-sur-Loing (notice 22), Crottes-en-Pithiverais (notice 25), Donnery (notice 26), Écuelles (notice 28), Égreville (notice 29), Escrignelles (notice 31), Feins-en-Gâtinais (notice 33), Fleury-en-Bière (notice 38), Forges (notice 39), Gironville (notice 40), Greneville-en-Beauce (notice 42), Griselles (notice 43), Guignonville (notice 44), Ingrannes (notice 45), Loury (notice 49), Louzouer (notice 50), Notre-Dame de Melun (nef et transept : notice 52), Mézières-en-Gâtinais (nef et clocher : notice 54), Montbarrois (notice 55), Montbouy (notice 56), Montereau (notice 57), Noyers (notice 60), Ondreville-sur-Essonne (notice 61), Pithiviers-le-Vieil (nef et clocher : notice 67), Quiers-sur-Bézonde (notice 69), Recloses (notice 70), Ruan (notice 72), Sainte-Geneviève-des-Bois (notice 73), Saint-Germain-Laval (nef et clocher : notice 74), Saint-Lyé-la-Forêt (nef et clocher : notice 76), La Selle-en-Hermoy (notice 79), Triguères (nef et clocher : notice 82), Ury (notice 83), Villemer (notice 85), Vitry-aux-Loges (notice 86). Un clocher-porche seul est conservé à Dontilly (notice 27) ainsi qu’un porche occidental à Treuzy-Levelay (notice 81). Il

⁴⁴⁴ AUBRUN M., 1986, p. 144.

⁴⁴⁵ Dans ce cas précis, il est difficile de déterminer si la tour surmontait un chevet ou une croisée de transept : l’ampleur des arcades latérales nord et sud n’interdit pas cette hypothèse.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

nous reste 24 édifices présentant des vestiges conservés à la fois dans la nef et le chevet : Bellegarde (notice 5), Boësses (notice 6), Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy (notice 8), Chevry-sous-le-Bignon (notice 20), Cortrat (notice 23), Estouy probablement (notice 32), les chapelles Saint-Apolline, Saint-Lazare et Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais (notices 34, 35, 36), Grangermont (notice 41), Langesse (notice 46), Lombreuil (notice 47), Lorcy (notice 48), Mareau-aux-Bois (nef, transept et chevet : notice 51), les prieurés Saint-Sauveur de Melun (notice 53) et Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne (notice 58), Mormant-sur-Vernisson (notice 59), Ouzouer-des-Champs (notice 62), Pannes (notice 63), le prieuré Saint-Pierre de Pithiviers (notice 66), Pressigny-les-Pins (notice 68), Rozoy-le-Vieil (notice 71), Saint-Hilaire-sur-Puiseaux (notice 75), Saint-Mammès (notice 77), Yèvre-la-Ville (notice 87).

C – LES ACTEURS

a – L’action directe des souverains capétiens

L’étude des sources textuelles permet de dresser un premier tableau de l’action des souverains capétiens dans le domaine de la commande architecturale, tableau très inégal suivant les règnes⁴⁴⁶.

Pour **Hugues Capet**, les informations sont quasiment nulles. Il faut se tourner vers le texte d’Helgaud de Fleury pour obtenir quelques rares informations qui portent d’ailleurs plutôt sur l’action de l’épouse d’Hugues, la reine Adélaïde. Celle-ci aurait fondé deux monastères : l’un dédié à saint Frambourg à Senlis et l’autre situé à Argenteuil, en l’honneur de la Vierge.

*Mater quoque ejus supra dicta Adhelaidis, admiranda satis in sancta devotione regina, fecit monasterium sancti Franbaldi in civitate Silvanectensi, ubi duodecim ad serviendum Domino clericos misi et de quibus viverent habunde subministravit. Construxit et monasterium in territorio Parisiacensi, villa que dicitur Argentoilus, ubi numerum ancillarum Dei non minimum sub norma sancti Benedicti vivere paratas adunavit ; ad laudem et gloriam honorum omnium inspiratoris et sub honore sancte Dei genitricis et perpetue Virginis Marie omnipotenti Domino dedicari et consecrari voluit.*⁴⁴⁷

Helgaud poursuit son énumération par l’évocation des objets liturgiques commandés par la reine, à savoir une chasuble et une chappe pour saint Martin, une autre chasuble et un *orbis terrarum* pour saint Denis, un Christ en croix en or pur pour la cathédrale d’Orléans. Là vient l’une des rares mentions concernant le roi Hugues Capet, qui offrit au même édifice un vase d’argent pesant 60 livres⁴⁴⁸. On le retrouve également un peu plus tôt dans le récit d’Helgaud, concernant l’achèvement des travaux de construction du monastère Saint-Magloire de Paris, travaux lancés par son père, Hugues le Grand :

*Hujus igitur incliti regis avus, Hugo, pro pietate, bonitate, fortitudine Magnus dictus, monasterium sancti Maglorii, confessoris Christi, in civitate Parisius simul cum filio construens nobiliter, monachos sub regula patris Benedicti vivere paratos ibi collocat et in auro vel argento locum ipsum ditat et ceteris ornamentis pro salute sua et filii ac future posteritatis.*⁴⁴⁹

⁴⁴⁶ Exceptionnellement, nous élargirons ponctuellement notre point de vue en tenant compte de l’ensemble de l’action des acteurs concernés ici, pour obtenir un minimum d’informations.

⁴⁴⁷ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 82.

⁴⁴⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 83, 85.

⁴⁴⁹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 80-82.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Le règne de Robert le Pieux est celui qui va se révéler le plus riche en informations, notamment grâce, une nouvelle fois, au texte d’Helgaud. L’auteur énumère en effet les nombreuses constructions réalisées à la demande du souverain, à la fois d’une manière ponctuelle au cours du récit de la vie du souverain et également sous la forme d’une liste récapitulative célèbre, en fin d’ouvrage :

*In ipsa autem civitate Aurelianis, aedificavit monasterium in honore sancti Aniani, ut diximus ; item, aliud in honore Marie matris domini nostri Jhesu Christi, et sancti Hilarii, confessoris summi, sancte itidem Marie, genitricis Dei, cognomento Fabricate. Fecit inibi et monasterium sancti Vincentii, martiris Christi ; monasterium sancti Pauli apostoli, in Cantogilo villa ; monasterium sancti Medardi in Vitriaco castro ; monasterium sancti Leodegarii, in silva Aquilina ; monasterium sanctae Marie, in Stanpensi castro ; item in ipso castro, ecclesiam unam in palatio ; in civitate Parisius, ecclesiam in honore sancti Nicholai, pontificis, in palatio ; monasterium sancti Germani Autissioderensis et sancti Michahelis ecclesiam in silva cognominata Biera ; item monasterium sancti Germani Parisiacensis, cum ecclesia sancti Vincentii in silva cognominata Ledia et, in villa quae dicitur Gomedus, ecclesiam in honore sancti Aniani, item in villa Faida, ecclesiam in honore sancti Aniani ; monasterium sancte Marie in Pisciaco ; monasterium sancti Cassiani, in Augustiduno.*⁴⁵⁰

Cette liste rassemble à la fois des monastères et des églises situés dans les principales villes de l’espace capétien comme Saint-Aignan, Saint-Hilaire, Notre-Dame des Forges et Saint-Vincent des Vignes à Orléans (45) ; Notre-Dame et une église située dans le palais d’Étampes (91) ; Notre-Dame et une autre église non nommée (Saint-Sauveur ?) à Melun (77) ; Saint-Nicolas dans l’enceinte du Palais de la Cité, les monastères de Saint-Germain-l’Auxerrois et Saint-Germain-des-Prés à Paris ; le monastère Notre-Dame de Poissy (78) ; Saint-Pierre-et-Saint-Rieul de Senlis (60) ; et le monastère de Saint-Cassien à Autun (71). À côté de ces exemples urbains ou suburbains, Helgaud rajoute un certain nombre d’édifices plus ruraux qu’il localise dans des *villae*, villages ou forêts : un monastère dédié à saint-Paul situé à Chanteau⁴⁵¹ (45) ; celui de Saint-Médard à Vitry-aux-Loges (45) ; deux autres édifices aujourd’hui mal connus, situés dans l’actuelle forêt de Rambouillet, Saint-Léger (78), et dans celle de Fontainebleau, Saint-Michel-en-Bière (77) ; le prieuré Saint-Vincent-Saint-Germain-en-Laye dans la forêt du même nom (78) ; deux autres églises dans les *villae* de *Gomeda* et de *Faida*⁴⁵². Parmi tous ces édifices, cinq sont situés dans notre zone d’étude⁴⁵³.

⁴⁵⁰ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 130-132.

⁴⁵¹ Robert-Henri Bautier avait proposé d’identifier le site de « *Cantogilo villa* » mentionné par Helgaud avec Chanteuges, en Haute-Loire : cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 130, note 4. Il nous paraîtrait plus logique, au regard de l’aire d’influence des souverains capétiens au XI^e siècle, d’y voir le site de Chanteau, dans le Loiret, à quelques kilomètres au nord d’Orléans, en plein cœur de la forêt.

⁴⁵² Le premier site, *Gomedus*, a été assimilé à l’actuelle commune de Gometz-la-Ville (78) par Robert Henri Bautier. Le second, *Faida*, n’a pas été identifié. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 133, notes 4 et 5.

⁴⁵³ Les deux églises de Melun, Chanteau, Vitry-aux-Loges et Saint-Michel en Bière. Le *monasterium* de Chanteau n’existe plus tout comme celui de Saint-Michel-en-Bière qui n’a jamais été identifié.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Des précisions sont apportées dans le fil du texte d’Helgaud concernant certains de ces édifices. Ainsi, pour Notre-Dame de Poissy, le bénédictin précise que le monastère fut entièrement reconstruit par le roi qui l’orna d’or et d’argent :

*Sedes regalis Pisciacus dicta, supra Sequanam posita, Francorum regibus satis est oportuna. In ea monasteria tria ab antiquis viris didicimus facta : unum in honore sancte Marie, aliud sancti Johannis, tertium sancti Martini confessoris ; e quibus unum in honore sancte Marie, matris Domini, rex bonus assumens et a novo edificans, illud in ornamentis et clericis, auro et argento, satis honorabilem reddidit quo laudandi Deum nunquam finem habuit.*⁴⁵⁴

Il ne dit pas en revanche si le roi toucha aux deux autres monastères autrefois construits là : Saint-Jean et Saint-Martin. À Autun, Robert II fait rebâtir le monastère Saint-Cassien à neuf :

*Monasterium sancti Cassiani confessoris summi in Edua civitate, que et Augustidunus, nimia dirutum vetustate, a novo edificavit et in eo Dei ministros collocans, abbatiam sicut prius construxit, prebens somptus his qui ibidem Deo deservirent et sancto.*⁴⁵⁵

Helgaud évoque aussi d’autres chantiers de construction liés au couple royal, comme par exemple le palais d’Étampes qu’il attribue à l’épouse de Robert le Pieux, Constance d’Arles : *Stampis castro, regina Constantia palatium construxerat nobile simul cum oratorio*⁴⁵⁶. La paternité du palais de la cité est en revanche laissée au souverain : *Palacium insigne quod est Parisius, suo construxerant jussu officiales ejus*⁴⁵⁷. Il évoque aussi la construction de l’abbaye Saint-Arnoul au château de Crépy : *Castrum Crispiacus dictum a Wialterio potenti nobiliter constructum Suessonico in territorio, abbatiam in honore sancti Arnulfi a se factam nobilis nobilem et per secula reddidit illustrem. Nostra enim etate, ibi abbatem quemdam, Lezcelinum nomine, constituit.*⁴⁵⁸

Le religieux de Fleury apporte également diverses informations non négligeables sur les liens du souverain avec différents autres commanditaires importants de l’époque. Ainsi, nous apprenons que l’abbé de Saint-Germain-des-Prés Ingon, qui succède en 1004 à Morard et reprend sans doute la direction des travaux de l’abbatiale, est un cousin du roi Robert et qu’il est également abbé de Massay. Helgaud précise même que c’est le roi qui l’a nommé à ces deux postes⁴⁵⁹.

⁴⁵⁴ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 70.

⁴⁵⁵ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 88-90. Ce monastère est identifié avec les vestiges de l’actuelle église Saint-Pierre l’Estrier qui renfermait le corps de saint Cassien : SAPIN C., 1999, p. 22.

⁴⁵⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 64.

⁴⁵⁷ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 76. Robert-Henri Bautier estime toutefois que cette reconstruction ne s’est faite qu’au début du XI^e siècle, après le retour du comté dans le Domaine royal à la mort de Bouchard et sous l’influence de la reine Constance : BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 76, note 1.

⁴⁵⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 114.

⁴⁵⁹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 62-63.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

D’un point de vue mobilier, Robert le Pieux couvre d’or et d’argent le monastère de Poissy⁴⁶⁰, offre une patène, un vase en onyx, un en argent, un manipule et trois nappes précieuses à la cathédrale d’Orléans ainsi qu’un vêtement sacerdotal en or et pourpre à son évêque Odolric⁴⁶¹. À Fleury, il fait don d’une étoffe précieuse pour l’autel de Marie, et d’un encensoir⁴⁶². À Sens, il fait réaliser par l’orfèvre Odorannus des reliquaires en or, argent et pierres précieuses pour les corps des saints Savinien et Potentien⁴⁶³. Cet Odorannus nous a d’ailleurs laissé le récit des conditions dans lesquelles cette commande a été passée et des difficultés pour la réaliser, notamment pour l’approvisionnement en matériaux, ce qui a été interprété par Robert-Henri Bautier et Monique Gilles comme un signe de la décrépitude du pouvoir royal sous le règne de Robert le Pieux.

L’un des apports principaux du texte d’Helgaud réside également dans les quelques pages consacrées à la construction et à la consécration de Saint-Aignan d’Orléans en 1029 en présence des archevêques Gauzlin de Bourges, Liéri de Sens, Arnoul de Tours, et des évêques Odolric d’Orléans, Thierry de Chartres, Bernier de Meaux, Guérin de Beauvais, Raoul de Senlis, ainsi que de l’abbé de Cluny Odilon :

Post quae omnia, cupidus sancte benedictionis rex Rotbertus gloriosus, sue ordinationis, benedictionis et assumptionis in regem anno XXX^{mo} VI^{to} 1, jussione imperatoria, evocavit archipresules Gauzlinum Bituricensem et abbatem Floriacensem, Leothericum Senonensem necnon et Arnulfum Turonensem ; quorum presentiam subsecuntur presules Odolricus Aurelianensis, Theodericus Carnotensis, Bernerius Meldensis, Guarinus Belvacensis et Rodulfus Silvanectensis. Non defuit etiam presentia domni et venerabilis Odilonis, Cluniacensium abbatis, et aliorum bonorum virorum non minimi meriti, cum quibus semper desiderabat colloqui. [...] Preparatis ergo omnibus, ab ipsis sanctis sacerdotibus locum ipsum benedicti et consecrari sollempniter fecit, anno dominice Incarnacionis M^{mo} XX^{mo} VIII^{mo}, indictione XII^{ma} 464

Outre l’intérêt de ces précisions quant à la cérémonie et à ses participants, Helgaud fournit des informations quant à la construction elle-même. Il précise les dimensions du bâtiment, de 42 toises de long, 12 de large, 10 de haut, éclairé par 123 fenêtres, et abritant 19 autels qu’il ne localise pas à l’exception du maître-autel dédié à Pierre, d’un autel au chevet (*ad caput*) dédié à saint Aignan et de celui consacré à saint Benoît qu’il localise à l’opposé, sans doute à l’entrée de la nef (*ad predes*), accompagné d’un second autel consacré à Aignan :

Habet namque ipsa domus in longitudine tensas XL^{ta} II^{as}, in latitudine XII^{cim}, in alto decem, fenestras C^{tum} XX^{ti} III^{es}. Fecit et altaria in ipso monasterio ad laudem

⁴⁶⁰ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 70.

⁴⁶¹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 86.

⁴⁶² BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 88.

⁴⁶³ BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972.

⁴⁶⁴ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 110.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

*sanctorum numero X^{cem} et VIII^{vem} quorum memoriam hic adnotare curavimus : principale in honore apostolic Petri, cui supra dictus rex adsociavit coapostolum Paulum in benediction, cum non antea ibinisi solius sancti Petri esset veneracio; ad caput, sancti Aniani, unum, ad pedes, aliud; aliud in honore sancti Benedicti [...]*⁴⁶⁵

Vient ensuite la célèbre référence au chevet de la cathédrale de Clermont-Ferrand :

*Caput autem ipsius monasterii fecit miro opere in similitudinem monasterii monasterii sancte Marie matris Domini et sanctorum Agricole et Vitalis in Claromonte constituti.*⁴⁶⁶

Cette abondance d'informations pour le règne de Robert le Pieux ne met que mieux en relief les difficultés qui suivent pour les règnes de ses deux successeurs. En l'absence de tout récit du même genre, nous sommes réduits à très peu de choses. Nous ne pouvons que souligner la fondation de Saint-Martin-des-Champs par **Henri I^{er}** en 1060, qui laisse supposer une intervention royale dans la reconstruction qui suivit⁴⁶⁷. Mais force est de constater que nous n'avons plus aucune information pour les deux derniers règnes. Henri I^{er} et Philippe I^{er}, qui nous intéressent, ont essentiellement placé sous leur protection des édifices fondés par de nombreux châtelains, ce qui laisse supposer un lien très indirect avec les édifices en question⁴⁶⁸. Nous pouvons toutefois souligner ce qui semble être un changement dans la politique des souverains capétiens sous le **règne de Philippe I^{er}**. On assiste en effet à une vague importante de donation de monastères royaux à des évêchés ou à des grandes abbayes, notamment Cluny (*cf. supra*). L'un des exemples les plus emblématiques est la cession de la collégiale royale de Saint-Martin-des-Champs à Cluny en 1079 dont elle devient alors un prieuré. Ces nombreuses donations sont probablement le signe de l'influence de la Réforme

⁴⁶⁵ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 108.

Bautier et Labory ont traduit « *ad predes* » par « au bas de l'église », ce qui correspond probablement à l'entrée de la nef.

⁴⁶⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 108.

⁴⁶⁷ Des fouilles, menées en 1993 et 1994 par Catherine Brut et Arnaud Prié dans le cadre de la rénovation du Musée national des arts et métiers, ont en effet permis de retrouver des sarcophages réalisés entre la seconde moitié du VI^e siècle et le début du VII^e siècle, attestant l'existence d'une église dont les fondations ont été retrouvées dès cette époque. En 1059-1060, le roi Henri I^{er} a refondé l'édifice, le transformant en collégiale qui fut dédiée le 29 mai 1067 en présence de Philippe I^{er}. Cette église romane, dont l'essentiel fut édifié probablement entre 1059-1060 et 1067, fut par la suite donnée à l'abbaye de Cluny en 1079 par le roi. Des travaux ont vraisemblablement été menés à partir de ce moment-là dans le chevet avec l'adjonction de supports engagés dans la partie droite précédant l'abside et celle d'une tour dotée d'une absidiole orientée au sud du chevet. L'ensemble a été presque entièrement reconstruit à l'époque gothique : le chevet dans les années 1130-1140 et la nef dans les années 1230. Quelques vestiges ont toutefois survécu, redécouverts au début du XX^e siècle lors des travaux ayant notamment entraîné la démolition de la première chapelle sud du chevet, travaux conduits par Henri Deneux. Les fouilles réalisées en 1993 et 1994 ont également permis de retrouver les fondations de l'abside du XI^e siècle, sous le rond-point actuel du chevet.

Cf. BRUT C., PRIÉ A., 2001 ; DECTOT X., 2005, p. 27-28 ; PLAGNIEUX P., 2009, p. 4-13.

⁴⁶⁸ LEMARIGNIER J.-F., 1962.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Grégorienne qui se fait alors sentir au plus haut niveau du royaume, surtout au bénéfice du monachisme bénédictin⁴⁶⁹. Une telle politique n’était pas sensible sous les règnes des trois premiers Capétiens.

Pour résumer, le texte de Helgaud de Fleury nous a dressé le portrait d’un souverain évidemment pieux, dont la piété s’illustre notamment par le biais de ses fondations d’églises et de ses donations. Cette pratique édilitaire semble en grande partie reposer sur son éducation, comme en témoignent les quelques exemples donnés sur ses parents. Il y a fort à parier que cette action s’est poursuivie sous les règnes de ses deux successeurs, malgré l’absence de sources à ce sujet. Les exemples mentionnés s’avèrent rarement conservés, que ce soit au sein de notre zone d’étude (seules les deux églises de Melun – si Saint-Sauveur est bien concerné – et Vitry-aux-Loges présentent des éléments pouvant être rattachés à cette période) ou dans le reste du Domaine royal.

b – Les grands seigneurs laïcs

Des édifices ont été édifiés dans notre zone d’étude non pas à l’instigation directe des souverains capétiens mais à celle de seigneurs inféodés ; ceux-ci ont pu ainsi soit servir de « relais local » à une politique royale, soit au contraire, manifester par le biais de l’architecture des velléités d’indépendance. Nous nous heurtons toutefois toujours aux mêmes problèmes de sources que précédemment.

Le **comté de Melun**, avant de revenir dans le Domaine de la couronne en 1016, avait été confié vers 960 par Hugues Capet au comte de Vendôme Bouchard le Vénérable⁴⁷⁰. Élevé à la cour du duc Hugues le Grand, en compagnie du futur roi, il sera l’un de ses plus grands soutiens, l’aidant notamment à prendre Montreuil-sur-Mer dans les Flandres en 980⁴⁷¹. En plus du Vendômois, Hugues Capet lui confiera progressivement les comtés de Corbeil, Melun et enfin Paris, lui donnant ainsi tout le contrôle de la Seine en amont de la capitale, ce qui aurait pu mettre le roi en mauvaise posture si Bouchard avait eu des volontés d’indépendance à la hauteur de celles d’Eudes de Blois. Mais le comte de Vendôme semble avoir été un vassal fidèle jusqu’au bout, gardant cette fidélité envers Robert le Pieux et la transmettant à son fils Renaud, évêque de Paris. Le seul point noir de cette relation reste la trahison du vicomte de Melun, Gautier, à qui Bouchard avait délégué son autorité et qui a livré la place à Eudes de Blois en 999, ce qui a obligé Robert le Pieux, accompagné de ses principaux vassaux, à venir assiéger l’île pour reprendre le site⁴⁷².

Des doutes subsistent quant à la manière et la date à laquelle le comté de Melun revient dans le Domaine royal après la mort de Bouchard. La plupart des historiens évoquant ce sujet

⁴⁶⁹ LEMARIGNIER J.-F., 1962, p. 37.

⁴⁷⁰ BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. xi.

⁴⁷¹ BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. viii-xi.

⁴⁷² BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. 18-19.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

considèrent en effet que son fils Renaud, évêque de Paris, a hérité des comtés de Vendôme et de Melun en 1005 et les a conservés jusqu’à son propre décès en 1016. En l’absence d’héritier mâle direct, le comte de Melun aurait alors réintégré le Domaine royal alors que celui de Vendôme revenait à une branche indirecte de la famille de Vendôme. En 1993, dans son étude sur le comté de Vendôme, Dominique Barthélémy a avancé une autre idée selon laquelle Renaud n’aurait pas hérité du comté de Melun et que celui-ci serait retourné directement dans le giron royal à la mort de Bouchard en 1005 :

Seul héritier mâle de Bouchard Ier [...], Renaud n’hérite pas du comté de Paris. C’est une charge à laquelle les Capétiens ne donneront plus de titulaires ! Mais en outre, il ne reprend ni Corbeil ni Melun et ne paraît jamais comme souscripteur des diplômes de Robert le Pieux.⁴⁷³

Les Capétiens pourraient ainsi avoir récupéré le comté dès 1005.

Les sources textuelles restent malheureusement complètement muettes en ce qui concerne l’activité édilitaire de Bouchard le Vénérable dans ses différents comtés, notamment celui de Melun qui nous intéresse ici au premier plan. Un acte nous apprend simplement qu’il n’a pas hésité, par le biais de son fils Renaud, évêque de Paris, à faire don de deux églises de la mense épiscopale au comte du Gâtinais, afin de s’assurer son soutien⁴⁷⁴. *La Vita Burcardi* ne parle que d’un seul édifice : l’abbaye Saint-Maur-des-Fossés qui constitue le principal point d’intérêt de son auteur, Eudes. Celui-ci narre comment le comte a fait reconstruire l’abbaye et l’église (sans donner beaucoup de détails malheureusement), comment il a fait venir sur place Mayeul de Cluny afin de réformer une discipline jugée désastreuse, et comment il a pourvu l’abbaye avec toute une série de donations (et d’encouragements auprès de ses vassaux à faire de même)⁴⁷⁵. Après le départ de Mayeul, l’abbaye est laissée aux mains de l’un de ses compagnons, Teuton. Celui-ci sera nommé peu après abbé par le roi Robert, empêchant l’abbaye Saint-Maur de tomber dans le giron clunisien⁴⁷⁶. Le comte Bouchard choisira de terminer ses jours dans ce monastère qu’il avait tant privilégié, apportant avec lui des vases d’or, d’argent, d’airain et de bois, des candélabres, un évangélaire à lettres d’or avec une reliure en or, argent et ivoire, ainsi qu’une épée en or⁴⁷⁷.

Saint-Maur-des-Fossés ne se trouve malheureusement pas dans notre zone d’étude, et il faut garder une grande prudence vis-à-vis des dires d’Eudes qui écrit bien après les faits et avec un parti-pris évident. Toutefois, le portrait qui est dressé ici de Bouchard le Vénérable et de son cadre apparaît caractéristique de cette époque : un monastère à la discipline relâchée, le recours aux moines clunisiens pour le restaurer (spirituellement et peut-être architecturalement) et de nombreuses donations pour assurer son avenir, notamment des églises (Neuilly-sur-Marne, Seilles). En revanche, contrairement à ce qui est advenu pour la

⁴⁷³ BARTHÉLÉMY D., 1993, p. 291.

⁴⁷⁴ Il s’agit de deux églises situées dans notre zone d’étude : Boësses (cf. notice 6) et Échilleuses. Cf. BARTHÉLÉMY D., 1992, p. 106 ; SOÉHNÉE F., 1907, p. 8-9.

⁴⁷⁵ BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. 7-15.

⁴⁷⁶ BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. 13.

⁴⁷⁷ BOUREL DE LA RONCIÈRE C., 1892, p. 26-28.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

plupart des édifices dont Cluny a pris la charge à cette époque, il semblerait bien que le roi soit intervenu en personne pour maintenir l’indépendance spirituelle de l’abbaye vis-à-vis de l’*Ecclesia cluniacensis*, et garantir sans doute son maintien dans la sphère d’influence royale.

Malgré l’absence de mention dans les sources textuelles, il reste probable que Bouchard le Vénérable a été l’un des principaux commanditaires des travaux réalisés à Melun dans le dernier tiers du X^e siècle, notamment pour l’église Saint-Sauveur dont l’emplacement au cœur de l’île de Melun permet de supposer un lien avec le château implanté à la pointe occidentale (prieuré castral ?). Robert le Pieux a sans doute pris le relais à la mort du comte, au début du XI^e siècle, voire dès la fin du siècle précédent à la suite de la prise de la ville par Eudes de Blois. Bouchard le Vénérable ayant été l’un des principaux alliés d’Hugues Capet, il ne faut pas exclure non plus l’idée d’interventions directes des souverains capétiens à Melun même lorsqu’ils ne sont pas maîtres du comté. C’est ce que sous-entend la documentation relative aux restaurations des églises de Melun par l’archevêque Seguin entre 989 et 991⁴⁷⁸.

Le **comté du Gâtinais** fut probablement créé par les empereurs carolingiens au cours du IX^e siècle avec Château-Landon pour capitale⁴⁷⁹. Il correspondait probablement à peu près aux limites de l’ancien archidiaconé du même nom⁴⁸⁰. À cette époque, Charles le Chauve y avait institué un atelier monétaire, actif pendant près de trois siècles⁴⁸¹. De nombreuses hypothèses incompatibles les unes avec les autres sont avancées par différents historiens quant à l’identité de ces comtes de Château-Landon, dont la dynastie est venue fusionner avec celle des comtes d’Anjou. Certains avancent l’idée que cette union aurait eu lieu dès le IX^e siècle et l’époque d’Ingelger, ce qui ferait de Foulques III Nerra, né en 972 et décédé en 1040, l’un des comtes du Gâtinais⁴⁸². D’autres considèrent que les comtes d’Anjou ne deviennent également comtes du Gâtinais que suite au mariage d’Ermengarde, sœur du comte d’Anjou Geoffroy Martel (mort en 1060), avec Aubri de Château-Landon, comte du Gâtinais. Leur fils aîné, Geoffroy le Barbu, hérite alors des deux comtés, son oncle Geoffroy étant décédé sans enfant⁴⁸³. Cette seconde hypothèse semble plus probable au regard des arguments

⁴⁷⁸ Cf. la lettre de Seguin en 989 publiée par Bernard de la Fortelle et la charte de 991, deux documents que nous avons déjà évoqués : FORTELLE B. de, 1843, p. 118-119 et GC XII, *instr.*, col. 12-13.

⁴⁷⁹ DORVET M., 1991, p. 29-32. Jules Devaux envisage également l’hypothèse qu’à l’origine, le comté du Gâtinais s’étendait plus au nord en englobant la région de Montereau-Fault-Yonne dans laquelle se trouve la localité de Gastins dont le nom aurait pu être à l’origine de celui du *pagus wastinensis* puis du comté. Il en déduit alors que ce site constituait sans doute la première capitale du *pagus* puis du comté, supplantée dans un second temps par Château-Landon (en se basant sur les autres *pagi* de la région dont les capitales ont toutes donné leur nom aux circonscriptions correspondantes : Provins et le *pagus Pruviniensis*, Melun et le *pagus Meledunensis*, Étampes et le *pagus Stampensis*, Orléans et le *pagus Aurelianusensis*...). Cf. DEVAUX J., 1892, p. 243-251.

⁴⁸⁰ DEVAUX J., 1892, p. 241.

⁴⁸¹ GRIFFISCH J.-N., 2009, vol. I, p. 399.

⁴⁸² DORVET M., 1991, p. 32.

⁴⁸³ DEVAUX J., 1892 ; PROU M., 1898.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

actuellement présentés. L’action de ces comtes fut sans aucun doute déterminante dans la région et notamment à Château-Landon même, pour l’église Notre-Dame, la collégiale Saint-Thugal ou encore l’abbaye Saint-Séverin, tout comme dans les autres grands centres du Gâtinais telle l’abbaye de Ferrières. Leur ingérence dans les travaux de reconstruction de certains de ces différents édifices aux alentours de l’an mil fait peu de doute, ne serait-ce que d’un point de vue financier. Malheureusement, aucune source textuelle conservée ne permet de le confirmer.

Les informations concernant d’éventuelles ingérences des grands comtes voisins (Anjou, Sens, Champagne...) sont quasiment nulles. Il faut toutefois envisager qu’elles aient pu être réelles. En effet, les rares mentions qui sont parvenues jusqu’à nous vont dans ce sens. Le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis* évoque ainsi la construction d’un château par le **comte de Sens** Renard I^{er} (vers 958-996) à Château-Renard :

*Aliud vero castrum construxit in terra Ferrariensis cenobii, quod ex suo nomine Castrum Rainardi vocavit.*⁴⁸⁴

Son petit-fils, Rainard II (vers 1012-1015), fit quant à lui et avec l’aide du comte Eudes de Blois édifier un château sur la Seine à Montereau, à la frontière entre le Domaine royal et le comté de Champagne :

*Colligentes igitur ambo exercitum, construxerunt castrum, Monsteriolum nomine, super Sequane fluvium.*⁴⁸⁵

À côté de ces deux grandes familles comtales, plusieurs autres châtelains locaux sont mentionnés dans les sources textuelles de l’époque. Les **seigneurs de Pithiviers** sont ceux pour qui nous possédons le plus d’informations, notamment grâce à la *Vita sancti Gregorii archiepiscopi Nicopolis in Armenia*. Le premier seigneur connu dans la seconde moitié du X^e siècle se nomme Rainard et était probablement, selon Jules Devaux, originaire de la région, ayant soit hérité de la seigneurie, soit l’ayant obtenue en fief⁴⁸⁶. Sa vie semble avoir été relativement courte et il mourut au cours d’un pèlerinage à Rome où il fut inhumé devant l’une des églises de la ville⁴⁸⁷. Son épouse, de plus haute naissance et qui lui survécut, est plus connue. Elle était issue de la puissante famille de Blois, fille d’Eudes I et donc sœur du grand

⁴⁸⁴ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 104.

⁴⁸⁵ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 111-112.

⁴⁸⁶ Dans ce dernier cas, Jules Devaux envisage que le fief aurait été concédé par l’évêché d’Orléans. Cf. DEVAUX J., 1885a, p. 251-252.

⁴⁸⁷ DEVAUX J., 1885a, p. 254.

« [...] *patre suo* [parlant d’Odolric, évêque d’Orléans, fils de Rainard et d’Héloïse] *Reynardo jam desuncto, atque ante fores Romanae Ecclesiae sepulto* [...] » : SAUSSAYE C. de, 1615, p. 759.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Eudes II qui réussit à mettre la main sur les terres de Champagne⁴⁸⁸. L'auteur de la *Vita sancti Gregorii* en fait l'auteur des principales réalisations édilitaires de l'époque à Pithiviers, en lui attribuant la construction de l'église Saint-Georges et Saint-Lyé, dans le nouveau *castrum*, et la fondation d'un collège de chanoines :

*Haec autem ad suae bonitatis cumulum, pro animae suae, suiq ; mariti salute, Canonicaem in honore S. Georgii sanctique Laeti consessoris atque levitae basilicam in praefato oppido noviter construxerat, atque; ut inibi Canonicali ritu Dei servitium assidue fieret, de Ucello quodam allodio suo, quod dotali lege sibi acciderat, eum locum ditaverat.*⁴⁸⁹

Quelques années plus tard, dans les premières années du XI^e siècle, elle fera transférer le corps de saint Grégoire depuis Saint-Martin-le-Seul dans l'église paroissiale de la ville, Saint-Salomon, dont la date de construction est inconnue mais que la tradition ancienne lui attribue parfois également, sans preuve :

*Tunc praefata matrona nomine Ayluisa tantam populorum cum maximis muneribus frequentiam ad eundem locum defluere conspiciens, piissimae cupiditatis igne succensa, S. viri glebam cum summo honore Pithiveris oppido transtulit, & in **Ecclesia S. Salomonis** in qua nunc Deo volente requiescit ante vultum Salvatoris iterum honorifice sepeliuit, in qua fecit & faciet benigna Dei dispensatio per serui sui merita plurima miraculorum genera.*⁴⁹⁰

Un troisième édifice est rattaché par la tradition historique à Héloïse : il s'agit du donjon édifié également aux alentours de l'an mil à proximité immédiate de la collégiale Saint-Georges⁴⁹¹. Sa construction est évoquée par l'historien normand Orderic Vital qui l'attribue à l'architecte Lanfred, lequel fut appelé peu après par Albarède de Caux pour l'édification d'une tour semblable en Normandie. Albarède, pour se réserver l'« exclusivité » d'une telle réalisation, fit trancher la tête de l'artisan à la fin des travaux :

*Ferunt quod praefata matrona [Albarède de Caux], postquam multo labore et sumptu saepefatam arcem perfecerat [l'auteur parle des travaux de construction de la forteresse d'Ivry-la-Bataille], Lanfredum architectum, cujus ingenii laus super omnes artifices, qui tunc in Gallia erant, transcenderat, qui, **post constructionem turris de***

⁴⁸⁸ D'où probablement le qualificatif erroné de Héloïse de Champagne, donné parfois à l'épouse de Rainard. Cf. DEVAUX J., 1885a, p. 253.

⁴⁸⁹ SAUSSAYE C. de, 1615, p. 759. Il ne s'agit vraisemblablement que de la reconstruction d'une église plus ancienne. Une première *basilica* avait en effet été édifiée sous l'évêché d'Ermenthée (v. 941-970) à l'arrivée des reliques de Saint-Lyé dans la ville de Pithiviers : cf. notice 65.

⁴⁹⁰ SAUSSAYE C. de, 1615, p. 768.

⁴⁹¹ Ou plutôt inversement : si l'on en croit l'auteur de la *Vita sancti Gregorii*, la collégiale a été érigée près du nouveau *castrum*.

DEVAUX J., 1855a, p. 254-255.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

*Pedveriiis, magister hujus operis exstiterat, ne simile opus alicubi fabricerat, decollari fecerat.*⁴⁹².

Orderic Vital semble ainsi sous-entendre que la tour de Pithiviers devait être assez exceptionnelle pour les alentours de l’an mil, et que tout le mérite en revenait à son maître d’œuvre Lanfred. Les représentations que l’on a de ce donjon ne sont pas sans rappeler la tour-maîtresse de Loches et peuvent évoquer une construction de cette époque⁴⁹³. Il faut souligner que ces représentations montrent une construction exclusivement en pierre de taille, ce qui serait vraiment exceptionnel pour la région à cette date.

Héloïse de Pithiviers décède au plus tard en 1028, date à laquelle une charte évoque son héritage⁴⁹⁴. Son fils aîné, Odolric, hérite alors de la seigneurie de Pithiviers. Celui-ci était devenu en 1021 évêque d’Orléans (*cf. infra*) et devait à son tour léguer le fief en 1035 à l’un de ses neveux, Hugue de Mortagne, fils de son sœur Héloïse et de Geoffroy, comte de Mortagne⁴⁹⁵. Celui-ci la gardera jusqu’en 1042, date de son décès sans enfant. Selon André de Fleury, Hugue de Mortagne aurait promis de son vivant de léguer la seigneurie de Pithiviers au roi de France Henri I^{er}. Son cousin Hugue Bardoul aurait refusé de perdre cet héritage et, prenant de vitesse le roi, il se serait rendu maître du *castrum* pour son propre compte, forçant le roi à venir récupérer son dû par la force⁴⁹⁶. Jules Devaux considère qu’André de Fleury a probablement embelli le récit en faisant passer le souverain pour une victime et qu’en réalité, le souverain a probablement pris pour excuse la vacance d’un fief pour mettre la main sur une forteresse barrant la route entre Orléans et Étampes et aux mains d’une puissante famille affiliée à celle de ses rivaux bléso-champenois⁴⁹⁷. D’autres mettent cette péripétie sur le fait qu’Hugue Bardoul aurait soutenu le camp de la reine Constance contre le roi Henri I^{er} qui, en représailles, aurait assiégé la ville. Il semblerait en effet que dès la mort du prince Hugues, son oncle Odolric ait pris fait et cause pour le benjamin Robert au détriment du cadet Henri⁴⁹⁸. Le neveu aurait pu avoir les mêmes convictions que son oncle. Quelles que soient les raisons du souverain, celui-ci a rassemblé ses hommes et marché sur la ville de Pithiviers qui fut alors assiégée pendant près de deux ans. Au printemps 1044, les habitants de Pithiviers se rendent. À cette occasion, la ville est incendiée et notamment l’église Saint-Salomon, comme le relate l’auteur de la *Vita Sancti Gregorii* :

⁴⁹² MIGNE J.-P., 1855, col. 627-628.

Albarède de Caux était l’épouse de Raoul, comte de Bayeux. Elle est née vers 970 et décédée vers 1011, ce qui concorde à peu près avec ce que l’on sait des dates de vie d’Héloïse de Pithiviers.

⁴⁹³ Cf. notice 65, fig. 4.

⁴⁹⁴ GALLIA CHRISTIANA VIII, *instr.*, col. 295-297.

⁴⁹⁵ DEVAUX J., 1886, p. 113-114.

⁴⁹⁶ CERTAIN E., 1858, p. 244-245.

⁴⁹⁷ DEVAUX J., 1886, p. 292-294.

⁴⁹⁸ DEVAUX J., 1886, p. 104-107.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

*Post multum vero tempus Henrico Rege Francorum Pithiveris oppidum obsidente, illa Ecclesia in qua Sancti viri corpus jacebat cum toto oppido igne cremata est.*⁴⁹⁹

Celui-ci précise bien que l'ensemble de l'*oppidum* fut incendié, ce qui semble inclure la collégiale Saint-Georges qui s'y trouvait également. On peut aussi s'interroger sur le sort de la tour maîtresse du *castrum*, qui pourrait bien avoir subi des dommages importants. Les églises Saint-Georges et Saint-Salomon, encore aujourd'hui conservées, ne présentent en l'état actuel aucun vestige antérieur au milieu du XI^e siècle (Saint-Georges), voire même au début du XII^e siècle (Saint-Salomon), ce qui semble bien donner raison à l'auteur de la *Vita*.

Le roi Henri I^{er} confisqua tous les biens d'Hugue Bardoul, qui fut condamné à l'exil. En vertu du retrait féodal pour cause de trahison, la seigneurie de Pithiviers fut rendue au suzerain d'Hugue Bardoul et rejoignit les biens de l'évêché Sainte-Croix d'Orléans, qu'elle ne devait plus quitter⁵⁰⁰. Il est d'ailleurs assez étonnant que le roi ait permis ce retour au diocèse alors que le propre frère d'Hugue Bardoul, Isembard, en était à la tête ; à moins qu'il n'ait voulu récompenser un fidèle de longue date ou s'assurer du soutien de l'évêque ligérien. Hugue Bardoul ne resta pas longtemps disgracié et, moins de quatre ans plus tard, revint à la cour. Il ne récupéra toutefois jamais la seigneurie de Pithiviers qui demeura dans le domaine de l'évêché jusqu'à la Révolution⁵⁰¹. Celui-ci est ainsi probablement à l'origine des reconstructions des églises Saint-Georges et Saint-Salomon. La longue présence de membres de la famille de Pithiviers sur le siège épiscopal d'Orléans rend assez logique l'intérêt pour la ville et son développement monumental. La construction du prieuré clunisien Saint-Pierre à partir de 1070 est également due à des donations de la famille. Celle-ci ne « disparaît » pas du paysage de la région suite à la disgrâce d'Hugue Bardoul. Odolric puis son neveu Isembard ont pris soin, tout au long de leurs sacerdoces respectifs, de détacher des fiefs du patrimoine de Sainte-Croix pour les confier à des membres puînés de leur famille. Ainsi, des seigneurs de Pithiviers s'installent à Aschères-le-Marché, Beaudrevilliers, Dadonville, Montbarrois ou encore Guignonville, tout en récupérant de nombreux biens éparpillés dans le Pithiverais⁵⁰². L'histoire de cette famille est un excellent exemple de ces dynasties de châtelains qui se développent dans le nouveau royaume capétien, en exploitant au mieux les positions ecclésiastiques occupées par certains de leurs membres pour servir leurs propres intérêts. Par moments soutiens des souverains capétiens, à d'autres en opposition à ces derniers, ils ont développé avec eux une relation complexe. Les monuments qu'ils ont laissés dans leur ville restent toutefois les meilleures illustrations de leur pouvoir et de leur influence dans l'Orléanais, au cœur de la partie méridionale du Domaine royal au XI^e siècle.

Une autre famille de seigneurs était également installée à peu de distance à l'est de Pithiviers, sur le site de **Yèvre-le-Châtel**. Au X^e siècle, ils étaient les *advocati* de l'abbaye de

⁴⁹⁹ SAUSSAYE C. de, 1615, p. 769.

⁵⁰⁰ DEVAUX J., 1886, p. 299.

⁵⁰¹ DEVAUX J., 1886, p. 302. Le domaine de Pithiviers est ainsi mentionné dans la mense épiscopale en 1151 : THILLIER J., JARRY E., 1906, p. 51.

⁵⁰² DEVAUX J., 1886, p. 127-128.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Saint-Benoît-sur-Loire, gérant pour les moines bénédictins leur domaine voisin de Yèvre-la-Ville⁵⁰³. Dans des circonstances mal connues, le fief passe avant la fin du X^e siècle dans les mains de l’évêché d’Orléans⁵⁰⁴. Les seigneurs de Yèvre-le-Châtel vont alors régulièrement s’opposer à leurs voisins bénédictins de Yèvre-la-Ville, pillant régulièrement les terres et les habitants du domaine de Saint-Benoît-sur-Loire. Dès 993, Hugues Capet est obligé d’intervenir pour arbitrer un conflit entre Arnoul, le seigneur de Yèvre, et Abbon de Fleury, portant sur les redevances que le premier percevait sur les domaines abbatiaux⁵⁰⁵. À la mort d’Arnoul, l’abbé Gauzlin obtient du roi l’autorisation de raser le *castrum* de Yèvre. Il verse alors une forte somme à l’évêque d’Orléans Odolric, pour le dédommager, et une autre au roi Robert le Pieux pour s’assurer que la forteresse ne sera pas reconstruite⁵⁰⁶. Ce sera en vain : à l’occasion des troubles de succession à la mort de Robert le Pieux, l’évêque Odolric fait rebâtir le château et le confie à un membre de sa famille ; les affrontements entre les seigneurs de Yèvre et les abbés de Fleury renaissent alors⁵⁰⁷. Les troubles passés, les moines de Fleury obtiennent du roi Henri I^{er} la reconnaissance de la promesse de son père. La seigneurie est une nouvelle fois supprimée et le *castrum* détruit⁵⁰⁸. Les monuments édifiés par ces seigneurs de Yèvre aux X^e et XI^e siècles (le *castrum* et probablement l’église Saint-Gault) ont malheureusement été détruits et reconstruits.

D’autres familles seigneuriales sont mentionnées au fil des chartes, comme celle de **Courtenay**. Les informations sont malheureusement très lacunaires à leur sujet et les monuments concernés non conservés. Ils jouaient toutefois probablement un rôle régional important, éventuellement comparable à celui des seigneurs de Pithiviers. La famille de Courtenay notamment connaîtra un destin assez exceptionnel, offrant plusieurs empereurs latins en Terre Sainte suite à une alliance avec l’un des fils de saint Louis. Les origines de la maison remontent probablement aux alentours de l’an mil mais restent inconnues.

⁵⁰³ Jules Devaux envisage la possibilité que ce soit l’évêque d’Orléans Arnoul qui ait manœuvré pour récupérer le fief et le confier à l’un de ses neveux, également nommé Arnoul. DEVAUX J., 1886, p. 95.

⁵⁰⁴ DEVAUX J., 1885a, p. 177.

⁵⁰⁵ RICHÉ P., 2004, p. 20.

⁵⁰⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 78-81. Gauzlin verse 9 livres et demie d’or à Odolric et 195 livres d’argent à Robert le Pieux.

⁵⁰⁷ DEVAUX J., 1886, p. 112.

⁵⁰⁸ L’événement est rapporté par André de Fleury, dans le sixième livre des *Miracula*, rédigé entre 1041 et 1044. Il a ainsi probablement eu lieu au plus tard en 1044. Cf. CERTAIN E., 1858, p. 245-246.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

c – Les ecclésiastiques

Trois grands centres ecclésiastiques exercent une influence déterminante au sein de notre zone d’étude : les deux évêchés de Sens et d’Orléans et l’abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (*cf.* vol. IV, fig. 65).

Les évêchés constituent des centres majeurs de pouvoir temporel et spirituel autour de l’an mil. À ce titre, les élections épiscopales ont été le théâtre de jeux d’influence complexes entre les religieux locaux, les seigneurs et le souverain qui tous tentent d’y placer un homme de confiance, apte à soutenir telle ou telle politique. Dans les faits, les évêchés d’Orléans et de Sens ont toujours été considérés comme des évêchés royaux, dont les représentants ont constitué des alliés de poids pour les nouveaux souverains capétiens. Ainsi, Olivier Gutojjeannin souligne que, même à la fin du XI^e siècle, lorsque les rassemblements d’évêques diminuent autour de la personne du souverain, ceux d’Orléans et de Sens ont toujours constitué un noyau dur de l’entourage du roi aux côtés de ceux de Paris et Senlis. Il met en parallèle ces quatre évêchés avec le cœur du Domaine royal, en les opposant aux évêchés de Reims, Laon, Amiens, Noyon et Beauvais dont les représentants sont moins présents, ce qui correspondrait plutôt à une partie du Domaine royal en cours de constitution⁵⁰⁹.

Les sources textuelles viennent malheureusement une nouvelle fois à manquer quand on souhaite aborder les actions des **archevêques de Sens** aux X^e et XI^e siècles. Ceux qui sont nommés jusque dans la première moitié du X^e siècle sont essentiellement issus de monastères de la région comme Aldric (829-836), abbé de Ferrières. À partir de la seconde moitié du siècle, ce sont majoritairement des membres de grandes familles aristocratiques comme Archambaud (vers 958-967), fils du comte de Troyes, ou encore Seguin (vers 977-999), fils du comte local Rainard I^{er} de Sens. Leurs actions restent toutefois très peu connues. Le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis* nous apprend par exemple que l’évêque Anstase (vers 967-977) possédait une *villa* à Briarres-sur-Essonne dans laquelle reposait le corps du bienheureux Victor⁵¹⁰. Il se fit édifier une résidence, dotée d’une église dédiée à la Vierge, sur le site d’Égry, à une quinzaine de km au sud et y transféra le corps du saint :

*Edificavit autem donnus Anastasius ecclesiam in honore sancte Marie in sua hereditate, in villa que vocatur Aguriacus, collocans juxta eam suam domum, ubi die noctuque orationibus vacabat ; de qua hereditate fecit Christum heredem et ecclesiam quam regebat. Asportavit vero corpus beati Victoris de propria villa Sancti Stephani, que vocatur Bruorea, condiens illud in ipsa ecclesia quam edificaverat honore maximo.*⁵¹¹

L’archevêque Seguin est celui pour lequel on possède le plus d’informations. Comme nous avons déjà eu l’occasion de le dire précédemment, le roi Hugues Capet lui confie ainsi en 989

⁵⁰⁹ GUYOTJEANNIN O., 1992, p. 96-98.

⁵¹⁰ Il n’est impossible que la présence de ce corps saint ait pu jouer un rôle attractif dans le développement des trois nécropoles haut-médiévales connues sur le site.

⁵¹¹ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 88-89.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

la restauration de deux églises de Melun, Saint-Étienne et Saint-Père, ce qui est confirmé par une charte de 991 :

*Concessimus ergo sibi quod optaverat beneficium, ecclesias videlicet duas, quarum una extra oppidum in monte, in honore egregii principis apostolorum Petri, doctorisque gentium beati Pauli, altera vero infra moenia ejusdem castris, et ipsa in honore protomartyris Stephani dicta consistit.*⁵¹²

L’information est confirmée par le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis* pour l’abbaye Saint-Père, qui ajoute à cela la restauration de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, entamée par son prédécesseur Anstase, et la reconstruction de la cathédrale Saint-Étienne suite à un incendie :

[...] *Sewinus archiepiscopus qui jacturam monasterii Sancti Petri quam Anastasius archiepiscopus, antecessor ejus, relevare ceperat, in pristinum restituit statum, ibique sub districtione regulari ordinavit abbatem Rainardum ; ejus etiam corpus in eodem monasterio est sepultum. Hic etiam monasterium Sancti Petri Milidunensis ab imo relevavit et monachos in illo mittens, abbatem Walterium eis prefecit. Hic matrem ecclesiam Sancti Stephani, que igni cremata fuerat, ab epistiliis erigens et ex integro perficiens, signis et ornamentis ecclesiasticis decoravit [...]*⁵¹³

Le texte semble indiquer que là également les travaux avaient débuté sous son (ou ses) prédécesseur(s) puisqu’il ne reprend le chantier qu’« à partir des architraves » pour l’achever⁵¹⁴. Le *Chronicon sancti Petri Vivi Senonensis* insiste également sur la politique d’acquisitions de reliques par l’archevêque Seguin, les commandes de reliquaires qui en résultent, ainsi que celle d’un *antependium* en or et argent pour la cathédrale⁵¹⁵. Là s’arrêtent malheureusement les informations relatives à la politique édilitaire des archevêques de Sens disponibles dans les sources textuelles anciennes.

L’**évêché d’Orléans** était implanté directement dans les terres du duché de France au X^e siècle, passant par la suite au cœur du Domaine royal capétien. Les historiens s’accordent généralement pour dire que ses évêques ont toujours constitué des alliés solides des nouveaux souverains capétiens, même si le nouvel élu n’avait pas forcément eu la faveur du roi au moment de l’élection⁵¹⁶. Deux faits vont marquer durablement l’histoire de l’épiscopat orléanais aux alentours de l’an mil. Le premier est la mise en place de pratiques héréditaires dans la transmission du siège, au profit successivement de deux familles qui vont aliéner en partie les domaines de Sainte-Croix au bénéfice de leur parentèle. Ermenthée, qui occupe le

⁵¹² GALLIA CHRISTIANA XII, *instr.*, col. 12.

⁵¹³ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 102-103.

⁵¹⁴ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 103.

⁵¹⁵ BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 102-105.

⁵¹⁶ C’est le cas par exemple d’Odolric dont l’adversaire Théodoric était soutenu par Robert le Pieux en 1016. À son accession au siège épiscopal en 1021, après plusieurs années de conflits ouverts avec Théodoric, il semble toutefois devenir un soutien de poids du souverain capétien, voire même un favori, notamment suite au procès des hérétiques d’Orléans : DEVAUX J., 1886, p. 96-101.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

siège entre 941 et 970 environ, va ainsi transmettre sa charge à son neveu Arnoul (971-1003), connu pour être un proche d’Hugues Capet. Celui-ci s’arrangera alors pour confier le fief de Yèvre-le-Châtel à son propre neveu, portant le même nom⁵¹⁷. Après un intermède marqué par la présence de Foulques à la tête du diocèse (vers 1003-1012), arrive l’élection de Théoderic, soutenu par le roi, en opposition à la candidature d’Odolric, fils de Rainard et Héloïse de Pithiviers. Les neuf années de l’épiscopat de Théoderic sont marquées par de multiples conflits avec son rival qui réussit à récupérer le siège épiscopal en 1021 et s’y maintiendra jusqu’à sa mort en 1035⁵¹⁸. Trois générations d’évêques issus de cette famille de Pithiviers vont alors se succéder à la tête de l’évêché orléanais : après Odolric sont élus son neveu Isembard (évêque de 1035 à 1063) puis le neveu de celui-ci Hédric qui sera déposé pour simonie en 1067⁵¹⁹. Nous avons déjà eu l’occasion d’évoquer plus haut l’action des évêques d’Orléans en faveur de leur famille de Pithiviers.

Le deuxième fait marquant est l’opposition ouverte, aux alentours de l’an mil, entre les titulaires du siège épiscopal et leurs voisins abbés de Saint-Benoît-sur-Loire. L’origine du désaccord semble résider dans le refus des seconds de se soumettre à l’autorité de l’évêque. Abbon obtiendra en 997 un privilège d’exemption du pape Grégoire VII (un an avant celui concédé à Cluny), dégageant son abbaye de toute autorité épiscopale, interdisant à l’évêque d’Orléans de jeter l’interdit sur son monastère ou même d’y venir sans être invité⁵²⁰. Quelques années plus tard, après la mort d’Abbon, l’évêque Foulque tente de récupérer ses droits sur l’abbaye de Fleury en venant sur place, sans autorisation. Gauzlin se défend et réaffirme le privilège d’exemption. Un concile est convoqué à Sens au cours duquel les évêques réunis menacent de brûler la bulle papale et d’excommunier Gauzlin. Le pape Jean XVIII intervient alors pour confirmer les privilèges accordés par son prédécesseur et convoque les principaux intéressés à Rome pour régler le problème, au plus grand bénéfice des moines semble-t-il⁵²¹.

L’activité édilitaire de ces évêques d’Orléans sur cette même période reste relativement méconnue. Nous avons déjà évoqué précédemment le rôle qu’a pu jouer Isembard après 1044 dans la reconstruction de la ville de Pithiviers, ravagée par un incendie au moment du siège par le roi Henri I^{er}. Cette ville avait auparavant été l’objet des soins d’Ermenthée (vers 941-970) qui y avait fait transférer les reliques de saint Lyé et construire une *basilica* pour les abriter :

Iacuit autem sacratissimum corpus ejus in eodem loco multis annis, pio Domino publicante dignitatem ejus sanctitatis. Verum postea beatae memoriae Ermentheus Aurelianensis ecclesiae episcopus, divino admonitus oraculo, transtulit saepe dicti

⁵¹⁷ DEVAUX J., 1886, p. 95.

⁵¹⁸ DEVAUX J., 1886, p. 96-100.

⁵¹⁹ DEVAUX J., 1886, p. 120-121 ; BOUSSARD J., 1970, p. 180-181.

⁵²⁰ BAUTIER G.-H., LABORY G., 2004, p. 90-99 ; RICHÉ P., 2004, p. 217-234.

⁵²¹ BAUTIER G.-H., LABORY G., 1965, p. 50-61 ; RICHÉ P., 2004, p. 232-233. Au moment du récit du voyage à Rome, André de Fleury se trompe et passe au récit du second voyage à Rome de Gauzlin qui fait suite à sa nomination à l’archevêché de Bourges. Le premier a eu lieu vers 1008, le second en 1012. Cf. BAUTIER G.-H., LABORY G., 1965, p. 22. Nous n’avons donc pas le fin mot de l’histoire.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

*sancti glebam cum summo honore Pithveris castro, convenientibus etiam vicinis episcopis et fideli populo. Ubi fabricata condigna meritis ejus basilica, fiunt et facta sunt, operante gratia Christi, multa virtutum miracula.*⁵²²

À la suite de l'incendie de 989, les évêques d'Orléans ont certainement eu en charge le chantier de reconstruction de leur cathédrale Sainte-Croix. Les travaux ont probablement été lancés par l'évêque Arnoul II (987-1003) mais son évêché ayant été relativement bref, ses successeurs ont dû poursuivre cette tâche dans le premier tiers du XI^e siècle.

Parmi eux, l'épiscopat d'Odolric semble particulièrement marqué par une politique dynamique. Ce prélat est notamment en charge de la consécration de Saint-Aignan en 1029 et on ne peut imaginer qu'il n'ait pas participé d'une manière ou d'une autre à un chantier qui s'est en grande partie déroulé sous son autorité, aux côtés de Robert le Pieux⁵²³. Il est également connu pour avoir favorisé les abbayes de Micy, Saint-Liphard de Meung-sur-Loire, Saint-Euverte d'Orléans, Notre-Dame de Beaugency dont il fait le siège d'un monastère⁵²⁴. Il a également vraisemblablement terminé la construction de l'abbaye de Coulombs, fondée par son oncle, l'évêque de Beauvais Roger⁵²⁵.

Le dépouillement des chartes de Sainte-Croix ne permet pas vraiment de compléter ce tableau, si ce n'est pour souligner que ce qui est normalement induit par la Réforme Grégorienne ne semble pas connaître de grands développements au XI^e siècle. Les multiples dons d'Odolric et Isembard à leur propre famille des seigneurs de Pithiviers iraient plutôt dans le sens inverse. Il faut attendre plutôt la deuxième moitié du XII^e siècle, et le début du XIII^e siècle surtout, pour voir se multiplier les chartes dans lesquelles les laïcs négocient leurs cessions de droits sur les églises du diocèse⁵²⁶. Cette réaction tardive s'oppose complètement aux revendications précoces de leurs voisins, les moines de Fleury.

Grâce à leurs hagiographes, les **abbés de Saint-Benoît-sur-Loire** et leurs actions nous sont plutôt bien connus, notamment pour les décennies encadrant l'an mil et les abbatiats d'Abbon (988-1004), Gauzlin (1004-1030) et Arnaud (1030-1032). Les deux premiers, élus avec le soutien des souverains capétiens, vont se révéler des champions de la défense des biens monastiques face aux usurpations des laïcs et des évêques, préfigurant la politique de l'Église avec la Réforme Grégorienne. Abbon rédige ainsi l'*Apologeticon*, un texte destiné aux rois Hugues Capet et Robert le Pieux, pour défendre les droits de l'abbaye, notamment

⁵²² SCHMEDT C. DE, VAN ORTROY F., DELEHAYE H., PONCELET A., PEETERS P., 1910, p. 76-D.

⁵²³ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 47-48.

⁵²⁴ DEVAUX J., 1886, p. 110 ; BOUSSARD J., 1970, p. 180-181.

⁵²⁵ BOUSSARD J., 1970, p. 181.

⁵²⁶ Cf. par exemple : THILLIER J., JARRY E., 1906, p. 137-138 [1122-1143], p. 52-53 [1138], p. 143-144 [1153], p. 57 [1164], p. 149-150 [1166-1189], p. 176-177 [1179], p. 190-191 [1190], p. 191-192 [1192], p. 206 [1200], p. 216-217 [1202], p. 219-220 [1202], p. 227 [1205], p. 230 [1207], p. 231 [1208], p. 256-257 [1216], p. 274-275 [1219], p. 279 [1221], p. 286 [1221], p. 290 [1224], p. 294 [1225], p. 311-312 [1228], p. 313 [1229], p. 319 [1232], p. 321-322 [1233], p. 324-325 [1234], p. 348-349 [1238]...

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

face à l'évêque d'Orléans Arnoul. Aimoin en a recopié de nombreux passages, qui illustrent cette volonté d'indépendance face aux autres pouvoirs locaux :

Caveat, inquiens, quicumque vult salvus esse, eam – haud dubium qui aecclesiam – alicujus alterius nisi solius Dei possessionem credere. Unde Petro principi apostolorum dicitur : "Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo aecclesiam meam". Meam, inquit, non tuam. Et Christus alibi : "Domus mea domus orationis vocabitur". Psalmista quoque : "Domum tuam, Domine, decet sanctitudo". Si ergo ecclesia non est Petri, cujus erit ? Aut successores Petri audiebunt potestatem sibi vindicare quam non habuit Petrus, princeps ecclesie ? Certe, clarissimi principes, nec catholice vivimus nec catholice loquimur quando ego illam ecclesiam dico esse meam, ille alteram dicit esse suam. Ac veluti quedam jumenta, "comparati jumentis insipientibus" ultrasque aliquando venales proponimus propositasque ab aliis emere non formidamus.

Est etiam alius error gravissimus quo fertur altare esse episcopi et ecclesia alterius cujuslibet domini ; cum ex domo consecrata et altari unum quiddam fiat quod dicitur ecclesia, sicut unus homo constat ex corpore et anima. Videte, piissimi principes, quo nos ducit cupiditas "dum refrigescit karitas".⁵²⁷

On retrouve affirmé de manière précoce, dans ces quelques phrases, certains des principes qui domineront la Réforme Grégorienne un demi-siècle plus tard. Le texte, présenté par Abbon au concile de Saint-Denis, ne tourne toutefois pas à l'avantage de Fleury puisque les évêques proposent de supprimer les dîmes des laïcs mais aussi des monastères. Abbon s'y oppose fortement, soutenu par ses moines qui mettent les évêques présents en fuite selon Aimoin⁵²⁸. Pour se mettre à l'abri d'Arnoul, Abbon obtiendra toutefois de Grégoire le Grand le privilège d'exemption, lui donnant une complète indépendance vis-à-vis de l'évêché d'Orléans. Son successeur ne manquera pas de l'utiliser lorsque l'évêque Foulque tentera de récupérer ses droits sur Fleury (cf. *supra*). Mais son biographe André de Fleury consacre plusieurs lignes à décrire comment Gauzlin a mis en pratique les revendications de son prédécesseur, en se lançant dans une vaste campagne de récupération des terres ou biens de l'abbaye usurpés par des laïcs (cf. vol. IV, fig. 68)⁵²⁹. La liste est impressionnante et comprend, pour notre zone d'étude, l'église de Bouzonville-aux-Bois rachetée 30 livres à un certain Gautier ainsi que celle de Yèvre-le-Châtel récupérée pour la somme de 400 sous⁵³⁰. Le monastère reçoit également de très nombreuses donations, de la part des grands de tout le royaume : les comtes d'Avranches, de Gascogne, du Gâtinais, d'Anjou, de Limoges, les évêques de Cahors et d'Orléans, les seigneurs de Déols, d'Étampes, de Bellême, de Sully, et le roi lui-même⁵³¹.

⁵²⁷ BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 68-71.

⁵²⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 70-71.

⁵²⁹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 39-51. Abbon, en revanche, ne semble pas avoir tenté dans la pratique d'augmenter le temporel de l'abbaye : MORELLE L., 2008, p. 135-136.

⁵³⁰ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 40-41

⁵³¹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 61-79.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Cette politique d’acquisitions et ces nombreuses donations se poursuivent sous son successeur Arnaud qui achète notamment les églises de Neuvy, Tigy, Bougy-les-Neuville, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Bouilly-en-Gâtinais⁵³². Elles permettent d’imaginer la prospérité économique de l’abbaye de Fleury au tournant du premier millénaire, alors que les abbés tiennent une place de choix auprès des souverains capétiens et que le *scriptorium* forme alors parmi les meilleurs du royaume. Le monastère compte alors des auteurs parmi les plus importants⁵³³ et bénéficie du privilège d’exemption, tout comme Cluny. On fait appel à lui pour réformer les autres abbayes⁵³⁴. On peut alors se demander pourquoi il n’a pas connu un succès semblable à celui de l’*Ecclesia cluniacensis* durant les décennies qui suivent, alors qu’il bénéficiait d’une histoire plus ancienne et de la présence du corps de Benoît, le fondateur du monachisme bénédictin. L’idée que les liens avec les souverains capétiens n’auraient pas été aussi importants a parfois été avancée. Ces derniers auraient ainsi privilégié le développement de l’abbaye bourguignonne au fil du temps, au détriment de Fleury qui aurait peu à peu vu son influence se réduire.

Aimoin et André de Fleury n’ont pas manqué d’évoquer l’action édilitaire de leurs abbés. Celle d’Abbon apparaît réduite par comparaison avec celle de son successeur. À côté de quelques commandes mobilières, notamment 7 *antependia* en or et argent pour les différents autels de l’abbaye, l’œuvre majeure commanditée par Abbon est la réalisation d’une salle du trésor en pierres, pour résister au feu, œuvre confiée à l’un de ses moines, Geoffroy :

*Cujus etiam Gauzfredi sollicitudine gazophilatium lapideum est constructum ad repellendam ignis.*⁵³⁵

Ce *gazofilatium* sera achevé par Gauzlin⁵³⁶ dont la liste des travaux à Saint-Benoît-sur-Loire est nettement plus longue. Celui-ci se lance notamment dans la construction de la tour occidentale dont il fait venir les pierres par bateau du Nivernais :

*Porro Gauzlinus abbas, nobilitatem generis probitatis exornans titulis, turrim ex quadris lapidibus construere statuit ad occidentalem plagam ipsius monasterii, quos navigio devehit fecerat a Nevernensi territorio.*⁵³⁷

⁵³² BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 84-87.

⁵³³ *Le coutumier de Fleury*, rédigé par Thierry dit de Fleury ou d’Amorbach aux alentours de l’an mil, indique qu’il y a alors plus de 300 moines dans l’abbaye. Ce chiffre revient visiblement souvent pour décrire les grandes abbayes (Aniane, Corbie, Saint-Riquier, Fontenelle) et est probablement symbolique : BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 172-173, note 6.

⁵³⁴ Abbon avait ainsi été envoyé en Angleterre, à Ramsey, pour y former les moines, intellectuellement. Le coutumier de Fleury avait été rédigé par Thierry de Fleury afin de contribuer à la réforme monastique en Germanie : BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 50-51, 148.

⁵³⁵ BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004, p. 106-107. Ce *gazofilatium*, préservé lors de la reconstruction du chevet de l’église abbatiale dans la seconde moitié du XI^e siècle, se situe à l’extrémité sud-ouest du déambulatoire de la crypte et a fait l’objet d’une publication récente d’Éliane Vergnolle en 2008 : VERGNOLLE E., 2008.

⁵³⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 82-83.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Il fait également édifier l’oratoire du Sauveur, voûter ceux de Saint-Jacques et Saint-Jean ; et dans l’église abbatiale, il fait orner le chœur des chœurs d’un décor de marbres provenant de la *Romania*⁵³⁸. L’incendie survenu en 1026 va toutefois entraîner l’abbé dans des travaux de reconstruction plus importants que ceux prévus initialement, avec la réédification de la plupart des bâtiments monastiques, des toitures, et de l’église Saint-Pierre⁵³⁹. Le gros œuvre de l’église abbatiale ne semble pas avoir été touché par l’incendie, mais l’ensemble du décor intérieur est refait. L’abbé Gauzlin fait appel à de nombreux artisans : l’abbé Alleaume du monastère de Saint-Calais refait la porte sud en marbre⁵⁴⁰, un grand crucifix et la clôture du chœur des moines sont réalisés par Nivard, un artiste lombard, aidé d’un certain Raoul pour les plaques de cuivre ornant la barrière⁵⁴¹. Ce Nivard est qualifié de peintre par André de Fleury mais celui-ci décrit toutefois plutôt le travail d’un sculpteur, précisant qu’il avait notamment orné au burin les colonnes de la clôture du chœur. Il est ainsi probable qu’il s’agissait d’un peintre-sculpteur, plutôt qu’un simple peintre. En plus de ces travaux réalisés dans l’abbatiale, les fresques de l’église Saint-Pierre ont été confiées à Ouri, moine de Saint-Martin de Tours⁵⁴². Deux des artisans mentionnés par André de Fleury étaient donc également religieux et l’un au moins polyvalent, pratiquant aussi bien la peinture que la sculpture. Ceci n’est pas sans rappeler le cas du moine Helgaud de Fleury, hagiographe du roi Robert le Pieux, et à qui Gauzlin confie la reconstruction de l’église Sainte-Scholastique ainsi que l’édification d’une église dédiée à saint-Denis :

*Inter cetera etiam quibus Floriacensem exornavit basilicam, sancta virginis Scolastice aecclesiam, pene ad heremi redactam speciem, a fundamento eruit et in meliorem statum reformavit. [...] Alteram [ecclesiam] pariter in honorem sancti Dionisii primo ligneo, deinde tabulatu construxit lapideo.*⁵⁴³

Les précisions d’Helgaud lui-même concernant cette église Saint-Denis permettent de savoir que sa construction lui a bien été confiée par son abbé Gauzlin, qu’il l’avait édifiée en bois, qu’elle fut détruite par le feu (probablement dans l’incendie de 1026) et qu’il la reconstruisit alors en pierre :

In fundo monasterii Floriacensis loci, paterna imitabilis abbatis mei Gauzlini jussione, ecclesiam cepi edificare, modicam quidem sed festivam ; ad quam occurrebat populus amore quorum erat sacrandam condigna benedictione. Licet esset imperfecta, quamvis lignea, tamen promovit se rex, vir celestium desideriorum, a Vitriaco castro, desiderans eam videre aspectu sanctissimo. Fuerat jam jussu domni et amabilis Odolrici pontificis a venerabili Bituricensium archiepiscopo

⁵³⁷ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 80-81.

⁵³⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 80-83.

⁵³⁹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 105-115.

⁵⁴⁰ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 134-135.

⁵⁴¹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 132-135.

⁵⁴² BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 134-135.

⁵⁴³ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 88-89.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

*Gauzolino benedicta, dante eo in circuitu plenissime terram ipsi ecclesie perutilem. Sane peccatis existentibus ipsa ecclesia post ignibus adusta, iterum a me misero, auxiliatrice manu Domini operante, sante Marie matris Domini, patris quoque Benedicti et eorumdem sanctorum adjuvantibus meritis, que erat lignea, facta est lapidea, quam magne bonitatis gloriosus episcopus Odolricus sua, non alterius, ut prius, manu, domino Deo et suis sanctis dedicari et consecrari volui.*⁵⁴⁴

Robert-Henri Bautier et Gillette Labory se sont intéressés à la construction de cette église, et ont estimé qu’Helgaud avait sans doute des compétences en architecture pour expliquer pourquoi Gauzlin lui aurait confié la construction d’édifices. L’emploi du terme *tabulatus* pour décrire le premier bâtiment en bois leur a également posé des problèmes de traduction. Au regard du sens général de la phrase, cela ne peut pas vraiment désigner le plancher, le pavement ni même l’entablement de l’édifice. Ils en ont conclu qu’il devait probablement désigner l’ossature, ou plus vraisemblablement, le couverture. La première église aurait alors été dotée d’une couverture en bois remplacée par des pierres après 1026⁵⁴⁵. Nous voyons ainsi se dessiner ici la figure d’un moine intellectuel, hagiographe, avec des connaissances en architecture, et en charge également de l’ornementation de l’église abbatiale (*chimiliarchus*) puisqu’il commande notamment un bâton de préchantre, une reliure en or et en argent pour un lectionnaire, et qu’il récupère les portes d’une église voisine (Cerdon) pour fermer le chœur des moines⁵⁴⁶. Son cas n’est pas sans rappeler celui d’Odorannus de Sens, moine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, hagiographe, historien, théologien, compositeur de musique et orfèvre⁵⁴⁷.

Le chantier de l’abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire apparaît ainsi relativement exceptionnel sous les abbatiats d’Abbon et de Gauzlin, qui ont probablement fait appel aux meilleurs artistes de l’époque, dont une bonne part était issue des milieux ecclésiastiques. Nous pouvons ainsi nous demander si nos églises ont pu bénéficier d’équipes équivalentes sur leurs chantiers. Une telle comparaison peut apparaître non pertinente au premier abord, au regard des différences de statuts entre les édifices. La plupart de nos églises ne sont que de simples églises rurales, aux caractères modestes, alors que l’abbaye de Fleury était alors l’un des premiers monastères du royaume, avec des moyens financiers considérables. La comparaison ne peut être valable que pour les centres les plus importants. Tout comme Gauzlin rassemble probablement autour de lui les meilleurs artisans disponibles, Héloïse de Pithiviers fait appel au génial Lanfred pour faire construire sa tour. De telles équipes ont ainsi pu aussi intervenir sur des sites comme Ferrières-en-Gâtinais, Château-Landon ou encore Melun, mais cela paraît peu probable dans les autres cas. La lecture des passages de la *Vita Gauzlini* se rapportant à

⁵⁴⁴ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 116-119.

⁵⁴⁵ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 18-19. Les deux historiens ont en effet retrouvé d’autres textes où ce mot est utilisé dans ce sens : « *et tectis non plumbo ut prius, sed ligneis tabulatis qualiter poterant obductis* » dans la *Chronique de Saint-Riquier* de Hariuf ; « *ecclesiam nova apertura novique laquearis tabulatu insignavit* » dans la *Chronique de Morigny*.

⁵⁴⁶ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 86-89.

⁵⁴⁷ BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

l’abbatiate de son successeur Arnaud permet toutefois de nuancer cette idée. Car si ce dernier continue à mener une politique de commandes et d’acquisitions d’églises et d’objets au bénéfice de son abbaye, il est aussi crédité de la (re)construction d’églises rurales appartenant à l’abbaye. Il fait ainsi édifier l’église de Neuvy-en-Sullias, avec une voûte en pierres : « *Novum Vicum etiam lapideo tabulatu fabricavit aeclesiam* »⁵⁴⁸ ainsi que, dans notre zone d’étude, l’église de Bougy-lez-Neuville avec des murs en bois : « *ecclesia de Belgiaco quam pariete reformavit ligneo* »⁵⁴⁹. André de Fleury lui attribue également la construction d’un oratoire Saint-Grégoire qui a parfois été identifié avec l’église de Saint-Martin-le-Seul dans laquelle saint Grégoire de Nicopolis s’était retiré : « [...] *fabricavit [...] Casam quoque Ville Abbatis, cum oratorio sancti Gregorii [...]* »⁵⁵⁰. Ces quelques lignes montrent que les abbés de Saint-Benoît-sur-Loire pouvaient s’occuper de la construction des églises rurales qui leur appartenaient. À ces occasions, il n’est pas impossible que les équipes travaillant sur l’abbaye soient intervenus également sur ces autres chantiers. Nous avons pu arriver à la même conclusion à propos de l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pour laquelle malheureusement les sources textuelles sont beaucoup plus restreintes et n’apportent pas d’informations en dehors du chantier de reconstruction de l’abbatiale par Morard à partir de la fin du X^e siècle⁵⁵¹. Nous avons toutefois déjà évoqué plus haut que l’abbaye parisienne possédait depuis l’époque carolingienne d’importants domaines dans la vallée de la Seine, en amont du confluent avec l’Yonne. Au cœur de ces derniers, une église est édifiée dans la première moitié du XI^e siècle à Saint-Germain-Laval, à quelques centaines de mètres à l’est de l’église Saint-Pierre dans l’ancienne *villa* carolingienne de *Madriolas* donnée par Charlemagne à l’abbaye parisienne en 736. Cette église présente des caractères tout à fait exceptionnels au sein de notre zone d’étude : un plan ambitieux avec une nef à trois vaisseaux et cinq travées, un double clocher encadrant un chevet dont les dispositions sont malheureusement inconnues, et un éventuel clocher-porche occidental ; des dimensions approchant celles des grandes églises de l’époque dans la région (Notre-Dame de Melun et Saint-Germain-des-Prés elle-même)⁵⁵² ; un soin tout particulier dans la mise en œuvre, avec un emploi du grès de Fontainebleau pour les piliers de la nef, recouvert d’un enduit de plâtre avec des impostes moulées et un réseau de faux joints tirés au fer⁵⁵³. La comparaison du plan avec celui de son église mère reconstruite par Morard peu de temps auparavant, et la localisation au sein d’un des plus grands et plus anciens domaines de l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ne laissent guère de doutes quant à l’intervention des autorités de cette

⁵⁴⁸ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 86.

⁵⁴⁹ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 86. Cette église de Bougy-lez-Neuville a malheureusement été entièrement reconstruite à la fin du Moyen Âge.

⁵⁵⁰ BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 86.

⁵⁵¹ ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL-BRANDENBURG A.-B., 2011.

⁵⁵² Les dimensions restituées de la nef de Saint-Germain-Laval sont 22,20 m de long pour presque 18 m de large. Par comparaison, la nef conservée de Saint-Germain-des-Prés mesure 25 m de long pour 16 m de large et celle de Notre-Dame de Melun 22,45 m de long pour 15,30 m de large.

⁵⁵³ Cf. *infra* parties II et III pour l’étude de ces caractéristiques architecturales.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

dernière dans la construction d’une église qui leur appartenait certainement⁵⁵⁴. Il ne faut ainsi pas négliger, malgré l’absence de sources, le rôle qu’ont pu jouer les grands centres ecclésiastiques dans la construction d’églises de leur ressort. Cet aspect de la création architecturale a parfaitement été mis en évidence pour l’architecture gothique, dans les diocèses de Laon et Soissons, par Dany Sandron⁵⁵⁵. Les artisans, formés sur les grands chantiers, se répandaient ensuite sur des sites plus modestes, en y reprenant certaines des formes et des techniques d’architecture. L’importance du modèle de la cathédrale du diocèse apparaissait alors incontournable. Nous pouvons ainsi regretter la disparition des cathédrales Sainte-Croix d’Orléans (à l’exception de la crypte) et Saint-Étienne de Sens. Le seul monument d’importance préservé (outre l’abbatiale Saint-Germain-des-Prés déjà évoquée) est la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, construite sous l’abbatiate de Gauzlin. Au regard de l’importance du monachisme bénédictin à cette époque, on peut être facilement tenté d’attribuer à son influence la plupart des tours-porches construites dans la région au XI^e siècle, comme celle de Mareau-aux-Bois que nous avons pu étudier. Il faut toutefois souligner les divergences entre les deux constructions : un rez-de-chaussée ouvert pour l’une, fermé pour l’autre, et une chapelle haute indépendante à Fleury, complètement ouverte sur la nef à Mareau. Nous aurons ainsi l’occasion dans la troisième partie de ce travail de revenir sur ces questions de filiation, délicates à aborder notamment en raison de la disparition de nombreux monuments majeurs régionalement.

⁵⁵⁴ La donation officielle de l’autel de l’église à Saint-Germain-des-Prés n’intervient qu’en 1125-1126. Un prieuré-cure placé sous le patronage de l’abbaye est attesté dans le Pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350. Cf. notice 74).

⁵⁵⁵: SANDRON D., 2001, p. 85-87.

D – LE MARQUAGE DU TERRITOIRE

a – Évêchés

Le diocèse de Sens présente, comme nous avons déjà eu l’occasion de le dire, une organisation héritée de l’Antiquité tardive⁵⁵⁶ ; ses cinq archidiaconés reprennent la subdivision de la *civitas Senonum* en cinq *pagi* : Sens, Melun, Provins, Gâtinais et Étampes, chacun comprenant de un à cinq doyennés (*cf.* vol. IV, fig. 72). Si ces subdivisions semblent héritées de l’Antiquité, elles ne se sont toutefois mises en place que progressivement au cours du haut Moyen Âge. En effet, il faut attendre 1081 pour trouver la signature des cinq archidiacres au bas d’une charte, accompagnée de celle de l’archiprêtre de la ville de Sens ; et les années 1140-1160 pour trouver toujours dans ces signatures, les expressions « archidiacre d’Étampes », « archidiacre de Melun », « archidiacre de Sens », « archidiacre de Provins » et « archidiacre du Gâtinais »⁵⁵⁷. En ce qui concerne les doyennés, l’observation de la liste du *Sacramentaire de Stockholm* permet de constater qu’au XI^e siècle, l’archidiaconé de Sens était alors subdivisé en trois doyennés seulement (*ministeria*) contre cinq par la suite⁵⁵⁸.

L’organisation définitive (en place sans doute aux XII^e-XIII^e siècles) est alors la suivante : l’archidiaconé de Sens est composé des doyennés de Marolles, Courtenay, Saint-Florentin, la Rivière de Vanne et Traînel⁵⁵⁹ ; l’archidiaconé de Melun rassemble les doyennés de Melun et de Montereau⁵⁶⁰ ; celui de Provins ne comprend que le doyenné de Provins⁵⁶¹ tout comme celui d’Étampes, qui ne compte que le doyenné du même nom⁵⁶² ; enfin, l’archidiaconé du Gâtinais est constitué des doyennés de Milly, du Gâtinais et de Ferrières⁵⁶³.

Notons, pour terminer avec l’organisation du diocèse de Sens, la présence, à la marge septentrionale de notre zone d’étude, à l’est de Melun, d’une commune, La Chapelle-Gautier, qui était autrefois rattachée au diocèse de Paris, dans le doyenné de Champeaux. Celui-ci formait de manière assez peu banale une enclave parisienne au sein de l’archevêché de Sens.

⁵⁵⁶ Les recherches récentes dans le domaine de l’archéologie semblent confirmer que les diocèses ont pérennisé de manière précise et sur la longue durée les découpages antiques et même gaulois : *cf.* GRIFFISCH J.-N., 2008, vol. I, p. 175.

La reprise des limites de cités antiques par les évêchés chrétiens a été clairement encouragée au cours des premiers conciles, pour des raisons pratiques : Nicée (325) et Chalcédoine (451) : *cf.* DEBATTY B., 2004, p. 87.

⁵⁵⁷ Pour la charte de 1081 : *cf.* GC XII, *instr.*, col. 15. Pour celles des années 1140-1160 : *cf.* GC XII, *instr.*, col. 38 et 47.

⁵⁵⁸ LONGNON A., 1904, p. x.

⁵⁵⁹ Seuls les doyennés de Marolles et de Courtenay nous intéressent ici.

⁵⁶⁰ Toute la partie sud du doyenné de Melun a été prise en compte ainsi que la totalité de celui de Montereau.

⁵⁶¹ L’archidiaconé de Provins ne fait pas partie de la zone étudiée.

⁵⁶² Quelques rares cas situés à la lisière sud de l’archidiaconé d’Étampes ont été pris en compte.

⁵⁶³ La quasi-totalité des doyennés de Ferrières et du Gâtinais a été étudiée, ainsi que la partie orientale du doyenné de Milly.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

Le diocèse d’Orléans, héritier de la *civitas Aurelianorum*, est également organisé en cinq archidiaconés : celui de Pithiviers, attesté dès le XI^e siècle, et ceux de Beauce, de Sologne, de Beaugency et de Sully⁵⁶⁴, auxquels viennent s’ajouter Orléans, siège de l’évêché, et ses environs immédiats, qui formaient une circonscription indépendante, nommée doyenné d’Orléans ou Grand archidiaconé. À la différence de ce qui est le cas pour l’archevêché de Sens, les cinq archidiaconés précédemment nommés ne sont pas eux-mêmes subdivisés en doyennés. Cette organisation, qui ne reprend pas cette fois les circonscriptions antiques connues, n’est pas attestée dans les sources textuelles avant le début du XII^e siècle. Une chartre datée de 1115 comporte alors les signatures de cinq archidiacones⁵⁶⁵.

Les limites entre ces deux diocèses semblent avoir peu bougé au fil des siècles. S’il est difficile d’avancer la moindre hypothèse pour le haut Moyen Âge, nous n’avons relevé que deux changements entre les limites connues au XI^e siècle par le biais des deux fragments de pouillés et celles du XIV^e siècle telles qu’elles ressortent des comptes des deux diocèses levés vers 1350 et 1369. Les deux cas sont localisés dans le Loiret, entre Pithiviers et Puiseaux, et distants d’une douzaine de km l’un de l’autre. Il s’agit de Courcelles et d’Estouy, mentionnés tous deux au XI^e siècle dans le fragment du pouillé du diocèse d’Orléans. Le premier se retrouve par la suite dans le diocèse de Sens, l’archidiaconé et le doyenné du Gâtinais ; le second dans le diocèse de Sens également mais rattaché à l’archidiaconé et au doyenné d’Étampes. Ainsi, dans des régions frontalières entre nos deux évêchés, le glissement de l’un à l’autre n’est pas impossible au cours du Moyen Âge. Il est fort regrettable que nous n’ayons pas pu conserver l’intégralité du pouillé du XI^e siècle pour pouvoir étudier ces changements de manière plus précise et complète.

Les évêchés ont sans aucun doute dû jouer un rôle important dans la mise en place des églises et des paroisses au sein de leurs circonscriptions. Nous n’avons malheureusement que peu d’informations sur celui de Sens. Pour les X^e et XI^e siècles, seuls deux domaines dotés d’églises sont connus : ceux d’Égry et de Briarres-sur-Essonne dont nous avons déjà eu l’occasion de parler précédemment. Il faut y rajouter les deux églises de Melun, Saint-Pierre et Saint-Étienne, cédées par le roi Hugues Capet à l’archevêque Seguin en 989 (*cf.* vol. IV, fig. 63, 65). Gabriel Leroy fait également mention de la donation par l’archevêque de Sens Richer en 1080 de trois églises de Melun (Saint-Liesne, Saint-Aspais et Saint-Barthélémy) à l’abbaye Saint-Père⁵⁶⁶. Au XII^e siècle, le cartulaire du chapitre de Sens permet de recenser 6 églises lui appartenant dans notre zone d’étude : Chantecoq, Frétoy (commune de Chantecoq), Amilly, Briarres-sur-Essonne, Desmont et Nangeville (*cf.* vol. IV, fig. 64, 66). Cela paraît bien peu et il est fort probable que les biens de l’évêché étaient beaucoup plus importants. Si

⁵⁶⁴ Seuls les archidiaconés de Pithiviers (en quasi-totalité) et de Beauce (en partie seulement) sont couverts par notre étude.

⁵⁶⁵ *Cf.* GC VIII, *instr.*, col. 501.

⁵⁶⁶ LEROY G., 1887, p. 100-101. Il ne précise malheureusement pas ses sources.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

l’on observe les pouillés levés au XIV^e siècle, on constate en effet que 55 % des églises dans notre zone d’étude sont placées sous le patronage de l’archevêché de Sens ou du chapitre⁵⁶⁷.

Les informations sont plus abondantes concernant l’évêché d’Orléans. Les domaines et églises déjà connus à l’époque carolingienne font toujours partie de la mense épiscopale aux X^e et XI^e siècles. Viennent s’y ajouter 15 nouvelles *villae* à Aschères-la-Forêt, Auwilliers-en-Gâtinais, Chambon-la-Forêt, Chaussy, Courcy-aux-Loges, Flavécourt, Ingrannes, Intville-la-Guétard, Jouy, Loury, Neuville-aux-Bois, Pithiviers-le-Vieil, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Villechasson au X^e siècle et Traînou au XI^e siècle. Cinq de ces domaines comprennent une église : Courcy-aux-Loges, Flavécourt, Jouy-en-Pithiverais, Loury et Traînou. Divers autres droits et biens sont également détenus à Léouville, Luyères (hospice), Sury-aux-Bois (*cf.* vol. IV, fig. 62, 65). La liste apparaît bien plus restreinte au XII^e siècle : on ne compte plus que quatre domaines : Ingrannes, Mareau-aux-Bois, Pithivers (*castrum*) et Pithiviers-le-Vieil, ainsi que six églises : Ingrannes, Loury, Nogent-sur-Vernisson, Saint-Lyé-la-Forêt, Sully-la-Forêt et Traînou (*cf.* vol. IV, fig. 62, 66). Il est très difficile de déterminer si la mense épiscopale s’est effectivement réduite entre le X^e et le XII^e siècle (pour le XI^e siècle, seule la mention de Traînou et de son église est conservée) ou si le problème est à relier avec la disparition ou le manque de précision des sources textuelles. Les deux sont sans doute en cause. Pour le cas de Mareau-aux-Bois par exemple, après plusieurs mentions du domaine et d’une église dans les biens du diocèse d’Orléans entre le IX^e et le X^e siècle, seul le domaine reste présent au XII^e siècle, en 1151 : *Marogilum cum pertinentiis suis*. L’église est peut-être comprise dans ces « dépendances ». Il faut en effet souligner que l’évêque Manassès de Garlande fera don à Saint-Euverte d’Orléans de l’église peu de temps après, en 1168. L’église se trouvait donc toujours probablement dans la mense épiscopale à cette date⁵⁶⁸.

b – Abbayes et prieurés

Nous ne retrouvons pas, au sein de notre zone d’étude, de nouvelles fondations d’abbayes au cours des X^e et XI^e siècles. Seules les trois abbayes mérovingiennes déjà évoquées restent présentes, à savoir Saint-Père de Melun, Saint-Séverin de Château-Landon et Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières. Les sources textuelles concernant ces trois abbayes étant aujourd’hui perdues, il est très difficile de restituer leur patrimoine au sein de notre territoire, et ainsi de pouvoir cerner leur rôle dans le développement monumental aux alentours de l’an mil. Si l’on s’en tient aux sources postérieures, nous pouvons lister les possessions suivantes. Pour **Saint-Pierre de Melun** (qui a été donnée par Hugues Capet à l’archevêque de Sens en 991), nous retrouvons vers 1350 quatre églises paroissiales dans la même ville, à savoir Saint-Aspais, Saint-Étienne (données avec Saint-Pierre à l’archevêque de Sens à la fin du X^e siècle), Saint-Liesne et Saint-Barthélémy, et quatre autres paroisses qui

⁵⁶⁷ 246 églises placées sous le patronage de l’archevêché de Sens, 12 sous celui du chapitre, sur un total de 450 églises dans notre zone d’étude.

⁵⁶⁸ *Cf.* notice 51.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

sont Arbonne-la-Forêt, Boississe-le-Roi, Dammarie-les-Lys et Épisy. Si nous faisons confiance à l'historien de Melun, Gabriel Leroy, les trois églises de Saint-Liesne, Saint-Aspais et Saint-Barthélémy de Melun seraient rentrées dans les biens de l'abbaye par donation de l'archevêque de Sens Richer en 1080⁵⁶⁹. Pour **Saint-Séverin de Château-Landon**, nous pouvons faire état des églises Saint-Thugal (donnée en 1151) et Notre-Dame (attestée en 1350) dans la même ville, ainsi que de l'abbaye de la Nozaie située à Nonville (1151) (*cf.* vol. IV, fig. 55). Et pour **l'abbaye de Ferrières**, les possessions comprenaient les prieurés Saint-André de Château-Landon (attesté en 1350), de Bransles (1350), de Saint-Genou de Breuzy (commune de Montcresson, dès 1145), de Mormant-sur-Vernisson (1147) et Pers-en-Gâtinais (1147), ainsi que la paroisse de Givraines (1350) (*cf.* vol. IV, fig. 56). Les dates auxquelles ces différents biens sont attestés sont malheureusement beaucoup plus récentes que la période qui nous intéresse ici et ne permettent pas d'envisager l'état des lieux aux alentours de l'an mil, ni l'impact réel de ces trois abbayes sur l'occupation religieuse de la région.

Nous ne sommes guère plus chanceux avec les implantations des autres monastères situés à des distances plus ou moins grandes de notre région. Ainsi, par exemple, **l'abbaye Saint-Jean de Sens** possédait le prieuré de Flotin (fondé en 1169, commune de Nibelle), le prieuré-cure de Bellegarde (donné en 1124 par Louis VI), le prieuré-cure de Boiscommun (1174-1178), ceux de Château-Renard (1131), de Chevry-sous-le-Bignon et de Quiers-sur-Bézonde (attestés en 1132), de Diant (attesté en 1350), de Montargis, de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Nibelle et de Nogent-sur-Vernisson (attestés en 1152), de Voulx, de Montbarrois (attesté en 1172, après avoir fait partie des biens de Fleury) et de Grez-sur-Loing (1350) (*cf.* vol. IV, fig. 57). L'ensemble de ces biens se trouve essentiellement dans le Gâtinais. Une autre abbaye de Sens, **Sainte-Colombe**, était également dotée de quelques possessions dans notre zone d'étude, à Sermaises, Villeneuve-les-Bordes et Noisy-sur-École, selon le pouillé levé vers 1350. **Saint-Pierre-le-Vif de Sens** quant à lui détenait l'église de Saint-Hilaire-les-Andréis depuis au moins 1145. Parmi les abbayes parisiennes, **Saint-Germain-des-Prés** conserve probablement tout ou partie de ses domaines carolingiens, même si les sources textuelles sont beaucoup moins prolixes pour les X^e et XI^e siècles, ne mentionnant que des droits sur le marché de Marolles-sur-Seine et sur le passage de la Seine à Montereau (*cf.* vol. IV, fig. 42). Au XII^e siècle, cinq églises font partie des biens du monastère : *Alsiacum*, Esmans, Bagneaux, Saint-Germain-Laval et Vieux-Marolles. Elles sont toujours toutes localisées dans la vallée de la Seine, en amont de Montereau, à l'emplacement des anciens domaines carolingiens (*cf.* vol. IV, fig. 53). **L'abbaye de Saint-Denis** possédait quant à elle, au milieu du XIV^e siècle, plusieurs églises parmi lesquelles celles de Juranville, Saint-Ouen-en-Brie, Beaune-la-Rolande, Féricy et Saint-Loup-des-Vignes. Celle de Saint-Maur-des-Fossés détenait à la même époque le prieuré de La Chapelle-la-Reine et l'église de Sceaux-du-Gâtinais. L'ancienneté de ces biens est une nouvelle fois difficile à apprécier.

Dans le Val de Loire et la région d'Orléans, **l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire** apparaît une nouvelle fois comme le centre monastique principal, non seulement en raison de son

⁵⁶⁹ LEROY G., 1887, p. 100-101.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

importance aux alentours de l’an mil mais également grâce à la bonne conservation des sources textuelles la concernant (*cf.* vol. IV, fig. 54). Aux X^e et XI^e siècles, elle garde ses domaines carolingiens de Bouzonville-aux-Bois, Bouzonville-en-Beauce, Sermaises, Yèvre-la-Ville auxquels s’ajoutent des *villae* à Coudroy, Beaudrevilliers (commune de Bondaroy), Bouilly-en-Gâtinais, Escrennes, Mézières-en-Gâtinais, Montbarrois et Vieilles-Maisons-sur-Joudry. Il faut aussi compter six églises situées à Presnoy, Boynes, Sceaux-du-Gâtinais, Beaudrevilliers (Saint-Martin-le-Seul) et Châlette-sur-Loing, les dîmes des paroisses de Bouzonville-aux-Bois et Bouilly-en-Gâtinais, ainsi que des biens et droits divers à Bouzonville-en-Beauce, La Cour-Marigny, Montereau, Vitry-aux-Loges, Yèvre-le-Châtel. Les sources textuelles de l’époque précisent qu’il s’agit là des biens réservés à l’entretien de l’abbé et des moines de Fleury. Nous n’avons donc aucune précision sur les biens de l’abbaye concédés en précaire ou en bénéfice. Il faut aussi souligner que si nous observons la répartition générale de l’ensemble des possessions de l’abbaye de Fleury aux X^e et XI^e siècles, il apparaît que la majorité d’entre elles sont localisées dans notre zone d’étude (*cf.* vol. IV, fig. 69-70). Si on excepte quelques biens épars situés à très longue distance de Saint-Benoît-sur-Loire comme Perrecy-les-Forges, la Réole, Arnicourt ou Saint-Benoît-du-Sault, l’essentiel du temporel de l’abbaye est concentré au nord de la Loire et non pas au sud, comme si le fleuve avait constitué un obstacle au développement de l’établissement. La partie sud-ouest de notre zone d’étude se trouve ainsi être une zone de prédilection pour le monastère fleurisien, celle probablement où son influence fut la plus forte. Les listes de possessions du XII^e siècle confirment cette impression, puisqu’une vingtaine d’églises de notre zone d’étude y apparaissent : Beaudrevilliers (Bondaroy : Saint-Martin-le-Seul), Boisseaux, Bougy-lez-Neuville, Bouilly-en-Gâtinais, Bouzonville-aux-Bois, Bouzonville-en-Beauce, Châlette-sur-Loing, Châtenoy, Courcelles, La Cour-Marigny, Lorris, Loury, Mézières-en-Gâtinais, Montbarrois, Montereau, Oussoy-en-Gâtinais, Presnoy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Yèvre-la-Ville et Yèvre-le-Châtel. Deux prévôtés sont également installées à Yèvre-la-Ville et La Cour-Marigny. D’autres biens et droits sont détenus à Escrennes (terre), Dadonville (alleu) et Vitry-aux-Loges.

À côté de cela, les possessions des autres abbayes du Val de Loire paraissent bien pauvres. Nous pouvons citer **Saint-Laumer de Blois** qui, selon la tradition, détenait le prieuré de Saint-Martin-du-Tertre à Montereau-Fault-Yonne depuis le début du X^e siècle ainsi que l’église Saint-Nicolas de Montereau-Fault-Yonne et celle de Valence-en-Brie (attesté en 1350). L’**abbaye Saint-Euverte d’Orléans** possédait le prieuré-cure de Mareau-aux-Bois mais seulement depuis 1168, celle de Notre-Dame de Beaugency détenait le patronage de l’église de Donnery (attesté en 1369).

L’**abbaye de Cluny** ne semble pas avoir beaucoup essaimé dans notre zone d’étude avant le XII^e siècle. Le cas du prieuré Saint-Pierre de Pithiviers, fondé en 1080, est en effet unique. Le prieuré-cure Saint-Pierre de Courtenay ne fut donné à Cluny que vers 1160, celui de Saint-Nicolas de Château-Renard vers 1154 et le prieuré-cure de Notre-Dame de Pringy n’est attesté que vers 1350. Le prieuré clunisien de La Charité-sur-Loire reçut le prieuré-cure de Montbouy au début du XII^e siècle (1107) et possédait également celui de Grez-sur-Loing

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

(attesté en 1350). Celui de Saint-Martin-des-Champs devint propriétaire du domaine et de l'église de Fontaine-le-Port dans la première moitié du XII^e siècle⁵⁷⁰, de l'église de Flagy (1173) et de celles de Bazoches-les-Gallerandes, Cannes-Écluse, Dormelles, Neuville-aux-Bois et Saint-Mammès (attestées en 1350-1369). L'impact de l'*Ecclesia cluniacensis* apparaît ainsi relativement limité, et surtout tardif dans notre zone d'étude (postérieure au XI^e siècle, en tout cas) tout comme celui de **l'abbaye de Cîteaux**⁵⁷¹ (cf. vol. IV, fig. 58-59). Quatre abbayes affiliées à cette dernière ont ainsi été fondées dans notre région, la majorité en lien avec des actions royales : La Cour-Dieu par Cîteaux même, avec l'accord du roi Louis VI, en 1119, Fontaine-Jean par Pontigny, avec l'accord de Milon de Courtenay, en 1124, Preuilly vers 1145 avec l'accord de Louis VII (transférée en 1156 à Barbeau) et Cercanceau par La Cour-Dieu sur l'invitation de Philippe II en 1181⁵⁷². Luc Colpart, qui s'est intéressé à ces implantations cisterciennes dans le Gâtinais, les met en relation avec la politique royale des Capétiens au XII^e siècle et leur volonté d'expansion vers le sud du Royaume. Les souverains auraient ainsi cherché à favoriser un ordre en plein essor afin de pacifier des zones résistant encore à leur autorité⁵⁷³. Ces cinq fondations auraient ainsi pu permettre d'asseoir définitivement la domination royale dans certaines zones encore reculées du Gâtinais (la vallée de l'Aveyron pour Fontaine-Jean ou le plateau de Brie pour Preuilly puis Barbeau). D'autres abbayes fondées au début du XII^e siècle témoignent d'une mainmise assez rapide sur certaines églises dans notre zone d'étude : ainsi **Saint-Victor de Paris** récupère rapidement le prieuré-cure de Fleury-en-Bière, celui de Puiseaux (1181) et l'église d'Ury au cours du XII^e siècle ; le **Tiron du Perche** fonde le prieuré Saint-Laurent de la Couture en 1137 (commune de Mareau-aux-Bois) ; et le **Jard** possède les prieurés Notre-Dame des Trayans, de Samois et de Villebéon (cf. vol. IV, fig. 60-61). Mais à de rares exceptions comme Saint-Laurent de la Couture à Mareau ou les abbayes cisterciennes, ces développements au XII^e siècle ne sont pas en lien avec de nouvelles fondations et créations d'églises, mais consistent en la récupération d'édifices préexistants

⁵⁷⁰ OLLIVIER J.-P., 1997, p. 145.

⁵⁷¹ De manière obligatoire puisque l'abbaye n'est fondée qu'en 1098.

⁵⁷² COLPART L., 1997, p. 101.

⁵⁷³ COLPART L., 1997, p. 109-110.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

c – Paroisses

Michel Aubrun présente la période comprise entre 950 et 1100 comme étant marquée par la dernière grande vague de créations de paroisses rurales ; cela en lien avec le développement de la féodalité d'une part, entraînant la création de lieux de culte dans les nouvelles fortifications ; et, d'autre part, avec l'essor majeur du monachisme bénédictin, à l'origine des fondations de prieurés pour gérer leur patrimoine et y installer des moines⁵⁷⁴. De nouvelles implantations en lien avec l'essor démographique et de nouveaux défrichements sont également à considérer comme cause de ces nouvelles créations⁵⁷⁵. Quelques années plus tard, Joseph Avril souligne à son tour les mutations fondamentales que subit l'institution de la paroisse entre le X^e et le XI^e siècle ; cela en lien avec le renouveau monastique et la multiplication des créations d'églises survenues à cette époque. Le terme de *parrochia*, qui jusqu'alors était essentiellement utilisé pour désigner les revenus ecclésiastiques d'un édifice, change progressivement de sens pour désigner un territoire dont les habitants fréquentent une même église et y reversent les droits paroissiaux⁵⁷⁶. La période charnière autour de l'an mil, qui nous intéresse ici, revêt donc une importance toute particulière pour cette problématique de la mise en place des paroisses. Reconnaître ces dernières reste toutefois délicat au regard des sources conservées. Si nous nous reportons au constat produit par Élisabeth Zadora-Rio, les éléments qui permettent de déterminer les fonctions paroissiales (outre une mention claire et non équivoque dans une source textuelle) sont la présence d'une église, d'un cimetière « chrétien », d'un baptistère (ou tout autre dispositif attestant des fonctions baptismales) et éventuellement des informations sur les statuts des localités concernées⁵⁷⁷. Nous n'avons malheureusement aucun élément pouvant confirmer les fonctions baptismales dans nos églises aux X^e et XI^e siècles, ni leurs liens avec des inhumations contemporaines. Si la quasi-totalité des églises que nous avons étudiées étaient entourées de cimetières au début du XIX^e siècle, l'ancienneté de ceux-ci reste à démontrer. Des nécropoles haut-médiévales ont été repérées à proximité immédiate des églises de Donnery, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Pierre-les-Nemours, Chilleurs-aux-Bois, Saint-Lyé-la-Forêt, Saint-Martin-du-Tertre à Montereau-Fault-Yonne, Bazoches-les-Gallerandes, Izy ou encore Saint-Mammès, ce qui pourrait témoigner d'une implantation chrétienne ancienne et éventuellement du statut paroissial de l'église à une date relativement haute (mais laquelle ?). Le statut des localités concernées peut également jouer un rôle. Les sources anciennes semblent en effet montrer que les premières églises dotées de fonctions paroissiales (droit de baptême) ont été implantées principalement dans les anciens *vici* antiques⁵⁷⁸. Les cas de Pithiviers-le-Vieil et de Saint-Martin de Montereau sont alors éclairés d'un nouveau jour. Le premier, siège d'une importante agglomération antique, a pu jouir de ce fait d'une création de paroisse à une date assez ancienne. Le vocable Saint-Gervais-et-Saint-Protais, ainsi que la surface relativement vaste couverte de nos jours par la

⁵⁷⁴ AUBRUN M., 1986, p. 68-69.

⁵⁷⁵ AUBRUN M., 1986, p. 71.

⁵⁷⁶ AVRIL J., 1992, p. 204, 213.

⁵⁷⁷ ZADORA-RIO É., 2005.

⁵⁷⁸ AVRIL J., 1992, p. 205 ; ZADORA-RIO É., 2005, p. 20-21.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

commune, font également partie des caractéristiques avancées par les historiens pour déterminer les paroisses haut-médiévales⁵⁷⁹. Dans le cas de Montereau-Fault-Yonne, le *vicus* gallo-romain semble bien attesté, et le prieuré Saint-Martin est implanté sur la colline qui surplombe l'emplacement de l'ancienne agglomération antique, sur la rive droite de la Seine. Une paroisse semble ainsi tout à fait possible au haut Moyen Âge, le vocable du saint évêque de Tours est également très en vogue à l'époque mérovingienne. Nous manquons malheureusement de sources textuelles pour déterminer ces *vici* antiques, comparé à la richesse des informations apportées par Grégoire de Tours pour son diocèse⁵⁸⁰. Les cas de Melun et Château-Landon laissent peu de doutes quant à leurs statuts, et des paroisses y étaient probablement implantées dès le haut Moyen Âge, malgré l'absence d'informations à leurs sujets. Faut-il, à côté de ces grands centres, considérer que tous les sites que l'on considère de nos jours comme des agglomérations secondaires antiques étaient des *vici* ? Nous avons déjà eu l'occasion de souligner l'importance probable de ces sites dans l'occupation de la région et la formation des villages et des paroisses au Moyen Âge ; et il faut probablement envisager un lien – non systématique mais fréquent – entre ces implantations antiques et la localisation des premières paroisses rurales.

À défaut de pouvoir obtenir de plus amples informations sur les lieux d'inhumations et l'administration du baptême, il nous reste l'étude des sources textuelles et les édifices conservés. Dans le premier cas, les informations restent minces. Le dépouillement des sources anciennes nous a permis de trouver, sur 437 églises, 390 mentions anciennes de paroisses⁵⁸¹ (cf. vol. IV, fig. 71 : p. 81-143). Parmi elles, une seule était antérieure au IX^e siècle (soit 0,26 %) ⁵⁸². Trois sont attestées au X^e siècle (soit 0,76 %) : il s'agit des cas de Bouilly-en-Gâtinais, Bouzonville-aux-Bois et Coudroy. Une seule mention a été trouvée pour le XI^e siècle (soit 0,26 %) : Sceaux-du-Gâtinais en 1080-1082 (cf. vol. IV, fig. 73). Pour le XII^e siècle, 26 paroisses sont mentionnées dans les textes (soit 6,67 %). Les chiffres passent à 58 églises (soit 14,87 %) pour le XIII^e siècle. Le XIV^e siècle constitue la période la plus riche en mentions puisque 290 cas sont recensés (soit 74,36 %). Quelques rares exemples n'apparaissent que plus tardivement : sept au XVI^e siècle (1,79 %), deux au XVII^e siècle et deux au XVIII^e siècle (0,51 % dans les deux cas). Le pic observé pour le XIV^e siècle correspond à l'époque de la rédaction des premiers pouillés des diocèses de Sens et Orléans, comprenant des informations précises sur le statut des églises. Les fragments conservés pour le XI^e siècle ne présentant pas de précisions à ce sujet, nous avons donc considéré ces mentions comme de simples églises, sans certitude quant au statut paroissial ou non. Ainsi, sur la période qui nous intéresse, seules quatre églises sont attestées en tant que paroisses. Mais pour autant, les aléas de la conservation des sources ne nous permettent pas de conclure quoi que ce soit sur la mise en

⁵⁷⁹ AUBRUN M., 1986, p. 18-19.

⁵⁸⁰ ZADORA-RIO É., 2005, p. 20, fig. 3.

⁵⁸¹ Il s'agit ici des premières mentions de paroisses dans les sources médiévales.

⁵⁸² Esmans, dont nous avons déjà parlé plus haut. Nous pouvons aussi souligner ici la mention dans une des lettres de saint Loup, abbé de Ferrières, la mention d'un prêtre desservant une paroisse non nommée mais dépendant de l'abbaye de Ferrières. Cette cure se situait probablement au sein de notre zone d'étude : cf. LEVILLAIN L., 1935, vol. II, p. 196-197.

PARTIE III – CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIECLES

place du réseau paroissial dans notre zone d’étude. Il faut ainsi dépasser ce degré d’analyse, et ne pas hésiter à considérer qu’à partir du moment où une église est attestée à l’époque qui nous intéresse puis plus tardivement désignée en tant que paroisse, il est très probable que dès les X^e-XI^e siècles, elle remplit déjà de telles fonctions. Nous avons eu l’occasion plus tôt, dans ce travail, de mentionner les 18 églises attestées au haut Moyen Âge dans notre zone d’étude. Aux X^e et XI^e siècles, 84 lieux de culte supplémentaires apparaissent dans les textes, auxquels il faut ajouter l’ensemble des édifices présentant des vestiges attribuables à cette période. Nous obtenons alors un total de 154 églises attestées avant 1100, total dont nous déduisons 16 cas non attestés en tant que paroisses au Moyen Âge⁵⁸³ ; soit un total rectifié de 138, ce qui représente 31,58 % des églises recensées dans notre zone d’étude. Leur répartition géographique est loin d’être harmonieuse : on peut ainsi noter de fortes concentrations dans la partie méridionale (notamment autour et dans la forêt d’Orléans) ainsi que le long des grandes vallées : Essonne, Loing et Seine (cf. vol. IV, fig. 74). La forêt d’Orléans, par exemple, montre une répartition des églises qui reprend quasiment le découpage actuel des communes, illustrant une mise en place probable des paroisses et des villages comparable à celle d’aujourd’hui. En revanche, la zone du Gâtinais situé au sud de la forêt de Fontainebleau, autour de Malesherbes, Larchant et Nemours, apparaît presque déserte, tout comme le sud du plateau de Brie (au nord de notre zone d’étude). Il reste toutefois difficile de tirer des conclusions de ces résultats, liés malheureusement en grande partie au hasard de la conservation des sources textuelles et des monuments ; mais il est tout à fait possible que la population, dans certaines zones privilégiées (forêt d’Orléans, vallées des cours d’eau, proximité des grands centres comme Orléans et Fleury), ait été encadrée de manière plus rigoureuse (et précoce) que dans certaines zones plus reculées.

⁵⁸³ Il s’agit des chapelles Sainte-Berthe à Adon, Sainte-Apolline et Saint-Lazare à Ferrières, de l’abbaye de Ferrières, des *monasteria* de Nemours et Saint-Michel-en-Bière, des collégiales Saint-Georges de Pithiviers et Saint-Thugal de Château-Landon, des prieurés de Néronville et Saint-Sauveur de Melun, et des églises de Flavécourt, Quiers, *Alsiacum* et Courcelles.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

La zone considérée dans le cadre de ce travail présente une grande variété de paysages, des plaines de la Beauce en passant par les vallons du Gâtinais pour aboutir à la vallée de la Seine au nord, marquant la bordure sud du plateau de Brie. Les sous-sols y abritent des matières premières disponibles pour la construction, comme les calcaires de Brie, de Champigny et du Gâtinais, des grès, sables, silex et craies ; les bois sont également abondants, grâce aux nombreux massifs forestiers au premier rang desquels figurent les forêts de Fontainebleau et d'Orléans. Les nombreuses vallées des principaux cours d'eau (Seine et Yonne, Loing, Essonne) et de leurs affluents ont constitué des points d'attraction majeurs pour l'occupation humaine, dès la Préhistoire, sans doute en raison des facilités de transports et des revenus engendrés à hauteur des nœuds de circulation (ponts, zones de transbordement...).

Nous avons souligné en introduction notre intérêt pour cette région, fondé notamment sur sa position marginale par rapport aux grands ensembles habituellement traités par l'historiographie. L'étude historique menée au cours de cette première partie a permis de démontrer que cette caractéristique puisait ses origines à la Préhistoire, au moment de l'âge du Fer au cours duquel deux peuples celtiques différents se sont installés là : les Sénon au nord-est et les Carnutes dans la partie sud-ouest. La frontière entre les deux traversait la forêt d'Orléans, à la hauteur du site d'Ingrannes, puis rejoignait Feins-en-Gâtinais, à l'extrémité sud-est de notre zone d'étude. Cette délimitation a par la suite été reprise au moment de la conquête romaine pour séparer les territoires des deux cités de Sens et Chartres, puis Sens et Orléans à partir du règne de Constantin. Lors de la mise en place des deux évêchés correspondants à la fin de l'Antiquité, cette frontière a été maintenue. Au début du haut Moyen Âge, cette zone s'est une nouvelle fois retrouvée à la croisée entre plusieurs royaumes germaniques : celui des Francs au nord, des Burgondes au sud-est et des Wisigoths au sud-ouest, naviguant de l'un à l'autre au gré des différentes conquêtes. Il faudra attendre la mise en place de l'Empire carolingien pour que cette position marginale disparaisse avant de renaître à l'époque qui nous intéresse ici, avec alors un territoire tirailé entre les grandes principautés (l'ancien Domaine royal carolingien, le duché de France, les terres champenoises,...).

Cette position marginale est probablement à l'origine de l'absence de grands centres urbains au sein de la zone étudiée ici : aucun chef-lieu de cité antique puis siège épiscopal n'y est présent. Les principales villes (Melun, Château-Landon, Pithiviers...) sont issues d'agglomérations secondaires antiques et ne sont que des sièges de châtelaineries au Moyen Âge. Les voies antiques majeures de la Gaule romaine ne traversent pas cette zone ; seuls des axes modestes, reliant les cités entre elles, quadrillent le territoire. L'impact de ces découpages antiques sur l'occupation médiévale est fondamental : les gros nœuds de communication comme Cannes-Écluse/*Condate*, Melun/*Metlosedum*, Château-Landon/*Vellaudunum* ou Pithiviers constituent les centres importants des alentours de l'an mil ; des églises sont presque systématiquement attestées dans ces sites antiques dès cette

PARTIE I – CONCLUSION

époque. Les noyaux d'habitation semblent toutefois s'être déplacés de quelques centaines de mètres : si l'habitat antique était implanté en retrait des points routiers, celui du Moyen Âge vient se positionner à l'emplacement du « carrefour ».

Cette occupation religieuse se met en place dès le haut Moyen Âge, avec les premières fondations religieuses (abbayes de Melun, Château-Landon et Ferrières) et l'implantation progressive des grands établissements ecclésiastiques (évêchés de Paris, Sens et Orléans, abbayes de Fleury et Saint-Germain-des-Prés) qui se constituent des domaines dont les surfaces semblent relativement importantes et qui sont parfois dotés d'églises. Leurs fonctions restent difficiles à appréhender ; une seule est attestée en tant que siège de paroisse, à Esmans, une dépendance de l'abbaye germano-pratine.

C'est dans ce contexte que les Capétiens, maîtres du duché de France depuis déjà quelques générations, arrivent au pouvoir en 987 et constituent un nouveau domaine, né de la fusion de leur duché avec les anciens fiefs carolingiens, domaine dont la définition reste problématique. L'étude de leurs biens et droits dans la zone considérée ici permet de constater un affermissement progressif vers le sud-est au cours du XI^e siècle : l'acquisition du comté du Gâtinais en 1068 en constitue le point d'orgue. Cette unification de la zone sud-est de leur domaine semble avoir constitué un point important de la politique de ces premiers Capétiens, notamment Robert le Pieux et Philippe I^{er}. La famille de Blois, en plaçant notamment l'un des siens à la tête de la ville de Pithiviers au début du XI^e siècle et en tentant de récupérer le comté du Gâtinais, essayait clairement d'unifier ses terres blésoises et champenoises et de couper Orléans du reste du Domaine royal, ce qui aurait très fortement affaibli la nouvelle dynastie. Unifier les terres situées entre Étampes, Orléans et Melun devenait une priorité pour les Capétiens, et leur main-mise progressive au cours du XI^e siècle apparaît très clairement sur nos cartes. Une fois leurs positions assurées, leur progression vers le sud du royaume devenait beaucoup plus simple et ouvrait la voie, au XII^e siècle, à l'intégration de la vicomté du Berry puis de l'Auvergne, notamment. Notre zone d'étude étant alors sécurisée et ayant perdu sa position marginale, elle perdit très probablement de son importance aux yeux des Capétiens par la suite. Mais l'importance d'unifier la région et de l'intégrer pleinement dans le Domaine royal face aux prétentions de la maison de Blois entre la fin du X^e siècle et les années 1060 a pu justifier un intérêt tout particulier des souverains, intérêt qui a pu impacter les réalisations architecturales de l'époque.

Nous devons donc, de ce point de vue-là, nous intéresser à l'action de ces souverains dans la création architecturale de l'époque. Les sources textuelles sont malheureusement peu loquaces à ce sujet, et seule la figure de Robert le Pieux apparaît déterminante. Helgaud, notre principale source d'informations, nous dresse ainsi le portrait d'un souverain fondateur de nombreuses églises et grand donateur, un poncif de l'image royale à cette époque. Il nous est malheureusement impossible de savoir si cette différence très forte entre les informations disponibles pour le règne de Robert le Pieux par rapport aux trois autres est due aux hasards de la conservation des textes médiévaux, ou si elle reflète réellement un décalage dans la politique architecturale entre les différents règnes.

PARTIE I –CONCLUSION

La question des relais éventuels de l'autorité royale, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques, permet de compléter quelque peu le tableau. L'activité des principaux seigneurs de la région, les comtes de Melun et du Gâtinais, reste méconnue ; il semble toutefois logique de considérer qu'ils sont intervenus dans un certain nombre de chantiers, notamment ceux de leurs capitales respectives (Melun et Château-Landon), où ils ont pu servir d'intermédiaires à l'influence capétienne. Mais il est également possible que les souverains soient directement intervenus, comme nous l'avons évoqué pour le cas de la collégiale de Melun. L'exemple de la famille de Broys, à Pithiviers, est plus délicat à aborder puisque, dans un premier temps, aux alentours de l'an mil, le couple formé par Rainard et Héloïse est fortement lié à la maison de Blois. La construction exceptionnelle du donjon, par Lanfred, doit alors plutôt être mise en relation avec une volonté de s'affirmer face à la présence capétienne, et non pas comme un signe de puissance de cette nouvelle dynastie. Avec l'arrivée d'Odolric sur le siège épiscopal ligérien en 1021, la situation semble s'améliorer puisque l'évêque devient rapidement un soutien des Capétiens. Malgré tout, les seigneurs de Pithiviers peuvent continuer à s'opposer aux rois, à l'exemple d'Hugue Bardoul ; et il faudra la prise de la ville en 1044 par Henri I^{er} pour que la situation soit définitivement réglée et l'autorité royale indiscutée.

Les relais ecclésiastiques sont mieux connus, et apparaissent de fait plus déterminants. Si l'influence de l'évêché de Sens reste dans l'ombre, en raison de la perte quasi-complète des archives, le rôle de celui d'Orléans est beaucoup plus clair. Ses possessions sont nombreuses dans la partie sud-ouest de notre zone d'étude, et son action semble déterminante dans la construction des églises, notamment celles de Pithiviers et de Mareau-aux-Bois, parmi les plus importantes du corpus. Les grandes abbayes ne sont pas en reste, même si, là encore, les sources ont complètement disparu pour certaines d'entre elles. La perte se fait notamment ressentir cruellement pour Ferrières et Saint-Séverin de Château-Landon, dont les rôles respectifs dans le développement des paroisses voisines restent méconnus. Par comparaison, l'implantation de Fleury est extrêmement forte au nord de la vallée de la Loire et dans la forêt d'Orléans. L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés est quant à elle présente dans la vallée de la Seine, en amont de Montereau-Fault-Yonne notamment. Des textes tardifs dans le Moyen Âge permettent de supposer que d'autres abbayes possédaient quelques biens épars au sein de la zone considérée ici, peut-être dès les X^e-XI^e siècles (Saint-Denis, Saint-Jean de Sens, Saint-Lomer de Blois, Saint-Euverte à Orléans...). L'éventualité d'une influence de l'abbaye de Cluny doit en revanche être oubliée : à l'exception du prieuré de Pithiviers, fondé dans les années 1070, le grand centre bourguignon ne possède aucun bien avant le XII^e siècle.

L'importance de ces différents relais de l'autorité royale reste difficile à mesurer, mais l'exemple du prieuré de Saint-Germain-Laval permet d'imaginer qu'elle a pu être très forte : l'église reprend en effet en grande partie le plan de son abbaye-mère Saint-Germain-des-Prés. Cette situation ne doit cependant pas être généralisée et pourrait rester exceptionnelle. La perte des grands monuments régionaux, comme les cathédrales d'Orléans et de Sens, limite grandement toute conclusion à ce sujet.

La mise en place du réseau paroissial, enfin, constitue en revanche une question à laquelle nous sommes maintenant en mesure d'apporter de plus amples informations. Malgré les difficultés pour déterminer avec certitude les fonctions des édifices autour de l'an mil, il

PARTIE I –CONCLUSION

apparaît clairement qu'un tiers environ des églises situées au sein de la zone étudiée sont attestées dès cette époque et qu'il y a de très fortes chances pour qu'elles aient dès lors assumé des fonctions paroissiales. La répartition de ces 154 édifices reste en revanche très inégale et nous avons pu voir que si, dans certaines zones comme la forêt d'Orléans ou la vallée de la Seine, le découpage communal actuel est quasiment établi, le Gâtinais oriental reste en revanche peu occupé. Là aussi, les aléas de la conservation des sources textuelles pourraient bien impacter ces résultats, mais l'étude historique que nous avons menée en remontant jusqu'à la Préhistoire montre également que la vallée de la Seine et la forêt d'Orléans constituent des endroits très précocement peuplés et font partie des noyaux importants du Domaine royal sous les premiers Capétiens, contrairement au Gâtinais oriental qui apparaît plus isolé et dont le développement pourrait bien avoir été plus lent et tardif.

PARTIE II

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE

CHAPITRE I – LES MATÉRIAUX

A – LES MATÉRIAUX

Notre zone d'étude est subdivisée en trois grands ensembles géologiques (*cf.* vol. IV, fig. 11). Au nord, nous retrouvons le sud de la plate-forme du calcaire de Brie, regroupant plusieurs types de calcaires (Brie, Champigny, Étampes) ainsi que des affleurements réguliers de sables et grès de Fontainebleau. À l'ouest se trouve une partie du plateau de Beauce, autour de la ville de Pithiviers, offrant des calcaires du même nom. Enfin, au sud-est, nous rencontrons le Gâtinais, constitué de terrains secondaires dominés par les craies blanches et les silex, et en grande partie dépourvu de bonnes pierres à bâtir.

a – Les calcaires

Plusieurs types de calcaires sont ainsi disponibles au sein de la région étudiée ; ils ont été largement exploités et mis en œuvre dans les édifices médiévaux, soit sous forme de moellons, soit de pierre taillées.

Le plateau de Brie offre essentiellement deux types de calcaires : les **calcaires de Champigny** et ceux de Brie. Les premiers se rattachent à des formations de l'Éocène supérieur (Ludien). Ils constituent le substrat principal du plateau de Brie, sur une épaisseur de près de 40 m. Il s'agit d'un calcaire lacustre formé de bancs épais et compacts. La pierre est blanche, parfois légèrement grise, avec un aspect bréchoïde, fissuré. Des dépôts de calcite ou de quartz peuvent s'intercaler ponctuellement dans les creux de la roche⁵⁸⁴. Ce calcaire de Champigny est toujours présent au sud du plateau de Brie (nord du Gâtinais), avec une formation en bancs mieux marqués, sans dépôts siliceux, et une couleur blanche. Il est alors nommé **calcaire de Château-Landon**, en raison de son utilisation importante dans les constructions de cette ville⁵⁸⁵. De très nombreux affleurements sont présents dans les vallées du Fusain et du Loing, au nord de Nemours (épaisseur de 5 à 10 m). En apparence, c'est toujours un calcaire lacustre, vacuolaire et bréchique. Cette pierre forme les falaises bordant la vallée de la Seine, notamment autour du confluent avec l'Yonne. Stéphane Büttner mentionne que des exploitations ont autrefois extrait ce calcaire autour de Melun pour la fabrication de moellons et de pierres à chaux (carrière du « Four à chaux » au nord de Saint-Fargeau)⁵⁸⁶.

Les calcaires de Champigny et Château-Landon ont été abondamment utilisés dans la partie nord de notre zone d'étude, que ce soit sous forme de moellons, comme dans les murs de Bourron-Marlotte, des trois églises de Château-Landon, de la collégiale et du prieuré Saint-

⁵⁸⁴ MÉGNIEN F., 1983, p. 18.

⁵⁸⁵ DENIZOT G., 1970a, p. 4.

⁵⁸⁶ Dans HENRION F., 2005, p. 41.

Sauveur de Melun, de Recloses et de Saint-Germain-Laval⁵⁸⁷, ou sous forme de pierres taillées, pour la façade de Notre-Dame et le clocher de Saint-Thugal à Château-Landon, ainsi probablement que pour les piles des nefs de Bourron-Marlotte et Notre-Dame de Melun⁵⁸⁸ (cf. vol. IV, fig. 75-76).

Les **calcaires de Brie** ont également été largement utilisés dans l'architecture. Ils sont liés à des formations géologiques plus récentes, de l'Oligocène. On les trouve sur le plateau de Brie sur une épaisseur d'une dizaine de mètres, mêlés à des marnes et des meulières. Ils présentent des couleurs variées, allant du beige au gris, en passant parfois par le brun. Ils peuvent être bréchoïdes, fistuleux ou vacuolaires, fins, durs et compacts ou bien grumeleux, avec des tubulures⁵⁸⁹. Ils ont pu être utilisés aussi bien sous forme de moellons, dans les parements des églises de La Celle-sur-Seine, d'Égreville, de Montereau-Fault-Yonne, Pressigny-les-Pins, Recloses, Rozoy-le-Vieil, et Saint-Mammès, que sous forme de pierres taillées, à La Celle-sur-Seine, Saint-Mammès et Saint-Germain-Laval⁵⁹⁰ (cf. vol. IV, fig. 77-78).

En surface de la formation géologique, sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 4 mètres, le calcaire de Brie se transforme en **meulières**. Ce sont des pierres pouvant être compactes ou vacuolaires, grises ou brunes. Elles ont été largement utilisées dans la construction sous forme de pierres taillées depuis la fin du Moyen Âge, notamment au XX^e siècle dans la banlieue parisienne⁵⁹¹. Il semble toutefois qu'à l'époque qui nous intéresse, elle ait été essentiellement utilisée sous la forme de moellons. Les petites carrières étaient nombreuses autrefois sur le plateau de Brie⁵⁹². Nous retrouvons ces meulières essentiellement mêlées à des calcaires de Brie dans les parements en moellons : à Égreville, Montereau-Fault-Yonne, Pressigny-les-Prins, Recloses, Rozoy-le-Vieil, Saint-Mammès, ainsi qu'à Villemer⁵⁹³ (cf. vol. IV, fig. 79-80).

Plus au sud, d'autres calcaires sont présents. Appartenant également aux formations géologiques de l'Oligocène, le **calcaire d'Étampes ou calcaire du Gâtinais** se développe dans la région du même nom. Présent sur une vingtaine de mètres d'épaisseur, il présente divers faciès selon les endroits entre des calcaires plutôt bréchiques, marno-crayeux ou vermiculés. Les couleurs peuvent varier de l'ocre clair au gris foncé. De manière générale, les calcaires du Gâtinais semblent avoir été de mauvaises pierres pour la construction et peu utilisées, notamment sous la forme de pierres taillées. Ils présentent un aspect très érodé

⁵⁸⁷ Cf. respectivement notice 9 ; notices 16, 17 (fig. 40) et 18 ; notices 52 et 53 ; notice 70 (fig. 12, 14) ; notice 74 (fig. 31-32).

Les études menées par Stéphane Büttner sur la priorale Saint-Sauveur de Melun ont permis de montrer que ces calcaires de Champigny ont été exclusivement utilisés pour la construction du premier état de l'édifice au X^e siècle, puis plus ponctuellement dans les phases suivantes : cf. HENRION F., 2005, p. 43.

⁵⁸⁸ Cf. respectivement notice 18 (fig. 34, 38-40) ; notice 17 (fig. 29-32), notice 9 (fig. 13, 40-41) et notice 52.

⁵⁸⁹ MÉGNIEN F., 1983, p. 19.

⁵⁹⁰ Cf. respectivement notice 10 (fig. 14-15) ; notice 29 (fig. 10) ; notice 58 (fig. 54, 56, 58) ; notice 68 (fig. 8, 12, 13) ; notice 70 (fig. 14) ; notice 71 (fig. 6, 17, 19, 22) ; notice 74 (fig. 23, 42, 43) et notice 77 (fig. 11, 21-22).

⁵⁹¹ Cf. POMEROL C., 1996, p. 256 notamment.

⁵⁹² Information de Stéphane Büttner dans HENRION F., 2005, p. 41-42.

⁵⁹³ Cf. respectivement notice 29 (fig. 10) ; notice 58 (fig. 54, 56, 58) ; notice 68 ; notice 70 (fig. 14) ; notice 71 (fig. 6, 17, 19, 22) ; notice 77 et notice 85 (fig. 13).

aujourd'hui quand ils ont été mis en œuvre, comme on peut l'observer pour les baies des églises de Mézières-en-Gâtinais et Noyers⁵⁹⁴. Ils ont probablement du être exploités sous forme de moellons mais restent difficiles à identifier⁵⁹⁵ (cf. vol. IV, fig. 81-82).

La région de la Beauce est marquée quant à elle par la présence de **calcaires de Beauce**, se rattachant à des formations géologiques plus récentes, le Miocène ici. Leur épaisseur peut parfois atteindre 30 m. Ils prennent localement le nom de **calcaires de Pithiviers** en raison de la présence des nombreux affleurements autour de cette ville⁵⁹⁶ ; il n'y a toutefois pas de différences géologiques particulières. Trois bancs principaux ont été utilisés pour la construction : des calcaires gris foncé fossilifères (*Helix*, limnées, planorbes) ; des calcaires jaunes à roux, indurés, et des calcaires travertineux de couleur beige et fossilifères. Ces pierres constituent l'un des meilleurs matériaux disponibles dans notre zone d'étude, notamment pour la pratique de la taille⁵⁹⁷. Elles ont également été abondamment exploitées sous forme de moellons. Nous les retrouvons dans les murs des églises de Bellegarde, Boësses, Bondaroy, Charmont-en-Beauce, Crottes-en-Pithiverais, Escrennes, Grangermont, Greneville-en-Beauce, Guignonville, Lombreuil, Mareau-aux-Bois, Montbarrois, les deux églises de Pithiviers et celle de Pithiviers-le-Vieil⁵⁹⁸. De manière quasi-systématique, les maîtres d'œuvres ont eu recours à cette pierre pour les moellons et le moyen appareil ; seule l'église de Lombreuil présente des moellons en calcaire de Beauce gris et jaune associés à des remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les angles et encadrements de baies. Les bancs jaunes ont été rarement exploités aux X^e et XI^e siècles : nous ne les retrouvons qu'à Lombreuil justement et Montbarrois, et très ponctuellement dans les parements de Pithiviers-le-Vieil⁵⁹⁹. Ils deviennent plus fréquents à partir du XII^e siècle et surtout au XIII^e siècle autour de Pithiviers⁶⁰⁰ (cf. vol. IV, fig. 83-84).

À la jonction entre les formations des calcaires du Gâtinais d'un côté et de Beauce de l'autre affleurent les **molasses du Gâtinais**, des roches sédimentaires détritiques argilo-calcaires, dont l'épaisseur varie entre 3 et 20 mètres. Deux faciès sont présents : dans la région de Montargis, ces molasses prennent plutôt la forme de sables grossiers gris-roux alors que dans la vallée de l'Essonne, entre Aulnay-la-Rivière et Briarres-sur-Essonne, on trouve plutôt des marnes blanches, vertes ou jaunes⁶⁰¹. Des emplois ponctuels sous forme de moellons sont possibles mais restent à identifier avec certitude.

D'autres formations calcaires, aujourd'hui disparues, ont également été exploitées au cours des siècles, notamment des **tufs**, des roches sédimentaires blanches ou grises, vacuolaires

⁵⁹⁴ Cf. respectivement notice 54 (fig. 9-10) et 60 (fig. 10-13, 18-19).

⁵⁹⁵ Peut-être dans l'église de Montbouy : notice 56, fig. 16.

⁵⁹⁶ Cf. les cartes géologiques autour de Pithiviers : notice 8, fig. 79 et notice 51, fig. 3.

⁵⁹⁷ MÉGNIEN F., 1983, p. 20.

⁵⁹⁸ Cf. respectivement notice 5 (fig. 18, 19, 24) ; notice 6 ; notice 8 (fig. 79) ; notice 14 ; notice 25 ; notice 30 ; notice 41 ; notice 43 ; notice 44 (fig. 13) ; notice 47 (fig. 22) ; notice 51 (fig. 36-37, 186) ; notice 55 (fig. 10-13) ; notice 65 (fig. 130-133) ; notices 66 et 67.

⁵⁹⁹ Cf. notice 47 (fig. 22) et notice 55 (fig. 10-13).

⁶⁰⁰ Cf. les reprises des baies à Bondaroy (notice 8 : fig. 21, 27, 31) et la reconstruction gothique de la collégiale de Pithiviers (notice 65 : fig. 130).

⁶⁰¹ MÉGNIEN F., 1983, p. 20.

(cf. vol. IV, fig. 85-86). Ceux-ci affleuraient probablement dans certaines zones comme la vallée de la Seine. Il en subsiste de nos jours un unique gisement à La Celle-sur-Seine⁶⁰². Ces tufs ont notamment été utilisés dans la mise en œuvre des piliers de la nef de la collégiale Notre-Dame de Melun et pour les arcs et voûtes de Saint-Sauveur dans la même ville⁶⁰³. Poreuses, ces pierres sont légères ce qui explique leur emploi fréquent pour appareiller les arcs ou les voûtes⁶⁰⁴. Leur emploi à Melun a sans doute été favorisé par la présence de la Seine, favorisant son transept depuis des sites d'extraction malheureusement inconnus mais probablement localisés en bordure de fleuve.

b – Les grès et les sables

Dans le sud du département de la Seine-et-Marne, notamment dans la forêt de Fontainebleau mais pas seulement, les **sables de Fontainebleau** constitue l'essentiel du sous-sol. D'épais bancs de sables fins quartzueux, d'une couleur claire, presque blanche, s'y sont en effet accumulés au cours de l'Oligocène (Stampien). Ces sables se sont agglomérés au sommet des formations par un ciment siliceux, formant les **grès dits de Fontainebleau**. Ceux-ci présentent la même coloration ocre clair que les sables mais virent à un gris bleuté quand ils sont utilisés en extérieur avec le temps. Ils peuvent également prendre une couleur ocre rouge, presque de rouille, lorsqu'ils ont été imprégnés d'oxydes de fer comme on peut l'observer dans le mur sud de la nef de l'église de Saint-Germain-Laval⁶⁰⁵. De très nombreuses carrières de grès étaient implantées dans la forêt de Bière : leur première attestation ne remonte qu'à l'année 1388 mais au regard de l'abondance des grès dans les églises de la région à partir du XII^e siècle, leurs origines sont probablement plus anciennes⁶⁰⁶. Dans les édifices des X^e et XI^e siècles, l'emploi du grès reste ponctuel, sous la forme de moellons dans les parements de la collégiale Notre-Dame et du prieuré Saint-Sauveur de Melun, de Recloses, de Saint-Germain-Laval (assez abondants) et Villemer⁶⁰⁷ (cf. vol. IV, fig. 87-88). Leur utilisation sous forme taillée est plus rare mais a pu être observée dans les fondations de la salle nord de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon et dans les piles des nefs de Saint-Sauveur de Melun et de Saint-Germain-Laval, trois grands chantiers importants du début du XI^e siècle⁶⁰⁸.

⁶⁰² Cf. DENIZOT G., 1970b, p. 2-3 et KOENIGUER J.-C., 1996.

⁶⁰³ Nous remercions Annie Blanc pour cette information sur la présence de blocs de tufs dans les piles de la collégiale Notre-Dame de Melun. Cf. aussi à ce sujet : KOENIGUER J.-C., 1996.

Pour Saint-Sauveur de Melun, cf. les travaux de Fabrice Henrion et Stéphane Büttner, repris dans la notice 53 (cf. notamment la fig. 39).

⁶⁰⁴ HENRION F., 2001, p. 33.

⁶⁰⁵ TURLAND M., VINCENT P.-L., 1973, p. 18-19 ; MÉGNIEN F., 1983, p. 19-20.

Pour les grès ferrugineux de Saint-Germain-Laval, cf. notice 74 : fig. 31-32.

⁶⁰⁶ Pour une étude des carrières de grès dans la région de Fontainebleau, cf. OBERT D., ESTRADÉ L., 1993, p. 146 notamment. Cf. également OBERT D., ESTRADÉ L., 1996.

Pour les églises des XII^e-XIII^e siècles construites en grès : cf. notamment les chevets des églises d'Écuellen (notice 29) et Saint-Germain-Laval (notice 74 et COULANGEON C., 2006 et 2010).

⁶⁰⁷ Cf. respectivement notices 52, 53, 70 (fig. 14), 74 (fig. 31-32) et 85 (fig. 13).

⁶⁰⁸ Cf. respectivement notices 16, 53 et 74 (fig. 23).

De nombreux autres sables sont présents dans notre zone d'étude. Nous pouvons notamment citer les sables de l'Orléanais qui occupent le sous-sol de la forêt d'Orléans essentiellement où ils se sont déposés au cours du Miocène (Burdigalien), probablement charriés jusque là par le réseau fluvial depuis le Massif central. Ce sont des sables de couleur claire, blancs, gris ou jaunes, essentiellement composés de feldspaths et renfermant de nombreux fossiles (bois, mollusques...) ⁶⁰⁹. Ces sables ont probablement été massivement utilisés pour la confection des mortiers des églises de cette zone ⁶¹⁰.

Le Gâtinais présente également en de nombreux endroits des formations de sables grossiers à galets noirs de silex déposés au cours de l'Éocène inférieur par le réseau fluvial et provenant sans doute de la région du Morvan (dépôts du Cuisien). La région de Pers-en-Gâtinais est notamment très riche en galets de silex noirs et en chailles, des roches siliceuses issues du Jurassique. Dans la vallée du Loing, ces sables se transforment en poudingues, une roche sédimentaire détritique formée de galets de silex liés par un ciment, qui peut atteindre des épaisseurs d'une vingtaine de mètres localement. Les plus célèbres sont les **poudingues de Nemours**. Des emplois ponctuels sous forme de moellons dans les parements sont possibles.

Dans la vallée de la Seine, les alluvions charriés par le fleuve ont sans doute été largement exploitées dès le Moyen Âge. Il s'agit de sables et de graviers composés d'éléments de calcaires durs, de silex et de chailles. Stéphane Büttner estime que le méandre de la Seine autour de Melun a probablement été l'objet d'exploitations dès les périodes anciennes ⁶¹¹.

c – Les craies et les silex

La partie sud-est de notre zone d'étude est occupée majoritairement par des **craies** qui se sont formées au cours du Crétacé supérieur, avec une épaisseur pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de mètres. Il s'agit d'une pierre blanche, parfois grisâtre, compacte. Son emploi dans la construction, reste très ponctuel. Cette craie se trouve régulièrement mélangée avec des **silex** de formes et de tailles variables, soit isolés, soit regroupés en bancs. Ces derniers ont été largement employés dans l'architecture, notamment dans la région de Montargis : nous les retrouvons dans les parements des églises de Courtenay, Escrignelles, de deux chapelles de Ferrières-en-Gâtinais, de Griselles, Langesse, Louzouer, Pers-en-Gâtinais et Triguères ⁶¹² (cf. vol. IV, fig. 89-90).

⁶⁰⁹ MÉGNIEN F., 1983, p. 20-21.

⁶¹⁰ Cf. notamment notice 8 (fig. 75, 77-79) ; 51 (fig. 177-180) ou 65 (fig. 133).

⁶¹¹ Dans HENRION F., 2005, p. 42.

⁶¹² Cf. respectivement notices 24 (fig. 13, 26), 31 (fig. 9), 34 (fig. 11), 35 (fig. 11), 43, 46, 50 (fig. 9-10), 64 (fig. 8, 10) et 82 (fig. 31).

d – Les terres cuites architecturales

Les terres cuites architecturales semblent avoir peu été utilisées au sein du corpus. Nous en retrouvons ponctuellement en alternance avec des claveaux de pierre dans l'arcade sud-est de la rotonde de l'abbatiale de Ferrières et une baie de la nef de Lorcy, ainsi qu'en calage dans les joints des parties en moyen appareil des églises de Mareau-aux-Bois, Montbarrois et Pithiviers-le-Vieil⁶¹³ (*cf.* vol. IV, fig. 91-92). Dans ce dernier cas, des briques ont également été employées dans un but décoratif, formant une frise de dents de scie dans la partie supérieure des deux murs gouttereaux de la nef⁶¹⁴. La présence de TCA dans les joints de contreforts, de supports appareillés et d'arcs a depuis longtemps été mise en évidence pour les monuments haut-médiévaux et préromans. Dans le premier tiers du XI^e siècle, nous trouvons par exemple des calages en TCA dans les joints des piles quadrangulaires de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans⁶¹⁵ et des alternances de briques et de claveaux en pierre dans les baies du donjon de Langeais⁶¹⁶, dans celles des couloirs d'accès de la crypte de la cathédrale de À⁶¹⁷ ainsi que dans l'arcade orientale de Saint-Pierre l'Estrier à Autun⁶¹⁸. Nous en retrouvons aussi probablement dès le X^e siècle en calage dans les joints des supports du caveau Saint Lubin à Chartres⁶¹⁹ ainsi que dans la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais, en alternance avec des claveaux en pierre dans les baies, en cordon à l'extrados de ces dernières et en frise sur toute la longueur des murs gouttereaux, entre les fenêtres⁶²⁰. De nombreuses études lancées ces dernières années ont permis de montrer que ces éléments de TCA étaient souvent contemporains des chantiers de construction (et non pas des remplois antiques, comme on le supposait avant) et permettent de consolider les hypothèses de datation de certains sites⁶²¹, une piste à poursuivre à l'avenir dans les quelques cas du corpus mentionnés précédemment.

⁶¹³ *Cf.* respectivement notices 37 (fig. 28, 29), 48 (fig. 12), 51, 55 et 67.

⁶¹⁴ *Cf.* respectivement notices 67 (fig. 16, 18).

⁶¹⁵ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 63.

⁶¹⁶ *Cf.* IMPEY E., LORANS É., 1998.

⁶¹⁷ *Cf.* OTTAWAY J., 1987 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2014.

⁶¹⁸ *Cf.* SAPIN C., 1986, p. 124-132. La reprise de l'église au début du XI^e siècle est attribuée à l'action de Robert le Pieux : *cf.* partie I.

⁶¹⁹ *Cf.* OTTAWAY J., 1987 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 36-37 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2014.

⁶²⁰ *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, p. 47-51 ; CHAMI É., 1987, p. 630. La construction de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais est généralement attribuée à la seconde moitié du X^e siècle.

⁶²¹ *Cf.* notamment les travaux de Sophie Blain sur les églises haut-médiévales du nord-ouest de la France et du sud-est de l'Angleterre : BLAIN S., 2009 ; la reprise de l'étude de Notre-Dame-sous-Terre au Mont-Saint-Michel dans le cadre d'un GDRE (Groupement de recherche européen) : SAPIN C. *et al.*, 2008 ; les nouvelles datations proposées pour Saint-Martin d'Angers : PRIGENT D., HUNOT J.-Y., 2003.

e – Le bois

L'utilisation du bois est plus problématique à déterminer, en raison de sa non-conservation. Les sources textuelles anciennes en font pourtant mention. L'église de Bougy-lez-Neuville était ainsi construite avec des murs en bois d'après André de Fleury : « *ecclesia de Belgiaco quam pariete reformavit ligneo* »⁶²². Le bois était également utilisé pour les couvrements et les charpentes ; il pouvait également servir au XI^e siècle à la confection de tirants pouvant être placés à la naissance des arcs ou des voûtes, comme à Saint-Philibert de Tournus⁶²³, mais nous n'avons aucune attestation de telle pratique au sein du corpus. Le bois devait pourtant constituer un matériau largement disponible localement : les forêts d'Orléans, de Paucourt, de Fontainebleau et de Villefermoy constituaient des réserves de chênes de tout premier choix dans la région.

f – La question des matériaux d'importation

Même si elles restent rares, les importations de pierre sont connues sur les chantiers de construction autour de l'an mil. Les monuments édifiés au sud du Domaine royal sous le règne de Robert le Pieux, comme la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire⁶²⁴ et Saint-Aignan d'Orléans⁶²⁵, ont bénéficié notamment d'importations de calcaires du Nivernais, provenant de carrières localisées autour de Nevers, d'Apremont et de La Charité-sur-Loire. La pierre était probablement transportée par bateau par la vallée de la Loire pour rejoindre ensuite les sites de construction : le texte d'André de Fleury le mentionne et une barque, probablement médiévale, chargée de blocs de pierres de Nevers a été retrouvée en 1986 dans une sablière au sud de Sancerre⁶²⁶.

Au sein de la zone d'étude, des calcaires lutétiens ont été identifiés par Stéphane Büttner dans les baies de la crypte de Saint-Sauveur de Melun, une importation des environs de Paris par la vallée de la Seine⁶²⁷ (cf. vol. IV, fig. 93-94). Ces importations sont attestées dès l'Antiquité : les vestiges des monuments publics gallo-romains de la ville présentent des blocs (remployés dans les murs du *castrum* du Bas-Empire) en calcaire lutétien provenant de la vallée de l'Oise⁶²⁸.

L'hypothèse d'une importation de pierres pourrait également être posée pour deux autres sites : Ferrières-en-Gâtinais et Courtenay. Ces deux villes sont implantées dans les terrains crétacés à silex de cette partie orientale du Gâtinais. Les édifices y sont généralement construits en silex, calcaires du Gâtinais et/ou remplois de sarcophages haut-médiévaux. Les

⁶²² Cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 86.

⁶²³ Cf. SAPIN C., 1999, p. 90-91.

⁶²⁴ Dans le cas de Saint-Benoît-sur-Loire, le fait avait été rapporté dans la *Vita Gauzlini* : cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 80-81 ; VERGNOLLE É., 1985.

⁶²⁵ Cf. MARTIN P., 2010, p. 56.

⁶²⁶ Cf. LORENZ C., 1991, p. 420.

⁶²⁷ Cf. HENRION F., 2001, p. 32-33.

⁶²⁸ Cf. FÖRSTEL J., 2006, p. 28.

deux églises de l'abbaye de Ferrières et celle du prieuré Saint-Pierre de Courtenay montrent toutefois l'emploi de calcaires d'excellente qualité qui ne semblent pas pouvoir provenir des environs immédiats et permettent d'envisager l'hypothèse d'importations dont le coût a dû fortement impacter les chantiers en question.

g – Les remplois de sarcophages haut-médiévaux

D'autres pierres d'importations ont été utilisées : des **grès du permien**, des **calcaires oolithiques du Bathonien**, provenant du Berry, des **calcaires de Suilly-la-Tour**, des **calcaires de Tonnerre** et des **calcaires de Bourges**, tous trois de l'Oxfordien supérieur⁶²⁹. Ces pierres d'importation se retrouvent dans les églises construites aux alentours de l'an mil en lien avec la pratique des remplois de sarcophages haut-médiévaux. L'importation n'est ainsi pas liée à la mise en œuvre dans l'architecture mais remonte à la fabrication du contenant funéraire à l'époque mérovingienne. Les calcaires en question présentent une couleur blanche et une densité qui contraste singulièrement avec les couleurs naturelles des calcaires locaux et leur aspect généralement vacuolaire, ce qui permet de les repérer relativement aisément, notamment dans le sud-est de notre région d'étude. Nous en retrouvons dans 39 églises sur les 87 du corpus, soit un pourcentage important : 44,83 % (*cf.* vol. IV, fig. 95 pour la liste complète et fig. 96). Ce sont les calcaires de Tonnerre, de Bourges et de La Charité-sur-Loire qui sont les plus fréquents ; les diverses provenances sont généralement mêlées au sein d'un seul édifice, illustrant les diffusions des différents centres de production de sarcophages au haut Moyen Âge, grâce à des importations probablement facilitées par les vallées de la Loire et/ou du Loing⁶³⁰.

⁶²⁹ *Cf.* GÉLY J.-P., 2008, p. 39-42.

⁶³⁰ *Id.* p. 41-42, fig. 6-8.

B – LES ASSOCIATIONS

Les maîtres d'œuvre ont ainsi essentiellement favorisé l'emploi de matériaux locaux, disponibles dans un environ immédiat. Nous retrouvons majoritairement des calcaires de Brie et de Champigny en Seine-et-Marne, ceux de Beauce dans la région de Pithiviers, et des silex et calcaires du Gâtinais, associés à des remplois de sarcophages haut-médiévaux, dans celle de Montargis. L'observation des cartes géologiques du BRGM au 1/50000^e permet de constater la présence d'affleurements et de carrières dans des rayons kilométriques relativement faibles autour des édifices construits, de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres maximum. L'approvisionnement des chantiers a ainsi été réalisé en fonction de la proximité des matériaux, pour réduire les coûts liés au transport.

Des choix particuliers sont toutefois observables dans certains cas, soit pour des raisons liées aux propriétés mécaniques de la pierre, soit pour des raisons plus esthétiques⁶³¹.

L'église priorale de Saint-Germain-Laval offre l'un des meilleurs exemples illustrant ces choix techniques⁶³². Plusieurs natures de pierres ont été utilisées pour appareiller les murs de la nef, notamment des blocs de grès de Fontainebleau dont l'utilisation reste exceptionnelle aux X^e et XI^e siècles, probablement en raison des difficultés liées à sa taille. À Saint-Germain-Laval, ce grès a été travaillé sous la forme de moellons, disposés essentiellement dans les assises inférieures du mur sud du collatéral, ainsi que sous la forme de grands blocs parallélépipédiques, pour appareiller les piles des deux murs gouttereaux du vaisseau central. La localisation des grès, concentrés dans les parties basses de l'architecture, au contact du sol, illustre la connaissance des qualités intrinsèques du grès par les maîtres d'œuvre de l'époque : sa résistance et sa capacité à limiter les infiltrations d'eau du sous-sol⁶³³. Cet emploi du grès est aussi un signe de prestige. Leur très rare utilisation sous forme taillée aux X^e et XI^e siècles n'est observable que sur quelques chantiers dont la qualité et l'importance permettent de supposer l'intervention de maîtres d'ouvrage prestigieux (Saint-Germain-des-Prés pour Saint-Germain-Laval, les comtes de Melun ou les souverains capétiens pour le prieuré Saint-Sauveur de Melun et l'abbatiale Saint-Séverin de Château-Landon). Le cas de Saint-Germain-Laval permet d'observer d'autres choix allant dans le même sens, dans l'utilisation et la gestion des calcaires. Les murs sont en effet mis en œuvre avec des moellons de calcaires blancs, assez compacts, probablement des calcaires de Champigny, associés à des calcaires de Brie de couleur gris, vacuolaire, pour toutes les parties structurantes appareillées de l'architecture telles que les encadrements de baies, les angles et les contreforts. Un troisième calcaire lacustre enfin est employé pour les arcs des baies, non vacuolaire, avec un grain plus fin et une couleur ocre clair⁶³⁴. Était-ce là un choix technique, de privilégier des calcaires probablement plus tendres pour les éléments en pierre de taille, ou un choix esthétique pour

⁶³¹ De tels choix ont déjà été étudiés par le passé, notamment par Annie Blanc : BLANC A., 1993. Récemment, un article d'Yves Gallet a abordé ses problèmes de « polyolithisme » dans l'abbatiale de Beauport au XIII^e siècle : GALLET Y., 2011.

⁶³² Cf. notice 74.

⁶³³ Nous remercions ici Annie et Philippe Blanc pour cette information sur le lien entre le grès et les infiltrations d'eau.

⁶³⁴ Cf. notice 74, fig. 20 et 23.

hiérarchiser les différents éléments d'architecture ? Les deux possibilités ne peuvent pas être exclues ici et témoignent, l'une comme l'autre, d'une réflexion poussée de la part des maîtres d'œuvre en fonction de l'emplacement des pierres dans l'édifice.

Les études menées par Fabrice Henrion et Stéphane Büttner sur le prieuré Saint-Sauveur de Melun montrent une gestion similaire des matières premières. Si le premier état de l'édifice au X^e siècle se caractérisait par un usage exclusif des calcaires de Champigny, la reconstruction de la première moitié du XI^e siècle voit une importante diversification des matériaux. Les moellons de calcaire de Champigny, mêlés à quelques grès, sont maintenus pour les parements. Les grès, sous forme de blocs quadrangulaires, sont également utilisés pour les piles de la nef et les fondations, pratique déjà observée à Saint-Germain-Laval et qui a été relevée également dans la salle nord de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon⁶³⁵. Ces trois exemples confirment bien la maîtrise, dans ces chantiers importants, des qualités propres de cette pierre. Dans la crypte, les encadrements de baies ont majoritairement été taillés dans des calcaires lutétiens alors que dans la nef, les arcs à double rouleau sont appareillés avec des tufs, une pierre peu dense visant probablement à alléger ces structures⁶³⁶.

De nombreuses autres associations de matériaux témoignent d'une réflexion axée sur l'esthétique. Ainsi, par exemple, dans le mur gouttereau sud de l'église de Montbarrois, le parement a été mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce gris et jaune alors que les encadrements des deux baies ont été exclusivement traités avec des pierres de taille en calcaire de Beauce jaune⁶³⁷. Ce type de choix à but décoratif reste relativement rare dans la région au XI^e siècle, les bancs de calcaires jaunes ayant surtout été exploités à partir du XII^e siècle comme nous l'avons déjà dit.

Dans le clocher de Courtenay, les murs sont mis en œuvre avec des moellons de silex assisés, associés à des remplois de sarcophage haut-médiévaux pour les angles et les baies. Les quatre arcades inférieures présentent toutefois une mise en œuvre différente, avec des pierres calcaires lacustres soigneusement taillées, illustrant probablement une volonté de mettre en valeur l'entrée du chevet et le maître-autel qui avait de grandes chances d'être implanté là.

Pour terminer sur cette question, l'exemple de Ferrières-en-Gâtinais permet d'observer comment les matériaux pouvaient être gérés à l'échelle d'une ville, d'un chantier à l'autre au cours du Moyen Âge⁶³⁸. Sur les quatre édifices concernés par cette étude, il est frappant de constater que dans les deux chapelles Sainte-Apolline et Saint-Lazare, de dimensions modestes et implantées extra-muros, les murs sont exclusivement mis en œuvre avec les silex locaux dont on ne trouve aucun représentant dans les parements des deux églises de l'abbaye où les calcaires sont exclusivement employés pour la construction, depuis le haut Moyen Âge probablement jusqu'aux derniers siècles gothiques. L'abbaye semble ainsi avoir toujours eu les moyens d'importer des calcaires. Seul le chevet de l'abbatiale, autour de l'an mil, montre un recours aux remplois de sarcophages haut-médiévaux. Outre des préoccupations

⁶³⁵ Cf. notice 16.

⁶³⁶ Cf. notice 53 ainsi que HENRION F., 2005, p. 45.

⁶³⁷ Cf. notice 53, fig. 10-13.

⁶³⁸ Cf. notices 34 à 37.

PARTIE II – CHAPITRE I : LES MATÉRIAUX

économiques, des conceptions plus symboliques ont également pu jouer à ce moment-là (*cf. infra*).

CHAPITRE II – LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE

A – LES FONDATIONS

Nous commencerons ici cette partie sur la mise en œuvre des murs par un examen rapide des données disponibles au sein de la zone d'étude concernant les fondations. N'ayant pas eu recours à une archéologie « souterraine », ces informations restent restreintes.

Les fondations des murs principaux des édifices ont été majoritairement conçues comme des structures épaisses, débordantes par rapport aux élévations, et parfois animées de ressauts successifs. Dans le chevet de l'église de Bondaroy, la présence de la fosse aménagée pour le tombeau de saint Grégoire de Nicopolis permet d'observer la jonction entre l'élévation et les fondations de l'abside, niveau marqué par une assise de gros moellons en saillie située à 42 cm en dessous du niveau de sol actuel. Elle est suivie par une zone non parementée, mêlant moellons et cailloux liés par un mortier de couleur ocre orange que l'on peut suivre actuellement sur 55 cm de hauteur. Ce traitement permet de supposer que ce sont alors les fondations qui ont été mises au jour, et non plus l'élévation du mur⁶³⁹.

À l'est de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, il est possible d'observer la transition entre les parties enterrées du mur pignon oriental et le reste de son élévation : les trois premières assises aujourd'hui visibles sont en saillie par rapport à la suite du mur, que ce soit sur le parement en moellons ou sur les contreforts associés. L'appareillage reste toutefois le même. Dans la salle nord de la crypte, Claude de Mecquenem a décrit des fondations constituées de blocs de calcaire et de grès de dimensions importantes, tranchant avec l'élévation en *opus spicatum* des murs⁶⁴⁰.

La nef du prieuré Saint-Sauveur de Melun est dotée de fondations à ressauts, constituées d'assises de moellons de calcaire de Champigny, disposés en oblique et séparés par d'épais lits de mortier⁶⁴¹.

S'ils présentent en commun un profil élargi par rapport aux élévations, ces trois exemples illustrent toutefois une grande variété dans la mise en œuvre des fondations (non parementé, murs en *opus spicatum*, recours à la pierre taillée...) dans trois édifices attribuables au plus tard à la première moitié du XI^e siècle.

Les deux églises de Pithiviers permettent, en leur état actuel, d'observer également la naissance des fondations. À Saint-Georges de Pithiviers, le sol de la crypte a en effet été décaissé sur 38 à 46 cm de centimètres de hauteur dans les travées occidentales, laissant à l'air libre les premières assises des fondations. Le creusement a été moins important semble-t-il

⁶³⁹ Cf. notice 8, fig. 73.

⁶⁴⁰ Le mur oriental de la crypte est la partie la plus ancienne de l'édifice, attribuée aux alentours de l'an mil ; la salle nord a été mise en place plus tardivement dans la première moitié du XI^e siècle. Cf. notice 16.

⁶⁴¹ Dans l'état du X^e siècle : cf. notice 53 et HENRION F., 2001, p. 23-26.

dans les parties orientales. Quant à l'église Saint-Pierre, des « fouilles » ont été menées par le propriétaire pour retrouver les fondations de la nef. Nous y retrouvons le principe de fondations débordantes, formant ressauts par rapport à l'élévation du mur : ceci est notamment parfaitement clair dans la partie occidentale de la crypte de Pithiviers où les fondations sont alignées avec les faces des pilastres et non pas les parements des murs⁶⁴². Nous pouvons aussi souligner l'absence de fondations en grilles dans ces deux édifices qui font sans aucun doute partie des plus récents du corpus (Saint-Pierre de Pithiviers se rattachant même probablement plutôt au début du XII^e siècle qu'au XI^e siècle : *cf. infra*)⁶⁴³. Dans le déambulatoire de la crypte de la collégiale, il est également possible d'observer que les fondations des piles marquant l'entrée de la première chapelle ont été conçues dans un premier temps alignées avec celles du déambulatoire avant de connaître un désaxement pour suivre l'implantation de l'absidiole⁶⁴⁴. Cela permet de suivre un déroulement relativement logique de la construction, avec un léger tâtonnement dans l'implantation des supports entre le déambulatoire et ses chapelles.

⁶⁴² *Cf.* notice 65 (fig. 21, 99, 102-105) et notice 66 (fig. 8, 12-13).

⁶⁴³ *Cf.* notice 65 (fig. 89, 95, 100, 102), et notice 66 (fig. 10-11).

⁶⁴⁴ *Cf.* notice 65, fig. 91.

B – LES MOELLONS

Les murs des églises du corpus sont exclusivement mis en œuvre avec des appareils de moellons qui constituent l'essentiel des appareils des murs (avec le mortier). Ces moellons sont régulièrement associés à des blocs de pierre taillés ou des débits de sarcophages haut-médiévaux pour l'appareillage des parties structurantes de l'architecture (angles, supports, encadrements de baies), sur lesquels nous reviendrons dans les parties suivantes. Une série de six édifices échappent toutefois à cette règle et présentent des angles intérieurs entièrement appareillés avec des moellons alors que les angles extérieurs sont traités à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux : il s'agit de Saint-Séverin de Château-Landon, de Cortrat, Courtenay, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux et Donnery⁶⁴⁵. Les angles rentrants à l'extérieur de ces édifices sont également souvent appareillés en moellons.

Pour l'étude de ces moellons, notre réflexion va s'appuyer ici sur les 68 églises dont les parements sont visibles de nos jours (les 19 autres ont leurs murs dissimulés sous d'épaisses couches d'enduits) ainsi que sur les études statistiques menées sur certaines d'entre elles, sur le modèle des travaux de Daniel Prigent⁶⁴⁶.

Ces analyses statistiques ont été menées sur le mur nord de la nef de Boësses, le mur ouest de la nef de Bondaroy, les murs de la salle orientale, du couloir d'accès méridional et de la salle sud de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, sur les parements nord et sud du clocher de Courtenay, sur le gouttereau nord de la nef de la Celle-sur-Seine, sur le mur pignon occidental de la nef et les parois du transept de Mareau-aux-Bois, sur le gouttereau sud de la nef de Montbouy, sur les deux niveaux de l'absidiole sud et les parties occidentales de la crypte de Saint-Georges de Pithiviers, sur les murs de la nef, du transept et du clocher de Pithiviers-le-Vieil, sur le gouttereau nord de la nef de Pressigny-les-Pins et sur les murs sud des nefs de Saint-Germain-Laval et Ury.

Afin d'appuyer les discussions sur les problèmes de chronologie et de datation, nous avons intégré dans ces analyses un parement antique, celui de l'amphithéâtre gallo-romain de Chenevières à Montbouy, ainsi que plusieurs exemples postérieurs au XI^e siècle : les églises d'Arville et de Chevrainvilliers dont les constructions sont généralement attribuées au XII^e siècle, les murs gouttereaux nord du chevet de Boësses et de la nef de Bondaroy se rattachant, avec le mur oriental du transept de Pithiviers-le-Vieil, à l'architecture du XIII^e siècle. Les niveaux supérieurs des bras du transept de Pithiviers-le-Vieil et son abside se rattachent quant à eux à des phases de travaux au XVI^e siècle. Ces comparaisons devraient être multipliées, systématisées pour devenir vraiment pertinentes mais un tel travail sortait du cadre de l'étude menée ici⁶⁴⁷.

⁶⁴⁵ Cf. respectivement notices 16 (fig. 50, 57) ; 23 (fig. 44-45, 50, 75) ; 24 (fig. 11, 12, 18, 19) ; 59 (fig. 12, 21) ; 75 (fig. 12, 13, 16) ; 26 (fig. 20).

⁶⁴⁶ Cf. l'introduction de ce volume et celle du catalogue (volume II), pour une présentation précise de la méthodologie.

⁶⁴⁷ Pour toutes ces études détaillées dont nous reprenons les résultats, nous renvoyons le lecteur au volume V de ce travail.

a – La question de la taille et des emplois

La principale question qui s'est posée concernant les moellons est celle du travail préparatoire à la construction du mur : les moellons ont-ils été spécialement taillés pour cette construction ? de quelle manière ? ou bien s'agit-il de rebuts de carrière, collectés plus ou moins au hasard ? ou bien encore avons-nous affaire aux alentours de l'an mil à des édifices construits en remployant les pierres des anciens monuments antiques ruinés ?

Un seul exemple présente des moellons ayant subi un travail de taille poussé : les murs gouttereaux sud et nord de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières possèdent encore des pans de parements liés à d'anciennes baies en plein cintre où des moellons quadrangulaires, plutôt allongés, sont très soigneusement assisés⁶⁴⁸.

Les autres parements semblaient à première vue constitués de moellons smillés, c'est-à-dire ayant subi un travail de taille se limitant à un simple dégrossissage au marteau afin de calibrer les pierres. Les murs présentent en effet une grande régularité visuelle dans les dimensions des pierres. Lorsque nous avons étudié de près notre échantillon restreint, nous avons pu relever un certain nombre d'éléments appuyant l'hypothèse de remplois. Nous avons ainsi régulièrement relevé la présence ponctuelle de pierres portant des traces de rubéfaction, éparpillées (et non pas concentrées en un endroit précis) au sein des parements : 15 % des moellons du mur gouttereau nord de Boësses, 4 % dans le mur occidental de Bondaroy, 10 % dans le bras sud du transept de Mareau ou 21 % dans le mur gouttereau nord de la nef de Pithiviers-le-Vieil. Nous avons également noté qu'un nombre plus ou moins important de moellons présentaient de deux à quatre côtés rectilignes, laissant supposer qu'ils avaient subi un travail de taille. Les proportions restent faibles à Boësses, avec 18 % des pierres, et Pressigny-les-Pins, avec 15 % ; elles explosent à Mareau-aux-Bois où 52,33 % des moellons ont été – au moins partiellement – taillés et dans la nef de Pithiviers-le-Vieil avec 50,5 % d'éléments taillés, contre 24 % dans le transept et 35 % dans le clocher.

D'autres remplois peuvent également être signalés dans les murs de l'église de Cortrat, où les parements ont été en grande partie montés avec des débits de sarcophages haut-médiévaux, ainsi qu'à la collégiale Saint-Georges de Pithiviers. Dans la partie occidentale de la crypte, les parements y sont en effet constitués de moellons mêlés à des pierres taillées (d'anciens claveaux notamment) qui ont été soigneusement répartis dans les différentes assises selon leurs dimensions.

Des moellons smillés viennent systématiquement compléter les parements aux côtés des éléments taillés ou rubéfiés à Boësses, Bondaroy, Mareau-aux-Bois, Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil et Pressigny-les-Pins. De nombreux édifices sont même constitués uniquement de moellons de ce type comme Adon, Saint-Séverin de Château-Landon, Courtenay, les chapelles Saint-Lazare et Sainte-Apolline à Ferrières-en-Gâtinais, Grangermont, La Celle-sur-Seine, Recloses, Saint-Germain-Laval, Recloses et Villemer. Il paraît difficile de déterminer s'il s'agit également de remplois ou de moellons spécifiquement préparés pour la nouvelle

⁶⁴⁸ Cf. notice 36, fig. 35, 41. Des prises de mesure n'ont malheureusement pas été possibles sur ce site.

construction ; nous n'avons pas réussi à observer de traces d'un ancien mortier, antérieur à la pose dans le monument, sur les moellons en question.

Les moellons qui présentent un aspect taillé sont tous sans exception des calcaires. Les moellons smillés sont majoritairement des calcaires, comme à Adon, Saint-Séverin de Château-Landon, Grangermont, La Celle-sur-Seine, Saint-Germain-Laval et Ury, mais aussi des meulières à Rozoy-le-Vieil, Recloses et Villemer. Dans les cas des grès comme à Saint-Germain-Laval, Recloses et Villemer, ou bien encore des silex comme dans les chapelles Saint-Lazare et Sainte-Apolline à Ferrières-en-Gâtinais et à Courtenay, la question peut être posée de savoir si les moellons sont bruts ou smillés.

La présence d'éléments de remplois dans les parements d'un certain nombre de nos églises semble ainsi bien établie. Il reste toutefois encore difficile de déterminer si tous les éléments sont des remplois ou si les moellons smillés n'ont pas été spécifiquement préparés pour compléter une matière première disponible à bas coût. Il est intéressant, à ce propos, de souligner que les proportions très fortes d'éléments taillés se retrouvent dans les églises de Mareau-aux-Bois et Pithiviers-le-Vieil, à proximité d'une ancienne agglomération antique dont les monuments ont pu facilement servir de carrières localement. Nous avons tenté une comparaison avec l'un des rares édifices antiques encore conservé en élévation dans la région, l'amphithéâtre de Montbouy, afin de voir si des rapprochements pouvaient être faits avec nos églises dans les dimensions des moellons. L'exercice ne s'est pas révélé concluant : les pierres antiques restent beaucoup plus petites et régulières que celles des églises de Pithiviers-le-Vieil et Mareau-aux-Bois⁶⁴⁹. La comparaison n'a pas été plus fructueuse avec les pierres de l'église de Montbouy elle-même. Plutôt que d'envisager la réutilisation des pierres des monuments antiques, nous pourrions également proposer dans certains cas la reprise des matériaux d'une église antérieure, attestée par les sources textuelles notamment pour Mareau-aux-Bois.

Dans le cas de Saint-Germain-Laval, aucune preuve de remploi ne peut être soulignée dans les parements en moellons qui montrent une grande homogénéité dans les matériaux (calcaires de Champigny et quelques grès ferrugineux de Fontainebleau) et dans la mise en œuvre, tous les moellons étant probablement smillés. Ceci va à l'encontre des observations faites sur les exemples où les remplois semblent attestés et où nous trouvons « un peu de tout » : quelques pierres rubéfiées, quelques calcaires blancs, d'autres jaunes, d'autres gris. Il n'est pas impossible que dans ce cas précis (et dans d'autres ?), où les moyens financiers étaient importants, la pierre utilisée ne vienne pas de remplois mais directement de carrières voisines.

Il nous faut ainsi envisager des cas de figures variés, selon les disponibilités locales en monuments plus anciens, en ressources naturelles et financières, avec d'un côté des édifices construits essentiellement avec des moellons provenant de remplois, de l'autre, des monuments pour lesquels les moellons ont été cherchés en carrières, et des solutions mixtes

⁶⁴⁹ Les moellons de l'amphithéâtre ont des longueurs moyennes de 117 mm et des hauteurs de 75 mm. Les écarts-types sont très faibles (26,89 pour les longueurs, 7,69 pour les hauteurs). À Mareau-aux-Bois, les longueurs sont entre 143 et 153 mm (écart-type entre 46 et 65) et les hauteurs entre 89 et 100 mm (écart-type entre 24 et 35). À Pithiviers-Le-Vieil, les longueurs sont entre 135 et 165 mm (écart-type entre 35 et 58) et les hauteurs entre 86 et 91 (écarts-types entre 17 et 24). Cf. volume V.

entre les deux (une partie de remploi, une partie provenant de carrières). Dans tous les cas, une dernière remarque s'impose : les parements des édifices considérés ici présentent une grande régularité visuelle, avec des moellons présentant des dimensions proches. Cette impression a été confirmée par nos prises de mesure : pour les hauteurs des blocs, les écarts-types sont compris entre 20 et 30, ce qui traduit une régularité bien moins importante que pour les maçonneries antiques (7,69 à Montbouy) mais bien plus que pour les parements postérieurs (32,29 à Arville et 37,59 à Chevrainvilliers au XII^e siècle ; 40,31 à Bondaroy et 75,61 à Boësses au XIII^e siècle). Une telle régularité ne peut être envisagée sans une opération de tri et/ou de calibrage au marteau des moellons avant la construction, qu'ils viennent d'autres monuments ou de débris de carrière. D'où l'hypothèse que les moellons mis en œuvre sont smillés et non pas bruts.

b – La pose des moellons

Les 68 églises dont les parements sont encore visibles présentent toutes des moellons soigneusement assisés : dans 24 cas, ils sont disposés à plat ; dans 17 autres, une disposition ponctuelle (une portion d'assise, voire un ou deux rangs) en *opus spicatum* peut être observée ; dans les 27 monuments restants, la mise en œuvre en épis devient majoritaire au sein du parement (*cf.* vol. IV, fig. 97-99).

Les parements avec des moellons soigneusement disposés à plat apportent peu de commentaires. Les pierres sont très majoritairement placées horizontalement ; celles qui sont posées verticalement restent rares : 2,5 % à Boësses, 4 % à Bondaroy, 3 % à Mareau-aux-Bois, 6 % dans la crypte de Pithiviers.

La mise en œuvre en *opus spicatum* est plus fréquente. Les réalités de cette disposition peuvent toutefois être très variées. Dans certains cas, elle reste marginale : 17 % des moellons sont posés en oblique dans le mur occidental de la salle est de la crypte de Château-Landon, 28 % dans le clocher de Courtenay, 32 % dans la partie orientale du mur sud de la nef de Montbouy, et 36,5 % dans le gouttereau nord de la nef de Pressigny-les-Pins. Elle devient plus marquée dans la salle orientale de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon et majoritaire dans les murs de Grangermont (50%) ou de la Celle-sur-Seine (55 %). Les proportions atteignent 68 % dans la nef et le clocher de Saint-Germain-Laval et même 78 % dans la nef d'Ury.

Un traitement séparé des données au sein de ces exemples entre les moellons posés à plat et ceux en oblique permet de facilement faire ressortir des différences. Les premiers sont en moyenne plus hauts et moins allongés que les seconds qui sont également plus petits et plus réguliers. Les éléments disposés à plat mesurent 101 mm de haut, pour un écart-type de 21 et un rapport H/L de 0,77. Ceux placés en oblique présentent des hauteurs autour de 75 mm, des écarts-types vers 19 et un rapport H/L autour de 0,53 (*cf.* vol. IV, fig. 100). Tous les exemples que nous avons examinés suivent cette tendance : Courtenay, Grangermont, La Celle-sur-

Seine, Mareau-aux-Bois, Montbouy, Pressigny-les-Pins, Saint-Germain-Laval et Ury⁶⁵⁰. Dans le cas de Saint-Germain-Laval, le parement mêle des moellons de calcaire de Champigny et de grès de Fontainebleau. Ce sont les calcaires qui sont les plus allongés et qui sont majoritairement placés en oblique ; les grès sont plus compacts et plus fréquemment posés à plat.

c – Les joints et recouvrements

Les parements présentent de faibles densités de moellons au m², malgré les dimensions restreintes des pierres. En moyenne, une cinquantaine d'éléments sont utilisés en parement pour un m² de surface. Les densités les plus faibles se situent autour de 35 à 40 pierres au m² ; nous les retrouvons pour le mur ouest de la salle orientale de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon et dans la partie occidentale de celle de Saint-Georges Pithiviers. Les concentrations les plus fortes, autour de 62 pierres au m², peuvent être observées dans le couloir sud de la crypte de Saint-Séverin et dans le mur gouttereau nord de la nef de Boësses. Ces résultats sont directement en lien avec les dimensions des moellons : aux plus fortes densités répondent les plus petites pierres et inversement⁶⁵¹.

Ces densités moyennes doivent directement être mises en relation avec l'importance du mortier de pose, à l'origine de l'expression « moellons noyés dans du mortier » souvent utilisée pour les décrire. Les liants utilisés ici sont exclusivement des mortiers de chaux, dont le spectre de couleur varie d'un ocre clair, presque blanc, à des ocres orangés soutenus. Trois principaux composants sont observables à l'œil nu : des nodules de chaux, dont les dimensions peuvent varier du mm à un ou deux cm, du sable et des agrégats type petits graviers dont la granulométrie peut atteindre dans certains cas jusqu'à trois, quatre voire cinq cm. Les mortiers les plus fins ont été observés dans le clocher de Pithiviers-le-Vieil ; ceux avec les agrégats les plus gros se trouvent dans les parements de la crypte de Château-Landon⁶⁵², de Grangermont, de Bondaroy⁶⁵³ et de Mareau-aux-Bois. Les morceaux de charbon décelables à l'œil nu sont rares : nous en avons repéré seulement dans les joints de Pithiviers et dans ceux du transept de Mareau-aux-Bois⁶⁵⁴.

Actuellement, les parements se présentent généralement soit dotés d'enduits modernes masquant de manière plus ou moins marquée les pierres, soit avec des joints fortement creusés. Les enduits originaux sont systématiquement perdus, à l'exception de quelques portions de murs préservées dans les combles ou les clochers. Dans celui de Courtenay, les murs est et ouest sont encore dotés d'une épaisse couche d'un enduit à base de chaux, aux grains fins, de couleur légèrement rosé, qui avait été soigneusement lissé en surface à la

⁶⁵⁰ Cf. statistiques détaillées pour chaque édifice dans le volume V.

⁶⁵¹ Les parements à 35-40 moellons au m² ont des moellons dont les surfaces sont en moyenne de 190 mm² à Château-Landon et 214 mm² à Pithiviers. Les parements à 62 moellons au m² présentent des pierres dont la surface est en moyenne de 122 mm² à Boësses et 130 mm² à Château-Landon. Cf. volume V.

⁶⁵² Dans le mur occidental de la salle orientale et dans la salle sud : cf. notice 16, fig. 56.

⁶⁵³ Cf. notice 8, fig. 78-79.

⁶⁵⁴ Cf. notice 51, fig. 177, 185-186.

truelle, masquant probablement l'intégralité des moellons⁶⁵⁵. Dans les combles du bas-côté nord de Mareau-aux-Bois, les parements en moellons sont liés par un épais mortier de chaux qui a été rabattu sur les pierres. Il est surmonté d'une couche d'enduit, de composition très proche mais à la granulométrie plus fine, soigneusement lissé à la surface du mur⁶⁵⁶. Il est alors difficile de déterminer si l'effet final se rapprochait de l'enduit complètement lisse de Courtenay ou d'un traitement à pierre vue, attesté dans de nombreux édifices considérés comme relevant du premier art roman comme Saint-Martin d'Aime⁶⁵⁷. En l'état actuel, l'effet observable dans la tour de Courtenay est très différent de celui de la nef de Mareau-aux-Bois : nous aurions ainsi plutôt tendance à pencher pour un traitement à pierre vue pour ce dernier cas. Nous retrouvons le même type de revêtement pour les murs intérieurs du clocher de Pithiviers-le-Vieil, avec un effet à pierre vue, ainsi que dans les combles du vaisseau central de la nef de Notre-Dame de Melun, ce qui permet bien d'attester la mise en place de ce type d'enduit à l'intérieur des nefs⁶⁵⁸. Dans les combles du collatéral sud de Saint-Germain-Laval, subsiste, sur le mortier de pose du mur, un enduit de chaux avec tuileau légèrement rosé. Le revêtement est malheureusement dégradé mais ce qu'il en reste permet de restituer là aussi quelque chose d'assez couvrant, soit à pierre vue, soit totalement⁶⁵⁹.

d – Problèmes de datation et de fonction

La question des appareils de moellons a depuis longtemps été associée à l'architecture haut-médiévale et préromane, notamment le cas de l'*opus spicatum*. Arcisse de Caumont a été l'un des premiers à s'y intéresser au XIX^e siècle, soulignant le maintien des appareils de tradition antique, qu'il nomme « petit appareil régulier » et « appareil en feuilles de fougères », dans l'architecture médiévale jusqu'au XII^e siècle⁶⁶⁰. Au début du XX^e siècle, cette question des petits appareils est reprise par Camille Enlard qui souligne leur diversité au cours du haut Moyen Âge et relie notamment le petit appareil à insertions de briques à un processus de décadence de l'architecture romaine⁶⁶¹. Il reste l'un des premiers à associer le maintien tardif (après le XI^e siècle) de l'*opus spicatum* dans certaines régions comme les Pyrénées, les vallées du Rhône et de la Loire, à la présence de pierres particulières comme les galets, plus aptes à être mises en œuvre en oblique dans les murs plutôt qu'à plat⁶⁶². Cette idée est reprise quelques années plus tard par Gabriel Plat qui souligne la rareté de ce type de parement dans la zone qu'il étudie et qui relie son emploi à des matériaux précis (des lames de

⁶⁵⁵ Cf. notice 24, fig. 18, 20.

⁶⁵⁶ Cf. notice 51, fig. 125-127, 179-180.

⁶⁵⁷ Cf. PALAZZO-BERTHOLON B., 2012, p. 208.

⁶⁵⁸ Cf. notice 67 (fig. 41-44, 48), et notice 53 (fig. 115 et 117).

⁶⁵⁹ Cf. notice 74, fig. 23.

⁶⁶⁰ « Nous avons quelques églises en Anjou et en Touraine qui doivent être antérieures au XI^e siècle et qui se distinguent par leur petit appareil, quelquefois entremêlé de lignes en arêtes de poissons ou d'assises horizontales, d'appareil allongé... [...]. Les assises de petit appareil, tantôt cubiques, tantôt disposées en arêtes de poisson, sont remplacées à différents niveaux par des chaînes en pierre de taille. ». Cf. CAUMONT A., 1868, p. 95 (pour la citation) et cf. également p. 142.

⁶⁶¹ Cf. ENLART C., 1927, p. 141.

⁶⁶² *Id.* p. 11.

silex à Faverolles, des briques à Savennières)⁶⁶³. Cette importance des matériaux a été rappelée depuis dans de nombreuses contributions, mettant en évidence que la mise en œuvre de l'*opus spicatum* était fortement liée à la présence de petits matériaux de type galet ou de pierres se délitant en plaquettes comme le schiste⁶⁶⁴. Cette explication pourrait s'appliquer à nos parements en silex ; mais ceux-ci restent toutefois minoritaires comparés à ceux ayant recours aux différents calcaires disponibles localement ainsi que dans d'autres régions comme la Bourgogne. L'idée selon laquelle il aurait été plus facile de mettre en œuvre des murs avec des moellons allongés en les disposant en oblique plutôt qu'à plat (gain de surface) n'est pas totalement satisfaisante non plus : les moellons les plus allongés au sein de notre corpus se trouvent dans la salle sud de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon et ils ont été posés à plat et non pas en épis. Reste qu'une tendance générale à disposer les éléments les plus allongés en oblique est indéniable au sein des monuments étudiés ici.

D'autres explications ont été avancées pour justifier la mise en œuvre de ce type d'appareil. Des raisons techniques pourraient être liées à la gestion des infiltrations d'eau, notamment dans les fondations⁶⁶⁵ : la disposition en oblique faciliterait la circulation de l'eau par capillarité. Seule la priorale Saint-Sauveur de Melun présente des fondations avec des moellons disposés en *opus spicatum*⁶⁶⁶. Dans la salle nord de Saint-Séverin de Château-Landon, si les élévations étaient en arêtes de poisson, les fondations étaient constituées de blocs taillés de grès notamment. Le choix de ce type d'appareillage pour les fondations semble ainsi avoir été limité dans notre cas⁶⁶⁷.

Un impératif technique supplémentaire est régulièrement évoqué, notamment dans le cadre d'architectures charpentées : celui de permettre la régularisation d'assises créées avec des matériaux irréguliers et d'assurer la stabilité générale des maçonneries, en évitant notamment les problèmes de tassement⁶⁶⁸. Cette hypothèse reste difficile à apprécier ici. La présence d'assises partiellement appareillées en épis pourrait toutefois aller dans le sens d'une régularisation ponctuelle du parement.

D'autres raisons non techniques ont également été avancées. Certains monuments comme les églises de Savennières⁶⁶⁹ ou de Cravant-les-Coteaux⁶⁷⁰ présentent des parements où des assises en *opus spicatum* jouent un rôle décoratif certain (cf. vol. IV, fig. 101-102). Cette fonction esthétique semble toutefois exceptionnelle et de nombreuses publications ont déjà

⁶⁶³ Cf. PLAT G., 1939, p. 32.

⁶⁶⁴ Cf. PARRON-KONTIS I., 2002, p. 109.

⁶⁶⁵ Cf. PRIGENT D., SAPIN C., 2004, p. 125-127 ; PARRON-KONTIS I., 2002, p. 109.

⁶⁶⁶ Cf. notice 53.

⁶⁶⁷ Cf. notice 16.

⁶⁶⁸ Cf. SAPIN C., 2001, p. 99 ; PRIGENT D., SAPIN C., 2004, p. 125-127 ; PARRON-KONTIS I., 2002, p. 109.

⁶⁶⁹ Cf. MALLET J., 1984b, p. 15 ; MARTIN-DEMÉZIL J., 1964. La datation de l'édifice n'est pas assurée et varie selon les auteurs entre l'époque carolingienne et le XI^e siècle.

⁶⁷⁰ Cf. LESUEUR F., 1966, p. 175-176 ; LELONG C., 1977, p. 46-47 ; BOISSAVIT-CAMUS B., 2003.

La datation de cette église a toujours été problématique ; les diverses hypothèses couvrent une large fourchette : époques mérovingienne, carolingienne et romane. Dernièrement, Brigitte Boissavit-Camus a proposé d'y voir une construction du XI^e siècle, avec une préférence pour le premier tiers, en se fondant sur des comparaisons avec les autres édifices datés de la région. Cf. BOISSAVIT-CAMUS B., 2003, p. 120.

par le passé insisté sur son côté secondaire. Ceci semble se confirmer ici : les trois exemples de Courtenay, Mareau-aux-Bois et Saint-Germain-Laval présentent en effet des enduits soit à pierre vue, soit complètement couvrants sur des murs appareillés en grande partie en *opus spicatum*, constituant ainsi un argument des plus solides pour réduire la portée décorative de ce type d'appareillage, du moins à l'intérieur des édifices. Le même type d'enduit couvrant masquait également les parements constitués de moellons disposés à plat, comme à Pithiviers-le-Vieil. Il ne semble donc pas que les deux types d'appareil aient été différenciés esthétiquement.

Les datations de ces appareils ne sont pas moins évidentes, notamment pour l'*opus spicatum* régulièrement présenté comme un critère marquant aux alentours de l'an mil alors que le spectre d'utilisation est beaucoup plus large. Outre l'Antiquité, il est en effet attesté dès l'époque mérovingienne, dans les murs de la première église de La Madeleine de Châteaudun. Les murs sont alors peu épais (vers 70 cm) et les assises en épis sont séparées par d'épaisses couches de mortier blanc⁶⁷¹. Une portion de mur en *opus spicatum* mise au jour à Saint-Bénigne de Dijon a également été attribuée au VI^e siècle⁶⁷². Cette technique semble ensuite s'être fortement développée à l'époque carolingienne jusqu'aux alentours de l'an mil, comme le montre un récent article d'Anne Baud et Gilles Rollier pour la Bourgogne⁶⁷³. Un mur de ce type a été notamment daté du VIII^e siècle par carbone 14 à Cluny, permettant de l'attribuer à la *domus* de la *villa cluniacensis*⁶⁷⁴.

De très nombreux édifices des IX^e-X^e siècles et du début du XI^e siècle présentent des parements en *opus spicatum*. Parmi les exemples bénéficiant de datations relativement assurées, nous pouvons mentionner les murs en moellons assisés, partiellement disposés en oblique, du premier état de l'*aula* de Doué-la-Fontaine, attribués à la fin du IX^e siècle⁶⁷⁵. Pour le X^e siècle, les vestiges de l'*aula* de Brancion étudiés par Emmanuel Laborier offrent des parements en *opus spicatum* associés à des contreforts pilastres à l'extérieur⁶⁷⁶ (cf. vol. IV, fig. 103). Sur le site de Cluny, plusieurs murs de ce type viennent d'être datés du X^e siècle sur

⁶⁷¹ Cf. MARTIN P., 2010, p. 231-235.

⁶⁷² Cf. SAPIN C., 1986, p. 164.

⁶⁷³ Cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013.

⁶⁷⁴ Cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 459 et BAUD A., SAPIN C., 2013, p. 500-501 : le mur en question était associé à un plancher de bois calciné dont la datation par carbone 14 a permis d'obtenir une fourchette comprise entre 665 et 852, fourchette confirmée par les analyses menées sur les charbons de mortier du mur.

⁶⁷⁵ Cf. BOUARD M., 1974, p. 50 ; SAPIN C., 2013, p. 431 et le site internet de Joseph Mastrolorenzo, archéologue du bâti, reprenant une étude archéologique menée en 2009 : <http://www.archeologue-en-architecture.com/etudes-realisees4-archeo.htm#null>.

Les observations archéologiques ont permis de mettre en évidence que le bâtiment avait été construit avant un incendie daté vers 930-940. Les bois calcinés ont donné des datations comprises entre 650 et 850 pour la porte ouest, 500 et 700 pour les planches. Le contexte historique local permet d'envisager une construction entre les raids normands connus dans la région : ils cessent à la fin du IX^e siècle pour reprendre vers 910-915.

⁶⁷⁶ Cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 460-461. La construction de l'*aula* est associée à la mise en place de la seigneurie dans le courant du X^e siècle. L'enceinte du site présente également des vestiges de parements en arêtes de poisson, avec une alternance très régulière des moellons d'une assise à l'autre. La datation semble légèrement plus tardive, aux alentours de l'an mil.

le site des fouilles du chevet de la deuxième abbatale⁶⁷⁷. Dans le bourg voisin, l'église Saint-Maïeul présente également un premier état avec des murs composés de plaquettes de calcaire soigneusement assisées avec une alternance entre trois à cinq rangs en *opus spicatum* et un à deux à plat. L'ensemble a été édifié au plus tard des alentours de l'an mil mais pourrait bien remonter à une période antérieure dans le X^e siècle⁶⁷⁸ (cf. vol. IV, fig. 104). Cette datation pourrait également être avancée pour la petite chapelle Saint-Laurent de Tournus⁶⁷⁹ (cf. vol. IV, fig. 105). En remontant vers le Domaine royal, nous pouvons mentionner les murs du premier état de Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise, constitués de moellons et de remplois antiques liés au plâtre et à la chaux et soigneusement disposés en épis. La datation de l'ensemble remonte au plus tard au début du XI^e siècle⁶⁸⁰. Plusieurs églises du X^e siècle dans le Roussillon présentent des parements en galets soigneusement disposés en *opus spicatum*, de manière quasi-systématique à Saint-Genis des Fontaines⁶⁸¹ et Saint-André de Sorède⁶⁸², plus ponctuelle à Saint-Michel de Cuxa⁶⁸³ (cf. vol. IV, fig. 106-107). Ils sont associés à d'importants blocs de pierre taillée aux angles, une mise en œuvre qui contraste avec celles postérieures où l'*opus spicatum* est associé avec du moyen appareil⁶⁸⁴.

Dans la première moitié du XI^e siècle, ce type d'appareil se maintient dans un certain nombre d'édifices comme le chevet de Saint-Philibert de Tournus⁶⁸⁵ ou les murs du transept de Saint-Rémi de Reims⁶⁸⁶. À côté de ces quelques exemples bien datés, une quantité importante d'édifices présentant des parements de ce type posent problème et leurs constructions sont attribuées entre le X^e et le XI^e siècle, en allant jusqu'au début du XII^e siècle parfois. Pour nous

⁶⁷⁷ Il s'agit notamment des murs identifiés par Conant comme formant Cluny A et dont la datation vient d'être revue par Christian Sapin qui les attribue à la première moitié du X^e siècle seulement : ils formaient vraisemblablement une crypte hors œuvre au départ pour Cluny II. Des murs en *opus spicatum* avaient également été dégagés lors des fouilles du transept de Cluny III, attribués par chronologie relative à la fin du X^e siècle : cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 462 et BAUD A., 2003.

⁶⁷⁸ Cf. BAUD A., 2013.

⁶⁷⁹ La chapelle est en effet mentionnée dès le X^e siècle : cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 466-467.

Benjamin Saint-Jean Vitus envisage toutefois une datation plus tardive. Les similitudes dans la mise en œuvre de cette chapelle avec celle du chevet de l'abbatale voisine invite en effet à voir deux chantiers à peu près contemporains et à placer sa construction plutôt autour de l'an mil ou dans le premier quart du XI^e siècle. Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 130-136.

⁶⁸⁰ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 37-41 et TOUPET C., BLONDEAU C., 2012. Dans la dernière publication sur cet édifice, le premier état de l'édifice est attribué au X^e siècle, en se fondant sur la chronologie relative du site.

⁶⁸¹ Cf. BARRAL I ALTET X., 1981, p. 193-105 ; MALLET G., 2003, p. 258-263.

⁶⁸² Cf. BARRAL I ALTET X., 1981, p. 189-191 ; MALLET G., 2003, p. 253-258.

⁶⁸³ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202. Le premier état de l'église remonte aux années 956 et 974.

⁶⁸⁴ Cf. PONSICH P., 1983.

⁶⁸⁵ Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121. Les travaux de construction du chevet ont du débuter après l'incendie de 1007-1008 et avant la dédicace de 1019. Benjamin Saint-Jean Vitus, à partir de ses observations et des premières études menées par Jacques Henriët et Christian Sapin, estime que l'essentiel des travaux du chevet a eu lieu au début des années 1020. Cf. également HENRIËT J., 1990 ; SAPIN C., 1995b.

⁶⁸⁶ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 145-207. La datation de l'église est relativement bien assurée par les sources textuelles, notamment les écrits du moine Anselme qui raconte que la construction a débuté sous l'abbatîat d'Airard (1007-1034), qu'elle est reprise par Thierry à partir de 1039 et que l'ensemble est terminé et consacré par le pape en 1049 : cf. p. 148-149 en particulier pour ces questions de datation.

limiter au Domaine royal, mentionnons simplement les nefs des églises de Chevilly-Larue, Noël-Saint-Martin, Omerville ou Rhuis⁶⁸⁷.

La quasi-totalité des édifices de notre corpus viennent rejoindre ces exemples non datés entre le X^e et le XI^e siècle puisque seules les églises de Melun peuvent présenter des datations assurées avec un premier état au X^e siècle pour Saint-Sauveur et un deuxième état contemporain de la construction de Notre-Dame au cours du règne de Robert le Pieux (996-1031), soit deux exemples relativement précoces finalement. Les études récentes consacrées à cette question ont en effet tendance à remonter les fourchettes de dates au cours desquelles l'*opus spicatum* est fortement utilisé, en mettant en lumière les VIII^e, IX^e et X^e siècles et en soulignant qu'après l'an mil, son utilisation devient moins fréquente⁶⁸⁸. Nous ne pouvons pas assurer les datations des 37 autres églises de notre corpus. Il est toutefois possible de souligner une tendance, au cours de la période considérée ici, vers l'abandon de ce type d'appareil au cours du XI^e siècle. Cortrat, Guignonville et Ouzouer-des-Champs sont trois édifices qui présentent un premier état (aux alentours de l'an mil ?) dans lequel les murs sont mis en œuvre avec des moellons partiellement disposés en *opus spicatum*, associés à des remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les angles et encadrements d'ouverture. Les chevets de Cortrat et Ouzouer-des-Champs ont par la suite été agrandis : l'*opus spicatum* est abandonné au profit d'une mise en œuvre à plat des moellons⁶⁸⁹. La même évolution peut être observée à Guignonville, avec la reconstruction de sa façade occidentale⁶⁹⁰. Ces remaniements sont difficiles à dater, entre la seconde moitié du XI^e siècle et la première du siècle suivant. Ces exemples permettent toutefois de souligner une évolution progressive dans le courant du XI^e siècle vers l'abandon de l'appareil en arêtes de poisson, même s'il reste délicat de déterminer si celle-ci se produit à une date aussi précoce que ce qu'Anne Baud et Gilles Rollier ont montré pour la Bourgogne.

Des constatations équivalentes ont également été faites récemment pour le petit appareil de tradition antique par Daniel Prigent. En se fondant sur les analyses statistiques d'un nombre important d'édifices situés dans la moitié nord de la France, il a pu mettre en évidence que ce petit appareil de moellons de dimensions homogènes et soigneusement assisés se maintient sans grande évolution jusqu'au début du XI^e siècle. Son emploi se raréfie peu à peu dans le courant de ce siècle avant de disparaître complètement au profit soit du moyen appareil, soit d'une autre technique, appelée limousinerie à l'époque moderne, qui correspond à une mise en œuvre mêlant des pierres de calibres très variés, avec un réglage approximatif voire inexistant. Cette technique, supprimant les calibrages préalables et réduisant la quantité de mortier, permet de construire plus rapidement et à moindre coût⁶⁹¹.

⁶⁸⁷ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 104-106 [Chevilly-Larue], p. 233-234 [Noël-Saint-Martin], p. 236-238 [Omerville]. Cf. également PRACHE A., 1983, p. 93-118 [Rhuis].

⁶⁸⁸ Cf. BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 459.

⁶⁸⁹ Cf. notices 23 et 62 (fig. 15-16).

⁶⁹⁰ Cf. notice 44, fig. 8-9, 11-12, 16, 18-19.

⁶⁹¹ Cf. PRIGENT D., 2012 et 2013. Une telle évolution avait été déjà pressentie par d'autres, notamment Alain Valais qui, dans sa maîtrise sur les monuments préromans de la Mayenne, avait souligné une évolution dans les appareils entre ceux, très soignés avec de petits blocs et de bonne qualité du début du XI^e siècle (Parnay,

Une évolution comparable peut être soulignée dans la zone étudiée ici. Elle est observable à l'œil nu dans deux édifices que nous avons déjà évoqués précédemment et qui présentent deux phases de construction relativement rapprochées, entre les X^e et XII^e siècles (en considérant la fourchette la plus large possible). Le premier correspond à l'église de Guignonville : dans un premier état, la nef est mise en œuvre avec de petits moellons, de dimensions régulières, soigneusement assisés en *opus spicatum* ; la façade occidentale est ensuite reconstruite avec des moellons de dimensions plus importantes et moins régulières, posés à plat⁶⁹². Le deuxième édifice est l'église d'Ouzouer-des-Champs où nous retrouvons, dans un premier temps, des petits moellons soigneusement assisés, en arêtes de poisson, puis, dans un deuxième temps, une mise en œuvre avec des moellons plus grands, plus allongés mais assisés à plat⁶⁹³. Les dimensions, très dispersées, entraînent de nombreux dédoublements dans les rangs. Dans les deux cas, les premières phases semblent contemporaines des alentours de l'an mil et les reprises menées au plus tôt dans la seconde moitié du XI^e siècle et au plus tard dans la première moitié du suivant. Ils illustrent bien toutefois cette évolution dans les changements des modes de construction au cours du XI^e siècle, vers une mise en œuvre avec des éléments plus hétérogènes et un aspect visuel moins soigné et moins régulier.

Nous avons cherché à confirmer cette impression en nous fondant sur les études statistiques lancées par Daniel Prigent. Les résultats sont assez révélateurs : nous obtenons un groupe de dix-neuf parements, appartenant à onze églises du corpus, qui présentent des caractères proches : les longueurs se situent en moyenne autour de 150 mm et les hauteurs 89 mm. Les écarts-types restent peu importants, respectivement vers 47 et 24, ce qui illustre une faible dispersion des valeurs et explique l'impression de régularité visuelle des parements. L'allongement des pierres reste marqué puisque le rapport H/L est en moyenne de 0,65. La densité moyenne des moellons au m² est de 55. Ces onze édifices constituent ainsi un groupe homogène dont les résultats concordent avec les observations faites par Daniel Prigent pour les parements de tradition antique. Parmi eux figure notamment la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, récemment datée des environs de l'an mil⁶⁹⁴ (cf. vol. IV, fig. 108).

Au sein du corpus, les parements de la crypte de Saint-Georges de Pithiviers constituent un groupe à part. Les dimensions de leurs moellons sont effectivement plus importantes, avec des longueurs moyennes de 181 mm et des hauteurs de 106 mm. Leurs écarts-types sont également plus grands, respectivement vers 60 et 29, ce qui montre une plus forte dispersion des valeurs et donc un parement constitué d'éléments plus hétérogènes. Le rapport H/L reste en moyenne autour de 0,65 mais la densité diminue, vers 45 moellons au m². Ces différents éléments laissent penser que ces parements, plus hétérogènes, sont plus tardifs que les autres,

Saint-Cyr) et ceux plus tardifs, dans la seconde moitié du XI^e siècle, qui présentent des appareils de mauvaise qualité, avec des éléments plus grands (Montjean). Un travail de thèse en cours sur ce sujet devrait lui permettre d'apporter des confirmations pour cette région dans un avenir proche. Cf. VALAIS A., 1988, p. 125.

⁶⁹² Cf. notice 44, fig. 8-9, 11-12, 16, 18-19.

⁶⁹³ Cf. notice 62, fig. 15-16.

⁶⁹⁴ Cf. également les analyses détaillées par édifice dans le volume V.

une hypothèse que confirme l'analyse formelle de l'architecture du monument (*cf. infra* et vol. IV, fig. 109)⁶⁹⁵.

Les analyses menées sur quelques parements des XII^e, XIII^e et XVI^e siècles consolident cette idée d'une évolution dans les types de parements : les dimensions moyennes restent globalement en augmentation, entraînant une baisse de la densité des moellons au m², et les écarts-types témoignent d'une hétérogénéité des parements de plus en plus marquée⁶⁹⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 110-113). Nous mettons ici de côté les parements du XVI^e siècle : nos résultats sont issus de trois murs de l'église de Pithiviers-le-Vieil dont le chevet et le transept ont été en grande partie repris au XVI^e siècle. La question du remploi des moellons du chevet antérieur doit être posée ici, au regard des dimensions des blocs. La pratique est fréquente, nous avons pu l'observer dans de nombreux chevets reconstruits à l'époque gothique (Écuellen, Saint-Germain-Laval, Mareau-aux-Bois⁶⁹⁷). Les dimensions moyennes et écarts-types les rattachent ainsi à première vue des résultats obtenus dans le premier groupe. Mais la mise en œuvre tranche radicalement : dans deux cas, les moellons sont soigneusement assisés mais d'une manière extrêmement serrée, inhabituelle pour les environs de l'an mil, ce qui transparaît dans des densités de parement fortes (jusqu'à 78 moellons en moyenne au m²) ; dans le troisième cas, le parement n'est pas réglé.

Ces premiers résultats semblent donc confirmer les travaux menés par Daniel Prigent. La majorité des parements étudiés au sein du corpus présentent ainsi des moellons de petites dimensions, réguliers, plutôt allongés et soigneusement assisés dans d'épais bords de mortier. La transition vers une mise en œuvre avec des moellons plus hétérogènes semble attestée dans la seconde moitié du XI^e siècle, sur le chantier de la collégiale de Pithiviers. Il n'est pas impossible qu'elle ait commencé dès la première moitié du XI^e siècle comme l'illustrent les résultats obtenus pour la salle sud de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon.

⁶⁹⁵ *Id.*

⁶⁹⁶ *Id.*

⁶⁹⁷ *Cf.* notice 51, fig. 141.

C – LES EMPLOIS DE SARCOPHAGES HAUT-MÉDIÉVAUX

Dans presque la moitié des édifices considérés au sein de cette étude, les parements en moellons sont associés à des emplois de sarcophages haut-médiévaux pour appareiller les éléments structurants de l'architecture : angles, supports, encadrements de baies. Leur mise en œuvre entraînant des questions spécifiques, nous avons donc décidé de leur consacrer quelques lignes à part.

a – Mise en œuvre des emplois de sarcophages haut-médiévaux

Ces emplois ont été utilisés dans les édifices en remplacement de la pierre de taille en premier lieu pour les encadrements de baies (dans 24 édifices sur 39, soit 61,54 %) ⁶⁹⁸, pour les angles (dans 20 édifices sur 39, soit 51,28 %) ⁶⁹⁹, pour les contreforts (dans 13 exemples, soit 33,33 %) ⁷⁰⁰ et plus rarement pour la mise en œuvre des arcades intérieures des édifices (dans 7 édifices sur 39, soit 17,95 %) ⁷⁰¹. Le recours à ces derniers en tant que moellons dans les parements est en revanche peu développé et n'est attesté que dans les églises de Saint-Séverin de Château-Landon et Cortrat (soit 5,13 % des 39 édifices concernés) ⁷⁰² (cf. vol. IV, fig. 95-96).

Les sarcophages ont été débités de deux manières : soit en plaquettes, créant des appareils allongés ou pour confectionner des claveaux ⁷⁰³ ; soit en blocs en forme de « L » voire de « U », taillés en utilisant les angles des cuves, posés ensuite de champ dans les murs pour donner l'illusion d'un appareil en pierre de taille ⁷⁰⁴. Cette technique a été très prisée pour appareiller les angles et les contreforts ; elle reste régulièrement associée à des assises en plaquettes allongées ⁷⁰⁵. Les emplois de sarcophages ont également été choisis pour appareiller des éléments plus complexes, comme les portails de Chuelles, Cortrat, Pithiviers-le-Vieil, Triguères, ainsi que l'arc de tête de l'abside de Thimory ⁷⁰⁶. Les morceaux mis en œuvre ont alors subi un traitement beaucoup plus élaboré : claveaux taillés en écailles à Pithiviers-le-Vieil et Thimory, ornés d'étoiles normandes à Cortrat et Chuelles, moulurés de

⁶⁹⁸ Cf. notamment notice 16 (fig. 75, 92-93) ; notice 23 (fig. 53, 54, 76-77) ; notice 24 (fig. 30) ; notice 26 (fig. 15-17) ; notice 31 (fig. 6-7, 9) ; notice 37 (fig. 14, 15, 17) ; notice 45 (fig. 8) ; notice 48 (fig. 12) ; notice 49 (fig. 11-12) ; notice 53 (fig. 39) ; notice 63 (fig. 21, 28) et notice 81 (fig. 14-17).

⁶⁹⁹ Cf. notamment notice 1 (fig. 14) ; notice 23 (fig. 44, 50) ; notice 31 (fig. 13) ; notice 47 (fig. 9-11) ; notice 62 (fig. 8) ; notice 68 (fig. 8) ; notice 75 (fig. 12) et notice 85 (fig. 11).

⁷⁰⁰ Cf. notamment notice 43 (fig. 9) ; notice 49 (fig. 13) ; notice 63 (fig. 23, 24 et 26) ; notice 69 (fig. 15) ; notice 71 (fig. 20) et notice 85 (fig. 9-10).

⁷⁰¹ Cf. notamment notice 16 (fig. 53-54, 58) ; notice 23 (fig. 75) ; notice 33 (fig. 16-18) et notice 41 (fig. 8, 35 et 45).

⁷⁰² Cf. notices 16 et 23 (fig. 52).

⁷⁰³ Cf. par exemple notice 16 (fig. 65) ; notice 22 (fig. 8) et notice 59 (fig. 22-23).

⁷⁰⁴ Cf. par exemple notice 1 (fig. 14), notice 16 (fig. 59, 64) ; notice 43 (fig. 10-11) ; notice 44 (fig. 10) et notice 62 (fig. 8).

⁷⁰⁵ Cf. par exemple notice 19 (fig. 17) ; notice 24 (fig. 31) et notice 47 (fig. 12).

⁷⁰⁶ Cf. respectivement notice 21 (fig. 9, 12) ; notice 23 (fig. 16, 59-68, 79) ; notice 67 (fig. 8, 27-28) ; notice 82 (fig. 9-11, 14) ; notice 80 (fig. 11-15).

tores et gorges à Cortrat, Chuelles et Triguères. Les tailleurs de pierre ne semblent pas avoir été gênés par la forme première du matériau et ont su en tirer le meilleur : le portail de Chuelles présente même des petits chapiteaux sculptés⁷⁰⁷.

b – Un procédé économique ?

Si nous observons la répartition de ces églises à remplois de sarcophages haut-médiévaux au sein de la zone considérée ici, nous pouvons noter une importante concentration dans le Gâtinais oriental, autour et au sud de la ville de Montargis, dans une région géologiquement dominée par les craies et les silex et donc dépourvue de ressources naturelles en pierre à bâtir (*cf.* vol. IV, fig. 96). Quelques églises sont également localisées dans la forêt d'Orléans, où les sous-sols sont constitués essentiellement de sables et d'argiles. Les exemples sont beaucoup plus rares et dispersés en Beauce et dans le département actuel de la Seine-et-Marne, où des pierres naturellement exploitables pour l'architecture sont disponibles de manière plus abondante. L'hypothèse selon laquelle les maîtres d'œuvre auraient eu recours à des remplois de sarcophages haut-médiévaux dans des zones dépourvues de bonnes pierres à bâtir peut ainsi sembler pertinente mais pas exclusive⁷⁰⁸. En effet, comment expliquer alors cette pratique à Saint-Séverin de Château-Landon, une ville où le calcaire de Champigny ne manquait pas. D'autres paramètres devaient jouer un rôle dans les choix des commanditaires et des constructeurs. Le premier, très pragmatique, était probablement d'ordre économique et visait à utiliser un matériau directement disponible sur place au moment de la construction, en réduisant les frais d'extraction et surtout de transport⁷⁰⁹. Ceci a dû constituer un facteur déterminant pour les petites églises rurales de la partie sud-est de la zone considérée ici : sans grands moyens financiers, il devait être inenvisageable d'importer des pierres. Les autres explications sont d'ordre plus symbolique. Il n'est pas impossible d'une part que le remploi de ces sarcophages ait eu une connotation religieuse, liée à la mémoire chrétienne du site (paroisse, abbaye...). Dans un cas comme celui de Château-Landon, reprendre dans les murs de l'abbatiale les pierres des sarcophages de la nécropole qui s'était probablement développée au haut Moyen Âge autour du tombeau de saint Séverin devait revêtir un sens particulier dans la mentalité médiévale. De telles conceptions ont pu jouer un rôle dans la construction du chevet de l'abbatiale aux alentours de l'an mil. D'autre part, appareiller les angles des édifices avec des plaquettes allongées ou des blocs en « L » posés de champ permettaient visuellement de rappeler l'architecture antique, à une époque où celle-ci influence fortement les réalisations artistiques⁷¹⁰. Ce recours aux remplois de sarcophages aurait ainsi pu permettre d'imiter, notamment dans des édifices modestes, cette période faste de l'architecture à un coût réduit.

⁷⁰⁷ *Cf.* notice 21 (fig. 10-11).

⁷⁰⁸ *Cf.* PLAT G., 1939, p. 87.

⁷⁰⁹ *Cf.* GÉLY J.-P., 2008, p. 43.

⁷¹⁰ La construction de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, avec le retour à la colonne, aux voûtes et au chapiteau corinthien, en est l'un des meilleurs exemples : *cf.* VERGNOLLE É., 1985.

Cf. également sur cette question de l'influence antique dans l'architecture romane, notamment sur les modes de construction : PRIGENT D., SAPIN C., 2008.

c – Problèmes de datation

Généralement, le recours aux remplois de sarcophages haut-médiévaux dans l'architecture médiévale est une pratique attribuée au X^e siècle et à la première moitié du XI^e siècle⁷¹¹. Parmi les édifices du corpus, l'abbatiale de Château-Landon a été récemment datée des environs de l'an mil, en plein cœur de cette période. Les remplois de calcaire de Tonnerre identifiés dans la crypte de Saint-Sauveur de Melun se rattachent à l'aménagement de la salle sud de la crypte dans la première moitié du XI^e siècle. À l'opposé, des édifices comme la collégiale Saint-Georges et l'église Saint-Pierre de Pithiviers, dont les dates de construction semblent difficilement attribuables avant 1050, en sont totalement dépourvus ; tout comme les églises du début du XII^e siècle (Préfontaines, Arville, Chevrainvilliers...). Plusieurs exemples au sein du corpus permettent de confirmer cette hypothèse. Dans la chapelle Sainte-Berthe, à Adon, nous avons pu mettre en évidence deux phases de construction. Dans la première qui concerne le chevet, les remplois de sarcophages ont été utilisés pour les angles et les encadrements de baies. Pour la deuxième phase, la reconstruction de la nef où ces remplois disparaissent au profit du moyen appareil, la datation est difficile à établir, entre la fin du XI^e siècle au plus tôt et la fin du XII^e siècle, en lien avec la donation de l'édifice à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre en 1192⁷¹². À Saint-Séverin de Château-Landon, l'étude archéologique menée sur l'édifice a permis de mettre en évidence que les remplois de sarcophages haut-médiévaux, abondants dans les premières étapes du chantier de la crypte, autour de l'an mil, disparaissaient une nouvelle fois au profit du moyen appareil dans les maçonneries préservées de l'église haute, dès la première moitié du XI^e siècle⁷¹³. Dans l'église de Cortrat, l'agrandissement du chevet par l'ajout d'une abside semi-circulaire a probablement lieu entre la fin du XI^e siècle et le XII^e siècle : les deux contreforts qui épaulent la nouvelle construction sont en moyen appareil et non plus en remplois de sarcophages⁷¹⁴. Terminons ici avec l'exemple de Guignonville dont la nef est édifiée dans un premier temps avec des murs dotés de remplois de sarcophages pour les baies et les angles avant une reprise complète de la façade occidentale où le moyen appareil est utilisé pour les contreforts d'angle et les ouvertures. La typologie des baies et du portail permettent d'envisager une datation entre les années 1050 et 1150⁷¹⁵. Ces quelques cas, malgré les difficultés de datation des reprises, semblent toutefois confirmer une tendance générale au cours du XI^e siècle (parfois à des dates très hautes à Château-Landon) à l'abandon progressif des remplois de sarcophages dans l'architecture au profit de la pierre taillée. La présence de ces éléments pourrait ainsi constituer un bon indice de datation pour le X^e siècle et la première moitié du siècle suivant. Nous aurons toutefois l'occasion de revenir sur cette question plus loin, quand nous aborderons notamment la question des portails.

⁷¹¹ Cf. GAUCHERY P., 1899 ; PLAT G., 1939, p. 37-38 ; GÉLY J.-P., 2008, p. 43.

⁷¹² Cf. notice 1.

⁷¹³ Cf. notice 16.

⁷¹⁴ Cf. notice 23.

⁷¹⁵ Cf. notice 44.

D – LA PIERRE DE TAILLE

La pierre taillée est relativement limitée au sein du corpus, réduite aux encadrements de baies, aux contreforts et aux supports, dans les édifices n'ayant pas recours aux remplois de sarcophages. Un développement plus important de ce moyen appareil reste exceptionnel : nous le retrouvons dans le transept et la tour-porche de Mareau-aux-Bois⁷¹⁶, ainsi que dans les niveaux supérieurs des tours de Saint-Thugal de Château-Landon⁷¹⁷ et Notre-Dame de Melun⁷¹⁸. Ces deux derniers exemples sont généralement datés du dernier quart du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle par l'étude de la modénature et du décor sculpté⁷¹⁹.

Suivant la même démarche que pour l'étude des parements en moellons, nous allons ici avoir recours aux informations visuelles relevées sur les parties appareillées couplées à des prises de mesures et analyses statistiques menées sur huit édifices : les supports du chevet de Bondaroy, ceux des nefs de Bourron-Marlotte et Notre-Dame de Château-Landon, ceux de la collégiale de Pithiviers, les piliers du chevet et les contreforts de la façade occidentale de Grangermont, les parties en moyen appareil du clocher, du transept et du chevet de Mareau-aux-Bois, celles du clocher et du portail de Pithiviers-le-Vieil. Nous avons également pris quelques séries de mesures sur les claveaux des arcades et d'une baie du clocher de Courtenay, ainsi que des portes de Pithiviers-le-Vieil⁷²⁰.

Ces différents exemples de parements en moyen appareil se développent toutefois sur de faibles surfaces ; les échantillons de mesures sont restreints et limitent l'analyse statistique que l'on pourrait en faire. La prudence doit également être de mise quant à ces résultats concernant les longueurs de blocs : la faible largeur des éléments architecturaux ayant pu impacter les dimensions de certains blocs.

Tout comme pour les moellons, de très nombreux parements sont très restaurés, avec des rejointoiements empêchant toute prise de mesures de joints, voire des enduits couvrants ôtant toute possibilité d'étude : les piles des nefs de Château-Landon et Mareau-aux-Bois ont ainsi été fortement reprises et celles de la collégiale de Melun sont maintenant masquées sous une épaisse couche d'enduit, interdisant toute observation.

Comme pour les moellons, nous avons pris une série de mesures sur du moyen appareil plus tardif, dans la collégiale de Pithiviers, sur un ensemble de contreforts du XIII^e siècle. Là aussi, ces comparaisons devront à l'avenir être multipliées pour être pertinentes⁷²¹.

⁷¹⁶ Cf. notice 51, fig. 62-63, 166 et 168.

⁷¹⁷ Cf. notice 17, fig. 14, 29 et 32.

⁷¹⁸ Cf. notice 52, fig. 30, 78-79.

⁷¹⁹ Cf. les deux notices en question à ce sujet (17 et 52) et *infra*, la partie consacrée aux baies.

⁷²⁰ Nous rappelons au lecteur qu'il pourra trouver toutes les informations sur la méthodologie en introduction de ce volume et également en introduction du volume II (catalogue).

⁷²¹ Cf. volume V, partie II, pour retrouver toutes ces analyses détaillées par édifice.

a – Nature et taille de la pierre

Quatre natures de pierre ont été spécifiquement utilisées sous forme taillée : les calcaires de Beauce et de Champigny, les tufs et les grès de Fontainebleau. D'autres calcaires lacustres indéterminés ont également été mis en œuvre sous cette forme à Saint-Germain-Laval (claveaux des grandes arcades de la nef) et à Courtenay (claveaux des grandes arcades du clocher).

1 - Les outils

L'outil le plus utilisé pour tailler la pierre, notamment les calcaires, est le taillant droit que l'on peut identifier grâce aux traces de layages le plus souvent obliques, parfois en chevrons, à la surface des blocs. Nous les retrouvons sur les pierres du chevet de Bondaroy, des piles des nefs de Bourron-Marlotte et Notre-Dame de Château-Landon, dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, à Grangermont, dans la nef, le transept et le clocher de Mareau-aux-Bois, dans les parties supérieures du clocher de Pithiviers-le-Vieil, sur les supports de la collégiale de Pithiviers et sur les claveaux des arcs de Courtenay et de Saint-Germain-Laval. Le relevé des orientations des coups de marteau permet de constater que majoritairement, deux directions principales ont été privilégiées par les tailleurs de pierre pour attaquer les blocs : à Bondaroy, Bourron-Marlotte et Mareau-aux-Bois notamment⁷²². Le nombre de coups portés sur la pierre est en moyenne de 14 sur 10 cm, soit un espacement moyen de 0,7 cm environ entre deux coups. Les traces les plus larges sont observables sur les supports du chevet de Bondaroy (10 coups sur 10 cm, soit un espacement de 1 cm environ) et sur ceux de la nef de Mareau-aux-Bois (11 coups sur 10 cm, soit un espacement légèrement inférieur au cm)⁷²³. Nous avons relevé une moyenne de 24 coups sur 10 cm sur les piles du chevet de Grangermont, ce qui constitue la plus forte densité de cet ensemble⁷²⁴. Anne-Laure Morel, après avoir effectué des frottis systématiques sur les claveaux de Courtenay, de l'arcade à double rouleau du clocher de Mareau et des grandes arcades du mur gouttereau sud de la nef de Saint-Germain-Laval, a pu affiner nos propres observations sur les traces de taille pour ces trois ensembles⁷²⁵. Les layages au taillant droit dans ces trois sites sont obliques et

⁷²² Cf. volume V, fig. 310 (Bondaroy), fig. 317-318 (Bourron-Marlotte), fig. 325 (Château-Landon), fig. 344-345, 351-352, 359-360, 366-367, 372-373, 379-380, 383, 396 (Mareau-aux-Bois).

⁷²³ Cf. volume V, fig. 500-511 (Bondaroy) et fig. 537-549 (Mareau-aux-Bois).

⁷²⁴ Cf. volume V, fig. 532-536 (Grangermont).

⁷²⁵ Cf. MOREL A.-L., 2013, p. 174, 195, 225.

Anne-Laure Morel a soutenu à l'automne 2013, à l'université Paris Ouest, un mémoire de Master 2 sur *L'art du trait au Moyen Âge : évolution d'un savoir-faire ou nécessité savante ? Premières approches*, sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus. L'une des principales problématiques était d'essayer de déterminer l'existence ou non de dessins préparatoires à la coupe des pierres dans l'architecture médiévale. Pour cela, Anne-Laure Morel a choisi un corpus de trois ensembles d'arcs au sein des édifices étudiés dans le cadre de notre thèse : les quatre arcs du clocher de Courtenay (notice 24), l'arcade à double rouleau de la tour-porche de Mareau-aux-Bois (notice 51) et les trois arcs du mur gouttereau sud de la nef de Saint-Germain-Laval (notice 74), trois édifices dont les conditions actuelles de conservation rendaient les parements accessibles et pour lesquels nous venions d'effectuer l'étude historique et architecturale, d'établir des chronologies renouvelées, et d'effectuer les relevés des arcs en question dans deux des trois cas (cf. notice 24, fig. et notice 74, fig. 22-24).

les coups ont été portés dans deux directions principales, plus rarement en éventail à Mareau-aux-Bois⁷²⁶. Les claveaux de Saint-Germain-Laval portent régulièrement les deux orientations de taille sur les mêmes pierres, formant des motifs en épis qui se répartissent souvent en 1/3 – 2/3 sur la surface. De rares finitions en chevrons ont été notées mais le plus souvent, les deux groupes de marques ne se croisent pas⁷²⁷. Le nombre de coups portés est comparable sur les deux sites de Mareau-aux-Bois et Saint-Germain-Laval : 80 % des blocs présentent une vingtaine de marques sur 10 cm, soit des traces de 5 mm d'épaisseur en moyenne ; les 20 % restants sont plutôt autour de 15 marques sur 10 cm, soit des résultats comparables à ceux que nous avons relevés⁷²⁸. Dans le cas de Courtenay, trois groupes d'importance comparable ont été distingués par Anne-Laure Morel : dans le premier, les claveaux présentent une quinzaine de marques sur 10 cm ; dans le deuxième, ce nombre se situe autour de 20 coups sur 10 cm ; et dans le dernier groupe, la concentration des marques explose et atteint un nombre moyen de 40 sur 10 cm, soit des traces espacées de 2 à 3 mm seulement sur les pierres⁷²⁹.

Un seul édifice présente des traces de layages verticales ou horizontales : il s'agit de la collégiale de Pithiviers. Celles-ci peuvent être observées sur les pierres taillées de la crypte et de l'église supérieure. Les tambours des colonnes engagées de l'édifice présentent des traces verticales, beaucoup plus serrées que les précédentes, avec en moyenne 36 coups sur 10 cm, soit un espacement d'à peine 3 mm entre deux marques⁷³⁰. Les blocs des pilastres de la crypte portent des traces de taille horizontales et un peu moins serrées que les précédentes, avec une moyenne de 27 coups sur 10 cm, soit un espacement de près de 4 mm⁷³¹.

L'emploi du ciseau est plus rare que celui du marteau-taillant. Il a été signalé sur les piliers de la salle orientale de Saint-Séverin de Château-Landon⁷³² (mêlé à des traces de taillant droit et de polka) et sur les claveaux en tuf de Saint-Sauveur de Melun⁷³³. Nous avons également pu relever des traces de taille obliques mais courtes, différentes de celles présentées précédemment, sur les piles du clocher de Triguères ; il est possible qu'il s'agisse ici de ciseau et non pas de taillant droit. Le geste de taille est en tous cas différent⁷³⁴. Sur certains blocs des piles de la nef de Bourron-Marlotte, à côté de ceux portant les traces régulières du marteau-taillant, nous retrouvons également des traces plus courtes et irrégulières qui pourraient être liées à l'emploi d'un ciseau ou à une maladresse dans l'utilisation du taillant⁷³⁵, tout comme certaines relevées dans le clocher de Courtenay⁷³⁶.

Les X^e et XI^e siècles pouvait s'avérer cruciale pour la mise en place de dessins préparatoires à la coupe des claveaux des arcs, en raison des évolutions observables dans l'architecture à cette période. D'où l'intérêt également pour Anne-Laure Morel de se pencher sur ce moment précis dans le cadre d'un tel sujet.

⁷²⁶ *Id.* p. 195-196.

⁷²⁷ *Id.* p. 225.

⁷²⁸ *Id.* p. 195-196, p. 225.

⁷²⁹ *Id.* p. 174. Cf. volume V, fig. 527-530.

⁷³⁰ Cf. volume V, fig. 550-553, 556-557.

⁷³¹ Cf. volume V, fig. 432, 554-555.

⁷³² Cf. notice 16.

⁷³³ Cf. notice 53 et HENRION F., 2003, p. 38.

⁷³⁴ Cf. volume V, fig. 564.

⁷³⁵ Cf. volume V, fig. 513.

⁷³⁶ Cf. volume V, fig. 524-525.

Dans ce dernier cas, il est fort probable que les blocs en question, qui appareillent les angles intérieurs de la tour, soient des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Il apparaît ainsi difficile de déterminer, dans ce cas précis, si ces traces de taille sont liées à la fabrication du sarcophage ou à son débitage aux alentours de l'an mil en vue de sa réutilisation dans le monument. Dans l'abside de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières, les angles sont mis en œuvre avec des blocs portant des traces de taille décorative, formant des motifs de damiers ou de chevrons⁷³⁷. Jean-Claude Bessac signale, dans son étude sur les outils, l'existence d'une taille ciselée en chevrons, également nommée taille en arêtes de poisson, en fougères ou en épis, dont l'orientation des marques est généralement verticale alors que la taille layée en chevrons laisse des traces horizontales, parallèles aux plus longs côtés du bloc⁷³⁸. Les pierres des chaînages d'angle de la chapelle de Ferrières présentent des traces orientées verticalement, ce qui pourrait nous renvoyer ici à une taille ciselée. Les marques observables – d'un peu loin malheureusement ! – sur les claveaux des baies de cet édifice font également plutôt penser à une utilisation du ciseau⁷³⁹.

Nous devons maintenant aborder un troisième outil utilisé au sein de la zone d'étude : il s'agit de la polka, dont l'utilisation laisse de larges traces d'enlèvement concaves quand le tranchant horizontal est employé par le tailleur de pierre⁷⁴⁰. Nous pensons en avoir identifié sur certaines pierres des baies et des angles de la tour de Courtenay⁷⁴¹, ainsi que sur la porte ouest du clocher de Triguères⁷⁴² et sur les deux portes du premier étage de celui de Pithiviers-le-Vieil⁷⁴³. Dans ces trois exemples, ce sont probablement une nouvelle fois des remplois de sarcophages qui sont concernés et la même question que précédemment peut être posée : sommes-nous face aux traces laissées au moment de la fabrication du sarcophage ou à celui de la réutilisation du matériau ? Dans le cas de Courtenay, la cohabitation avec les grandes arcades présentant des traces au taillant droit relativement serrées fait plutôt pencher la balance vers la première réponse.

Les tailleurs de pierre ont également eu recours au pic, notamment pour l'utilisation du grès de Fontainebleau, une pierre dure. Les blocs utilisés pour les piles de la nef de Saint-Germain-Laval ont ainsi été simplement dégrossis, avec des surfaces restant très irrégulières⁷⁴⁴. Il n'est pas impossible que le pic ait également été utilisé sur du calcaire : au premier étage du clocher de Pithiviers-le-Vieil, dans les parties inférieures des baies, les blocs présentent des surfaces qui ne sont pas lisses, comme si la pierre avait été simplement dégrossie et non pas taillée⁷⁴⁵.

⁷³⁷ Cf. notice 36, fig. 26.

⁷³⁸ Cf. BESSAC J.-C., 1986, p. 131-132 et p. 45.

⁷³⁹ Cf. notice 36, fig. 25 (les traces de taille ressortent malheureusement mal sur la photographie et nos essais de frottis n'ont pas été concluants).

⁷⁴⁰ Cf. BESSAC J.-C., 1986, p. 57.

⁷⁴¹ Cf. volume V, fig. 330 et 333.

⁷⁴² Cf. notice 36, fig. 25.

⁷⁴³ Cf. volume V, fig. 558-560.

⁷⁴⁴ Cf. notice 74, fig. 40 et 41.

⁷⁴⁵ Cf. volume V, fig. 459 et 465.

2 - Dimensions et pose des blocs

Les pierres taillées présentent des dimensions relativement irrégulières, aussi bien en longueur qu'en hauteur (*cf.* vol. IV, fig. 114). Si au sein d'une même assise, souvent très courte dans le cas de piliers ou de contreforts, les hauteurs sont assez proches (bien que souvent, des calages de petites pierres viennent combler des différences), chaque rangée a une hauteur différente. Étant donné que les assises sont courtes, on obtient des hauteurs très dispersées. Aucun calibre n'a pu être mis en évidence au sein des parements étudiés, à l'exception de la partie nord du mur occidental de la tour-porche de Mareau-aux-Bois : comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre étude sur cet édifice, il s'agit là probablement d'une reprise du parement⁷⁴⁶.

Une caractéristique ressort toutefois de manière régulière : la présence d'éléments courts au sein des assises, autour de 10 à 15 cm de large. Ceux-ci sont observables dans de nombreux édifices : dans le clocher de Boësses⁷⁴⁷, celui de Saint-Thugal de Château-Landon⁷⁴⁸, dans les écoinçons des grandes arcades de Saint-Sauveur de Melun⁷⁴⁹ ou encore dans les supports de la nef de Saint-Pierre de Pithiviers⁷⁵⁰. Cette mise en œuvre, avec des éléments courts au sein des assises, ressort également dans nos prises de mesure. Dans le cas des supports du chevet de Bondaroy, le graphique illustrant les mesures prises pour les longueurs montre clairement deux pics correspondant aux éléments courts et à ceux plus allongés⁷⁵¹. Cet effet, avec deux pics clairement dessinés, peut être plus ou moins marqué selon les cas mais d'une manière générale, les valeurs des longueurs sont étalées avec systématiquement plusieurs éléments inférieurs à 20 cm de large. Il est possible de l'observer sur les graphiques réalisés à partir des mesures des piles de la nef de Bourron-Marlotte et de Notre-Dame de Château-Landon, des contreforts occidentaux de Grangermont, des parements du transept et des contreforts de l'absidiole nord de Mareau-aux-Bois⁷⁵². Nous précisons bien ici que dans le cas des contreforts et des piliers, nous n'avons pas mesuré les bouts des blocs qui sont présents aux angles de ces éléments, uniquement les faces principales des pierres, à une exception près : dans le cas de la crypte de Pithiviers, pour les pilastres, nous avons systématiquement pris en compte toutes les pierres afin de mettre en évidence une évolution dans la mise en œuvre de ces supports au sein de l'édifice. Nous avons remarqué que dans la partie occidentale de la crypte, les pilastres engagés étaient appareillés avec deux pierres par assise et une parfaite alternance, d'une rangée à l'autre, dans la disposition des blocs entre face principale et bout. Le graphique illustrant les longueurs présente deux pics illustrant ce choix⁷⁵³. Dans le reste de la crypte, la mise en œuvre est différente : les pilastres de l'abside présentent deux blocs par assise de largeurs comparables alors que dans la partie centrale, les valeurs sont très

⁷⁴⁶ *Cf.* notice 51 et volume V, notice 51.

⁷⁴⁷ *Cf.* notice 6, fig. 35.

⁷⁴⁸ *Cf.* notice 17, fig. 28-29, 31-32.

⁷⁴⁹ *Cf.* notice 53, fig. 27-30, 60.

⁷⁵⁰ *Cf.* notice 66, fig. 35.

⁷⁵¹ *Cf.* volume V, fig. 312.

⁷⁵² *Cf.* volume V, fig. 320 (Bourron-Marlotte), fig. 327 (Château-Landon), fig. 339 (Grangermont), fig. 385, 398, 405 et 411 (Mareau-aux-Bois).

⁷⁵³ *Cf.* volume V, fig. 428 et 432.

dispersées, les rangées pouvant accueillir deux à trois pierres chacune. Le rendu obtenu sur les graphiques diffère et les deux pics observés précédemment s'estompent⁷⁵⁴.

Cette disposition en carreaux et boutisses, observée sur les piles occidentales de la crypte de la collégiale Saint-Georges, constitue le mode de pose le plus fréquent au sein des édifices étudiés ici, que ce soit pour appareiller les angles, les baies, les épaulements ou les supports. Dans les cas des chaînages (angles, piédroits de baies), les assises comportant des bouts sont régulièrement renforcées par un carreau supplémentaire. Seule la chapelle Notre-Dame de Bethléem présente des modes de pose différents pour les chaînages des angles de l'abside et des piédroits des fenêtres. Les blocs sont taillés pour suivre les angles des pans coupés de l'abside et sont posés en alternant, d'une assise à une autre, des pierres placées soit sur une face principale, soit sur un bout, une disposition reprise pour les jambages des ouvertures⁷⁵⁵.

Terminons ici sur les claveaux : ceux-ci sont généralement de format plutôt rectangulaire que trapézoïdal, impression confirmée par les mesures que nous avons prises à Courtenay et Pithiviers-le-Vieil et par les travaux d'Anne-Laure Morel⁷⁵⁶. Ils sont assez allongés dans le clocher de Courtenay, la nef de Saint-Sauveur de Melun⁷⁵⁷, dans le clocher de Mareau-aux-Bois⁷⁵⁸, et dans la nef Saint-Germain-Laval⁷⁵⁹ mais plus courts et trapus dans les grandes arcades des neufs de Notre-Dame de Château-Landon⁷⁶⁰, Mareau-aux-Bois⁷⁶¹, ainsi qu'à Escrennes⁷⁶². Les largeurs apparaissent souvent irrégulières, avec des claveaux beaucoup plus larges au sommier des arcs et les pierres les plus étroites autour de la clé.

⁷⁵⁴ Cf. volume V, fig. 423 et 428. Les deux "pics" commencent à s'estomper pour les mesures prises dans les pilastres orientaux (fig. 423) et disparaissent complètement dans le groupe central (fig. 428).

⁷⁵⁵ Cf. notice 36, fig. 26-27, 35, 41.

⁷⁵⁶ Cf. volume V, fig. 330 et 333 (Courtenay) et 497 et 499 (Pithiviers-le-Vieil).

Cf. également MOREL A.-L., 2013, p. 228. Anne-Laure Morel a noté que, sur les trois sites étudiés par ses soins, les claveaux restaient de format presque parallélépipédique, avec des longueurs moyennes très proches, autour de 360 mm. En revanche, les largeurs diffèrent : inférieures en moyenne à 100 mm à Courtenay, de 100 à 180 mm à Mareau-aux-Bois et de 170 à 245 mm à Saint-Germain-Laval. Ainsi, pour des longueurs équivalentes, les claveaux de Saint-Germain-Laval apparaissent beaucoup plus trapus que ceux de Mareau ou Courtenay.

⁷⁵⁷ Cf. notice 53, fig. 27-30, 60.

⁷⁵⁸ Cf. notice 51, fig. 73-74.

⁷⁵⁹ Cf. notice 74, fig. 22.

⁷⁶⁰ Cf. notice 18, fig. 65.

⁷⁶¹ Cf. notice 51, fig. 115, 119.

⁷⁶² Cf. notice 30, fig. 19.

b – Joints et recouvrements

Les joints sont relativement épais, entre 20 et 30 mm. Les joints de lits sont plus minces et réguliers, en moyenne autour de 19 mm pour un écart-type de 8, alors que les montants sont plus épais et dispersés, vers 27 mm d'épaisseur pour un écart-type de 11 (cf. vol. IV, fig. 114). Les joints de lit les plus importants peuvent être observés dans les chaînages d'angle du clocher de Pithiviers-le-Vieil où ils atteignent une largeur moyenne de 37 mm et les plus minces se trouvent dans la crypte de Pithiviers, avec 4 à 5 mm d'épaisseur. Ce sont les mêmes exemples qui affichent les joints montants les plus extrêmes : 59 mm de moyenne dans le bras nord du transept de Pithiviers-le-Vieil pour seulement 3 mm dans la crypte de la collégiale⁷⁶³. Les calages semblent fréquents, soit à l'aide de petites pierres, soit de terres cuites architecturales : nous en retrouvons dans les joints de l'arcade sud-est de la rotonde de Ferrières, dans ceux des parties en moyen appareil dans le transept et le chevet de Mareau-aux-Bois, à la base de la corniche à Montbarrois et dans les joints des piles de Saint-Germain-Laval⁷⁶⁴.

Les mortiers de pose sont les mêmes que ceux déjà évoqués pour les parements en moellons, nous ne revenons pas dessus ici. Le traitement des joints en rubans semble avoir été la solution la plus fréquemment mise en œuvre. Quelques-uns, très abîmés, peuvent être observés dans le chevet de Bondaroy ainsi que sur les arcs doubleaux du chevet de Boësses⁷⁶⁵, les arcades du clocher de Courtenay⁷⁶⁶ et celles de la nef de Saint-Germain-Laval⁷⁶⁷. Il faut aller dans les combles ou les clochers pour en trouver d'autres : dans les baies des nefs de Boësses, Grangermont et Notre-Dame de Melun⁷⁶⁸, dans les tours de Pithiviers-le-Vieil (parties supérieures des baies), de Mareau-aux-Bois et de Triguères⁷⁶⁹. Ces rubans mesurent généralement 20 mm d'épaisseur ; ils atteignent 30 à 40 mm dans la tour de Pithiviers-le-Vieil. Ces traitements sont réalisés dans le prolongement des enduits couvrant les parements en moellons : des joints rubanés sont alors souvent mis en œuvre également autour des arcs des baies, formant un cerne à l'extrados de ces derniers. Ceci peut être observé dans la tour de Courtenay, autour des arcades inférieures⁷⁷⁰, ainsi qu'à Mareau-aux-Bois, autour de la baie du mur pignon ouest du bas-côté nord et de la porte d'accès au premier étage du clocher⁷⁷¹, au-dessus des arcs de la nef de Saint-Germain-Laval et à Pithiviers-le-Vieil, dans la tour⁷⁷².

⁷⁶³ Cf. volume V, notices 65 et 67.

⁷⁶⁴ Cf. respectivement notices 37 (fig. 29), 51 (fig. 99, 136), 55 (fig. 12-13) et 74 (fig. 22).

⁷⁶⁵ Cf. notice 6, fig. 42.

⁷⁶⁶ Cf. notice 24, fig. 24.

⁷⁶⁷ Cf. notice 74, fig. 42.

⁷⁶⁸ Cf. respectivement notices 6 (fig. 50), 41 (fig. 50), 52 (fig. 115, 117).

⁷⁶⁹ Cf. volume V, fig. 459 et 465 et cf. volume III, notice 51 (fig. 171, 178, 181) et notice 82 (fig. 26).

⁷⁷⁰ Cf. notice 24, fig. 24.

⁷⁷¹ Cf. notice 51, fig. 127, 181.

⁷⁷² Cf. notice 67, fig. 47.

Le choix de joints beurrés a été plus rare : il peut être observé dans le chevet de Bondaroy, utilisé conjointement avec des joints rubanés, et dans la tour de Pithiviers-le-Vieil, dans les premières assises de la salle haute⁷⁷³.

De multiples états de revêtements sont observables sur les parties appareillées : laits de chaux, enduits de mortier, ..., permettant de reconstituer bien souvent de très nombreuses phases de reprises des revêtements, aussi bien intérieurs qu'extérieurs⁷⁷⁴. Il reste ainsi difficile de revenir aux dispositifs d'origine. Dans trois exemples précis, il semble bien que les parties appareillées aient été entièrement enduites. Cette hypothèse a ainsi été avancée par Fabrice Henrion pour les arcs en tufs de la nef de Saint-Sauveur de Melun : l'enduit aurait ainsi permis de masquer l'aspect peu esthétique de la pierre⁷⁷⁵. Une telle raison explique probablement aussi la mise en place d'un enduit de plâtre sur les piles de la nef de Saint-Germain-Laval où les blocs de grès ont été, nous l'avons déjà dit, simplement dégrossis et présentaient un aspect très irrégulier. Celui-ci est encore partiellement conservé, bien calé chronologiquement par les bouchages des arcades de la nef mis en place dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Le plâtre recouvrait entièrement les supports ; il était soigneusement lissé en surface, et un double trait parallèle, à la truelle, simulait de faux joints. Le grès ôtant toute possibilité au XI^e siècle de réaliser des impostes moulurées, ces dernières ont été moulées dans un plâtre de composition légèrement différente à l'œil nu (stuc ?)⁷⁷⁶. La mise en place de cet enduit couvrant semble bien avoir été en grande partie déterminée par la nature du support puisque les parties supérieures des grandes arcades de la nef, en calcaire, ont bénéficié d'un simple traitement avec des joints rubanés, très soignés également, dans un mortier rose à base de tuileau⁷⁷⁷.

Bénédicte Palazzo-Bertholon précise que les joints rubanés étaient fréquemment recouverts d'une couche d'enduit, appliquée sur toute la surface des murs. Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, il est ainsi possible de restituer un traitement des joints en bandeau soignés, recouverts d'un enduit lissé et badigeonné⁷⁷⁸. Nous n'avons pas retrouvé de telles traces dans nos édifices et la manière, dans certains cas, dont les joints rubanés sont traités dans le même enduit que celui couvrant les moellons des parements voisins nous inciterait plutôt à considérer que, dans un premier temps du moins, aucun autre enduit n'avait été prévu. Ce cas de figure est également attesté pour l'époque qui nous intéresse, notamment à Saint-Jean-de-Maurienne⁷⁷⁹.

La crypte de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers présente un traitement avec un enduit de mortier de chaux appliqué de manière beurrée et des joints tirés au fer⁷⁸⁰. L'observation des surfaces des blocs permet de retrouver régulièrement des traces de cet enduit. En outre, les

⁷⁷³ Cf. volume V, fig. 459 et 465 et cf. volume III, notice 8 (fig. 76).

⁷⁷⁴ Cf. par exemple à Mareau : notice 51, fig. 183-184.

⁷⁷⁵ Cf. notice 53.

⁷⁷⁶ Cf. notice 74, fig. 24, 40-41.

⁷⁷⁷ *Id.* fig. 42.

⁷⁷⁸ Cf. PALAZZO-BERTHOLON B., 2012, p. 211.

⁷⁷⁹ *Id.* p. 212.

⁷⁸⁰ Cf. notice 65, fig. 131-132.

blocs de calcaire appareillant les baies n'ont pas été entièrement dressés et leurs bords extérieurs restent simplement dégrossis⁷⁸¹. Cette particularité, au sein d'une architecture particulièrement soignée, laisse supposer qu'à l'origine, ces blocs ne devaient pas être visibles. Il est ainsi possible d'envisager que l'ensemble des surfaces des parements de la crypte, moellons et pierres taillées, étaient à l'origine entièrement enduites, avec de faux joints tirés au fer. La qualité de la pierre, le calcaire de Beauce, ne semble pas être en cause ici ; nous sommes plutôt face à un choix technique (protection des parements) et/ou esthétique. Il n'est pas impossible qu'un décor peint ait été envisagé.

c – Problèmes de datation

L'utilisation de la pierre taillée pour les éléments structurants de l'architecture (baies, supports...) en association avec des petits appareils de moellons pour les parois se développe dès l'époque carolingienne, comme l'illustrent les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre⁷⁸² et, à proximité immédiate de notre zone d'étude, l'oratoire de Germiny-des-Prés⁷⁸³ (cf. vol. IV, fig. 115-116). Le développement du moyen appareil intégral est depuis longtemps lié dans l'historiographie à celui de l'architecture romane⁷⁸⁴. Les études récemment menées sur un certain nombre d'édifices de premier plan ont permis de rattacher ce développement à une date relativement précoce dans les premières décennies du XI^e siècle : ainsi, au sein du Domaine royal, la construction de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire est attribuée par Éliane Vergnolle aux années 1010-1030⁷⁸⁵ ; celle de la tour occidentale de Saint-Germain-des-Prés est liée à l'abbatiate de Morard (990-1014)⁷⁸⁶ (cf. vol. IV, fig. 117-118). Le chantier de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Argenteuil remonte aussi probablement à la première moitié du XI^e siècle⁷⁸⁷ (cf. vol. IV, fig. 119). En s'éloignant du cœur du Domaine capétien, l'édification de la crypte de la cathédrale d'Auxerre, entièrement en moyen appareil, est datée

⁷⁸¹ *Id.* fig. 83, 92.

⁷⁸² Cf. SAPIN C., 2000, p. 417.

⁷⁸³ Cf. HUBERT J., 1931 ; SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2004. Malgré les importantes « restaurations » menées au XIX^e siècle, il semble logique de penser que les associations actuellement observables entre moellons et pierres reprennent à peu près les dispositions d'origine.

⁷⁸⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 75, 145-149 ; REVEYRON N., 2002a, p. 29-30.

⁷⁸⁵ L'évocation par le biographe de Gauzlin de la construction d'une tour occidentale « *ex quadris lapidibus* » (cf. *supra*, partie I) et le changement d'orientation dans la conception de la tour entre le rez-de-chaussée et le premier étage, relié à l'incendie de l'abbaye en 1020 (cf. *infra*, partie III : le chapitre sur les tours-porches) permettent de placer le gros des travaux dans les années 1010-1030. Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 198-199.

⁷⁸⁶ L'attribution des travaux à Morard est fondée notamment sur une source textuelle attribuée à la fin du XI^e siècle :

Anno autem Domini MXIV obiit Morardus pie abbas memorie, qui ecclesiam beati Germani a paganis ter incensam evertens, a fundamentis novam reedificavit ; turrim quoque cum signo, multaquoque alia ibi construxit. Cf. HUBERT J., 1950, p. 72, note 4.

Cf. également à ce sujet les mises au point récentes de Philippe Plagnieux puis Alain Erlande-Brandenburg et Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg : PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

⁷⁸⁷ Les murs de la chapelle sont entièrement construits en moyen appareil, à joints épais. Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 9-13.

des années 1023-1035⁷⁸⁸ (cf. vol. IV, fig. 120). Le donjon de Loches est relié à l'action de Foulques Nerra⁷⁸⁹ (cf. vol. IV, fig. 121) ; les analyses menées sur les bois conservés ont permis de confirmer une construction dans le premier tiers du XI^e siècle⁷⁹⁰ et de reconsidérer, par ricochet, les datations d'un certain nombre d'édifices voisins, comme la nef de l'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches⁷⁹¹ (cf. vol. IV, fig. 122).

Les études statistiques réalisées sur les parements d'un certain nombre de ces édifices par Daniel Prigent ont permis de montrer que le développement de ce moyen appareil est allé de paire avec une certaine standardisation de la construction, avec la mise en place de modules dans les hauteurs des blocs, ce qui traduit l'idée d'une préfabrication des pierres en amont du chantier. Les premiers calibres ont été mis en évidence dans les murs de la nef de Saint-Martin d'Angers dès le X^e siècle, au chevet de l'église de Saint-Généroux et dans la tour de Langeais, aux alentours de l'an mil, dans la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire et la crypte de la cathédrale d'Auxerre, dans le premier tiers du XI^e siècle⁷⁹².

L'approche comparable que nous avons menée dans le cadre de cette étude est limitée, en raison du faible échantillon disponible à chaque fois. Il ne ressort pour le moment aucun module ou calibre au sein des édifices étudiés. Il n'est pas impossible qu'il n'y en ait pas eu. Daniel Prigent souligne en effet l'absence de modules dans un certain nombre de monuments du XI^e siècle : les piliers chemisant les colonnes de l'espace central de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, mis en œuvre aux alentours de 1030, ainsi que dans le caveau Saint Lubin dans la cathédrale de Chartres. Dans les deux cas, nous retrouvons les mêmes calcaires de Beauce que ceux en grande partie utilisés dans notre zone d'étude. Daniel Prigent met ainsi directement en lien l'absence de modules sur les chantiers chartrains et orléanais avec la nature de la pierre, « particulièrement froide et difficile à travailler »⁷⁹³. Les descriptions des géologues pour les calcaires de Brie et de Champagne présentent également ces deux autres pierres comme bréchiques et souvent dures, des caractères qui ont du poser des difficultés pour la taille. Ceci expliquerait notamment la nécessité pour Gauzlin de faire venir des calcaires de Nevers pour la construction de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, aux marges méridionales de la zone considérée ici, les ressources locales étant peu favorables pour le développement de la pierre taillée. Les pierres utilisées avant 1029 dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans sont également en partie des importations de calcaires tendres du

⁷⁸⁸ Les dates de la construction de la cathédrale sont relativement bien cernées grâce aux sources textuelles. En 1023, un premier incendie est suivi d'une reconstruction lancée par l'évêque Hugues de Chalon et en 1035, les Gestes des évêques d'Auxerre précise qu'un nouveau feu a épargné la nouvelle construction. Cf. SAPIN C., 2006, p. 80-84.

⁷⁸⁹ Cf. IMPEY E., LORANS É., 1998.

⁷⁹⁰ Les dates d'abattage obtenues pour les bois du donjon sont : 1010-1013 pour le premier niveau, 1025-1035 pour le deuxième, 1030-1035 pour le troisième. Cf. DORMOY C., 1998.

⁷⁹¹ Cf. CAMUS M.-T., 2003.

⁷⁹² Cf. PRIGENT D., 2013, p. 449-452

⁷⁹³ *Id.* p. 452.

centre de la France⁷⁹⁴. La géologie locale semble ainsi avoir constitué un frein important au développement du moyen appareil dans la région considérée.

Les sources textuelles du début du XI^e siècle n'ont pas manqué de souligner le caractère exceptionnel de l'utilisation de la pierre de taille dans l'architecture, les difficultés de sa mise en œuvre et son coût relativement élevé, comme l'a montré Éliane Vergnolle⁷⁹⁵. Nous ne devons ainsi pas nous étonner de retrouver un développement plus marqué dans les édifices les plus importants du corpus : à Notre-Dame de Melun, Notre-Dame et Saint-Thugal de Château-Landon ou encore Mareau-aux-Bois. Le développement du moyen appareil à Château-Landon, sur la façade occidentale de Notre-Dame et dans les étages supérieurs de la collégiale Saint-Thugal, semble également lié au calcaire de Champigny, renommé localement du nom de la capitale du comté du Gâtinais. Il n'est pas impossible que des bancs de meilleure qualité y aient été plus propices au développement de cette pierre taillée.

Les études récentes menées notamment par Christian Sapin en Bourgogne et Daniel Prigent en Anjou ont également permis de retracer une certaine évolution dans la pratique de la taille de la pierre, et notamment dans l'utilisation des différents outils. La polka et le ciseau ont majoritairement été utilisés à l'époque carolingienne et jusqu'aux alentours de l'an mil. La polka est signalée sur des chantiers comme celui de Saint-Germain d'Auxerre dans les années 841-859⁷⁹⁶ ou Saint-Pierre de Jumièges⁷⁹⁷. Elle y cohabite avec l'emploi du ciseau qui a également été signalé sur les blocs de l'église de La Madeleine de Châteaudun peu avant l'an mil⁷⁹⁸ et sur ceux de la chapelle octogonale de Senlis dont la construction est attribuée aux environs de l'an mil également⁷⁹⁹. Le marteau-taillant semble se développer en lien avec la mise en place du moyen appareil ; les dates peuvent toutefois varier selon les régions. En Bourgogne, la transition se place aux alentours de l'an mil et le taillant droit s'impose au début du XI^e siècle⁸⁰⁰. En Anjou, avec le tuffeau, le taillant est attesté à une date plus haute, dès les IX^e-X^e siècles à Saint-Martin d'Angers. Les observations menées dans cette région permettent de mettre en évidence des traces de layage encore assez irrégulières, avec deux inclinaisons principales pour les coups, ce qui disparaît dès le début du XI^e siècle. Les marques sont relativement larges, entre 5 et 10 mm. Les entailles s'amincissent au fur et à

⁷⁹⁴ Cf. MARTIN P., 2010, p. 63, 70. Aux côtés des calcaires de Beauce, on retrouve des pierres du Nivernais pour les appareils allongés et des pierres d'Apremont pour les chapiteaux sculptés.

⁷⁹⁵ Cf. VERGNOLLE É., 1996.

Trois textes principaux sont à retenir ici, reprenant tous l'expression *ex quadris lapidibus* : celui d'André de Fleury, sur la construction de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, par l'abbé Gauzlin, celui des *Gesta* des évêques d'Auxerre sur le chantier de la crypte de la cathédrale, par Hugues de Chalons, et celui du moine Anselme concernant la reconstruction de Saint-Rémi de Reims, par les abbés Érard et Thierry.

⁷⁹⁶ Cf. SAPIN C., 2000, p. 416-417.

⁷⁹⁷ Cf. LE MAHO J., 2002 ; MORGANSTERN J., 2003 ; CHAIX V., 2011, p. 276-281.

La datation de l'église de Jumièges a récemment été revue et avancée entre la seconde moitié du VIII^e siècle et le début du IX^e siècle.

⁷⁹⁸ Cf. MARTIN P., 2010, p. 240.

⁷⁹⁹ Cf. CHRISTOPHE D., 2006, p. 39 : Les traces sont observables sur les blocs des deux niveaux de la chapelle.

⁸⁰⁰ Cf. SAPIN C., 2013a, p. 431.

mesure que l'on avance dans le XI^e siècle en même temps que l'orientation des coups se limite à une unique direction⁸⁰¹.

Il est difficile de déduire quelque chose concernant les traces de polka observées au sein du corpus puisqu'on ne peut pas déterminer si elles sont liées à la taille du sarcophage haut-médiéval ou à son débitage au moment du remploi dans l'architecture. Le ciseau a été employé dans la salle orientale de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, aux environs de l'an mil, et sur les claveaux en tuf de Saint-Sauveur de Melun, au début du XI^e siècle. Il est possible qu'il l'ait également été, à des dates comparables, sur les piles de la nef de Bourron-Marlotte ou celles du clocher de Triguères. Les marques, irrégulières et courtes, pourraient également correspondre à un usage encore maladroit du taillant droit. Les observations faites pour ce dernier correspondent à celles soulignées par Daniel Prigent au X^e et début du XI^e siècle en Anjou : les traces sont orientées suivant deux directions principales par rapport à l'horizontale du bloc et les coups sont relativement espacés, entre 5 et 10 mm. Nous retrouvons ces mêmes caractéristiques pour Bondaroy, Bourron-Marlotte ou Château-Landon, ce qui pourrait aider à placer la construction de ces édifices à une même période. Les différences observées d'une région à l'autre dans les chronologies doivent toutefois nous inviter à la prudence. Les calcaires utilisés dans notre zone d'étude sont peu propices à la taille de la pierre et ont pu entraîner des différences importantes aussi bien dans la régularité des marques que dans leur espacement : il n'est pas impossible que, pour des pierres plus dures et difficiles à tailler que les calcaires tendres comme le tuffeau, un nombre plus important de coups ait été nécessaire. Il ne serait ainsi pas étonnant que les nombres de coups augmentent sur les blocs au sein de la région considérée ici plus rapidement que dans d'autres où les calcaires tendres dominent. Les résultats obtenus par Anne-Laure Morel incitent également à la prudence. En effet, pour Courtenay, Saint-Germain-Laval et Mareau-aux-Bois, ils sont aléatoires et montrent que, sur un même chantier, peuvent coexister des blocs portant peu de coups, autour de 10-15 sur 10 cm, alors que d'autres sont dotés d'un nombre de coups beaucoup plus important, vers 30-40 sur 10 cm. Ce critère ne doit donc pas être pris uniquement comme un marqueur chronologique.

Les traces très resserrées, régulières et orientées soit à la verticale, soit à l'horizontale sur les blocs de la collégiale de Pithiviers constituent toutefois un ensemble cohérent et unique au sein du corpus. Elles pourraient ainsi nous entraîner à proposer une datation plus tardive pour ce chantier, ainsi que la présence d'une équipe de tailleurs de pierre maîtrisant parfaitement le travail du calcaire de Beauce, au contraire du chantier voisin du clocher-porche de Mareau-aux-Bois où le travail reste imparfait et qui pourrait ainsi être légèrement plus ancien⁸⁰².

D'autres éléments peuvent être pris en compte pour affiner ces problèmes de datation, notamment les dimensions des blocs (*cf.* vol. IV, fig. 126-128). Outre la notion de modules déjà abordée, la présence des éléments courts au sein des assises a souvent retenu l'attention et se retrouve fréquemment dans les édifices des X^e et XI^e siècles, notamment dans les piles de la nef de Saint-Mexme de Chinon aux alentours de l'an mil, où des blocs allongés alternent

⁸⁰¹ *Cf.* PRIGENT D., 2013, p. 453-454.

⁸⁰² *Cf.* MOREL A.-L., 2013, p. 195.

avec des modules plus cubiques⁸⁰³, dans les contreforts du chevet de Saint-Philibert de Tournus, dans les années 1020⁸⁰⁴, ainsi que dans les supports de la nef de Juziers, datée du milieu du XI^e siècle⁸⁰⁵. Cette manière de mettre en œuvre est en général associée à une interdépendance du travail de la taille et de celui de la pose, tradition architecturale qui disparaît peu à peu au cours du XI^e siècle pour laisser place à des méthodes plus standardisées. La présence récurrente de ces éléments courts au sein de nos édifices pourrait ainsi être un signe d'ancienneté tout comme une preuve d'un certain retard dans le développement de la pierre de taille dans la zone considérée.

Les joints traités en rubans ont été régulièrement signalés dans la bibliographie, dans l'architecture des alentours de l'an mil. Des bandeaux épais sont ainsi conservés sur les supports du caveau Saint Lubin de la cathédrale de Chartres⁸⁰⁶, dans la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés aux alentours de l'an mil⁸⁰⁷, sur le mur du *martyrium* de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans dans le premier tiers du XI^e siècle⁸⁰⁸, et dans la tour-maîtresse du donjon de Loches dans les années 1010-1030⁸⁰⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 123-125). Leurs épaisseurs sont importantes et se rapprochent de celles observées à Pithiviers-le-Vieil et, dans une moindre mesure, Saint-Germain-Laval ; les autres joints rubanés observés ici sont plus minces, notamment ceux de Mareau-aux-Bois et Courtenay, ce qui pourrait indiquer que ces édifices sont plus récents. L'argument ne tient toutefois pas : le même type de joint rubané assez mince peut être observé sur les baies de la nef de Notre-Dame de Melun, un édifice dont la construction est attribuée grâce aux sources textuelles au règne de Robert le Pieux. Le croisement des critères de datation reste indispensable et les généralisations d'une région à une autre, d'un monument à un autre, doivent être menées avec une grande prudence.

⁸⁰³ *Cf.* LORANS É., 2006, p. 34-52. La datation repose sur les caractères de l'architecture.

⁸⁰⁴ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121. Les travaux ont du débuter après l'incendie de 1007-1008 et avant la dédicace de 1019. Benjamin Saint-Jean Vitus, à partir de ses observations et des premières études menées par Jacques Henriot et Christian Sapin, estime que l'essentiel des travaux du chevet a eu lieu au début des années 1020. *Cf.* également HENRIOT J., 1990 ; SAPIN C., 1995b.

⁸⁰⁵ *Cf.* PRACHE A., 1983, p. 218 et BERNARD J.-L., 1995, p. 165. Là aussi, la datation repose essentiellement sur les caractères de l'architecture.

⁸⁰⁶ *Cf.* HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 36. La construction est postérieure à 962.

⁸⁰⁷ *Cf.* HUBERT J., 1950 ; PRACHE A., 1983 ; ÉMERY M., 1994, p. 296-314 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 245-258.

⁸⁰⁸ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 57. Helgaud rapporte que l'édifice a été consacré en 1029 : *cf. supra*, partie I. L'analyse archéologique de Pierre Martin a permis de montrer que le caveau constituait la première étape du chantier.

⁸⁰⁹ *Cf.* IMPEY E., LORANS É., 1998 ; DORMOY C., 1998.

CHAPITRE III – L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES CHANTIERS

A – LE DÉROULEMENT DES CHANTIERS

a – La progression générale des travaux à l'échelle de l'édifice

Peu d'informations sont disponibles sur la manière dont les maîtres d'œuvres concevaient la progression générale des chantiers (d'est en ouest ?...). Les étapes de construction ne sont connues que dans quatre édifices et de nombreuses questions se posent quant aux écarts chronologiques entre chacune d'elles.

Les fouilles archéologiques menées sur l'abbatiale Saint-Séverin de Château-Landon ont permis de restituer un long chantier débuté probablement dès la fin du XI^e siècle et se poursuivant pendant toute la première moitié du siècle suivant. La construction de la crypte a commencé par sa partie orientale, suivie des deux couloirs d'accès puis des salles sud et nord, fondations liées au transept, qui sont venues boucher les baies latérales de la salle orientale et des deux couloirs d'accès⁸¹⁰. Ces différentes étapes montrent que la construction de l'église haute n'était pas (complètement ?) planifiée et que le projet global a été modifié peu à peu au cours du chantier.

À Saint-Sauveur de Melun, dans la phase du chantier attribuée au début du XI^e siècle, des différences apparaissent clairement entre la mise en œuvre de la crypte et celle de la nef, laissant supposer une progression des travaux d'est en ouest. Les matériaux utilisés entre la crypte et la nef sont différents, ce qui montre que les modes d'approvisionnement ont changé entre temps. Ce déroulement du chantier d'est en ouest pourrait être confirmé par la modification intervenue dans l'appareillage des arcades de la nef : la plus à l'est est dotée d'un seul rouleau, les trois autres présentent un second rouleau rajouté au premier dans un deuxième temps⁸¹¹. Cet exemple montre une nouvelle fois un changement de parti dans l'élévation de l'architecture, en cours de route.

Dans la crypte de la collégiale de Pithiviers, une rupture est clairement observable entre les travées occidentales et la naissance du déambulatoire, au droit de la jonction entre le transept et le chevet dans l'église haute⁸¹². Le chaînage est en effet forcé entre le mur gouttereau sud et la première pile du déambulatoire. Des différences apparaissent dans la mise en œuvre entre les deux parties : dans la granulométrie des mortiers, dans l'organisation des blocs au sein des assises, les traces de layage, l'épaisseur des joints, la typologie et les moulurations des impostes. Les changements sont moins marqués entre les parties orientales de la crypte et le niveau supérieur du chevet : les dimensions des moellons sont plus

⁸¹⁰ Cf. notice 16, fig. 17.

⁸¹¹ Une autre hypothèse peut également être avancée pour justifier de ce repentir, plus plausible à notre sens : celui de voir une volonté de mettre en valeur l'arcade orientale de la nef, appartenant au chœur liturgique : cf. notice 53 et *infra*, dans la partie III, le chapitre consacré aux fonctions des nefs.

⁸¹² Cf. notice 65, fig. 21, 35, 101.

importantes dans la partie supérieure de l'édifice, les linteaux monolithes de la crypte laissent place à des arcs clavés dans l'église haute ; les ébrasements des baies sont fourrés en bas et appareillés en haut. Malgré ces petites différences, les deux niveaux du chevet semblent avoir été conçus dans un même élan et réalisés par des équipes identiques, dans un intervalle temporel court. Les changements observables au sein même de la crypte nous paraissent plus déterminants et posent la question de l'écart chronologique entre ces deux premières étapes. La localisation de la reprise, à la jonction entre le transept et le chevet, autorise à envisager l'hypothèse d'une planification du chantier partie par partie, peut-être en lien avec la démolition progressive de l'édifice antérieur.

Un dernier exemple doit être évoqué ici : celui de la priorale de Mareau-aux-Bois. L'étude de l'édifice nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de reprises. Les angles situés aux extrémités occidentales de la nef présentent des ruptures nettes, soit sous la forme de coups de sabre au nord⁸¹³, soit sous la forme de chaînages mal conçus au sud⁸¹⁴, ce qui nous a amenée à considérer que toute la façade occidentale, tour-porche comprise, avait été rajoutée postérieurement au reste de la nef. À son autre extrémité, nous avons rencontré les mêmes problèmes à la jonction avec le transept : chaînages manqués et coups de sabre⁸¹⁵, attestant la postériorité des parties orientales. À l'intérieur, nous avons également noté que les ressauts des piles délimitant la croisée présentaient des chaînages forcés avec les autres éléments (enveloppe extérieure du transept à l'est, reste des piles composées à l'ouest), ce qui semble suggérer une étape supplémentaire au sein du chantier⁸¹⁶. La mise en œuvre de l'architecture vient confirmer ces différentes phases : les murs de la nef sont appareillés avec de petits moellons allongés disposés en *opus spicatum* ; ceux du transept et du chevet sont plus cubiques et placés à plat ; le moyen appareil y prend plus d'importance tout comme dans la tour-porche. Nous obtenons ainsi quatre grandes étapes : la construction de la nef arrive en premier, suivie de l'enveloppe extérieure du transept et du chevet puis de l'aménagement de la croisée. En parallèle ou après, l'édification de la tour-porche et de la façade occidentale est lancée. Appuyant cette chronologie, le plan de l'église montre un important désaxement entre la nef et les parties orientales de l'église⁸¹⁷. Ceci pourrait être lié à la présence d'un édifice antérieur sur le site, qui a du être détruit pour laisser place à celui conservé aujourd'hui. Il n'est pas impossible que le chevet de ce premier monument ait été conservé pendant la construction de la nef puis qu'il ait été enveloppé par les nouveaux transept et chœur, avant d'être détruit. Cette hypothèse expliquerait aussi pourquoi les piles de la croisée ont été rajoutées après coup. Contrairement à Saint-Séverin de Château-Landon, le chantier semble ici avoir été planifié en amont. Le fait que la façade occidentale ait été laissée en attente va dans le même sens : seul le projet de construire une façade monumentale peut justifier un tel choix. Une petite maladresse doit toutefois être notée : l'emplacement de cette façade n'a pas été prévue de manière parfaite puisque la travée occidentale de la nef est réduite par rapport aux autres de quelques centimètres alors que les arcades orientales sont très régulières.

⁸¹³ Cf. notice 51, fig. 23, 24.

⁸¹⁴ *Id.* fig. 98-99.

⁸¹⁵ *Id.* fig. 25-26, 106, 153, 157.

⁸¹⁶ *Id.* fig. 167.

⁸¹⁷ *Id.* fig. 29.

Les cas de figure sont ainsi variés, d'un projet soigneusement planifié à Mareau-aux-Bois à un chantier beaucoup plus aléatoire du côté de Saint-Séverin de Château-Landon.

b – La progression des travaux à l'échelle du mur

La mise en œuvre de parements en moellons soigneusement assisés et noyés dans du mortier reste longue et complexe. Les quantités importantes de liant entraînent de longs temps de gâchage et de séchage, nécessitant d'interrompre la construction à intervalles réguliers afin d'assurer sa solidité⁸¹⁸. Des interruptions étaient également rendues nécessaires au moment des mauvais mois de l'année, notamment l'hiver. Nous avons pu retrouver quelques traces de ces interruptions de chantier. À Saint-Séverin de Château-Landon, à l'extrados des arcs de la salle orientale de la crypte, il est possible d'observer une rupture dans le mortier de pose, témoignant d'une pose après le montage des claveaux des arcs qui a dû constituer une étape de chantier indépendante du reste de l'élévation du mur⁸¹⁹. Cette pratique semble fréquente à cette période ; elle a également été signalée pour la construction des arcs des baies de l'église de Saint-Aubin en Bourgogne⁸²⁰.

Des reprises d'enduits peuvent également être observables dans les clochers de Courtenay et de Pithiviers-le-Vieil. À Courtenay, elles se situent au-dessus des arcades sud et est du clocher : l'enduit de mortier de la partie supérieure vient sur celui de la partie inférieure du parement⁸²¹. Les natures des deux mortiers semblent identiques à l'œil nu et le traitement du mur également. Le niveau de cette reprise correspond à une rangée de trous de boulins sur les murs nord, sud et ouest, ainsi qu'aux appuis des deux baies du mur oriental. Il est probable que cette interruption dans la pose de l'enduit est liée à une étape de chantier illustrée par la mise en place d'un échafaudage encastré après la construction des arcades.

Au premier étage du clocher de Pithiviers-le-Vieil, les murs en moellons sont dotés d'un enduit appliqué à pierre vue dans lequel une reprise est présente à environ 2,70 m de hauteur : l'enduit de la partie supérieure vient sur celui des premiers mètres de l'élévation⁸²². Leurs compositions diffèrent légèrement : le plus récent affiche une granulométrie plus forte. Les deux parties des murs partagent un même ensemble de trous de boulins, cette reprise semble ainsi une nouvelle fois être liée à une étape de chantier, pas à une reconstruction. Le temps écoulé entre ces deux phases est sans doute plus important que dans le cas de Courtenay : la construction change en effet de manière importante entre les deux parties. Dans la première, les parties en moyen appareil sont constituées de remplois de sarcophages haut-médiévaux ou de pierres plutôt allongées, des traces de polka y sont observables et les joints rubanés sont soignés et épais (vers 30-40 mm). Dans la seconde, les remplois disparaissent, les joints, toujours très larges, sont en apparence moins soignés, avec un enduit simplement beurré, les blocs, peu allongés portent des traces de taille obliques. Le temps écoulé entre ces deux étapes

⁸¹⁸ Cf. PRIGENT D., 2013, p. 447-448.

⁸¹⁹ Cf. notice 16, fig. 55.

⁸²⁰ Cf. SAPIN C., 2013b, p. 52.

⁸²¹ Cf. notice 24, fig. 11, 25.

⁸²² Cf. notice 67, fig. 48, 50.

PARTIE II – CHAPITRE III : L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES CHANTIERS

a ainsi été suffisamment important pour que les artisans aient pu progresser autant ou que l'équipe ait été changée. Il semble logique d'envisager ici un arrêt d'une ou plusieurs saisons alors que dans le cas de Courtenay ou de Château-Landon, nous sommes plutôt face à des pauses de quelques jours, rendues nécessaires par des questions plus techniques (montage d'un échafaudage, séchage). La raison de l'arrêt observé à Pithiviers-le-Vieil est plus difficile à appréhender : changement d'équipe ne donnant pas satisfaction ? manque d'argent ayant entraîné une coupure importante dans le chantier ? Les explications ne manquent pas mais sont difficiles à prouver.

B – LES ÉCHAFAUDAGES

À l'exception des rares éléments présentés précédemment, l'essentiel des informations disponibles sur l'organisation des chantiers réside dans les traces d'encastrement des échafaudages encastrés. Dix édifices sur les 87 du corpus présentent des ensembles de trous de boulins, soit 11,50 % (*cf.* vol. IV, fig. 131). Ce chiffre est peu pertinent, la majorité des parements étant enduits, ces éléments nous restent le plus souvent inconnus.

Les exemples à notre disposition permettent d'obtenir une bonne idée de l'organisation générale de ce type de structures. Ils étaient utilisés pour la construction de toutes les parties d'édifices, que ce soit les nefs uniques, à Châteaubleau, Lombreuil et Louzouer, les nefs à trois vaisseaux, à Grangermont et Saint-Germain-Laval, les chevets à Lombreuil, et les clochers, à Saint-Thugal de Château-Landon, Courtenay, Mareau-aux-Bois et Pithiviers-le-Vieil. Leur emploi est même attesté dans les parties occidentales de la crypte de Pithiviers.

Les hauteurs observées entre deux rangées de trous, et donc entre deux platelages, sont relativement faibles, en moyenne autour de 103 cm. L'écartement le plus faible est observable dans le clocher de Pithiviers-le-Vieil, entre le premier et le deuxième rang qui ne sont séparés que de 85 cm, et le plus fort se trouve dans la tour de Courtenay, également entre les deux premiers rangs distants de 140 cm. Ces dimensions correspondent aux hauteurs idéales pour que les maçons puissent travailler en pouvant se positionner au-dessus du mur en cours de construction ; elles se placent également dans les fourchettes, basses, des dimensions observées pour les échafaudages à l'époque romane⁸²³. Pour l'implantation des premières rangées, plusieurs cas de figure peuvent être observés. À Lombreuil, la première ligne de trous de boulins se trouve à une hauteur de 150 cm par rapport au sol extérieur actuel, alors que les suivantes ne sont distantes que de 95 cm environ. Au premier étage du clocher de Pithiviers-le-Vieil, la première rangée a été prévue à 51 cm au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée, la deuxième à 85 cm plus haut et la troisième à 102 cm. Cette première rangée semble ainsi atypique, mais la voûte du rez-de-chaussée n'était sans doute pas encore construite. Dans le cas de Saint-Germain-Laval, dans les murs gouttereaux du vaisseau central de la nef, une situation opposée peut-être observée puisque les trous de boulins ne sont aménagés que dans les parties supérieures des murs, au-dessus des grandes arcades. La première rangée n'apparaît ainsi qu'à plusieurs mètres au-dessus du sol. Dans la tour de Courtenay, les premières rangées de boulins sont également implantées au-dessus des arcades inférieures. Pour ces deux édifices, des structures indépendantes doivent alors être envisagées pour la mise en œuvre de ces arcades. Cette hypothèse pourrait permettre de conforter les observations faites pour les arcs de la salle orientale de Saint-Séverin de Château-Landon : ces structures étaient probablement conçues, et mises en œuvre, de manière relativement

⁸²³ Idéalement, il ne faudrait pas dépasser une hauteur de 1,20 m entre deux platelages, hauteur à partir de laquelle il devient difficile pour un homme de surplomber le mur en construction.

Les études menées sur l'échafaudage à l'époque romane montrent que les platelages sont en moyenne distants de 1 m à 1,50 m.

Cf. L'ÉCHAFAUDAGE DANS LE CHANTIER MÉDIÉVAL, 1996, p. 111-112.

indépendante au sein des murs par rapport aux parements, avec des systèmes d'échafaudages spécifiques.

Les distances entre deux colonnes de trous de boulins cette fois-ci permettent de restituer les implantations des perches portant les structures. Elles sont beaucoup plus importantes que celles entre deux rangées, autour de 242 cm en moyenne. Les entraxes les plus faibles ont été observés sur le mur gouttereau nord de Châteaubleau, avec 175 cm, et les plus forts à Lombreuil avec 290 cm. Si dans ce dernier cas, les écartements sont relativement réguliers, entre 270 et 290 cm, ils peuvent être beaucoup plus dispersés, à Châteaubleau notamment où ils s'étalent de 175 à 250 cm. La détermination de ces distances repose en grande partie sur l'architecture, d'où des valeurs relativement courtes dans les clochers. Les grandes variations observées sont également liées aux nécessités de sécurité induites par les topographies des différents sites. Il ne faut pas exclure non plus, dans les cas des écartements les plus importants, la présence de perches intermédiaires, non liées à des boulins, afin de garantir la solidité des platelages et la sécurité des maçons⁸²⁴.

Les trous de boulins que nous avons observés sont presque exclusivement mis en œuvre dans des parements en moellons, à l'exception de ceux implantés dans les deux étages supérieurs du clocher de Saint-Thugal de Château-Landon, construit en moyen appareil. Ils sont tous de type maçonné⁸²⁵. Les cavités aménagées dans les parements en moellons sont généralement constituées de deux moellons formant piédroits et d'un troisième, particulièrement allongé, formant linteau. Dans certains cas comme Lombreuil, des pierres taillées ont été utilisées pour appareiller l'entrée du trou, avec deux éléments cubiques et un troisième allongé également⁸²⁶. Ce soin particulier peut paraître étonnant pour un édifice d'aussi petites dimensions. Dans le cas de Saint-Thugal de Château-Landon, dans les parties en moyen appareil, les trous de boulins n'ont pas été façonnés dans les pierres, selon la technique la plus fréquemment utilisée dans ce type de parement, mais aménagés en réserve, par décalage d'un bloc au sein d'une assise laissant ainsi une cavité dans le mur⁸²⁷. Bien que rare, ce type de mise en œuvre est signalé dans quelques édifices de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle comme Cruas ou Sainte-Trophime d'Arles⁸²⁸.

Le format général des entrées de ces cavités est proche du carré ; leurs dimensions moyennes restent peu importantes, autour de 13,3 cm de large pour 13,8 cm de haut, ce qui se rapproche des valeurs données dans les études sur les trous de boulins maçonnés⁸²⁹. Les cavités non bouchées affichent des profondeurs relativement importantes, en moyenne autour de 64 cm pour des murs dont l'épaisseur est comprise entre 90 et 100 cm pour des nefs et peut aller jusqu'à 150-200 cm pour des tours. Certains trous sont traversants dans les clochers de Saint-

⁸²⁴ *Id.* p. 63.

⁸²⁵ Deux principaux types de trous de boulins coexistent au Moyen Âge : le trou de boulin maçonné, obtenu par décalage d'une pierre dans les assises, et le façonné, taillé dans un angle ou sur le bord d'un côté d'un bloc. *Cf.* vol. IV, fig. 129-130 ; et *cf.* L'ÉCHAFAUDAGE DANS LE CHANTIER MÉDIÉVAL, 1996, p. 47.

⁸²⁶ *Cf.* notice 47, fig. 21.

⁸²⁷ *Cf.* notice 17, fig. 10-13, 29, 31.

⁸²⁸ *Cf.* L'ÉCHAFAUDAGE DANS LE CHANTIER MÉDIÉVAL, 1996, p. 52.

⁸²⁹ *Id.* p. 48.

Thugal de Château-Landon et Pithiviers-le-Vieil⁸³⁰. D'autres l'étaient probablement, notamment dans les nefs de Grangermont et Saint-Germain-Laval où des cavités présentent des profondeurs de 70 à 80 cm pour des murs de 90 cm d'épaisseurs. Les trous en question étant bouchés à leurs autres extrémités, nous avons probablement buté sur ces bouchons en prenant nos mesures. D'autres profondeurs soit équivalentes dans des murs plus épais, comme à Mareau-aux-Bois et Courtenay, soit plus courtes dans des murs inférieurs à un mètre d'épaisseur, laissent planer le doute entre d'anciens trous traversants à l'origine, et en partie bouchés de nos jours, et des trous borgnes.

⁸³⁰ Cf. notice 17 (fig. 12-13, 29, 31) ; notice 67 (fig. 41, 43, 45, 55-56).

C – « L'ART DU TRAIT »

Les travaux récemment menés par Anne-Laure Morel sur trois des édifices de notre corpus nous permettent d'aborder maintenant, pour achever cette approche générale du chantier de construction, la question du travail préparatoire à la coupe des pierres.

Les prises de mesures systématiques réalisées par Anne-Laure Morel sur les claveaux des arcs précédemment mentionnés ont permis de montrer que globalement ceux-ci présentaient des formats proches du rectangle. Afin de déterminer l'existence ou pas d'un travail préparatoire à la coupe des pierres, des mesures et calculs spécifiques ont été réalisés afin de suivre les lignes d'extrados et d'intrados des claveaux et vérifier si le tailleur de pierre tentait de suivre ou non le tracé courbe de l'arc. Les résultats obtenus pour les trois sites montrent que, la plupart du temps, la ligne d'extrados a été travaillée dans ce sens mais qu'en revanche, la ligne d'intrados n'a pas toujours été suivie, ce qui apparaît étonnant. Cette ligne d'intrados semble ainsi avoir été considérée comme moins importante ou techniquement plus difficile à travailler. Les mesures montrent surtout que, parfois, cette ligne d'intrados a été pensée, et d'autres fois non, ceci au sein d'un même arc⁸³¹.

À Saint-Germain-Laval, les lignes d'intrados deviennent majoritairement positives et suivent la courbe de l'arc, notamment dans l'arcade occidentale qui présente la plus grande régularité dans le tracé général des claveaux, ce qui a permis à Anne-Laure Morel d'avancer l'hypothèse de l'utilisation d'une épure pour la confection de ces pierres⁸³².

Ces premières tentatives de dessins préparatoires à la coupe des pierres semblent confirmées par l'observation visuelle des surfaces des claveaux : il est en effet possible d'observer sur la face de certaines pierres des traits verticaux gravés sur toute leur hauteur. Dans le clocher de Courtenay, Anne-Laure Morel a pu comptabiliser 46 claveaux (sur 118) portant de telles traces, dans les arcs est et ouest, découpant de manière régulière la pierre en deux, trois voire quatre parties⁸³³. Pour Saint-Germain-Laval, ce sont 22 blocs (sur 64) qui portent une droite verticale placée sans régularité⁸³⁴. Nous avons également pu observer des tracés de ce type sur les claveaux de la nef de Bourron-Marlotte notamment⁸³⁵. Ces gravures évoquent bien des traces de repères et de découpe, et un traitement préalable à la taille de la pierre. Il est toutefois étonnant de constater le nombre important d'exemples à Courtenay et Saint-Germain-Laval où ces marques n'ont finalement pas été utilisées par le tailleur de pierre pour découper les claveaux : ces repères étaient-ils secondaires ? liés à un autre projet ? un premier « module » non utilisé ? autant d'hypothèses avancées par Anne-Laure Morel qui sont difficiles à prouver en l'état actuel des connaissances. L'expérience mériterait d'être poussée plus en avant, sur un corpus plus important d'édifices afin d'obtenir de meilleures certitudes.

⁸³¹ Cf. MOREL A.-L., 2013, p. 241-243.

⁸³² *Id.* p. 235-238.

⁸³³ *Id.* p. 129, 147.

⁸³⁴ *Id.* p. 199, 209 et 218.

⁸³⁵ Cf. notice 8, fig. 40.

Quoi qu'il en soit, ces premiers résultats sur la pratique des coupes des claveaux au sein des édifices de notre corpus rejoignent d'autres observations menées sur les traces de taille également : nous pouvons en effet observer de grandes diversités au sein des édifices, et même des éléments d'architecture. Deux explications pourraient être avancées : l'architecture de cette période est marquée par d'importantes évolutions techniques qui induisent des tâtonnements de la part des artisans, liées aux difficultés peut-être de répercuter les influences venues des monuments ligériens et parisiens dans les calcaires locaux, rebelles à la taille. Ces irrégularités pourraient également être dues à des chantiers où se côtoient, se succèdent peut-être au fil des saisons, divers artisans aux savoir-faire inégaux⁸³⁶. Les questions chronologiques semblent bien délicates à replacer, en tenant compte de ces différents aspects.

⁸³⁶ Cf. MOREL A.-L., 2013, p. 241-243.

CHAPITRE IV – LA TYPOLOGIE DES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE

A – COUVREMENTS, SUPPORTS ET ÉPAULEMENTS

Nous regroupons ici au sein d'une même sous-partie les couvrements, les supports et les épaulements, en raison du lien traditionnellement – et logiquement – opéré dans l'historiographie, entre le développement des voûtements dans l'architecture et la mise en place des piles complexes et des contreforts, dans un ensemble cohérent. Cette approche se place dans la droite ligne des recherches engagées par le PCR sur l'architecture autour de l'an mil entre Loire et Saône, dont l'un des objectifs était de croiser les données formelles et techniques pour mieux comprendre et dater les éléments d'architecture⁸³⁷.

a – Le couvrement

1 - Typologie

Les types de couvrement observables au sein des édifices étudiés ici sont liés aux différentes parties de ceux-ci (*cf.* vol. IV, fig. 132-136). Les nefs restent systématiquement couvertes par des charpentes, à 98,5 % : une seule exception est marquée pour la travée occidentale de la nef de Saint-Pierre de Pithiviers qui est voûtée, mais qui appartenait probablement à un massif occidental (*cf. supra* partie III). Les transepts sont plus partagés : la moitié d'entre eux sont charpentés, les autres présentent des voûtes (ou traces de voûtes). 75 % des chevets sont couverts par des voûtes pour 25 % de charpentes, et les cryptes sont toutes voûtées. 58,4 % des souches de clochers sont dotées de voûtes ; 16,7 % étaient charpentées ; les autres cas ont été trop remaniés pour que l'on puisse se prononcer.

De grandes difficultés subsistent pour aborder les couvrements charpentés : les éléments d'origine ont en effet disparu, remplacés par des ensembles plus récents. Dans les nefs uniques, nous avons pu observer à plusieurs reprises, dans les murs pignons, des retraits de plusieurs centimètres. À Bondaroy et Chailly-en-Gâtinais, un tel retrait est observable à l'ouest au niveau des arases supérieures des deux murs gouttereaux⁸³⁸ ; le mur pignon occidental de Villemer présente un dispositif comparable mais à une hauteur inférieure⁸³⁹ ; dans les combles de Yèvre-la-Ville, nous avons également retrouvé un retrait de ce type, dans le pignon oriental. Il n'est pas impossible que ces retraits aient pu servir à l'origine à porter la première ferme de la charpente, notamment dans le cas de Chailly-en-Gâtinais. Cette hypothèse n'est toutefois pas complètement satisfaisante pour plusieurs raisons.

⁸³⁷ Ce projet collectif de recherches, placé sous la direction de Christian Sapin, porte le titre suivant : Matériaux, datations et techniques de construction autour de l'an mil, entre Loire et Saône. *Cf.* nos propos en introduction pour plus de précisions.

⁸³⁸ *Cf.* notices 8, fig. 41-43, et 11, fig. 13.

⁸³⁹ *Cf.* notice 85, fig. 15.

Premièrement, si nous pouvons observer une correspondance avec les murs gouttereaux à Bondaroy et Chailly, les niveaux ne correspondent pas à Villemer. Il est également assez étonnant de constater, dans les trois premiers cas, l'absence de ressauts comparables du côté oriental. Enfin, les baies hautes des façades de Bondaroy et Chailly sont coupées à mi-hauteur par ces ressauts : il paraît assez étonnant qu'on ait pu prévoir de venir placer un entrail à mi-hauteur d'une fenêtre de dimensions relativement restreintes. Une autre hypothèse pourrait ainsi être avancée pour expliquer ces aménagements : celle de tribunes en bois aménagées au-dessus des entrées (*cf. infra*, partie III). Mais elle ne satisfait pas pleinement non plus : le ressaut est situé trop haut dans le mur pignon de Chailly et, à Yèvre-la-Ville, il est situé à l'est et non pas à l'ouest.

Dans les cas des nefs à trois vaisseaux, les fermes de la partie centrale étaient probablement posées au sommet des murs gouttereaux, dans des encoches spécifiquement mises en œuvre à cet effet : les combles de la nef de Notre-Dame de Melun permettent d'observer 10 couples d'encoches aménagées dans la partie supérieure des parois⁸⁴⁰. Celle-ci ayant été reprise, il est toutefois impossible de déterminer si, à l'origine, les fermes venaient prendre place dans des cavités fermées, ou plutôt dans des sortes d'encoches laissées ouvertes au sommet. Pour les collatéraux, il semble que les modes d'accroche des demi fermes aient été variés. Dans cette même collégiale de Melun, deux contreforts intérieurs sont conservés dans les angles occidentaux de la nef et pourraient bien avoir servi à supporter les premières demi-fermes couvrant ces espaces⁸⁴¹. À Mareau-aux-Bois, il est possible d'observer un retrait d'une vingtaine de centimètres dans le parement du mur gouttereau nord du vaisseau central, juste au-dessus des voûtes actuelles du bas-côté (voûtes postérieures en plâtre et briques)⁸⁴². En l'absence d'autres marques, nous pouvons en déduire que les extrémités des demi-fermes reposaient d'un côté sur ce ressaut et de l'autre sur l'arase du mur gouttereau du bas-côté. Pour la nef de Saint-Germain-Laval, une autre solution avait été mise en œuvre. Dans le mur gouttereau sud du vaisseau central, subsiste, côté collatéral, au-dessus du niveau des grandes arcades, un alignement de douze cavités quadrangulaires mesurant environ 18 cm de large sur environ 30 cm de hauteur, pour une profondeur moyenne de 10 cm⁸⁴³. Elles sont espacées de 75 cm environ et prennent place juste après un léger retrait (2 à 3 cm) du parement. Les mêmes dispositifs peuvent être observés dans le mur gouttereau nord : 10 cavités sont préservées, et la partie occidentale du mur ayant été reconstruite, certaines ont disparu⁸⁴⁴. Ceci permet de restituer sur les trois travées conservées de la nef, un couvrement des bas-côtés par 10 demi-fermes dont les entrails venaient s'encastrent dans les murs gouttereaux des vaisseaux centraux de la nef. L'ensemble devait présenter une pente relativement faible : la toiture actuelle vient en effet recouper la claire-voie du vaisseau central (deux à trois assises des

⁸⁴⁰ *Cf.* notice 52, fig. 115.

⁸⁴¹ *Id.* fig. 90-91. Ces éléments, remaniés dans leurs parties supérieures, pourraient également relever d'une volonté de mettre en place des rythmes verticaux dans l'architecture, en complémentarité avec les arcs diaphragmes de ces bas-côtés.

⁸⁴² *Cf.* notice 51, fig. 125.

⁸⁴³ Ces dimensions sont différentes de celles des trous de boulins également observables sur ce mur (*cf. supra*, et vol. IV, fig. 131), ce qui les distingue bien au sein du parement.

Cf. notice 74, fig. 39, 43.

⁸⁴⁴ *Cf.* notice 74, fig. 49, 56.

piédroits extérieurs sont aujourd'hui observables dans les combles du collatéral sud) ; le mur sud du bas-côté a également été écrêté, et seule les moitiés inférieures de ses baies sont préservées⁸⁴⁵. Ses différents indices autorisent la restitution d'une couverture avec une faible pente sur les collatéraux de la nef, tout comme à Mareau-aux-Bois où la toiture actuelle coupe également les baies du vaisseau central et doit être restituée à un niveau bien inférieur⁸⁴⁶.

Ces charpentes ne sont pas limitées aux nefs. Il nous a été possible d'en observer dans les absides des chevets, particulièrement dans celles dotées d'un plan quadrangulaire comme dans la chapelle Sainte-Berthe à Adon, probablement dans celles de Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais, de Lombreuil, de Pannes (vaisseau central) et de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux⁸⁴⁷. L'abside de Rozoy-le-Vieil est la seule à présenter un couvrement charpenté sur un plan semi-circulaire⁸⁴⁸. Certaines souches de clocher ont probablement aussi été dotées de charpentes comme à Saint-Thugal de Château-Landon ou Courtenay⁸⁴⁹.

Parmi les voûtes, trois types prédominent fortement : la voûte en berceau plein cintre, la voûte d'arêtes et la voûte en cul-de-four. Cette dernière est spécifiquement réservée aux couvrements d'absides semi-circulaires : nous la retrouvons à Bellegarde, Bondaroy, Escrennes, Saint-Lazare de Ferrières, Langesse, Mareau-aux-Bois, Saint-Sauveur de Melun (crypte), Saint-Georges de Pithiviers (chevet et crypte), Saint-Mammès, Thimory et Yèvre-la-Ville⁸⁵⁰.

La voûte en berceau plein cintre est généralement mise en œuvre sur les travées droites de chevet précédant des absides comme à Bellegarde, Boësses, Bondaroy, Escrennes, Saint-Mammès, Thimory et Yèvre-la-Ville⁸⁵¹. Le collatéral sud du chevet de Pannes est également entièrement voûté en berceau plein cintre, dans le prolongement du clocher, alors que les deux autres vaisseaux sont charpentés⁸⁵². Il peut également arriver que l'ensemble du chevet soit voûté en berceau plein cintre, comme à Montereau-Fault-Yonne (plusieurs travées et trois vaisseaux) ou Mormant-sur-Vernisson (abside quadrangulaire simple)⁸⁵³. Les souches des clochers de Mareau-aux-Bois, Pannes, Pithiviers-le-Vieil ; celles Saint-Germain-Laval et Saint-Lyé-la-Forêt sont couverts de berceaux alors que celles de Saint-Mammès et Triguères présentent des voûtes d'arêtes⁸⁵⁴. Cette dernière formule a également été privilégiée pour le premier chevet de Cortrat (abside quadrangulaire) et pour celui de Grangermont, ainsi que pour les travées droites et le déambulatoire de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers⁸⁵⁵.

⁸⁴⁵ Cf. notice 74, fig. 44, 34-35, 19-21.

⁸⁴⁶ Cf. notice 51, fig. 108.

⁸⁴⁷ Cf. notamment notices 1 (fig. 27) ; 36 (fig. 48-49) ; 47 ; 63 (fig. 36, 38) ; 75.

⁸⁴⁸ Cf. notice 71, fig. 23.

⁸⁴⁹ Cf. notice 24, fig. 26.

⁸⁵⁰ Cf. respectivement notices 5 (fig. 32) ; 8 (fig. 66-68) ; 30 (fig. 6) ; 35 (fig. 23) ; 46 (fig. 10) ; 51 ; 53 (fig. 69) ; 65 (fig. 52, 81) ; 77 (fig. 28) ; 80 (fig. 13) ; 87 (fig. 14-15).

⁸⁵¹ Cf. respectivement notices 5 (fig. 32) ; 6 (fig. 38) ; 30 (fig. 19-20) ; 77 (fig. 28) ; 80 (fig. 11) ; 87 (fig. 14-15).

⁸⁵² Cf. notice 63, fig. 40.

⁸⁵³ Cf. notice 58, fig. 39-42, 46, 47, 62, et notice 59, fig. 21.

⁸⁵⁴ Cf. respectivement notices 51 (fig. 45) ; 63 (fig. 40) ; 67 ; 74 (fig. 45-46) ; 76 (fig. 22) ; 77 (fig. 38, 40) ; 82 (fig. 25).

⁸⁵⁵ Cf. respectivement notices 23 (fig. 46) ; 41 (fig. 34, 46) ; 65 (fig. 55, 64, 87, 95).

Deux derniers types de voûte doivent être évoqués ici : ils ne sont représentés que de manière unique au sein de corpus. La partie centrale de la crypte de Montereau-Fault-Yonne est dotée de deux voûtes en berceaux plein cintre transversaux, séparés par un arc en plein cintre⁸⁵⁶. Le beffroi de la tour-porche de Mareau-aux-Bois est couvert par une voûte soutenue par deux arcs doubleaux s'entrecroisant, lancés dans le prolongement des ressauts intérieurs de la tour⁸⁵⁷. Les claveaux très larges dénotent une reprise probable au XV^e siècle, période au cours de laquelle cette partie de l'église fut fortement remaniée. Mais la parfaite jonction avec les contreforts intérieurs et le type de la voûte permettent d'envisager une mise en œuvre contemporaine de la construction de la tour-porche.

2 - Questions de datation

Les couvrements observés au sein des édifices du corpus se placent globalement dans une tradition connue depuis l'Antiquité et maintenue dans le haut Moyen Âge : les voûtements sont essentiellement limités aux culs-de-four des absides et aux travées droites qui les précèdent, à l'aide soit de berceaux en plein cintre, soit de voûtes d'arêtes. Les nefs restent systématiquement charpentées.

Il faut toutefois souligner la présence de plusieurs chevets non voûtés, malgré leurs dimensions restreintes. Leurs plans semblent avoir eu peu d'impact à ce sujet puisque nous retrouvons aussi bien des absides de plan quadrangulaire (Adon, Lombreuil, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux), semi-circulaire (Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais et Rozoy-le-Vieil) ou des chevets à trois vaisseaux (Pannes). Le maintien de couvrements charpentés dans ces chevets pourrait éventuellement constituer un argument de datation. En effet, dans les sources textuelles de l'abbaye de Fleury, plusieurs mentions sont faites de travaux menés dans les années 1020-1030, en insistant sur le voûtement. Ainsi, la *Vita Gauzlini* nous apprend que l'abbé Gauzlin fit voûter l'abside de l'église abbatiale entre 1027 et 1030 :

*Sane ipsum propiciatorium gloriose virginis Marie, quam specialius semper devoto prosequabatur corde, lapideo postmodum venustavit fornice ; cujus superficiem musivi ornasset scemate, si Deus omnipotens ei contulisset spatia proluxioris vite ; [...]*⁸⁵⁸

Dans l'édition de ce texte, Robert-Henri Bautier et Gillette Labory proposent de comprendre le mot *fornix* comme désignant la voûte en cul-de-four de l'abside. Ils relient ce passage à un autre, dans les *Miracula*, encore plus parlant, puisqu'il précise qu'auparavant un simple plancher de bois couvrait cette partie de l'abbatiale :

*Nundum eo tempore absida S. Mariae arcuato exaedificata erat opere, sed cuncta tabulatis tegebantur ligneis.*⁸⁵⁹

⁸⁵⁶ Cf. notice 58, fig. 54-61.

⁸⁵⁷ Cf. notice 51, fig. 81-83, 85.

⁸⁵⁸ Cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 136-137.

⁸⁵⁹ *Id.* note 1, p. 136.

D'autres mentions évoquent également des reconstructions d'églises à cette période, précédemment dotées d'un *tabulatus* en pierre puis en bois⁸⁶⁰. Aucune précision n'étant donnée quant aux parties concernées, nous ne pouvons exclure qu'il s'agisse ici d'un voûtement complet de l'édifice. Même si, dans la région concernée, cela peut paraître encore assez exceptionnel pour les années 1020-1030, l'exemple de la tour-porche de Fleury nous montre que cela ne peut être écarté.

L'exemple de l'église abbatiale indique toutefois qu'aux alentours de l'an mil, certains chevets étaient couverts en bois et que, dans les premières décennies du XI^e siècle, des voûtes sont venues remplacer ces premiers plafonds. La présence de couvrements en bois pourrait ainsi constituer un argument pour certains édifices pour une construction à une date relativement haute dans la période qui nous intéresse ici.

La mise en œuvre de voûtes en berceau transversaux sur les deux travées du vaisseau central de la crypte du prieuré de Montereau-Fault-Yonne doit également être relevée. Ce type de voûte est en effet relativement rare dans l'architecture romane : la nef de Saint-Philibert de Tournus en constitue un exemple célèbre⁸⁶¹, tout comme les collatéraux de l'abbatiale de Fontenay⁸⁶² (cf. vol. IV, fig. 137-138). Ceux-ci sont toutefois de dates relativement tardives, entre la seconde moitié du XI^e siècle et la première moitié du XII^e siècle. Nous nous retrouvons ainsi une nouvelle fois face à des critères de datation contradictoires, entre la mise en œuvre avec remploi de sarcophages haut-médiévaux nous orientant plutôt vers le début du XI^e siècle et ce type de voûte, généralement attribué à des périodes plus tardives.

Les voûtes à doubleaux entrecroisés sont en revanche régulièrement mentionnées dans les salles hautes des tours-porches construites au XI^e siècle comme celles de Saint-Paul de Cormery⁸⁶³, de la tour Charlemagne à Saint-Martin de Tours ou de l'ancienne collégiale

⁸⁶⁰ Nous pouvons renvoyer ici à la reconstruction de l'église Saint-Denis, au sein de l'abbaye de Fleury, par Helgaud, à la suite de l'incendie de 1026 :

Alteram [ecclesiam] pariter in honorem sancti Dionisii primo ligneo, deinde tabulatu construxit lapideo.

Cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 88-89 ; BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965, p. 18-19, 118.

L'auteur de la *Vita Gauzlini* mentionne également la reprise de l'église de Neuvy-en-Sullias par l'abbé Arnaud, vers 1030-1032, avec une voûte en pierre remplaçant un plafond en bois :

Novum vicum etiam lapideo tabulatu fabricavit aecclesiam.

Cf. BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969, p. 85-86.

⁸⁶¹ Le voûtement en berceaux transversaux du vaisseau central de la nef de Tournus a été attribué à la campagne de travaux du début du XII^e siècle par Jacques Henriot : cf. HENRIOT J., 2008, p. 119-122 [nous utilisons ici la version rééditée de 2008 de ses deux articles parus en 1990 et 1992]. Benjamin Saint Jean-Vitus a depuis rajeuni la datation des parties supérieures, en proposant une longue mise en œuvre du voûtement dans la seconde moitié du XI^e siècle, jusque vers 1100 : cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 181-183. Il a également mis en évidence que ce type de voûtement avait été l'objet de multiples expériences dans la région de Tournus.

⁸⁶² Les cisterciens s'installèrent sur le site de Fontenay en 1130 et l'église fut consacrée dès 1147 par le pape Eugène III. Cf. AUBERT M., 1929, p. 234-235, 238.

⁸⁶³ La construction de la tour est attribuée au XI^e siècle par François Deshoulières, probablement peu après la dédicace de 1054 : cf. DESHOULIÈRES F., 1949, p. 97.

Notre-Dame de Loches (Saint-Ours)⁸⁶⁴ (cf. vol. IV, fig. 139). Ces voûtes se rapprochent plutôt de coupes, soutenues par deux arcs entrecroisés, sans clé commune. Ces comparaisons n'interdisent pas d'envisager une mise en place de la voûte de la tour de Mareau-aux-Bois dans la seconde moitié du XI^e siècle. Nous avons malheureusement perdu les caractères de la mise en œuvre (présence ou non de clé commune), et ne pouvons donc pas préciser cette datation. Ce type de voûte a connu un développement relativement important dans l'architecture régionale, sans doute dans les premières décennies du XII^e siècle : nous le retrouvons en effet dans la souche du clocher de Saint-Salomon de Pithiviers (cf. vol. IV, fig. 140) et dans les travées droites du chevet d'Ingrannes, où nous pouvons toujours observer l'absence de clé commune⁸⁶⁵. Ce dernier critère ne peut donc pas être retenu comme exclusif pour une datation dans le courant du XI^e siècle ; et nous ne pouvons pas écarter définitivement une mise en œuvre plus récente pour la voûte de Mareau-aux-Bois.

b – Les supports

1 - Typologie

Les **pilliers quadrangulaires** constituent le type le plus fréquemment mis en œuvre dans l'architecture, dans le cas de nefs à plusieurs vaisseaux. Ils sont presque toujours attestés dans des espaces charpentés, à l'exception des piles de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon qui sont associées à une voûte en berceau plein cintre dépourvue d'arc doubleau⁸⁶⁶. Les dimensions moyennes de ces supports quadrangulaires sont de 92 cm de large, 127 cm de long et 300 cm de hauteur (cf. vol. IV, fig. 141). Les largeurs, dépendant de l'épaisseur des murs, restent constantes, entre 80 cm à Notre-Dame de Château-Landon et 100 cm à Saint-Mammès (dont sans doute quelques centimètres liés à l'épaisse couche de plâtre masquant les supports). Les longueurs sont plus variables, avec des dimensions relativement courtes, vers 99-115 cm à Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Saint-Germain-Laval et Saint-Mammès, et d'autres beaucoup plus importantes, vers 140-160 cm, dans les nefs de Mareau-aux-Bois et des deux églises de Melun. Quant aux hauteurs, la majorité des piliers comptent entre 200 et 300 cm ; seules les piles de Notre-Dame de Melun détonnent avec leurs 506 cm.

La modénature de ces piliers est simple. Les impostes sont quasiment systématiques à la retombée des arcs : nous les retrouvons dans 70 % des piliers, à Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Mareau-aux-Bois, Notre-Dame de Melun, Saint-Pierre de Pithiviers et Saint-Germain-Laval⁸⁶⁷. Elles sont absentes dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon⁸⁶⁸. Dans les nefs de Saint-Sauveur de Melun et Saint-Mammès, il

⁸⁶⁴ Par comparaison avec l'architecture du donjon de Loches et la sculpture de Saint-Benoît-sur-Loire, la tour est datée du deuxième quart du XI^e siècle : cf. DURET-MOLINES P., 2003, p. 172.

⁸⁶⁵ Cf. notice 45, fig. 13.

⁸⁶⁶ Cf. notice 16, fig. 54, 58.

⁸⁶⁷ Cf. respectivement notices 9 (fig. 13, 26) ; 18 (fig. 21, 65, 69) ; 41 (fig. 28) ; 51 (fig. 120) ; 52 (fig. 81, 83) ; 66 (fig. 17, 35) ; 74 (fig. 22-24, 40).

⁸⁶⁸ Cf. notice 16, fig. 54, 58.

reste impossible de déterminer si des impostes étaient présentes ou non⁸⁶⁹. Les bases sont en revanche plus rares : seuls les piliers des nefs de Notre-Dame de Melun et Saint-Germain-Laval en sont dotés⁸⁷⁰.

Ces piliers quadrangulaires sont systématiquement mis en œuvre en moyen appareil, soit de calcaire (à Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Mareau-aux-Bois, Notre-Dame de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers)⁸⁷¹, soit de grès de Fontainebleau (à Saint-Sauveur de Melun et Saint-Germain-Laval)⁸⁷². Des tufs ont été ponctuellement insérés dans les assises des piles de la collégiale de Melun⁸⁷³. Des remplois de sarcophages ont également été utilisés pour les piles de la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon⁸⁷⁴. Les assises sont réglées, sauf dans le cas précédemment mentionné, où des irrégularités dans la disposition des pierres peuvent être observées ; des éléments courts peuvent parfois être insérés dans les rangs, comme à Bourron-Marlotte, Mareau-aux-Bois et Saint-Pierre de Pithiviers⁸⁷⁵. Ces éléments taillés, qu'ils soient de remploi ou pas, peuvent parfois être mêlés avec des moellons, notamment dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon⁸⁷⁶. Dans la nef de Grangermont, la base d'un des piliers permet d'observer une mise en œuvre avec deux faces appareillées en pierre de taille, à la retombée des arcs, et les deux autres constituées de moellons⁸⁷⁷. Tous les autres supports étant enduits, il est actuellement impossible de vérifier si cette mise en œuvre se répétait sur tous les piliers ou si l'unique support visible n'a pas subi une reprise.

Les joints et revêtements anciens ont quasiment tous disparu, à l'exception de ceux de la nef de Saint-Germain-Laval : la surface irrégulière des blocs de grès simplement taillés au pic était dissimulée sous un épais enduit de plâtre lisse dans lequel des faux joints tirés au fer imitaient l'appareil de pierre taillée⁸⁷⁸. Un traitement du même type est probable pour les supports de Saint-Sauveur de Melun, également en grès, et ne doit pas être exclu pour d'autres exemples comme Notre-Dame de Melun, pour masquer les différences entre les calcaires et les tufs, et Grangermont, en raison de la présence de faces traitées en moellons.

Des **supports composés** ont également été mis en œuvre au sein de notre corpus (cf. vol. IV, fig. 142). Ils sont majoritairement implantés aux croisées de transept et sont liés aux retombées des arcs plus nombreux à cet emplacement des édifices. Ils ont souvent été remaniés à la suite de la mise en place de voûtements gothiques sur croisée d'ogives ; les ressauts dans les vaisseaux centraux ont ainsi souvent été bûchés. Nous en retrouvons à Bourron-Marlotte, Mareau-aux-Bois, Notre-Dame et Saint-Sauveur de Melun, Saint-Pierre de

⁸⁶⁹ Cf. notices 53, fig. 27-30, et 77, fig. 25-26.

⁸⁷⁰ Cf. notices 52 et 74 (fig. 22-24, 40).

⁸⁷¹ Cf. respectivement notices 9 (fig. 13, 26) ; 18 (fig. 21, 65, 69) ; 51 (fig. 120) ; 52 (fig. 81, 83) ; 66 (fig. 17, 35).

⁸⁷² Cf. notices 53, fig. 27-30, et 74, fig. 22-24, 40.

⁸⁷³ Cf. notices 52, fig. 81-83.

⁸⁷⁴ Cf. notice 16, fig. 54, 58.

⁸⁷⁵ Cf. respectivement notices 9 (fig. 13, 26) ; 51 (fig. 120) ; 66 (fig. 17, 35).

⁸⁷⁶ Cf. notice 16, fig. 54, 58.

⁸⁷⁷ Cf. notice 41, fig. 44.

⁸⁷⁸ Cf. notice 77, fig. 22-24, 40-41.

Pithiviers et peut-être Courtenay⁸⁷⁹. Dans les édifices dépourvus de transept, des piles composées sont parfois été mises en œuvre à la jonction entre la nef et le chevet, comme à Grangermont, Saint-Germain-Laval et Triguères, là encore en lien avec un nombre plus important d'arcades à cet emplacement précis des monuments⁸⁸⁰. Il est également possible d'en observer dans des chevets à plusieurs vaisseaux voûtés comme Boësses ou Pithiviers-le-Vieil⁸⁸¹. Dans la collégiale de Pithiviers, entièrement voûtée, les piles composées sont systématiques dans la crypte et le chevet⁸⁸². Les nefs sont généralement dépourvues de ce type de support, à l'exception de la travée occidentale de Saint-Pierre de Pithiviers (probable massif occidental) et des piles centrales de la nef de la collégiale de Melun⁸⁸³.

La typologie de ces supports reste simple : le noyau est soit de plan plutôt carré, soit rectangulaire. Dans ce dernier cas, l'allongement peut être très fortement marqué pour les piles implantées aux croisées du transept, comme à Bourron-Marlotte (2,43 m), Mareau-aux-Bois (2,10 m) ou Notre-Dame de Melun (2,25 m). Deux à quatre ressauts viennent se greffer sur ces noyaux, majoritairement sous la forme de pilastres, dans 88,2 % des cas : à Boësses, Bourron-Marlotte, Courtenay, Grangermont, Mareau-aux-Bois, Notre-Dame et Saint-Sauveur de Melun, dans certaines parties de la crypte de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers (partie ouest), à Pithiviers-le-Vieil, Saint-Germain-Laval et Triguères⁸⁸⁴. Les supports à colonnes engagées sont plus rares et limités à la collégiale de Pithiviers où nous les retrouvons dans le chevet, notamment dans la première travée du déambulatoire⁸⁸⁵. Des types mêlant colonnes et pilastres engagés en alternance sur un même support peuvent être observés dans la collégiale Saint-Georges (crypte : parties orientales) et au prieuré Saint-Pierre de Pierre où la travée occidentale de la nef et la croisée du transept sont dotés de piles mêlant des colonnes engagées sur certaines faces et de simples pilastres pour les autres⁸⁸⁶.

Dans le cas des supports composés à pilastres engagés, des impostes ont été systématiquement mises en œuvre à la retombée des arcs ; elles laissent place à des chapiteaux sculptés dans les exemples comprenant des colonnes ; des bases moulurées viennent alors compléter l'ensemble. Ces dernières sont en revanche plus rares pour les pilastres : nous ne les retrouvons qu'à Mareau-aux-Bois et Notre-Dame de Melun⁸⁸⁷.

Le moyen appareil est exclusivement utilisé pour la mise en œuvre de ces supports composés. Les assises sont réglées, sans jeu de dédoublement ; les éléments courts deviennent moins fréquents et ne sont utilisés qu'à Bourron-Marlotte et Pithiviers-le-Vieil⁸⁸⁸. Les

⁸⁷⁹ Cf. respectivement notices 9 (fig. 23-25) ; 51 (fig. 121, 159) ; 52 (89, 100, 101) ; 53 (fig. 35) ; 66 (fig. 22-24) ; 24 (fig. 22-23).

⁸⁸⁰ Cf. respectivement notices 41 (5, 29) ; 74 (fig. 54) ; 82 (fig. 2).

⁸⁸¹ Cf. respectivement notices 6 (fig. 39-41) et 67 (fig. 11, 33-36).

⁸⁸² Cf. notice 65, fig. 56, 60-61, 88, 95-96.

⁸⁸³ Cf. respectivement notices 66 (fig. 12) et 52 (fig. 84-85).

⁸⁸⁴ Cf. respectivement notices 6 (fig. 39-41) ; 9 (fig. 23-25) ; 24 (fig. 22-23) ; 41 (fig. 5, 29) ; 51 (fig. 121, 159) ; 52 (84-85, 89, 100-101) ; 53 (fig. 35) ; 65 (86, 115, 117-119) ; 67 (11, 33-35) ; 74 (fig. 54) ; 82 (fig. 22).

⁸⁸⁵ Cf. notice 65, fig. 56, 60-61.

⁸⁸⁶ Cf. notice 65, fig. 90, 96, et notice 66, fig. 12, 22-24.

⁸⁸⁷ Cf. notice 52, fig. 84-85, et notice 51, fig. 161-163.

⁸⁸⁸ Cf. notice 9, fig. 13, 23-25, et notice 67, fig. 11, 33-35.

vestiges préservés dans la crypte de Pithiviers permettent une nouvelle fois d'envisager la présence d'enduits couvrants sur ces supports à colonnes engagées, dans lesquels de faux joints tirés au fer simulaient l'appareil de pierres taillées⁸⁸⁹.

La **colonne** indépendante est le type de support le moins représenté au sein du corpus. Nous ne la retrouvons que dans le chevet de la collégiale de Pithiviers. Deux colonnes, dotées de bases moulurées et de chapiteaux, sont accolées dans les angles à l'entrée de l'abside de l'unique chapelle⁸⁹⁰. Deux autres sont placées côte à côte sur un petit mur bahut à l'angle entre le déambulatoire et l'entrée de cette même chapelle⁸⁹¹. Dans les deux cas, ces supports sont constitués de deux à trois tronçons de pierres qui semblent avoir été taillées en délit.

Ce goût particulier pour la colonne que l'on observe à Pithiviers (par rapport au reste de la région considérée ici) se retrouve également dans la mise en œuvre des baies du chevet où des petites colonnettes monolithes à bases et chapiteaux sont régulièrement présentes dans les ébrasements intérieurs⁸⁹².

Reste à aborder ici la question des **supports engagés** directement dans les murs gouttereaux. Ces ressauts latéraux sont souvent en lien avec les piliers composés, déterminés par la présence d'arcs doubleaux ou diaphragmes, selon la présence ou l'absence de voûtes, couvrant notamment les vaisseaux des collatéraux⁸⁹³. Nous pouvons également noter la présence de pilastres engagés dans les murs de nombreux chevets du corpus, soit pour soutenir les arcs d'entrée des chevets, soit à la retombée des arcs doubleaux des voûtes ou des arcs de tête des absides, comme à Sainte-Berthe à Adon, Bondaroy, Escrennes, Saint-Lazare et Notre-Dame de Bethléem à Ferrières, Grangermont, Mareau-aux-Bois (absidioles), Montereau-Fault-Yonne, Pannes, Saint-Germain-Laval (clocher), Saint-Lyé-la-Forêt (clocher) ou encore Saint-Mammès, Thimory et Yèvre-la-Ville⁸⁹⁴. Dans le cas des arcs de tête, le support est souvent délimité vers l'ouest mais se fond ensuite dans le parement de l'abside et de sa voûte en cul-de-four (l'arrêt des impostes, si elles sont présentes, permet seul de donner une certaine épaisseur à ces supports)⁸⁹⁵.

Ces éléments engagés sont majoritairement des pilastres ; des colonnes ne sont mises en œuvre que dans les murs latéraux de la collégiale de Pithiviers, en alternance avec des

⁸⁸⁹ Cf. notice 65, fig. 131-132.

⁸⁹⁰ *Id.* fig. 52 et 57.

⁸⁹¹ *Id.* fig. 56.

⁸⁹² *Id.* fig. 63.

⁸⁹³ Cf. notice 52, fig. 86-87 ; 66, fig. 13.

⁸⁹⁴ Cf. respectivement notices 1 (fig. 27) ; 8 (fig. 60-61, 66-69) ; 30 (fig. 19-20, 22) ; 35 (fig. 18) ; 36 (fig. 48-49, 51) ; 41 (fig. 8, 35) ; 51 (fig. 168, 171) ; 58 (fig. 39-42, 46, 47) ; 63 (fig. 40) ; 74 (fig. 45-46) ; 76 (fig. 22) ; 77 (fig. 28) ; 80 (fig. 13) ; 87 (fig. 13-15).

⁸⁹⁵ Cf. notice 35, fig. 18, 23, et notice 51, fig. 171, 174-175.

pilastres ; nous retrouvons également deux colonnes engagées pour soutenir l'arc triomphal du chevet de Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais⁸⁹⁶.

La modénature reste variée. La présence d'impostes couronnant ces supports est fréquente mais pas exclusive : les éléments présents dans les chevets de Cortrat, Mormant-sur-Vernisson et Saint-Mammès en sont ainsi dépourvus⁸⁹⁷. Le chevet d'Escrennes et la nef de Notre-Dame de Melun sont les seuls exemples à être dotés de pilastres de ce type à bases talutées⁸⁹⁸.

Comme pour les supports quadrangulaires, la majorité des pilastres engagés présentent des assises régulières en moyen appareil, au sein desquelles des éléments courts peuvent être observés comme à Escrennes⁸⁹⁹. Nous retrouvons toutefois également, pour certaines arcades de chevet, des remplois de sarcophages haut-médiévaux comme à Cortrat, Grangermont, Pannes ou Yèvre-la-Ville⁹⁰⁰. Les supports présents dans la crypte de Pithiviers permettent d'observer une évolution dans leur mise en œuvre : dans les premières travées occidentales, les supports sont constitués d'assises où alternent, sur la face principale, deux blocs disposés en carreaux et boutisses, assurant le chaînage de la structure⁹⁰¹. Chaque rang comprend un bloc placé sur sa face principale et un autre placé sur un bout, le rang suivant reprend cette disposition mais en inversant l'ordre des deux pierres, etc... Les joints sont encore relativement épais et irréguliers ; les layages sont obliques. Dans les parties orientales de la crypte, la disposition des blocs change radicalement, avec l'abandon du dispositif en carreaux et boutisses. Selon la largeur du support, chaque assise comprend de un à trois blocs ; si deux pierres occupent une rangée, elles sont identiques en largeur et se rejoignent au centre du support. Les joints s'amincissent fortement et les layages deviennent verticaux. Ce chantier illustre ainsi un changement fondamental dans l'approche du support et de sa mise en œuvre.

2 - Questions de datation

Le **pilier quadrangulaire** constitue un type de support fréquemment utilisé au cours des X^e et XI^e siècles. Les critères de datation reposent souvent sur sa typologie générale : ses proportions, la présence des éléments de modénature (impostes, éventuellement à retours, bases) et sa mise en œuvre. Deux grands types ressortent souvent dans la littérature, mais la fiabilité de cette distinction reste sujette à caution ; il ne nous appartient pas de revenir ici dessus.

Le premier type rassemble des supports marqués par une très forte muralité ; généralement très allongés, ils sont souvent dépourvus de toute modénature. Des exemples peuvent être observés dans un certain nombre d'édifices se rattachant au concept du premier art roman

⁸⁹⁶ Cf. notice 65, fig. 90, 94, et notice 36, fig. 51.

⁸⁹⁷ Cf. respectivement notice 23 (fig. 19, 69-70, 75) ; 59 (fig. 21) et 77 (fig. 28).

⁸⁹⁸ Cf. notices 30 et 52, fig. 86-87.

⁸⁹⁹ Cf. notice 30, fig. 19-20.

⁹⁰⁰ Cf. respectivement notices 23 (fig. 19, 69-70, 75) ; 41 (fig. 8, 35) ; 63 (fig. 36, 40) ; 87 (fig. 15).

⁹⁰¹ Cf. notice 65, fig. 21.

méridional comme les piles de la nef de Saint-Michel de Cuxa, entre 956 et 974⁹⁰², et celles de San Michele d'Oleggio, dont la datation est plus problématique entre le X^e et le troisième quart du XI^e siècle⁹⁰³ (cf. vol. IV, fig. 143-144). Dans le premier cas, le mélange de moellons et de blocs taillés pour appareiller ces éléments permet de consolider l'hypothèse d'une datation haute pour ce type de mise en œuvre, observé à Saint-Séverin de Château-Landon et Grangermont. Dans l'aire d'influence capétienne, les supports de la nef de Saint-Mexme de Chinon, entièrement en moyen appareil, se rattachent également à ce type aux alentours de l'an mil⁹⁰⁴ (cf. vol. IV, fig. 145). La nef de l'église de Lizines présente également des piliers muraux très allongés, reprenant la même mise en œuvre que celle observée à Grangermont avec des faces en pierres taillées uniquement sous la retombée des arcs et des moellons pour les deux autres. Sa datation est mal établie, dans le courant du XI^e siècle⁹⁰⁵ (cf. vol. IV, fig. 146). Il serait ainsi intéressant de se pencher sur ce type d'appareillage, qui ne semble pas si rare que cela, afin d'établir s'il correspond éventuellement à une étape de transition entre deux traditions ou à un type à part entière, et de préciser sa chronologie.

Le deuxième type rassemble des piliers dont les plans se rapprochent du carré ; ils sont souvent dotés d'une modénature plus élaborée avec des impostes, fréquemment à retours, voire des bases moulurées ; leurs hauteurs sont parfois plus importantes ; un élan vertical est ainsi plus marqué, et l'impression de muralité réduite. Ces caractéristiques donnent aux supports un aspect plus élaboré, entraînant souvent des datations plus récentes. Dans notre corpus, les piles de la nef de la collégiale de Melun se rattachent à cette typologie ; l'attribution de l'édifice au règne de Robert le Pieux place le début de sa construction entre la fin du X^e et le premier tiers du XI^e siècle. Plusieurs comparaisons permettent de conforter cette datation. Les piles de la Basse-Œuvre de Beauvais présentent des proportions fortement élancées, comparables à celles de la collégiale melunaise, probablement dès la seconde moitié du X^e siècle⁹⁰⁶. Les supports de l'église champenoise de Montier-en-Der, bien que peu élancés, présentent toutefois un plan carré et des impostes à retour dès les environs de l'an mil, tout comme à Vignory un peu plus tardivement dans le deuxième tiers du XI^e siècle, où les piliers carrés sont dotés d'impostes à retours et de bases moulurées⁹⁰⁷ (cf. vol. IV, fig. 147-148). Des piliers de ce type sont également présents au sein du Domaine royal, dans des édifices dont la datation reste mal établie : dans les nefs de Juziers et Rhuis⁹⁰⁸

⁹⁰² Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202.

⁹⁰³ Cf. CHIERICI S., 1979, p. 195-202. La datation reste mal assurée : le troisième quart du XI^e siècle permettrait de « faire coller » la construction de l'édifice avec la mise en place des fresques encore conservées à l'intérieur. Rien ne prouve toutefois que les deux ensembles soient contemporains et l'architecture pourrait être plus ancienne.

⁹⁰⁴ Cf. LORANS É., 2006, p. 37.

⁹⁰⁵ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 170-171. Lizines se trouve en Seine-et-Marne, à quelques kilomètres à l'est de notre zone d'étude, près de Provins.

⁹⁰⁶ Les piles de la nef supportent des arcades dont la hauteur sous intrados est en moyenne de 7,45 m. Elles ont été remaniées et transformées en supports octogonaux après les incendies affectant la cathédrale au XI^e siècle. Les premiers supports sont ainsi attribués à la première construction de la seconde moitié du X^e siècle.

Cf. CHAMI É., 1987, p. 1987.

⁹⁰⁷ Cf. SPENCER T., 2013, p. 99-102, 109-110 [Montier-en-Der] et p. 122 [Vignory].

⁹⁰⁸ Cf. PRACHE A., 1983, p. 217-219 et BERNARD J.-L., 1995, p. 163-166 pour Juziers ; et PRACHE A., 1983, p. 93-119 pour Rhuis.

(*cf.* vol. IV, fig. 149-150). Leur mise en œuvre, en moyen appareil, présente notamment des éléments courts, comme nous avons pu l'observer dans certains édifices de ce corpus (Bourron-Marlotte ou Mareau-aux-Bois).

Ces deux types de piliers quadrangulaires apparaissent ainsi plutôt contemporains, attestés au moins dès la fin du X^e siècle. Ils procèdent probablement de deux traditions architecturales différentes, mais pas nécessairement à des évolutions successives du support. La question de la mise en œuvre paraît en revanche plus déterminante sur ces questions de datation : la présence de moellons ou le recours aux remplois de sarcophages pourraient bien constituer des indices sérieux pour des datations hautes.

Les liens avec les couvertures pourraient constituer un autre argument de datation. Les supports quadrangulaires observés dans cette étude sont en effet systématiquement associés à des charpentes, sauf dans le cas de Saint-Séverin de Château-Landon. Une telle association reste relativement rare ; nous la retrouvons également dans le caveau Saint Lubin dans la crypte de la cathédrale de Chartres, où des piles quadrangulaires portent également le voûtement en arêtes⁹⁰⁹, tout comme à Saint-Aignan d'Orléans⁹¹⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 151-152), deux exemples antérieurs aux années 1030. Elle semble ensuite disparaître, probablement au profit de piles composées mieux adaptées aux couvertures en voûtes.

Intéressons-nous justement à ces **soutiens composés**, maintenant. Leur mise en place se fait à une date relativement précoce, dès la seconde moitié du X^e siècle pour les plus anciens exemples attestés comme à la Madeleine de Châteaudun, où l'entrée du chœur était marquée par deux piles à noyau quadrangulaire dotées de pilastres, dossier et demi-colonnes. Le couverture ayant disparu, il est impossible de déterminer si les ressauts sont liés au lieu d'implantation des piles ou à la présence éventuelle d'un voûtement⁹¹¹ (*cf.* vol. IV, fig. 153). Plusieurs édifices dénotent une réflexion déjà relativement poussée sur ces soutiens composés autour de l'an mil et dans le premier tiers du XI^e siècle. À Saint-Aignan d'Orléans, un repentir rapide dans la construction de la crypte entraîne un chemisage des colonnes de la partie centrale dans des piles cruciformes irrégulières⁹¹² (*cf.* vol. IV, fig. 154). Les solutions mises en œuvre à la même époque dans les cryptes des cathédrales d'Auxerre et de Nevers apparaissent plus abouties, avec des piles composées comprenant un noyau carré et quatre colonnes engagées⁹¹³ (*cf.* vol. IV, fig. 155). La tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire se rapproche de ces deux derniers exemples, notamment par l'aspect encore assez massif des soutiens. Elle présente toutefois une palette variée de solutions formelles, avec trois grands types de plans : un pilier central carré avec quatre colonnes engagées (rez-de-chaussée, façade

⁹⁰⁹ *Cf.* HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 36. La construction est postérieure à 962.

⁹¹⁰ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 27-94.

⁹¹¹ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 201-246. Le plan du chevet de La Madeleine de Châteaudun apparaît plutôt maladroit, avec son abside entourée d'un couloir quadrangulaire menant à une chapelle axiale carrée ; il renvoie aux expériences du X^e siècle. Mais la mise en œuvre rappelle plutôt les environs de l'an mil, d'où une datation sous forme de compromis avancée par Pierre Martin pour la seconde moitié du X^e siècle : *cf.* plus spécifiquement p. 241-242 pour ces problèmes de datation.

⁹¹² *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 27-94.

⁹¹³ Pour la cathédrale d'Auxerre : *cf.* SAPIN C., 2006, p. 82-84 et SAPIN C., 2011.

Pour la cathédrale de Nevers : *cf.* SAPIN C., 1995a, p. 64-67.

ouest) ; le même type mais avec un noyau central rectangulaire (rez-de-chaussée, murs sud et nord) ; et enfin, un dernier type avec un cœur circulaire et quatre colonnes engagées (rez-de-chaussée, supports centraux)⁹¹⁴ (cf. vol. IV, fig. 156-157). À la même époque, les supports de l'avant-nef de Saint-Germain d'Auxerre montrent un système qui apparaît parfaitement régularisé avec un plan cruciforme (sans colonnes engagées) associé à des pilastres engagés dans les murs gouttereaux des bas-côtés auxquels répondent des contreforts à l'extérieur⁹¹⁵ (cf. vol. IV, fig. 158). L'abbatiale Saint-Rémi de Reims offre également deux exemples relativement précoces de piles composées dans la partie occidentale de la nef, l'une au nord avec trois colonnes engagées (la quatrième sur le vaisseau central ayant été reprise) et l'autre au sud avec des colonnes supplémentaires dans les angles du noyau central (cette nef présente également un des tout premiers exemples de piles fasciculées dans la première moitié du XI^e siècle, cas unique pour l'architecture de cette période⁹¹⁶ : cf. vol. IV, fig. 159-160). À la suite de ces premières expériences, ce type de supports composés se généralise dans les deux autres tiers du XI^e siècle, comme dans le chevet de Vignory au milieu du XI^e siècle⁹¹⁷ ou dans la nef de Notre-Dame de Jumièges entre 1052 et 1066⁹¹⁸ (cf. vol. IV, fig. 161-162).

Nos supports composés paraissent à première vue bien éloignés de ceux que nous venons d'évoquer. Ils présentent en effet bien souvent des plans assez irréguliers qui s'éloignent des formules régularisées mises en place dans la plupart de ces exemples ; la forme du pilastre domine alors que les colonnes engagées sont généralement plus fréquentes dans les monuments mentionnés ci-dessus, où le développement du support composé semble lié à la présence d'un voûtement. Or, dans la majorité des édifices étudiés ici, la mise en place de ces supports à ressauts est déterminée par leur emplacement à des zones de jonction entre les deux principales parties des églises : la nef et le chevet, avec éventuellement la présence d'un transept. Ces zones complexes entraînent l'élaboration d'arcades plus nombreuses dont les retombées sont supportées par des pilastres engagés sur les côtés latéraux de ce qui reste globalement un pilier quadrangulaire. Deux autres configurations, plus rares au sein de notre corpus, doivent toutefois être soulignées. Dans la nef de Notre-Dame de Melun, les piles centrales (entre la deuxième et la troisième travée) présentent un plan en T avec des ressauts dans les bas-côtés liés à la présence d'un arc diaphragme. L'ensemble répond à une volonté de rythmer l'architecture, que l'on retrouve également dans la disposition des baies hautes de la nef. D'autres exemples de piles composées dans des nefs charpentées peuvent être

⁹¹⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1985 : en particulier p. 46, fig. 20.

⁹¹⁵ Cf. SAPIN C., 2000, p. 419-422.

⁹¹⁶ Cf. SPENCER T., 2013 : p. 182, 186-187.

À partir des sources textuelles, les fondations de cette nef sont attribuées à l'abbatiale d'Airard, entre 1007 et 1034 ; à partir de 1039, l'abbé Thierry aurait repris l'ensemble en détruisant les constructions d'Airard à l'exception de certaines fondations et des *columnae* généralement interprétées comme étant les piles de la nef que Thierry aurait préservées. Dernièrement, en se fondant sur l'étude des maçonneries et du décor monumental, Thomas Spencer a attribué tout le reste de la nef à l'abbatiale de Thierry ; l'ensemble aurait été terminé en 1049, au moment de la consécration. Cf. plus spécifiquement sur ces questions de datation, les pages 148-149, 201-205.

⁹¹⁷ Cf. SPENCER T., 2013, p. 115-144.

⁹¹⁸ Cf. dernièrement à ce sujet : CHAIX V., 2011, p. 284-285.

soulignés dans la première moitié du XI^e siècle, dans la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans⁹¹⁹ par exemple ou à Saint-Germain-des-Prés⁹²⁰ (cf. vol. IV, fig. 163-164), ce qui montre qu'au-delà des aspects pratiques et techniques, ce type de support correspond également à un goût de l'époque en faveur de l'insertion de rythmes dans les nefs. Les exemples de Boësses, enfin, et des deux églises de Pithiviers sont les seuls où le développement des piles composées doit être relié à la présence d'un voûtement systématique ; ils constituent d'ailleurs les cas les plus élaborés et régularisés de supports composés, que ce soit avec des pilastres comme à Boësses, ou avec des colonnes engagées comme à Pithiviers. L'église Saint-Pierre, dont la datation n'est sans doute pas antérieure à 1100, est particulièrement révélatrice du lien entre le voûtement et le choix du type de support puisque les travées de la nef restant non voûtées sont dotées de simples piliers quadrangulaires et que les supports composés y sont strictement réservés aux parties voûtées : la travée occidentale et la croisée du transept. Dans ce cas précis, les relations de dépendance entre support et voûtement sont indubitables.

En parallèle avec le développement des supports composés, les **colonnes** se font rares dans l'architecture des X^e et XI^e siècles et restent souvent localisées dans certaines parties des édifices comme les ronds-points des chevets à déambulatoires et chapelles rayonnantes (Tournus au début du XI^e siècle ou Saint-Benoît-sur-Loire dans le dernier tiers) ou les cryptes (Saint-Aignan d'Orléans dans une première phase aux alentours de l'an mil, Tournus, Saint-Avit d'Orléans). Leur emploi au sein de notre corpus reste limité comme nous l'avons vu ; les rares exemples dans la collégiale de Pithiviers ont une fonction purement décorative et non plus fonctionnelle, ce qui rejoint les remarques formulées quelques années plus tôt par Éliane Vergnolle qui soulignait alors un goût généralisé pour l'emploi de colonnettes en délit à l'entrée des absides dans la première moitié du XI^e siècle, une solution héritée du haut Moyen Âge et dont on trouve encore des manifestations au début du XII^e siècle⁹²¹.

⁹¹⁹ Cf. VILLES A., 2004, p. 58-63.

⁹²⁰ Cf. HUBERT J., 1950 ; SANDRON D., 1995 ; PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b. La datation de cette nef reste soumise à discussion, entre les partisans d'une datation haute dans le XI^e siècle, dans la foulée de la construction de la tour-porche sous Morard (comme récemment Alain Erlande-Brandenburg), et ceux qui envisagent un chantier plus tardif pour cette partie de l'église, en raison du caractère plus « évolué » de l'architecture, notamment des piles et de leur décor sculpté (comme Dany Sandron qui place la réalisation des chapiteaux vers 1050).

⁹²¹ Nous renvoyons ici à l'article d'Éliane Vergnolle pour plus de précisions : VERGNOLLE É., 1998.

Parmi les exemples de la première moitié du XI^e siècle : le premier étage de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, Méobecq, Cormery, Saint-Julien de Tours et Saint-Hilaire de Poitiers.

Pour les exemples plus tardifs : la crypte de Saint-Aignan-sur-Cher, le déambulatoire de Saint-Sernin de Toulouse, Orcival, Issoire et Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand.

*c – Les épaulements**1 - Typologie*

Nous avons répertorié ici une quarantaine d'exemples de contreforts dont la datation pourrait être rattachée à la période qui nous intéresse ici (*cf.* vol. IV, fig. 165). La plus grande prudence s'impose toutefois : dans la majorité des cas, les parements qui entourent ces épaulements sont enduits, et le rattachement de ces éléments aux phases anciennes des édifices reste souvent hypothétique.

La moitié de ces contreforts sont aujourd'hui implantés dans les nefs (50 %) ; viennent ensuite les chevets (22,5 %), les clochers (20 %) et enfin les transepts (2,5 %). Mais ces répartitions restent peu représentatives et dépendantes de l'état de conservation des édifices, les nefs étant majoritaires et les transepts beaucoup plus rares.

Quelques éléments d'épaulements peuvent également être observés à l'intérieur des édifices : deux contreforts sont ainsi disposés aux angles intérieurs de la nef de la collégiale de Melun, comme nous l'avons déjà signalé précédemment ; des couples d'éléments d'épaulements peuvent également être observés sur les murs pignons orientaux des nefs de Bondaroy et Pithiviers-le-Vieil ; des contreforts à ressauts sont également présents aux angles intérieurs de la tour-porche de Mareau-aux-Bois, à partir du premier étage⁹²². Dans le premier cas, la présence de ces éléments est sans doute liée soit à une volonté de créer un rythme dans la nef, soit au support de la charpente de la nef. Les trois autres exemples sont à mettre en relation avec l'épaulement des tours s'élevant à ces emplacements précis (tour que l'on peut restituer sur la travée du chevet pour le cas de Bondaroy, à un emplacement identique à celle de Pithiviers-le-Vieil).

Les dimensions moyennes sont relativement importantes, avec des largeurs autour de 72,8 cm et des profondeurs vers 41,1 cm. Une douzaine d'exemples présentent des épaisseurs autour de 30-35 cm et constituent un groupe homogène : Bondaroy (abside), Notre-Dame de Château-Landon (nef), Cortrat (abside : état 2), Crottes-en-Pithiverais (nef), Grangermont (nef), Greneville-en-Beauce (nef), Mareau-aux-Bois (transept et chevet), Mézières-en-Gâtinais (nef : probablement XII^e siècle seulement), Saint-Lyé-la-Forêt (clocher), Thimory (abside) et Villemer (nef)⁹²³. Sept autres sont en revanche beaucoup plus saillants, entre 50 et 60 cm environ. Parmi eux, se trouvent les contreforts du clocher de Mareau-aux-Bois et de Mézières-en-Gâtinais, dont les dimensions générales peuvent justifier ces fortes valeurs ; ceux épaulant le vaisseau central de la nef de Notre-Dame de Melun ; les deux contreforts encadrant le portail de Triguères où se trouve un bloc portant une inscription datée du XI^e siècle dont la forme et le décor suivent les angles du contrefort, ce qui semble exclure à première vue un remploi ; les contreforts des nefs de Loury et Varennes-Changy, ainsi que

⁹²² *Cf.* respectivement notices 52 (fig. 90-91) ; 8 (fig. 53) ; 67 (fig. 29) ; 51 (fig. 58-59, 62). Nous n'avons pas pris en compte ces quatre exemples dans nos tableaux, où nous nous sommes limitées aux contreforts extérieurs.

⁹²³ *Cf.* respectivement notices 8 (fig. 30) ; 18 (20, 30, 36) ; 23 (fig. 49) ; 25 (fig. 12) ; 41 (fig. 12) ; 42 (fig. 7) ; 51 (fig. 132-133, 136, 146) ; 54 (fig. 6-7) ; 76 (fig. 15-17) ; 80 (fig. 8-9) ; 85 (fig. 12).

ceux de l'abside de Rozoy-le-Vieil, en remplois de sarcophages haut-médiévaux mais qui pourraient bien avoir été remaniés⁹²⁴.

Dans 82,5 % des cas, ces contreforts s'élèvent sur une portion importante de l'élévation des murs, supérieure aux deux-tiers de leur hauteur. Dans les 12,5 % restants⁹²⁵, les épaulements restent bas et ne sont élevés que sur la moitié inférieure des murs : à Chambon-la-Forêt (nef), Montereau (nef), Saint-Germain-Laval (clocher), Triguères (nef) et Villemer (nef)⁹²⁶.

Les contreforts quadrangulaires constituent le type le plus fréquemment mis en œuvre, soit dans 92,5 % des cas. Ils se terminent en général par un simple glacis sur deux à trois assises. Les glacis intermédiaires sont rares (7,5 % des cas) et se retrouvent sur des clochers (Saint-Thugal de Château-Landon et Mézières-en-Gâtinais), sur des chevets (Saint-Lazare de Ferrières) ou sur des nefs (Saint-Lyé-la-Forêt)⁹²⁷. Un traitement en saillie des premières assises forme parfois un socle aux contreforts. Ceux-ci sont fréquents mais semblent la plupart du temps être le résultat de remaniements des parties inférieures des murs. Nous n'en avons ainsi retenu que cinq pouvant remonter aux périodes qui nous intéressent ici : à Greneville-en-Beauce, Montereau, Saint-Georges de Pithiviers, Quiers-sur-Bézonde et, avec beaucoup de réserve, Rozoy-le-Vieil⁹²⁸.

L'absidiole sud du chevet de la collégiale de Pithiviers constitue le seul exemple de notre corpus à présenter des contreforts colonnes, avec socle, base moulurée et chapiteau sculpté doté d'un tailloir⁹²⁹. Dans la chapelle Saint-Lazare de Ferrières, les angles entre la nef et le chevet présentent des contreforts arrondis, mais sans élément de modénature⁹³⁰.

L'ensemble de ces contreforts sont majoritairement mis en œuvre en moyen appareil, à 75 %, dont 32,5 % avec des éléments courts au sein des assises. La disposition avec une alternance entre carreaux et boutisses (comme observé pour les supports de la crypte de Pithiviers, dans la partie occidentale) y est majoritaire : les éléments courts permettent alors de rattraper un vide trop important laissé entre un bout et un carreau sur une même assise⁹³¹. 37,5 % des contreforts sont appareillés quant à eux à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux, soit débités en plaquettes, soit en L ou U. Ces remplois semblent mêlés à des blocs de moyen appareil dans les églises de Loury, Montereau-Fault-Yonne, Quiers-sur-

⁹²⁴ Cf. respectivement notices 51 (fig. 37) ; 54 (fig. 13-14, 16) ; 52 (fig. 58, 67, 116) ; 82 (fig. 9) ; 49 (fig. 13) ; 84 (fig. 8-10) ; 71 (fig. 19-20).

⁹²⁵ Dans deux cas, soit les 5 % manquants, les contreforts ont été trop remaniés pour pouvoir déterminer la hauteur originelle : il s'agit de l'abside de Cortrat et du chevet de Pannes.

⁹²⁶ Cf. respectivement notices 13 (fig. 8) ; 57 (fig. 12-14) ; 74 (fig. 32) ; 82 (fig. 9) ; 85 (fig. 12).

⁹²⁷ Cf. respectivement notices 17 (fig. 10-11) ; 54 (fig. 13-14, 16) ; 35 (fig. 5) ; 76 (fig. 9-10, 14).

⁹²⁸ Cf. respectivement notices 42 (fig. 7, 12, 14) ; 57 (fig. 12-14) ; 65 (fig. 37, 41-42, 46) ; 69 (fig. 15-17) ; 71 (fig. 19-20).

⁹²⁹ Cf. notice 65, fig. 37, 41-42, 46.

⁹³⁰ Cf. notice 35, fig. 10.

⁹³¹ Cf., entre autres, notice 51, fig. 93, 95, 132, 146, 133, 136 ; notice 54, fig. 16 ; notice 67, fig. 24 et notice 74, fig. 32.

Bézonde, Saint-Lyé-la-Forêt, Triguères et Yèvre-la-Ville (soit 15 % des contreforts considérés ici)⁹³².

2 - Questions de datation et de fonction

Le développement des contreforts à l'époque romane est généralement mis en relation avec la nécessité d'épauler les voûtes, en correspondance avec un support engagé à l'intérieur de l'édifice. Mais ces éléments d'architecture sont également présents dans des monuments restant charpentés ; leur rôle semble alors essentiellement lié au raidissement des murs et à la mise en place d'un rythme dans ceux-ci.

Nous avons pu constater que la majorité des contreforts observés dans le cadre de cette étude étaient implantés sur les murs de nefs exclusivement charpentées, soit aux angles, soit contre les murs gouttereaux, ce qui renvoie plutôt à une volonté de raidir les murs et/ou de les rythmer. Il n'est pas impossible qu'il y ait également eu une recherche pour monumentaliser les nefs et imposer visuellement l'architecture de l'église. Plusieurs nefs uniques charpentées du XI^e siècle sont en effet dotées de contreforts qui contribuent à leur donner un effet monumental, comme à Beaulieu-lès-Loches⁹³³ ou Meusnes⁹³⁴, un caractère que l'on peut également observer dans les premiers donjons en pierre de l'époque comme Loches⁹³⁵ (cf. vol. IV, fig. 166-168). Reste le cas particulier des contreforts placés sur les façades occidentales des nefs, dans le prolongement des murs gouttereaux des vaisseaux centraux, qui pourraient jouer un rôle d'épaulement des poussées générées par les grandes arcades.

Les chevets sont plus fréquemment voûtés, sans que cela soit systématique. Un examen attentif permet de déterminer que, sur seize chevets voûtés, huit ont des contreforts probablement d'origine ; quatre présentent des éléments d'épaulement postérieurs à l'époque qui nous intéresse ici (Bellegarde, Boësses, Escrennes et Grangermont) mais il reste probable que des contreforts avaient été mis en place dès les X^e-XI^e siècles ; les quatre derniers sont dépourvus de tout élément d'épaulement. Pour les chevets charpentés, sur six exemples, seuls deux présentent des contreforts : Pannes (vaisseau central) et Rozoy-le-Vieil. Le lien apparaît ainsi assez évident entre la présence de voûtes sur ces chevets et celle d'épaulements extérieurs ; cette relation n'est toutefois pas exclusive.

Dans le cadre de ces chevets voûtés, les contreforts sont uniquement disposés aux absides semi-circulaires et pas aux éventuelles travées droites qui les précèdent (généralement également voûtées en berceau plein cintre ou en arêtes). L'épaulement des absides constitue une longue tradition dans l'architecture haut-médiévale, attestée dès l'époque paléochrétienne, ainsi par exemple dans le groupe épiscopal de Genève tel qu'on a pu en restituer les

⁹³² Cf. respectivement notices 49 (fig. 13) ; 58 (fig. 21-22) ; 69 (fig. 15-17) ; 76 (fig. 9-10, 14-17) ; 82 (fig. 9) et 87.

⁹³³ Cf. CAMUS M.-T., 2003.

⁹³⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1986a.

⁹³⁵ Cf. IMPEY E., LORANS É., 1998.

élévations d'après les fouilles⁹³⁶. L'absence de contreforts sur les travées droites ainsi que sur les absides de plan quadrangulaire va à l'encontre des solutions observables autour de l'an mil dans d'autres édifices comme les absidioles de Saint-Philibert de Tournus, soigneusement épaulées par des contreforts disposés en équerre aux angles extérieurs des chapelles⁹³⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 169). Est-ce lié à un problème de dimensions ? Les chevets observables ici sont souvent plus petits que les chapelles de l'abbatiale bourguignonne ; les épaulements ont peut-être été jugés inutiles. Ou bien sommes-nous toujours face à une tradition architecturale qui n'a pas encore assimilé ces notions d'épaulements, au contraire de l'exemple de Tournus ? Les deux raisons se mêlent probablement.

Les contreforts semblent en revanche presque systématiques liés aux tours, en lien avec la présence de voûtes à l'intérieur : ils sont généralement implantés en équerre aux angles des souches et laissent place à de simples chaînages d'angles au niveau des beffrois. Seul le clocher de Triguères semble en être dépourvu à l'origine (d'où le rajout postérieur d'un élément circulaire massif) malgré un rez-de-chaussée voûté d'arêtes. La tour du chevet de Courtenay n'est pas dotée de contreforts aux angles mais sa souche présentait un plafond charpenté. Le lien avec le couverture semble ainsi encore une fois assez déterminant, sans être exclusif. Plusieurs exemples comme Mézières-en-Gâtinais, l'abbatiale de Ferrières et Saint-Lyé-la-Forêt présentent, outre les éléments en équerre aux angles, un contrefort supplémentaire au centre des murs des tours, une solution qui a visiblement été régulièrement adoptée à l'époque : elle peut ainsi être observée sur la tour-porche de Cormery au milieu du XI^e siècle⁹³⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 170).

L'exemple de la tour-porche de Mareau-aux-Bois permet d'observer la présence d'éléments d'épaulement à l'intérieur de la tour, un cas de figure qui n'est pas inconnu dans l'architecture du XI^e siècle puisqu'il est également attesté pour l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés aux alentours de l'an mil, avec un double ressaut dans les angles internes à partir du premier étage, comme à Mareau⁹³⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 171-172).

Un des arguments régulièrement avancé pour dater les contreforts et déterminer leurs fonctions repose sur les dimensions affichées par ces éléments. Si on se reporte aux ensembles connus, décrits et datés en Bourgogne, un groupe d'édifices voûtés se détache dans la première moitié du XI^e siècle, comprenant des contreforts avec des épaisseurs réduites, autour de 10-15 cm comme dans la nef de Chapaize⁹⁴⁰ ou l'avant-nef de Tournus⁹⁴¹ (*cf.* vol. IV, fig. 173). Dans ces édifices, la faible épaisseur de ces éléments et le non-alignement avec les points d'appui permettent d'avancer l'hypothèse d'un rôle raidisseur dans l'architecture, avec introduction d'un rythme visuel dans les murs. Les contreforts du chevet de Tournus, plus massifs avec une épaisseur moyenne de 25 à 33 cm, semblent en revanche déterminés par

⁹³⁶ *Cf.* BONNET C., 1993, p. 51.

⁹³⁷ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121.

⁹³⁸ *Cf.* LESUEUR F., 1949a, p. 90.

⁹³⁹ *Cf.* PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

⁹⁴⁰ *Cf.* SAPIN C., 2006, p. 33-34.

⁹⁴¹ *Cf.* SAINT JEAN-VITUS B., p. 130-135.

l'épaulement des voûtes en berceau plein cintre des chapelles⁹⁴². Ces différentes mesures restent très éloignées de nos 41 cm d'épaisseur moyenne. Est-il possible d'en déduire quelque chose ? Les contreforts sélectionnés ici sont-ils plus tardifs que les ensembles bourguignons ? Parmi les éléments dont la datation semble acquise, il faut toutefois mentionner les contreforts médians des murs gouttereaux du vaisseau central de la collégiale de Melun qui présentent une épaisseur de 67 cm. Il paraît ainsi difficile d'exclure certains exemples en se fondant uniquement au vu de leurs dimensions en l'état actuel des connaissances ; et nous devons envisager la possibilité d'une tradition locale pour des éléments d'épaulement plutôt saillants.

D'un point de vue typologique, la forme quadrangulaire, terminée par un simple glacis, est largement majoritaire pour ces contreforts, aussi au bien au sein du corpus que dans les autres édifices de l'époque comme la partie occidentale du baptistère de Poitiers⁹⁴³ ou l'abbatiale de Saint-Philibert de Tournus⁹⁴⁴. Ceux épaulant la nef et les tours de Saint-Germain-des-Prés sont plus complexes, avec des ressauts intermédiaires⁹⁴⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 174-175). La mise en œuvre en carreaux et boutisses, avec des calages d'éléments courts entre les deux, apparaît régulièrement dans ces différents exemples, illustrant bien une pratique fréquente dans la première moitié du XI^e siècle.

Le type du contrefort-colonne semble en revanche rare avant le premier tiers du XI^e siècle. La nef et le transept de l'abbatiale Saint-Rémi de Reims en offrent parmi les plus anciens exemples : l'élément est édifié sur toute la hauteur de l'élévation des murs gouttereaux, couronné par un tailloir placé dans le prolongement de la corniche⁹⁴⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 176). Le donjon de Loches est également doté, dès le premier tiers du XI^e siècle, de contreforts hémicylindriques sur dossier⁹⁴⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 168). Les contreforts-colonnes observés dans le cadre de cette étude dans la collégiale Saint-Georges de Pithiviers sont toutefois plus élaborés, avec des bases moulurées et des impostes ; ils renvoient plutôt à des réalisations qui ne sont pas antérieures à la seconde moitié du XI^e siècle comme le chevet de Saint-Hilaire de Poitiers où des contreforts-colonnes sur dossier viennent épauler et animer les murs extérieurs du déambulatoire⁹⁴⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 177).

Un examen des édifices du début du XII^e siècle au sein de la région considérée ici, comme les chevets des églises d'Ingrannes et de Lombreuil (abside uniquement), permet de constater une évolution dans la mise en œuvre des contreforts avec une disparition complète des éléments courts, un développement des socles, avec des jeux de moulurations, et des glacis, avec ressauts (*cf.* vol. IV, fig. 178-179).

⁹⁴² *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121.

⁹⁴³ *Cf.* BOISSAVIT-CAMUS B., 1991 ; ainsi que la publication complète du site à paraître chez Brepols d'ici la fin de l'année.

⁹⁴⁴ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121.

⁹⁴⁵ *Cf.* PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b. Il est difficile pour cet édifice de déterminer avec certitude quels sont les éléments d'origine et ceux liés à la restauration lancée à partir de 1820.

⁹⁴⁶ *Cf.* SPENCER T., 2013, p. 148-149, 201-205.

⁹⁴⁷ *Cf.* IMPEY E., LORANS É., 1998, p. 76.

⁹⁴⁸ *Cf.* VERGNOLLE É., 1994, p. 147.

À l'issue de cet examen des couvrements, des supports et des épaulements, le lien entre le développement des voûtes et celui des piles composées et des contreforts apparaît plutôt secondaire. La présence de supports à ressauts est essentiellement déterminée par leur emplacement au sein des édifices, dans des zones complexes, de transition entre nef et chevet. La relation avec le couvrement charpenté apparaît également secondaire. De la même manière, le développement des contreforts est bien souvent indépendant de la présence de voûtes à l'intérieur et doit être renvoyé à une volonté de raidir et de rythmer les parois extérieures des édifices. La collégiale de Pithiviers constitue toutefois un exemple à part au sein de notre corpus, dans le cadre duquel une réflexion poussée a été menée sur les supports et les épaulements, en lien avec la mise en place d'un voûtement systématique sur arêtes. La croisée du transept et la première travée occidentale de la priorale Saint-Pierre devaient présenter une élaboration du même type, d'après les vestiges préservés.

B – BAIES*a – Les fenêtres***1 - Typologie**

Quatre grands types de baies ont été rencontrés dans cette étude : les fenêtres simples, les baies géminées, les triplets et les *oculi*.

Nous avons pu répertorier au total 72 exemples de **baies simples** répartis dans 54 édifices du corpus⁹⁴⁹ (cf. vol. IV, fig. 180). Celles-ci sont généralement petites et étroites, haut placées dans les murs des nefs notamment, ce qui explique probablement qu'elles ont été régulièrement bouchées et remplacées aux époques gothiques et modernes par des ouvertures de plus grandes dimensions. Nous avons pu prendre des dimensions, partielles souvent, pour 22 fenêtres (cf. vol. IV, fig. 181). En moyenne, les dimensions extérieures sont de 34 cm de large pour 123 cm de hauteur sous clé dont 102 cm pour les piédroits. À l'intérieur, les largeurs sont multipliées par deux, avec 80 cm, et les hauteurs sous clé sont autour de 148 dont 114 cm pour les piédroits. Il arrive dans certains cas d'avoir des hauteurs qui sont également presque doublées entre l'intérieur et l'extérieur, comme dans la crypte de Pithiviers ou le clocher de Pithiviers-le-Vieil. D'autres exemples montrent toutefois une augmentation bien moins importante entre les deux faces du parement, à Mareau-aux-Bois et Cortrat.

Nous n'avons pas pu retrouver de traces de fermetures dans les ébrasements des rares ouvertures que nous avons pu observer. Il faut toutefois souligner qu'en 1890, au cours des travaux de restauration de la nef de Notre-Dame de Château-Landon, un châssis en bois a été retrouvé pris dans le bouchage de la baie orientale du mur gouttereau nord et attribué à l'église du XI^e siècle par l'architecte Sauvageot⁹⁵⁰. L'ensemble dessinait une baie constituée de deux panneaux centraux carrés cernés d'une succession de petits compartiments quadrangulaires. Aucune étude spécifique n'a toutefois été menée sur cet élément dont la datation doit être prise avec réserve. Nous avons pu repérer un autre châssis en bois dans la baie occidentale du collatéral sud de Mareau-aux-Bois : plus simple, sans subdivision intérieure de l'ouverture, il prend toutefois place dans une ouverture qui a été modifiée⁹⁵¹. Là encore, assurer la datation de cet élément est délicat : le châssis occupait-il l'ancien emplacement de l'ouverture et a-t-il été descendu au moment de la modification de la fenêtre, ou bien ne date-t-il que de ce moment-là (ou d'une date encore plus récente) ? De manière générale, dans les cas des plus petites baies de type meurtrière, dont les largeurs ne doivent guère dépasser les 20 cm et qui sont haut placées dans les murs des nefs, il n'est pas impossible d'envisager qu'elles n'aient pas été fermées à l'origine.

⁹⁴⁹ Nous ne comptons ici que les exemples différents, pas leur répétition au sein d'un édifice. Par exemple, pour la nef de Notre-Dame de Melun, les baies des murs gouttereaux du vaisseau central sont identiques, nous ne les avons comptabilisées qu'une seule fois. En revanche, pour la nef de Sainte-Geneviève-des-Bois, les deux baies conservées sont de type différent, nous avons établi deux entrées dans notre tableau. Cf. vol. IV, fig. 180.

⁹⁵⁰ Cf. notice 18, fig. 22 et 32.

⁹⁵¹ Cf. notice 51, fig. 96. Par comparaison avec le châssis de Notre-Dame de Château-Landon, celui de Mareau-aux-Bois occupe une baie beaucoup plus petite et étroite ; il paraît ainsi logique qu'il ne présente pas de subdivision intérieure vu la largeur de l'ouverture.

Pour le couvrement⁹⁵², 50 exemples sont dotés d'arcs constitués de claveaux taillés dans du calcaire (70 % des exemples) dont 14 sont des débits de sarcophages haut-médiévaux (soit environ 28 % des arcs clavés) : à Courtenay, Donnery, Escrignelles, Guignonville, Ingrannes, Lorcy, Loury, Montereau-Fault-Yonne, Pannes, Quiers-sur-Bézonde, Rozoy-le-Vieil, Sainte-Geneviève-des-Bois, Triguères et Yèvre-la-Ville⁹⁵³. Ces remplois peuvent être mêlés à des claveaux taillés, comme dans la baie conservée dans le mur sud de Pithiviers-le-Vieil⁹⁵⁴. Les arcs sont simples sauf dans le clocher de l'abbatiale de Ferrières où, au troisième niveau, les baies présentent des arcs à double rouleau⁹⁵⁵. Les autres baies sont dotées de linteaux (21 exemples soit 30 %). Ils sont soit monolithes, avec un arc en plein cintre taillé dans la partie inférieure du bloc, dans les chevets d'Adon, Cortrat et Mareau-aux-Bois⁹⁵⁶, dans les nefs de Boismorand, Chaintreaux, Chambon-la-Forêt, Cortrat, Feins, Saint-Lazare de Ferrières, Gironville, Langesse, Montereau, Ruan, Sainte-Geneviève-des-Bois et La Selle-en-Hermoy⁹⁵⁷, dans les cryptes de Saint-Séverin de Château-Landon et de Saint-Georges de Pithiviers⁹⁵⁸, et dans les souches des clochers de Mézières-en-Gâtinais et de Saint-Mammès⁹⁵⁹, soit monolithes mais plats dans la souche du clocher de l'abbatiale de Ferrières et dans le mur gouttereau sud de la nef de Boësses⁹⁶⁰. Ces linteaux sont généralement positionnés à l'extérieur et remplacés dans le parement intérieur des murs par des arcs clavés en plein cintre. Ils présentent des décors gravés imitant des claveaux à La Selle-en-Hermoy, Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais et Mareau-aux-Bois, généralement disposés sur deux rangs et avec un traitement en écailles pour ce troisième cas⁹⁶¹. Ce décor gravé est presque effacé à Saint-Lazare de Ferrières ; il est possible qu'il ait été plus fréquent et perdu aujourd'hui.

Les piédroits sont simples, dépourvus de colonnettes et généralement traités en moyen appareil⁹⁶². Quatre types de mises en œuvre peuvent être observés. La plus fréquente, dans 30 exemples sur les 65 observables (soit environ 46 %), correspond à une alternance de pierres posées en carreaux et boutisses. Nous pouvons l'observer dans les nefs de Chaintreaux, d'Égreville, de Feins, des chapelles Sainte-Apolline et Saint-Lazare de Ferrières, de Gironville, de Grangermont, de Guignonville (baie occidentale), de Langesse, de Montbarrois, Montbouy, Montereau, Noyers, de Saint-Pierre de Pithiviers, de Pithiviers-le-Vieil, de Ruan,

⁹⁵² Sur les 72 exemples, seuls 71 exemples permettent d'observer les couvremets.

⁹⁵³ Cf. respectivement notice 24 (fig. 11, 18-19) ; notice 26 (16-17) ; notice 31 (fig. 6, 9, 10) ; notice 44 (fig. 18) ; notice 45 (fig. 7-8) ; notice 48 (fig. 12) ; notice 49 (fig. 10-12) ; notice 58 (fig. 25, 31-32) ; notice 63 (fig. 27, 33-35) ; notice 69 (fig. 12) ; notice 71 (fig. 21-22) ; notice 73 (fig. 12) ; notice 82 (fig. 17-18, 23, 27, 29) ; notice 87 (fig. 6, 20-23).

⁹⁵⁴ Cf. notice 67, fig. 18.

⁹⁵⁵ Cf. notice 37, fig. 37-39.

⁹⁵⁶ Cf. notices 1 (fig. 20-21) ; 23 (fig. 55-56) ; 51 (fig. 135-136).

⁹⁵⁷ Cf. notices 7 (fig. 9-10), 11 (fig. 10-11) ; 13 (fig. 9-10) ; 23 (fig. 17, 53-54) ; 33 (fig. 10) ; 35 (fig. 5, 14) ; 40 (fig. 10, 12) ; 46 (fig. 8-9) ; 57 (fig. 10) ; 72 (fig. 14) ; 73 (fig. 13) ; 79 (fig. 10-11, 13-14).

⁹⁵⁸ Cf. notice 16 et notice 65 (fig. 40).

⁹⁵⁹ Cf. notice 54, fig. 13-15 ; notice 77 (fig. 21, 23).

⁹⁶⁰ Cf. notice 37 (fig. 37) et notice 6 (fig. 32-33).

⁹⁶¹ Cf. notices 79 (fig. 10-11, 13-14) ; 35 (fig. 14) ; et 51 (fig. 135-136, 176).

⁹⁶² Nous ne pouvons observer l'appareillage des piédroits que dans 63 exemples.

de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Saint-Germain-Laval et de La Selle-en-Hermoy⁹⁶³, dans les chevets d'Adon, de Mareau-aux-Bois et de Saint-Mammès⁹⁶⁴, les clochers de l'abbatiale de Ferrières, de Mézières-en-Gâtinais, de Pithiviers-le-Vieil (premier étage) et de Saint-Germain-Laval (souche)⁹⁶⁵, et dans la crypte de Pithiviers⁹⁶⁶. Les boutisses peuvent parfois être renforcées, à l'aide d'un carreau supplémentaire dans 14 autres cas (soit 21 %) : dans les nefs de Bellegarde, de Bondaroy (baie ouest), de Chailly, de Chambon-la-Forêt, de Notre-Dame de Château-Landon, de Mareau-aux-Bois, des deux églises de Melun, du transept de Mareau-aux-Bois, du chevet de la collégiale de Pithiviers, des clochers de Saint-Thugal de Château-Landon (premiers niveaux) et de Saint-Mammès (premiers niveaux également)⁹⁶⁷. Ce principe d'alternance disparaît dans les baies mises en œuvre à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux où alternent les plaquettes allongées et les blocs débités en L ou U, ainsi que dans quelques édifices ayant recours à des calcaires taillés disposés de manière aléatoire à Boismorand et La Celle-sur-Seine⁹⁶⁸. Reste un dernier type d'appareillage illustré par les piédroits des baies de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières où des pierres disposées verticalement, sur un bout, alternent avec d'autres posées en carreaux⁹⁶⁹.

Les appuis sont plus rarement observables, bien souvent masqués par une couche d'enduit⁹⁷⁰. En très grande majorité, une assise en moellons du parement fait office d'appui. Seul 13 exemples (soit environ 25 % des appuis visibles) sont dotés de blocs taillés, souvent monolithes comme dans le chevet de la chapelle d'Adon, la nef et le chevet de Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais, l'absidiole nord de Mareau-aux-Bois et la nef de Noyers⁹⁷¹.

Les ébrasements des baies sont très fortement marqués vers l'intérieur. Quelques rares légers biseaux viennent parfois animer l'encadrement extérieur, sans pouvoir être qualifiés réellement d'ébrasement : dans la baie occidentale de la nef de Feins et dans les fenêtres des nefs de Gironville et de Langesse⁹⁷². Nous en retrouvons également dans les baies de la travée ouest de la nef de Bellegarde, dans la fenêtre nord du chevet de Cortrat, ainsi que dans les baies de la chapelle Saint-Lazare de Ferrières⁹⁷³. En raison des très nombreux bouchages et enduits, les ébrasements intérieurs sont rarement observables (dans 19 cas seulement). Deux types d'appareillage prédominant : un ébrasement complètement fourré, dans 42 % des cas (dans la baie ouest de Bondaroy, dans celles de la nef de La Celle-sur-Seine, de Cortrat, dans

⁹⁶³ Cf. notices 11 (fig. 10-11) ; 29 (fig. 9) ; 33 (fig. 10) ; 34 (fig. 13, 17) ; 35 (fig. 5, 14) ; 40 (fig. 10, 12) ; 44 (fig. 19) ; 46 (fig. 8-9) ; 55 (fig. 12-13) ; 56 (fig. 14-15, 20) ; 57 (fig. 10) ; 60 (fig. 10-13) ; 66 (fig. 18) ; 72 (fig. 14) ; 73 (fig. 13) ; 74 (fig. 29, 35, 44, 49, 56-57) ; 79 (fig. 10-11, 13-14).

⁹⁶⁴ Cf. notices 1 (fig. 20-21) ; 51 (135-136) ; 77 (fig. 17, 24).

⁹⁶⁵ Cf. notices 37 (fig. 37) ; 54 (fig. 13-15) ; 67 (fig. 18, 41, 43, 48) ; 74 (fig. 32, 47).

⁹⁶⁶ Cf. notice 65, fig. 40, 83-84, 92 et 97.

⁹⁶⁷ Cf. notices 5 (fig. 16, 20) ; 8 (fig. 17, 43-44) ; 11 (fig. 10-11) ; 13 (fig. 9-10) ; 18 (fig. 31-32) ; 17 (fig. 10-12, 14, 25, 27-28) ; 51 (fig. 91, 94, 96, 107-109, 117, 131) ; 52 (fig. 55, 62, 115, 117) ; 53 (fig. 25-26, 62-63) ; 65 (fig. 46, 52, 54, 63) ; 17 (fig. 10-12, 14, 25, 27-28) ; 77 (fig. 21-23, 40).

⁹⁶⁸ Cf. notices 7 (fig. 9-10) et 10 (fig. 15).

⁹⁶⁹ Cf. notice 36, fig. 14, 22-25, 35-36, 40-41.

⁹⁷⁰ Nous avons pu observer 49 appuis sur les 69 exemples.

⁹⁷¹ Cf. notices 1 (fig. 20-21) ; 35 (fig. 5, 14) ; 51 (fig. 135-136) ; et 60 (fig. 10-13).

⁹⁷² Cf. notices 33 (fig. 10) ; 40 (fig. 10, 12) ; 46 (fig. 8-9).

⁹⁷³ Cf. notices 5 (fig. 21) ; 23 (fig. 55-56) ; 35 (5, 14).

celles des cryptes de Saint-Séverin de Château-Landon et de Pithiviers, dans les baies des souches des clochers de Saint-Germain-Laval, de Saint-Mammès et de Triguères⁹⁷⁴) ; et un ébrasement en pierre taillée dans les piédroits et fourré au niveau de l'arc, dans 47 % des cas (dans les nefs de Bellegarde, de Notre-Dame de Château-Landon, de Grangermont, de Mareau-aux-Bois et de Rozoy-le-Vieil, dans les clochers de Saint-Thugal de Château-Landon et de Saint-Mammès (premier étage) et dans le chevet de la collégiale de Pithiviers⁹⁷⁵).

L'ornementation reste rare : trois baies présentent des cordons en saillie à l'extrados des arcs, lisse dans la baie occidentale de Guignonville, torsadés dans celles de Pithiviers-le-Vieil et Quiers-sur-Bézonde⁹⁷⁶. Le chevet de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers présente une décoration plus poussée avec des colonnettes monolithes (bases à double tore encadrant une scotie et astragales lisses comprises) accolées dans les ébrasements intérieurs des piédroits⁹⁷⁷. Elles portent des petits chapiteaux ornés soit d'entrelacs rubanés soit de grandes feuilles lisses se recourbant dans la partie supérieure de la corbeille⁹⁷⁸. La baie occidentale de Notre-Dame de Château-Landon prend place dans un massif appareillé en saillie, placé dans le prolongement de celui du portail. Elle présente un décor sur les deux faces du parement, avec une archivolte à deux voussures, soulignée à l'extrados par un cerne, retombant sur des piédroits à ressauts avec des colonnettes sculptées autour de l'ouverture. Des larges feuilles s'étalent sur les chapiteaux et impostes⁹⁷⁹.

Les décors peints pourraient bien avoir été plus fréquents : les travaux de restauration menés récemment sur la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières et le prieuré Saint-Martin-du-Tertre à Montereau-Fault-Yonne ont permis de mettre en évidence des restes de polychromie dans les intrados des baies (arcs pour Ferrières et piédroits pour Montereau)⁹⁸⁰. Les anciennes descriptions de l'église de Cortrat mentionnaient également des fresques couvrant les murs de la nef et probablement les baies⁹⁸¹.

Ainsi, de manière générale, les linteaux monolithes plein cintre ne semblent pas avoir été particulièrement réservés pour des édifices plus modestes, puisqu'on les retrouve dans les cryptes de Pithiviers et Saint-Séverin de Château-Landon, ou pour des parties spécifiques au sein des églises. En revanche, il apparaît assez vite qu'ils sont mis en œuvre uniquement dans les parements extérieurs, pour des baies étroites (vers 15-20 cm de largeur). Dès que les largeurs des ouvertures deviennent plus importantes, les arcs clavés prennent le relais. Ainsi, dans les nefs à trois vaisseaux, les fenêtres de la partie centrale sont systématiquement

⁹⁷⁴ Cf. notices 8 (fig. 17, 43-44) ; 10 (fig. 15) ; 23 (fig.17, 53-54, 76-77) ; 16 (fig. 66-68, 75, 93) ; 65 (fig. 40, 83-84, 92, 97) ; 74 (fig. 47) ; 77 (fig. 40) ; 82 (fig. 23, 27, 29).

⁹⁷⁵ Cf. notices 5 (fig. 16, 20) ; 18 (fig. 31-32) ; 41 (fig. 48-49, 53-55) ; 51 (fig. 117) ; 71 (fig. 21) ; 17 (fig. 28) ; 77 (fig. 40) ; 65 (fig. 46, 52, 54 et 63).

⁹⁷⁶ Cf. notices 44 (fig. 19) ; 67 (fig. 23) ; 69 (fig. 12).

⁹⁷⁷ Cf. notice 65 (fig. 46, 52, 54 et 63)

⁹⁷⁸ Cf. notice 65 (fig. 73, 75-76).

⁹⁷⁹ Cf. notice 18, fig. 38-43.

⁹⁸⁰ Les couleurs sont assez vives et les palettes variées : ocre rouge, jaune, blanc et vert à Ferrières, bleu, ocre jaune et rouge à Montereau. Les motifs sont essentiellement géométriques : succession de bandes colorées, de motifs ondulés, de grecques (? à Ferrières)... Cf. notice 36, fig. 55-56, et notice 58, fig. 38.

⁹⁸¹ Cf. DAVY C., 2004, p. 115-117.

appareillées avec des claveaux. La présence fréquente de claveaux gravés à la surface des linteaux semble également indiquer une influence des arcs clavés : une volonté d'imitation de ces derniers. Cette tendance traduit probablement le rayonnement du développement de la pierre taillée à cette période, simulée par le biais de ces gravures. Il est possible que ces linteaux aient représenté une version "bon marché" de ces arcs clavés ou que leur développement soit lié à des raisons techniques, cette solution présentant une certaine facilité pour couvrir les baies étroites.

Parmi les baies simples se trouve le type particulier de l'*oculus* que nous avons rencontré à six reprises dans notre corpus (*cf.* vol. IV, fig. 182). Il a été utilisé dans trois cas particuliers : au sommet des murs pignons orientaux, au prieuré de Saint-Martin à Montereau-Fault-Yonne et dans l'église de Pannes⁹⁸² ; au-dessus de portes, par paire sur la façade occidentale de Triguères ou unique au-dessus du portail sud de Saint-Germain-Laval et de la porte d'accès au clocher de Montereau-Fault-Yonne⁹⁸³ ; et enfin dans les clochers, par paires dans l'abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais⁹⁸⁴. Deux types de mise en œuvre sont privilégiés : les remplois de sarcophages, à Montereau-Fault-Yonne, Pannes et Triguères, et les calcaires taillés à Ferrières et Saint-Germain-Laval. Ces *oculi* sont tous bouchés et dépourvus d'ébrasements extérieurs.

Les **baies géminées** sont présentes à quatorze reprises au sein du corpus, dans 13 édifices différents (deux ensembles de baies géminées à Notre-Dame de Melun) (*cf.* vol. IV, fig. 183). À l'exception de celles conservées dans le chevet de l'abbatiale de Ferrières, de la crypte de Saint-Sauveur de Melun et du porche de Treuzy-Levelay, ces baies sont systématiquement mises en œuvre aux niveaux supérieurs de clochers, sur leurs quatre faces. À Saint-Thugal de Château-Landon et au deuxième étage des tours de chevet de Notre-Dame de Melun, les baies géminées sont placées sous un arc de décharge en plein. Dans les autres cas, les baies sont placées côté à côté, séparées par un support central qui prend majoritairement la forme d'un petit pilier, parfois doté d'impostes comme à Boësses, Ferrières-en-Gâtinais, Pannes, Treuzy-Levelay et Triguères⁹⁸⁵. Les colonnettes sont plus rares ; elles peuvent être observées à Saint-Thugal de Château-Landon et dans les niveaux supérieurs des tours de chevet de Notre-Dame de Melun⁹⁸⁶. À Mézières-en-Gâtinais, les deux baies sont disposées à une distance assez importante l'une de l'autre, avec un support central assez large qui s'apparente plus à un pan de mur qu'à un réel support, donnant ainsi une véritable autonomie aux deux ouvertures⁹⁸⁷.

La mise en œuvre générale de ces baies géminées est assez uniforme : les linteaux monolithes disparaissent au profit de l'emploi généralisé d'arcs clavés pour couvrir les baies. Ces arcs

⁹⁸² *Cf.* respectivement notice 58 (fig. 44) et notice 63 (fig. 21).

⁹⁸³ *Cf.* respectivement notice 82 (fig. 9) ; notice 74 (fig. 19-21, 34) et notice 58 (fig. 45).

⁹⁸⁴ *Cf.* notice 37 (fig. 37-38).

⁹⁸⁵ *Cf.* respectivement notice 6 (fig. 34-35, 44-45, 47-48) ; notice 37 (fig. 16-17) ; notice 63 (fig. 21) ; notice 67 (fig. 19, 44, 49, 54) ; notice 81 (fig. 11, 14-17) et notice 82 (fig. 19-20, 30-32).

⁹⁸⁶ *Cf.* notice 17 (fig. 12-16, 30-32, 34-35) et notice 52 (fig. 24, 30, 78-79).

⁹⁸⁷ *Cf.* notice 54, fig. 17.

restent simples ; ceux de Mareau-aux-Bois sont les seuls à présenter un double rouleau⁹⁸⁸. Les piédroits sont majoritairement constitués de blocs de pierres taillées et prennent place au sein de portions de parements en moyen appareil, ce qui exclut bien souvent les observations précédemment menées sur les dispositions en carreaux et boutisses et les appuis⁹⁸⁹. L'exemple de Mézières-en-Gâtinais permet toutefois de constater le maintien d'un appareillage avec boutisses renforcées pour les jambages externes de ces fenêtres au sein d'un probable parement en moellons⁹⁹⁰ ; celui de la crypte de Saint-Sauveur de Melun présente une alternance entre carreaux et boutisses simples⁹⁹¹ ; ceux du porche de Treuzy-Levelay et du beffroi de Triguères sont appareillés avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux, entraînant un mélange d'assises de plaquettes allongées et de blocs en L ou U⁹⁹². Les deux niveaux de la tour nord de Notre-Dame de Melun sont les seuls à présenter des baies dont les piédroits sont dotés de colonnettes accolées⁹⁹³. Des appuis traités avec une assise de moellons peuvent être observés à Pannes, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Mammès et Treuzy-Levelay⁹⁹⁴ ; tous les autres sont mis en œuvre en moyen appareil.

Contrairement à ce que nous avons observé pour les fenêtres simples, ces baies géminées présentent un ébrasement droit et donc des dimensions extérieures et intérieures relativement identiques. Elles présentent ainsi des dimensions moyennes plus importantes, à mettre sans doute directement en relation – dans le cas des tours – avec une fonction de diffusion des sons des cloches⁹⁹⁵. Ces ébrasements étaient entièrement fourrés à Triguères⁹⁹⁶ mais le plus souvent appareillés pour les piédroits et fourrés pour les arcs : à Boësses, Saint-Thugal de Château-Landon, Mareau-aux-Bois, Saint-Mammès et Treuzy-Levelay⁹⁹⁷.

Ces baies géminées sont les ouvertures les plus ornées au sein du corpus. Le motif récurrent est celui des frises de billettes qui peuvent orner les impostes (à Boësses et Triguères) et/ou souligner les extradors des arcs (Notre-Dame de Melun et Triguères). D'autres types de moulurations peuvent avoir été choisis, d'un modeste bandeau surmontant un biseau à Treuzy-Levelay à des cartouches carolingiens ou des doucines pour l'abbatiale de Ferrières⁹⁹⁸. Les exemples de Saint-Thugal et Notre-Dame de Melun présentent un décor plus élaboré, avec des chapiteaux et des bases sculptées ornant les colonnettes⁹⁹⁹.

⁹⁸⁸ Cf. notice 51, fig. 40, 44.

⁹⁸⁹ Cf. respectivement notice 6 (fig. 34-35, 44-45, 47-48) ; notice 17 (fig. 12-16, 30-32, 34-35) ; notice 51 (fig. 40, 44) ; notice 52 (fig. 24, 30, 78-79) ; notice 67 (fig. 19, 44, 49, 54) ; et notice 77 (fig. 22).

⁹⁹⁰ Cf. notice 54, fig. 17.

⁹⁹¹ Cf. notice 53, fig. 76.

⁹⁹² Cf. notice 81 (fig. 11, 14-17) et notice 82 (fig. 19-20, 30-32).

⁹⁹³ Cf. notice 52, fig. 24, 30, 78-79.

⁹⁹⁴ Cf. respectivement notice 63 (fig. 21) ; notice 67 (fig. 19, 44, 49, 54) ; notice 77 (fig. 22) ; notice 81 (fig. 11, 14-17).

⁹⁹⁵ Nous n'avons pu prendre de dimensions précises pour ces baies.

⁹⁹⁶ Cf. notice 82 (fig. 19-20, 30-32).

⁹⁹⁷ Cf. respectivement notice 6 (fig. 34-35, 44-45, 47-48) ; notice 17 (fig. 12-16, 30-32, 34-35) ; notice 51 (fig. 40, 44) ; notice 77 (fig. 22) ; et notice 81 (fig. 11, 14-17).

⁹⁹⁸ Cf. notice 81 (fig. 11, 14-17) ; et notice 37 (fig. 16-17).

⁹⁹⁹ Cf. notice 17 (fig. 34-37) et notice 52 (fig. 24, 29-30, 33, 35, 77-79).

Pour terminer avec cette typologie, nous devons aborder maintenant la présence de **triplets**, que nous n'avons rencontrés qu'à une seule occasion : aux deux niveaux supérieurs du clocher de Courtenay, où des groupes de trois baies en plein cintre occupent chaque face de la tour (*cf.* vol. IV, fig. 184). Leurs caractéristiques sont très proches de celles observées pour certaines baies géminées : elles sont mises en œuvre avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux, utilisés notamment pour appareiller les piliers quadrangulaires qui les séparent. Leurs ébrasements sont apparemment droits mais les baies étant bouchées, nous n'avons pas pu les observer. L'extrados des arcs est souligné par un cordon de billettes qui se poursuit, formant des impostes sur les piédroits et une frise continue sur tout le périmètre de la tour¹⁰⁰⁰. Tout ceci reste extrêmement proche des baies géminées observées à Triguères, notamment.

2 - Questions de datation

De nombreux critères sont avancés pour la datation des baies aux alentours de l'an mil : les dimensions, l'emplacement, les types de couverture et de claveaux, les ébrasements..., critères que nous venons de résumer brièvement précédemment pour les fenêtres étudiées au sein de ce corpus. Les caractères liés aux dimensions générales des baies et aux types de claveaux (régularité, format,...) ont été les plus difficiles à appréhender, pour des raisons logistiques d'accès aux baies elles-mêmes.

La mise en œuvre des piédroits, notamment la disposition des blocs et le traitement de l'ébrasement, constitue un des arguments avancés pour une datation au cours du XI^e siècle¹⁰⁰¹. La présence de boutisses renforcées est en général soulignée dans les édifices construits aux environs de l'an mil : nous la retrouvons pour les baies de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais¹⁰⁰², dans celles du chevet de Saint-Philibert de Tournus¹⁰⁰³, dans les fenêtres du premier état de la nef de Mehun-sur-Yèvre (fin X^e-début XI^e siècle)¹⁰⁰⁴, ainsi qu'au Lion d'Angers dans la première moitié du XI^e siècle¹⁰⁰⁵ ou à Distré, plutôt vers la fin du même siècle¹⁰⁰⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 186-188). Nous avons toutefois eu l'occasion de souligner que cette disposition était loin d'être majoritaire au sein de notre corpus, avec, pour les baies simples, 14 exemples présentant des piédroits à boutisses renforcées contre 30 dotés d'une alternance

¹⁰⁰⁰ *Cf.* notice 24, fig. 14-16, 30-35.

¹⁰⁰¹ L'abbé Plat soulignait ce type d'appareillage pour les baies de Touraine aux X^e et XI^e siècles dès 1939 : il estimait alors que cette manière de faire disparaissait dans cette région après 1125. *Cf.* PLAT G., 1939, p. 86.

¹⁰⁰² *Cf.* CHAMI É., 1987, p. 630. La construction de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais est généralement attribuée à la seconde moitié du X^e siècle.

¹⁰⁰³ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121. Les travaux ont du débiter après l'incendie de 1007-1008 et avant la dédicace de 1019. Benjamin Saint-Jean Vitus, à partir de ses observations et des premières études menées par Jacques Henriët et Christian Sapin, estime que l'essentiel des travaux du chevet a eu lieu au début des années 1020. *Cf.* également HENRIËT J., 1990 ; SAPIN C., 1995b.

¹⁰⁰⁴ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 182.

¹⁰⁰⁵ *Cf.* MALLET J., 1984, p. 18-19

¹⁰⁰⁶ *Cf.* MALLET J., 1984, p. 83-84

entre carreaux et boutisses uniques¹⁰⁰⁷. L'agrandissement effectué sur la nef de Bellegarde au début du XII^e siècle permet de constater que les boutisses renforcées, mises en œuvre dans le premier état du XI^e siècle, disparaissaient dans les baies rajoutées au début du XII^e siècle au profit d'une simple alternance entre carreaux et boutisses ; ce qui pourrait constituer un bon argument pour appuyer l'idée que la présence de boutisses renforcées est spécifique à l'architecture des X^e et XI^e siècles. Mais nous nous sommes également rendu compte que ce type de mise en œuvre n'était pas exclusivement réservé à la période qui nous intéressait ici, puisque nous avons pu l'observer dans la nef de l'abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais, au milieu du XII^e siècle¹⁰⁰⁸. Hors de la région considérée ici, il est également possible d'en repérer dans le bras nord du transept de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, dans celui du transept de Saint-André de Chartres et dans le chevet de l'église Notre-Dame de La Ferté-Alais, trois exemples datés également des années 1150¹⁰⁰⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 189). Ce critère reste donc à manier avec prudence, et n'est clairement pas exclusif.

La chapelle Notre-Dame de Bethléem présente un appareillage unique au sein du corpus, avec des piédroits où alternent des blocs posés soit sur une face, soit sur un bout, une disposition que l'on retrouve également pour la mise en œuvre des angles de l'abside. Ce type d'appareillage reste atypique pour les X^e et XI^e siècles, et renvoie plutôt à des exemples haut-médiévaux. Dans les vestiges préservés des deux églises du monastère double de Wearmouth et Jarrow, fondés respectivement en 673 et 681–682, nous retrouvons des ouvertures appareillées pour les piédroits avec des pierres posées sur un bout, soit monolithes, soit associées à quelques éléments posés à plat. La mention dans les sources textuelles du voyage du fondateur Benoît en Gaule en 674–675 pour ramener des maçons chargés de construire l'église Saint-Pierre de Wearmouth en pierres, à la manière des Romains, ne peut que souligner le parallèle entre ces deux exemples d'architecture anglo-saxonne et la chapelle Notre-Dame de Ferrières¹⁰¹⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 190-191).

Les ébrasements des piédroits constituent un autre point sur lequel sont fondées les datations, notamment la présence ou pas d'un ébrasement extérieur. Cette réflexion doit être menée sur un cadre régional : si les zones situées au nord de la vallée de la Loire semblent globalement avoir peu développé les ébrasements extérieurs avant le XII^e siècle, les régions

¹⁰⁰⁷ Nous laissons de côté ici les piédroits mis en œuvre sans alternance entre carreau et boutisse, qui correspondent en quasi-totalité à des baies réalisées au moyen de remplois de sarcophages haut-médiévaux, une pratique que nous avons déjà évoquée précédemment.

¹⁰⁰⁸ *Cf.* notice 37, fig. 45.

¹⁰⁰⁹ *Cf.* BAILLIEUL É., 2013, vol. I, p. 301-302. Élise Baillieul a récemment mis cette persistance de caractères "romans" dans la mise en œuvre des baies au sein des premiers édifices gothiques en relation avec l'hypothèse d'une économie de matériaux et de formes dans des parements peu accessibles au regard (notamment pour Étampes où la baie en question se situe juste avant l'angle entre la nef et le transept, au-dessus du collatéral nord de l'église).

¹⁰¹⁰ *Cf.* CRAMP R., 2005, vol. I, p. 31–33 (pour l'historique des deux sites), p. 67–69 (pour l'évolution chronologique de l'église Saint-Pierre de Wearmouth), p. 147, 167–169 (pour l'église Saint-Paul de Jarrow). L'église Saint-Pierre de Wearmouth a probablement été édifiée entre 674 et 675, sur une durée d'une année si l'on en croit Bède le Vénérable. La construction de l'église Saint-Paul de Jarrow n'a probablement débuté que deux ans après la fondation du monastère, en 684. Si l'on se fie à l'inscription dédicatoire encore visible dans l'édifice, sa consécration a eu lieu le 23 avril 685.

rattachées au concept du premier art roman méridional ont vu apparaître ce type de traitement pour les baies dès les alentours de l'an mil¹⁰¹¹. Aucune des baies examinées ici ne présente ce type de traitement. Nous avons pu souligner, dans 7 exemples, la présence d'un très léger biseau dans des édifices dont les caractères de l'architecture nous orientent vers une datation tardive au XI^e siècle, voire au XII^e siècle comme la chapelle Saint-Lazare à Ferrières-en-Gâtinais (les baies de la nef et du chevet) ; ou bien dans des cas où la datation reste très mal assurée à Feins-en-Gâtinais, Gironville ou Langesse où seules les baies sont visibles au sein de parements entièrement enduits. Au XII^e siècle, les ébrasements extérieurs semblent devenir beaucoup plus systématiques et sont beaucoup plus marqués, comme nous avons pu l'observer avec les baies occidentales de la nef de Bellegarde, celles du chevet de Cortrat, du mur gouttereau nord de la nef de l'abbatiale de Ferrières, des chevets d'Ingrannes et de l'église paroissiale de Pithiviers¹⁰¹². Les exemples précédemment évoqués de Notre-Dame d'Étampes, Saint-André de Chartres et Notre-Dame de La Ferté Alais vers 1150 présentent également tous des ébrasements extérieurs assez marqués, inconnus semble-t-il un siècle plus tôt, en tous cas au sein du corpus envisagé ici. Déterminer les années de transition au cours desquelles ces ébrasements se mettent en place reste toutefois délicat. L'église paroissiale de Pithiviers pourrait présenter des ébrasements extérieurs aux baies dès le premier tiers du XII^e siècle : la datation de l'édifice reste toutefois mal assurée¹⁰¹³. Dans le chevet de l'église d'Arville, un chainfrein assez marqué est visible sur les encadrements des fenêtres. L'église, mentionnée dans les sources textuelles en 1147 et 1156, est généralement datée du milieu du XII^e siècle (profil des ogives et colonnettes en délit à l'intérieur du chevet)¹⁰¹⁴ (cf. vol. IV, fig. 193).

L'appareillage des ébrasements intérieurs permet également d'observer que, contrairement à ce que nous aurions pu attendre pour cette période, les traitements fourrés ne sont pas plus nombreux que les traitements appareillés pour les piédroits (8 dans le premier cas et 9 dans le second). Par comparaison, les baies de la chapelle Saint-Symphorien à Saint-Germain-des-Prés présentent des piédroits entièrement traités en moyen appareil alors que leurs arcs restent fourrés, ceci probablement aux environs de l'an mil (cf. vol. IV, fig. 194). Le traitement complet de l'ébrasement de la baie en pierre taillée, arc compris, est en revanche quasiment absent, à l'exception de la baie haute de la façade de Notre-Dame de Château-Landon,

¹⁰¹¹ Nous renvoyons ici le lecteur aux travaux de Puig I Cadafalch pour le premier art roman méridional, ainsi qu'à ceux récemment publiés à l'occasion du centenaire de ses théories : PUIG I CADAFALCH J., 1928 ; PUIG I CADAFALCH J., 1935 ; VERGNOLLE É., BULLY S., 2012.

Pour les zones plus septentrionales, cf. notamment les remarques effectuées à ce sujet par Gabriel Plat pour la Touraine, dès 1939 : PLAT G., 1939, p. 93-94.

¹⁰¹² Cf. notice 5 (fig. 21) ; notice 23 (fig. 55-56) ; notice 37 (fig. 45) ; notice 45 (fig. 10). Pour l'église Saint-Salomon et Saint-Grégoire de Pithiviers, cf. vol. IV, fig. 192.

¹⁰¹³ Jacques Charles annonçait une dédicace de l'église de 1085, sans préciser ses sources. L'architecture de l'absidiole sud du chevet, seule partie rescapée de cette période, présente des formes brisées et une voûte sur croisée d'ogives "archaïque" avec deux arcs appareillés, plus proches de doubleaux que d'ogives, se croisant autour d'un sommet dépourvu de clé commune. Ce type de voûte apparaît très tôt dans certains contextes (cf. *supra*) mais le développement des formes brisées et le décor sculpté invitent plutôt à envisager une datation aux alentours de 1100 au plus tôt, 1150 au plus tard. Cf. CHARLES J., 1964.

¹⁰¹⁴ Cf. BERNARD J.-L., 1995 ; GALLET Y., 1999. Comme nous avons eu l'occasion de le montrer, il n'est pas impossible que la nef soit plus ancienne : cf. volume V.

remaniée dans la seconde moitié, voire même la fin du XI^e siècle seulement, et des baies du mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre de Pithiviers, dont la construction paraît peu probable avant le XII^e siècle.

Les méthodes de couverture des baies peuvent également constituer des éléments parlants au regard de la datation. Les linteaux monolithes en plein cintre sont très fréquents dans l'architecture des X^e et XI^e siècles : pour ne reprendre que quelques exemples relativement bien placés dans le temps, mentionnons les baies des chapelles du bras sud du transept de Saint-Michel de Cuxa, attribuées à la première phase de l'édifice dans le troisième quart du X^e siècle¹⁰¹⁵, celles du chevet de Saint-André de Sorède, au X^e siècle également¹⁰¹⁶, celles de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'abbaye Notre-Dame d'Argenteuil, dans la première moitié du XI^e siècle¹⁰¹⁷, de la collégiale Saint-Aignan d'Orléans, avant 1029¹⁰¹⁸, ainsi que les baies de l'absidiole sud de Sainte-Marie de Quarante, dans la première moitié du XI^e siècle également¹⁰¹⁹ (cf. vol. IV, fig. 195-197). Les gravures de claveaux apparaissent fréquemment : de nombreux exemples ont ainsi été relevés par Jean-Louis Bernard pour l'Île-de-France¹⁰²⁰. Ces linteaux monolithes se maintiennent toutefois après le XI^e siècle : dans l'église Notre-Dame de l'Assomption à Gouzangrez, dans le premier tiers du XII^e siècle¹⁰²¹, dans le chevet de Bondaroy aux XII^e-XIII^e siècles¹⁰²², dans la chapelle Saint-Laurent de Tournus à une époque comparable¹⁰²³. Les linteaux et les piédroits sont alors marqués par une profonde gorge face extérieure, formant ébrasement, caractère qui apparaît une nouvelle fois assez déterminant dans la datation de ces baies ; d'où l'importance de déterminer les années au cours desquelles il se met en place, ce qui permettrait de mieux cerner la construction des édifices précédemment évoqués (Feins, Saint-Lazare de Ferrières, Langesse, Gironville...).

Les linteaux plats que nous avons pu observer à Boësses et Ferrières sont très fréquents dans l'architecture médiévale, notamment pour la mise en œuvre des meurtrières ou archères dans une architecture militaire. Ils semblent ainsi a priori plus rares dans le domaine religieux, mais non inconnus pour la période qui nous intéresse. Nous retrouvons ainsi des baies du même type dans le mur oriental de la confession de Saint-Aignan d'Orléans, pour les *fenestellae*

¹⁰¹⁵ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202.

¹⁰¹⁶ Cf. BARRAL I ALTET X., 1981, p. 189-191 ; MALLET G., 2003, p. 253-258.

¹⁰¹⁷ Jean-Louis Bernard propose de placer la construction de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Notre-Dame d'Argenteuil dans la première moitié du XI^e siècle, en se fondant sur les caractères de l'architecture (dont les linteaux en question), sur les sources textuelles (donation de la reine Adélaïde : cf. *supra*, partie I) et sur les comparaisons avec Saint-Germain-des-Prés. Cf. BERNARD J.-L., 1987b, p. 386-388 ; 1987d ; et 1995, p. 9-13.

¹⁰¹⁸ Il s'agit de la baie de la chapelle axiale de la crypte, qui présente une largeur de 20 cm à l'extérieur et est couronnée par un linteau monolithe plein cintre : cf. MARTIN P., 2010, p. 68.

¹⁰¹⁹ L'architecture de l'église de Quarante se rattache à la sphère du premier art roman méridional. Sa construction semble avoir été menée de manière unifiée, relativement rapidement. Elle pourrait correspondre avec une date de dédicace connue en 1053. Cf. GARLAND E., 2012, p. 384, fig. 5.

¹⁰²⁰ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 19-22 [Arthies, Val d'Oise] ; p. 76-78 [Brignancourt, Val d'Oise] ; p. 101-102 [Cherence, Val d'Oise] ; p. 104-107 [Chevilly-Larue, Val de Marne] ; p. 168-169 [Lierville, Oise] ; p. 233-234 [Noël-Saint-Martin, Oise].

¹⁰²¹ L'église est datée des années 1100-1130 par Jean-Louis Bernard : BERNARD J.-L., 1995, p. 155-156.

¹⁰²² Cf. notice 8, fig. 31.

¹⁰²³ Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 130-131.

(mais avec un encadrement monolithe)¹⁰²⁴, ainsi que pour les trois fenêtres percées dans le pan occidental de la crypte de la chapelle octogonale de Senlis¹⁰²⁵ (cf. vol. IV, fig. 198).

Les *oculi* sont également fréquents dans les façades des édifices, notamment dans la première moitié du XI^e siècle. Ils sont souvent mis en œuvre dans un but plutôt décoratif, au sommet des murs pignons, en association avec des croix, notamment à la Basse-Œuvre de Beauvais¹⁰²⁶ ou à Saint-Lupicin dans le Jura¹⁰²⁷ (cf. vol. IV, fig. 199-200). Les *oculi* sont alors de petites dimensions et rappellent ceux de la façade de Triguères. Des ouvertures plus développées surmontant un portail, comme à Saint-Germain-Laval, sont également attestées dans d'autres édifices comme la chapelle des Gallénies dans l'ancienne abbaye Saint-Pierre d'Airvault, à la fin du XI^e siècle seulement¹⁰²⁸ (cf. vol. IV, fig. 201). Les murs pignons occidentaux des collatéraux de Saint-Mexme de Chinon étaient également dotés d'*oculi* à une date plus haute, dès les alentours de l'an mil¹⁰²⁹.

Des marques d'élaboration plus poussées sont souvent prises en compte pour justifier une datation plus tardive. Des baies à double rouleau sont toutefois attestées dans l'architecture dès le milieu du XI^e siècle, éclairant le niveau supérieur de l'abside principale du chevet de la collégiale de Mehun-sur-Yèvre¹⁰³⁰ et au deuxième niveau de la tour nord de l'église de Vignory¹⁰³¹ (cf. vol. IV, fig. 202). Dans le cas de Mehun-sur-Yèvre, un cordon mouluré de billettes vient souligner les extrados des baies du chevet, ce qui peut également être observé au chevet de Saint-Outrille-lès-Graçay, vers 1050¹⁰³², et sur la façade ouest de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais dans la première moitié du X^e siècle¹⁰³³ (cf. vol. IV, fig. 203). Des cordons en saillie, ornés de motifs végétaux à l'antique, sont également attestés dans la première moitié du XI^e siècle, notamment sur la baie de la façade occidentale de Sant Pere de Rodes, consacrée en 1022¹⁰³⁴ (cf. vol. IV, fig. 204). Les cordons en saillie moulurés

¹⁰²⁴ Cf. MARTIN P., 2010, p. 56-57.

¹⁰²⁵ La datation repose sur les caractères de l'architecture et varie chez les auteurs entre le X^e et le XI^e siècle. La récente mise en avant de traces de taille au ciseau sur les blocs de pierre a permis de privilégier une datation haute, aux alentours de l'an mil. Cf. AUBERT M., 1957 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 311-315 ; CHRISTOPHE D., 2006.

¹⁰²⁶ Les *oculi* sont présents dans la partie supérieure de la façade de la cathédrale, attribuée à des remaniements au milieu du XI^e siècle suite à des incendies. Cf. PRACHE A., 1983, p. 181-182 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 47-51 ; CHAMI É., 1987, p. 630.

¹⁰²⁷ L'édifice a été récemment étudié par Sébastien Bully qui propose une construction au début du XI^e siècle : cf. BULLY S., 2012.

¹⁰²⁸ Cf. FILLION B., PRYSMICKI L., 2004, p. 30-31.

¹⁰²⁹ Cf. LORANS É., 2006, p. 34-52.

¹⁰³⁰ Ces cinq ouvertures à double rouleau sont datées du troisième quart du XI^e siècle par Pierre Martin et liées à une surélévation de l'abside centrale pour augmenter l'éclairage direct de cette partie du chevet : cf. MARTIN P., 2010, p. 185-193.

¹⁰³¹ Le deuxième niveau de la tour nord de Vignory présente un éclairage avec des baies à double rouleau et colonnettes accolées à chapiteaux ; Thomas Spencer place leur mise en œuvre dans la seconde moitié du XI^e siècle : cf. SPENCER T., 2013, p. 139.

¹⁰³² Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 114.

¹⁰³³ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 47-51 ; CHAMI É., 1987, p. 630. La construction de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais est généralement attribuée à la seconde moitié du X^e siècle.

¹⁰³⁴ Cf. CAMPS I SÒRIA J., 2012.

aux baies occidentales de Pithiviers-le-Vieil, Quiers-sur-Bézonde, et aux clochers de Triguères ou Courtenay ne sont ainsi pas incompatibles avec des datations dans la première moitié du XI^e siècle ; remonter plus haut reste toutefois difficile, la datation de la nef de Beauvais restant mal assurée.

Les baies géminées aux beffrois des tours des églises sont connues dès les alentours de l'an mil, dans plusieurs édifices se rattachant au concept du premier art roman méridional, comme dans les cathédrales d'Aoste et d'Ivrée où de fines colonnettes surmontées de chapiteaux aux formes pyramidales inversées viennent fendre en deux des ouvertures à ébrasement droit¹⁰³⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 205). En Bourgogne, le clocher de l'église de Chapaize présente également des baies géminées à double rouleau dotées d'une colonnette centrale à chapiteau, dans les années 1030-1050¹⁰³⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 206). Des baies, regroupées par deux ou par trois par face, sont également percées au niveau supérieur des deux tours de façade de Saint-Philibert de Tournus, entre le milieu et la seconde moitié du XI^e siècle¹⁰³⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 207). Elles sont alors constituées de double rouleau retombant, pour le supérieur, sur des colonnettes accolées. Le support central maçonné reste épais et crée une séparation entre chaque ouverture, rappelant ce qui a pu être observé à Mézières-en-Gâtinais (avec une conception plus simple, sans double rouleau ni colonnettes). Les baies observées au sein de notre corpus adoptent rarement la colonne, préférant un petit pilier central, souvent doté d'impostes, sur le modèle de ce que nous pouvons observer sur la tour-porche de l'abbé Morard à Saint-Germain-des-Prés¹⁰³⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 208). Il n'est ainsi pas impossible d'envisager des datations dès la première moitié du XI^e siècle pour certaines des baies des beffrois présentes au sein de notre corpus.

¹⁰³⁵ *Cf.* BERNARDI FERRERO D., 1978a et b.

¹⁰³⁶ Des datations dendrochronologiques ont été menées sur les bois retrouvés dans les chaînages du clocher et ont abouti à des dates d'abatage comprises entre 1036 et 1066, ce qui correspond avec la datation généralement admise pour l'édifice à partir des caractères de l'architecture, dans la première moitié du XI^e siècle. *Cf.* SAPIN C., 2006, p. 33-34 ; VERGNOLLE É., 2010.

¹⁰³⁷ Les dernières études menées par Benjamin Saint-Jean Vitus ont permis de restituer quatre tranches de travaux pour l'avant-nef de l'abbatiale : les parties supérieures des tours ont fait partie de la dernière phase qui débute sans doute vers 1050 et se poursuit pendant une partie de la seconde moitié du XI^e siècle. *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 140-142.

¹⁰³⁸ *Cf.* PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

*b – Les portails**1 - Typologie*

Les 42 portails observés au sein du corpus présentent une grande variété de solutions formelles (*cf.* vol. IV, fig. 209-210). Il est ainsi rapidement apparu qu'il serait très difficile de proposer une typologie très poussée, sans devoir reprendre une partie des exemples dans plusieurs groupes. Nous avons donc décidé de rester sur un regroupement très simple : dans un premier temps, les portes simples, puis dans un second, les portails à ressauts.

27 portails présentent ainsi une configuration que l'on pourrait qualifier de simple par opposition aux baies dotées de ressauts (soit 64 %). 16 d'entre eux sont localisés à l'ouest (59 % des portails dits simples) ; les 11 autres occupent des positions latérales (8 dans les gouttereaux nord des nefs – 30 % – et 3 dans les gouttereaux sud – 11 %). Dans ces onze derniers cas, ces accès restent secondaires et justifient ainsi le choix d'une composition simplifiée pour la baie. En moyenne, ces portails mesurent 164 cm de large pour 288 cm de hauteur sous clé dont 220 cm pour les piédroits à l'extérieur, et 179 cm de large pour 345 cm de hauteur sous clé dont 253 cm pour les piédroits (*cf.* vol. IV, fig. 211). Ils sont systématiquement dépourvus d'ébrasement extérieur : le traitement des ébrasements intérieurs permet d'agrandir la largeur des portails d'une quinzaine de centimètres en moyenne. Les changements concernant les hauteurs entre les encadrements internes et externes sont plus difficiles à appréhender : il nous a souvent été difficile de prendre les mesures à l'intérieur, et la présence fréquente d'emmarchements a également posé problème. Nous restons parfois sur un changement de l'ordre d'une trentaine de centimètres, à Bondaroy, Cortrat ou encore Grangermont. Les hauteurs intérieures et extérieures peuvent également être identiques, comme à Pithiviers-le-Vieil (alors que la largeur intérieure était supérieure de 40 cm à celle prise à l'extérieur).

Ces portails simples sont constitués de deux piédroits appareillés en moyen appareil où nous retrouvons dans 5 cas une alternance entre carreaux et boutisses (au portail nord de Notre-Dame de Château-Landon, au portail sud de Montereau et aux portails ouest de Grangermont Mareau-aux-Bois et Triguères¹⁰³⁹), dans 6 autres la présence de boutisses renforcées (aux portails ouest de Bondaroy, de Pithiviers-le-Vieil, Quiers, aux portails nord de Crottes-en-Pithiverais, de Mareau-aux-Bois, et au portail sud de Saint-Germain-Laval¹⁰⁴⁰) et dans 8 derniers exemples, une mise en œuvre avec des plaquettes allongées et des blocs en L ou U, en lien avec l'utilisation de remplois de sarcophages haut-médiévaux (aux portails occidentaux de Chevillon, de Conflans et de Lombreuil, et aux portails nord de Cortrat, de Donnery, d'Ondreville-sur-Essonnes et de Yèvre-la-Ville¹⁰⁴¹). Ces piédroits soutiennent systématiquement un arc clavé en plein cintre, à rouleau unique, sauf dans le cas de l'église de

¹⁰³⁹ *Cf.* respectivement notices 18 (fig. 27-28) ; 57 (fig. 11) ; 41 (fig. 24-25) ; 51 (fig. 38, 45) ; 82 (fig. 9, 11).

¹⁰⁴⁰ *Cf.* respectivement notices 8 (fig. 17, 43) ; 67 (fig. 8, 25-26) ; 69 (fig. 14) ; 25 (fig. 8) ; 51 (fig. 90) ; 77 (fig. 19-21, 30).

¹⁰⁴¹ *Cf.* respectivement notices 19 (fig. 13-17) ; 23 (fig. 35, 78) ; 47 (fig. 23) ; 23 (fig. 35, 78) ; 26 (fig. 15) ; 61 (fig. 6) ; 87 (fig. 6).

Conflans où deux rouleaux, non décalés, peuvent être observés¹⁰⁴². Seuls 8 portails présentent en plus un linteau supportant un tympan maçonné. Ces linteaux sont soit monolithes à Boësses, Château-Landon, Pithiviers-le-Vieil et Recloses (avec une forme légèrement en bâtière dans ce dernier cas¹⁰⁴³), soit constitués de trois blocs à Crottes-en-Pithiverais, Saint-Sauveur de Melun et Saint-Germain-Laval¹⁰⁴⁴. À Bondaroy, un linteau en bois est observable mais semble plutôt lié à une reprise¹⁰⁴⁵. Les tympanes sont appareillés avec des moellons soigneusement assisés ; de l'*opus reticulatum* a été mis en œuvre dans celui du portail nord de Notre-Dame de Château-Landon¹⁰⁴⁶. Ces linteaux et tympanes ne sont présents que sur la face extérieure des baies ; la face intérieure montre un retour au schéma simple de l'arc retombant directement sur les piédroits.

Les décors sont quasiment absents : 7 portails seulement en présentent sur leurs faces externes (soit 26 % des 27 portails simples). Des impostes moulurées soutiennent les arcs aux portails occidentaux de Mareau-aux-Bois (face intérieure), de Pithiviers-le-Vieil et de Recloses¹⁰⁴⁷ : elles sont ainsi loin d'être fréquentes au sein de ces 27 portails. Des cernes sont présents à l'extrados des arcs au portail nord de Notre-Dame de Château-Landon et aux portails occidentaux de Pithiviers-le-Vieil et de Triguères dont l'arc est également le seul à être mouluré au sein de cet ensemble¹⁰⁴⁸. À Crottes-en-Pithiverais, un unique claveau est orné d'un motif de tresses en relief¹⁰⁴⁹. L'arc surmontant le portail occidental de Pithiviers-le-Vieil est constitué de claveaux dont les pointes sont taillées en triangle et qui sont disposés sur deux rangs de manière à former des motifs en écailles¹⁰⁵⁰. Deux linteaux présentent également des décors sculptés : celui du portail nord de Notre-Dame de Château-Landon est ainsi orné de rangs de tresses alors que celui de Pithiviers-le-Vieil est doté de motifs de cercles comprenant des croix, des étoiles à cinq branches, une fleur de lys...¹⁰⁵¹

Les 15 autres portails (soit 36 %) présentent quant à eux une configuration plus complexe, avec des ressauts (cf. vol. IV, fig. 210). Ils sont très majoritairement implantés au centre des façades occidentales (13 soit 87 % des portails à ressauts) ; les 2 autres occupent des positions latérales, dans les murs gouttereaux nord des nefs (13 %). Ces portails de conception plus élaborée ont ainsi été presque systématiquement mis en œuvre sur les façades principales des édifices (à l'exception de Bellegarde ; la façade nord de la chapelle Saint-Lazare de Ferrières joue le rôle d'entrée principale à l'édifice). Ces baies mesurent en moyenne 155 cm de large pour 309 cm de hauteur sous clé dont 228 cm pour les piédroits à l'extérieur, et 190 cm de large pour 342 cm de hauteur sous clé dont 248 cm pour les piédroits

¹⁰⁴² Cf. notice 22, fig. 8.

¹⁰⁴³ Cf. respectivement notices 6 (fig. 30) ; 18 (fig. 27-28) ; 67 (fig. 8, 25-26) ; 70 (fig. 12).

¹⁰⁴⁴ Cf. respectivement notices 25 (fig. 8) ; 53 (fig. 24, 64, 66) ; 74 (fig. 19-21, 30).

¹⁰⁴⁵ Cf. notice 8, fig. 17.

¹⁰⁴⁶ Cf. notice 18, fig. 27.

¹⁰⁴⁷ Cf. respectivement notices 51 (fig. 48) ; 67 (fig. 8, 12) ; 70 (fig. 12).

¹⁰⁴⁸ Cf. respectivement notices 18 (fig. 27) ; 67 (fig. 28) ; 82 (fig. 9, 11).

¹⁰⁴⁹ Cf. notice 25, fig. 10.

¹⁰⁵⁰ Cf. notice 67, fig. 28.

¹⁰⁵¹ Cf. notice 18, fig. 27 et notice 67, fig. 8.

à l'intérieur. Ces dimensions restent équivalentes à celles observées pour les portails précédents (cf. vol. IV, fig. 212).

Ces portails à ressauts présentent parfois une mise en valeur architecturale particulière, par l'intermédiaire de contreforts venant les encadrer, comme à Charmont-en-Beauce, Greneville-en-Beauce, Guignonville ou Noyers¹⁰⁵², voire par la mise en œuvre d'un massif appareillé en saillie comme pour le portail occidental de Notre-Dame de Château-Landon (état 2), le portail nord de Saint-Lazare de Ferrières, et les portails ouest de Guignonville, Mézières-en-Gâtinais, Rozoy-le-Vieil et Saint-Mammès¹⁰⁵³.

D'un point de vue architectural, ces portails sont constitués d'arcs à plusieurs rouleaux retombant sur des piédroits à ressauts, formant pilastres engagés, parfois couronnés d'impostes, à Bellegarde (porte sud), Chailly-en-Gâtinais, Charmont-en-Beauce, Notre-Dame de Château-Landon (premier état du portail ouest), Chevry-sous-le-Bignon, Chuelles, Cortrat, Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais (portail nord), Greneville-en-Beauce, Guignonville, Mézières, Noyers, Rozoy-le-Vieil, Saint-Mammès et Samois-sur-Seine¹⁰⁵⁴. Dans 4 cas, les ressauts intérieurs ont été taillés de manière à imiter, avec plus ou moins de réussite, des colonnes engagées ou accolées : dans le deuxième état du portail de Notre-Dame de Château-Landon, faces interne et externe, ainsi qu'à Chuelles, Saint-Lazare de Ferrières et Rozoy-le-Vieil¹⁰⁵⁵ (ces deux derniers exemples semblent ainsi les plus aboutis dans la conception de ces imitations de colonnes). La conception générale de ces portails reste globalement simple : les rouleaux des arcs retombent directement sur les piédroits. Les linteaux et tympans sont rares : nous en retrouvons seulement dans le portail sud de Bellegarde, à Notre-Dame de Château-Landon, Mézières-en-Gâtinais et Cortrat¹⁰⁵⁶. Les linteaux sont alors systématiquement monolithes et en bâtière, sauf celui de Cortrat qui n'est que monolithe et occupe également l'emplacement des premiers claveaux du rouleau inférieur. Son tympan est également monolithe, gravé pour imiter *l'opus reticulatum* que l'on peut également observer, appareillé, sur les deux faces du portail de Notre-Dame de Château-Landon¹⁰⁵⁷. Les tympans de Bellegarde et Mézières sont simplement mis en œuvre à l'aide de moellons assisés. Face intérieure, seul le portail de Château-Landon maintient le linteau et le tympan¹⁰⁵⁸.

Les arcs extérieurs sont majoritairement à double rouleau, dans 11 portails sur 15 (73 %) : à Bellegarde (portail sud), Chailly-en-Gâtinais, Charmont-en-Beauce, Chevry-sous-le-Bignon, Chuelles, Cortrat, Saint-Lazare de Ferrières, Greneville-en-Beauce, Guignonville, Saint-Mammès et Samois-sur-Seine¹⁰⁵⁹. Ils peuvent également être à triple rouleau, dans trois

¹⁰⁵² Cf. respectivement notices 14 (fig. 8-9) ; 42 (fig. 8) ; 44 (fig. 13) ; 60 (fig. 18-21).

¹⁰⁵³ Cf. respectivement notices 18 (fig. 16-18, 44) ; 35 (fig. 6) ; 44 (fig. 13) ; 54 (fig. 9-10) ; 71 (fig. 8) ; 77 (fig. 11).

¹⁰⁵⁴ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22) ; 11 (fig. 9) ; 14 (fig. 8-9) ; 18 (fig. 16-18, 44) ; 42 (fig. 8) ; 44 (fig. 13) ; 54 (fig. 9-10) ; 60 (fig. 18-21) ; 71 (fig. 8) ; 77 (fig. 11) ; 78 (fig. 18).

¹⁰⁵⁵ Cf. respectivement notices 18 (fig. 47-51) ; 21 (fig. 10-12) ; 35 (fig. 7) ; 71 (fig. 8).

¹⁰⁵⁶ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22-23) ; 18 (fig. 44, 52) ; 54 (fig. 9-10) ; 23 (fig. 16, 57-59).

¹⁰⁵⁷ Cf. respectivement notices 23 (fig. 16, 57-59) ; 18 (fig. 52).

¹⁰⁵⁸ Cf. notice 18, fig. 19 et 45.

¹⁰⁵⁹ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22) ; 11 (fig. 9) ; 14 (fig. 8-9) ; 20 (fig. 15) ; 21 (fig. 9) ; 23 (fig. 16, 57-59) ; 35 (fig. 6) ; 42 (fig. 8) ; 44 (fig. 13) ; 54 (fig. 9-10) ; 77 (fig. 11) ; 78 (fig. 18).

exemples (20 %) à Noyers, Rozoy-le-Vieil et dans le deuxième état du portail occidental de Notre-Dame de Château-Landon¹⁰⁶⁰. Un seul rouleau avait probablement été mis en place pour le premier état de cette œuvre, tout comme à Mézières-en-Gâtinais¹⁰⁶¹. Dans ces cas précis, les ressauts sont générés en lien avec la présence du linteau, supporté par les piédroits internes. À l'intérieur, seul le portail de Château-Landon conserve un double rouleau¹⁰⁶² ; tous les autres présentent un arc simple retombant directement sur les piédroits¹⁰⁶³.

Les décors sculptés sont ici plus fréquents que pour les portails simples puisque nous les retrouvons dans 11 cas sur 15, soit 73 %. Des impostes moulurées ont été mises en œuvre au sommet des piédroits de Bellegarde, Notre-Dame de Château-Landon (état 2), Chuelles, Cortrat, Rozoy-le-Vieil et Saint-Mammès (souvent dans le prolongement de tailloirs quand il y a des chapiteaux)¹⁰⁶⁴ et des cordons soulignent les extrados des rouleaux supérieurs des arcs à Bellegarde, Charmont-en-Beauce, Notre-Dame de Château-Landon (état 2), Chevry-sous-le-Bignon, Cortrat, Greneville-en-Beauce, Guignonville et Rozoy-le-Vieil¹⁰⁶⁵. Les arcs sont moulurés de tores et de gorges à Notre-Dame de Château-Landon (état 2), Chevry-sous-le-Bignon (rouleau supérieur uniquement), Chuelles (rouleau inférieur), Cortrat (rouleau supérieur), Saint-Lazare de Ferrières, Rozoy-le-Vieil et Saint-Mammès¹⁰⁶⁶. Les claveaux sont gravés, avec des motifs d'étoiles à quatre branches, à Cortrat (rouleau inférieur), Notre-Dame de Château-Landon (rouleau supérieur, face ouest) et Chuelles (rouleau supérieur)¹⁰⁶⁷. Le linteau de Bellegarde présente un filet sur sa face inférieure alors que celui de Cortrat présente un décor gravé sur toute sa surface¹⁰⁶⁸. Les portails à imitation de colonnes sont systématiquement dotés de chapiteaux sculptés, dont les épannelages restent très maladroits¹⁰⁶⁹ ; seuls les exemples de Ferrières et Rozoy présentent également des bases moulurées, ainsi que les supports intérieurs de Notre-Dame de Château-Landon¹⁰⁷⁰.

¹⁰⁶⁰ Cf. respectivement notices 60 (fig. 18-21) ; 71 (fig. 8) ; 18 (fig. 44-45).

¹⁰⁶¹ Cf. notice 54, fig. 9-10.

¹⁰⁶² Cf. notice 18, fig. 19 et 45.

¹⁰⁶³ Cf. Chevry (notice 20, fig. 16), Cortrat (notice 23, fig. 79), Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais (notice 35, fig. 17), Greneville-en-Beauce (notice 42, fig. 9), Mézières-en-Gâtinais (notice 54, fig. 11). Les ébrasements et encadrements intérieurs sont malheureusement souvent enduits et remaniés.

¹⁰⁶⁴ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22-23) ; 18 (fig. 47-51) ; 21 (fig. 10-12) ; 23 (fig. 65-68) ; 71 (fig. 8-10) ; 77 (fig. 12).

¹⁰⁶⁵ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22-23) ; 14 (fig. 8-9) ; 18 (fig. 44, 45, 55) ; 20 (fig. 17) ; 23 (fig. 59) ; 42 (fig. 8-10) ; 44 (fig. 13) ; 71 (fig. 14).

¹⁰⁶⁶ Cf. respectivement notices 20 (fig. 15) ; 21 (fig. 13) ; 23 (fig. 60, 68) ; 35 (fig. 6-7) ; 71 (fig. 8) ; 77 (fig. 11).

¹⁰⁶⁷ Cf. respectivement notices 23 (fig. 61-64) ; 18 (fig. 53) ; 21 (fig. 13).

¹⁰⁶⁸ Cf. respectivement notices 5 (fig. 22-23) ; 14 (fig. 8-9) ; 18 (fig. 61-64).

¹⁰⁶⁹ Cf. respectivement notices 18 (47-51, 56-57) ; 21 (fig. 10-11) ; 35 (fig. 8) ; 71 (fig. 9-10).

¹⁰⁷⁰ Cf. respectivement notices 35 (fig. 9) ; 71 (fig. 11) ; 18 (58-59).

2 - *Questions de datation*

Nous reviendrons plus loin dans cette partie sur les questions liées plus spécifiquement au décor sculpté ; nous nous limiterons ici à aborder la conception générale de ces portails.

Une grande partie de nos portails, comprenant un arc en plein cintre retombant sur des piédroits sans imposte, reprend un type initié au moins dès la fin du X^e siècle, comme l'illustre la porte implantée dans le mur oriental de la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés¹⁰⁷¹ (cf. vol. IV, fig. 213). Le portail ouest de la nef de l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire reprend également cette typologie dans le premier tiers du XI^e siècle¹⁰⁷² tout comme celui du mur gouttereau nord du Lion d'Angers¹⁰⁷³ et ceux de l'avant-nef de Saint-Philibert de Tournus¹⁰⁷⁴ (cf. vol. IV, fig. 214). La présence de plusieurs rouleaux, toujours retombant directement sur les piédroits, sans aucun jeu de mouluration, ne peut pas être présenté comme un critère tardif de datation dans le XI^e siècle : l'exemple du portail occidental de la cathédrale de Spire, dès le deuxième quart du XI^e siècle, montre en effet une composition monumentale à six rouleaux successifs¹⁰⁷⁵ (cf. vol. IV, fig. 215).

Les motifs en écailles, tels que nous avons pu les observer sur les claveaux du portail occidental de Pithiviers-le-Vieil, sont attestés dès les alentours de l'an mil, sur la façade occidentale de Saint-Mexme de Chinon¹⁰⁷⁶ (cf. vol. IV, fig. 216). Nous les retrouvons également dans la première moitié du XI^e siècle à Batilly-en-Puisaye¹⁰⁷⁷ ou à La Chapelle Saint-Mesmin¹⁰⁷⁸, ainsi que sur le portail latéral sud de Restigné¹⁰⁷⁹ (cf. vol. IV, fig. 217-218). Ce type de décor se maintient toutefois dans les régions de la vallée de la Loire, de l'Anjou et de la Touraine jusqu'à la fin du siècle, notamment dans des églises comme celle de Distré¹⁰⁸⁰ (cf. vol. IV, fig. 219). L'utilisation de remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les claveaux de Pithiviers-le-Vieil permet toutefois, dans ce cas précis et en l'état actuel des connaissances, de privilégier une datation dans la première moitié du XI^e siècle.

¹⁰⁷¹ Cf. PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

¹⁰⁷² Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 58.

¹⁰⁷³ Cf. MALLET J., 1984a, p. 18-19.

¹⁰⁷⁴ Le premier niveau de l'avant-nef a été mis en œuvre dans la première phase du chantier qui démarre à l'ouest de l'abbatiale, à la suite de l'édification du chevet dans les années 1020 : le portail du mur gouttereau nord de l'avant-nef en fait partie. Celui ouvrant à l'intérieur sur la nef centrale n'a été mis en place qu'au cours de la seconde phase, dans le deuxième quart du XI^e siècle. Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 140-141.

¹⁰⁷⁵ Ce portail, bien que fortement restauré sur sa face extérieure, est attribué à la première phase de construction de la cathédrale, consacrée en 1041. Cf. KUBACH H. E., HAAS W., 1972, vol. I, p. 192 et vol. II, fig. 254, 257.

¹⁰⁷⁶ Cf. LORANS É., 2006, p. 51, fig. 32.

¹⁰⁷⁷ Cf. ARNAUD C., 1997, vol. III, fig. 58. L'église a été datée du début du XI^e siècle par Chantal Arnaud, en se fondant sur les caractères de l'architecture.

¹⁰⁷⁸ L'église est généralement datée de la première moitié du XI^e siècle : BANCHEREAU J., 1931 et VERGNOLLE É., 2004a.

¹⁰⁷⁹ La datation de l'église reste incertaine dans le courant du XI^e siècle : cf. LESUEUR F., 1966 ; PRIGENT D., 2012, p. 193-194.

¹⁰⁸⁰ Cf. MALLET J., 1984b, p. 83-84, fig. 63.

L'emploi de l'*opus reticulatum* dans l'ornementation des façades est également un type de décor fréquent dans les églises de la vallée de la Loire entre la fin du X^e siècle et le XII^e siècle. Une nouvelle fois, la première façade occidentale de Saint-Mexme de Chinon en apporte un bon exemple aux alentours de l'an mil¹⁰⁸¹, ainsi que celle d'Azay-le-Rideau dans le deuxième tiers du XI^e siècle¹⁰⁸² (cf. vol. IV, fig. 220). Le portail occidental de l'église Saint-Lupicin est surmonté d'une zone de parement triangulaire traitée en *opus reticulatum*, dans une phase de construction placée au début du XI^e siècle par Sébastien Bully¹⁰⁸³ (cf. vol. IV, fig. 221). Les exemples des murs gouttereaux des nefs de Cravant¹⁰⁸⁴ et de Saint-Généroux¹⁰⁸⁵ illustrent également le goût pour ces appareils décoratifs à cette même époque (cf. vol. IV, fig. 222). Ces comparaisons peuvent nous permettre d'associer nos tympan à *opus reticulatum* à ces années 1000-1050 ; mais le maintien de ce type d'appareillage à des dates plus tardives doit nous inciter à la prudence. Il est en effet toujours possible d'en observer au chevet de l'église de Rivière, dont la datation fluctue chez les historiens de l'art et archéologues entre le milieu du XI^e siècle et le début du XII^e siècle¹⁰⁸⁶ (cf. vol. IV, fig. 223).

Les datations des portails à composition complexe sont plus difficiles à appréhender. Une partie de ceux que nous avons étudiés ici a fait l'objet d'une étude menée par Bérangère Bertrand à l'occasion d'un travail universitaire sur les façades romanes du Gâtinais : sans surprise, il s'agit des portails les plus complexes et ornés, à savoir ceux de Bellegarde, Boësses, Notre-Dame de Château-Landon, Chevry-sous-le-Bignon, Chuelles, Cortrat, Montbouy, Montereau, Rozoy-le-Vieil, Triguères et Ury¹⁰⁸⁷. Les datations proposées sont tardives : aucun portail ne serait antérieur à la fin du XI^e siècle et à la mise en œuvre de celui de Notre-Dame de Château-Landon qui aurait influencé ceux de Chuelles et de Cortrat. Les portails de Rozoy-le-Vieil et de Triguères viendraient ensuite au début du XII^e siècle, celui de Chevry-sous-le-Bignon ne daterait que de la seconde moitié du XII^e siècle, tout comme ceux de Bellegarde (ouest), de Boësses (ouest), de Montbouy (ouest), de Montereau (ouest) et d'Ury (ouest) que nous n'avons pas évoqués ici car leur conception dans le courant du XII^e siècle nous semblait bien établie¹⁰⁸⁸. La multiplication importante des voussures avec le développement des décors (bâtons rompus, dents de scie, torsades, boutons de fleurs, têtes...),

¹⁰⁸¹ Cf. LORANS É., 2006, p. 49-51, fig. 32.

¹⁰⁸² L'église fut donnée entre 1026 et 1040 à l'abbaye de Cormery : la façade occidentale est probablement le résultat d'une reconstruction rapide suite à cette donation. Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 119 et note 128, p. 357.

¹⁰⁸³ Cf. BULLY S., 2012.

¹⁰⁸⁴ Cf. LESUEUR F., 1966, p. 175-176 ; LELONG C., 1977, p. 46-47 ; BOISSAVIT-CAMUS B., 2003.

¹⁰⁸⁵ La datation de l'édifice reste problématique, Christian Gensbeitel a proposé en dernier lieu la première moitié du XI^e siècle : cf. GENSBEITEL C., 2004.

¹⁰⁸⁶ Gabriel Plat plaçait le chevet de l'église dans la seconde moitié du XI^e siècle, Daniel Prigent propose la fin du XI^e siècle alors qu'Élizabeth Lorans semble repousser sa construction au siècle suivant : cf. PLAT G., 1939, p. 135 ; PRIGENT D., 2012, p. 194 ; LORANS É., 2006, p. 95. Une préférence semble toutefois se dessiner pour le dernier tiers du XI^e siècle : une donation de l'église à l'abbaye de Marmoutier est en effet connue en 1071 et aurait pu entraîner un agrandissement de l'église avant la construction du chevet : cf. LESUEUR F., 1966, p. 173.

¹⁰⁸⁷ Cf. BERTRAND B., 2003. Nous renvoyons aux pages spécifiquement dédiées à chaque portail dans nos notices.

¹⁰⁸⁸ Pour des images de ces portails, cf. respectivement notices 5 (fig. 24) ; 6 (fig. 16) ; 56 (fig. 19) ; 57 (fig. 14) et 83 (fig. 13).

la régularité des claveaux, le développement des ébrasements extérieurs avec des colonnes accolées, parfois en délit, parfois torsadées, portant des chapiteaux sculptés au décor élaboré, parfaitement organisé sur les corbeilles, ne pouvaient être compatibles avec des datations sur les périodes qui nous intéressaient ici. Les datations proposées pour Château-Landon, Cortrat et Chuelles reposent essentiellement sur les comparaisons stylistiques, notamment sur la présence de claveaux ornés de motifs d'étoiles à quatre branches taillées en réserve : ces étoiles dites normandes ont notamment été étudiées par Maylis Baylé qui avait mis en évidence l'apparition de ce motif dans l'architecture dans les années 1070, notamment à la Trinité de Caen, avant une expansion entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle¹⁰⁸⁹ (cf. vol. IV, fig. 224). Il paraît toutefois impossible de déterminer que ce motif trouve bien son origine en Normandie et on ne peut exclure que des exemples plus anciens aient pu exister dans d'autres régions. Les claveaux de la baie occidentale de la Basse-Œuvre de Beauvais présentent ainsi les mêmes motifs d'étoiles à 4 branches, associés à un cordon de billettes, attribués au remaniement de la façade de la cathédrale à la suite des incendies mentionnés dans les sources textuelles au milieu du XI^e siècle (cf. vol. IV, fig. 203). Émile Chami soulignait la difficulté de datation de ce type de motif et n'excluait pas une possibilité de datation dans les années 1050¹⁰⁹⁰, tout comme il paraît hasardeux de se fonder sur cet unique argument pour dater les portails en question ici.

Nos propres observations ont rapidement débouché sur des problèmes de chronologie : en l'état actuel des parements, il nous a souvent été impossible de déterminer si les portails considérés ici étaient contemporains du reste de l'architecture ou postérieurs. Les traces de reprises étaient évidentes pour les portails occidentaux de Bellegarde, de Boësses, de Fleury-en-Bière (très restauré), de Montbouy et d'Ury, confortant leurs datations au XII^e siècle seulement. Pour Saint-Mammès, des ruptures semblent indiquer que le portail a été mis en place dans un second temps. Les datations chez les historiens de l'art restent prudentes, mais Anne Prache penchait pour les années 1050-1060¹⁰⁹¹. Dans les autres cas toutefois, les parements entourant les baies étaient très fortement enduits et empêchaient toute observation déterminante. Deux portails nous ont paru présenter des traces de remaniements : à Notre-Dame de Château-Landon, l'ouverture apparaît décentrée au sein du massif en saillie qui l'entoure à l'extérieur et les chapiteaux semblent mal s'associer au linteau qui les surmonte à l'intérieur¹⁰⁹². Nous proposons ainsi de voir, dans un premier temps, un portail constitué de deux piédroits soutenant un linteau, le tympan avec *opus reticulatum* et le premier arc clavé ; puis, dans un second temps, un remaniement avec la mise en place du massif en saillie et l'élaboration d'une structure plus complexe avec une archivolt à voussures retombant sur des supports à ressauts garnis de chapiteaux. Pour l'exemple de Pithiviers-le-Vieil, des traces de reprises sont observables à la naissance de l'arc, face ouest. Plusieurs modifications semblent être intervenues : un probable déplacement du linteau, ayant entraîné une coupure de la retombée droite de l'arc, et surtout une reprise complète des parties supérieures du portail,

¹⁰⁸⁹ Cf. BAYLÉ M., 1979, p. 377-378.

¹⁰⁹⁰ Cf. CHAMI É., 1987, p. 629.

¹⁰⁹¹ Cf. notice 77.

¹⁰⁹² Le linteau semble passer derrière le chapiteau sud, qui a été légèrement tronqué puisqu'il manque une volute d'angle. Au nord, le linteau a été cassé pour laisser place au chapiteau. Cf. notice 18, fig. 56-57.

attestant une mise en place de l'arc à claveaux en écailles et de son cordon dans un second temps par rapport aux piédroits à impostes. Le diamètre de cet arc est d'ailleurs plus important que l'ouverture déterminée par ces jambages¹⁰⁹³. Les comparaisons avec les autres arcs à claveaux en écailles et le recours aux remplois de sarcophages permettent dans ce cas précis, comme nous l'avons déjà dit, d'envisager une datation dans la première moitié du XI^e siècle pour ce deuxième état, et de remonter plus haut pour le précédent. Pour Notre-Dame de Château-Landon, il est probable que le premier état du portail peut être associé à une campagne de travaux dans la première moitié du XI^e siècle ; son remaniement est beaucoup plus difficile à replacer dans la chronologie.

Dans les autres cas, nous n'avons pas pu établir l'existence de reprises dans l'élaboration des portails. Leurs datations habituellement proposées, très basses dans les cas des portails à ressauts, nous pousseraient ainsi à envisager la possibilité d'une construction tardive pour les édifices eux-mêmes. Ce problème se pose de manière accrue pour le cas de Cortrat dont la mise en œuvre, à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux dont l'usage semble disparaître dans la seconde moitié du XI^e siècle, va à l'encontre de l'analyse formelle du portail. L'architecture de l'édifice est identique à celle observée dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, récemment datée des environs de l'an mil (murs construits en moellons disposés en *opus spicatum*, supports et claveaux des arcs en remplois de sarcophages, angles intérieurs appareillés en moellons, baies à linteau monolithe plein cintre). Nous nous retrouvons ainsi face à un problème de taille : soit envisager que la construction de l'église de Cortrat ne date que de la fin du XI^e siècle, voire du début du XII^e siècle, en raison de la datation de son portail, en prenant en compte toutes les conséquences sur la datation des autres édifices du même type ; soit se fier à la datation de l'architecture, issue des comparaisons avec un monument récemment étudié et réévalué, placé aux alentours de l'an mil, et revoir du coup celle du portail. Une troisième possibilité doit être posée : celle d'une mise en place du portail postérieure à la construction. Cet enrichissement du décor pourrait être associé à la réalisation des fresques à l'intérieur de l'édifice, datées du milieu du XII^e siècle par Christian Davy. Il faudrait alors sérieusement reconsidérer les datations des remplois de sarcophages haut-médiévaux, cette fois. La comparaison des faces intérieures des deux portails de l'église montre deux encadrements presque identiques et une parfaite liaison avec la face extérieure, son linteau et son arc¹⁰⁹⁴. Il apparaît assez difficile de ne pas considérer les deux portails comme contemporains, au moins en partie.

Pour contrebalancer les datations souvent tardives associées aux portails du type de ceux de Notre-Dame de Château-Landon, Chuelles, Cortrat ou encore Triguères, nous pouvons mentionner ici quelques exemples permettant d'envisager des datations éventuellement plus précoces. Des compositions associant des arcs avec des linteaux et des tympanes sont connues dès la première moitié du XI^e siècle, dans le sud de la France, à Saint-André de Sorède puis

¹⁰⁹³ Cf. notice 67, fig. 8.

¹⁰⁹⁴ Cf. notice 23, fig. 78-79.

Arles-sur-Tech¹⁰⁹⁵ (cf. vol. IV, fig. 225-226). Dans le Domaine royal, il est possible d'observer un portail constitué de deux piédroits supportant un linteau, un tympan maçonné et un arc en plein cintre, dans le mur occidental de la chapelle Saint-Symphorien à Saint-Germain-des-Prés dont la construction est généralement considérée comme antérieure à celle de la tour-porche¹⁰⁹⁶ (cf. vol. IV, fig. 227). En s'éloignant vers la vallée de la Loire, le portail latéral sud de l'église de Restigné présente également une composition avec un linteau sculpté, un tympan à appareil décoratif, un arc à double rang de claveaux en écailles et un cerne à l'extrados orné de palmettes. L'édifice reste mal daté mais est généralement attribué à la première moitié du XI^e siècle¹⁰⁹⁷ (cf. vol. IV, fig. 218).

L'introduction de colonnes dans les ébrasements est plus délicate à cerner. Comme le faisait remarquer Richard Hamann McLean en 1959, l'arcade dite de Gerlannus dans la salle haute de l'avant-nef de Saint-Philibert de Tournus présente une composition à deux colonnes qui rappelle l'organisation des portails, dès les années 1020-1030¹⁰⁹⁸ (cf. vol. IV, fig. 228). Au début du XI^e siècle, le portail de l'église Saint-Lupicin est constitué de deux rouleaux, avec des colonnes monolithes accolées soutenant le rouleau inférieur¹⁰⁹⁹ (cf. vol. IV, fig. 221). Le portail de la façade occidentale de Saint-Mexme de Chinon comprend deux colonnes soutenant un arc en plein cintre, longtemps associé à la façade primitive du monument et aujourd'hui rattachés à un remaniement plus tardif¹¹⁰⁰ (cf. vol. IV, fig. 229-230). Les exemples se multiplient par la suite, à partir de la fin du XI^e siècle (cathédrale du Mans, église de La Celle-Bruère, Saint-Étienne de Nevers)¹¹⁰¹. La principale question qui se pose concerne l'aspect des colonnes observées dans les exemples du présent corpus : contrairement à ce qui est le cas pour les autres portails précédemment mentionnés, ces colonnes ne sont pas complètes, indépendantes, ni même engagées. Il s'agit en réalité des ressauts intérieurs dont les angles ont été taillés, de manière à imiter, avec plus ou moins de réussite, la forme partielle d'une colonne. Il est ainsi difficile de déterminer s'il s'agit là d'un élément témoignant d'une période de transition, au cours de laquelle se mettrait en place le principe de colonnes aux ébrasements des portails ; ou, au contraire, d'une imitation de portails plus prestigieux de l'époque avec des moyens plus limités et une main d'œuvre malhabile.

La question des moulurations des arcs, enfin, constitue souvent l'un des principaux arguments avancés pour justifier les datations tardives attribuées aux portails. Nos prédécesseurs ont souvent souligné les similitudes entre les profils des moulures des portails de Notre-Dame de Château-Landon et de Cortrat, associant les deux édifices à une période correspondant au

¹⁰⁹⁵ Éliane Vergnolle indique que, dans le cas de Saint-André de Sorède, l'archivolte et le tympan orné d'un chrisme sont des restaurations modernes. Le portail d'Arles-sur-Tech est en revanche dans son état originel : VERNOLLE É., 1994, p. 123-126 et note 133 p. 357.

¹⁰⁹⁶ Cf. PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

¹⁰⁹⁷ Cf. LESUEUR F., 1949b, p. 372.

¹⁰⁹⁸ Cf. HAMANN McLEAN R., 1959, p. 160. Richard Hamann McLean plaçait alors cet arc juste après 1019. Les dernières datations proposées par Benjamin Saint-Jean Vitus se situent dans le second quart du XI^e siècle (dans la deuxième étape du chantier consacrée à l'avant-nef) : cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 140-141.

¹⁰⁹⁹ Cf. BULLY S., 2012.

¹¹⁰⁰ Cf. HAMANN McLEAN R., 1959, fig. IV et LORANS É., 2006, p. 100-102, p. 154-156.

¹¹⁰¹ Cf. HAMANN McLEAN R., 1959, p. 161.

dernier tiers du XI^e siècle, notamment par comparaison avec les moulurations des baies du transept de Saint-Benoît-sur-Loire¹¹⁰² (*cf.* vol. IV, fig. 231). Si cet exemple est relativement bien daté par les sources textuelles, d'autres monuments sont régulièrement évoqués à titre de comparaison comme Saint-Genest de Lavardin¹¹⁰³ ou le chevet de l'église de Rivière¹¹⁰⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 232, 223). Leurs datations sont toutefois mal établies, et reposent notamment sur ces questions de moulurations. Quelques rares exemples sont parfois l'objet d'une datation plus haute : les baies observables sur les murs est, nord et sud au premier étage de la tour de Cormery sont ainsi dotées d'arcs clavés surmontés d'une mouluration torique retombant sur des colonnettes (disparues) et soulignée de cernes, une composition qui rappelle certaines choisies pour nos portails (*cf.* vol. IV, fig. 233). D'après les sources textuelles de l'époque, l'église de Cormery a été reconstruite sous l'abbatiat de Robert I^{er}, entre 1026 et 1040, et dédiée en 1054. Le clocher pourrait ainsi avoir été construit dans le deuxième quart du XI^e siècle, voire un peu après¹¹⁰⁵. Envisager des datations plus précoces, dès le troisième quart du XI^e siècle voire plus haut, pour certains portails comme Notre-Dame de Château-Landon ou Cortrat, ne peut pas être totalement exclu en l'état actuel des connaissances.

c – Les grandes arcades

1 - Typologie

Outre les fenêtres et les portails, des baies sont également aménagées dans les parties inférieures des murs gouttereaux des vaisseaux centraux des nefs, pour les mettre en relation avec les bas-côtés (10 exemples dans le corpus), à la jonction entre les nefs et les chevets (11 exemples), à l'entrée des absides (11 exemples), dans les vaisseaux latéraux des chevets, pour assurer les liaisons entre ses différentes parties (8 exemples), à la croisée des transepts (3 exemples), dans les souches des clochers (4 exemples). Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder la question des supports, et nous ne revenons pas ici dessus pour nous concentrer sur les arcs eux-mêmes.

Ces arcs sont très majoritairement constitués d'un unique rouleau, dans 86,3 % des 51 exemples répertoriés au sein du corpus (*cf.* vol. IV, fig. 234). Les doubles rouleaux sont plus rares et représentent seulement 13,7 % des arcs : nous les retrouvons majoritairement pour les arcs de tête des absides, à Saint-Mammès et Thimory, ou pour marquer la jonction entre les

¹¹⁰² *Cf.* BERTRAND B., 2003 ; VERGNOLLE É., 1985 et 1986b.

¹¹⁰³ *Cf.* VERGNOLLE É., 1986b, p. 216. La datation de l'édifice repose essentiellement sur l'analyse du décor architectural, notamment des moulurations des baies rapprochées de celle du transept de Saint-Benoît-sur-Loire et du portail de Notre-Dame de Château-Landon.

¹¹⁰⁴ Gabriel Plat plaçait le chevet de l'église dans la seconde moitié du XI^e siècle, Daniel Prigent propose la fin du XI^e siècle alors qu'Élizabeth Lorans semble repousser sa construction au siècle suivant : *cf.* PLAT G., 1939, p. 135 ; PRIGENT D., 2012, p. 194 ; LORANS É., 2006, p. 95. Une préférence semble toutefois se dessiner pour le dernier tiers du XI^e siècle : une donation de l'église à l'abbaye de Marmoutier est en effet connue en 1071 et aurait pu entraîner un agrandissement de l'église avant la construction du chevet : *cf.* LESUEUR F., 1966, p. 173.

¹¹⁰⁵ *Cf.* LESUEUR F., 1949a, p. 89-91.

nefs et les chevets, à Courtenay (arc ouest du clocher) et Montereau-Fault-Yonne¹¹⁰⁶. Des arcs à double rouleau ont également été mis en œuvre dans les trois travées orientales de la nef de Saint-Sauveur de Melun et pour l'ouverture sur la nef de la salle haute de la tour-porche de Mareau-aux-Bois¹¹⁰⁷. Seuls les arcs de Saint-Mammès, Thimory et Courtenay présentent des rouleaux étagés ; les autres sont placés sur le même plan.

Les tracés des arcs sont majoritairement en plein cintre, dans 67,3 % des cas. Ils sont outrepassés dans 30,8 % des cas, dans les nefs et transepts de Bourron-Marlotte, Grangermont et Mareau-aux-Bois, dans la nef et le chevet de Saint-Mammès, dans la nef de Notre-Dame de Melun, le chevet de Pannes ainsi que dans les arcs d'entrée des chevets de Feins-en-Gâtinais, Notre-Dame de Bethléem à Ferrières et Thimory¹¹⁰⁸. Seules les arcades de la nef de Saint-Pierre de Pithiviers présentent des arcs brisés¹¹⁰⁹. Ces arcs peuvent aussi être légèrement surhaussés d'une ou deux assises, dans les nefs de Notre-Dame de Château-Landon et Melun, ainsi que dans la crypte de Pithiviers¹¹¹⁰.

Dans 77,6 % des cas, les arcs sont mis en œuvre avec des claveaux taillés dans des calcaires¹¹¹¹. Les remplois de sarcophages ont également été utilisés, dans 24,5 % des exemples observés, dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, à Cortrat, Feins-en-Gâtinais, Montereau-Fault-Yonne, Pannes et Thimory¹¹¹². Pour les arcades du clocher de Pithiviers-le-Vieil et l'*arcosolium* de la salle sud de la crypte de Saint-Sauveur de Melun, les remplois sont ponctuels, mêlés à des pierres calcaires taillées¹¹¹³. L'emploi de TCA dans les joints semble rare, limité à l'arcade sud-est de la rotonde de l'abbatiale de Ferrières¹¹¹⁴. Un seul exemple enfin est mis en œuvre non pas avec des pierres taillées mais avec des moellons, avec une disposition en tas de charge : il s'agit de l'arc de tête de l'abside de Mormant-sur-Vernisson¹¹¹⁵.

Les intrados de ces arcs restent majoritairement fourrés, dans 87 % des cas. Seuls ceux mis en œuvre dans la crypte de Pithiviers sont entièrement appareillés, probablement en partie parce qu'ils sont moins épais que les autres (vers 50-60 cm contre 90 cm en moyenne dans la plupart des cas)¹¹¹⁶. Les écoinçons peuvent être appareillés soit à l'aide de moellons, soit de blocs de pierres taillées : les deux solutions ont été autant appliquées l'une que l'autre. La première peut être observée à Saint-Séverin de Château-Landon, Cortrat, Courtenay, Feins-en-Gâtinais, Mareau-aux-Bois (tour-porche), Saint-Sauveur de Melun (crypte) et Montereau-

¹¹⁰⁶ Cf. respectivement notices 77 (fig. 29) ; 79 (fig. 13) ; 24 (fig. 11, 20) et 58 (fig. 27-28).

¹¹⁰⁷ Cf. notices 53 (28-30) et 51 (fig. 73).

¹¹⁰⁸ Cf. respectivement notices 9 (fig. 13, 19, 21-22) ; 41 (fig. 26-28) ; 51 (fig. 115-116, 150-152) ; 77 (fig. 26-32) ; 52 (fig. 81, 83) ; 63 (fig. 37, 39-40) ; 33 (fig. 16-18) ; 36 (fig. 48-49) ; 79 (fig. 13).

¹¹⁰⁹ Cf. notice 66, fig. 8-9, 12, 17.

¹¹¹⁰ Cf. respectivement notices 18 (fig. 21, 63 et 65) ; 52 (fig. 81, 83) et 65 (fig. 81, 87-89, 98).

¹¹¹¹ Nous ne revenons pas ici sur les questions de taille des claveaux, déjà abordées dans un chapitre précédent.

¹¹¹² Cf. respectivement notices 16 (fig. 51, 52, 54) ; 23 (fig. 75) ; 33 (fig. 16-18) ; 58 (fig. 27-28) ; 63 (fig. 36-37, 39-40) ; 79 (fig. 13).

¹¹¹³ Cf. notices 67 (34-35) et 53 (fig. 39, 71).

¹¹¹⁴ Cf. notice 37, fig. 28.

¹¹¹⁵ Cf. notice 59, fig. 21.

¹¹¹⁶ Cf. notice 65, fig. 49, 52, 58-61, 87-89, 98.

Fault-Yonne¹¹¹⁷. La seconde a été privilégiée dans les églises de Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Saint-Lazare de Ferrières, Mareau-aux-Bois (absidioles), Saint-Sauveur de Melun (nef), Saint-Pierre de Pithiviers et Saint-Germain-Laval¹¹¹⁸.

L'ornementation de ces arcades reste très limitée. Des impostes sont présentes aux retombées, à la jonction avec les supports, dans 68,7 % des cas. L'arcade marquant l'entrée de l'abside de Thimory reste la seule à présenter un traitement décoratif plus poussé, avec des deux rangées de claveaux taillés en écailles et un cordon mouluré à l'extrados¹¹¹⁹.

2 - Questions de datation

Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder plusieurs aspects liés à la typologie des baies, qui pourraient être repris ici. La question des doubles rouleaux va constituer l'essentiel des compléments que nous pourrions apporter. Les travaux récemment menés sur le prieuré Saint-Sauveur de Melun ont permis d'attribuer les arcades à double rouleau de la nef à la phase de construction du début du XI^e siècle¹¹²⁰. Les arcs de tête des absides de Saint-Mammès (outrepassé et sans imposte) et Thimory (en remplois de sarcophages haut-médiévaux et avec des claveaux en écailles) pourraient bien remonter également aux environs de l'an mil, tout comme celui marquant l'entrée du chevet de Montereau-Fault-Yonne. Les arcades des tours de Courtenay et Mareau-aux-Bois semblent en revanche plus tardives, vers le milieu du XI^e siècle. Cet ensemble d'arcs se rattache à une tradition bien attestée dans l'architecture de cette période, notamment dans celle se rattachant au premier art roman méridional, où les doubles rouleaux sont relativement fréquents : mentionnons par exemple les arcs de la nef de Santa Maria Maggiore de Lomello, dont la construction est attribuée au second quart du XI^e siècle¹¹²¹ ou encore ceux de Saint-Ambroise de Milan dans les années 1018-1050¹¹²² (cf. vol. IV, fig. 235-236).

La mise en place des arcs brisés est quant à elle régulièrement associée au chantier de l'abbatiale de Cluny III, probablement lancé dans les années 1080-1090, peu avant la première consécration de l'autel majeur en 1095 par Urbain II¹¹²³. La diffusion de ces nouvelles formes brisées pour les arcs, et les voûtes en berceau, est rapide en France dans les premières années du XII^e siècle où ils peuvent être observés dans différents édifices comme Saint-Eutrope de Saintes ou Fontgombault¹¹²⁴. Ces arcs et voûtes brisés semblent également se développer assez rapidement dans la région considérée ici, dès les débuts du XII^e siècle

¹¹¹⁷ Cf. respectivement notices 16 (fig. 51, 52, 54) ; 23 (fig. 75) ; 24 (fig. 11, 18-21) ; 33 (fig. 16-18) ; 51 (fig. 73) ; 53 (fig. 39, 71) ; 58 (fig. 27-28, 40, 42, 58-59).

¹¹¹⁸ Cf. respectivement notices 9 (fig. 13, 19, 21-22) ; 18 (fig. 21, 63, 65) ; 35 (fig. 18-20) ; 51 (fig. 166, 168) ; 53 (fig. 27-30) ; 66 (fig. 8-9, 12, 17) ; 74 (fig. 22-24, 38-39, 49).

¹¹¹⁹ Cf. notice 79, fig. 13.

¹¹²⁰ Cf. notice 53.

¹¹²¹ Cf. CHERICI S., 1978, p. 306-312 ; SEGAGNI-MALACART A., 2012, p. 102-103.

¹¹²² Cf. CHERICI S., 1978, p. 62 ; BERTELLI C., 1988, p. 16-81 ; PERONI A., 1988, p. 156-175 ; BELLA T., 2013.

¹¹²³ Cf. BAUD A., 2003 ; STRATFORD N., 2010.

¹¹²⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 200.

dans différents édifices de Pithiviers : l'église Saint-Pierre, évoquée ici, et l'église paroissiale Saint-Salomon (*cf.* vol. IV, fig. 237), puis au cours de la première moitié du siècle au chevet d'Ingrannes¹¹²⁵. Des formes en plein cintre sont toutefois toujours présentes pour les arcades du chevet de l'église d'Estouy dont la datation est attribuée à la seconde moitié du XII^e siècle, en se fondant sur les sources textuelles indiquant une reconstruction de l'édifice à cette période. Les intrados sont en revanche tous appareillés.

¹¹²⁵ *Cf.* notice 45, fig. 11.

CHAPITRE V – LES DÉCORS

Les chapitres précédents nous ont déjà fourni l'occasion d'aborder certains éléments appartenant au décor monumental, comme les frises de billettes, les claveaux ornés d'étoiles à quatre branches ou les moulurations des arcs des portails. Pour ne pas entraîner de répétitions, nous renvoyons le lecteur au chapitre consacré aux baies qui regroupent ces observations ; et nous nous concentrerons ici spécifiquement sur d'autres aspects, à savoir les décors d'impostes, les chapiteaux, les bases, et les plaques sculptées.

Précisons d'emblée que l'ensemble des décors conservés appartient au domaine de la sculpture (gravure comprise). Les seuls ensembles de fresques connus ne sont attribués qu'au XII^e siècle et ne concernent ainsi pas directement notre sujet.

A – LES IMPOSTES ET LES TAILLOIRS

a – Typologie

L'imposte constitue l'élément de modénature le plus fréquemment employé au sein du corpus, sur les différentes piles quadrangulaires des édifices, et le principal support de décoration. Les tailloirs surmontant les chapiteaux sont plus rares, en raison du peu de succès rencontré par la colonne. Un examen attentif permet rapidement de mettre en évidence une grande variété de ces éléments dans les édifices du corpus, que ce soit pour leurs profils, leurs hauteurs ou leurs décors : aucune volonté d'homogénéité ne semble avoir présidé à leur réalisation et à leur mise en place. Nos relevés de profils à Grangermont, Mareau-aux-Bois et Pithiviers-le-Viel, associés à ceux de Pierre Rousseau pour l'église abbatiale de Ferrières, permettent de s'en rendre rapidement compte¹¹²⁶. Saint-Georges et Saint-Pierre de Pithiviers constituent ainsi des cas particuliers, par la régularité qui ressort de l'examen des impostes et des tailloirs ; ils témoignent d'une rationalisation dans la mise en œuvre, inconnue par ailleurs avant le XII^e siècle¹¹²⁷.

Ces éléments sont exclusivement taillés dans des calcaires, à l'exception des impostes de la nef de Saint-Germain-Laval, moulées dans du plâtre¹¹²⁸. Celles de Cortrat, Courtenay, Feins-en-Gâtinais, Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais, Montereau-Fault-Yonne et Pannes sont mises en œuvre dans des remplois de sarcophages haut-médiévaux, comme l'ensemble des parties « appareillées » de ces édifices¹¹²⁹. En grande majorité, les impostes se développent uniquement sous l'intrados des arcs ; des retours sont toutefois

¹¹²⁶ Cf. respectivement notices 41 (fig. 40), 51 (fig. 28) et 67 (fig. 12).

¹¹²⁷ Cf. notice 65, fig. 22.

¹¹²⁸ Cf. notice 74, fig. 41.

¹¹²⁹ Cf. respectivement notices 23 (fig. 65, 68) ; 24 (fig. 14-16) ; 33 (fig. 17-18) ; 37 (fig. 16-17) ; 58 (fig. 35, 37) et 63 (fig. 43-51).

présents dans certains portails, à Bellegarde, Saint-Lazare de Ferrières et Saint-Mammès¹¹³⁰, pour les piliers centraux des baies géminées du porche de Treuzy-Levelay¹¹³¹, et dans celles des beffrois de Boësses, Courtenay et Triguères¹¹³². Deux impostes à retours sont également présentes dans la travée orientale du bas-côté sud de la nef de Notre-Dame de Melun ainsi que sur l'arcade est de la souche du clocher de Pithiviers-le-Vieil¹¹³³. Les tailloirs surmontant les chapiteaux sont généralement dotés de retours, sur la façade occidentale de Notre-Dame de Château-Landon, dans la partie orientale de la crypte et le chevet de la collégiale de Pithiviers, ainsi que dans la première travée de la nef du prieuré Saint-Pierre de la même ville¹¹³⁴.

Quatre types de profils peuvent être mis en évidence au sein du corpus. Le plus fréquent associe un bandeau lisse surmontant un biseau qui généralement constitue la partie portant le décor sculpté. Des impostes de ce type sont présentes dans 19 édifices du corpus : Bellegarde (portail sud), Bourron-Marlotte (nef et transept), Saint-Thugal de Château-Landon (tailloirs des chapiteaux des baies du clocher), Notre-Dame de Château-Landon (nef), Chevry-sous-le Bignon (arc entre nef et chevet), Chuelles (portail ouest), Cortrat (portail ouest), Courtenay (baies du clocher), Feins-du-Gâtinais (arc entre nef et chevet), Grangermont (nef et chevet), Mareau-aux-Bois (nef, transept et chevet), Notre-Dame de Melun (nef et transept), Montereau-Fault-Yonne (nef et chevet), Saint-Pierre de Pithiviers (une seule imposte dans la nef, juste avant le transept), Pithiviers-le-Vieil (arcades de la souche du clocher), Saint-Mammès (portail ouest et chevet), Samoisi-sur-Seine (souche du clocher), Thimory (arc de tête de l'abside), Treuzy-Levelay (porche) et Triguères (portail ouest et baies du clocher)¹¹³⁵.

Le deuxième type de profil associe une nouvelle fois un bandeau lisse sur un cavet cette fois-ci, une moulure arrondie légèrement concave. Moins fréquent, nous en retrouvons des exemples dans 9 édifices : Bondaroy (portail ouest et chevet), Notre-Dame de Château-Landon (nef), Escrennes, Saint-Pierre-et-Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais (baies du chevet et arcade sud-est de la rotonde), Grangermont (nef et chevet), Ondreville-sur-Essonne (arc entre nef et chevet), Pannes (nef et chevet), Pithiviers (impostes de la partie occidentale de la crypte) et Pithiviers-le-Vieil (portail ouest)¹¹³⁶.

Les profils moulurés d'un bandeau surmontant une doucine sont plus rares, attestés dans trois églises seulement : la chapelle Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais (portail ouest et arc de

¹¹³⁰ Cf. respectivement notices 5 (fig. 23), 35 (fig. 8-9) et 77 (fig. 12).

¹¹³¹ Cf. notice 81, fig. 15.

¹¹³² Cf. respectivement notices 6 (fig. 35) ; 24 (fig. 14-16) et 82 (fig. 20, 32).

¹¹³³ Cf. notices 52 (fig. 92, 94) et 67 (fig. 12, 36).

¹¹³⁴ Cf. respectivement notices 18 (fig. 39-40) ; 65 (fig. 21-22) et 66 (fig. 20).

¹¹³⁵ Cf. respectivement notices 5 (fig. 23) ; 9 (fig. 34) ; 17 (fig. 34-35) ; 18 (fig. 75) ; 20 (fig. 23) ; 21 (fig. 10-11) ; 23 (fig. 65) ; 24 (fig. 14-16) ; 33 (fig. 17-18) ; 41 (fig. 10) ; 51 (fig. 28) ; 52 (fig. 93) ; 58 (fig. 35, 37) ; 66 (fig. 20-21) ; 67 (fig. 12, 36) ; 77 (fig. 12, 41-42) ; 78 (fig. 22-23) ; 80 (fig. 14-15) ; 81 (fig. 15) ; 82 (fig. 11, 20, 32).

¹¹³⁶ Cf. respectivement notices 8 (fig. 12, 68-69) ; 18 (fig. 73-73, 76) ; 30 (fig. 26-28) ; 37 (fig. 16-17, 30) ; 41 (fig. 10) ; 61 (fig. 10, 12) ; 63 (fig. 43-51) ; 65 (fig. 22, 26) et 67 (fig. 12).

tête de l'abside), le chevet de l'abbatiale du même site (baies du chevet), et la collégiale de Pithiviers (impostes et tailloirs du chevet et de la partie orientale de la crypte)¹¹³⁷.

Un dernier type enfin peut être observé dans la nef de Notre-Dame de Melun : un profil constitué d'un unique bandeau¹¹³⁸. Les impostes de Saint-Germain-Laval s'en rapprochent également avec un bandeau sous lequel se glisse un tore sans qu'il y ait de biseau ou de cavet¹¹³⁹.

Généralement, l'arête entre le bandeau et le biseau, le cavet ou la doucine reste vive ; il peut toutefois arriver qu'elle soit soulignée par la présence d'une petite mouluration supplémentaire comme un filet, dans les églises d'Escrennes, l'abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais (uniquement pour l'arcade de la rotonde), et dans les deux édifices de Pithiviers¹¹⁴⁰.

b – Décor sculpté

Certaines impostes restent lisses et vierges de tout décor, notamment dans le cas des profils en doucine (Saint-Georges de Pithiviers) ou à simple bandeau de Notre-Dame de Melun. Des exemples dépourvus d'ornement sculpté peuvent également être observés à Bondaroy, Bourron-Marlotte, Chuelles, Notre-Dame de Bethléem à Ferrières, Grangermont, Pannes, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine et Treuzy-Levelay¹¹⁴¹.

À côté de ces exemples d'une grande sobriété, le répertoire sculpté qui se développe sur ces éléments de modénature se révèle d'une grande richesse de type et de traitement, tout en restant purement géométrique. Nous retrouvons en premier lieu les frises de billettes à Boësses, Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Cortrat, Courtenay, Pannes et Triguères¹¹⁴² ; les motifs de tresses à Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Ondreville-sur-Essonnes, Pannes et Saint-Mammès¹¹⁴³ ; des torsades à Bourron-Marlotte, Saint-Thugal de Château-Landon, Grangermont et Montereau-Fault-Yonne¹¹⁴⁴ ; des tores à Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Cortrat, Grangermont, Mareaux-Bois, Notre-Dame de Melun, Pannes et Saint-Germain-Laval¹¹⁴⁵ ; des motifs de triangles, parfois emboîtés, parfois se rapprochant des dents de scie, à Bourron-Marlotte, Chevry-sous-

¹¹³⁷ Cf. respectivement notices 35 (fig. 8-9, 21) ; 37 (fig. 16-17) et 65 (fig. 22, 70-72, 127).

¹¹³⁸ Cf. notice 52, fig. 95.

¹¹³⁹ Cf. notice 74, fig. 41.

¹¹⁴⁰ Cf. respectivement notices 30 (fig. 26 et 28) ; 37 (fig. 30) ; 65 (fig. 42, 70-72) ; 66 (fig. 20).

¹¹⁴¹ Cf. respectivement notices 8 (fig. 12, 68-69) ; 9 (fig. 34) ; 21 (fig. 10-11) ; 36 (fig. 16-17) ; 41 (fig. 38) ; 52 (fig. 95) ; 63 (fig. 46) ; 67 (fig. 12) ; 77 (fig. 42) ; 78 (fig. 22-23) et 81 (fig. 15).

¹¹⁴² Cf. respectivement notices 6 (fig. 35) ; 9 (fig. 33) ; 18 (fig. 43) ; 23 (fig. 65) ; 24 (fig. 14-16) ; 63 (fig. 43, 49) et 82 (fig. 11, 20, 32).

¹¹⁴³ Cf. respectivement notices 9 (fig. 30, 32) ; 18 (fig. 73) ; 41 (fig. 43) ; 61 (fig. 10) ; 63 (fig. 45) et 77 (fig. 41).

¹¹⁴⁴ Cf. respectivement notices 9 (fig. 32) ; 17 (fig. 34-35) ; 41 (fig. 37) et 58 (fig. 35, 37).

¹¹⁴⁵ Cf. respectivement notices 9 (fig. 31) ; 18 (fig. 39, 43, 47-48, 50-51, 75) ; 23 (fig. 65, 68) ; 37 (fig. 30) ; 41 (fig. 36, 42) ; 51 (fig. 49) ; 52 (fig. 102) ; 63 (fig. 47, 50) et 74 (fig. 41).

le-Bignon et Notre-Dame de Melun¹¹⁴⁶ ; des arêtes de poisson à Notre-Dame de Château-Landon sur le tailloir du chapiteau intérieur du portail ouest¹¹⁴⁷ et des entrelacs à Pannes¹¹⁴⁸.

Des successions de petites moulures peuvent animer certaines impostes, comme à Saint-Mammès où le biseau est occupé par plusieurs cannelures creuses, ou à Notre-Dame de Melun, Ondreville-sur-Essonne, Saint-Mammès et Thimory où une suite de filets occupe soit le bandeau, soit le biseau, soit les deux¹¹⁴⁹.

Les motifs végétaux sont rares mais pas complètement absents : ils se résument à des palmettes se développant sur les tailloirs de certains chapiteaux de la baie occidentale de Notre-Dame de Château-Landon ainsi que sur les ressauts des larmiers des contreforts encadrant le portail ouest de Saint-Mammès¹¹⁵⁰.

Le décor le plus fréquent reste toutefois le cartouche dit « carolingien », c'est-à-dire la mise en place d'un cadre sur le biseau ou le cavet de l'imposte. Celui-ci peut être simplement gravé, comme à Notre-Dame de Château-Landon, Pannes, Saint-Pierre de Pithiviers et pour toutes les impostes de Mareau-aux-Bois (à l'exception de celles des arcatures de la souche de la tour-porche)¹¹⁵¹. Il peut également être entièrement en relief, comme à Bellegarde, Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières, Grangermont, Notre-Dame de Melun et Pannes¹¹⁵². Enfin, l'encadrement peut être souligné par une petite mouluration en tore, lisse à Notre-Dame de Château-Landon, torsadé dans la nef de Grangermont¹¹⁵³.

Les décors sont majoritairement placés sur les parties inférieures des impostes, mais les bandeaux peuvent également avoir été sculptés, notamment à Ondreville-sur-Essonne, Grangermont, Pannes et Saint-Mammès¹¹⁵⁴. Des associations entre plusieurs motifs ont pu être observées, dans l'église de Bourron-Marlotte : billettes sur le biseau et dents de scie sur le bandeau, torsade sur le biseau et tresse sur le bandeau¹¹⁵⁵.

Les impostes étudiées au sein de ce corpus présentent donc une grande diversité de solutions. Dans la mise en œuvre, les décors apparaissent le plus souvent en fort relief par rapport à la surface de l'imposte mais ils peuvent également avoir été taillés en réserve, par exemple pour l'une des impostes ornée de tresses à Ondreville¹¹⁵⁶. Ils ont également souvent été simplement gravés, comme pour les triangles ornant l'une des impostes de Chevry-sous-le-Bignon ou les nombreux cartouches évoqués juste avant¹¹⁵⁷. Il est fort probable qu'une

¹¹⁴⁶ Cf. respectivement notices 9 (fig. 33) ; 20 (fig. 23) et 52 (fig. 92).

¹¹⁴⁷ Cf. notice 18, fig. 56-57.

¹¹⁴⁸ Cf. notice 63, fig.44.

¹¹⁴⁹ Cf. respectivement notices 77 (fig. 12) ; 52 (fig. 94) ; 61 (fig. 12) ; 77 (fig. 12) et 80 (fig. 14-15).

¹¹⁵⁰ Cf. notices 18, fig. 40, et 77, fig. 14.

¹¹⁵¹ Cf. respectivement notices 18 (fig. 74) ; 63 (fig. 48) ; 66 (fig. 21) et 51 (fig. 18, 48, 122-123, 155-156, 160, 164-165, 182).

¹¹⁵² Cf. respectivement notices 5 (fig. 36-37) ; 37 (fig. 16-17) ; 41 (fig. 39-40) ; 52 (fig. 93) et 63 (fig. 51).

¹¹⁵³ Cf. respectivement notices 18 et 41 (fig. 41).

¹¹⁵⁴ Cf. respectivement notices 61 (fig. 10) ; 41 (fig. 37) ; 63 (fig. 44) et 77 (fig. 12).

¹¹⁵⁵ Cf. notice 41, fig. 33 et 32.

¹¹⁵⁶ Cf. notice 61, fig. 10.

¹¹⁵⁷ Cf. notice 20, fig. 23.

polychromie venait rehausser l'ensemble : dans le cas de Mareau-aux-Bois, de nombreux vestiges de revêtements type laits de chaux sont observables sur les impostes de la nef ; en se fondant sur leur stratigraphie, l'état le plus ancien correspond à une couche de peinture rouge préservée dans les creux des gravures des cadres¹¹⁵⁸.

c – Questions de datation

Comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs édifices (Notre-Dame de Château-Landon, Notre-Dame de Melun, Grangermont, Saint-Georges de Pithiviers et Pithiviers-le-Vieil) présentent divers profils en leur sein. Il est possible parfois d'expliquer cela par la chronologie à Pithiviers : le type avec cavet se situe dans la partie occidentale de la crypte, antérieure au reste de l'édifice où s'affichent partout les profils à doucine. Une volonté de hiérarchiser les espaces est probablement à l'œuvre à Notre-Dame de Melun, autour d'une porte latérale sud, et Pithiviers-le-Vieil, à l'entrée probable de l'abside (*cf. infra*, partie III). Dans les autres cas, aucune logique ne semble pouvoir justifier ces mélanges. Cette caractéristique est souvent soulignée dans les grands ensembles conservés des alentours de l'an mil, et il suffit de se reporter aux principaux monuments de l'époque pour s'en convaincre : ainsi avec la crypte de la collégiale d'Étampes¹¹⁵⁹, ou le *gazofilatium* d'Abbon à l'abbaye de Fleury qui est doté d'impostes à bandeau surmontant un biseau et ornées notamment de billettes, de tores et de cartouches en relief ou délimités par des boudins¹¹⁶⁰ (*cf. vol. IV*, fig. 238-239). Ces cadres en relief peuvent également être observés, dans le premier tiers du XI^e siècle, dans les cryptes de Saint-Avit¹¹⁶¹ et de Saint-Aignan d'Orléans (sur des impostes formant retour à l'entrée des chapelles rayonnantes pour la deuxième)¹¹⁶² (*cf. vol. IV*, fig. 240-241). La version gravée peut être relevée dans la nef de Juziers, à une date plus avancée vers le milieu du XI^e siècle¹¹⁶³. Les motifs décoratifs à base de triangles emboîtés, traités plus ou moins en relief selon les cas, sont également présents sur un des chapiteaux du *gazofilatium* de Fleury aux alentours de l'an mil¹¹⁶⁴, sur une des impostes de l'arcade orientale de la souche de la tour-porche de Saint-Père de Chartres à la même époque¹¹⁶⁵ et sur celles de la nef de l'église de Rhuis vers 1050¹¹⁶⁶.

Le cartouche dit « carolingien » doit son nom à René Merlet qui l'a instauré en 1910 à propos d'une imposte de ce type observé dans le caveau Saint Lubin à Chartres, alors attribué au IX^e

¹¹⁵⁸ *Cf.* notice 51, fig. 182.

¹¹⁵⁹ *Cf.* BAILLIEUL É., 2012, p. 135.

¹¹⁶⁰ *Cf.* VERGNOLLE É., 2008.

¹¹⁶¹ *Cf.* VERGNOLLE É., 2004b.

¹¹⁶² *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 64.

¹¹⁶³ Anne Prache, en 1983, datait l'édifice actuel de la première moitié ou du milieu du XI^e siècle : PRACHE A., 1983, p. 217-219. Jean-Louis Bernard en 1995 affichait une préférence pour les premières années du XI^e siècle, tout en excluant pas une datation tardive dans ce même siècle (édifice archaïsant) : BERNARD J.-L., 1995, p. 163-166.

¹¹⁶⁴ *Cf.* VERGNOLLE É., 2008.

¹¹⁶⁵ *Cf.* OTTAWAY J., 1987, p. 273.

¹¹⁶⁶ *Cf.* PRACHE A., 1983, p. 93-119.

siècle¹¹⁶⁷. Ce terme a été remis en question dès 1945 par François Deshoulières qui soulignait alors qu'à l'exception de la cathédrale de Chartres, tous les autres exemples de ce type se trouvaient dans des édifices datés des X^e-XI^e siècles, alors que les grands monuments carolingiens comme Aix-la-Chapelle ou Germiny-des-Prés en étaient dépourvus¹¹⁶⁸. La datation de la partie centrale de la crypte de Chartres a depuis été revue et replacée au X^e siècle, probablement après l'incendie connu en 962¹¹⁶⁹. L'observation des moulurations d'impostes des monuments carolingiens des VIII^e-IX^e siècles permet rapidement d'écarter un lien entre nos impostes et l'art de cette période, même sous forme de remplois (*cf.* vol. IV, fig. 242)¹¹⁷⁰. Seules les impostes de Thimory avec leurs successions serrées de petites moulures rappellent les profils de certains éléments carolingiens du milieu du IX^e siècle, comme Seligenstadt et Saint-Germain d'Auxerre¹¹⁷¹. L'évolution des formes semble toutefois aller vers une simplification générale des profils et des moulurations, ainsi qu'une homogénéisation de ces éléments sculptés au sein des appareils, observables dans les deux églises de Pithiviers dès la seconde moitié du XI^e siècle pour la collégiale Saint-Georges et le début du suivant pour Saint-Pierre. Les exemples du XII^e siècle montrent une simplification des motifs : les sculptures disparaissent (billettes, tores épais, tresses) ; les impostes restent lisses, rythmées de minces filets ou baguettes ; les types de profils sont uniformes au sein des édifices. Les impostes du chevet de l'église d'Ingrannes, dans la première moitié du XII^e siècle, sont constituées d'un bandeau surmontant une doucine, rappelant les types observés dans la collégiale de Pithiviers¹¹⁷². Plus tard dans le XII^e siècle, le porche occidental de Boësses et le chevet de l'église d'Estouy reviennent au profil du bandeau surmontant un cavet¹¹⁷³. Les cartouches dits carolingiens disparaissent complètement et leur emploi semble bien limité aux décennies entourant l'an mil. Le goût pour les doucines, en revanche, se développe sans doute plus tardivement, entre les années 1050 et 1150, mais il n'est en revanche pas impossible d'en trouver à une date plus précoce. Le chevet de l'abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais présente un profil d'imposte qui s'en rapproche, sans doute avant les années 1050 puisque l'ensemble des baies est mis en œuvre en remplois de sarcophages haut-médiévaux¹¹⁷⁴. De tels profils sont également attestés aux alentours de l'an mil à Saint-Pantaléon de Cologne et même à Seligenstadt et Saint-Germain d'Auxerre dès les années 841-865¹¹⁷⁵.

¹¹⁶⁷ *Cf.* MERLET R., 1910.

¹¹⁶⁸ *Cf.* DESHOULIÈRES F., 1945.

¹¹⁶⁹ *Cf.* OTTAWAY J., 1987 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 36-37 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2014.

¹¹⁷⁰ *Cf.* FLESCHHUT I., MAUL T., WENNEIS W., 2007, p. 50, fig. 77, pour l'intéressante planche comparative des profils d'impostes de plusieurs grands monuments carolingiens que nous reprenons dans le volume IV.

¹¹⁷¹ *Id.*, fig. 77 d et e.

¹¹⁷² *Cf.* notice 45, fig. 15.

¹¹⁷³ *Cf.* notice 6, fig. 14-15 et notice 32.

¹¹⁷⁴ *Cf.* notice 37, fig. 16-17.

¹¹⁷⁵ *Cf.* FLESCHHUT I., MAUL T., WENNEIS W., 2007, p. 50, fig. 77, i, d et e.

B – LES CHAPITEAUX**a – Typologie**

Les chapiteaux sont beaucoup moins fréquents que les impostes et se limitent à quelques portails comme Notre-Dame de Château-Landon (avec la baie le surmontant), Chuelles, Saint-Lazare de Ferrières, aux clochers de Saint-Thugal de Château-Landon et de Pannes, à l'arc triomphal de Notre-Dame de Bethléem¹¹⁷⁶. Les deux églises de Pithiviers sont les seules à développer l'emploi de la colonne engagée de manière importante dans l'architecture, et donc du chapiteau¹¹⁷⁷. On ne s'étonnera donc pas d'y trouver des exemples à épannelage corinthien abouti, relativement équilibrés dans leur conception, tout comme pour l'arc triomphal de Notre-Dame de Bethléem, alors que les autres cas précédemment mentionnés sont liés à des colonnes mal définies : la forme des corbeilles s'en ressent, très allongée à Notre-Dame de Château-Landon pour suivre le profil des extrémités des piédroits des baies qui sont simplement arrondis¹¹⁷⁸, ou tronconique dans le cas de Chuelles (dans le prolongement exact du piédroit de l'ouverture également taillé pour imiter une colonne engagée) ou de Pannes (en lien avec la colonnette)¹¹⁷⁹.

Les chapiteaux sont constitués d'une corbeille, d'un astragale et d'un tailloir dans la majorité des cas. À Saint-Thugal de Château-Landon toutefois, aucun astragale n'est visible et la jonction entre les corbeilles et les tailloirs sont très maladroites, comme si deux éléments de destinations différentes avaient finalement été associés¹¹⁸⁰.

b – Décor sculpté

Les décors sculptés sont très variés et échappent bien souvent à tout regroupement. Quelques exemples présentent des compositions basées sur des motifs géométriques. Il est possible de souligner une certaine parenté entre les chapiteaux de Chuelles et celui de Pannes : tous sont dotés dans la partie inférieure de la corbeille de motifs de stries, sortes de cannelures verticales, laissant souvent place dans la partie supérieure à des éléments circulaires avec des spirales ou des étoiles¹¹⁸¹. Les deux chapiteaux de Notre-Dame de Bethléem à Ferrières présentent des formes triangulaires aux angles et au centre de la corbeille, qui ont été dégagées et laissées en relief ; l'ensemble reste très sobre, lisse, comme incomplet, posant la question de savoir si les chapiteaux ont été achevés ou si éventuellement un autre type de décor, peint ou stucé, ne venait pas compléter la composition, selon une pratique attestée pour certains chapiteaux de Saint-Rémi de Reims, en partie en stuc, ou pour

¹¹⁷⁶ Cf. respectivement notices 18 (fig. 39-40, 42-43, 47-48, 50-51, 56-57) ; 21 (fig. 10-11) ; 35 (fig. 8-9) ; 17 (fig. 37) ; 63 (fig. 41) ; 36 (fig. 52-53).

¹¹⁷⁷ Cf. notices 65, fig. 70-74, 77, 79, 123-125 et 66, fig. 14-15.

¹¹⁷⁸ Cf. notice 18, fig. 39-40, 42-43, 47-48, 50-51, 56-57.

¹¹⁷⁹ Cf. notices 21, fig. 10-11, et 63, fig. 41.

¹¹⁸⁰ Cf. notice 17, fig. 34-36.

¹¹⁸¹ Cf. notice 21, fig. 10-11.

ceux du chevet de Saint-Benoît-sur-Loire, complétés par une couche de polychromie¹¹⁸². Les éléments observables dans la tour de Saint-Thugal de Château-Landon reprennent de grands triangles dont la disposition rappelle ceux de Ferrières : ils sont toutefois simplement délimités par une rainure, et non pas laissés en relief par rapport au reste des corbeilles¹¹⁸³.

Les autres chapiteaux du corpus sont ornés de motifs végétaux, comme ceux de Notre-Dame de Château-Landon qui, sur la façade extérieure, sont dotés de grandes feuilles en réserve, type palmettes, avec parfois des effets d'enroulements aux angles¹¹⁸⁴. Sur les deux chapiteaux de la face intérieure du portail, les motifs de crosses aux angles restent seuls visibles¹¹⁸⁵. Les chapiteaux de la chapelle Saint-Lazare de Ferrières présentent une organisation plus complexe avec un premier rang de feuilles lisses recourbées, formant une petite collerette, avant un deuxième rang de feuilles plus grandes, aux bords bien dentelés, laissant place aux angles à des boules végétales¹¹⁸⁶.

Les chapiteaux des deux églises de Pithiviers constituent un groupe bien distinctif, avec des compositions fondées sur les motifs de feuilles lisses recourbées. Le type le plus fréquemment rencontré dans la collégiale en présente deux rangées. Certains d'entre eux présentent une plus grande sécheresse et un certain schématisme, qu'on ne retrouve pas dans d'autres où le traitement des feuilles est beaucoup plus souple et poussé¹¹⁸⁷. Ces éléments pourraient suggérer la présence de plusieurs mains au sein de l'atelier. Il n'est pas impossible non plus que certaines pièces aient été mises en place dans l'architecture sans avoir été achevées. D'autres chapiteaux de la collégiale, notamment ceux implantés au sommet des colonnettes accolées à la baie et à l'arc de tête de l'absidiole sud du chevet, ont des dimensions plus petites ; ils ont ainsi bénéficié de compositions plus simples, limitées à un unique rang de feuilles lisses. Le rendu est souvent réussi, avec un meilleur naturalisme que les autres corbeilles, plus larges et massives¹¹⁸⁸. Enfin, les deux chapiteaux encadrant la baie sud du chevet, sous le clocher, bénéficient d'un traitement complètement différent, avec des motifs d'entrelacs rubanés et végétaux, relativement couvrant sur les corbeilles¹¹⁸⁹. Les chapiteaux ornant la travée occidentale de l'église Saint-Pierre dérivent visiblement des modèles mis en place dans la collégiale : on y retrouve en effet les mêmes types de corbeilles ornées de deux rangs de feuilles lisses recourbées. Le motif est toutefois enrichi : si le rang inférieur comprend toujours de simples feuilles, la partie supérieure est dotée de plantes à tiges

¹¹⁸² Cf. notice 36, fig. 52-53.

Pour les chapiteaux de Saint-Rémi de Reims, cf. SPENCER T., 2013, p. 145-207 ; et SAPIN C., 2004, p. 204. Pour ceux du chevet de Saint-Benoît-sur-Loire, dans le dernier tiers du XI^e siècle, cf. VERGNOLLE É., 1985.

¹¹⁸³ Cf. notice 17, fig. 37.

¹¹⁸⁴ Cf. notice 18, fig. 39-40, 42-43, 47-51.

¹¹⁸⁵ *Id.* fig. 56-57.

¹¹⁸⁶ Cf. notice 35, fig. 8-9.

¹¹⁸⁷ Pour les chapiteaux plutôt schématiques, cf. notice 65, fig. 70, 71, 79, 94, 121-125 et pour les autres, cf. fig. 72, 77.

¹¹⁸⁸ *Id.* fig. 73-74.

¹¹⁸⁹ *Id.* fig. 75-76.

bifides¹¹⁹⁰. Des boules, évoquant des fruits (des pommes de pins ?), viennent également compléter l'ensemble sur l'un des deux chapiteaux¹¹⁹¹.

c – Questions de datation

La diversité des types observés, malgré le faible nombre de chapiteaux conservés, n'aide pas à établir des chronologies. Nous nous bornerons ici à quelques comparaisons, comme autant de pistes à approfondir dans le cadre d'une étude régionale et chronologique plus large.

Les maladdresses soulignées dans un nombre important de chapiteaux, que ce soit dans l'épannelage ou dans l'organisation générale (astragale-corbeille-tailloir) semblent constituer une caractéristique générale dans la sculpture du XI^e siècle dans le Domaine royal capétien, déjà soulignée notamment par Éliane Vergnolle à l'occasion de comparaisons entre la sculpture de la tour-porche de Fleury et celle de la nef de Saint-Germain-des-Prés, entre lesquelles peu de liens sont perceptibles¹¹⁹². De manière générale, Éliane Vergnolle soulignait l'influence très limitée du décor architectural de l'œuvre de Gauzlin et Unbertus au nord de la vallée de la Loire.

Les trois chapiteaux de Chuelles et de Pannes, avec leurs compositions peu hiérarchisées et leurs motifs de stries et de médaillons circulaires à motifs géométriques, sont en effet très éloignés du décor élaboré de la tour-porche de Fleury et renvoient plutôt, dans les régions septentrionales du royaume capétien, à des réalisations du début du XI^e siècle, comme certaines œuvres ornant les arcatures de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans où nous retrouvons les motifs de stries et de médaillons circulaires à spirales¹¹⁹³ (cf. vol. IV, fig. 243-244). La composition des corbeilles y apparaît toutefois bien mieux maîtrisée que dans nos deux exemples et il reste très difficile d'en déduire quoi que ce soit d'un point de vue datation.

Les autres exemples à décors végétaux offrent de meilleures comparaisons. Les palmettes, observables sur la façade occidentale de Notre-Dame de Château-Landon, constituent un motif de prédilection dans le décor architectural du XI^e siècle. Il a été développé sur certains éléments de la façade occidentale de Saint-Mexme de Chinon aux alentours de l'an mil¹¹⁹⁴ ainsi que sur de nombreux chapiteaux de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire¹¹⁹⁵ (cf. vol. IV, fig. 245-246). Le traitement observable à Notre-Dame de Château-Landon est toutefois beaucoup plus schématique que celui des palmettes de Fleury, élément qui pourrait appuyer une datation plus tardive dans le XI^e siècle ; Éliane Vergnolle a

¹¹⁹⁰ Cf. notice 66, fig. 14-15.

¹¹⁹¹ *Id.* fig. 15.

¹¹⁹² Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 195-197.

¹¹⁹³ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 146-147, fig. 131 et 133.

¹¹⁹⁴ Cf. LORANS É., 2006, p.104-105.

¹¹⁹⁵ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 54.

en effet souligné une évolution vers une simplification de plus en plus marquée dans la sculpture, au fur et à mesure qu'on se rapproche de 1100¹¹⁹⁶.

Les chapiteaux du portail de Saint-Lazare de Ferrières, avec une première rangée de feuilles lisses formant collerette puis une seconde constituée de feuilles plus grandes, organisées autour des angles des corbeilles, se rattachent à un type largement reconnu régionalement. Présents ponctuellement dès la première moitié du XI^e siècle, ils se développent principalement dans la seconde moitié du même siècle et au début du suivant. Danielle Johnson en a mis en évidence de nombreux exemples dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne à cette période, à Saint-Rémi de Laigneville, Saint-Martin de Cinqueux, Cormeilles-en-Vexin ou Nogent-sur-Oise¹¹⁹⁷ (cf. vol. IV, fig. 247-248). Des chapiteaux du même type provenant de Saint-Martin-des-Champs et aujourd'hui conservés au dépôt lapidaire ont également été datés du troisième quart du XI^e siècle et attribués au chevet reconstruit juste après la fondation du roi Henri I^{er}¹¹⁹⁸ (cf. vol. IV, fig. 249-250). Une datation dans le dernier tiers du XI^e siècle pour le portail de Saint-Lazare de Ferrières, voire le début du suivant, est ainsi probable.

Le dernier grand type de chapiteaux observé dans les églises de Pithiviers est proche du précédent avec deux rangées de feuilles lisses. Celles-ci s'équilibrent toutefois en hauteur sur la corbeille de manière plus harmonieuse. Ce type est attesté dès les alentours de l'an mil, sur un unique chapiteau de la tour-porche, selon une composition qui rappelle fortement celle reprise dans la collégiale Saint-Georges ; il se développe par la suite de manière importante dans la première moitié du siècle et même plus tard, puisque nous le retrouvons également dans le chevet de l'abbatiale, dans le dernier tiers du XI^e siècle¹¹⁹⁹ (cf. vol. IV, fig. 251-253). Par comparaison avec le chapiteau d'Unbertus, les feuilles sont mieux formées, un peu moins géométriques dans la collégiale, mais l'organisation de la corbeille reste très proche.

L'émulation architecturale qui règne dans la ville de Pithiviers dans la seconde moitié du XI^e siècle, probablement liée aux reconstructions nécessitées après le siège du roi Henri I^{er}, a sans doute permis l'installation sur place d'un atelier ayant œuvré, après la collégiale, sur plusieurs autres chantiers : la priorale Saint-Pierre mais aussi l'église paroissiale Saint-Salomon où nous retrouvons les mêmes chapiteaux à deux rangs de feuilles lisses, s'enroulant en volutes aux angles, et ornés de boules représentant des fruits comme dans le prieuré clunisien. Le décor y est toutefois plus varié puisque nous y trouvons également des chapiteaux à palmettes et des motifs de « rideaux » (cf. vol. IV, fig. 254). Cet atelier a connu un rayonnement local relativement important puisque nous retrouvons ses productions au début du XII^e siècle dans plusieurs autres édifices de l'Orléanais, comme les chevets des églises de Charmont-en-Beauce et d'Ingrannes¹²⁰⁰.

¹¹⁹⁶ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 192-197.

¹¹⁹⁷ Cf. JOHNSON D. V., 1989, p. 34.

¹¹⁹⁸ Cf. JOHNSON D. V., 1991, fig. 10-11.

¹¹⁹⁹ Cf. à ce sujet VERGNOLLE É., 1985, p. 192-195.

¹²⁰⁰ Cf. notice 45, fig. 16-19 et notice 14, fig. 16-17.

C – LES BASES**a – Typologie**

Deux grands types de bases coexistent au sein du présent corpus : les bases talutées et les bases moulurées. Les premières sont essentiellement liées aux supports quadrangulaires. Elles sont relativement rares : la majorité des piliers et pilastres en sont dépourvus. Dans la nef de Saint-Germain-Laval et la croisée du transept de Notre-Dame de Melun, quelques assises en saillie de 2 à 3 cm jouent probablement un rôle équivalent¹²⁰¹. La nef de Notre-Dame de Melun, le transept de Mareau-aux-Bois et le chevet (?) d'Escrennes présentent les seules bases talutées du corpus, constituées d'un biseau surmontant un bandeau, soit un profil identique aux impostes mais inversé¹²⁰². Celles de Mareau sont, en outre, ornées du cartouche dit carolingien sur la partie biseautée¹²⁰³. Les supports centraux des baies géminées reprennent souvent ce profil taluté pour leurs bases, dans le porche de Treuzy-Levelay notamment¹²⁰⁴. Les colonnes de l'arc triomphal de la chapelle Notre-Dame de Bethléem sont également associées à des bases semi-circulaires, légèrement plus larges et talutées, sans aucune mouluration¹²⁰⁵.

Dans le clocher de Saint-Thugal de Château-Landon, les bases des colonnettes fendant en deux les baies du beffroi sont constituées d'un bloc légèrement trapézoïdal, couronné d'un tore. Les autres bases du corpus sont constituées d'une alternance de tores et de scoties. La face intérieure du portail occidental de Notre-Dame de Château-Landon est dotée de deux colonnes engagées présentant chacune une base comprenant trois tores successifs, séparés par des scoties, avec un tore central plus épais et saillant que les deux autres¹²⁰⁶. Au portail de Saint-Lazare de Ferrières, un tore est surmonté d'une scotie¹²⁰⁷. Dans les églises de Pithiviers, le même type de base est systématiquement présent : deux tores entourant une scotie d'égales dimensions formant ce qu'on appelle les bases attiques¹²⁰⁸.

b – Questions de datation

De grosses difficultés subsistent pour dater les bases aux époques qui nous intéressent. L'ensemble des profils présentés précédemment apparaissent dès les alentours de l'an mil et se maintiennent pendant le XI^e siècle sans grande évolution. Les bases talutées sont présentes dans divers édifices comme la crypte de Saint-Avit entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, la nef de Saint-Étienne de Vignory dans les années 1030-1050¹²⁰⁹ ou Rhuis au milieu du XI^e

¹²⁰¹ Cf. notice 74, fig. 22 et notice 52.

¹²⁰² Cf. notice 52 (fig. 84-85) ; notice 51 (fig. 18, 162-163) et notice 30.

¹²⁰³ Cf. notice 51, fig. 18, 162-163.

¹²⁰⁴ Cf. notice 81, fig. 15.

¹²⁰⁵ Cf. notice 36, fig. 54.

¹²⁰⁶ Cf. notice 18, fig. 58-59.

¹²⁰⁷ Cf. notice 35, fig. 7.

¹²⁰⁸ Cf. notice 65, fig. 22, 41, 69, 91 et notice 66, fig. 15.

¹²⁰⁹ Cf. SPENCER T., 2013, p. 120-122, 128.

siècle¹²¹⁰ (cf. vol. IV, fig. 255 et 149). Les dés talutés, pour les colonnes, sont attestés dès les alentours de l'an mil, dans la chapelle octogonale de Senlis¹²¹¹ et dans la crypte de la collégiale d'Étampes sous le règne de Robert le Pieux¹²¹² (cf. vol. IV, fig. 256-257).

Les bases attiques sont également connues dès le premier tiers du XI^e siècle : elles ont été utilisées de manière quasi-exclusive et très homogène dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, où les deux tores et la scotie sont séparés par de minces filets¹²¹³, alors qu'à la même époque, dans le *gazofilatium* et la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, ces profils sont mêlés avec de nombreux autres types (cf. vol. IV, fig. 258). Nous y retrouvons notamment le modèle avec trois tores séparés par des gorges, mais avec un boudin central moins développé que ceux observés à Notre-Dame de Château-Landon¹²¹⁴. Les principales études menées à ce sujet soulignent toutefois que ces types se maintiennent pendant tout le XI^e siècle, sans grande évolution, d'où des difficultés de datation¹²¹⁵. Les bases présentes au sein de notre corpus ne permettent donc pas de préciser les chronologies des édifices en question mais confirment leur appartenance à l'architecture des X^e et XI^e siècles surtout.

¹²¹⁰ Cf. PRACHE A., 1983, p. 93-119.

¹²¹¹ Cf. CHRISTOPHE D., 2006.

¹²¹² Cf. BAILLIEUL É., 2012, p. 135.

¹²¹³ Cf. MARTIN P., 2010, p. 73.

¹²¹⁴ Cf. DESHOULIÈRES F., 1911, pl. IV ; VERGNOLLE É., 1985, p. 47-52.

¹²¹⁵ Cf. DESHOULIÈRES F., 1911 ; VERGNOLLE É., 1994, p. 141.

D – LES PLAQUES SCULPTÉES

Pour terminer cet aperçu sur le décor sculpté, nous avons regroupé ici dans une dernière partie les rares éléments sculptés du corpus, à savoir trois plaques sculptées situées dans le mur gouttereau nord de la nef de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais et dans la façade septentrionale de celle du prieuré Saint-Pierre de Pithiviers, probablement en remplois dans les deux cas¹²¹⁶. Nous y ajoutons les deux linteaux sculptés du corpus, à Cortrat et Pithiviers-le-Vieil¹²¹⁷. Ces quatre exemples étant fort différents les uns des autres, il ne s'agira pas ici d'établir une quelconque typologie, mais de les présenter rapidement afin de faire éventuellement ressortir quelques arguments de datation.

Deux plaques rectangulaires sont aujourd'hui visibles dans la partie occidentale du mur gouttereau nord de la nef de Notre-Dame de Bethléem, en remploi dans une reconstruction du XIX^e siècle. Les deux présentent un aspect relativement « usé » et un décor sculpté taillé en réserve. Sur le premier bloc à gauche se trouve un unique personnage à cheval, tenant dans l'une de ses mains ce qui ressemble à une lance, ce qui permet d'identifier un chevalier chargeant ou un chasseur. Sur l'autre plaque, trois personnages ont été sculptés : le premier est représenté trônant ; les deux autres s'avancent vers lui, l'un semblant introduire l'autre. Le travail de la sculpture reste assez sommaire ; les têtes ovoïdes et apparemment chauves sont disproportionnées, tout comme les mains¹²¹⁸. Des caractéristiques que l'on peut également souligner pour le relief présent dans le mur gouttereau nord de la nef de Saint-Pierre de Pithiviers. De forme hexagonale, il reprend les contours d'une mandorle dans laquelle est représenté un personnage trônant, tenant un livre, et pouvant facilement être identifié avec la figure du Christ grâce à un nimbe crucifère. Les proportions restent très maladroite ; la tête ovoïde et allongée restant anormalement grosse. La technique de taille utilisée est une nouvelle fois en réserve¹²¹⁹.

Le développement des plaques sculptées dans certaines régions comme la vallée de la Loire dans la première moitié du XI^e siècle est régulièrement présenté comme l'un des signes annonciateurs de la renaissance du décor monumental sculpté¹²²⁰. Il n'est pas impossible que nos deux reliefs aient constitué des exemples de ce type de décor. Elles présentent en effet plusieurs caractéristiques pouvant être observées sur les grands ensembles de plaques sculptées de cette période (tours-porches de Saint-Benoît-sur-Loire et de Cormery, façade ouest d'Azay-le-Rideau : cf. vol. IV, fig. 259-260, 233, 220) : les reliefs sont en général plats, taillés en réserve avec les bordures du bloc travaillées de manière à créer un effet d'encadrement ; les figures sont traitées sans réalisme, ni modelé.

Les deux linteaux de Cortrat et Pithiviers-le-Vieil sont tous deux aménagés dans des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Dans le premier cas, le décor sculpté est contemporain de la mise en œuvre du portail puisque dans le même morceau sont également

¹²¹⁶ Cf. notice 36, fig. 43, et notice 66, fig. 34.

¹²¹⁷ Cf. notice 23, fig. 16, 60-62 ; notice 67, fig. 8, 27.

¹²¹⁸ Cf. notice 66, fig. 34.

¹²¹⁹ Cf. notice 36, fig. 43.

¹²²⁰ Cf. VERGNOLLE É, 1994, p. 118-122.

PARTIE II – CHAPITRE V : LES DÉCORS

taillés les premiers claveaux de l'arc inférieur. Le décor, très couvrant, reste inexpliqué, et le style assez atypique pour la période. Pour le portail de Pithiviers-le-Vieil, il n'est pas impossible que le décor de médaillons avec fleurs de lys et rosaces soit celui du sarcophage haut-médiéval : un sarcophage mérovingien de Saint-Gervais de Rouen possède en effet un couvercle orné d'une frise de médaillons circulaires contenant des rosaces¹²²¹.

¹²²¹ Cf. BAYLÉ M., 1990, p. 46-47.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

À l'issue de cet examen sur la mise en œuvre de l'architecture, il apparaît difficile de proposer des datations fermes pour les différents critères envisagés ici. Quelques conclusions s'imposent toutefois.

Que ce soit d'un point de vue formel ou technique, seuls trois édifices ressortent fortement : la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais et les deux églises de Pithiviers. La première présente des caractéristiques que l'on ne retrouve pas dans les autres édifices du corpus, ni même de manière plus générale dans l'architecture des X^e et XI^e siècles : appareillage des angles, blocs placés verticalement dans les assises, traces de taille décorative, abside charpentée et présence de colonnes engagées à chapiteaux à l'entrée du chevet. Associés à la chronologie relative de l'édifice, ces éléments permettent de proposer une datation antérieure à la période considérée ici pour la première phase de construction¹²²². Les comparaisons avec certains monuments du VII^e siècle, comme les monastères de Wearmouth et Jarrow, incitent à reconnaître là des vestiges qui pourraient remonter à la fondation de l'abbaye.

À l'opposé, la collégiale Saint-Georges de Pithiviers constitue l'exemple le plus « élaboré » du corpus, et le plus en accord avec les principes définissant ordinairement l'architecture romane. Le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes, construit sur deux niveaux, présente en effet une conception de l'espace au sein duquel la voûte est généralisée, en lien avec des supports composés associés à des pilastres engagés sur les murs latéraux et des contreforts extérieurs. Le décor sculpté des chapiteaux, bien qu'un peu schématique, sec et répétitif, et la modénature des supports et corniches affichent une maîtrise inconnue par ailleurs. À ces aspects formels s'ajoute un degré de perfection technique également inédit au sein de notre corpus : le calcaire de Beauce, pourtant réputé difficile à travailler, est parfaitement mis en œuvre ; les traces de taille, serrées et régulières, sont orientées à la verticale (et non pas en oblique) ; les joints s'amincissent. Une réflexion préalable semble s'être développée pour la pose des pierres, dont les dimensions semblent avoir été prévues en fonction de leur emplacement dans l'édifice. La mise en œuvre (si fréquente par ailleurs dans les édifices étudiés) avec des pierres posées alternativement en carreaux et boutisses, avec des calages aléatoires à l'aide de pierres courtes pour combler les vides, n'apparaît que dans les premières travées de la crypte avant de disparaître complètement.

Les sources textuelles concernant cette collégiale Saint-Georges évoquent la destruction totale du *castrum* de Pithiviers par le feu sous le règne d'Henri I^{er}, vers 1042-1044¹²²³. La seigneurie avec sa collégiale rejoignent alors les biens de l'évêché d'Orléans, encore aux mains d'un

¹²²² Cf. notice 36 pour l'étude de la chronologie du monument : les angles de l'abside sont recoupés au sud par une grande arcade dont la mise en œuvre renvoie à l'architecture des alentours de l'an mil (formes en plein cintre, petits claveaux étroits et allongés, probables remplois de sarcophages haut-médiévaux : cf. notice 36, fig. 15, 18-20.

¹²²³ Cf. *supra*, partie I, et notice 65.

PARTIE II – CONCLUSION

membre de cette famille des seigneurs de Pithiviers, Isembard de Broys, qui a probablement lancé les travaux de reconstruction peu après. Le chantier, comme nous avons eu l'occasion de le montrer, s'est sans doute déroulé par phases successives, correspondant aux différentes parties de l'église, le chevet ayant constitué la dernière étape de construction à une date relativement avancée dans le dernier tiers du XI^e siècle. La ville devait alors connaître une forte émulation architecturale, avec, dans le même temps, la réédification de l'église paroissiale Saint-Salomon, un chantier se poursuivant jusqu'au début du XII^e siècle comme l'illustrent les vestiges préservés. Le donjon a pu également connaître des remaniements importants à cette époque, voire une reconstruction complète à la suite de l'incendie du *castrum*. La construction du prieuré Saint-Pierre, dont la première pierre fut posée vers 1070, participe également de cet élan architectural : les vestiges observables sur place orientent plutôt vers les années 1100.

Aucun autre édifice du corpus ne peut être comparé à ces exemples pithiverais. Il est tentant d'en déduire que la majorité d'entre eux pourraient ainsi leur être antérieurs ; mais ce serait nier l'importance de ce site et des moyens financiers, exceptionnels au cœur de la région étudiée, alloués aux chantiers de cette ville par les évêques d'Orléans.

Il n'en reste pas moins évident que les autres édifices du corpus présentent de très nombreux points communs qui, dans la majorité des cas, permettent pour l'instant de privilégier l'hypothèse de constructions entre la fin du X^e et les années 1050-1060. Cette fourchette chronologique repose notamment sur les trois édifices « datés » du corpus qui reprennent ces caractéristiques formelles et techniques : l'abbatiale de Saint-Séverin de Château-Landon, dont la construction a été attribuée aux alentours de l'an mil ; la priorale Saint-Sauveur de Melun, dont la première phase remonte au X^e siècle et la deuxième au début du XI^e siècle ; et la collégiale Notre-Dame dans la même ville, dont Helgaud attribue la construction à Robert le Pieux, ce qui permet de placer le début des travaux entre 996 et 1031¹²²⁴. On y retrouve notamment des petits appareils de moellons soignés, dans la tradition antique, avec des enduits couvrants ou à pierres vues, des remplois de sarcophages haut-médiévaux (Château-Landon et Saint-Sauveur), un usage du moyen appareil réservé aux éléments structurants de l'architecture, avec des maladresses dans la mise en œuvre comblées par des calages, des traces de taille oblique et irrégulières sur les blocs, des joints rubanés épais et soignés pour la mise en œuvre. Au sein de ces caractères généraux, il est possible notamment de souligner un groupe d'édifices appareillés avec des moellons disposés en *opus spicatum* et des remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les angles vifs de l'édifice, alors que les angles rentrants (notamment intérieurs) restent simplement traités en moellons, une pratique plutôt archaïque qui pourrait faire pencher pour une datation assez haute. Nous retrouvons ces pratiques à Cortrat, Donnery, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Mormant-sur-Vernisson, ainsi que dans la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, exemple permettant de proposer une datation aux alentours de l'an mil pour ces pratiques.

¹²²⁴ Cf. les notices respectives de ces trois édifices pour les argumentations détaillées de ces chronologies (soit les notices 16, 53 et 52), ainsi que notre retour sur les critères de datation de ces monuments en introduction de ce volume.

PARTIE II – CONCLUSION

L'étude des éléments d'architecture permet de mettre en avant une conception plutôt indépendante des couvrements, des supports et des épaulements : la voûte est peu présente ; le choix des supports à ressauts est déterminé par leur emplacement au sein des édifices : c'est-à-dire dans des zones complexes, de transition entre la nef et le chevet ; leurs relations avec les couvrements (qui restent charpentés) sont secondaires. De la même manière, le développement des contreforts est bien souvent indépendant de la mise en place de voûtes à l'intérieur, et doit être renvoyé à une volonté de raidir et de rythmer les parois extérieures. Ces caractéristiques tendent ainsi à confirmer pour ces édifices une date de construction relativement haute dans le XI^e siècle, avec une préférence pour la première moitié de celui-ci. La mise en œuvre des baies, sans ébrasement extérieur, avec des piédroits alternant carreaux et boutisses, parfois renforcées, des arcs clavés ou des linteaux monolithes en plein cintre, renvoie également à des datations dans cette fourchette chronologique comprise entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle, tout comme l'analyse des décors sculptés, notamment des impostes.

Une grande prudence doit toutefois s'imposer quant à ces résultats. Les éléments que nous venons de souligner ont également entraîné de nombreuses questions quant aux critères de datation relevés ici. L'exemple des boutisses renforcées pour appareiller les piédroits des baies se maintient ainsi bien en-deçà du XI^e siècle et ne peut être pris comme un critère exclusif ; il doit ainsi toujours être relié aux autres caractères de la fenêtre : l'ébrasement, l'appui et le couverture, d'un point de vue typologique, ainsi que la mise en œuvre.

Les plus gros problèmes sont toutefois apparus lors de l'étude des portails et des chapiteaux sculptés : les critères de datation évoqués précédemment pour l'architecture se sont alors heurtés à ceux habituellement donnés pour les décors sculptés. Si, dans le cas de Notre-Dame de Château-Landon, une reprise évidente dans les piédroits intérieurs du portail occidental permet d'envisager deux états successifs en correspondance avec ces problèmes de datation, dans les autres cas, les portails semblent contemporains des nefs sur lesquelles ils ouvrent. Le cas le plus problématique reste celui de Cortrat, qui résume parfaitement nos difficultés de datation et les probables erreurs qui continuent de miner nos chronologies de référence, comme Jean Wirth l'a très justement fait remarquer pour la sculpture médiévale¹²²⁵. En l'absence de toute certitude, nous devons garder l'esprit ouvert à toutes les possibilités. Si nos prédécesseurs ont longtemps privilégié l'idée d'une architecture archaïsante, nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse que certains décors monumentaux ont pu se développer à des dates plus précoces que celles admises aujourd'hui.

¹²²⁵ Cf. WIRTH J., 2004, p. 295-298.

PARTIE III

FORMES ET FONCTIONS ARCHITECTURALES

CHAPITRE I – ASPECTS GÉNÉRAUX

A – L'IMPLANTATION GÉNÉRALE DES ÉDIFICES

La première partie de ce travail nous a permis d'appréhender la question de l'implantation historique, en soulignant notamment les influences du réseau viaire et des agglomérations antiques sur les installations de lieux de culte au Moyen Âge. Pour débiter cette troisième partie, nous nous concentrerons ici essentiellement sur deux aspects : les liens avec la topographie naturelle des sites ainsi que la question de l'implantation des édifices au sein de l'habitat. Ces éléments peuvent en effet se révéler déterminants dans la compréhension des fonctions des édifices, notamment l'implantation des portes et les circulations qui sont souvent en lien avec l'habitat, lui-même déterminé par la topographie naturelle.

a – La topographie naturelle

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter la topographie naturelle de la région considérée ici. Le relief, très faiblement marqué, est parcouru d'un réseau relativement dense de cours d'eau d'importance variable, dont la majeure partie n'était probablement pas navigable (exception faite du Loing, de l'Yonne, de la Seine, et de l'Essonne en aval de Briarres). Ces voies fluviales ont malgré tout constitué des points d'attrait autour desquels se sont fixés l'habitat et les lieux de culte au cours du Moyen Âge. Près de 68 % des sites étudiés sont implantés à proximité d'un cours d'eau et 34 % à moins d'une centaine de mètres. Cette proximité semble ainsi avoir été particulièrement privilégiée, en raison de la possibilité de traverser des cours d'eau à gué, à l'aide de ponts, ou d'implanter sur leurs rives des installations à caractère portuaire, avec d'éventuels lieux de transbordements. Le cas de la Seine se prête bien à ces considérations. La ville de Melun s'est ainsi développée depuis l'Antiquité autour d'une île dont l'implantation devait faciliter dès l'époque antique le franchissement du fleuve et les activités commerciales¹²²⁶. La collégiale Notre-Dame, accompagnée de plusieurs autres lieux de culte (une église paroissiale Saint-Étienne au nord-est et la chapelle de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas au sud) vient occuper la pointe amont de l'île alors que la partie aval accueille le château royal capétien et le prieuré Saint-Sauveur¹²²⁷.

Le confluent de la Seine avec l'Yonne voit l'établissement de la ville de Montereau, autour d'un pont attesté depuis l'époque romaine ; l'église paroissiale est construite sur la rive gauche de l'Yonne, à une centaine de mètres en amont du confluent, au débouché de l'ancien pont¹²²⁸. Plus à l'est, le prieuré Saint-Martin de Montereau et l'église Saint-Jean était

¹²²⁶ Des pieux retrouvés sous le pont Leclerc attestent que des installations permettaient d'accéder à l'île depuis la rive gauche, sans doute depuis la Protohistoire : cf. GRIFFISCH J. N., 2008, p. 824.

¹²²⁷ Cf. notice 52, fig. 2-4, 7.

¹²²⁸ Cf. notice 58, fig. 2.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

implantés à proximité d'un ancien gué protohistorique sur la Seine dont les pieux de bois et les empilements de pierres ont pu être retrouvés¹²²⁹. Quelques kilomètres plus en amont, l'église de Saint-Germain-Laval, prieuré de Saint-Germain-des-Prés, se dresse en bordure du plateau de la Brie, à quelques centaines de mètres du fleuve. Les revenus que les communautés religieuses devaient tirer de la possession de ces franchises et du fleuve lui-même ne devaient pas être négligeables et les sources textuelles se font l'écho des enjeux qu'ils engendrent localement. Dès l'époque carolingienne, en 786, Charlemagne précise qu'il fait don à l'abbaye parisienne d'une *villa* accompagnée d'une portion de la Seine, avec droits de port et de marché :

[...] *et portum quod est inter pagum Senonicum et [Meledunensem ab] Celsiaco villa praefati sancti Germani usque monasteriolum sancti Mauricii ex utraque ripa fluminis Sequanae cujuscumque sit terra, ita ut nullus inibi portum habere nisi jamdicta potestas almi Germani neque teloneum aut rotaticum seu vultaticum, cespisticum, ripaticum vel salutaticum cuiquam accipere liceat, mercatum quoque omniaque ex omnibus quicquid dici aut nominari potest, ad integrum ad ipsum [sanctum locum] ejusque [rect]oribus ac monachis a die praesente tradimus perpetualiter ad possidendum.*¹²³⁰

Des chartes font par la suite régulièrement allusion à l'abandon de droits sur la Seine par des seigneurs locaux (seigneurs de Marolles, comtes de Champagne) en faveur de l'abbaye parisienne¹²³¹. Ces transferts réguliers de droits entre les différents acteurs locaux soulignent bien l'importance stratégique de cette portion de la Seine, à hauteur de son confluent avec l'Yonne.

La ville de Château-Landon a également été implantée sur une éminence dominant un site de confluence, entre le Loing et l'un de ses petits affluents, le Fusain. Un pont romain, attesté dès le I^{er} siècle après Jésus-Christ, permettait de franchir le Loing et divers aménagements en bois¹²³² (digues, barrages...) ont été retrouvés sur plusieurs centaines de mètres, permettant de supposer l'existence d'un nœud commercial important, propre à l'établissement dès le haut Moyen Âge d'un pôle religieux et sans doute politique (capitale du comté). Un prieuré dédié à saint Pierre (attesté dès 876) se développe sur le site de Néronville, à hauteur d'installations

L'église paroissiale Notre-Dame, devenue collégiale, est attestée dès le XI^e siècle, dans un pouillé du diocèse de Sens : cf. LONGNON A., 1904, p. 2. Elle a été entièrement reconstruite à la fin du Moyen Âge.

¹²²⁹ L'église Saint-Jean n'est pas attestée avant les années 1350 : cf. LONGNON A., 1904, p. 27 et cf. notice 58, fig. 2-3.

¹²³⁰ Cf. POUPARDIN R., 1909, vol. I, p. 33 et cf. notice 74.

¹²³¹ Ainsi, entre 1016 et 1037, le comte Eudes abandonne aux moines de Saint-Germain-des-Prés les droits qu'il percevait sur la Seine à son château de Montereau (droits de passage des bateaux et traversée du pont). Vers 1176, Renaud de Marolles renonce également à des droits perçus sur la Seine, à hauteur de Saint-Germain-Laval. Cf. POUPARDIN R., 1909, vol. I, p. 86-87 et 246-247.

¹²³² Ces aménagements ont été datés du III^e siècle après Jésus-Christ par dendrochronologie : cf. GRIFFISCH J. N., 2008, p. 399-402.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

antiques sur le Loing, à une centaine de mètres en amont de ce même confluent, à une distance bien moindre que la ville de Château-Landon¹²³³.

L'abbaye de Ferrières et son bourg ont également bénéficié d'une implantation en retrait du point de rencontre entre le Loing et un autre de ses affluents, la Cléry, qui coule à quelques dizaines de mètres à l'ouest de l'enceinte abbatiale. Bien que non navigables, ces petits affluents devaient présenter un intérêt particulier au Moyen Âge, ne serait-ce qu'en tant que point d'eau susceptible d'alimenter les établissements religieux. La proximité du Loing permettait d'assurer le transport des marchandises nécessaires à un établissement de cette importance (notamment les pierres nécessaires au chantier de l'abbaye : cf. *supra*, partie II).

L'Essonne a de la même manière constitué un point d'attraction ; sur ses rives ont été construits certains des édifices les plus importants de notre corpus : l'église priorale Saint-Georges de Mareau-aux-Bois implantée à une centaine de mètres du cours d'eau (qui n'est alors qu'un tout petit ruisseau nommé l'Œuf) et la collégiale Saint-Georges, dominant la vallée « encaissée » de l'Essonne à hauteur de Pithiviers. La rivière a ici creusé son lit au sein des bancs calcaires de la Beauce sur une dizaine de mètres, créant des falaises dotées de grottes qui ont accueilli l'ermite arménien Grégoire de Nicopolis aux alentours de l'an mil, à côté du vieil oratoire dédié à saint-Martin de Vertou¹²³⁴.

L'importance des axes fluviaux dans le développement et la fixation de l'habitat et des lieux de culte au haut Moyen Âge apparaît ainsi primordial. Dans les sites les plus importants, il vient se combiner avec les anciens axes routiers antiques, autour de sites de transbordements. Une telle organisation est avancée par les archéologues pour le site de Briarres-sur-Essonne, considéré comme le point à partir duquel l'Essonne était autrefois navigable. Avec une agglomération antique et plusieurs nécropoles haut-médiévales, l'occupation du site semble continue jusqu'au X^e siècle, période à laquelle les évêques de Sens possédaient une *villa* dans laquelle se trouvait probablement un oratoire dédié à saint Étienne et accueillant le corps d'un saint local, Victor¹²³⁵.

Dans la majorité des cas, la perspective de toucher d'importants revenus sur les impôts levés sur ces franchises de cours d'eau et sur les éventuelles activités commerciales qui s'y développaient est sans doute à l'origine des installations de communautés religieuses en ces points stratégiques.

Les forêts ont constitué un autre pôle attractif majeur, par les revenus éventuels qu'elles pouvaient également générer. Différents cas de figures se présentent alors. Dans celui de la forêt d'Orléans, l'occupation semble très précoce (dès l'Antiquité : cf. partie I) et dense. La cartographie des lieux de culte autour de l'an mil montre en effet l'implantation de ces

¹²³³ L'église Saint-Pierre de Néronville est mentionnée en 876 dans une charte de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, dans laquelle un certain Hécard donne à Otgarius un aleu situé à Néronville avec son église dédiée à saint Pierre : « *Donate illo alodo a Nerovilla cum ecclesia in honore Sancti Petri [...]* ». Cf. PROU M., VIDIER A., 1907, vol. I, p. 63. Ce prieuré a été détruit à la Révolution.

Cf. notice 16, fig. 2.

¹²³⁴ Cf. notice 8.

¹²³⁵ Attestée sous l'évêché d'Anstase (vers 967-977) : cf. BAUTIER G.-H., GILLES M., 1979, p. 88-89.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

derniers, reprenant à peu de choses près le découpage actuel des communes (*cf.* vol. IV, fig. 74). La forêt de Fontainebleau illustre un phénomène différent : le cœur du massif semble être resté relativement vierge de toute occupation ; les églises _ et les habitats _ se sont majoritairement implantés en périphérie de la forêt, le long des vallées du Loing au sud et de la Seine à l'est. L'attraction des cours d'eau apparaît ainsi une nouvelle fois déterminante dans ce deuxième cas. La forêt d'Orléans étant dépourvue de cours d'eau majeur, les choix d'implantation semblent avoir été fondamentalement différents, et ce malgré la présence de la vallée de la Loire à quelques kilomètres au sud. L'examen des sources textuelles vient conforter cette importance de la gestion des forêts et des conflits générés entre les différentes autorités laïques et ecclésiastiques. L'exemple de la seigneurie de Saint-Germain-Laval nous permet de constater que, bien après le Moyen Âge, lorsque l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés se résoudra à mettre en location le domaine, la seule chose dont elle conservera la jouissance sera la forêt implantée au nord de la seigneurie ; ce qui souligne l'intérêt économique de ces massifs, même bien après la période médiévale¹²³⁶. Dès le Moyen Âge, des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rapportent des conflits sans doute récurrents entre les religieux et les seigneurs locaux quant à la jouissance de ce massif forestier et de ses richesses¹²³⁷.

Les sites de hauteur restent peu représentés en raison du relief globalement peu marqué dans la région considérée. Les plaines de la Beauce n'offrent que peu de possibilités de percher un édifice, autrement que sur des micros-reliefs. 21 % des édifices sont ainsi positionnés sur des sites légèrement surélevés au sein de l'habitat. La collégiale Notre-Dame de Pithiviers, installée au pied du donjon des seigneurs de la ville sur l'un des flancs de la vallée de l'Essonne devait ainsi dominer le paysage, face à la priorale clunisienne Saint-Pierre sur l'autre rive. Cette position dominante n'est toutefois marquante qu'en arrivant sur le site par le sud-est, pas depuis les autres directions.

Au cœur de ces plaines, les tours devaient jouer un rôle primordial pour marquer le paysage, affirmer un pouvoir sur un territoire et donner un caractère monumental à la puissance de l'Église : les flèches des églises Saint-Georges de Mareau-aux-Bois et Saint-Salomon de Pithiviers sont aujourd'hui visibles à plusieurs kilomètres de distance. Bien que moins hauts, les premiers beffrois construits aux alentours de l'an mil devaient rythmer le paysage et remplir un rôle équivalent (avec une efficacité moindre). Aux plaines de la Beauce succèdent ensuite des paysages de plateaux de moyenne altitude sur les flancs ou au sommet desquels ont été implantées des églises. Dans la quasi-totalité, ces positions hautes sont associées avec la présence d'un cours d'eau en fond de vallée (La Celle-sur-Seine, Château-Landon, Conflans-sur-Loing, Saint-Germain-Laval...), ce qui illustre sans doute la volonté de bénéficier de l'impact symbolique d'une position dominante tout en mettant l'édifice à l'abri de crues éventuelles.

¹²³⁶ Bail emphytéotique passé en 1762 : *cf.* notice 74.

¹²³⁷ En 1168 par exemple, l'abbaye parisienne passe un accord avec le comte de Champagne sur l'usage du bois situé entre Saint-Germain-Laval et Fresnières. En 1177, une autre charte évoque des désaccords entre les moines et Renaud de Marolles sur le bois de Vieux-Marolles et Saint-Germain-Laval. *Cf.* POUPARDIN R., 1909, vol. I, p. 214-215 et 247-248.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

Ces positions hautes, souvent à flanc de plateau, ont dû entraîner des travaux de terrassement relativement importants. De telles problématiques sont en partie à l'origine de l'établissement des cryptes de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers et de la priorale Saint-Martin-du-Tertre, toutes deux implantées sur des terrains fortement en pente vers l'est¹²³⁸. Dans le cas de Montereau, le mur pignon oriental est épaulé par de puissants contreforts destinés à améliorer la stabilité de l'ensemble (tout comme celle des voûtes à berceaux transversaux à l'intérieur). De tels aménagements ne sont pas inhabituels à cette époque et on retrouve de nombreuses cryptes dont l'une des fonctions est de corriger la pente naturelle vers l'est d'un terrain sur lequel une église est alors édifiée : ce sont les cas par exemple des cryptes carolingiennes de l'abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre implantée sur une pente vers la vallée de l'Yonne ainsi que de la crypte aménagée au début du XI^e siècle à Saint-Philibert de Tournus sur un sol s'abaissant de près de 2 m vers l'est (et la Saône) entre le transept et l'extrémité du chevet¹²³⁹.

À Saint-Germain-Laval, l'église a été construite sur un terrain en pente dirigé vers le sud et la vallée de la Seine. La mise en place d'une crypte étant moins pertinente, ce choix n'a pas été fait ici. À la place, de profonds travaux de terrassement ont dû être nécessaires afin de dégager la surface pour l'édification du monument. L'importance des destructions sur le site (un éventuel clocher-porche occidental, les deux premières travées de la nef, le bas-côté et la tour nord) pourrait s'expliquer par des problèmes de stabilité ayant entraîné l'écroulement des parties occidentales et septentrionales de l'église¹²⁴⁰.

À Château-Landon, l'étroitesse du plateau sur lequel la ville fortifiée se développait au Moyen Âge a entraîné les bâtisseurs à jucher leurs constructions sur le mur d'enceinte méridional. Si les aménagements des bâtiments monastiques de l'abbaye Saint-Séverin sont à attribuer à une époque plus tardive dans le Moyen Âge que celle qui nous occupe aujourd'hui, l'édification de la tour du chevet de l'ancienne collégiale Saint-Thugal a dû nécessiter une logistique des plus complexes. Même dans la partie « ouverte » de la ville, *extra-muros*, l'église Notre-Dame a été implantée sur un terrain en pente vers l'est nécessitant la mise en place d'un escalier descendant vers l'intérieur de la nef à l'ouest et d'escaliers montants en avant des portails des bras du transept, ceci afin de maintenir un même niveau de sol à l'intérieur de l'édifice¹²⁴¹.

Les sources et fontaines ont également pu jouer un rôle dans le choix de l'implantation d'un lieu de culte chrétien. Sites sacrés antiques christianisés, on ne compte en effet plus le nombre de sources intégrées dans les églises médiévales sous forme de puits (cathédrales de Chartres, de Coutances, églises de Saint-Martin de Vendôme, Saint-Quiriace de Provins, Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand, Notre-Dame d'Orcival, Mozac, Saintes-Maries-de-

¹²³⁸ Dans le cas de la collégiale Saint-Georges, sa reconstruction au XIII^e siècle a entraîné un réaménagement du plateau vers l'est, qui gomme quelque peu de nos jours la compréhension du site, avec une surélévation du niveau de sol qui a provoqué l'enterrement complet d'une crypte qui ne l'était que partiellement au moment de sa conception (cf. notice 65, fig. 3, 36, 39-40).

¹²³⁹ SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-109.

¹²⁴⁰ Cf. notice 74.

¹²⁴¹ Cf. notices 16-18.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

la-Mer)¹²⁴². Le cadastre de la commune d'Adon levé en 1835 localise une fontaine à côté de la chapelle Sainte-Berthe, venant confirmer la tradition selon laquelle cet édifice serait venu remplacer un lieu de culte païen aménagé autour d'une fontaine et d'un bois sacré¹²⁴³. Dans la salle sud de la crypte du prieuré Saint-Sauveur de Melun, un puits a également été retrouvé au cours des fouilles dans l'angle sud-est¹²⁴⁴. À Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, une source est aménagée avec une margelle et un escalier d'accès, dans l'angle sud-est du cimetière qui entoure l'église, à quelques mètres à peine de celle-ci¹²⁴⁵.

b – Les liens avec l'habitat

La question des liens des églises étudiées ici avec l'habitat et de leur intégration au sein de celui-ci est épineuse, en raison de l'absence quasi-totale d'informations. Les sites étudiés ne présentent plus aucun vestige attribuable aux environs de l'an mil et les sources archéologiques n'apportent pas d'informations à ce sujet, en l'état actuel des connaissances. La démarche impose donc de s'en tenir aux sources iconographiques plus tardives (plans d'intendance des paroisses et cadastres napoléoniens essentiellement), avec toutes les difficultés que cela entraîne. Les éléments présentés ci-dessous sont ainsi forcément biaisés mais, faute de mieux, nous devons nous en contenter.

La région considérée ici est majoritairement rurale et peu peuplée (si on excepte les parties septentrionales se rattachant à la Seine-et-Marne qui ont connu depuis les années 1960-1970 surtout une urbanisation forte, observable dans la majeure partie de l'Île-de-France) et il y a de très fortes chances que le paysage des alentours de l'an mil était déjà ainsi. D'après les plans anciens de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, 30 % des sites présentent des groupements d'habitations autour de l'église inférieurs à 15 bâtiments et pourraient être qualifiés de hameaux ; 41 % sont constitués de 15 à 50 constructions autour du lieu de culte et se rapprochent de villages ; et seulement 29 % des cas étudiés montrent une concentration d'habitations supérieure à 50 autour de l'église et correspondent à des bourgs plus importants et aux villes¹²⁴⁶ (cf. vol. IV, fig. 261). La grande majorité des églises étudiées ici sont ainsi liées à des villages sans aucun doute peu peuplés au Moyen Âge, ce qui explique en grande partie les dimensions modestes des bâtiments et la quasi-absence de décors¹²⁴⁷. Nous sommes probablement là face aux chapelles des villages évoqués par Raoul Glaber,

¹²⁴² BAUD A., 2014, p. 71-73.

¹²⁴³ Cf. notice 1.

¹²⁴⁴ Cf. notice 53.

¹²⁴⁵ Cf. notice 75.

¹²⁴⁶ Ces trois groupes (inférieur à 15 habitations, entre 15 et 50, supérieur à 50 habitations) ont été déterminés de manière arbitraire, à partir des premières observations menées sur les cadastres. Nous avons simplement cherché ici à faire ressortir des sites très peu peuplés (type hameaux), d'autres un peu plus densément (type village) et enfin ceux qui présentaient un peuplement développé (bourgs et villes).

¹²⁴⁷ Il est probable que ce caractère rural soit à l'origine de la conservation de ces lieux de culte chrétiens établis autour de l'an mil ; ces petits villages ayant des moyens financiers limités se sont contentés très souvent de reconstruire les chevets à l'époque gothique, d'élargir les baies, de voûter voire d'agrandir les nefs, conservant de grands pans de murs anciens.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

affectées par l'effort de construction et reconstruction suivant l'an mil au même titre que les cathédrales et abbatiales¹²⁴⁸.

Quatre sites urbains émergent au sein de la zone d'étude : Château-Landon, Melun, Montereau-Fault-Yonne et Pithiviers. Tous quatre rassemblent un certain nombre de critères : la présence d'une enceinte, d'un site castral d'importance, de plusieurs lieux de culte (églises paroissiales, prieurés, une collégiale et/ou une abbaye de fondation haut-médiévale le plus souvent), ainsi qu'un Hôtel-Dieu et une léproserie au Moyen Âge¹²⁴⁹. Peu de doutes subsistent quant à leur caractère urbain dès les alentours de l'an mil. L'île de Melun, par exemple, était subdivisée en deux pôles avec, en aval, le château comtal puis capétien auquel était peut-être associé le prieuré Saint-Sauveur, et en amont, le groupe religieux organisé autour de la collégiale Notre-Dame, associée à une église paroissiale Saint-Étienne au nord-ouest, un Hôtel-Dieu avec sa chapelle Saint-Nicolas au sud, et un troisième lieu de culte sous le vocable de saint Laurent¹²⁵⁰. Cette organisation a souvent été mise en parallèle avec le projet avorté de création d'un évêché à Melun, que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer¹²⁵¹. Mais cette topographie rappelle aussi celle de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, autre fondation royale de Robert le Pieux, qui était également bordée par une église paroissiale dédiée à saint Basile et par un Hôtel-Dieu à l'ouest¹²⁵². Dans les deux cas, le quartier canonial peut être restitué au nord des collégiales¹²⁵³.

D'autres sites importants peuvent être soulignés, sans pour autant qu'il soit possible de déterminer si leur développement au Moyen Âge était réellement urbain ou s'ils ne constituaient pas simplement des bourgs, castraux ou monastiques. Le cas de Courtenay, par exemple, en est une bonne illustration : les traces d'une ancienne enceinte sont bien lisibles sur le cadastre de 1837 ; une léproserie et un Hôtel-Dieu y sont attestés vers 1350¹²⁵⁴. Une seule église paroissiale est toutefois implantée *intra-muros*, accompagnée du prieuré Saint-Pierre *extra-muros*, illustrant une importance moindre que les cas soulignés précédemment. Les mêmes caractères peuvent être relevés pour les cas de Beaumont-du-Gâtinais¹²⁵⁵,

¹²⁴⁸ PROU M., 1886, p. 62 :

Tunc denique episcopatum sedium ecclesias pene universas, ac cetera queque diversorum sanctorum monasteria, seu minora villarum oratoria in meliora quique permutavere fideles.

¹²⁴⁹ Cf. LONGNON A., 1904, p. 51-56 [Château-Landon : 6 églises dont 1 collégiale et 1 abbatiale, 1 Hôtel-Dieu], p. 29-35 [Melun : 8 églises dont 1 abbatiale, 1 collégiale, 2 Hôtel-Dieu, 1 léproserie], p. 25-29 [Montereau-Fault-Yonne : 3 églises, 1 Hôtel-Dieu et 1 léproserie à Courbeton], p. 341-342 [Pithiviers : 4 églises dont 1 collégiale].

¹²⁵⁰ Cf. notices 52 et 53.

¹²⁵¹ Cf. *supra*, partie I.

¹²⁵² L'Hôtel-Dieu est attesté à Étampes à cet emplacement depuis le XII^e siècle : cf. à ce sujet BAILLIEUL É., 2012, vol. I, p. 38-39.

¹²⁵³ À Melun, le toponyme de cloître de Notre-Dame appliqué aux terrains situés au nord de la collégiale permet de situer ce quartier. L'organisation des bâtiments, autour d'une cour le long du gouttereau nord de la nef, n'est pas sans évoquer la forme d'un cloître, même si aucun vestige ni témoignage ne permet de soutenir cette hypothèse. Cf. notices 52, fig. 8. Le cas de figure est un peu le même pour Étampes : cf. BAILLIEUL É., 2012, vol. I, p. 38-39.

¹²⁵⁴ Cf. notice 24, fig. 2.

¹²⁵⁵ Cf. notice 4 et LONGNON A., 1904, p. 55-56. Le site de Beaumont-en-Gâtinais comprenait un château, des halles, un Hôtel-Dieu, une seule église paroissiale.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

Bellegarde¹²⁵⁶, Égreville¹²⁵⁷. Les cas de Boësses et de Vitry-aux-Loges, lieux de séjour des premiers Capétiens, semblent relever du même type : le souvenir d'une enceinte peut être observé sur le cadastre de Boësses, levé en 1836¹²⁵⁸, une léproserie y est mentionnée vers 1350 et l'unique église paroissiale était sans doute en relation avec la résidence royale¹²⁵⁹. L'exemple de Ferrières constitue quant à lui probablement le seul bourg monastique de notre corpus. Là encore, l'observation du cadastre de 1832 permet de retrouver facilement les contours de son enceinte, avec l'emplacement de quelques tours de flanquement¹²⁶⁰. L'abbaye est implantée dans la partie méridionale du bourg ; quatre chapelles, dont une seule *intra-muros*, et une église paroissiale, dédiée à saint Éloy, implantée *extra-muros* près d'un kilomètre au nord du site, venaient compléter la topographie religieuse du site. Ce type de configuration peut être observé dans de nombreux autres cas à la même époque, dans les abbayes bourguignonnes de Cluny ou à Saint-Philibert de Tournus avec la chapelle Saint-Laurent isolée à 400 mètres au nord de l'abbaye (*cf.* vol. IV, fig. 262)¹²⁶¹. Il renvoie probablement à des modèles carolingiens, illustrés notamment par les exemples de l'abbaye Saint-Riquier, avec les chapelles dédiées à la Vierge et à Saint-Michel organisées autour d'un cloître, et de la Novalaise, abbaye construite entre le début du VIII^e siècle et le milieu du IX^e siècle et comprenant une église abbatiale, une chapelle annexe sur son côté nord dédiée à la Vierge, et deux autres chapelles Saint-Michel et Saint-Eldrade¹²⁶² (*cf.* vol. IV, fig. 263). D'autres monastères royaux aux alentours de l'an mil reprennent cette organisation à multiples chapelles : l'abbaye Notre-Dame d'Argenteuil, qui a bénéficié des largesses d'Hugues Capet et de son épouse, était constituée de trois édifices. L'abbatiale Notre-Dame était accompagnée au nord d'une chapelle à deux niveaux dédiée à saint Jean-Baptiste et d'un autre lieu de culte placé sous la protection de saint Pierre. Ces deux édifices ont tous deux livré des vestiges attribuables à l'époque des premiers Capétiens¹²⁶³. Les monastères de Saint-Denis et de Chelles, étroitement liés aux dynasties carolingiennes et capétiennes, présentaient également des compositions complexes à multiples oratoires (*cf.* vol. IV, fig. 264)¹²⁶⁴. Les fonctions de ces chapelles annexes restent difficiles à cerner : liturgique, funéraire... Dans le cas de Ferrières, la chapelle Saint-Lazare était liée à une léproserie à la fin du Moyen Âge alors que la chapelle Sainte-Apolline est souvent évoquée comme un édifice funéraire par les érudits locaux. Dans le cas de la chapelle à double étage d'Argenteuil, Jean-Louis Bernard fait le lien avec la présence d'abbesses issues de la famille royale capétienne, qui auraient bénéficié d'un oratoire privé à l'étage supérieur¹²⁶⁵. La partie inférieure aurait alors pu être

¹²⁵⁶ *Cf.* notice 5 et LONGNON A., 1904, p. 55-56. Le site de Bellegarde comprenait un château, des halles, une léproserie, un Hôtel-Dieu, une église siège d'un prieuré-cure.

¹²⁵⁷ *Cf.* notice 29 et LONGNON A., 1904, p. 55-56. Le site d'Égreville comprenait un château, des halles, un Hôtel-Dieu, une léproserie et une seule église paroissiale.

¹²⁵⁸ *Cf.* notice 6, fig. 2.

¹²⁵⁹ *Cf.* notice 86, fig. 2.

¹²⁶⁰ *Cf.* notice 36, fig. 1.

¹²⁶¹ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 130-136.

¹²⁶² *Cf.* CANTINO WATAGHIN G., 2006, p. 26.

¹²⁶³ *Cf.* BERNARD J.-L., 1987b, 1987d et 1995, p. 9-18.

¹²⁶⁴ *Cf.* pour Saint-Denis : WYSS M., 1996 ; et pour Chelles : DUVAL N., FONTAINE J., FEVRIER P.-A., PICARD J.-C., BARRUOL G., 1998, p. 184-187.

¹²⁶⁵ *Cf.* BERNARD J.-L., 1987d, p. 99.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

réservée pour la liturgie funéraire, la chapelle étant implantée au cœur d'une zone funéraire, ou bien pour les hommes desservant l'abbaye. Une fonction funéraire est également attestée pour les deux chapelles Saint-Pierre et Saint-Barthélémy reliées probablement par des galeries et qui bordent l'abbaye de Saint-Denis, au nord¹²⁶⁶. Les parallèles semblent forts, entre ces différents exemples : les monastères partagent des origines carolingiennes, voire mérovingiennes, et les chapelles annexes présentent des types architecturaux proches : nef unique et abside quadrangulaire.

Les églises considérées ici sont très majoritairement – à 90% – implantées au cœur de l'habitat (tel qu'il apparaît sur les plans du début du XIX^e siècle). Dans le cas des villages, seules deux églises sont localisées en dehors du hameau : il s'agit de la chapelle Sainte-Berthe, à Adon, qui est située dans la forêt, à 1,4 km du village¹²⁶⁷ et de l'église priorale Saint-Martin-le-Seul, isolée à quelques centaines de mètres au sud du hameau de Beaudrevilliers¹²⁶⁸. Dans le cas des villes et des bourgs, outre les chapelles et l'église paroissiale de Ferrières que nous avons déjà évoquées, nous pouvons mentionner le prieuré de Saint-Martin-du-Tertre, à Montereau-Fault-Yonne, isolé sur la colline de Surville, au-dessus de la ville¹²⁶⁹ ainsi que ceux de Saint-Pierre de Pithiviers et de Courtenay, tous deux implantés *extra-muros*¹²⁷⁰. Si le prieuré Saint-Martin est resté à l'écart des habitats jusqu'à une date récente semble-t-il, les deux autres ont probablement été à l'origine de nouveaux noyaux d'occupations (faubourgs), entraînant la création de paroisses ; ils sont ainsi devenus des prieurés-cures. Le cas de Château-Landon apparaît relativement complexe dans sa topographie puisque seule la collégiale Saint-Thugal était semble-t-il implantée *intra-muros*. À l'est, l'abbatiale Saint-Séverin était située dans sa propre enceinte indépendante, probablement associée à une motte castrale dont les vestiges ont été récemment reconnus en fouilles. La partie occidentale de la ville, autour de la collégiale Notre-Dame, de l'église Sainte-Croix et de l'Hôtel-Dieu, n'était visiblement pas fortifiée. S'agissait-il d'une extension de la ville, d'un ancien faubourg ? Ou bien l'enceinte observable sur la gravure de Chastillon était-elle seulement l'enceinte du château comtal et non pas celle de la ville¹²⁷¹ ? Le statut de collégiale de Saint-Thugal et l'implantation des églises paroissiales Notre-Dame et Sainte-Croix, accompagnées de l'Hôtel-Dieu, vont plutôt dans le sens de cette deuxième hypothèse et permettent d'envisager une résidence comtale fortifiée de tout premier plan sur le site, sans doute érigée dès l'époque carolingienne (création du comté du Gâtinais et mise en place d'un atelier monétaire par Charles le Chauve).

Il est très délicat de se prononcer sur l'intégration de ces églises dans la voirie et le parcellaire médiéval. En nous fondant sur l'observation des cadastres du XIX^e siècle, nous pouvons constater que 22 % des édifices sont implantés en bordure de voie et 45 % légèrement en retrait ; 41 % sont placés à hauteur d'un croisement entre plusieurs rues ; et

¹²⁶⁶ Cf. WYSS M., 1996, p. 110-115.

¹²⁶⁷ Après d'une ancienne source : cf. notice 1, fig. 2 et *supra*.

¹²⁶⁸ Cf. notice 8, fig. 2.

¹²⁶⁹ Sans doute en lien avec une ancienne nécropole mérovingienne implantée ici : cf. notice 58.

¹²⁷⁰ Cf. notices 24 et 66. Dans le cas de Courtenay, la présence d'une ancienne nécropole haut-médiévale à proximité de l'église est également probable.

¹²⁷¹ Cf. notice 16, fig. 4-6.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

enfin 22 % occupent un îlot indépendant¹²⁷². Les modifications du parcellaire étant quasiment certaines entre les X^e-XI^e siècles et le XIX^e siècle, nous ne nous attarderons pas davantage sur ces points. Nous soulignerons simplement le fait que les édifices occupant une parcelle indépendante sont en majorité des établissements monastiques (Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy, Ferrières, Saint-Sauveur à Melun, Saint-Germain-Laval) et des collégiales liées à des sites castraux attestés au XI^e siècle (Saint-Georges à Pithiviers et Saint-Médard de Vitry-aux-Loges). Des enceintes en pierre sont par ailleurs conservées à Bondaroy et Saint-Germain-Laval, isolant la parcelle et englobant les bâtiments communs. À Pithiviers, un fossé encerclait probablement l'ensemble castral formé du donjon des environs de l'an mil et de sa collégiale¹²⁷³. À Vitry-aux-Loges, les dessins du parcellaire ancien autour de la collégiale Saint-Médard semblent également être déterminés par l'implantation d'une structure fortifiée disparue qui aurait pu enfermer l'église et la résidence royale¹²⁷⁴.

D'autres églises sont implantées à proximité de châteaux : Beaumont-du-Gâtinais¹²⁷⁵, Bellegarde¹²⁷⁶, Chambon-la-Forêt¹²⁷⁷, Escrennes¹²⁷⁸, Fleury-en-Bière¹²⁷⁹, Loury¹²⁸⁰, ou encore Montbarrois¹²⁸¹. À l'exception du *castrum* de Bellegarde mentionné dès 984¹²⁸², l'existence de ces châteaux n'est pas attestée aux époques qui nous occupent ici mais leur lien physique avec les églises semble si étroit que la question de l'origine castrale de ces lieux de culte doit être posée. L'église Saint-Gaud à Yèvre-le-Châtel, mentionnée dès le XI^e siècle, était probablement aussi une fondation castrale¹²⁸³. L'ensemble a été entièrement repris au XIII^e siècle.

Certains de ces sites castraux pourraient avoir connu une histoire comparable à celle aujourd'hui connue pour le *castrum* de Beaumont-sur-Oise (*cf.* vol. IV, fig. 265). Ce comté a été créé à la fin du X^e siècle par Hugues Capet qui a confié le site à Yves I^{er} l'Ancien et encouragé son développement dans cette zone frontalière avec le duché de Normandie. La construction d'une motte a alors été lancée, avec une résidence seigneuriale et une collégiale dédiée à saint Léonor, évêque breton dont les reliques étaient conservées là¹²⁸⁴. Cet exemple montre que les premiers Capétiens semblent avoir encouragé le développement de seigneuries

¹²⁷² Ces critères ne sont pas exclusifs : une église peut être implantée à hauteur d'un croisement mais légèrement en retrait par rapport aux rues en question. Certaines églises peuvent donc être comptabilisées dans plusieurs cas de figures, les pourcentages étant calculés par rapport à l'ensemble des 87 exemples du corpus.

¹²⁷³ *Cf.* notice 65, fig. 25-27.

¹²⁷⁴ *Cf.* notice 86, fig. 2.

¹²⁷⁵ *Cf.* notice 4, fig. 2-3.

¹²⁷⁶ *Cf.* notice 5, fig. 2-4.

¹²⁷⁷ *Cf.* notice 13, fig. 2.

¹²⁷⁸ *Cf.* notice 30.

¹²⁷⁹ *Cf.* notice 38, fig. 2-3.

¹²⁸⁰ *Cf.* notice 49.

¹²⁸¹ *Cf.* notice 55, fig. 3.

¹²⁸² *Cf.* GUÉRARD M., 1840, vol. I, p. 89-90.

¹²⁸³ *Cf.* LONGNON A., 1904, p. 323.

Le château est également mentionné en 993 : *cf.* PARISSE M., 1994, p. 44. L'ensemble a été entièrement repris au XIII^e siècle, alors que Yèvre-le-Châtel est siège d'une prévôté royale.

¹²⁸⁴ *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, p. 37-41 et TOUPET C., BLONDEAU C., 2012.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

en des points stratégiques de leur Domaine royal, en les confiant à des familiers. De telles situations ont pu présider également à l'érection de certains des sites de notre corpus que nous venons de mentionner.

Aux côtés de ces sites castraux, un quart de nos édifices font partie d'ensembles monastiques, abbayes mais surtout prieurés, structures qui devaient impacter leur environnement immédiat. Les églises concernées étaient sans doute accompagnées de bâtiments propres à accueillir les moines, en nombre restreint dans la majorité des cas qui nous occupent ici. Ces prieurés étaient essentiellement destinés à gérer les domaines ecclésiastiques ; nous pouvons également envisager des constructions liées à leur exploitation (granges, étables,...). Il ne reste quasiment plus rien de ces structures, les rares bâtiments conservés ne semblent pas antérieurs à la fin du Moyen Âge, et il est même souvent impossible de déterminer où ces ensembles se développaient¹²⁸⁵.

Les abbayes de Château-Landon et de Ferrières restent celles pour lesquelles nous possédons le plus d'informations. L'abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières était incluse dans sa propre enceinte dont on devine le tracé général plutôt circulaire dans le cadastre de 1832, notamment au nord de l'abbaye dans le parcellaire. Les gravures anciennes de Chastillon puis Peigné-Delacourt représentent cette enceinte avec une porte donnant sur la ville, au sud-ouest¹²⁸⁶. Il est impossible, en l'état actuel, de déterminer son ancienneté. La faire remonter à l'âge d'or de l'abbaye, à l'époque carolingienne, n'est pas impossible. Si aucune enceinte n'a été figurée sur le plan de l'abbaye de Saint-Gall vers 820, des vestiges de murs de clôture ont été mis au jour pour le VIII^e siècle à Landevennec, Fécamp ou encore à Lorsch (cf. vol. IV, fig. 266). Des mouvements de construction d'enceintes monastiques ont également lieu fin IX^e-début XI^e siècles, en raison de l'instabilité générale liée aux invasions normandes, puis aux X^e-XI^e siècles, en lien avec les mouvements de réformes monastiques. Benjamin Saint-Jean Vitus a ainsi pu retrouver des vestiges d'une enceinte en forme d'ellipse construite autour de Saint-Philibert de Tournus au début du XI^e siècle (appareil en *opus spicatum*)¹²⁸⁷. À Ferrières, à l'intérieur de l'enceinte, l'abbaye est constituée non pas d'une église mais de deux : l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul à l'est et, dans son prolongement à l'ouest, la chapelle Notre-Dame de Bethléem : cette configuration à églises doubles remonte sans doute à l'époque carolingienne. Les deux édifices étaient reliés par un système de galeries, permettant aux religieux de passer rapidement de l'un à l'autre pour assurer les différents offices. À l'époque moderne, les bâtiments monastiques se développaient essentiellement au sud de l'église abbatiale, autour de deux cloîtres successifs aujourd'hui disparus et impossibles à dater. Une subdivision, peut-être assez ancienne, apparaît toutefois clairement entre une partie sans doute plus publique au sein du monastère, avec la première cour au nord des deux églises et autour de la chapelle Notre-Dame, et une autre partie plus privée, au-delà de la Porte dite de

¹²⁸⁵ Dans les cas de Courtenay, Donnery, Montbarrois, Montbouy, Montereau, Pers-en-Gâtinais, Samois-sur-Seine par exemple. Cf. notices 24, 26, 55, 56, 57, 64, 78.

¹²⁸⁶ Cf. notice 36, fig. 3-4.

¹²⁸⁷ Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 106-107 : ses observations sur l'enceinte de Saint-Philibert de Tournus et sa mise au point sur cette question des enceintes monastiques entre l'époque carolingienne et le XI^e siècle, dont nous reprenons des éléments ici.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

l'abbé¹²⁸⁸. Cette configuration pourrait conforter l'idée que la chapelle Notre-Dame de Bethléem était effectivement un centre de pèlerinage relativement important au Moyen Âge et donc accessible aux fidèles, alors que les bâtiments monastiques eux-mêmes étaient réservés aux seuls religieux et donc isolés.

À Saint-Séverin de Château-Landon, la gravure de Chastillon permet d'observer l'abbaye isolée à l'est de la ville dans une enceinte à tours, soutenue par de puissants contreforts, et qui reprend en partie les ailes sud et est du cloître¹²⁸⁹. Les fouilles menées sur le site sous la direction de Claude de Mecquenem ont permis de reconstituer le plan de l'abbaye au XII^e siècle : un cloître avait alors été édifié sur le flanc sud de l'abbatiale, bordée à l'est par une aile comprenant la salle capitulaire, et par deux autres corps de bâtiments au sud et à l'ouest¹²⁹⁰. Cette configuration ne se met toutefois en place qu'au XII^e siècle et les fouilles n'ont pas permis de retrouver les éventuels bâtiments monastiques antérieurs, ni d'attester la présence d'une enceinte. Le même cas de figure peut être observé pour le prieuré Saint-Sauveur de Melun où un cloître n'est mis en place au sud de l'église qu'au cours du XII^e siècle, en empiétant sur le bas-côté de l'église du siècle précédent. Pour cette dernière, seul un bâtiment annexe a pu être mis en évidence dans le prolongement de la travée occidentale de la nef et a été interprété comme une structure liée à la vie communautaire des moines ; il reprenait les deux niveaux de caves antiques implantées dans cette partie occidentale de la parcelle occupée par le prieuré¹²⁹¹.

Il s'agit là des trois seuls cas où des cloîtres sont attestés, bien qu'à des dates plus tardives que celles qui nous intéressent ici. Les autres exemples permettent, au mieux, de reconstituer ou de deviner l'existence d'une enceinte au sein de laquelle des bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale jouant le rôle d'un enclos claustral. Le prieuré Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne conserve encore l'implantation de son enceinte trapézoïdale à l'intérieur de laquelle des bâtiments sont alignés le long des murs : habitations, écuries et grange du côté oriental ; étables et espaces de stockage du côté occidental. Une porterie est préservée au nord alors que l'église occupe l'aile méridionale de l'ensemble, accompagnée d'une porte cochère dans l'angle sud-ouest de l'enceinte¹²⁹². Une citerne voûtée, accessible par un escalier, a également été retrouvée dans l'angle sud-ouest de la cour. L'ensemble de ces structures n'a toutefois jamais fait l'objet d'une étude sérieuse du bâti et leurs origines ne sont pas du tout établies.

À Sainte-Geneviève-des-Bois, deux gravures du XVIII^e siècle permettent d'observer l'existence au sein d'une clôture d'un ensemble de jardins, bassins et bâtiments, organisés autour d'une cour sur le flanc méridional de l'église, avec une probable porterie sur l'aile

¹²⁸⁸ Cf. notice 36, fig. 4 : La chapelle Notre-Dame de Bethléem apparaît cernée d'un mur d'enceinte, qui la sépare côté sud du reste de l'abbaye.

¹²⁸⁹ Cf. notice 16, fig. 5-6.

¹²⁹⁰ Cf. notice 16, fig. 12.

¹²⁹¹ Cf. notice 53, fig. 12.

¹²⁹² Cf. notice 58, fig. 3-4.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

occidentale¹²⁹³. Tous ces éléments ont entièrement disparu à la Révolution et leur datation reste ainsi tout aussi problématique en l'absence d'autres sources.

À Pithiviers, le prieuré Saint-Pierre implanté à la sortie sud-est de la ville a été le point de départ du développement d'un bourg avec la construction à quelques dizaines de mètres au nord d'une église paroissiale dédiée à Notre-Dame (détruite). Quelques vestiges d'un mur d'enceinte subsistent, avec une entrée monumentale au nord, du côté de ce bourg¹²⁹⁴. L'ensemble est toutefois largement postérieur aux époques qui nous intéressent ici et il ne reste plus rien des bâtiments monastiques évoqués dans certaines sources textuelles (*domus* et *grangie* en 1337). Vu l'implantation de cette porte d'entrée au prieuré du côté nord, seule une localisation de bâtiments annexes au sud de l'église est envisageable.

À Saint-Germain-Laval, l'ancien prieuré occupait une parcelle indépendante, cernée par un mur d'enceinte, avec l'église implantée dans la partie sud. Sur un plan levé en 1764, deux bâtiments parallèles peuvent être observés au nord de celle-ci, délimitant une cour centrale reprenant l'idée d'un enclos claustral¹²⁹⁵. Ces bâtiments ont aujourd'hui disparu, remplacés au cours du XIX^e siècle. Le prieuré Saint-Martin-le-Seul, à Bondaroy, occupe également une parcelle fermée par une enceinte. L'église n'est cette fois-ci pas localisée à l'intérieur mais à cheval sur le mur de clôture et le bâtiment principal vient s'appuyer en équerre contre son mur gouttereau nord¹²⁹⁶.

À Mareau-aux-Bois, une série de bâtiments est implantée au sud de l'église autour d'une grande cour centrale quadrangulaire et devait constituer les bâtiments de l'ancien prieuré¹²⁹⁷. Bien qu'aucun mur d'enceinte ne soit conservé, une clôture devait être aménagée puisqu'il subsiste les vestiges de deux portes d'accès : une à l'angle sud-ouest de la nef de l'église et l'autre contre l'absidiole nord du chevet¹²⁹⁸. De tels vestiges sont également observables sur l'un des contreforts de l'abside de Rozoy-le-Vieil, peut-être une ancienne église abbatiale ; aucun autre bâtiment n'est toutefois préservé à proximité¹²⁹⁹. Pour en revenir à Mareau-aux-Bois, les bâtiments observables au sud de l'église doivent être rattachés aux religieux desservant le prieuré mentionné dans les textes mais probablement pas à la résidence épiscopale attestée en 1286 et localisée à quelques centaines de mètres au sud de l'église (château-fort de la Salle)¹³⁰⁰.

Siège d'une prévôté de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (attestée en 1147, 1157 et 1184), l'église de Yèvre-la-ville est comprise (à l'exception de son mur occidental) dans une grande

¹²⁹³ Cf. notice 53, fig. 6-7.

¹²⁹⁴ Cf. notice 66, fig. 32.

¹²⁹⁵ Cf. notice 74, fig. 5.

¹²⁹⁶ Cf. notice 8, fig. 4.

¹²⁹⁷ Cf. notice 51, fig. 4.

¹²⁹⁸ Cf. notice 51, fig. 97, 133, 136.

¹²⁹⁹ Cf. notice 71, fig. 2, 20.

¹³⁰⁰ Cf. notice 51, fig. 32.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

enceinte en pierre qui regroupait autrefois plusieurs bâtiments dénommés à partir du XVIII^e siècle « Le Château » et identifiés comme étant le siège de la prévôté en question¹³⁰¹.

Ces rares exemples montrent ainsi les difficultés qui existent pour appréhender la réalité des bâtiments monastiques de ces prieurés et abbayes ainsi que pour leurs datations. Les cloîtres attestés à Saint-Séverin de Château-Landon, Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières ou encore Saint-Sauveur de Melun ne se mettent pas en place avant le XII^e siècle ; le bâtiment sud-ouest du prieuré Saint-Sauveur est la seule structure, attestée pour la période qui nous occupe, ayant pu faire office de lieu d'habitation pour les moines. Les exemples que nous venons de présenter ici reprennent toutefois probablement les emplacements de constructions plus anciennes dévolues à l'accueil des religieux ; ils gardent toute leur importance dans l'environnement immédiat des églises et joueront leur rôle quand nous aborderons la question des accès aux édifices.

Les cimetières constituent le dernier élément à examiner dans l'environnement immédiat des églises. Une nouvelle fois, les informations remontant aux X^e et XI^e siècles sont extrêmement lacunaires : un cimetière contemporain de l'église a été retrouvé au sud du prieuré Saint-Martin de Montereau, dévolu aux moines et serviteurs du monastère¹³⁰². Hormis cet exemple, nous nous retrouvons obligée de nous fier aux informations données par les plans et cadastres des XVIII^e et XIX^e siècles. Dans 27,6 % des cas, la localisation ancienne du cimetière (avant les déplacements *extra-muros* entrepris entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle) reste inconnue (*cf.* vol. IV, fig. 261). Dans 8 % des exemples, le cimetière ne se trouve pas en contact direct avec l'église, séparé par une rue comme à Courtenay¹³⁰³, Crottes-en-Pithiverais¹³⁰⁴, Lorcy¹³⁰⁵, ou par quelques parcelles comme à Beaumont-du-Gâtinais¹³⁰⁶, Fleury-en-Bière¹³⁰⁷, Saint-Lyé-la-Forêt¹³⁰⁸ et Ury¹³⁰⁹. Dans 32,2 % des cas, le cimetière est implanté sur l'un des côtés de l'église. La façade occidentale de l'église est alors privilégiée dans 13,8 % des cas, suivie du mur gouttereau sud (11,5 % des cas) et du mur gouttereau nord (6,9 % des cas). Le cimetière n'est en revanche jamais positionné uniquement à l'est de l'église. Dans les 32,2 % des cas restants, le cimetière est positionné autour de l'église, en entourant complètement l'édifice ou du moins deux ou trois de ses côtés. Les parois nord et sud et la partie précédant la façade occidentale sont privilégiées.

¹³⁰¹ Cf. notice 87, fig. 2.

¹³⁰² Cf. notice 58.

¹³⁰³ Cf. notice 24, fig. 2.

¹³⁰⁴ Cf. notice 25, fig. 2.

¹³⁰⁵ Cf. notice 48, fig. 2.

¹³⁰⁶ Cf. notice 4, fig. 2-3.

¹³⁰⁷ Cf. notice 31, fig. 2-3.

¹³⁰⁸ Cf. notice 76, fig. 2.

¹³⁰⁹ Cf. notice 83, fig. 2.

B – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE FORMAT ET L'ARTICULATION DES ÉDIFICES

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, les églises étudiées ici sont majoritairement des églises paroissiales, à 66,6 %, suivies des églises priorales (20,6 %), des chapelles (5,7 %)¹³¹⁰, collégiales (3,4 %) et abbatiales (3,4 %). On ne s'étonnera ainsi pas de trouver des dimensions relativement modestes : en moyenne, tous statuts confondus, la longueur totale est de 26 m (*cf.* vol. IV, fig. 267a et b).

Si nous observons la situation par types d'édifices, ce sont les églises paroissiales qui présentent les plus petites dimensions, avec une longueur totale moyenne de 21,5 m : leurs nefs mesurent autour de 15 m de long pour 7,93 m de large et leurs chevets sont plus petits, de 5,93 m de long pour 7,52 m de large. La plus petite église du corpus est celle de Cortrat qui présente une longueur totale de 16,20 m, avec 11,40 m de long et 6,03 m de large dans la nef, et un chevet de 3,90 m de long sur 3,80 m de large. À l'opposé, la plus grande église paroissiale est celle de Yèvre-la-Ville avec une longueur totale de 29 m pour 20,15 m de long et 7,86 m de large dans la nef, et un chevet de 9 m de long pour 11,51 m de large.

Les chapelles présentent des dimensions moyennes plus importantes que celles des églises paroissiales : 29,37 m de longueur totale, 21,86 m de long et 10,28 m de large dans les nefs pour 7,18 m de long et 8,37 m de large dans les chevets. Ces chiffres restent toutefois à prendre avec précaution : les deux chapelles les plus petites à Ferrières n'ont pas pu être mesurées et parmi les trois édifices entrant en ligne de compte, il y a Notre-Dame de Bethléem à Ferrières qui, malgré son statut de « chapelle », est un des édifices les plus importants du corpus avec 31 m de longueur totale.

Les églises priorales (simples et prieurés-cures) viennent ensuite, avec une longueur totale autour de 32,91 m. Leurs nefs mesurent en moyenne 18,96 m de long pour 10,76 m de large et leurs chevets 13,62 m de long pour 15,73 m de large. Les abbatiales sont encore plus grandes, avec une longueur moyenne de 40 m, des nefs de 22,45 m de long pour 13,15 m de large, et des chevets de 19 m de long pour 15,63 m de large. Restent les collégiales dont les dimensions sont proches des édifices les plus importants de notre corpus. Nous n'avons malheureusement pas de longueur totale moyenne (ces monuments n'étant que partiellement

¹³¹⁰ Le terme chapelle reste ici vague et regroupe quatre édifices aux statuts indéterminés au Moyen Âge. Il s'agit de trois églises de Ferrières-en-Gâtinais (Sainte-Apolline, Saint-Lazare et Notre-Dame de Bethléem : notices 34, 35 et 36) et de la chapelle Sainte-Berthe à Adon (notice 1) qui ne sont pas mentionnées dans les sources médiévales et reprises dans la littérature sous ce « statut ». S'y ajoute l'église de Saint-Mammès dont la seule mention dans les sources textuelles en 1350 est la suivante : « *capella Sancti Mammerti* » : *cf.* notice 77). Si les deux petites églises Sainte-Apolline et Saint-Lazare restent modestes, les deux autres ont en revanche des partis architecturaux assez développés, permettant de leur attribuer une certaine importance.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

conservés) mais nous retrouvons des nefs en moyenne de 22,45 m de long pour 13,15 m de large et un unique chevet de 17 m de long pour 17,35 m de large¹³¹¹.

L'ensemble de ces 87 édifices reprend le plan basilical traditionnel, avec une nef à un ou trois vaisseaux suivie d'un chevet à abside(s) ; les transepts restent rares tout comme les structures occidentales en avant de la nef. Dans le cas des paroissiales et des chapelles, la nef présente majoritairement un vaisseau unique suivi d'un chevet plus étroit. Quelques exceptions peuvent toutefois être soulignées : six églises ont été dotées d'une nef à trois vaisseaux suivie d'un chevet à absides dans le prolongement de la nef (Boësses, Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon dont le chevet a été reconstruit, Grangermont, Pannes et Saint-Mammès). Dans le cas de Bourron-Marlotte, un transept non saillant vient se glisser entre la nef et le chevet¹³¹². Trois églises présentent une nef unique suivie d'un chevet plus large : la chapelle Notre-Dame de Bethléem dont l'abside semble dotée d'annexes latérales dès le XI^e siècle et les églises de Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville qui présentent à l'est de la nef un élargissement s'apparentant à un transept, surmonté d'une tour centrale¹³¹³. Ces neuf exemples mis à part, les églises paroissiales et les chapelles sont constituées d'une nef unique suivie d'un chevet plus bas, plus court et plus étroit.

Cette configuration s'inverse quand on s'intéresse aux trois autres types d'églises : les priorales, les collégiales et les abbatiales. Nous retrouvons cette fois-ci majoritairement des nefs à trois vaisseaux suivies de chevets aux dimensions plus importantes qui se rapprochent de celles de la nef, témoignant d'un rééquilibrage de l'édifice au profit de ses parties orientales. Cinq édifices (sur 24) sont dotés d'une nef unique : Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy, Chevry-sur-le-Bignon, Saint-Martin à Montereau-Fault-Yonne et Sainte-Geneviève-des-Bois. Parmi ceux-ci, seuls les chevets de Bondaroy et Montereau sont encore conservés et ils illustrent tous deux cette tendance au développement des chevets puisqu'ils présentent des plans à trois vaisseaux plus larges que leurs nefs¹³¹⁴. L'agrandissement de ces parties orientales est également rendu possible par la présence beaucoup plus fréquente et développée de transepts entre les nefs et les chevets. Des transepts sont ainsi conservés à Mareau-aux-Bois, Notre-Dame de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers¹³¹⁵. D'autres peuvent être restitués à l'abbatiale Saint-Séverin de Château-Landon et à la collégiale Saint-Georges de Pithiviers, seul exemple à proposer également un chevet développé avec déambulatoire et chapelles rayonnantes¹³¹⁶. Il n'est pas impossible non plus d'envisager un transept dès le XI^e siècle (voire l'époque carolingienne) à l'abbatiale de Ferrières, autour de la rotonde centrale, ainsi qu'à la collégiale Saint-Thugal de Château-Landon¹³¹⁷.

¹³¹¹ Pour les nefs, nous ne disposons que des dimensions de celle de Notre-Dame de Melun et de la largeur approximative de celle retrouvée en fouilles pour Pithiviers. Pour les chevets : seul l'exemple de Pithiviers est comptabilisé (cf. vol. IV, tableau 266-267).

¹³¹² Cf. notice 9, fig. 12.

¹³¹³ Cf. respectivement notice 36, fig. 10, notice 67, fig. 7 et notice 87, fig. 4. Nous reviendrons plus loin dans cette partie sur ces questions de définitions des transepts.

¹³¹⁴ Cf. respectivement notice 8, fig. 15 et notice 58, fig. 6.

¹³¹⁵ Cf. respectivement notice 51, fig. 6, notice 52, fig. 10 et notice 66, fig. 3.

¹³¹⁶ Cf. respectivement notice 16, fig. 18-20 et notice 65, fig. 35.

¹³¹⁷ Cf. respectivement notice 37, fig. 2 et notice 17, fig. 5.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

Les structures implantées en avant de la nef restent rares (au mieux dans 8 cas sur 87, soit à peine 7%). Deux tours-porches sont conservées, à Mareau-aux-Bois et Dontilly¹³¹⁸. À Ferrières-en-Gâtinais, les sources textuelles anciennes évoquaient l'existence d'une tour-porche occidentale attribuée à la période carolingienne et effondrée en 1839¹³¹⁹. Des éléments dans le mur pignon occidental de la nef de Villemer laissent également supposer qu'une telle structure existait dès le XI^e siècle¹³²⁰. Les fouilles archéologiques menées à Saint-Séverin de Château-Landon et Saint-Sauveur de Melun ont également permis de mettre en évidence l'existence de structures occidentales complexes de type massif occidental¹³²¹. À Pithiviers, la travée occidentale de la nef de l'église Saint-Pierre présente également un traitement différent qui laisse supposer une mise en valeur particulière de cette entrée¹³²². À Treuzy-Levelay, enfin, un simple porche subsiste en avant de la façade occidentale de la nef¹³²³. À l'exception de ce dernier exemple, les mises en valeur des entrées occidentales par des constructions monumentales concernent exclusivement des édifices destinés à des communautés ecclésiastiques et non pas de simples paroisses.

Un écart apparaît ainsi flagrant entre le groupe des églises paroissiales d'un côté et celles destinées à accueillir des religieux (prieurés, abbayes et collégiales), que ce soit dans les dimensions générales ou dans les partis pris architecturaux, notamment les dimensions des parties orientales qui semblent bien justifiées – au moins en partie – par cette présence des ecclésiastiques. Nous ne disposons d'aucune information quant au nombre de religieux affectés aux prieurés dans des cas comme Mareau-aux-Bois ou Saint-Germain-Laval. Ce nombre était-il suffisamment important pour justifier à lui seul ce développement des parties orientales ou bien des conceptions symboliques, des pratiques architecturales dans le cas d'édifices monastiques ou des reprises de modèles entraient-elle également en ligne de compte dans ce développement des chevets ? Ce sont des questions auxquelles il reste difficile de répondre en l'état des recherches. Pour Saint-Germain-Laval, nous n'avons trouvé qu'une seule évocation claire d'une communauté religieuse sur le site en 1176, avec la mention de *monachi*¹³²⁴. À Saint-Pierre de Pithiviers, en 1289, le compte-rendu de visite des envoyés de l'abbaye de Cluny fait état de la présence d'un prieur et de deux moines¹³²⁵. Ces rares mentions anciennes semblent plutôt faire état de petites communautés ; il est vrai qu'elles sont plus tardives et ne reflètent sans doute pas la situation des prieurés au moment de leur fondation plusieurs dizaines voire centaines d'années plus tôt.

¹³¹⁸ Cf. notices 51 et 27.

¹³¹⁹ Cf. notice 36.

¹³²⁰ Cf. notice 85.

¹³²¹ Cf. notice 53 et 16.

¹³²² Cf. notice 66.

¹³²³ Cf. notice 81.

¹³²⁴ « *Dominicis et aliis festivis diebus sacerdos primo cantabit missam in matrice ecclesia ; deinde, si voluerit, ad capellam descendet, et monachi majorem missam celebrabunt et cotidie pulsabunt vesperas, et interim dum pulsabuntur sacerdos suas cantabit et monachi post eum.* » : cf. POUPARDIN R., 1909, vol. I, p. 220-221 et notice 74.

¹³²⁵ « *Item, visitavimus apud Piverias. Erant ibi duo monachi cum priore. Domus erat in bono statu spiritualiter et temporaliter.* » : cf. CHARVIN G., 1965, vol. I, p. 455 et notice 66.

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

Un autre écart apparaît également rapidement quand on essaye de comparer les dimensions et les dispositions générales des édifices auxquels nous nous intéressons avec celles des autres monuments majeurs de la période, issus d'autres aires géographiques. En sélectionnant quelques-uns parmi le reste du Domaine royal et du royaume capétien, le monde anglo-normand, l'Empire ottonien et salien, les péninsules ibérique et italienne, nous obtenons des dimensions moyennes qui tournent autour de 63,20 m de longueur (*cf.* vol. IV, fig. 268-269). Ces exemples que nous avons rassemblés sont toutefois liés à des monuments de prestige et ne peuvent être comparés de manière pertinente qu'aux plus grands édifices de notre corpus (abbayes et collégiales) qui ne dépassent pas les 40 m de long. Cette observation doit être nuancée par le fait que les monuments les plus importants ont tous été partiellement reconstruits (Notre-Dame de Melun et de Château-Landon, abbatale de Ferrières, Saint-Séverin de Château-Landon, Saint-Georges de Pithiviers) et que nous ne possédons pas les dimensions originelles de ces derniers. Mais même en comparant les mesures moyennes pour les nefs et les parties orientales, la différence reste flagrante. Même au sein du Domaine royal et de son aire d'influence directe, les moyennes pour les longueurs générales passent du simple au double. Certaines nefs comme celles de Notre-Dame de Château-Landon (21,40 x 18,10 m), Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (20,17 x 14,81 m), Notre-Dame de Melun (22,45 x 15,30 m), Saint-Sauveur de Melun (20 x 15,50 m) ou encore Saint-Germain-Laval (20,70 x 18,10 m) présentent des dimensions proches de celles d'autres édifices comme Saint-Germain-des-Prés (27 x 15,75 m) ou Saint-Étienne de Vignory (29,80 x 15,30 m). Les comparaisons ne tiennent toutefois plus quand on tente de se rapprocher d'autres cas comme ceux des cathédrales de Chartres (nef de 80 m de long pour 125 m de longueur totale), Beauvais (nef de 20,60 m de large) ou Orléans (longueur totale vers 90 m à la fin du XI^e siècle), ou de l'abbatale Saint-Rémi de Reims (nef de 69 m de long pour une longueur totale de 100 m). Nous retrouvons là des exemples pouvant être comparables aux grands projets lancés dans les autres centres de pouvoir contemporains. Ainsi, dans le reste du royaume capétien, certains édifices bourguignons affichent des dimensions impressionnantes, notamment avec l'abbatale Saint-Philibert de Tournus qui atteint 75,50 m de longueur totale. La reconstruction de l'abbatale de Cluny III à partir du dernier tiers du XI^e siècle permettra d'atteindre le record inégalé de 180 m de longueur. Dans le monde anglo-normand, l'abbatale Notre-Dame de Jumièges comptait 88 m de long et les abbatales de Caen lancées par Guillaume le Conquérant présentaient des nefs de 50 et 56 m de long. Dans l'Empire, le projet dynastique des Saliens autour de la cathédrale de Spire aboutit à un édifice de 109,37 m de long dont 70 m pour la nef. Dans la partie méridionale, côté lombard, Saint-Ambroise de Milan est à 78,90 alors que du côté catalan, les dimensions restent plus modestes, avec 54 m pour Saint-Michel de Cuxa et 50 m pour Cardona.

Les dimensions et partis-pris architecturaux des édifices envisagés dans cette étude ne doivent ainsi pas être pris comme le signe éventuel d'un manque de rayonnement ou d'emprise des premiers Capétiens, comparativement à leurs contemporains anglo-normands ou allemands. Il faut plutôt chercher une raison à ces dimensions modestes dans l'absence de grands centres religieux au sein de la zone étudiée (pas de cathédrales ni de très grandes abbayes, pas de sites développés autour du corps d'un saint populaire) et dans le probable

PARTIE III – CHAPITRE I : ASPECTS GÉNÉRAUX

relatif isolement de la région, à l'écart des grandes voies de pèlerinages vers Saint-Jacques de Compostelle notamment.

CHAPITRE II – LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Une hiérarchie apparaît très rapidement à l'examen des édifices du corpus : la façade occidentale est visiblement traitée en tant qu'accès principal à la nef. Une seule exception vient enfreindre cette règle : la chapelle Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais possède un mur occidental aveugle au profit du mur gouttereau nord de la nef qui constitue la façade principale de l'édifice sur l'extérieur de la maladrerie. Laissant de côté ce cas particulier pour l'instant, nous avons choisi de débiter l'examen des différentes parties de nos édifices en consacrant une partie spécifique aux façades occidentales, conçues en tant qu'entrées principales donnant sur l'extérieur. Nous reviendrons sur les entrées latérales des nefs et leurs liens avec l'environnement extérieur dans la partie suivante.

La typologie des entrées occidentales reste très largement dominée par le mur-pignon simple, dont 25 exemples sont préservés au moins partiellement dans leur état originel. Conçues comme le principal point de contact entre l'édifice sacré et le monde profane extérieur, ces façades occidentales ont en effet été largement remaniées au fil des siècles, allant du simple remplacement de portails monumentaux à partir du XII^e siècle à Boësses (avec ajout d'un porche), Montbouy ou Ury à la reprise complète de la façade à Bellegarde au XII^e siècle ou Notre-Dame de Melun au XVI^e siècle¹³²⁶. Des porches ont également fréquemment été rajoutés à diverses époques, à Boësses, Bondaroy, Chevry-sous-le-Bignon, Chuelles, Crottes-en-Pithiverais, Griselles, Pithiviers-le-Vieil, Quiers-sur-Bézonde, Rozoy-le-Vieil et Saint-Lyé-la-Forêt, modifiant la perception que nous avons aujourd'hui de ces façades depuis les X^e-XI^e siècles¹³²⁷. Autre élément à prendre en ligne de compte dans les difficultés pour appréhender ces façades : les reprises fréquentes de toitures, notamment sur les nefs à plusieurs vaisseaux, où des toitures continues du faite du vaisseau central jusqu'aux gouttereaux extérieurs ont profondément modifié la conception des nefs, notamment des murs occidentaux : ces modifications sont observables à Boësses, Grangermont et Saint-Mammès¹³²⁸. Ces murs-pignons restent généralement simples et un accent est mis sur le portail central, qui va souvent faire l'objet d'une monumentalisation. L'élaboration d'un espace de transition en avant de la nef est rare ; cela va alors du simple porche à Treuzy-Levelay à la tour-porche à Dontilly ou Mareau-aux-Bois. Les cas de massifs occidentaux restent marginaux et difficiles à appréhender dans leur élévation (Saint-Sauveur de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers).

¹³²⁶ Cf. respectivement notices 6, 56, 83, 5 et 52.

¹³²⁷ Cf. respectivement notices 6, 8, 20, 21, 25, 43, 67, 69, 71 et 76.

¹³²⁸ Cf. respectivement notices 6, 41 et 77.

A – LES FORMES ARCHITECTURALES

a – Les murs-pignons

Dans le cas des murs-pignons, la façade reprend simplement la découpe du ou des vaisseaux intérieurs de la nef, le plus souvent sans aucune articulation. Ce type extrêmement simple est parfois agrémenté par la présence de contreforts, localisés aux angles dans le cas de nefs uniques comme à Crottes-en-Pithiverais, Greneville-en-Beauce, Pithiviers-le-Vieil, Quiers-sur-Bézonde, Saint-Lyé-la-Forêt et Varennes-Changy¹³²⁹, ou soit aux angles et/ou dans le prolongement des murs gouttereaux du vaisseau central dans le cas des nefs dotées de bas-côtés comme à Notre-Dame de Château-Landon (contreforts aux angles et dans le prolongement des gouttereaux), Grangermont et Saint-Mammès (dans le prolongement des gouttereaux du vaisseau central uniquement)¹³³⁰. Outre leur rôle d'épaulement et de raidisseurs dans l'architecture de la nef, ces contreforts permettent d'apporter un rythme à la façade, une légère monumentalisation et une traduction visuelle de l'organisation intérieure de l'édifice. Une solution différente avait été choisie pour la façade occidentale de la nef à trois vaisseaux du prieuré Saint-Sauveur de Melun au début du XI^e siècle : des ressauts avaient été aménagés afin de laisser le pignon du vaisseau central en retrait de quelques dizaines de centimètres par rapport à ceux des collatéraux (reprise de l'organisation de la façade du massif occidental du X^e siècle)¹³³¹. Les parentés très fortes dans l'architecture de cette église avec celle de la collégiale voisine Notre-Dame, dont la façade a été refaite au XVI^e siècle, pourraient autoriser à y envisager une organisation similaire¹³³².

La localisation des baies originelles au sein de ces murs-pignons pose souvent problème, des ouvertures ayant souvent été reprises, agrandies, et d'autres ajoutées. Que nous soyons face à des nefs à vaisseau unique ou à collatéraux, une organisation avec un seul portail central domine. Aucune façade à trois portails, pouvant laisser supposer une organisation complexe des circulations, n'est attestée dans ce corpus. Seul le schéma avec un portail central unique, généralement surmonté d'une baie haute, est connu. Dans les nefs uniques, nous le retrouvons à Bondaroy, Chevy-sous-le-Bignon, Chuelles, Cortrat, Greneville-en-Beauce, Guignonville, Lombreuil, Noyers, Pithiviers-le-Vieil, Pressigny-les-Pins, Quiers-sur-Bézonde, Recloses, Rozoy-le-Vieil, Saint-Lyé-la-Forêt et Triguères¹³³³. Le portail de Cortrat n'est pas surmonté d'une baie mais d'un pignon aveugle, tout comme probablement ceux de Noyers et Saint-Lyé-la-Forêt (sauf surprise sous les enduits)¹³³⁴. Les murs-pignons de Montbouy (avec un portail refait au XII^e siècle) et de Triguères présentent une répartition des baies légèrement différente avec deux ouvertures surmontant la porte centrale¹³³⁵. Dans les nefs à trois vaisseaux, nous pouvons mentionner Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Saint-Sauveur de Melun et Saint-Mammès, ainsi que Mareau-

¹³²⁹ Cf. respectivement notices 25, 42, 67, 69, 76 et 84.

¹³³⁰ Cf. respectivement notices 18, 41 et 77.

¹³³¹ Cf. notice 53.

¹³³² Cf. notice 52.

¹³³³ Cf. respectivement notices 8, 20, 21, 23, 42, 44, 47, 60, 67, 68, 69, 70, 71, 76 et 82.

¹³³⁴ Cf. respectivement notices 23, 60 et 76.

¹³³⁵ Cf. respectivement notices 56 et 82.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

aux-Bois où l'on retrouve la même organisation pour le pignon occidental de la nef contre lequel vient s'appuyer une tour-porche¹³³⁶. Dans ces derniers cas, les pignons des bas-côtés sont simplement percés de fenêtres en plein cintre (préservées à Château-Landon et Mareau-aux-Bois, reprises à Grangermont et Saint-Mammès).

Ces portes centrales semblent rapidement concentrer l'essentiel de l'attention des maîtres d'œuvres et commanditaires. Certaines restent d'un type très sobre, avec un arc en plein cintre retombant directement sur deux piédroits, sans aucun élément de mouluration ou autre décor. Les typologies les plus fréquentes sont toutefois plus complexes, exploitant des arcs à plusieurs rouleaux successifs, parfois moulurés à la manière des archivoltas à voussures emblématiques des portails romans, retombant sur des supports à ressauts¹³³⁷. Le portail peut être mis en valeur par deux contreforts qui l'encadrent, comme à Greneville-en-Beauce, Guignonville, Noyers et Triguères¹³³⁸. Un massif en saillie, appareillé en moyen appareil, peut également valoriser cette ouverture, à Notre-Dame de Melun, Saint-Mammès et Mézières-en-Gâtinais¹³³⁹. Ces éléments contribuent à axer le regard sur cette porte centrale, et l'ornementation que l'on peut observer sur certaines baies surmontant les portails accentue cette mise en valeur. Ainsi, des cordons moulurés en saillie viennent souligner les extrados des fenêtres occidentales de Guignonville, de Pithiviers-le-Vieil et Quiers-en-Bézonde¹³⁴⁰. Notre-Dame de Melun illustre ce principe poussé à son paroxysme : le massif en saillie encadrant le portail inférieur monte sur plusieurs mètres de hauteur afin d'intégrer la baie qui le surmonte qui est dotée, comme lui, d'une archivolte à voussures qui retombent sur des piédroits à ressauts et chapiteaux sculptés¹³⁴¹. Il n'est pas impossible que, dans certains cas, cet axe vertical central ait été complété au sommet du mur pignon par des pierres sculptées antéfixes dont certains exemples peuvent être observés remployés dans les maçonneries à Notre-Dame de Melun et Rozoy-le-Vieil¹³⁴².

Les revers de ces façades occidentales restent sobres, reprenant souvent les jeux d'ouvertures superposées au centre. Les ébrasements intérieurs des portails ont malheureusement souvent été modifiés à des périodes plus récentes ; l'ornementation semble malgré tout avoir été absente, à l'exception des cas de Pithiviers-le-Vieil où nous retrouvons deux impostes sculptées et de Notre-Dame de Château-Landon où le portail et la baie présentent une ornementation presque équivalente à celle observable à l'extérieur¹³⁴³.

Dans les cas de Bondaroy et Chailly-en-Gâtinais, le revers du mur pignon occidental marque un retrait de plusieurs centimètres dans la partie supérieure. À Saint-Martin-le-Seul, ce retrait intervient à mi-hauteur de l'arc de la fenêtre en plein cintre surmontant le portail, un niveau

¹³³⁶ Cf. respectivement notices 18, 53, 77 et 51.

¹³³⁷ Cf. *supra* : partie II.

¹³³⁸ Cf. respectivement notices 42, 44, 60 et 82.

¹³³⁹ Cf. respectivement notices 18, 54 et 77.

¹³⁴⁰ Cf. respectivement notices 44, 67 et 69.

¹³⁴¹ Cf. notice 18.

¹³⁴² Cf. respectivement notices 52 et 71. Ces pierres antéfixes pouvaient également orner les parties orientales, au-dessus de l'abside axiale.

¹³⁴³ Cf. respectivement notices 18 et 67.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

qui correspond au sommet intérieur actuel des murs gouttereaux¹³⁴⁴. À Chailly-en-Gâtinais, ce retrait ne coupe pas la baie haute ; il se trouve plusieurs dizaines de centimètres plus haut, à un niveau également équivalent à celui des murs nord et sud de la nef¹³⁴⁵. La première hypothèse venant à l'esprit est de mettre en relation ces décrochements avec la mise en place de la charpente et de supposer que les maîtres d'œuvre avaient prévu que la première ferme viendrait se poser sur ce retrait. Il paraît toutefois assez étonnant, si cette hypothèse était la bonne, que ces pratiques n'aient pas été plus fréquentes : on ne retrouve nulle part ailleurs ce dispositif. Autre argument en défaveur de cette solution : l'absence de traces de décrochement du côté oriental de la nef ; il faudrait alors envisager que les constructeurs aient prévu d'appuyer la charpente à l'ouest contre le pignon mais pas à l'est, ce qui peut sembler étrange. Une autre hypothèse pourrait alors être posée : restituer une structure occidentale en bois, de type tribune, en partie appuyée sur ce décrochage de maçonnerie.

Les murs-pignons ne sont pas les éléments attirant le plus les historiens de l'art médiévistes, et sont rarement traités sauf dans des cas exceptionnels comme Notre-Dame de Poitiers¹³⁴⁶. Ils constituent pourtant la forme la plus commune d'extrémité occidentale et, à ce titre, ne peuvent être négligés, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de certaines fonctions qu'ils mettent en lumière. Diverses églises paroissiales au sein du Domaine royal reprennent les mêmes schémas que ceux que nous venons de présenter. Ainsi, l'église de Rhuis illustre le schéma des contreforts venant scander la façade en reprenant les rythmes intérieurs de la nef à trois vaisseaux (cf. vol. IV, fig. 270). Les bas-côtés restent aveugles alors que le pignon central reprend l'association entre un portail central et une baie haute. Une frise de billettes vient compléter la composition générale en venant souligner la base du pignon¹³⁴⁷. L'église de Juziers, malgré de profonds remaniements, devait présenter une façade suivant cette organisation (avec une fenêtre dans chaque pignon) qui se maintient bien au-delà du XI^e siècle¹³⁴⁸ (cf. vol. IV, fig. 271). Avec l'église de La Villeterte, dans la première moitié du XII^e siècle, les changements sont seulement apportés par la généralisation du moyen appareil et la multiplication des colonnettes et voussures autour des baies¹³⁴⁹ (cf. vol. IV, fig. 272). Plus au sud, dans la vallée de la Loire, l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin présente une variante probable de ce type (cf. vol. IV, fig. 273). Le vaisseau central, toujours percé d'un

¹³⁴⁴ Cf. notice 8 (fig. 41).

¹³⁴⁵ Cf. notice 11 (fig. 13).

¹³⁴⁶ Ainsi Valérie Chaix précise-t-elle en introduction sur sa partie consacrée aux entrées occidentales : « Au sein de notre corpus, ne seront pas concernées par cette étude les rares églises dont la nef bute à l'ouest contre un simple mur de façade, comme Bernay [...] ; en effet, elles ne présentent pas d'intérêt pour notre recherche. ». CHAIX V., 2011, p. 22.

¹³⁴⁷ Cette église, dédiée à saint-Gervais et Saint-Protais et située dans le département actuel de l'Oise, est datée par Anne Prache du milieu du XI^e siècle (sur des critères architecturaux : *opus spicatum*, nef à arcades fourrées en plein cintre retombant sur des piliers à impostes). Elle présenterait un des plus anciens portails à gâble connu. PRACHE A., 1983, p. 93-118.

¹³⁴⁸ Les contreforts de cette façade de l'église Saint-Pierre de Juziers ont été refaits et le portail central porte également des traces de reprises importantes. L'église est mentionnée dans les sources textuelles dès 978. Anne Prache, en 1983, datait l'édifice actuel de la première moitié ou du milieu du XI^e siècle : PRACHE A., 1983, p. 217-219. Jean-Louis Bernard en 1995 affichait une préférence pour les premières années du XI^e siècle, tout en excluant pas une datation tardive dans ce même siècle (édifice archaïsant) : BERNARD J.-L., 1995, p. 163-166.

¹³⁴⁹ PRACHE A., 1983, p. 249.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

portail surmonté d'une fenêtre, est épaulé dans le prolongement de ses gouttereaux par deux contreforts. Ceux-ci se transforment dans les deux tiers inférieurs de l'élévation au contact des pignons des bas-côtés, dont ils forment alors les angles en saillie sur la façade par rapport au mur du vaisseau central. Les bas-côtés sont ainsi légèrement plus longs que la partie centrale de la nef, dont la façade est légèrement en retrait¹³⁵⁰. Ce dispositif rappelle la configuration mise en évidence pour Saint-Sauveur de Melun.

En dehors du Domaine royal, ces façades-pignons sont également fréquentes. En Bourgogne, l'église paroissiale de Chapaize avec sa nef à trois vaisseaux en fournit un bon exemple (cf. vol. IV, fig. 274). Là, le pignon du vaisseau central est légèrement en saillie par rapport à ceux des collatéraux avec un portail central surmonté d'une baie aménagée au sein d'un encadrement de lésènes reprenant la forme de la toiture du pignon¹³⁵¹. En Normandie, Valérie Chaix envisage un mur pignon fermant la nef de l'église de Bernay à l'ouest, avec des contreforts en équerre aux angles et dans le prolongement des gouttereaux du vaisseau central¹³⁵². En Anjou, l'exemple de l'église de Savennières évoque quant à lui les cas de Montbouy ou Triguères : nous y retrouvons la présence de deux petites baies surmontant latéralement un portail (refait dans le cas présent) au centre du pignon occidental de l'église¹³⁵³ (cf. vol. IV, fig. 101).

Dans le Roussillon, les murs-pignons de certaines églises – à nef unique ou à trois vaisseaux – présentent de manière précoce des essais d'ornementation des portails centraux et des baies qui les surmontent. Ainsi, le portail de Saint-Genis-des-Fontaines est doté d'un linteau sculpté portant une inscription évoquant une exécution au cours de vingt-quatrième année du règne de Robert le Pieux, offrant un jalon chronologique précieux pour l'évolution de l'ornementation de ces portes¹³⁵⁴ (cf. vol. IV, fig. 275). Peu de temps après, la façade de Saint-André de Sorède offre une vision plus développée du décor, avec un linteau sculpté sur la porte, mais également autour de la baie qui la surmonte, une organisation que l'on retrouve également à Arles-sur-Tech, avant 1046 et qui préfigure l'organisation observée à Notre-Dame de Château-Landon quelques décennies plus tard¹³⁵⁵ (cf. vol. IV, fig. 106, 226).

¹³⁵⁰ L'église est généralement datée de la première moitié du XI^e siècle : BANCHEREAU J., 1931 et VERGNOLLE E., 2004a. L'extrémité du bas-côté sud permet d'observer ce décalage dans les murs pignons entre les collatéraux et le vaisseau central. Un clocher du XVII^e siècle a été implanté dans le prolongement du bas-côté nord et empêche les observations de ce côté-là.

¹³⁵¹ L'église est datée du deuxième quart du XI^e siècle (dendrochronologie sur les bois retrouvés dans le clocher) : SAPIN C., 2006, p. 32.

¹³⁵² CHAIX V., 2011, p. 234.

¹³⁵³ En raison de son parement en *opus mixtum* avec *opus spicatum*, l'église Saint-Pierre de Savennières, dans le Maine-et-Loire est souvent créditée de datations hautes, de l'époque carolingienne au XI^e siècle. MALLET J., 1984a et VERGNOLLE E., 1994, p. 75.

¹³⁵⁴ Soit une réalisation entre le 20 octobre 1019 et le 24 octobre 1020 : VERGNOLLE E., 1994, p. 123 ; MALLET G., 2004, p. 258-263.

¹³⁵⁵ Éliane Vergnolle indique que, dans le cas de Saint-André de Sorède, l'archivolte et le tympan orné d'un chrisme sont des restaurations modernes. Le portail d'Arles-sur-Tech est en revanche dans son état originel : VERGNOLLE E., 1994, p. 123-126 et note 133 p. 357 ; MALLET G., 2004, p. 253-267 [Sorède] et p. 288-292 [Arles-sur-Tech].

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

En raison des fortes traditions paléochrétiennes se maintenant à l'époque romane dans la péninsule italienne à travers le schéma basilical, le mur-pignon y constitue le type le plus fréquemment mis en œuvre. Les restitutions des premières basiliques constantiniennes montrent la conception de ces façades, alors dépourvues de contreforts, mais dotées d'un nombre plus important de portes que dans les exemples de notre corpus (en général trois)¹³⁵⁶ (cf. vol. IV, fig. 276). Ces schémas sont toujours développés durant le haut Moyen Âge comme l'illustre la façade de l'ancienne cathédrale de Torcello (précédée d'un porche), scandée d'une série de petits contreforts plats, et dont la partie centrale était percée de deux baies au-dessus du portail central¹³⁵⁷ (cf. vol. IV, fig. 277). Les murs pignons latéraux sont également percés de portails. Ce principe de trois portails pour les nefs à trois vaisseaux se retrouve également au début du XI^e siècle pour San Pietro d'Agliate¹³⁵⁸.

À l'opposé, les terres d'Empire ayant été très marquées par les influences carolingiennes et le Westwerk, il est très difficile d'y trouver de simples murs pignons. Bien évidemment, il faudrait là aussi prendre en compte les édifices les plus modestes, qui n'ont généralement pas retenu beaucoup l'attention (cette entreprise sortirait, bien sûr, du cadre du présent travail).

b – Les entrées monumentales

1 – Les porches

Les porches placés en avant des portails et des façades occidentales sont fréquents dans la région envisagée et souvent portent le nom de caquetoirs¹³⁵⁹. Nous en retrouvons construits en pierre sur les façades des églises de Boësses, Préfontaines, Chevry-sous-le-Bignon ou en bois à Auvilliers-en-Gâtinais, Griselles ou Saint-Lyé-la-Forêt¹³⁶⁰. Leurs datations sont très variables et s'étendent du XII^e siècle pour les plus anciens (Boësses et Préfontaines) au XX^e siècle pour les plus récents. Un seul exemple peut être rattaché à la période qui nous intéresse ici : il s'agit de celui de l'église de Treuzy-Levelay appuyé contre le mur pignon d'une nef malheureusement plus tardive¹³⁶¹. Ce porche est peu ouvert sur l'extérieur : ses côtés latéraux nord et sud sont ainsi complètement fermés et la façade occidentale présente une unique porte centrale encadrée d'une baie géminée en plein cintre de chaque côté. À l'intérieur, deux bancs en pierre sont appuyés contre le mur occidental, de part et d'autre de la porte.

¹³⁵⁶ Cf. par exemple pour Saint-Pierre de Rome : BRANDENBURG H., 2004, fig. XI-9.

¹³⁵⁷ La surélévation du vaisseau central en 1008 a entraîné l'ajout d'arcatures reliant les contreforts plats et le percement de deux petits oculi. Cf. SUTNER NICOLINI G., 1991, p. 63-71.

¹³⁵⁸ Cf. CHERICI S., 1978, p. 300-305.

¹³⁵⁹ Ils ont rapidement constitué des lieux où les habitants se retrouvaient pour discuter à l'abri de la pluie et du soleil, d'où ce nom de caquetoir particulièrement utilisé en Sologne et dans le Bourbonnais notamment. Cf. HÉLIOT P., DAVID-ROI M., 1978, p. 48.

¹³⁶⁰ Cf. respectivement notices 6, 20, 43 et 76 pour les édifices du corpus ; cf. vol. IV, fig. 278-279 pour Préfontaines et Auvilliers-en-Gâtinais.

¹³⁶¹ Cf. notice 81.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Ces galeries-porches non monumentales ont fait l'objet d'une étude par Pierre Héliot et Marguerite David-Roi en 1978. Ils avaient pu mettre en évidence que ces structures se développaient à partir du milieu du XII^e siècle et étaient très fréquentes, en Bourgogne et en Champagne notamment. Ils y présentaient le cas de Treuzy comme étant le plus ancien conservé en France et le dataient de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle seulement¹³⁶². Ils le rattachaient à la typologie des porches en maçonneries, implantés hors œuvre devant la nef, sans tour ni salle haute, fermés, juste percés d'une porte et de baies latérales¹³⁶³. L'article souligne bien que ce type de construction pourrait bien constituer le pendant rural et paroissial des façades monumentales à tours des grandes cathédrales, abbatiales et collégiales¹³⁶⁴.

En sortant de France, quelques antécédents haut-médiévaux peuvent toutefois être signalés. En Espagne, un porche est rajouté le long du flanc sud de l'église San Salvador de Valdediós aux alentours de 900¹³⁶⁵ (cf. vol. IV, fig. 280). De la même manière, un long portique couvert est aménagé le long du mur gouttereau sud de la basilique San Miguel de Escalada quelques années plus tard vers 930¹³⁶⁶ (cf. vol. IV, fig. 281). Il s'agit toutefois ici de grands portiques ouverts par des arcades, qui s'opposent quelque peu au porche occidental plutôt fermé de Treuzy. D'autres exemples plus pertinents peuvent être mentionnés du côté de la Lombardie et de l'Angleterre. L'église Santa Maria foris portas à Castelseprio présentait entre le VI^e et le IX^e siècle un porche bas en avant d'une nef unique, ouvert à l'ouest par une grande arcade en plein cintre entourée de deux petites fenêtres latérales¹³⁶⁷ (cf. vol. IV, fig. 282). En Angleterre, les églises de Bradwell et de Titchfield possédaient des porches bas précédant des nefs uniques¹³⁶⁸. Dans le premier cas, vers 650, le porche était légèrement plus étroit que la nef, comme Treuzy. Dans le deuxième cas, légèrement plus tardif (fin VII^e-début VIII^e siècle), les deux pans de la toiture du porche se rejoignaient sur le mur pignon de la nef sous une baie haute. Richard Gem voit dans ces structures des VII^e-IX^e siècles un premier état avant une surélévation progressive menant aux tours-porches anglaises des X^e et XI^e siècles.

Nous manquons ainsi à l'heure actuelle de comparaisons probantes pour les X^e et XI^e siècles pour pouvoir replacer l'unique porche de Treuzy au sein d'une évolution plus générale de ces structures. Est-ce une forme transitoire vers des structures plus monumentales comme le présente Richard Gem pour l'Angleterre ? une traduction à une échelle réduite des massifs occidentaux qui se développe dans les sites plus prestigieux ? un témoin en pierre de

¹³⁶² Cf. HÉLIOT P., DAVID-ROI M., 1978, p. 18.

¹³⁶³ *Id.* p. 8 et 42.

¹³⁶⁴ *Id.* p. 37.

¹³⁶⁵ FONTAINE J., 1973, p. 331 ; ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 192-201.

¹³⁶⁶ Selon une inscription reproduite dans le tome 35 de l'*España Sagrada*, l'église fut reconstruite en moins d'un an et consacrée par l'évêque Gennade, sous le règne de García, en 913. FONTAINE J., 1995, p. 85 ; ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 262-270.

¹³⁶⁷ Cf. PAVAN G., 1990, p. 260-261 ; BROGILOLO G. P., 2013 et 2014. Les dernières recherches menées sous l'architecture de l'édifice permettent d'envisager une construction dans une large fourchette chronologique, entre le VI^e et le IX^e siècle, ce qui autorise de maintenir deux principales hypothèses : une fondation durant la brève période d'occupation byzantine au VI^e siècle, ou bien à la suite de la conquête lombarde en 569 ; ou alors une construction au moment de l'occupation carolingienne. Les décors peints sont en revanche plus récents, au milieu du X^e siècle.

¹³⁶⁸ Cf. GEM R., 1991, p. 321-322.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

structures en bois qui surmontaient de manière récurrente les portails des églises paroissiales rurales ? Il est malheureusement impossible de se prononcer en l'état actuel.

2 – *Des massifs occidentaux à deux tours ?*

La monumentalisation des entrées occidentales dans la tradition carolingienne ne semble pas avoir particulièrement marqué l'art monumental dans la région considérée ici. Les difficultés de typologie concernant ces massifs occidentaux n'aident pas à déterminer le(s) type(s) des deux seuls exemples qui, par leur complexité, pourraient correspondre à un massif occidental tripartite court (sur une seule travée) avec deux tours latérales¹³⁶⁹.

Les fouilles menées au prieuré Saint-Sauveur de Melun ont permis de mettre en évidence, pour le premier état du X^e siècle, le projet (réalisé ?) d'un massif occidental tripartite sur la travée occidentale de l'église¹³⁷⁰. L'absence d'épaississement des murs et de contrebutelements extérieurs ne permet pas en l'état actuel d'envisager la présence de deux tours en façade au-dessus des collatéraux. Cette configuration a ensuite été abandonnée au début du XI^e siècle, afin d'agrandir la nef d'une travée, au profit d'un simple mur pignon.

Le prieuré Saint-Pierre de Pithiviers constitue le deuxième cas possible de massif occidental. Les vestiges de la travée ouest du bas-côté septentrional permettent d'observer un changement dans les supports de la nef : les piles quadrangulaires laissent place à des supports composés à colonnes engagées et chapiteaux sculptés. Au-dessus des grandes arcades, la disparition des écoinçons en moyen appareil au profit d'une zone de parement arrachée en moellons autorisent la restitution d'un couverture voûté bas sur cette première travée du vaisseau central de la nef qui aurait pu être surmontée d'une tribune. Le fort épaississement du mur occidental tel qu'il a été restitué sur les plans par le propriétaire du prieuré et la présence de contreforts en équerre aux angles extérieurs sont autant d'arguments pour envisager la présence de deux tours latérales¹³⁷¹.

La forme du massif occidental, qu'il soit de tradition clunisienne avec deux tours en façade et une avant-nef à deux niveaux se développant sur plusieurs travées¹³⁷², ou constitué de deux tours encadrant un porche surmonté d'une tribune, ne semble pas avoir connu de développement au sein de l'Île-de-France et, de manière plus large, du Domaine royal capétien aux périodes qui nous intéressent ici. Nos deux exemples, se développant sur une seule travée et se rattachant plutôt au deuxième des types en question, pourraient ainsi faire figure d'exception si nous n'avions pas connaissance également de l'existence d'une façade à deux tours entourant une travée centrale (surmontée d'une tribune ?) à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (cf. vol. IV, fig. 283). Celle-ci ayant brûlé en 989, sa reconstruction est lancée par l'évêque Arnoul II probablement avec l'aide financière des deux premiers souverains

¹³⁶⁹ Pour les massifs carolingiens, Jean-Pierre Caillet a récemment fait le point sur les grandes variétés coexistant dès cette époque : cf. CAILLET J.-P., 2005, p. 67-74.

¹³⁷⁰ Cf. notice 53.

¹³⁷¹ Cf. notice 66.

¹³⁷² Cf. notamment à ce sujet précis : KRÜGER K., 2003.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

capétiens. La façade de type harmonique n'aurait toutefois été achevée qu'au cours du XII^e siècle¹³⁷³. Les datations restant très vagues au sujet de cette façade, il est impossible de déterminer si elle avait été prévue dès le XI^e siècle ou s'il s'agit d'une modification intervenue dans le courant du XII^e siècle, sous l'impulsion du premier art gothique francilien et du succès de la formule de l'abbatiale de Saint-Denis.

Pour revenir aux X^e et XI^e siècles, il faut donc s'éloigner du cœur du royaume pour trouver des exemples comparables. En Bourgogne, la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon offre un exemple précoce dans le premier tiers du XI^e siècle d'un massif occidental à deux tours encadrant un espace central surmonté d'une tribune, ouverte sur la nef par une grande arcade, et à laquelle on pouvait accéder par un escalier à vis aménagé dans la tour sud, accessible depuis le collatéral de la nef¹³⁷⁴. Une configuration relativement proche peut être proposée pour le massif occidental de l'abbatiale Saint-Mexme de Chinon : deux tours encadrent un espace central avec tribune qui se développe sur deux travées cette fois-ci. Des difficultés subsistent pour reconstituer l'accès à la salle haute, ouverte sur la nef par une grande arcade également. Élisabeth Lorans propose de voir un accès depuis des baies présentes dans les tours latérales, du côté des bas-côtés, à l'aide de structures en bois¹³⁷⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 284-285). À la même époque, dans le duché normand, l'abbatiale Notre-Dame de Jumièges est également dotée d'un massif occidental, reprenant les fondations d'une façade précédente également dotée de deux tours (*cf.* vol. IV, fig. 286-287). La partie centrale, en saillie, est constituée d'une tribune, surmontant un porche, et qui ne possédait probablement pas une grande arcade ouverte sur la nef telle qu'on peut l'observer actuellement mais plutôt une rangée d'arcatures en plein cintre surmontée d'une galerie de circulation haute¹³⁷⁶. L'abbatiale de la Trinité de Caen reprend les mêmes principes dans le troisième quart du XI^e siècle mais la partie centrale reste dans l'alignement des tours latérales. La tribune est ouverte sur la nef par une grande arcade et les tours latérales comprennent les escaliers d'accès aux parties hautes, accessibles depuis le bas-côté de la nef au nord et le rez-de-chaussée de la tour au

¹³⁷³ La cathédrale a connu plusieurs fouilles ponctuelles depuis la fin du XIX^e siècle, qui n'ont jamais été publiées dans leur intégralité. Les historiens de l'art semblent pour le moment accepter le plan proposé par le chanoine Chenesseau et une chronologie en trois étapes :

- Fin X^e-début XI^e siècles : Construction d'une première cathédrale avec une nef à trois vaisseaux, un transept non saillant et un chevet plat de deux travées.
- A partir de 1087 : Agrandissement du chevet avec déambulatoire et chapelles rayonnantes et du transept. Cela suite au renoncement de Philippe I^{er} à ses prétentions sur les offrandes de la cathédrale en 1087 dans le but d'aider l'évêque Arnould III à achever les travaux.
- Courant XII^e siècle : Achèvement de la façade harmonique.

Cf. VILLES A., 2004.

¹³⁷⁴ La construction de ce massif occidental est attribuée aux années 1019-1030. *Cf.* SAPIN C., 1999, p. 49-50 ; SAPIN C., 2002, p. 409-410 ; KRÜGER K., 2003, p. 89-96 ; SAPIN C., 2006, p. 30-31.

¹³⁷⁵ Élisabeth Lorans place la construction de ce massif occidental dans la première moitié du XI^e siècle, juste après celle du reste de l'église attribuée aux alentours de l'an mil. *Cf.* LORANS É., 2006, p. 63-70.

¹³⁷⁶ La reconstruction de l'église abbatiale de Jumièges s'est déroulée pendant la première moitié du XI^e siècle, avec une dédicace le 1^{er} juillet 1067. Les dernières publications à son sujet replacent la construction du massif occidental en début de chantier, sous l'abbatiale de Thierry (1017-1027). *Cf.* MORGANSTERN J., 2002 ; MORGANSTERN J., 2003, p. 79-96 et CHAIX V., 2011, p. 276-290.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

sud¹³⁷⁷. Le massif occidental de la cathédrale de Coutances dans la seconde moitié du XI^e siècle présentait une partie centrale en saillie, encadrée de deux tours. Cet avant-corps central comprenait deux étages de tribunes superposées (l'un au-dessus de l'autre) en lien avec les tribunes des murs gouttereaux de la nef. Les tours abritaient des salles superposées et Valérie Chaix envisage la localisation des escaliers d'accès aux parties supérieures aux angles de ces tours et des murs gouttereaux de la nef¹³⁷⁸. L'évolution des façades à deux tours aboutit, en Normandie dans les années 1090, à l'élaboration de la façade harmonique à Saint-Étienne de Caen : les deux tours en façade se placent dans le prolongement des bas-côtés ; la partie centrale (porche et tribune) disparaît¹³⁷⁹. Ce type se répand très rapidement par la suite, dans le royaume anglo-normand et le Domaine royal capétien avec le massif occidental de Saint-Denis.

Dans l'Empire, les façades occidentales à deux tours sont également fréquentes mais présentent une complexité bien éloignée de ce que nous avons pu observer : avec un transept occidental à Saint-Pantaléon de Cologne suivi d'un porche en saillie, surmonté de galeries ouvrant sur la nef, et encadré de deux tourelles d'escaliers¹³⁸⁰, un massif occidental tripartite avec deux tourelles d'escaliers circulaires accolées à Limbourg-sur-la-Haardt¹³⁸¹, massif occidental à deux tours encadrant une abside à la cathédrale de Trèves¹³⁸². En revanche, ces massifs occidentaux à tours restent rares dans les autres milieux italiens et espagnols.

Les massifs occidentaux courts à deux tours des X^e et XI^e siècles ont souvent été présentés comme des formules simplifiées des massifs carolingiens, notamment du type *triturrium* parfaitement illustré par les exemples particulièrement développées de Centula-Saint-Riquier et Corvey¹³⁸³. Sans remettre en question ces idées, nous devons toutefois souligner l'existence dès cette période de formules diverses et plus modestes évoquant déjà ce qui se fera à l'époque romane¹³⁸⁴. Ainsi, sur le site de Jumièges, les parties occidentales de l'église Saint-Pierre dont la datation a récemment été revue entre la seconde moitié du VIII^e siècle et le début du IX^e siècle présentent déjà la configuration évoquée précédemment avec deux tours encadrant un porche d'une travée surmonté d'une tribune ouverte sur la nef. Les escaliers sont localisés dans les tours, accessibles depuis les bas-côtés de la nef¹³⁸⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 288-289). L'abbatiale de Saint-Denis au VIII^e siècle et la cathédrale de Reims dans la première moitié du IX^e siècle étaient sans doute dotées de massifs à deux tours encadrant un

¹³⁷⁷ CHAIX V., 2011, p. 244-246. La construction du massif occidental est placée entre 1059 et 1080. Il a été profondément remanié au début du XII^e siècle.

¹³⁷⁸ CHAIX V., 2011, p. 261-262.

¹³⁷⁹ CHAIX V., 2011, p. 250-251.

¹³⁸⁰ La construction de ce massif est placée après 984 : *cf.* CAILLET J.-P., 2001, p. 154.

¹³⁸¹ L'abbatiale est une fondation de Conrad II. La crypte fut consacrée en 1035 et l'ensemble en 1042. *Cf.* WINTERFELD D., 1993, p. 209-217.

¹³⁸² La construction démarre à partir de 1032 : *cf.* CAILLET J.-P., 2001, p. 153.

¹³⁸³ Sur cette typologie et évolution des massifs à deux tours, *cf.* notamment la mise au point de Suzanne Braun : BRAUN S., 2001, p. 273-276.

Pour l'exemple de Saint-Riquier, *cf.* BERNARD H., 2002 et PAIN M.-L., à paraître ; pour celui de Corvey, *cf.* CAILLET J.-P., 2005, p. 48-49, 71-72.

¹³⁸⁴ *Cf.* la mise au point de Jean-Pierre Caillet : CAILLET J.-P., 2005, p. 67-74.

¹³⁸⁵ *Cf.* LE MAHO J., 2002 ; MORGANSTERN J., 2003 ; CHAIX V., 2011, p. 276-281.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

espace central¹³⁸⁶. Si nous remontons avant l'époque carolingienne, nous pouvons mentionner le porche de l'église Saint-Vital de Ravenne, dans le second quart du VI^e siècle, entouré de deux tourelles ciculaires. Jean-Pierre Caillet a également mis en lumière le massif occidental de la basilique de Qalblozeh en Syrie qui, dès le VI^e siècle également, présente la configuration avec deux tours occidentales abritant des escaliers desservant une tribune surmontant un porche central¹³⁸⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 290).

Nos deux exemples de Saint-Sauveur de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers restent difficiles à appréhender, en raison de leur écart temporel (l'un de la fin du X^e siècle, l'autre à la limite de notre cadre chronologique, au mieux de la fin du XI^e siècle mais sans doute pas antérieur au début du XII^e siècle). Leurs mauvais états de conservation posent également problème puisque la présence de tours latérales et de tribunes reste hypothétique, surtout dans le cas de Melun. Dans ce cas précis, l'organisation de la façade, avec la partie centrale en retrait, s'oppose aux exemples que nous venons de passer en revue, où la partie centrale, entre les tours, est soit au droit de ces dernières, soit dans un massif en saillie (Notre-Dame de Jumièges, Coutances...). Ces porches centraux en saillie dérivent visiblement des structures carolingiennes comme Corvey et Saint-Riquier où la partie centrale du porche était également légèrement en saillie. La position en retrait de Saint-Sauveur de Melun, que l'on retrouvait également dans le mur pignon de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin, reste relativement atypique et pourrait trahir une volonté de mettre en valeur les parties latérales (avec des tours ?) au détriment de la partie centrale.

3 – Les tours-porches

Si les massifs occidentaux développés sont rares, les tours-porches semblent avoir été une solution ayant connu plus de succès. Deux cas sont conservés mais il est possible d'envisager leur existence dans quatre autres (*cf.* vol. IV, fig. 291).

La tour-porche de Dontilly présente un plan proche du carré (3,15 x 3,20 m) et une élévation à trois niveaux avec une haute souche percée d'un portail surmonté d'une baie à l'ouest et épaulée de contreforts en équerre aux angles. Un premier étage est aménagé, avec une baie en plein cintre par face. L'ensemble a ensuite été surélevé avec l'ajout d'un beffroi. Les relations avec la nef de l'église ont été modifiées par la reconstruction de celle-ci à l'époque gothique. La salle haute n'était semble-t-il dotée que d'une petite fenêtre du côté oriental, et non pas d'une grande arcade. Maryse Émery évoque la présence d'un escalier aménagé dans l'épaisseur de l'angle sud-est du clocher, qui permet d'accéder à cette salle haute : elle l'estime contemporain de la construction du XI^e siècle¹³⁸⁸.

¹³⁸⁶ Pour le massif occidental de Saint-Denis : *cf.* JACOBSEN W., WYSS M., 2002 ; pour celui de la cathédrale de Reims : *cf.* BALCON S., BERRY W., 2002.

¹³⁸⁷ CAILLET J.-P., 2000, p. 353.

¹³⁸⁸ *Cf.* notice 27 et ÉMERY M., 1994, p. 151. L'église étant aujourd'hui désaffectée, nous n'avons pas eu l'autorisation d'accéder à l'intérieur de l'édifice pour observer tout ça.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

La tour-porche de Mareau-aux-Bois constitue l'autre exemple préservé du corpus. De plan légèrement rectangulaire (4,07 x 3,60 m), elle est implantée à l'ouest du vaisseau central de la nef, quasiment dans le prolongement des murs gouttereaux du vaisseau central. À l'exception de la flèche rajoutée à une date postérieure (sans doute dès le XII^e siècle, avec une reprise importante au XV^e siècle), l'ensemble de la tour, bien que remanié à plusieurs reprises, semble se rattacher à une phase de construction au cours du XI^e siècle. En témoignent notamment les contreforts intérieurs et extérieurs qui l'épaulent sur toute sa hauteur. Le rez-de-chaussée, formant porche, est ouvert dans l'axe est-ouest par deux portails successifs en plein cintre, sans ornementation ; les murs latéraux sont ornés d'arcatures en plein cintre reposant sur un muret bahut ; l'ensemble est couvert d'une voûte en berceau plein cintre¹³⁸⁹. Une porte, implantée dans l'angle sud-ouest du collatéral nord, à environ 3 m de hauteur, permettait, moyennant des structures mobiles en bois depuis ce bas-côté, d'accéder à la salle haute par un escalier aménagé dans l'épaisseur de l'angle nord-est de la tour. Ce premier étage était largement ouvert sur la nef à l'est par une grande arcade à double rouleau retombant sur les contreforts intérieurs de la tour jouant le rôle de piédroits (avec impostes). L'ouverture ainsi ménagée mesurait 3,48 m de large pour 4,50 m de haut. Une petite niche soigneusement aménagée se trouve dans la paroi sud, du côté de cette grande arcade. Les trois murs nord, sud et ouest étaient sans doute percés chacun d'une baie, celle présente sur la façade occidentale présentant des dimensions plus importantes que celle encore conservée au sud (reprise au nord). Aucune autre trace de subdivision intérieure n'a pu être repérée ensuite : la tour se terminait par un niveau de baies géminées sous des arcs de décharge prenant naissance dans le prolongement des contreforts intérieurs. Cet étage jouait probablement le rôle de beffroi. Une ouverture, observable uniquement de l'intérieur et aménagée dans l'angle sud-est du clocher à environ 5 m de hauteur au-dessus du sol du premier étage, évoque l'accès au premier étage depuis le collatéral nord et permet d'envisager une circulation depuis le bas-côté sud vers des niveaux supérieurs disparus. La mise en œuvre générale de la tour fait appel de manière importante à la pierre taillée, notamment pour les murs ouest et est, dont les parements sont presque intégralement en moyen appareil, alors que le moellonnage prédomine pour les faces nord et sud¹³⁹⁰.

Quatre autres tours-porches peuvent être restituées. À Saint-Séverin de Château-Landon, les fouilles ont permis de mettre en évidence à l'ouest de l'église abbatiale deux murs épais parallèles orientés nord-sud et distants de 4,19 m. Claude de Mecquenem les a interprétés comme appartenant à la travée occidentale de la nef qui, par comparaison avec les fondations retrouvées des parties orientales, aurait été plus longue et plus haute que les autres. Cette proposition ne nous semble pas être la plus logique : la largeur des fondations retrouvées ici est plus importante que celles de la crypte, ce qui irait effectivement dans le sens d'une partie plus haute de l'édifice. Mais plutôt que d'envisager une simple travée surélevée, l'hypothèse de la tour nous semble devoir être privilégiée en raison de la présence d'un mur de fondation côté est entre les piles. Imaginer l'existence de fondations en grilles dès cette époque nous paraît peu probable ; il faut donc voir un mur fermant cette travée à

¹³⁸⁹ Le portail oriental sur la nef et les arcatures latérales ont été profondément repris au XV^e siècle : cf. notice 51.

¹³⁹⁰ Cf. notice 51.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

l'est. Ceci, associé à l'épaisseur importante de ces fondations doit plutôt nous orienter vers un massif occidental ou une tour-porche¹³⁹¹.

Nous retrouvons des mentions d'une tour-porche dans les sources textuelles sur la façade occidentale de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais, effondrée en 1839. Ce type de structure étant fréquent au début de la période romane, il est possible de relier sa construction à la phase XI^e du bâtiment (phase attestée également pour le chevet) tout en n'excluant pas une autre datation (notamment carolingienne). Le petit relief encastré dans le mur nord de la nef pourrait constituer un des rares vestiges remployés de son décor sculpté¹³⁹².

À Saint-Germain-Laval, le plan de la priorale du XI^e siècle semble être en grande partie inspiré de celui de son abbatale-mère de Saint-Germain-des-Prés avec le double clocher implanté à la naissance du chevet. L'examen des vestiges de la partie occidentale de l'église (murs arasés qui « émergent » sur le parvis) permet de reconstituer sans aucun doute deux travées supplémentaires à la nef ; un départ de mur vers l'ouest, dans l'axe du vaisseau central, permet également de supposer la présence d'un espace supplémentaire en avant de cette nef. La comparaison avec le plan de l'abbatale parisienne nous dirige inévitablement vers l'hypothèse d'une tour-porche, hypothèse qui permettrait d'expliquer la position actuelle en retrait de l'édifice par rapport à l'enceinte du prieuré¹³⁹³.

L'église de Villemer enfin présente, en avant d'une nef dont le premier état peut être attribué au XI^e siècle, un clocher-porche dont l'architecture ne permet pas de faire remonter sa datation avant le XII^e siècle. L'examen du revers du pignon occidental de la nef nous amène toutefois à envisager l'hypothèse d'un premier clocher-porche contemporain du XI^e siècle, sans doute entièrement repris ensuite. Ce mur présente en effet un portail surmonté d'une baie haute, tous deux constitués de simples arcs en plein cintre reposant sur des piédroits en moyen appareil. Deux corbeaux en saillie sont observables au-dessus du portail ouest ; ils permettent de restituer une plate-forme en bois (type petite tribune), accessible par un escalier également en bois depuis la nef. Cette plate-forme devait notamment servir de palier intermédiaire pour accéder à la salle haute de la tour-porche par le biais des marches aménagées dans l'appui de la fenêtre surmontant le portail¹³⁹⁴.

Au sein du Domaine royal, nous retrouvons la même préférence pour le choix de la tour-porche, au détriment des autres formules. L'un des exemples les plus célèbres reste celui de la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés dont la construction est attribuée à l'abbé Morard (990-1014)¹³⁹⁵ (cf. vol. IV, fig. 171-172, 174, 213, 292-293). Celle-ci, édifiée en

¹³⁹¹ Nous avons privilégié cette deuxième hypothèse car les vestiges des deux murs n'ont, en l'état actuel, été retrouvés dans le prolongement du vaisseau central. Nous n'avons pas d'informations pour les bas-côtés : cf. notice 16.

¹³⁹² Cf. notice 36.

¹³⁹³ Cf. notice 74.

¹³⁹⁴ Cf. notice 85.

¹³⁹⁵ L'attribution des travaux à Morard est fondée notamment sur une source textuelle attribuée à la fin du XI^e siècle :

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Pierre de taille et épaulée aux angles intérieurs et extérieurs par des contreforts en équerre, présentait un premier niveau largement ouvert sur au moins deux de ses faces par de grandes arcades en plein cintre¹³⁹⁶ (cf. vol. IV, fig. 213). Dans les angles orientaux prennent naissance deux escaliers à vis, aménagés dans l'épaisseur des murs et accessibles depuis le vaisseau central de la nef, qui desservent les niveaux supérieurs. Celui situé au nord s'arrête au premier étage¹³⁹⁷. Celui-ci présente un plan proche du carré, avec 6,50 m de largeur et 6,35 m de longueur, et une hauteur restituée d'environ 12 m. Il ouvrait très largement sur la nef par une grande arcade en plein cintre, formant tribune (cf. vol. IV, fig. 294). Deux niveaux supplémentaires, desservis par l'escalier sud, se succédaient ensuite : un premier comprenant des baies simples sur chaque face et un second correspondant au beffroi et doté de baies géminées (cf. vol. IV, fig. 174, 208).

L'exemple de Saint-Germain-des-Prés n'est pas sans évoquer la tour attribuée au règne de Robert le Pieux dans l'ancienne collégiale Notre-Dame de Poissy¹³⁹⁸ (cf. vol. IV, fig. 295-296). Celle-ci a malheureusement subi de très nombreux remaniements mais il reste possible de discerner des éléments attribuables au XI^e siècle¹³⁹⁹. Le rez-de-chaussée, voûté en berceau plein cintre, était à l'origine ouvert sur ses quatre faces par des arcades en plein cintre aux claveaux allongés et joints épais. Le premier étage, voûté d'un berceau transversal, présente trois baies remaniées sur sa face orientale, dont les deux latérales ont été interprétées comme des portes permettant l'accès aux parties hautes depuis la nef par des structures en bois. L'étage suivant est épaulé à l'intérieur par des contreforts aux angles et ouvre également sur la nef par deux baies que Jean-Louis Bernard a interprétées comme un premier niveau de beffroi, alors que Maryse Émery y a vu une seconde chapelle ou tribune¹⁴⁰⁰.

Anno autem Domini MXIV obiit Morardus pie abbas memorie, qui ecclesiam beati Germani a paganis ter incensam evertens, a fundamentis novam reedificavit ; turrim quoque cum signo, multaquoque alia ibi construxit. Cf. HUBERT J., 1950, p. 72, note 4.

Cf. également à ce sujet les mises au point récentes de Philippe Plagnieux puis Alain Erlande-Brandenburg et d'Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg : PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

Parmi l'importante bibliographie consacrée à l'église abbatiale, cf. plus spécifiquement pour la question de la tour-porche : HUBERT J., 1950 ; PRACHE A., 1983 ; ÉMERY M., 1994, p. 296-314 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 245-258.

¹³⁹⁶ Sur les faces est et ouest. Les ouvertures sur les côtés nord et sud (vers la chapelle Saint-Symphorien) posent plus de problème.

¹³⁹⁷ Subdivisé de nos jours en deux niveaux, avec la chapelle dite des catéchismes dans la partie inférieure.

¹³⁹⁸ Cf. Partie I.

¹³⁹⁹ Des reprises sont intervenues dès le XII^e siècle, avec l'ajout de la tourelle carrée à l'angle sud-est. À la fin du Moyen Âge, toute la partie occidentale de la tour a été remontée et une seconde tourelle ajoutée côté nord. Les niveaux supérieurs de la tour sont également des rajouts de la fin du Moyen Âge. Enfin, une importante restauration a été menée sur l'édifice au cours du XIX^e siècle.

Pour la bibliographie consacrée à cette tour-porche : cf. SALET F., 1947 ; PRACHE A., 1983, p. 253-255 ; ÉMERY M., 1994, p. 315-338 ; et BERNARD J.-L., 1995, p. 274-277. Ces auteurs ne sont toutefois pas tous d'accord sur les datations : Francis Salet proposait la fin du XI^e siècle pour les parties les plus anciennes de la tour alors qu'Anne Prache et Jean-Louis Bernard envisageait le début du XI^e siècle et mettaient la construction en lien avec l'attribution de la collégiale à Robert le Pieux dans les sources textuelles.

¹⁴⁰⁰ BERNARD J.-L., 1995, p. 276 et ÉMERY M., 1994, p. 329-330.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Des éléments attribuables à la collégiale Notre-Dame fondée à Étampes par Robert le Pieux viennent également d'être mis en lumière par Élise Baillieul dans la tour-porche jusqu'ici datée des XII^e et XIII^e siècles¹⁴⁰¹ (cf. vol. IV, fig. 297-298). Une partie de l'escalier d'accès aux parties hautes de l'église est antérieure aux travaux gothiques et reprend des caractères de mise en œuvre proches des édifices du début du XI^e siècle¹⁴⁰². Il est ainsi possible de restituer au moins un porche surmonté d'un étage, avec un escalier accolé contre le mur nord, le tout venant probablement terminer la collégiale romane dont la crypte est préservée à l'est sous le chevet actuel.

L'exemple de la tour-porche de Meung-sur-Loire doit également être mentionné ici, notamment en raison des parallèles avec celle de Mareau-aux-Bois (cf. vol. IV, fig. 299-304). Un bref rappel de la chronologie s'impose ici. Le monastère faisait partie des biens de l'évêché depuis l'époque carolingienne et Théodulphe, avant d'être transformé en collégiale au plus tard en 1068¹⁴⁰³. Des difficultés apparaissent au XII^e siècle entre les évêques d'Orléans et les seigneurs de la famille de Meung, leurs vassaux. En 1103, Léon II de Meung se rebelle contre l'évêque Jean qui en appelle à Philippe I^{er} pour reprendre la main sur le site. Les soldats du roi mettent le siège et Jean II se réfugie dans la tour de la collégiale avec ses hommes. Les troupes royales incendient l'église et la tour, obligeant les rebelles à se jeter du haut de cette dernière¹⁴⁰⁴. L'église, réparée après ces événements, est reconsacrée l'année suivante en 1104. Les problèmes avec les seigneurs de Meung et l'évêché subsistent toutefois jusqu'à la reprise en main de Manassès de Garlande (1146-1185) qui se fait construire une résidence avec un donjon accolé à la tour-porche occidentale¹⁴⁰⁵. C'est probablement à son action qu'il faut attribuer la partie supérieure de la tour, avec une flèche à pinacles et gâbles, tout comme celle de Mareau-aux-Bois (également bien de l'évêché depuis l'époque carolingienne et lieu de résidence des évêques). Elle présente un plan rectangulaire, de 5,52 m de large pour 6,65 m de long. Trois niveaux se succèdent jusqu'à la base de la flèche, épaulés à l'extérieur par des contreforts en équerre sans ressauts, appareillés avec des blocs de moyen format, avec de nombreuses insertions d'éléments courts. Les murs sont soigneusement mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés. Le rez-de-chaussée, voûté en berceau plein cintre, est doté de deux portes dans l'axe est-ouest. Celles-ci sont constituées d'arcs avec des claveaux rectangulaires allongés et des intrados fourrés. L'accès aux niveaux supérieurs est possible de nos jours par une tourelle d'escalier hors œuvre dans l'angle nord-est qui se rattache au XIII^e siècle et à la construction de la nef. Le premier étage est couvert d'une voûte d'arêtes retombant sur des colonnettes à chapiteaux sculptés et bases moulurées qui ne sont

¹⁴⁰¹ PRACHE A., 1983, p. 265-270 ; ÉMERY M., 1994, p. 183-196.

¹⁴⁰² BAILLIEUL É., 2012, p. 137-148. Les caractères en question sont : des murs soigneusement appareillés en moellons noyés dans du mortier et des voûtes mises en œuvre dans le prolongement avec des couchis en bois dont les traces sont restées profondément marquées dans le mortier.

¹⁴⁰³ Cf. GALLIA CHRISTIANA VIII, col. 523 et THILLIER J., JARRY E., 1906, p. 64 pour les premières mentions au IX^e siècle, ainsi que PROU M., 1908, n°XXXVIII pour la première mention du chapitre.

¹⁴⁰⁴ Cf. MOLINIER A., 1887, p. 15 pour le récit de la prise de la tour de Meung-sur-Loire par les troupes du roi par Suger dans la *Vie de Louis VI le Gros*.

¹⁴⁰⁵ Cette tour rajoutée contre la tour-porche est désigné sous le nom de « Tour Manassès de Garlande » depuis l'étude qui lui a été consacrée par Jean Valléry-Radot à l'occasion du Congrès archéologique de 1930 : cf. VALLÉRY-RADOT J., 1931, p. 295-297 ; MESQUI J., 2014, p. 4 et note 14 p. 42 pour les sources textuelles.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

pas antérieures au milieu du XII^e siècle¹⁴⁰⁶ et semblent maladroitement mises en œuvre, posées sur des socles bahut de plus d'un mètre de hauteur. Une grande arcade brisée est aménagée dans le mur oriental, ouvrant autrefois sur la nef. Trois anciennes fenêtres en plein cintre forment un contraste avec le profil brisé de l'ouverture sur la nef. Celle située au sud a été recoupée par une porte constituée de piédroits à colonnettes surmontés d'un linteau à arc trilobé qui donnait autrefois sur la salle haute de la résidence de Manassès de Garlande, interprétée récemment par Jean Mesqui comme étant la grande salle de réception de l'évêque¹⁴⁰⁷. Le troisième niveau correspond au beffroi et est percé sur chaque face de baies géminées à impostes à ébrasement fourré droit, présentant encore des vestiges de joints rubanés soignés. Le petit appareil composé de moellons assisés, les contreforts en équerre aux angles avec des éléments courts dans les assises, la typologie des baies (formes en plein cintre, ébrasements fourrés, claveaux allongés, joints épais) sont des caractères que l'on retrouve dans l'architecture de la première moitié du XI^e siècle, datation avancée pour la construction de cette tour-porche par les historiens de l'art jusqu'à récemment¹⁴⁰⁸. La chapelle d'étage qui présente des contrastes entre des formes en plein cintre et brisées et une organisation du voûtement et de ses supports peu logique aurait ainsi probablement été reprise dans la seconde moitié du XII^e siècle, au moment de la construction de la tour résidentielle voisine. Jean Mesqui vient toutefois de consacrer en ce début d'année 2014 une étude à l'ensemble monumental de Meung-sur-Loire dans le *Bulletin monumental* dans laquelle il remet en question cette datation au profit d'une construction complète de la tour-porche dans les années 1150-1160, juste avant l'édification de la tour voisine à partir de 1170¹⁴⁰⁹. Il y souligne les maladroites dans la mise en œuvre des supports d'angle, qu'il interprète comme une « certaine référence antiquisante », ainsi que « la contradiction relative entre le caractère un peu archaïque de la voûte d'arêtes et le modernisme des chapiteaux gothiques [qui] traduit bien la résilience des traditions romanes face à l'introduction des nouvelles formes architecturales du premier gothique qui marqua l'Orléanais de la seconde moitié du XII^e siècle. ». Mais il en conclut qu'« aucun élément ne vient confirmer une datation haute pour le clocher lui-même et [que] l'on peut douter que cette tour soit celle d'où se jetèrent Léon II de Meung et ses compagnons en 1103 - plus probablement celle-ci devait-elle être en bois. »¹⁴¹⁰. Nous aurions tendance personnellement à revenir à une datation haute. Les caractères de la mise en œuvre de la tour sont en effet en opposition avec ce que nous avons pu observer de l'architecture du XII^e siècle dans la région, où les parements en moellons se raréfient au profit du moyen appareil (surtout pour les tours-porches) et sont mis en œuvre avec des éléments de dimensions plus importantes que ce qui est observable ici¹⁴¹¹ ; les voûtes sur croisée d'ogives semblent également apparaître de manière très précoce, tout comme les formes brisées pour

¹⁴⁰⁶ Cf. MESQUI J., 2014, p. 12.

¹⁴⁰⁷ Cette porte percée postérieurement au sud de la tour-porche et donnant dans les appartements épiscopaux a été datée au plus tard des années 1175-1180 par Jean Mesqui : MESQUI J., 2014, p. 12.

¹⁴⁰⁸ Cf. VALLÉRY-RADOT J., 1931, p. 290; JUIN F., 2002, p. 26-27 ; VERGNOLLE É., 1985, p. 31.

¹⁴⁰⁹ Cf. MESQUI J., 2014.

¹⁴¹⁰ MESQUI J., 2014, p. 14-15.

¹⁴¹¹ Cf. Partie II : les mesures levées sur les parements des églises d'Arville et Chevrainvilliers.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

les arcs¹⁴¹² ; les similitudes également sont importantes avec la tour-porche de Mareau-aux-Bois (que nous proposons de dater du milieu du XI^e siècle), liée aux mêmes commanditaires, et qui présente un développement plus important de la pierre taillée. Nous aurions tendance ainsi à placer la construction de la tour-porche de Meung avant celle de Mareau, au cours de la première moitié du XI^e siècle. Les événements du siège de 1103 semblent n'avoir eu que peu d'impact sur le gros œuvre de la tour et de l'église, ce qui pourrait être confirmé par le fait que la nouvelle consécration intervient très rapidement, dès l'année suivante, ce qui nous paraît contraire à l'idée d'une reconstruction complète de l'église et de la tour à ce moment-là (bien que le déroulement de cette cérémonie ait pu se faire alors que la tour était en travaux). Dans le troisième tiers du XII^e siècle, le projet de Manassès de Garlande entraîne effectivement le réaménagement complet de la salle haute de la tour qui est probablement transformée en chapelle pour l'évêque, accessible directement depuis le premier étage de sa résidence¹⁴¹³.

Une puissante tour occidentale est également conservée à Chartres, à l'entrée de l'abbatiale Saint-Père, attribuée à la fin du X^e siècle¹⁴¹⁴ (cf. vol. IV, fig. 305-307). Présentant un plan carré de 12 m de côté, elle est régulièrement scandée par des contreforts plats sur chacune de ses faces. Le rez-de-chaussée est moins ouvert que dans les cas précédents, avec un portail dans le mur nord¹⁴¹⁵ et une arcade à triple rouleau à l'est sur la nef. Le premier étage forme une haute tribune charpentée ouvrant sur la nef par trois baies en plein cintre et éclairée par une fenêtre dans chacun des trois autres murs. La question de l'accès à ce niveau reste entier : l'escalier à vis contemporain de la tour ne prend naissance qu'à partir de là pour desservir les étages supérieurs. Maryse Émery avait proposé un accès depuis des structures aujourd'hui disparues : un bâtiment annexe de l'abbaye ou un escalier dans l'angle nord-ouest de la tour. L'hypothèse d'éléments en bois menant à l'une des baies orientales nous semble préférable, par comparaison avec les autres cas étudiés ici ; cette solution semblait en effet fréquente. L'escalier à vis de l'angle sud-est permet d'accéder au deuxième étage, éclairé par une baie par face. Aucun beffroi ne semble avoir été prévu.

Cette solution développée à Saint-Père de Chartres apparaît différente de celle choisie par Fulbert quelques années plus tard pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame

¹⁴¹² Cf. Partie II : des voûtes sur croisées d'arcs sont observables dans les souches des clochers de Saint-Salomon de Pithiviers et de Charmont-en-Beauce dès les premières décennies du XII^e siècle ; les arcs brisés se mettent rapidement en place également entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle dans l'église Saint-Pierre de Pithiviers (cf. notice 66).

¹⁴¹³ MESQUI J., 2014, p. 12.

¹⁴¹⁴ John Ottaway avait proposé en 1987 de considérer la construction de la tour-porche comme la dernière étape de la reconstruction de l'abbaye lancée vers 930-940. La fin du X^e siècle est particulièrement retenue : Hugues Capet avait en effet autorisé la fortification du site vers 990 ; le caractère très défensif de la tour permet de supposer que sa construction est en lien avec cette étape. Tout le monde s'accorde depuis à relier l'édification de la tour avec cet événement, à la fin du X^e siècle. Cf. OTTAWAY J., 1987, p. 270-273 ; ÉMERY M., 1994, 77-95 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 92-95.

¹⁴¹⁵ Ce portail a été refait à l'époque gothique. Maryse Émery estime toutefois qu'il reprend l'emplacement du portail originel de la tour. Il est en effet sur la face de la tour donnant sur la cour d'entrée de l'abbaye. L'absence de porte occidentale s'expliquerait ici par la présence du mur de clôture de l'abbaye passant très près de cette façade occidentale. ÉMERY M., 1994, p. 82-84.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

(cf. vol. IV, fig. 308). Les fouilles menées au début du XX^e siècle par Eugène Lefèvre-Pontalis et reprises par Étienne Fels dans les années 1950 ont permis de mettre en évidence les fondations d'une tour-porche de deux travées, probablement encadrée des accès latéraux aux couloirs de la crypte¹⁴¹⁶. L'ensemble semble plus tardif dans le XI^e siècle que les cryptes attribuées à Fulbert, mais la présence d'une tour-porche sur la miniature d'André de Mici représentant en 1028 la cathédrale permet de supposer qu'elle avait été prévue dès le début du projet de l'évêque Fulbert¹⁴¹⁷.

Cette configuration à plusieurs travées mise en évidence pour la tour-porche de la cathédrale de Chartres tranche avec les autres réalisations évoquées précédemment et rapproche celle-ci d'un autre modèle-phare du Domaine royal dans le premier tiers du XI^e siècle : celui de l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire dont la construction est attribuée à l'abbé Gauzlin par son biographe¹⁴¹⁸ (cf. vol. IV, fig. 156, 309-310). Sur un plan à trois vaisseaux et trois travées, le rez-de-chaussée est complètement ouvert sur l'extérieur par des arcades retombant sur des piles composées à colonnes engagées. Deux escaliers aménagés dans l'épaisseur des angles orientaux de la tour et accessibles depuis les bas-côtés de la nef permettent d'accéder à un premier étage dont l'organisation reprend le plan du porche. Trois absidioles semi-circulaires sont aménagées dans l'épaisseur du mur oriental, formant trois sanctuaires. De simples petites baies, dans chacune d'elles, ouvrent sur la nef ; l'ensemble semble avoir été prévu pour fonctionner indépendamment du reste de l'édifice. Les étages supérieurs ont malheureusement disparu au début du XVI^e siècle. La qualité de la construction, avec la généralisation du moyen appareil, des voûtements et des piles composées, et celle de son décor mêlant chapiteaux végétaux de tradition corinthienne, figuratifs et historiés, avec des plaques sculptées sur la façade nord, sont à l'origine de nombreux débats sur la datation de l'édifice. Éliane Vergnolle a sans doute toutefois établi de manière claire le lien entre cette construction et la tour attribuée dans les textes à l'abbé Gauzlin, un proche de Robert le Pieux¹⁴¹⁹. Le changement de programme et d'orientation générale de la tour entre le rez-de-chaussée, qui privilégie la façade occidentale, et le premier étage, organisé autour du mur septentrional, a été mis en relation avec l'incendie survenu dans l'abbaye en 1020, ayant changé l'organisation générale de l'abbaye et entraîné le déplacement des bâtiments monastiques du flanc nord au flanc sud de l'église. L'entrée principale du monastère a connu un glissement similaire, passant du côté ouest au nord. Ces observations permettent d'établir que le rez-de-chaussée de la tour était ainsi quasiment achevé en 1020 ; l'ensemble des travaux a dû se poursuivre jusqu'au début des années 1030¹⁴²⁰. Par son ampleur et la qualité de sa réalisation, la tour de Gauzlin reste une réalisation exceptionnelle dans l'architecture du début du XI^e siècle.

¹⁴¹⁶ Cf. FELS É., 1967.

¹⁴¹⁷ Cf. notamment à ce sujet les mises au point récentes de Christian Sapin et François Héber-Suffrin : SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2008 et HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013.

¹⁴¹⁸ Cf. Partie I.

¹⁴¹⁹ Il subsiste toutefois encore quelques contestations sur la datation de cette construction : cf. nos propos à ce sujet en introduction.

¹⁴²⁰ VERGNOLLE É., 1985, p. 198-199.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Quelques exemples de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle montrent le maintien du type architectural de la tour-porche dans le Domaine royal, avec tribune ouverte sur la nef : l'église Notre-Dame et Saint-Denis de Morienvall présente dans le dernier quart du XI^e siècle une tour avec un porche surmonté d'une salle dotée d'une grande arcade en plein cintre à l'est, tout comme à Saint-Loup de Naud un peu plus tard¹⁴²¹ (cf. vol. IV, fig. 311-313). Maryse Émery a toutefois souligné que, rapidement par la suite, des changements interviennent : les tours-porches ne semblent plus mises en œuvre dans des édifices de premier plan comme c'est le cas aux X^e-XI^e siècles, mais dans des monuments secondaires ; les volumes sont moins importants et les salles du premier étage rarement ouvertes sur les nefs¹⁴²².

Ce type de la tour-porche, quasiment exclusif dans le Domaine royal, se retrouve dans d'autres régions aux X^e et XI^e siècles, dans des édifices d'importances variées. En Bourgogne, la petite église de Saint-Aubin présente dès le X^e siècle une tour-porche avec une tribune au premier étage accessible depuis une ouverture dans le mur nord (sans doute depuis un bâtiment voisin annexe) (cf. vol. IV, fig. 314). Dans le mur oriental, une simple baie permettait d'observer le niveau supérieur du chœur où des reliques étaient probablement installées¹⁴²³. À Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, une tour occidentale est érigée aux alentours de l'an mil (cf. vol. IV, fig. 315-316). Elle semble toutefois avoir été dès les origines prévue pour fonctionner avec des *augmenta* latéraux nord et sud, qui en font un ensemble se rapprochant plutôt des massifs tripartites complexes que des tours-porches¹⁴²⁴. En Auvergne, la tour-porche de l'abbatiale de Mozac est également attribuée au X^e siècle¹⁴²⁵. Elle est de

¹⁴²¹ Cf. respectivement ÉMERY M., 1994, p. 266-277 et p. 351-370. Maryse Émery datait le clocher-porche Morienvall du début du XII^e siècle. La datation de cet édifice a été revue depuis par Anne Prache et Danielle Johnson en 1997, en se fondant sur les caractères de l'architecture et le décor sculpté. La construction de l'église de Morienvall se serait faite en trois étapes : dans un premier temps, le chevet primitif et les bases de ses deux clochers latéraux ont été édifiés ainsi que les trois premiers niveaux du clocher-porche, entre 1075 et 1085 environ. La deuxième étape est représentée par les niveaux supérieurs des tours latérales du chevet à partir des années 1085, puis par la construction de la nef et du troisième étage du clocher-porche, avant 1105. Le chevet aurait ensuite été repris, avec l'ajout d'un déambulatoire, dans les années 1130. Cf. PRACHE A., JOHNSON D., 1997.

¹⁴²² ÉMERY M., 1994, p. 551-552.

¹⁴²³ SAPIN C., 2013.

¹⁴²⁴ La construction de l'église est attribuée généralement à l'évêché de Brun de Roucy, évêque de Langres de 980 à 1016, soit entre la fin du X^e siècle et les premières années du XI^e siècle : cf. SAPIN C., 2002, p. 411 ; SAPIN C., 2006, p. 78-79.

¹⁴²⁵ CABRERO-RAVEL L., 2003, p. 316-318 ; CABRERO-RAVEL L., 2010.

La datation antérieure au XI^e siècle est fondée sur l'observation des modes de construction, inconnus en Auvergne dans les édifices de la fin du X^e et du début du XI^e siècle, notamment l'usage important du grand appareil pour les chaînes d'angle de la tour et les remplois de pierres gallo-romaine pour appareiller les arcs, formant ainsi des claveaux couvrant toute l'épaisseur des arcs en question. Ces observations se conjuguent avec l'apport des sources textuelles. Un clocher est mentionné dès le milieu du IX^e siècle dans les *Miracles* suivant la *Vita Prima* de saint Austremonne : VAN HOOFF G., 1887, p. 54.

Des cloches sont également mentionnées dans la vision de l'abbé Robert de Mozac dans un texte de la fin du X^e siècle, narrant des événements du milieu du X^e siècle :

Expergefactus autem prefatus Rotbertus nil se arbitrabat obdormise, sed sollicitus de uisione mox insonuit signorum sonusticius, psalmodum decurrens melodiam matutinalique sollempnitate peracta, uocans quosdam ex monachis sibi credentibus, uisionem eis non distulit intinmari.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

plan presque carré (6,50 x 6,85 m) et comprenait un porche ouvert à l'origine sur ses quatre côtés par des arcades et une chapelle haute communiquant avec la nef par un triplet, dont les modes d'accès restent inconnus. Dans le Limousin, la tour-porche de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Évaux est datée du milieu du XI^e siècle par Claude Andrault-Schmidt (*cf.* vol. IV, fig. 317). Sa chapelle haute a malheureusement perdu sa communication originelle avec la nef. Un autel dédié à saint Michel y était toutefois mentionné au début du XX^e siècle¹⁴²⁶. Les tours-porches restent rares en Normandie. Nous pouvons mentionner celle de Saint-Lô de Rouen autour de l'an mil¹⁴²⁷, tout comme dans l'Empire où quelques exemples sont signalés à Cologne (Brauweiler et Sainte-Marie-du-Capitole) et Ottmarsheim à l'époque ottonienne¹⁴²⁸. L'abbatiale d'Hastière-par-Delà constitue l'une de ces exceptions au début du XI^e siècle : elle est dotée d'une puissante tour occidentale avec un rez-de-chaussée voûté d'arêtes dont les murs latéraux sont ornés d'arcatures plaquées, une ornementation qui rappelle un peu ce qui est observable à Mareau (*cf.* vol. IV, fig. 318-319). Le premier étage ouvre sur la nef par un triplet sous un arc de décharge¹⁴²⁹. Ces quelques exemples mis à part, les terres d'Empire ont en effet très majoritairement privilégié les massifs occidentaux à tours, avec parfois transept et/ou contre-abside. En revanche, l'Angleterre, avant la conquête normande et la diffusion de la façade à deux tours, présentait de très nombreuses tours-porches aux X^e et XI^e siècles. Leur typologie générale a été mise en évidence par Richard Gem : le rez-de-chaussée faisait généralement office d'entrée, le premier étage correspondait à une chapelle ou une tribune ouverte sur la nef et le dernier niveau était occupé par un beffroi¹⁴³⁰. Les premiers exemples de ce type à Deerhurst¹⁴³¹ ou Brixworth¹⁴³² associent à un rez-de-chaussée comprenant un porche encadré de salles latérales un premier étage ouvert sur la nef par une baie communiquant avec des systèmes de galeries en bois implantées dans la partie occidentale de l'église (*cf.* vol. IV, fig. 320-324). Ce principe de développer des galeries intérieures sur les travées occidentales des églises reprend les systèmes d'accès observés dans certaines de nos tours-porches depuis les nefs.

Ces tours occidentales, tout comme les massifs à deux tours précédemment examinés, ont été régulièrement présentées dans l'historiographie comme apparaissant aux alentours de l'an mil, en correspondance avec une volonté de simplifier le massif occidental de tradition carolingienne¹⁴³³. Cette position doit être nuancée : Jean-Pierre Caillet a notamment eu

GOULLET M., IOGNA-PRAT D., 1996, p. 390 [Traduction p. 395].

¹⁴²⁶ ANDRAULT-SCHMITT C., 1991, p. 202-205.

¹⁴²⁷ CHAIX V., 2010, p. 23.

¹⁴²⁸ GRODECKI L., 1958, p. 284.

¹⁴²⁹ La construction de cette tour occidentale est généralement attribuée à l'abbatiale de Rodolphe (1033-1035) : BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 331-334.

¹⁴³⁰ GEM R., 1991.

¹⁴³¹ Cette église du Gloucestershire est datée du IX^e siècle à partir du style de la décoration sculptée : *cf.* GEM R., 1991, p. 323.

¹⁴³² L'église de Brixworth (Northamptonshire) pourrait remonter au VIII^e siècle selon Richard Gem : *cf.* GEM R., 1991, p. 323.

¹⁴³³ *Cf.* notamment à ce sujet les articles de Fels et Reinhardt dans les années 1930 sur la survivance des églises porches carolingiennes dans l'art roman : REINHARDT H., FELS E., 1933 et 1937, ainsi que la mise au point historiographique de Suzanne Braun à ce sujet : BRAUN S., 2001, vol. I, p. 266-271. Le clocher serait ainsi né

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

l'occasion de présenter à diverses occasions plusieurs exemples haut-médiévaux. Ainsi, à Fontenelle Saint-Wandrille, sous l'abbatit d'Ansegise (822-833), une tour carrée de 12 m de côté et dotée d'une chapelle haute dédiée au Christ-Sauveur est rajoutée à l'ouest de l'église abbatiale¹⁴³⁴. À Auxerre, les sources textuelles nous apprennent que les évêques avaient fait édifier une tour à l'entrée de la cathédrale dans la seconde moitié du IX^e siècle dans laquelle deux autels superposés étaient installés (un dédié à la Croix et l'autre à Saint-Grégoire). Cette tour fut complétée au début du X^e siècle par l'ajout de deux *augmenta* latéraux¹⁴³⁵. L'abbatiale de Meschede, aux alentours de 900, présentait également une tour occidentale dont le rez-de-chaussée était fermé sur l'extérieur de l'église dans laquelle on pouvait entrer par une porte dans le bas-côté nord (*cf.* vol. IV, fig. 325). Des escaliers étaient aménagés dans la tour pour monter à un premier étage en lien, une nouvelle fois, avec des galeries en bois aménagées dans la partie occidentale de la nef. Cet exemple rappelle ainsi à la fois les exemples de tours anglaises et Saint-Pierre de Chartres par la fermeture du rez-de-chaussée (surtout si la porte nord actuelle n'est pas venue remplacer une porte plus ancienne)¹⁴³⁶. Les marges de l'Empire carolingien ont également connu cette forme, comme l'illustre l'exemple de la tour de Saint-Sauveur de Cetina, en territoire croate, édifiée dans le dernier quart du IX^e siècle¹⁴³⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 326).

Les origines peuvent même remonter au-delà de l'époque carolingienne. Des sources textuelles pour l'époque mérovingienne évoquent également une haute structure à l'entrée de Saint-Martin de Tours, qui pouvait correspondre à une tour¹⁴³⁸.

Les tours-porches observées au sein de notre corpus viennent ainsi se positionner au sein d'une évolution amorcée probablement dès les premiers siècles du Moyen Âge et au

d'une réduction du Westwerk carolingien : atrophie de sa tribune et disparition des structures latérales (tourelles, bras de transept...).

¹⁴³⁴ CAILLET J.-P., 2002b, p. 73. L'information est issue des *Gesta abbatum Fontenellensium* :

[...] *ipsam [aecclesiam] a parte occidentali triginta pedum in longitudine ac totidem in latitudine accrevit, constructo desuper coenaculo, quam in honore Domini Dei Salvatoris Nostri Iesu Christi dedicandam fore praeceptabat* [...] : LOEWENFELD J., 1886, p. 55.

¹⁴³⁵ La construction de la tour est menée par les évêques Abbon (857-860) et Chrétien (860-873). Les deux autels sont installés par Guibaud (873-887). Les *augmenta* sont ajoutés sous l'évêché de Gaudri (918-933). Christian Sapin souligne le fait que le texte pour Gaudri précise que l'évêque a fait ouvrir une entrée occidentale précédée d'un portique, ce qui pourrait laisser penser que le premier état de la tour était fermé sur l'extérieur (par une contre-abside éventuellement). *Cf.* SAPIN C., 2002, p. 399.

¹⁴³⁶ CAILLET J.-P., 2005, p. 68. La datation de cet état vers 900 repose essentiellement sur les datations dendrochronologiques menées sur les bois retrouvés incorporés dans les parements.

¹⁴³⁷ CAILLET J.-P., 2000, p. 356.

¹⁴³⁸ CAILLET J.-P., 2000, p. 356. L'argument principal repose sur une inscription gravée à proximité du portail de la basilique :

*Ingrediens templum fert ad sublimia vultum :
Exsels aditus suscipit alta fides.
Esto humilis sensu sed spe sectare vocantem :
Martinus reserat quas venerare fores.
Haec tuta est turris trepidis, objecta superbis,
Elata excludens mitia corda tegens [...].*

Cette inscription avait été publiée dans un premier temps par Luce Pietri : PIETRI L., 1983, p. 386-387, 804-805.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

cœur d'une région qui a, autour de l'an mil, particulièrement développé ce type de façade pour les édifices importants. De manière générale, si on excepte le cas de Saint-Benoît-sur-Loire, ces tours dans le Domaine royal présentent un plan carré, de dimensions relativement réduites, moins larges que le vaisseau central de la nef. Les tours sont positionnées contre les murs-pignons, à l'exception de celle de Saint-Germain-des-Prés où on observe la présence d'une petite travée qui fait la jonction entre la tour et la nef proprement dite¹⁴³⁹. Elles privilégient des accès aux parties hautes depuis la nef par des systèmes d'escaliers/échelles et de galeries en bois (Poissy, Meung ?) ou d'escaliers aménagés généralement dans l'épaisseur des angles orientaux (Dontilly, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire), voire les deux : structures en bois depuis la nef puis escalier dans l'épaisseur d'un angle (Saint-Père de Chartres, Mareau-aux-Bois). Les rez-de-chaussée présentent des typologies variées : certains sont très ouverts et correspondent bien à la notion de porche (Saint-Benoît-sur-Loire, Poissy et peut-être Saint-Germain-des-Prés). D'autres sont en revanche beaucoup plus fermés, autour de deux portails successifs généralement disposés selon l'axe est-ouest (Mareau-aux-Bois, Saint-Père de Chartres, Dontilly, Meung). Les premiers étages sont éclairés par une simple baie sur les trois faces nord, sud et ouest ; le mur oriental communique avec la nef mais de manière très variée : petite fenêtre à Dontilly, deux ou trois baies (Saint-Père de Chartres, Poissy), ou grande arcade (Mareau, Saint-Germain-des-Prés, Meung dans son état du XII^e siècle). Le troisième niveau, percé de baies géminées sur chaque face, accueillait sans doute des cloches dès l'origine (les clochers ayant presque tous été surélevés, la position des cloches s'est souvent vue modifiée en conséquence). La mise en œuvre privilégie majoritairement la pierre taillée, au détriment du moellon pour les parements (sauf pour Saint-Père de Chartres et Meung-sur-Loire, ce qui pourrait constituer un argument supplémentaire pour une datation haute pour ces deux exemples). La présence de contreforts épaulant les angles extérieurs mais aussi intérieurs doit également être retenue : nous retrouvons ces derniers dans deux tours royales (Saint-Germain-des-Prés et Poissy) ainsi que dans celle de Mareau-aux-Bois. L'ornementation reste limitée, à l'exception de Mareau où des arcatures en plein cintre sont aménagées contre les murs nord et sud du passage et de celle, exceptionnelle de Saint-Benoît-sur-Loire.

L'exemple de Saint-Benoît-sur-Loire apparaît ainsi, à l'examen des autres tours occidentales du Domaine royal (et au-delà), comme un exemple plutôt atypique, un des rares cas à développer une tour de la même largeur que la nef (en tous cas que la nef actuelle), à plusieurs travées et plusieurs vaisseaux, avec une chapelle haute fermée sur la nef. Seule la tour-porche de la cathédrale de Chartres pourrait éventuellement en être rapprochée. Il paraît ainsi difficile d'aller voir une influence de cette construction exceptionnelle, unique, dans les autres tours-porches du Domaine royal qui, malgré des variations dans la conception des rez-de-chaussée

¹⁴³⁹ Cette travée qui fait la jonction entre la tour-porche et la nef, et dans laquelle débouchent les deux escaliers de la tour, a attiré le regard des historiens de l'art. Associée au désaxement observable entre ces deux mêmes parties de l'église, elle constitue l'un des principaux arguments pour voir entre la nef et la tour-porche deux campagnes de construction distinctes. Cf. HUBERT J., 1950 et, plus récemment, PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18. Cet argument n'est pas repris dans les publications d'Alain Erlande-Brandenburg et d'Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg qui attribuent à la même phase de construction la tour-porche, la nef et les deux tours du chevet, à partir notamment des relevés de marques de tâcherons : cf. ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001 et 2011a et b.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

et des ouvertures de la salle haute sur la nef, semblent toutes dériver d'un même type et peut-être d'un même modèle avec des adaptations. En l'état actuel des connaissances, la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés, monastère royal, pourrait avoir joué ce rôle ; il faudrait alors envisager sa construction dès le début de l'abbatit de Morard en 990. Nous ne pouvons toutefois pas exclure l'hypothèse d'un autre modèle perdu.

B – LES FONCTIONS

a – La fonction d'entrée dans l'édifice

La première fonction assurée par ces façades occidentales est celle de l'entrée dans les édifices. Celles-ci sont dotées d'une seule porte au centre, qu'on soit dans le cas des murs-pignons, des tours-porches ou des massifs occidentaux. Cet unique accès exclut une organisation particulière des circulations entre un portail principal et des portes latérales. Cette porte centrale devait être utilisée aussi bien par les fidèles que par les éventuels pèlerins et les ecclésiastiques les jours de processions.

Il n'est ainsi pas étonnant de constater que cette porte occidentale, et parfois la baie qui la surmonte, a été l'objet d'une mise en valeur, afin de valoriser cet unique accès et sa symbolique. La porte apparaît en effet souvent dans les écrits comme une métaphore du Christ qui se compare souvent lui-même à une porte dans le Nouveau Testament¹⁴⁴⁰. L'ornementation des portails par des rouleaux superposés, des cordons en saillie, des piédroits à ressauts et/ou des impostes vise probablement à monumentaliser cette entrée, en tant que symbole du Christ, même au sein d'une façade restant très simple ; et les rares efforts d'ornementation observés dans les églises paroissiales du corpus se sont souvent concentrés sur ce point précis de l'édifice, au détriment de ses autres parties¹⁴⁴¹.

Le rituel de dédicace de l'église au Moyen Âge l'assimile à la Jérusalem céleste¹⁴⁴². La porte occidentale revêt alors une autre symbolique, celle de l'entrée au paradis. L'ornementation et/ou la monumentalisation de la porte correspond également à la volonté de magnifier l'entrée dans la Jérusalem céleste. Cette assimilation à la ville de Jérusalem est également rappelée au cours des cérémonies du dimanche des Rameaux au Moyen Âge, où la porte de l'église devient celle de la ville sainte que le Christ avait franchi et que les processions commémorent en la passant à leur tour au son du *Gloria Laus*¹⁴⁴³.

Cette notion d'espace de transition est probablement à l'origine des fonctions funéraires attestées dans les massifs occidentaux depuis l'époque paléochrétienne¹⁴⁴⁴, les défunts cherchant à être inhumés au seuil de la Jérusalem céleste. Cette conception pourrait justifier la localisation fréquente des cimetières à l'ouest des églises dans notre zone d'étude¹⁴⁴⁵. Elle se retrouve également dans le cas de Saint-Sauveur de Melun où une inhumation privilégiée a été retrouvée dans la nef de l'église, juste à l'est du mur séparant la nef du massif occidental dans l'église du X^e siècle¹⁴⁴⁶.

¹⁴⁴⁰ Par exemple dans Jean (10, 9) : « Moi, je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; et il ira et viendra, et il trouvera la pâture. ». Cf. particulièrement à ce sujet : BAUD A., 2014, p. 84-87.

¹⁴⁴¹ Si on se concentre sur le décor sculpté (au détriment d'un éventuel décor peint dont nous n'avons plus aucune trace).

¹⁴⁴² PALAZZO É., 2000b, p. 71-77.

¹⁴⁴³ Cf. la mise au point récente sur ces rituels de Valérie Chaix : cf. CHAIX V., 2011, p. 55-56.

¹⁴⁴⁴ Ces fonctions funéraires sont attestés pour Saint-Pierre de Rome depuis le V^e siècle : cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 216.

¹⁴⁴⁵ Cf. *supra*.

¹⁴⁴⁶ Cf. notice 53.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

L'historiographie relative aux massifs occidentaux a souvent cherché à y voir un lieu funéraire, lié à la commémoration, des fondateurs des monastères en particulier. Des tombes ont en effet régulièrement été retrouvées dans les massifs occidentaux, notamment à Corvey où, parmi trois tombes, on a peut-être celle du fondateur Adalgar¹⁴⁴⁷. À Saint-Denis, Charlemagne a fait construire un *augmentum* au massif occidental de l'église afin d'intégrer et mettre en valeur la tombe de son père Pépin le Bref qui avait choisi d'être inhumé *ante limina basilicae*¹⁴⁴⁸. Cette structure sera ensuite détruite pour laisser place à un espace funéraire, peut-être dans le courant du XI^e siècle ce qui permettrait d'illustrer le maintien des fonctions funéraires à cette période qui nous intéresse. À la même époque, le développement de la liturgie funéraire dans les galilées clunisiennes souligne également ce lien fort avec le monde des morts dans les massifs occidentaux¹⁴⁴⁹.

b – Les fonctions culturelles

La question des fonctions culturelles assurées dans les parties occidentales des édifices constitue un point largement abordé et débattu par les historiens de l'art, notamment depuis les travaux fondateurs de Carol Heitz sur la liturgie carolingienne, réactualisés depuis, notamment, par les études de Dagmar von Schönfeld de Reyes¹⁴⁵⁰ et Suzanne Braun¹⁴⁵¹, ainsi que par le colloque consacré aux avants-nefs, organisé par Christian Sapin¹⁴⁵². Ces problématiques concernent toutefois essentiellement les entrées monumentales à porches, tribunes et/ou tour(s) ; les murs-pignons sont probablement à exclure de réflexions de cette nature, sauf si l'hypothèse de tribunes en bois appuyées contre les parois occidentales venait à se confirmer (pour les cas de Bondaroy et Chailly notamment : *cf. supra*).

1 – Les autels

L'hypothèse de fonctions culturelles affectées aux porches et aux salles hautes dans les massifs occidentaux repose essentiellement sur la présence ou non d'autels dans ces parties. Dans le cas des Westwerk carolingiens, des fonctions liturgiques importantes ont été envisagées (église paroissiale, église baptismale) et remises régulièrement en question¹⁴⁵³. Nous n'avons malheureusement aucune information à ce sujet pour notre zone d'étude, que ce soit dans les sources textuelles ou dans les monuments où aucun vestige d'autel n'est préservé. Il paraît toutefois peu probable que des autels aient été installés dans les rez-de-chaussée des tours-porches dont les dimensions restent restreintes : la fonction de passage semble seule concernée ici. Les deux salles hautes de Mareau et de Dontilly présentent des

¹⁴⁴⁷ Cf. BRAUN S., 2001, vol. I, p. 294-297.

¹⁴⁴⁸ Cf. JACOBSEN W., WYSS M., 2002, p. 85-86.

¹⁴⁴⁹ Cf. KRÜGER K., 2002.

¹⁴⁵⁰ Cf. SCHÖNFELD DE REYES D., 1999.

¹⁴⁵¹ Cf. BRAUN S., 2001.

¹⁴⁵² Cf. SAPIN C., 2002b.

¹⁴⁵³ Cf. BRAUN S., 2001, vol. I, p. 287-288.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

configurations très différentes : la première est largement ouverte sur la nef et la deuxième fermée, dotée d'une simple fenêtre du côté oriental. La question de leur(s) fonction(s) n'en est que plus complexe, les espaces n'étant pas du tout organisés de la même manière. Les deux édifices présentent également des statuts différents : l'une est le siège d'un important prieuré-cure de l'évêché d'Orléans, l'autre n'est qu'une église paroissiale.

Ces différences de typologie se retrouvent dans le reste du Domaine royal où nous retrouvons des salles hautes fermées, comme à Saint-Benoît-sur-Loire où Éliane Vergnolle envisage l'existence d'une chapelle indépendante en raison de sa fermeture sur la nef. Il faut toutefois attendre le XV^e siècle pour avoir une source textuelle précisant que cet espace est utilisé par les abbés comme chapelle¹⁴⁵⁴. À Poissy et Saint-Père de Chartres, les salles hautes sont dotées de baies doubles ou triples sur la nef, alors que dans d'autres exemples, comme Saint-Germain-des-Prés ou Meung-sur-Loire, l'ouverture est presque complète sur la nef, par une grande arcade occupant toute la largeur du mur oriental. Il paraît difficile d'imaginer que ces typologies n'aient pas été en lien avec des usages différents mais il reste très délicat de se prononcer et d'exclure, dans le cas des salles très ouvertes, une utilisation cultuelle. Dans le cas de Mareau, une petite niche préservée dans le mur sud du clocher pourrait souligner ce rôle cultuel dans une tribune très largement ouverte sur la nef¹⁴⁵⁵. Les similitudes déjà soulignées avec la tour de Meung-sur-Loire pourraient confirmer cela. La salle du premier étage y est entièrement réaménagée dans le troisième quart du XII^e siècle, lorsque Manassès de Garlande se fait construire une résidence appuyée contre le mur sud de la tour-porche. Son premier étage est alors clairement mentionné dans les sources textuelles comme étant la chapelle privée de l'évêque qui fait aménager une porte reliant directement cet espace à sa salle d'audience¹⁴⁵⁶. Une fonction équivalente à Mareau-aux-Bois ne serait pas impossible.

À Saint-Germain-des-Prés, les sources textuelles du début du XV^e siècle évoquent la présence d'un autel dédié à l'archange saint Michel *in magna turri* ou *in majore turri*, ce qui a été identifié comme la salle haute du clocher occidental, largement ouverte sur la nef par une arcade¹⁴⁵⁷. Cette localisation de chapelles dédiées à saint Michel dans les tribunes hautes des massifs occidentaux a souvent été mise en relation avec la fonction d'entrée dans l'espace symbolique de la Jérusalem céleste et le statut de Michel, chef de la milice divine. Dans le cas de Saint-Germain-des-Prés comme dans la plupart des cas, les mentions de ces chapelles hautes dédiées à l'archange sont tardives ; et nous n'avons quasiment aucune attestation pour les périodes antérieures du XII^e siècle quant à la localisation de ces autels dans les massifs occidentaux¹⁴⁵⁸. Le cas de la cathédrale de Metz aux alentours de l'an mil pourrait ainsi faire figure d'exception, puisqu'une chapelle haute dédiée à saint Michel est mentionnée dans la *Vita* de Jean de Gorze, un texte du X^e siècle. François Héber-Suffrin évoque la possibilité que

¹⁴⁵⁴ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 24, 36-37.

¹⁴⁵⁵ Cf. notice 51, fig. 70-71.

¹⁴⁵⁶ Cf. MESQUI J., 2014.

¹⁴⁵⁷ Cf. VALLÉRY-RADOT J., 1929b, p. 454 ; ÉTIENNE-STEINER C., 1990, p. 133, 203.

¹⁴⁵⁸ Suzanne Braun signale notamment que l'autel Saint-Michel à Werden n'est mentionné qu'à partir du XII^e siècle : cf. BRAUN S., 2001, vol. I, p. 316. Dans le cas de Notre-Dame de Jumièges, les premières mentions d'un autel dédié à l'archange situé dans la tribune occidentale ne sont pas antérieures au XIII^e siècle : cf. LE MAHO J., 2003, p. 89-90.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

cet oratoire prenne place dans la tour occidentale de la cathédrale, (re)construite par les Ottoniens au début du XI^e siècle¹⁴⁵⁹. Il faut ainsi être prudent quant à une localisation trop systématique d'autels dédiés à saint Michel dans les chapelles hautes des massifs occidentaux et tours-porches ; cela d'autant plus que des autels sont attestés au haut Moyen Âge à d'autres emplacements dans les lieux de culte : dans la nef dans l'abbatiale de Saint-Gall ou à l'est dans la chapelle palatine d'Aix¹⁴⁶⁰. Les rares exemples attestant la présence d'autels dans les tours occidentales incitent également à cette prudence : celui présent dans la tour occidentale de Saint-Riquier au début du IX^e siècle est ainsi dédié au Sauveur¹⁴⁶¹, tout comme celui de la tour de Fontenelle-Saint-Wandrille¹⁴⁶². Dans la cathédrale d'Auxerre, les deux autels implantés au IX^e siècle étaient sous les vocables Saint-Grégoire dans le porche et Sainte-Croix dans la salle haute¹⁴⁶³. D'autres autels sont attestés dans la tour occidentale du New Minster de Winchester vers 980-988¹⁴⁶⁴ ou dans la chapelle haute de Saint-Genest de Lavardin au XI^e siècle¹⁴⁶⁵ ; leurs dédicaces restent malheureusement inconnues.

2 – Cérémonies et drames liturgiques

Ces espaces liturgiques dotés d'autels devaient faire l'objet de célébrations, notamment les jours de fête des saints auxquels ils étaient consacrés. Les *Us et coutumes* de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au XV^e siècle évoquent ainsi le jour de la fête du saint un office célébré à l'autel le matin et un encensement après la grand messe¹⁴⁶⁶. Dans certains cas, ces espaces ont sans doute joué un rôle dans la liturgie pascale, le massif occidental étant alors symboliquement associé au sépulcre du Christ. Dans le cadre du drame liturgique *Quem quaeritis*, le vendredi saint avait lieu la *depositio*, avec le dépôt des hosties dans la salle haute de la tour. Celles-ci étaient remises sur l'autel majeur dans le chœur liturgique dans la nuit du samedi au dimanche, au cours de l'*elevatio*. Enfin, au moment de la messe de Pâques, la visite des Saintes Femmes au tombeau se déroulait parfois dans les tribunes occidentales (*visitatio*)¹⁴⁶⁷. Ce rituel est notamment attesté dans le massif occidental de l'Old Minster de Winchester. Il ne faut toutefois pas généraliser ces pratiques car la localisation du Sépulcre du Christ et de ces épisodes de la liturgie pascale est attestée à d'autres emplacements dans

¹⁴⁵⁹ Cf. HÉBER-SUFFRIN F., 2012, p. 160.

¹⁴⁶⁰ Cf. notamment à ce sujet : CAILLET J.-P., 2001, p. 213-216.

¹⁴⁶¹ Cf. BERNARD H., 2002, p. 97 ; PAIN M.-L., à paraître.

¹⁴⁶² Cf. CAILLET J.-P., 2002b, p. 73 et LOEWENFELD J., 1886, p. 55 (cf. *supra*).

¹⁴⁶³ Cf. SAPIN C., 2002, p. 399.

¹⁴⁶⁴ Cf. GEM R., 1991, p. 325.

¹⁴⁶⁵ Cf. JUIN F., 2001, p. 177.

¹⁴⁶⁶ *Idem*.

¹⁴⁶⁷ Cf. HEITZ C., 1974, p. 30-47 ; JUIN F., 2001, p. 177 ; CAILLET J.-P., 2001, p. 213-216 ; CHAIX V., 2011, p. 69. Selon Carol Heitz, ce drame liturgique est attesté depuis le début du IX^e siècle : HEITZ C., 1963, p. 177. Si certains aspects des théories de Carol Heitz ont été remises en question, la célébration de l'office de Pâques au premier étage de la tour occidentale, sur l'autel du Sauveur à Saint-Riquier, ne peut pas être réfutée. Ce même drame liturgique a également été attesté dans le massif occidental d'Essen et dans celui de Saint-Benoît-sur-Loire : cf. BRAUN S., 2001, vol. I, p. 302.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

certaines églises, notamment à Fruttuaria où un édicule symbolisant le tombeau du Christ a été retrouvé en fouilles à l'entrée du chœur (*cf.* vol. IV, fig. 327)¹⁴⁶⁸.

Dans le cas de Meung-sur-Loire, un acte de l'évêque Manassès de Garlande en 1162 précise que le prélat accorde une demi-prébende pour l'entretien d'un prêtre chargé de célébrer dans la chapelle du premier étage de la tour-porche (sa chapelle) tous les jours une messe pour le salut des rois, des évêques d'Orléans et des chanoines de la collégiale. Tous les 2 juin, une messe spéciale devait être célébrée en mémoire de son oncle Étienne de Garlande. À cette occasion, l'ensemble du chapitre était réuni dans la chapelle en question. L'évêque prévoit aussi à sa mort que de telles célébrations aient lieu pour commémorer l'anniversaire de son propre décès¹⁴⁶⁹.

En l'absence de vestiges permettant d'attester de fonctions liturgiques dans les tours-porches et massifs occidentaux de notre zone d'étude et du Domaine royal de manière plus large, il reste difficile de se prononcer sur une utilisation cultuelle des tribunes d'étages. En revanche, pour les tours-porches, il nous faut souligner les dimensions relativement réduites de ces espaces et surtout l'étroitesse des accès aux parties hautes. Dans la majorité des cas, ceux-ci sont partiellement aménagés à l'aide de structures escamotables en bois, associées parfois avec des portions d'escaliers ou de couloirs étroits dans l'épaisseur des angles des tours. Ces accès sont uniques et devaient être utilisés pour l'aller et le retour. Ces configurations ne semblent pas du tout adaptées à des circulations importantes, notamment des processions. Seules quelques personnes devaient ainsi pouvoir accéder aux salles hautes, ce qui pourrait convenir à l'hypothèse des chapelles privées pour des ecclésiastiques (ou des tribunes). Les exemples de Saint-Germain-des-Prés et Saint-Benoît-sur-Loire sont les seuls à présenter deux escaliers entièrement en pierre, plus larges, et permettant un cheminement continu avec une montée d'un côté et une descente de l'autre, autorisant l'hypothèse de circulations plus importantes et de processions.

¹⁴⁶⁸ *Cf.* CAILLET J.-P., 2001, p. 213-216.

¹⁴⁶⁹ *Cf.* MESQUI J., 2014, p. 42, note 15.

3 – Tribunes pour les chœurs

Une autre hypothèse souvent avancée pour le rôle de ces structures occidentales est celle de l'accueil des chœurs pendant les offices. Une telle utilisation est attestée depuis l'époque carolingienne, par les sources textuelles pour Centula-Saint-Riquier¹⁴⁷⁰, et par les quelques graffiti musicaux retrouvés dans les tribunes surmontant la chapelle haute de l'abbatiale de Corvey¹⁴⁷¹. Aux alentours de l'an mil, une telle fonction est connue pour le deuxième étage de la tour occidentale de la cathédrale de Metz¹⁴⁷² ainsi que pour celle de Saint-Benoît-sur-Loire dans laquelle les moines se retrouvaient pour psalmodier au tout début de l'abbatiale de Gauzlin (avant la reconstruction de cette partie de l'abbatiale)¹⁴⁷³. Dans la majorité de ces cas, les chœurs sont positionnés au deuxième étage des massifs occidentaux, ce qui a amené Valérie Chaix à envisager leur localisation à ces niveaux dans les façades normandes¹⁴⁷⁴. Une telle proposition pourrait ainsi être avancée pour le deuxième étage de la tour-porche de Poissy. Il faut également souligner ici les observations de Maryse Émery sur la tour-porche de Morienvall : des pots acoustiques sont présents dans la maçonnerie à hauteur de la tribune, ce qui pourrait constituer un argument en faveur de la localisation de chœurs dans certaines salles hautes des tours-porches dans le Domaine royal, qu'elles soient au premier ou au deuxième étage¹⁴⁷⁵.

4 – Beffroi

Même si les chantiers de construction des tours-porches au sein du Domaine royal se sont probablement déroulés sur un temps relativement long, les premiers états de ces tours se terminent par un niveau de baies géminées sur chacune des faces, ce qui semble montrer que des cloches étaient prévues dès les X^e-XI^e siècles dans ces structures. Leur présence est également attestée dès le X^e siècle dans les tours-porches anglaises¹⁴⁷⁶ ainsi que dans différentes régions au XI^e siècle comme le Poitou (Saint Hilaire et Sainte-Radegonde de Poitiers)¹⁴⁷⁷ ou la Bourgogne (Saint-Philibert de Tournus)¹⁴⁷⁸. La mise en place de cloches dans les édifices remonte au haut Moyen Âge : un premier campanile est ainsi connu à Saint-Pierre de Rome dès le VIII^e siècle¹⁴⁷⁹. Elles constituent un moyen de rythmer la vie religieuse,

¹⁴⁷⁰ Les sources textuelles mentionnent en effet un *chorus psallentium* dans la tour occidentale du Sauveur. Cf. HEITZ C., 1963, p. 82 ; BRAUN S., 2001, vol. I, p. 292 ; PAIN M.-L., à paraître.

¹⁴⁷¹ Cf. KREUSCH F., 1960, p. 63 ; BRAUN S., 2001, p. 292 ; CAILLET J.-P., 2005, p. 71-72.

¹⁴⁷² Cf. HÉBER-SUFFRIN F., 2002, p. 160.

¹⁴⁷³ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 36.

¹⁴⁷⁴ Cf. CHAIX V., 2011, p. 60-62.

¹⁴⁷⁵ Cf. ÉMERY M., 1994, p. 273 : « Au revers de la paroi nord de la tribune, se trouve un petit dégagement dans lequel on peut observer les contreforts est de la tour. Des poteries acoustiques y sont installées pour éviter le phénomène d'écho. »

¹⁴⁷⁶ Cf. GEM R., 1991, p. 325-326.

¹⁴⁷⁷ Cf. CAMUS M.-T., 2002.

¹⁴⁷⁸ Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006.

¹⁴⁷⁹ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p.172.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

en annonçant les différents offices de la vie monastique dans les monastères et collégiales, tout en affirmant visuellement – et de manière audible – le pouvoir de l'Église¹⁴⁸⁰.

De grandes difficultés subsistent donc pour identifier des fonctions cultuelles au sein des structures occidentales. Les dimensions modestes des différents espaces et l'organisation des accès aux tribunes ne vont toutefois pas dans le sens d'une utilisation fréquente et/ou par un grand nombre de personnes. Nos observations auraient ainsi tendance à se rapprocher de celles formulées notamment par François Héber-Suffrin pour le massif occidental de la cathédrale de Metz au début du XI^e siècle : ces espaces occidentaux, malgré leur monumentalisation, ne sont visiblement pas destinés en priorité pour la liturgie ; leurs fonctions cultuelles restent sans doute secondaires et l'implantation des beffrois apparaît plus déterminante dans le choix de leur mise en œuvre¹⁴⁸¹.

c – Les fonctions de représentation

Cette monumentalisation des façades par des tours couronnées de beffrois permet d'imposer d'une manière sonore et visuelle le pouvoir de l'Église et/ou des princes commanditaires dans le paysage de l'an mil. Plusieurs études ont en effet montré que les tours-porches et les massifs occidentaux se sont essentiellement développés dans des édifices liés à des centres de pouvoir, et ceci dès le haut Moyen Âge comme le soulignait John Ottaway pour les cas de la basilique mérovingienne de Paris ou de l'abbatiale carolingienne de Saint-Denis¹⁴⁸². Valérie Chaix a pu montrer cela pour le cas de la Normandie : la plupart des massifs occidentaux sont liés à des sites proches de la dynastie ducale¹⁴⁸³ et Maryse Émery avait déjà eu l'occasion de souligner que les tours-porches en Île-de-France avaient été construites dans des monuments liés, de manière plus ou moins directe, aux Capétiens¹⁴⁸⁴. Ces observations peuvent être confirmées ici. À l'exception de Dontilly, les tours-porches et massifs occidentaux dans notre zone d'étude sont implantés dans des édifices que l'on pourrait qualifier de prestige. Le prieuré Saint-Sauveur de Melun avait sans doute été commandité au X^e siècle par la famille de Vendôme, dont le représentant Bouchard le Vénérable était un familier d'Hugues Capet¹⁴⁸⁵. Le prieuré Saint-Pierre de Pithiviers est né d'une donation de la famille de Pithiviers à l'abbaye de Cluny¹⁴⁸⁶. La reconstruction de l'abbatiale de Saint-Séverin de Château-Landon, capitale du comté du Gâtinais, entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, est attribuée à la politique de restauration des monastères menée à cette époque-là par Hugues Capet et Robert le Pieux¹⁴⁸⁷, politique qui a pu toucher aussi l'abbaye de Ferrières. Le prieuré de Mareau-aux-Bois constituait l'un des domaines les plus anciens de l'évêché d'Orléans qui possédait également là une résidence, tout comme à

¹⁴⁸⁰ Cf. BRAUN S., 2001, vol. I, p. 275.

¹⁴⁸¹ Cf. HÉBER-SUFFRIN F., 2002, p. 160.

¹⁴⁸² Cf. OTTAWAY J., 1987, p. 256-257.

¹⁴⁸³ Cf. CHAIX V., 2011, p. 42.

¹⁴⁸⁴ Cf. ÉMERY M., 1994, p. 433.

¹⁴⁸⁵ Cf. *supra*, partie I.

¹⁴⁸⁶ Cf. notice 66.

¹⁴⁸⁷ Cf. notice 16.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

Meung-sur-Loire¹⁴⁸⁸. La tour-porche de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés a été construite sous l'abbatiat de Morard, dont Hugues Capet a approuvé la nomination¹⁴⁸⁹. C'est sans doute l'un de ses successeurs (Ingon, cousin de Robert le Pieux, ou Guillaume de Volpiano, nommé par le roi) qui lance la construction de l'église de Saint-Germain-Laval, prieuré de l'abbaye parisienne. Les cathédrales Sainte-Croix d'Orléans et Notre-Dame de Chartres font partie des évêchés dits royaux sous les premiers Capétiens. Enfin, des tours-porches sont attestées dans les collégiales fondées par Robert le Pieux à proximité de ses résidences à Poissy et Étampes¹⁴⁹⁰. La monumentalisation des entrées par des beffrois constitue ainsi au sein de ces édifices de prestige liés au pouvoir capétien un signe ostentatoire de leur pouvoir, tout comme de celui de l'Église. La généralisation du moyen appareil dans la majorité de ces tours, exceptionnel aux alentours de l'an mil dans cette région, prenait sans doute ici une valeur symbolique afin de conforter cette affirmation de pouvoir. Enfin, l'aspect fortifié de certaines tours – Saint-Père de Chartres essentiellement – pourrait également être un moyen d'affirmer la puissance de l'Église, ainsi que celle du roi, ayant autorisé dans ce cas précis la fortification de l'abbaye dans les années 990¹⁴⁹¹.

Ce rôle symbolique lié à la représentation du pouvoir royal et ecclésiastique doit nous amener à envisager la possibilité que certaines des salles hautes de ces tours-porches et massifs occidentaux aient pu servir de tribune, surtout dans les cas où elles présentent des ouvertures sur la nef. Cette position haute aurait ainsi permis de mettre en scène de manière très évocatrice le dignitaire à l'intérieur de l'édifice et, dans le cas des Capétiens, de souligner le rôle de relais joué par le souverain entre Dieu et son peuple, sur le modèle de ce qui avait été mis en scène par Charlemagne à Aix-la-Chapelle¹⁴⁹². À la collégiale de Poissy, Maryse Émery envisageait ainsi la possibilité que l'une des deux salles hautes ait été réservée au roi au cours de ses séjours dans son palais voisin¹⁴⁹³. De la même manière, il n'est pas impossible d'envisager une telle utilisation pour la tribune de la tour-porche d'Étampes. Nous n'avons toutefois aucun indice venant conforter une telle utilisation, à l'exception de la proximité avec une résidence royale.

Dans les cas d'édifices monastiques, l'hypothèse de voir siéger les abbés ou les évêques dans les salles hautes des massifs occidentaux a également été plusieurs fois avancée, pour les exemples d'Eginhard à Seligenstadt au IX^e siècle et des abbés de Marmoutier et de Corvey au XII^e siècle¹⁴⁹⁴. L'hypothèse d'une utilisation de ces espaces comme tribunes pour les abbés (Saint-Germain-des-Prés) ou les évêques d'Orléans (pour Mareau et Meung-sur-Loire) ne peut ainsi pas être exclue et doit être mentionnée. Elle pourrait être confortée dans le cas de Mareau-aux-Bois par la réduction de l'arcade ouvrant sur la nef à une simple porte, modification qui intervient dans la seconde moitié du XII^e siècle, à l'époque où Manassès de Garlande cède le prieuré à l'abbaye Sainte-Euverte d'Orléans. Ce changement aurait pu

¹⁴⁸⁸ Cf. notice 51 pour Mareau-aux-Bois et *supra* pour Meung-sur-Loire.

¹⁴⁸⁹ Cf. *supra*, partie I.

¹⁴⁹⁰ *Idem*.

¹⁴⁹¹ Cf. OTTAWAY J., 1987, p. 270-273 ; ÉMERY M., 1994, p. 77-95 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 92-95.

¹⁴⁹² Cf. HEITZ C., 1980 et CAILLET J.-P., 2005, p. 18-23.

¹⁴⁹³ Cf. ÉMERY M., 1994, p. 475-476.

¹⁴⁹⁴ Cf. CHAIX V., 2011, p. 45 ; BRAUN S., 2001, p. 123 [Marmoutier], p. 305 et 329 [Seligenstadt].

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

signifier la fin de l'utilisation de la tribune par l'évêque à l'occasion de ses séjours à Mareau et sa transformation. Mais, cette modification de la salle haute intervient également au moment où la tour est surélevée avec la mise en place de la flèche ; elle pourrait ainsi tout aussi bien être mise en relation avec une nécessité de consolider l'ensemble¹⁴⁹⁵.

d – Les autres fonctions

D'autres fonctions sont également mentionnées dans l'historiographie pour les entrées occidentales : des fonctions baptismales avec l'implantation des fonts baptismaux, ou encore d'accueil des catéchumènes, des pénitents, des pauvres, des assemblées villageoises, de leurs tribunaux¹⁴⁹⁶. Une partie du rituel du mariage avait également lieu à l'entrée de l'église. Nous n'avons malheureusement aucune information quant à ces différentes fonctions au sein de nos églises et le principe du mur-pignon empêche tout accueil de personnes ou de mobilier liturgique. C'est une situation pour le moins contradictoire : la majorité de nos édifices étant de petites églises paroissiales, elles ne sont pas vraiment concernées par les fonctions précédemment évoquées (liturgique, prestige...), mais seulement par celles relevant de leur statut de paroisses (administration du baptême, accueil des paroissiens et de leurs activités...). Seul le cas de l'église de Treuzy, avec son porche doté de bancs, pourrait témoigner de cette fonction d'accueil de personnes (pénitents, pauvres, assemblées villageoises dont les tribunaux).

À l'issue de cet examen, deux situations semblent clairement émerger. D'un côté se trouvent les églises paroissiales rurales dont les murs-pignons sont limités à leur rôle d'entrée et à une mise en valeur – symbolique ? – de la porte. De l'autre, quelques édifices affichent une monumentalisation certaine de leur entrée occidentale, par la présence d'un beffroi, l'emploi du moyen appareil et l'aménagement de salles hautes. Ces caractères constituent autant de signes ostentatoires du pouvoir des premiers Capétiens au sein de leur Domaine royal que de celui de l'Église. Les autres fonctions – culturelles, tribune pour des personnes importantes... – restent très difficiles à cerner pour la période envisagée.

¹⁴⁹⁵ Cf. notice 51.

¹⁴⁹⁶ Cf. HÉLIOT P., DAVID-ROI M., 1978, p. 43-48 ; CHAIX V., 2011, p. 56-59.

PARTIE III – CHAPITRE II : LES ENTRÉES OCCIDENTALES

CHAPITRE III – LES NEFS

Les nefs constituent les parties les plus fréquemment conservées des églises des X^e et XI^e siècles au sein de notre corpus (90,80 %). Ce sont malheureusement celles qui suscitent globalement le moins d'intérêt au sein de l'historiographie, en raison de leurs décors souvent moindres et de leur rôle liturgique restreint, par comparaison avec les entrées occidentales et les parties orientales des édifices. Il s'agit également, dans le cas des petits édifices secondaires, de la zone réservée aux fidèles et souvent entretenue par ces derniers. La combinaison de ces différents facteurs (gestion par les fidèles, rôle liturgique secondaire) explique sans doute leur non-reconstruction au fil des siècles, contrairement aux chevets et aux façades occidentales. Les travaux postérieurs ont en effet porté sur des agrandissements à moindres frais : allongement ou ajout d'un bas-côté, reprises des baies, mises en place de voûtes sur croisées d'ogives (à partir du XVII^e siècle surtout : en briques et plâtre) avec contreforts. Ces remaniements ont ainsi souvent fait disparaître les rares éléments datants de ces nefs, et il est certain qu'un nombre plus ou moins important d'édifices aura ainsi échappé à notre vigilance, soit en raison de la présence d'enduits masquant complètement les anciennes baies bouchées et les appareils, soit en raison de la disparition définitive de ces derniers¹⁴⁹⁷.

La typologie est dominée par les nefs uniques (65 sur 79 conservées, soit 82,30 %) suivies des nefs à trois vaisseaux (13 cas sur 79, soit 16,50 %). Reste à part le cas de la nef de Bellegarde, aujourd'hui constituée d'un seul vaisseau mais dont certains éléments pourraient laisser penser qu'à l'origine, elle présentait un plan avec collatéraux¹⁴⁹⁸. Aucun cas de nef à deux, quatre ou cinq vaisseaux n'est attesté.

¹⁴⁹⁷ Ainsi, à Auvilliers-en-Gâtinais par exemple, les murs gouttereaux de la nef sont en grande partie appareillés en moellons soigneusement disposés en épis. Toutes traces de baies anciennes ont disparu et de puissants contreforts gothiques sont venus épaulés la nef. En l'absence d'autres critères pertinents, nous avons laissé de côté cet exemple. Un assez grand nombre d'édifices pourrait être concerné.

¹⁴⁹⁸ Cf. notice 5.

*A – LES FORMES ARCHITECTURALES**a – Les nefs uniques**1 – Plans*

Le corpus des nefs uniques s'élève donc à 65 exemples (66 avec Bellegarde) dont les statuts se répartissent de la manière suivante : 49 paroisses, 11 prieurés (12 avec Bellegarde), 4 « chapelles »¹⁴⁹⁹ et 1 abbaye (*cf.* vol. IV, fig. 328-329). Une large part a subi de profondes modifications au fil des siècles. Les nefs de Chambon-la-Forêt, Chuelles, Égreville, Griselles, Lorcy, Loury, Montbarrois, Sainte-Geneviève-des-Bois, Varennes-Changy, Villemer et Ury ont ainsi été élargies par l'ajout d'un ou deux collatéraux¹⁵⁰⁰. À Saint-Lyé-la-Forêt, à la fin du Moyen Âge, la nef a été agrandie en transformant l'ancien vaisseau unique en bas-côté et en lui accolant un nouveau vaisseau central plus large¹⁵⁰¹. Certaines nefs ont également été allongées à la chapelle Sainte-Berthe à Adon dès le XII^e siècle et à Bellegarde à la même époque où une « travée » supplémentaire a été ajoutée à l'ouest pour mettre en œuvre une nouvelle façade occidentale¹⁵⁰². Les vaisseaux uniques des églises de Gironville, Mormant-sur-Vernisson et Ury ont également connu des allongements au cours du Moyen Âge, voire de la période moderne¹⁵⁰³. Celui de la priorale Saint-Martin de Montereau a probablement subi un sort similaire : en se fondant sur la répartition des baies dans le mur gouttereau sud de la nef, on observe en effet un déséquilibre dans sa conception générale qui pourrait s'expliquer par un allongement postérieur vers l'ouest d'environ 6 m¹⁵⁰⁴. À l'inverse, la nef de Châteaubleau a été raccourcie au XIX^e siècle¹⁵⁰⁵. Un certain nombre d'églises étaient probablement dotées de nefs uniques mais des doutes sérieux subsistent sur leurs dimensions originelles, comme à Adon (église paroissiale), Charmont-en-Beauce, Estouy, Fleury-en-Bière, Forges, Pers-en-Gâtinais, Recloses, Ruan ou Triguères¹⁵⁰⁶.

Les dimensions moyennes de ces nefs uniques se situent autour de 15,55 m de longueur pour 7,52 m de largeur. De manière générale, ce sont les paroissiales qui présentent les plus petites dimensions, en moyenne autour de 14,48 m de longueur pour 7,03 m de largeur. Parmi elles, pour les plus petites, la nef de Cortrat mesure 11,40 m de long pour 6,03 m de large ; celle de Conflans-sur-Loing 9,70 m de long pour 9,05 m de large ; et celle de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux 9,77 m de long sur 7 m de large. À l'inverse, d'autres affichent des proportions non négligeables : 17,02 m de long pour 7,87 m de large à Noyers, 19 m de long pour 5,70 m de large à Égreville, 19,40 m de long pour 8 m de large à Ury et 20,15 m de long pour 7,86 m de large à Yèvre-la-Ville. Ces derniers exemples se rapprochent des moyennes

¹⁴⁹⁹ *Cf.* note 1310.

¹⁵⁰⁰ *Cf.* respectivement notices 13, 21, 29, 43, 48, 49, 55, 73, 84, 85 et 83.

¹⁵⁰¹ *Cf.* notice 76.

¹⁵⁰² *Cf.* respectivement notices 1 et 5.

¹⁵⁰³ *Cf.* respectivement notices 42, 59 et 83.

¹⁵⁰⁴ *Cf.* notice 58.

¹⁵⁰⁵ Et son chevet détruit : *cf.* notice 15.

¹⁵⁰⁶ Pour la plupart de ces cas, l'état ancien des nefs n'est attesté que par une portion de mur très partielle et il est impossible de déterminer la longueur ou la largeur de ces premiers états. *Cf.* respectivement notices 2, 14, 32, 38, 39, 64, 70, 72 et 82.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

affichées pour les nefs uniques des églises priorales qui présentent des dimensions plus ambitieuses, en moyenne autour de 18,70 m pour les longueurs et 8,28 m pour les largeurs. Parmi elles, nous pouvons souligner celles de Montbarrois avec 19,30 m de long pour 7,10 m de large, de Montbouy avec 19,77 m de long pour 9,22 m de large, de Montereau-Fault-Yonne avec une longueur comprise entre 17,90 et 23,90 m et une largeur de 7,70 m, et de Sainte-Geneviève-des-Bois avec 22,20 m de long pour 9,40 m de large. La nef du prieuré de Donnery est la plus petite de sa catégorie, avec une longueur de 13,56 m pour une largeur de 9,40 m. La plus grande nef du corpus est celle de la chapelle Notre-Dame de Bethléem, avec 24,20 m de long pour 8,24 m de large. Cela peut paraître étonnant à première vue, étant donné son statut, et doit nous inciter à le mettre en relation avec l'importance du monastère de Ferrières et de la chapelle elle-même au sein de celui-ci.

Si, globalement, les églises paroissiales présentent les plus petites nefs et les priorales les plus grandes, cet état de fait n'est pas systématique et doit être nuancé. Les variations sont importantes dans les longueurs (entre 9,70 m et 24,20 m) ; les largeurs sont en revanche beaucoup plus régulières, entre 7 et 8 m, en correspondance avec les dimensions les plus fréquentes des entrants des charpentes.

2 – *Élévations*

Nous ne revenons pas ici sur la question des murs occidentaux, abordés dans la partie précédente. Les nefs uniques envisagées ici sont toutes dotées d'un couvrement charpenté et présentent globalement une architecture avec des murs gouttereaux sans rythme ni articulation.

Les rares éléments animant leurs parois extérieures restent les contreforts. Ceux-ci sont fréquents le long des murs gouttereaux mais leur chronologie reste délicate¹⁵⁰⁷. Seules les nefs de Chambon-la-Forêt, Greneville-en-Beauce, Loury, Montereau, Saint-Lyé-la-Forêt et Villemer semblent avoir été dotées dès leur construction de contreforts venant scander les murs gouttereaux¹⁵⁰⁸. Dans trois de ces exemples, il s'agit de contreforts bas, à Chambon, Villemer et Montereau ; dans les trois autres, les épaulements s'élèvent sur presque toute la hauteur du mur. L'animation extérieure des parois ne semble donc pas avoir été une préoccupation majeure dans les édifices considérés ici, autour de l'an mil.

Les baies qui éclairent ces nefs uniques ont souvent rapidement fait l'objet de reprises, notamment pour être agrandies et pour améliorer la luminosité de ces espaces. Les fenêtres préservées dans leur état originel sont en effet de petites ouvertures étroites, haut placées dans les murs et régulièrement disposées dans les murs gouttereaux, en étant assez largement espacées les unes des autres (trois à quatre mètres en moyenne). Leur nombre est en général proportionnel aux longueurs des nefs. Nous retrouvons ainsi une seule baie par mur

¹⁵⁰⁷ Cf. *supra*, partie II.

¹⁵⁰⁸ Cf. respectivement notices 13, 42, 49, 57, 76 et 85.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

gouttereau dans les plus petites nefs : à Cortrat, Saint-Lazare de Ferrières et Ingrannes¹⁵⁰⁹. Deux baies sont réparties dans les murs gouttereaux des nefs de Boismorand, La Celle-sur-Seine, Chailly-en-Gâtinais, Chambon-la-Forêt, Donnery, Égreville, Escrignelles, Guignonville, Montbouy, Saint-Lyé-la-Forêt et la Selle-en-Hermoy¹⁵¹⁰. Dans les cas de Chambon et Saint-Lyé où un contrefort ancien est préservé, celui-ci vient se positionner au centre du mur de la nef, parfaitement centré entre les deux fenêtres. Trois baies se répartissent dans chacun des murs gouttereaux des nefs de Chevry-sous-le-Bignon, Montbarrois, Noyers, Rozoy-le-Vieil et Yèvre-la-Ville¹⁵¹¹. Loury et Bellegarde constituent les seules nefs avec quatre baies aménagées dans les murs latéraux, auxquelles il faut sans doute rajouter celles de Sainte-Geneviève-des-Bois et Montereau-Fault-Yonne¹⁵¹². Dans ce dernier cas, trois baies sont préservées dans le mur gouttereau sud. Les deux premières à l'est étant rapprochées l'une de l'autre par rapport à la troisième qui semble isolée à l'ouest avant une longue portion de mur aveugle, nous proposons de restituer une quatrième baie afin de former deux groupes équilibrés de deux baies (selon un rythme qui n'est pas sans rappeler ce que l'on observe à Notre-Dame de Melun).

Le nombre et l'organisation des baies permettent ainsi de restituer des nefs plutôt sombres et peu éclairées, problème que les maîtres d'œuvre ont par la suite très souvent voulu régler en perçant des ouvertures plus importantes. Il faut probablement y voir une volonté délibérée, les charpentes couvrant ces nefs ne justifiant pas à elles seules ce choix.

Les décors sont absents de ces nefs. Un seul cas fait exception sur cette question : il s'agit de Pithiviers-le-Vieil où les murs gouttereaux étaient autrefois ornés dans la partie supérieure d'une frise de TCA formant des motifs de dents de scie¹⁵¹³.

3 – Comparaisons

Le cas des nefs uniques reste peu abordé dans l'historiographie car ces dernières sont presque toujours associées à des édifices secondaires, attirant moins l'attention des historiens de l'art. Certaines études les ont toutefois abordées à des degrés divers mais souffrent en

¹⁵⁰⁹ Cf. respectivement notices 23, 35 et 45. Une seule baie est également conservée dans les murs de Châteaubleau (notice 15), Notre-Dame de Bethléem à Ferrières (notice 36) et Pithiviers-le-Vieil (notice 67) : ceci est toutefois le résultat des remaniements postérieurs.

¹⁵¹⁰ Cf. respectivement notices 7, 10, 11, 13, 26, 29, 31, 44, 56, 76 et 79. Deux baies sont également conservées dans le mur gouttereau nord de la nef de Sainte-Geneviève-des-Bois : elles sont toutefois localisées dans la partie orientale du mur et il faut envisager l'existence de deux baies supplémentaires dans les parties occidentales pour venir compléter l'ensemble : cf. notice 73.

¹⁵¹¹ Cf. respectivement notices 20, 55, 60, 71 et 87.

¹⁵¹² Pour Loury et Bellegarde, cf. notices 49 et 5.

Deux baies sont également conservées dans le mur gouttereau nord de la nef de Sainte-Geneviève-des-Bois : elles sont toutefois localisées dans la partie orientale du mur et il faut envisager l'existence de deux fenêtres supplémentaires dans les parties occidentales pour venir compléter l'ensemble : cf. notice 73.

Pour Montereau-Fault-Yonne : cf. notice 58 (particulièrement la figure 18).

¹⁵¹³ Cf. notice 67.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

général de difficultés liées aux problèmes de datation de ces structures entre le X^e et le XII^e siècle et aux nombreux remaniements qui les ont affectées depuis¹⁵¹⁴.

Au sein du Domaine royal, les exemples se font rares. Parmi les monuments plus prestigieux, liés aux souverains capétiens, seul l'exemple de Saint-Martin-des-Champs peut être retenu. Des vestiges de parements en moellons assisés, noyés dans du mortier, ont été mis en évidence dans le mur gouttereau sud de la nef actuelle, permettant de reconstituer une nef de 43 m de long et 16 m de large pour la collégiale construite entre 1059-1060 et 1067, à l'instigation d'Henri I^{er}¹⁵¹⁵ (cf. vol. IV, fig. 330-331). Ces dimensions traduisent un parti architectural très ambitieux pour l'époque et rejoignent les observations faites par Éliane Vergnolle qui avait mis en évidence en 1994 un certain nombre de nefs uniques monumentales construites en France dans le courant du XI^e siècle : 16 m de large à la cathédrale d'Angers, 14 m de large à Beaulieu-les-Loches, 13,20 m à Saint-Pierre de Souvigny et 9 m de large à Meusnes (cf. vol. IV, fig. 166, 167, 332-333). Ces nefs, toutes charpentées à l'origine, étaient souvent épaulées par des contreforts, dont certains présentent des dimensions importantes (1,20 x 0,60 m pour Angers)¹⁵¹⁶.

Ces exceptions mises de côté, les nefs uniques se retrouvent dans des édifices paroissiaux secondaires qui présentent des dimensions modestes. Pour le Domaine royal, Jean-Louis Bernard avait répertorié en 1995 une quinzaine d'exemples d'églises paroissiales à nef unique dont il situait la construction de la majorité entre la seconde moitié du XI^e et la première moitié du XII^e siècle¹⁵¹⁷. Charpentées, elles présentaient des élévations comparables à celles étudiées ici avec un éclairage réduit apporté par quelques petites baies haut placées dans les murs gouttereaux et une absence totale d'animation murale ou de décor. Seule l'église de Rochefort a des murs gouttereaux épaulés par des contreforts plats sur toute l'élévation, dans

¹⁵¹⁴ Pour l'Île-de-France, cf. la thèse de Jean-Louis Bernard : BERNARD J.-L., 1995. Pour les autres régions, cf. par exemple la publication de Géraldine Mallet sur les églises du Roussillon : MALLET G., 2003 ; les thèses de Chantal Arnaud sur les églises du diocèse d'Auxerre (ARNAUD C., 1997 – publiée en 2009) et de Sylvie Ternet sur celles de l'Angoumois (TERNET S., 2006).

¹⁵¹⁵ Cf. BRUT C., PRIÉ A, 2001 ; DECTOT X., 2005, p. 27-28 ; PLAGNIEUX P., 2009, p. 5-7, ainsi que *supra*, partie I (note 467).

¹⁵¹⁶ Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 97-98. Cette tendance aux larges nefs uniques se développe dans la première moitié du XI^e siècle, avec des exemples comme celui de Saint-Généroux : cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 66 ; GENSBEITEL C., 2004.

¹⁵¹⁷ Cf. BERNARD J.-L., 1995. Il s'agit des nefs d'Artines, dans le Val d'Oise, datée de la fin du XI^e ou du premier tiers du XII^e siècle [vol. II, p. 19-22] ; de Bouconvillers, dans l'Oise, de la fin du XI^e siècle [vol. II, p. 62-66] ; de Bourdonne dans les Yvelines, de la seconde moitié du XI^e siècle [vol. II, p. 67-69] ; de Brignancourt dans le Val d'Oise, de la seconde moitié du XI^e siècle [vol. II, p. 76-78] ; de Chérence dans le Val d'Oise datée du XI^e siècle [vol. II, p. 101-102] ; de Chevilly-Larue dans le Val de Marne, de la première moitié du XI^e siècle [vol. II, p. 104] ; de Fay-les-Étangs dans l'Oise, de la fin du XI^e ou de la première moitié du XII^e siècle [vol. II, p. 134-135] ; de Lierville dans l'Oise, datée du XI^e siècle [vol. II, p. 168-169] ; de Lizines en Seine-et-Marne, datée du XI^e siècle [vol. II, p. 170-171] ; de Noël-Saint-Martin dans l'Oise, attribuée au XI^e siècle [vol. II, p. 233-235] ; d'Omerville dans le Val d'Oise, datée du XI^e siècle [vol. II, p. 236-238] ; d'Orly-sur-Morin en Seine-et-Marne, attribuée aux XI^e-XII^e siècles [vol. II, p. 239] ; d'Oroër dans l'Oise, attribuée aux X^e-XI^e siècles [vol. II, p. 240-241] ; de Reilly dans l'Oise dont la construction est placée entre 1000 et 1150 [vol. II, p. 280-283] et de Rochefort dans les Yvelines attribuée à la seconde moitié du XI^e siècle [vol. II, p. 291-294]. Aucune de ces églises n'est datée de manière certaine, tout repose sur les caractères de l'architecture.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

une nef charpentée attribuée à la seconde moitié du XI^e siècle¹⁵¹⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 334). Le premier état de la collégiale de Beaumont-sur-Oise, dans le courant du X^e siècle, est également doté d'une nef unique charpentée avant une série d'agrandissements entre le XI^e et le XII^e siècle menant à un plan à trois vaisseaux¹⁵¹⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 335).

En dehors du Domaine royal, les données disponibles dépendent de l'approche des historiens de l'art. Pour la Normandie, les travaux récents de Valérie Chaix, qui ont essentiellement porté sur des édifices de prestige, n'ont permis de répertorier qu'une seule nef unique : celle de la collégiale de Boscherville, vers 1050¹⁵²⁰. Pour le diocèse d'Auxerre, Chantal Arnaud attribue peu d'exemples au XI^e siècle, à l'exception de l'église de Batilly-en-Puisaye¹⁵²¹. La plupart des cas ne remonterait qu'au XII^e siècle mais de nombreux remplois de linteaux monolithes plein cintre dans les murs laissent supposer l'existence d'édifices (de nefs ?) des X^e-XI^e siècles, reconstruits après. Chantal Arnaud fait une distinction dans son analyse entre les édifices à nef à trois vaisseaux, qu'elle qualifie de « grands édifices » et ceux à vaisseau unique qu'elle associe aux paroisses et chapelles érémitiques¹⁵²². Géraldine Mallet fait également le même rapprochement dans son étude sur les églises du Roussillon où les nefs uniques sont associées à de petits édifices. Les cas de Saint-Genis-des-Fontaines et Saint-André de Sorède au X^e siècle font ainsi figure d'exception par leurs dimensions¹⁵²³ ; ils présentaient des nefs charpentées, voûtées dans un second temps au XII^e siècle (*cf.* vol. IV, fig. 336-337). À côté d'eux, Géraldine Mallet met en évidence d'autres exemples beaucoup plus modestes mais voûtés en berceau, dont les datations restent très délicates à appréhender entre le XI^e et le XII^e siècle, comme Saint-Sauveur de Casesnoves ou Saint-Christophe de Llugols¹⁵²⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 338). Pour l'Angoumois, Sylvie Ternet met également en évidence un nombre important de nefs uniques dans les églises paroissiales, attribuées au XI^e siècle mais profondément remaniées au siècle suivant avec la mise en place de voûtes, de renforts avec des arcatures intérieures plaquées contre les murs, et de nouvelles baies¹⁵²⁵.

Le parti architectural de la nef unique ne semble pas avoir été très développé à l'époque paléochrétienne¹⁵²⁶. Nous le retrouvons essentiellement dans des édifices à plan centré, notamment en croix grecque, ou en croix latine, comme aux Saints-Apôtres de Milan où, à partir de 382, le bras occidental de la croix présente un développement relativement important¹⁵²⁷ (*cf.* vol. IV, fig. 339). Les nefs uniques semblent s'être plutôt développées au cours du haut Moyen Âge dans des édifices de dimensions modestes, au sein de certaines

¹⁵¹⁸ *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, vol. II, p. 291-294.

¹⁵¹⁹ *Cf.* TOUPET C., BLONDEAU C., 2012.

¹⁵²⁰ *Cf.* CHAIX V., 2011, p. 90.

¹⁵²¹ *Cf.* ARNAUD C., 2009, p. 497-498.

¹⁵²² *Id.* p. 77.

¹⁵²³ *Cf.* MALLET G., 2003, p. 258-263 [Saint-Genis-des-Fontaines] ; 253-258 [Sorède].

¹⁵²⁴ *Id.* p. 47, 164 [Saint-Sauveur de Casesnoves] et 204 [Saint-Christophe de Llugols].

¹⁵²⁵ *Cf.* TERNET S., 2006, p. 339-340. Voir par exemple les églises de Saint-Barthélémy de Bécheresse [vol. II, p. 428-430], Saint-Jean-Baptiste de Coulgens [vol. II, p. 471-474], Saint-Michel de Nanclars [vol. II, p. 530-533], Saint-Gervais-et-Saint-Protas de Pérignac [vol. II, p. 544-547].

¹⁵²⁶ *Cf.* KRAUTHEIMER R., 1965 ; BRANDENBURG H., 2004.

¹⁵²⁷ *Cf.* KRAUTHEIMER R., 1965, p. 81-82 ; SIENA S. L., 1990a.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

aires culturelles de tradition germanique comme la Lombardie ou le monde anglo-saxon. Dans le premier cas, l'architecture lombarde des VII^e-VIII^e siècles fait preuve d'une grande inventivité dans la conception des plans des édifices et des nefs uniques font leur apparition à Santa Maria del Cividale (vers 740-750) ou Santa Maria Foris Portas à Castelseprio (VI^e - IX^e siècles)¹⁵²⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 282). L'Italie du sud conserve également de nombreux exemples d'édifices à nef unique comme Saint-Hilaire de Bénévent, dans la seconde moitié du VII^e siècle, Sainte-Anastasia de Ponte, entre le début du VIII^e et le début du IX^e siècle, ou encore les églises nord et sud du monastère de Volturne au VIII^e siècle¹⁵²⁹. Dans le monde insulaire, la nef unique est présentée par les spécialistes comme étant une tradition insulaire anglo-saxonne que l'on trouve dès le VII^e siècle dans les églises des monastères de Wearmouth et Jarrow notamment¹⁵³⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 190-191). En Gaule, il a été particulièrement développé dans les édifices de petites dimensions, notamment à vocation funéraire. À proximité de la zone considérée ici, les églises de Saint-Pierre-Lentin à Orléans et Saint-Martin à Vienne-en-Val présentaient des plans en tau avec nefs uniques (*cf.* vol. IV, fig. 340-341). Leurs datations sont malheureusement mal assurées, entre l'époque mérovingienne et le X^e siècle¹⁵³¹.

Le parti de la nef unique est ainsi régulièrement présenté comme étant lié à des édifices plutôt modestes et secondaires, éloignés des grands schémas basilicaux paléochrétiens puis carolingiens qui affectionnent les nefs multiples. Ce schéma se vérifie pour une partie des nefs uniques de notre corpus. Certaines présentent toutefois des dimensions relativement importantes, surtout la chapelle Notre-Dame de Bethléem. Si la datation haut-médiévale pour sa construction devait être retenue, cela permettrait d'attester une éventuelle tradition de nefs uniques monumentales dès le haut Moyen Âge. Ce cas particulier doit également être rattaché à l'ensemble des chapelles monastiques haut-médiévales qui présentent presque systématiquement des plans à nefs uniques. Les deux autres chapelles de Ferrières en témoignent, tout comme la chapelle Saint-Laurent de Tournus au XI^e siècle, les chapelles annexes de la Novalaise (Notre-Dame, Saint-Michel et Saint-Eldrade)¹⁵³² et celles connues aussi au nord de l'abbatiale Saint-Denis : Saint-Pierre dès le VI^e siècle et Saint-Barthélemy aux VI^e-VII^e siècles¹⁵³³ (*cf.* vol. IV, fig. 342-343, 264).

¹⁵²⁸ *Cf.* PAVAN G., 1990, p. 239-242 [Cividale], p. 260-261 [Castelseprio]. Pour Castelseprio, *cf.* également les dernières publications de Gian Pietro Brogiolo : BROGIOLO G. P., 2013 et 2014.

Pour Cividale : *cf.* SAPIN C., 2004b, p. 180-182.

¹⁵²⁹ *Cf.* CARELLA S., 2011, p. 56-62 [Bénévent], p. 121-127 [Sainte-Anastasia de Ponte], p. 146-159 [Volturne].

¹⁵³⁰ L'église Saint-Pierre de Wearmouth a probablement été édifée entre 674 et 675, sur une durée d'une année si l'on en croit Bède le Vénérable. La construction de l'église Saint-Paul de Jarrow n'a probablement débuté que deux ans après la fondation du monastère, en 684. Si l'on se fie à l'inscription dédicatoire encore visible dans l'édifice, sa consécration a eu lieu le 23 avril 685. *Cf.* CRAMP R., 2005, vol. I, p. 31-33 [pour l'historique des deux sites], p. 67-69 [pour l'évolution chronologique de l'église Saint-Pierre de Wearmouth], p. 147, 167-169 [pour l'église Saint-Paul de Jarrow].

¹⁵³¹ *Cf.* PETIT D., 1996 et GLEIZES M.-F., 2004 [Saint-Pierre-Lentin] et DEBAL J., 1996 [Vienne-en-Val].

¹⁵³² *Cf.* CANTINO-WATAGHIN G., 2012.

¹⁵³³ *Cf.* WYSS M., 1996, p. 110-115. La construction de l'église Saint-Pierre a lieu au VI^e siècle ; celle de Saint-Barthélemy succède à des installations artisanales datées du VI^e-début VII^e siècle.

b – Les nefs à trois vaisseaux

1 – Plans

Le corpus des nefs à trois vaisseaux comprend 13 églises (éventuellement 14 avec le cas de Bellegarde) soit 16,50 % seulement de l'ensemble des nefs conservées. Les statuts concernés sont variés : 5 paroisses, 1 abbaye, 2 collégiales, 4 prieurés (5 avec Bellegarde) et 1 « chapelle »¹⁵³⁴ ; les fonctions assurées par les édifices ne semblent ainsi pas déterminantes par rapport au choix du plan de la nef. Deux exemples ne sont plus conservés aujourd'hui : Saint-Thugal et Saint-Séverin de Château-Landon¹⁵³⁵.

Ces nefs à collatéraux sont en moyenne plus grandes que celles à vaisseaux uniques, autour de 18,20 m de long et 15,19 m de large (*cf.* vol. IV, fig. 344-346). Sans surprise, ce sont les églises paroissiales qui présentent les plus petites structures, en moyenne vers 15,77 m de long et 14,56 m de large. Des écarts importants subsistent entre les différentes églises au sein de cette catégorie : Bourron-Marlotte possède la plus petite nef à trois vaisseaux du corpus, plus large (14 m) que longue (11,16 m), alors que Notre-Dame de Château-Landon est l'une des plus grandes avec 21,40 m de long pour 18,10 m de large. Les nefs des prieurés et des chapelles ont des dimensions moyennes relativement proches, vers 19 m de long pour 13 à 16 m de large¹⁵³⁶. C'est la collégiale royale de Melun qui possède la plus grande nef, de 22,45 m de long pour 15,30 m de large.

Les bas-côtés présentent des largeurs proches de celles des vaisseaux centraux dans les cas de Boësses, Bourron-Marlotte et Grangermont où le vaisseau central ne présente pas plus d'un mètre de largeur supplémentaire. Ces trois édifices, au rang de paroisses, comptent parmi les plus petites nefs à trois vaisseaux. Les autres exemples montrent à l'inverse un écart important entre les largeurs des vaisseaux centraux et celles des collatéraux : plus de 2 m par exemple à Mareau-aux-Bois et Saint-Mammès. Le rapport passe du simple au double dans les deux églises de Melun, à Pannes, Saint-Pierre de Pithiviers et Saint-Germain-Laval, et du simple au triple à Notre-Dame de Château-Landon.

Le nombre de travées au sein de ces nefs varie de deux à Bourron-Marlotte, une des plus courtes, à six à Notre-Dame de Château-Landon, une des plus longues¹⁵³⁷. Quatre travées sont présentes à Grangermont et dans les deux églises de Melun ; cinq ont été mises en œuvre à Mareau-aux-Bois, Saint-Pierre de Pithiviers, Saint-Germain-Laval et Saint-Mammès¹⁵³⁸. Ces travées mesurent en moyenne 2,85 m de long. La plupart sont entre 2,30 m et 2,60 m : ces dimensions correspondent à des arcades plutôt basses et trapues et expliquent le nombre

¹⁵³⁴ *Cf.* note 1310. Il s'agit ici de Saint-Mammès.

¹⁵³⁵ *Cf.* respectivement notices 17 et 16.

¹⁵³⁶ Les nefs des prieurés sont autour de 19,49 m de long et 16,35 m de large ; celles des chapelles 19,67 m de long et 13,65 m de large.

¹⁵³⁷ *Cf.* respectivement notices 9 et 18. Nous laissons de côté ici le cas de Saint-Séverin de Château-Landon : le nombre de travées restitué pour la nef varie en effet dans les publications, de 6 à 8 : *cf.* notice 16, fig. 19 et 21.

¹⁵³⁸ *Cf.* respectivement notices 41, 52 et 53 pour les nefs à 4 travées ; 51, 66, 74 et 77 pour celles à 5 travées. Nous laissons à part les exemples de Boësses et Pannes dont les arcades ont été refaites à l'époque gothique : *cf.* notices 6 et 63.

parfois important de travées dans des nefs finalement assez courtes (Grangermont par exemple). Les travées les plus longues se trouvent à Saint-Germain-Laval et à Notre-Dame de Melun, là où les arcades sont les plus élancées¹⁵³⁹. En conséquence, la nef de la collégiale de Robert le Pieux, bien qu'étant la plus longue, ne possède que quatre travées.

Ces données générales sur les travées masquent un certain nombre d'irrégularités. Les parties occidentales des nefs peuvent être dotées d'une partie cloisonnée avant le départ de la première arcade : sur 2,41 m à Bourron-Marlotte et 1,35 m à Notre-Dame de Château-Landon¹⁵⁴⁰. À Mareau-aux-Bois, la première travée à l'ouest est plus courte que les autres et ne mesure que 2,45 m contre 2,63 m. Cette différence s'explique probablement par le déroulement du chantier, la façade occidentale ayant été rajoutée dans un second temps, la largeur de la première arcade a pu s'en trouver légèrement modifiée¹⁵⁴¹. Dans la nef de la priorale Saint-Sauveur de Melun, c'est l'arcade orientale qui présente des dimensions différentes en étant plus longue que les autres (3,70 m contre 2,90 m). Là encore, le déroulement du chantier semble être en cause : les arcades ayant été prévues avec un arc à simple rouleau dans un premier temps avant qu'un second rouleau soit rajouté peu après dans les trois arcades occidentales mais pas la quatrième à l'est, un choix qui pourrait avoir été dicté par des raisons liturgiques, nous reviendrons là-dessus plus loin¹⁵⁴².

Bien que de plan identique, les nefs à trois vaisseaux présentent des choix architecturaux variés dans le traitement des volumes, qui transparaissent dans les dimensions, et que nous retrouvons également dans les élévations.

2 – Élévations

À de rares exceptions, nous retrouvons les mêmes caractéristiques générales que pour les vaisseaux uniques : des couvrements charpentés et une absence quasi-totale d'articulation et de rythmes pour ces nefs à collatéraux.

Les élévations intérieures sont subdivisées en deux niveaux avec des grandes arcades en plein cintre retombant sur des piles à impostes surmontées d'une rangée de baies. Entre les deux se développe un espace mural plus ou moins important selon les cas. Il faut attendre la toute fin du XI^e siècle voire le début du XII^e siècle pour voir un cordon horizontal en saillie marquer visuellement la séparation entre ces deux niveaux, à Saint-Pierre de Pithiviers¹⁵⁴³.

Aucune scansion verticale ne vient délimiter les travées. Celles-ci semblent toutefois définies à Notre-Dame de Château-Landon et Saint-Pierre de Pithiviers, les baies hautes étant placées dans l'alignement des grandes arcades¹⁵⁴⁴. Le même nombre de fenêtres et d'arcades a été

¹⁵³⁹ Cf. respectivement notices 74 et 52.

¹⁵⁴⁰ Cf. respectivement notices 6 et 18.

¹⁵⁴¹ Cf. notice 51.

¹⁵⁴² Cf. notice 53.

¹⁵⁴³ Cf. notice 66.

¹⁵⁴⁴ Cf. respectivement notices 18 et 66.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

prévu également à Mareau-aux-Bois et Saint-Germain-Laval ; l'alignement n'est toutefois pas parfait entre les deux niveaux¹⁵⁴⁵. Ceux-ci semblent en revanche avoir été conçus indépendamment l'un de l'autre à Grangermont où trois baies surmontent quatre arcades¹⁵⁴⁶. Dans les deux églises de Melun, quatre grandes arcades sont associées à deux groupes de trois fenêtres séparés par un contrefort à l'extérieur. Ce rythme dans les ouvertures répond à une subdivision intérieure dans les bas-côtés où un arc diaphragme vient couper la nef en deux parties¹⁵⁴⁷.

Le traitement de l'élévation intérieure dépend également beaucoup des proportions des grandes arcades. Certaines restent trapues et cloisonnent fortement l'espace, que ce soit dans des nefs de petite taille comme à Grangermont où les piles mesurent 1,15 m de haut et à Bourron-Marlotte où elles sont à 2,20 m de haut, ou bien alors dans des nefs plus importantes comme à Mareau-aux-Bois où, malgré des dimensions non négligeables, les arcades restent basses avec des piles de 2,55 m de haut seulement¹⁵⁴⁸. À l'opposé, les piles de 5,10 m de hauteur dans la nef de Notre-Dame de Melun lui donnent un élan et une légèreté beaucoup plus prononcés tout en unifiant de bien meilleure façon les trois vaisseaux¹⁵⁴⁹.

Les élévations extérieures sont plus difficiles à appréhender en raison des nombreuses reprises ayant affecté les toitures notamment. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, des toitures continues ont été mises en place aux époques modernes entre les vaisseaux centraux et les bas-côtés à plusieurs endroits (Boësses, Bourron-Marlotte, Grangermont, Pannes et Saint-Mammès), noyant les anciennes baies hautes dans les combles et les rendant inutiles¹⁵⁵⁰. Dans d'autres cas, les toitures surmontant les bas-côtés ont été fortement reprises afin d'en accentuer la pente par rapport aux états originels : ainsi, à Mareau-aux-Bois, les baies hautes sont aujourd'hui coupées tout comme à Saint-Germain-Laval où le mur gouttereau du collatéral sud a également été écrêté¹⁵⁵¹. Les exemples de Notre-Dame de Château-Landon et Melun se retrouvent ainsi être probablement les plus fidèles dans leurs volumes extérieurs à leurs états d'origine alors qu'ils sont ceux qui ont connu les restaurations les plus radicales¹⁵⁵² !

Malgré les nombreuses transformations, nous pouvons restituer des élévations extérieures tout aussi inarticulées qu'à l'intérieur. Les murs gouttereaux des vaisseaux centraux sont dépourvus de contreforts, à l'exception de ceux placés au centre des parements de la

¹⁵⁴⁵ Cf. respectivement notices 51 et 74.

¹⁵⁴⁶ Cf. notice 41.

¹⁵⁴⁷ Cf. notices 52 et 53.

¹⁵⁴⁸ Cf. respectivement notices 41, 9 et 51.

¹⁵⁴⁹ Cf. notice 52.

¹⁵⁵⁰ Cf. respectivement notices 5, 9, 41, 63 et 77

¹⁵⁵¹ Cf. respectivement notices 51 et 74.

¹⁵⁵² Cf. respectivement notices 18 et 52. Dans le cas de Notre-Dame de Château-Landon, les photographies prises au début du XIX^e siècle avant restauration montrent que l'église avait connu le même traitement que les autres, avec une toiture continue du faite du vaisseau central au sommet des murs gouttereaux des bas-côtés : cf. notice 18, fig. 20.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

collégiale Notre-Dame de Melun, venant séparer les deux groupes de baies hautes¹⁵⁵³. Les murs gouttereaux des bas-côtés sont également dépourvus de tout élément de scansion à Boësses, Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Pannes, Saint-Germain-Laval et Saint-Mammès¹⁵⁵⁴. La question peut éventuellement être posée pour les nefs de Notre-Dame de Melun et Mareau-aux-Bois qui présentent des contreforts modernes rythmant les travées. Parmi eux, un élément ancien, chaîné avec les parements du XI^e siècle, peut être retrouvé dans le mur nord de Mareau-aux-Bois (en plus de ceux disposés en équerre à l'angle occidental qui sont également contemporains de la construction) ; un autre est également attesté aux angles entre les bas-côtés et le transept à Melun¹⁵⁵⁵. Dans ce dernier cas, la prudence s'impose et il vaut mieux envisager, en l'état des connaissances, de simples renforts aux angles entre la nef et le transept et ne pas se prononcer pour les murs des bas-côtés. Pour Mareau-aux-Bois, l'observation de la répartition des anciennes baies dans ce mur gouttereau du bas-côté nord permet d'avancer une hypothèse. Trois ouvertures peuvent être restituées : une porte dans la partie ouest puis deux baies hautes à l'est. L'unique contrefort « ancien » vient parfaitement se placer à mi-chemin entre ces deux fenêtres alors que les autres contreforts « modernes » viennent recouper les trois ouvertures. L'organisation du mur du collatéral dans son état originel apparaît alors très clairement avec un contrefort à l'angle occidental, une porte, une première fenêtre, un contrefort, une seconde fenêtre puis le transept¹⁵⁵⁶. L'ensemble a été profondément repris à l'époque moderne, probablement lorsque le collatéral a été voûté, entraînant la mise en place de contreforts scandant les travées et une réorganisation des baies.

Cet exemple semble montrer que les murs des collatéraux étaient conçus indépendamment de ceux du vaisseau central puisque la répartition des baies et contreforts y est complètement différente, et sans souci de symétrie. Ceci se vérifie dans deux autres cas. À Notre-Dame de Château-Landon, le mur gouttereau du bas-côté nord est organisé avec trois fenêtres et un portail alors que le vaisseau central est percé d'une série de six baies¹⁵⁵⁷. À Saint-Germain-Laval, le mur gouttereau du bas-côté sud montre un portail central surmonté d'un *oculus* et entouré de deux baies latérales en plein cintre¹⁵⁵⁸. Ceci semble à première vue témoigner d'une parfaite organisation symétrique, en lien avec les trois baies hautes du vaisseau central. Il ne faut toutefois pas oublier les deux travées occidentales disparues de la nef et rajouter une baie supplémentaire dans le collatéral et deux autres dans le mur gouttereau de la partie centrale. La répartition symétrique ne tient plus, pas plus que la concordance entre les vaisseaux.

¹⁵⁵³ Cf. notice 52. Un contrefort identique est restitué dans l'élévation de Saint-Sauveur de Melun, en raison des similitudes observées entre les deux monuments : cf. notice 53.

¹⁵⁵⁴ Cf. respectivement notices 6, 9, 18, 41, 63, 74 et 77.

¹⁵⁵⁵ Cf. respectivement notices 51 et 52.

¹⁵⁵⁶ Cf. notice 51, fig. 86.

¹⁵⁵⁷ Cf. notice 18, fig. 12.

¹⁵⁵⁸ Cf. notice 74, fig. 29.

3 – Comparaisons

La nef à trois vaisseaux est la formule la plus fréquente au sein du Domaine royal sous les premiers Capétiens dans les monuments de prestige. Nous la retrouvons en effet dans les cathédrales d'Orléans¹⁵⁵⁹, de Chartres¹⁵⁶⁰ et de Beauvais¹⁵⁶¹, ainsi que dans l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés¹⁵⁶² et dans celle, en Champagne, de Saint-Rémi de Reims¹⁵⁶³ (cf. vol. IV, fig. 283, 308, 347, 348). Ce choix a également été privilégié dans un certain nombre d'édifices plus secondaires comme Juziers¹⁵⁶⁴ et Rhuis¹⁵⁶⁵ dans le nord de l'Île-de-France, La Chapelle Saint-Mesmin¹⁵⁶⁶ et Saint-Mexme de Chinon¹⁵⁶⁷ dans la vallée de la Loire ou encore Saint-Loup de Naud¹⁵⁶⁸, Saint-Étienne de Vignory¹⁵⁶⁹ et Montier-en-Der¹⁵⁷⁰ (cf. vol. IV, fig. 150, 149, 349, 350, 148, 147). Cette formule connaît une expansion importante aux X^e et XI^e siècles : nous la retrouvons également en Normandie avec l'abbatiale de Bernay¹⁵⁷¹, en Bourgogne dans le prieuré de Perrecy-les-Forges, édifié sous l'abbatiale de Gauzlin¹⁵⁷² (cf. vol. IV, fig. 351-353). C'est également l'une des formules les plus prisées dans l'Empire, où on le retrouve notamment pour la cathédrale de Metz ou dans

¹⁵⁵⁹ Cf. VILLES A., 2004.

¹⁵⁶⁰ Il faut probablement envisager des bas-côtés surmontant les escaliers d'accès à la crypte de Fulbert : cf. SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2008 et HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013.

¹⁵⁶¹ Cf. CHAMI É., 1987, p. 630. La construction de la nef de la Basse-Œuvre de Beauvais est généralement attribuée à la seconde moitié du X^e siècle.

¹⁵⁶² Cf. *supra*.

¹⁵⁶³ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 94-114. La datation de l'église est relativement bien assurée par les sources textuelles, notamment les écrits du moine Anselme qui raconte que la construction a débuté sous l'abbatiale d'Airard (1007-1034), qu'elle est reprise par Thierry à partir de 1039 et que l'ensemble est terminé et consacré par le pape en 1049 : cf. p. 148-149 en particulier pour ces questions de datation.

¹⁵⁶⁴ Cf. PRACHE A., 1983, p. 218 et BERNARD J.-L., 1995, p. 165.

¹⁵⁶⁵ Cf. PRACHE A., 1983, p. 93-118.

¹⁵⁶⁶ Cf. BANCHEREAU J., 1931 et VERGNOLLE E., 2004a.

¹⁵⁶⁷ Cf. LORANS É., 2006, p. 34-52.

¹⁵⁶⁸ Cf. PRACHE A., 1983, p. 387-393. La nef de Saint-Loup de Naud constitue, pour ses deux travées orientales, un des très rares exemples d'une nef voûtée pour la fin du XI^e siècle en Île-de-France. Elle a été mise en relation par Anne Prache avec le modèle de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dont le plan et l'ordonnance sont proches.

¹⁵⁶⁹ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 115-144. Le début de la construction de l'église est placé vers 1032, date à laquelle l'évêque de Langres a autorisé la mise en place d'un collège de chanoines dans l'édifice. La consécration a eu lieu entre 1051 et 1057. Thomas Spencer a restitué un déroulement du chantier d'ouest en est, la nef aurait donc été la première construite à partir de 1032. Cf. en particulier p. 117 et 137-138.

¹⁵⁷⁰ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 94-114. La datation de la nef est généralement bien admise autour de l'an mil, en se fondant sur les sources textuelles qui évoquent une reconstruction de l'édifice sous l'abbatiale d'Adson avec une consécration en 998 et sur les datations des sarcophages monoxyles retrouvés dans le massif occidental (cf. *supra*). Celle-ci est rapidement reprise au niveau des tribunes avec la mise en place de colonnes à chapiteaux cubiques, soit dès les années 1020-1030, soit à la fin du XI^e siècle seulement (cf. en particulier SPENCER T., 2013, vol. I, p. 107-114).

¹⁵⁷¹ Cf. CHAIX V., 2011, p. 234-238. La datation de l'édifice fait encore débat entre le premier et le troisième quart du XI^e siècle. Valérie Chaix envisage que la construction ait débuté par la nef, dès les années 1013-1017.

¹⁵⁷² Cf. SAPIN C., 2006, p. 177-181.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

l'abbatiale Saint-Michel de Hildesheim, et dans les péninsules ibérique et italienne¹⁵⁷³ (*cf.* vol. IV, fig.).

Ce succès de la nef à trois vaisseaux remonte aux premières basiliques paléochrétiennes édifiées dès le règne de Constantin au début du IV^e siècle. Si Saint-Pierre de Rome et Saint-Jean du Latran affichent alors des plans ambitieux à double collatéraux, les basiliques dites cirquiformes présentent déjà un vaisseau central encadré de deux bas-côtés placés dans le prolongement du couloir périphérique de l'abside. Cinq d'entre elles sont attribuées au règne du premier empereur chrétien : les basiliques des Saints-Pierre-et-Marcellin, de la Via Praenestina, de Saint-Sébastien, de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent-hors-les-Murs¹⁵⁷⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 276, 354). Le plan à trois vaisseaux s'impose ensuite peu à peu dans la plupart des basiliques romaines à partir du V^e siècle, comme à Sainte-Sabine et Sainte-Marie-Majeure¹⁵⁷⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 355-356). Les élévations ne sont pas articulées et subdivisées entre les grandes colonnades inférieures et les baies hautes, largement développées dans l'axe des arcades.

Au haut Moyen Âge, l'architecture développe de plus en plus cette formule que l'on retrouve aussi bien en milieu lombard, à San Salvatore de Brescia au milieu du VIII^e siècle¹⁵⁷⁶, qu'en Gaule avec l'abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre dès le VI^e siècle¹⁵⁷⁷ ou à Saint-Martin de Ligugé à la même époque¹⁵⁷⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 357). La péninsule ibérique propose également sa propre version, très cloisonnée, de la nef à trois vaisseaux dans les églises de San Juan de Baños dans la seconde moitié du VII^e siècle¹⁵⁷⁹ et de San Pedro de la Nave entre la fin du VII^e et le début du VIII^e siècle¹⁵⁸⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 358). Le schéma de la nef basilicale à trois vaisseaux triomphe à l'époque carolingienne, sous l'influence des grands modèles paléochrétiens, que ce soit dans les grands monuments comme la cathédrale de Cologne vers 800¹⁵⁸¹ ou des constructions monastiques plus modestes mais reliées au pouvoir impérial comme celles d'Eginhard à Steinbach, consacrée en 827, et Seligenstadt, construite vers 830-840¹⁵⁸² (*cf.* vol. IV, fig. 359-360).

La plupart des nefs étudiées ici sont dépourvues de rythmes et présentent une élévation avec de grandes arcades retombant sur des piles quadrangulaires à impostes, sans alternance avec un autre type de supports. Ce schéma se retrouve dans de nombreux autres édifices aux

¹⁵⁷³ *Cf.* par exemple l'aperçu donné par Jean-Pierre Caillet : CAILLET J.-P., 2001.

¹⁵⁷⁴ *Cf.* BRANDENBURG H., 2004, p. 55-86.

¹⁵⁷⁵ *Id.* p. 167-189. Sainte-Sabine a été édifiée sous les pontificats de Célestin I^{er} (422-432) et Sixte III (432-440) et Sainte-Marie-Majeure a été dédiée sous Sixte III.

¹⁵⁷⁶ *Cf.* PAVAN G., 1990, p. 253 ; BROGIOLO G. P., 1999, 2008 et 2010.

¹⁵⁷⁷ *Cf.* SAPIN C., 2000a, p. 306.

¹⁵⁷⁸ *Cf.* DUVAL N., ADAM J.-P., AUBIN G., BARATIN J.-F., BARRUOL G., 1996, p. 278-283.

¹⁵⁷⁹ *Cf.* SCHLUNK H., HAUSCHILD T., 1978, p..

¹⁵⁸⁰ *Cf.* SCHLUNK H., HAUSCHILD T., 1978, p. 204-209 [San Juan de Baños] et p. 223-227 [San Pedro de la Nave]. Les datations au cours de la période wisigothiques restent les plus vraisemblables mais sont toujours sujettes à débat, notamment par Caballero Zoreda qui repousse la construction de ces édifices à l'époque mozarabe. Pour une mise au point récente à ce sujet : *cf.* notamment RIPOLL G., 2012.

¹⁵⁸¹ *Cf.* GAUTHIER N., 1995.

¹⁵⁸² *Cf.* WINTERFELD D., 1993, p. 42-44 ; LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

alentours de l'an mil comme à Saint-Mexme de Chinon, à Perrecy-les-Forges ou, dans l'Empire, à Sainte-Marie-Mittelzell à Reichenau¹⁵⁸³. Les nefs des églises italiennes de Saint-Pierre à Grado¹⁵⁸⁴ et Saint-Pierre d'Agliate¹⁵⁸⁵ s'en rapprochent également, mais avec des colonnes à la place des piles quadrangulaires. Elles développent à l'extérieur une ornementation murale fondée sur l'emploi des lésènes, emblématique du premier art méridional, qui tranche avec l'inarticulation des nefs du Domaine royal capétien. Les différences de proportions entre des arcades trapues et d'autres beaucoup plus élancées que nous avons pu observer dans notre corpus se retrouvent également dans divers édifices. L'abbatiale de Saint-Michel de Cuxa présente ainsi des arcades basses et trapues, séparées par de longs supports muraux, qui coupent complètement les collatéraux du vaisseau central¹⁵⁸⁶ (cf. vol. IV, fig. 361). L'aspect cloisonné est également renforcé dans un certain nombre d'édifices par des portions de murs pleins à l'ouest, à San Julian de los Prados dès la première moitié du IX^e siècle et à São Pedro de Lourosa, dès le début du X^e siècle¹⁵⁸⁷ (cf. vol. IV, fig. 362). À l'inverse, les arcades de la cathédrale de la Basse-Œuvre de Beauvais¹⁵⁸⁸ ou de Saint-Vincent de Cardona¹⁵⁸⁹ sont beaucoup plus élancées et les nefs offrent ainsi au regard un espace plus unifié et décroisonné (cf. vol. IV, fig. 363).

L'introduction de rythmes dans les nefs par la mise en place d'arcs diaphragmes dans les bas-côtés, observée à Notre-Dame et Saint-Sauveur de Melun, se retrouve aussi en terre d'Empire à Sainte-Gertrude de Nivelles. Le centre de la nef y est marqué par des arcs diaphragmes dans les bas-côtés mais également dans le vaisseau central, entraînant la mise en place de piles cruciformes¹⁵⁹⁰ (cf. vol. IV, fig. 364). Des arcs diaphragmes rythment également régulièrement les bas-côtés charpentés de l'ancienne cathédrale de Torcello en Italie¹⁵⁹¹.

La scansion verticale des travées telle qu'elle est présente dès la première moitié du XI^e siècle dans la nef de l'église de Cardona n'a pas été développée au sein de notre corpus. Nous avons toutefois pu souligner deux approches différentes dans la conception générale des nefs : l'une qui privilégie un alignement, plus ou moins strict, entre les arcades basses et les baies hautes, et qui traduit un premier pas vers l'individualisation visuelle des travées ; et l'autre qui tend vers une conception indépendante des deux niveaux de l'élévation. Ces deux tendances se

¹⁵⁸³ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 151.

¹⁵⁸⁴ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 164-165. La construction est placée aux alentours de l'an mil.

¹⁵⁸⁵ Cf. CHIERICI S., 1978, p. 300-305. Les datations pour Agliate oscillent entre le IX^e et le XI^e siècle.

¹⁵⁸⁶ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202.

¹⁵⁸⁷ Cf. ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 116-124 [Oviedo] et 235-238 [Lourosa].

¹⁵⁸⁸ Les recherches ont permis de retrouver le sol originel de la cathédrale à -1,75 m du sol actuel, autorisant la restitution d'arcades de 7,45 m de hauteur sous l'intrados. Cf. CHAMI E., 1987, p. 630.

¹⁵⁸⁹ Cf. AINAUD DE LASARTE J., 1994, p. 31-53.

¹⁵⁹⁰ Les travaux de l'abbatiale Sainte-Gertrude de Nivelles ont été commencés aux alentours de l'an mil, suite à un incendie, par l'abbesse Adélaïde, cousine d'Otton III. La consécration a eu lieu en 1046. Cf. BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 75-122. Un réexamen récent des données de fouilles de Jacques Breuer et Joseph Mertens par Frédéric Chantinne et Philippe Mignot donne à penser que la subdivision de la nef du XI^e siècle reprendrait des dispositifs plus anciens, dans l'alignement de la façade occidentale du mausolée de Gertrude : cf. CHANTINNE F., MIGNOT P., 2014, fig. 4, 6, 7 et 10.

¹⁵⁹¹ Cf. SUITNER NICOLINI G., 1991, p. 63-71.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

retrouvent de manière générale dans l'architecture occidentale des X^e et XI^e siècles. Les nefs des églises de Rhuis et de Juziers dans le Domaine royal présentent dans la première moitié du XI^e siècle des baies parfaitement alignées avec les arcades basses. Cet alignement a souvent été avancé comme un critère de datation tardif dans le XI^e siècle. Les exemples de la Basse Œuvre de Beauvais et de Montier-en-Der doivent nous inciter à la prudence puisqu'ils montrent un alignement parfait dès la seconde moitié du X^e siècle pour la première et les alentours de l'an mil pour la seconde. Cette conception semble ainsi contemporaine de la seconde qui traite indépendamment les deux niveaux de l'élévation. À Saint-Michel de Cuxa, dans la seconde moitié du X^e siècle, l'architecture se développe autour du même nombre d'arcades et de baies (quatre) mais qui sont disposées de manière franchement décalée (cf. vol. IV, fig. 361). Les églises de Grado (vers 1000) et Agliate (IX^e-XI^e siècles) sont dotées d'un nombre de baies bien inférieur à celui des arcades, dans une volonté nette de réduire la luminosité de cette partie de l'édifice¹⁵⁹². Dans l'Empire, à Saint-Michel d'Hildesheim (fin du X^e – premier tiers du XI^e siècle), le choix inverse a été fait puisque le nombre de fenêtres est supérieur à celui des grandes arcades (neuf arcades et dix fenêtres)¹⁵⁹³ (cf. vol. IV, fig. 365-366). La nef de Saint-Mexme de Chinon présente une élévation avec sept grandes arcades et six baies hautes aux alentours de l'an mil. Élisabeth Lorans a mis en relation ces six fenêtres avec les six travées individualisées à l'extérieur du monument par les contreforts des murs gouttereaux des collatéraux et émis l'hypothèse que le nombre de fenêtres hautes avait été choisi par rapport à la cohérence extérieure du monumental, pour fonctionner avec les rythmes des épaulements des bas-côtés, et qu'à l'intérieur, les grandes arcades suivaient une autre logique rythmique¹⁵⁹⁴. L'idée est séduisante mais va à l'encontre de nos observations sur les nefs de Château-Landon, Mareau-aux-Bois et Saint-Germain-Laval où les ouvertures des vaisseaux centraux et des bas-côtés ainsi que leurs contreforts suivent des logiques propres. Ceci ne fait que souligner la grande variété des solutions architecturales qui peuvent être suivies autour de l'an mil, de manière concomitante dans différents édifices, et qui rendent l'établissement de typologies et de chronologies si délicates pour nous aujourd'hui.

¹⁵⁹² Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 164-165.

¹⁵⁹³ Cf. BRANDT M., EGGBRECHT A., 1993, vol. I, p. 369-382.

¹⁵⁹⁴ Cf. LORANS É., 2006, p. 46-48.

c – Les accès latéraux

Il n’y avait pas vraiment lieu de distinguer les accès latéraux des nefs à vaisseau unique ou à collatéraux, nous avons donc choisi de traiter à part cet aspect pour clore cette étude architecturale.

De très nombreuses portes sont aménagées dans les murs latéraux nord et sud des nefs ; elles sont souvent postérieures aux époques qui nous intéressent ici. Si nous nous limitons aux ouvertures contemporaines des constructions, nous pouvons retenir sept portes percées dans les murs gouttereaux sud (Bellegarde, Boësses, Chevry-sous-le-Bignon, Écuelles, Montereau, Ondreville-sur-Essonne et Saint-Germain-Laval¹⁵⁹⁵) et onze dans les murs nord (Notre-Dame de Château-Landon, Cortrat, Crottes-en-Pithiverais, Donnery, Égreville, Saint-Lazare de Ferrières, Mareau-aux-Bois, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Pierre de Pithiviers et Yèvre-la-Ville dont la paroi nord est dotée de deux portes¹⁵⁹⁶). Ces portes ne sont pas centrées au sein des murs ; dans la majorité des cas, elles occupent plutôt la partie orientale des nefs, à proximité des chevets, comme à Bellegarde, Chevry-sous-le-Bignon, Ondreville-sur-Essonne, Saint-Germain-Laval, Notre-Dame de Château-Landon, Cortrat et Égreville. D’autres exemples montrent un choix opposé, avec des portes implantées à quelques mètres à peine de la façade occidentale, comme à Mareau-aux-Bois, Montereau ou Yèvre-la-Ville.

Par comparaison avec les portails occidentaux, ces ouvertures présentent une conception très simple (deux piédroits soutenant un arc en plein cintre, et parfois un linteau avec tympan maçonné), sans décor. Seules les portes de Bellegarde, Notre-Dame de Château-Landon, Saint-Pierre de Pithiviers et Crottes-en-Pithiverais, sont dotées d’une ornementation sculptée, sans commune mesure toutefois pour les trois premiers avec le développement décoratif des accès occidentaux¹⁵⁹⁷. Le cas de Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais doit être souligné ici : il s’agit de la seule nef dont l’entrée principale n’est pas aménagée à l’ouest mais sur le mur gouttereau nord. Le portail prend place au sein d’un massif appareillé en saillie et comprend deux voûtures retombant sur des ressauts à chapiteaux et tailloirs. Il s’agit d’un ajout postérieur, qui s’intègre mal dans le mur gouttereau de la nef, et dont la datation recouvre les limites chronologiques de notre sujet ici¹⁵⁹⁸.

¹⁵⁹⁵ Cf. respectivement notices 5, 6, 20, 28, 57, 61 et 74.

¹⁵⁹⁶ Cf. respectivement notices 18, 23, 25, 26, 29, 35, 51, 59, 66 et 87.

¹⁵⁹⁷ Cf. respectivement notices 5, 18, 66 et 25.

¹⁵⁹⁸ Cf. notice 35, fig. 6.

B – LES FONCTIONS**a – Un espace secondaire au sein de l'église ?**

Les nefs sont généralement peu abordées dans les études formelles en raison de leur rôle liturgique limité. Elles sont présentées comme un espace de transition entre les parties occidentales et orientales de l'église, idée reposant notamment sur des sources carolingiennes les désignant par le terme de *vestibulum*¹⁵⁹⁹.

Leur rôle est pourtant loin d'être négligeable, spécialement dans le cas des édifices paroissiaux qui constituent la majorité de notre corpus. Les nefs sont en effet censées accueillir les fidèles au sein du lieu de culte. Cette fonction d'accueil n'est pas sans poser des questions dans le cas des édifices à double fonction, nous y reviendrons juste après.

En tant qu'espace de transition, les nefs forment un espace de circulation non négligeable, illustré par les nombreuses portes latérales dont elles sont dotées et qui permettent d'assurer les liaisons avec les autres composantes de l'espace religieux/ou civil : logement du prêtre, bâtiments monastiques, quartier canonial, Hôtel-Dieu, cimetière, château, habitat... Les portes latérales à Cortrat, Écuellen, Mareau-aux-Bois, Saint-Germain-Laval et Yèvre-la-Ville (celle située avant l'angle nord-ouest) desservaient les anciens cimetières et devaient servir au moment des funérailles pour le transport du cercueil pour l'inhumation. Les portes sont situées à proximité du chevet à Cortrat, Écuellen et Saint-Germain-Laval, sans doute pour éviter un trop long trajet à l'intérieur de l'édifice¹⁶⁰⁰. Il fallait en revanche emprunter le bas-côté nord de la nef sur quasiment toute sa longueur pour pouvoir sortir à Mareau-aux-Bois¹⁶⁰¹. Dans le cas de Yèvre-la-Ville, le cimetière étant implanté à l'ouest, le passage a été positionné juste avant l'angle occidental de la nef¹⁶⁰².

La porte sud de la nef de Chevry-sous-le-Bignon et la deuxième porte nord à Yèvre-la-Ville semblent avoir été destinées à la desserte des bâtiments religieux¹⁶⁰³. Chevry est en effet un prieuré et Yèvre le siège d'une prévôté de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Cet exemple se révèle ainsi particulièrement pertinent pour l'étude des circulations : le mur nord présente deux portes successives, séparées par le mur d'enceinte des bâtiments se développant au nord-est de l'église. Les fidèles entraient dans l'église par le portail occidental ; à leur décès, ils rejoignaient le cimetière à l'ouest par une porte spécifiquement aménagée juste avant l'angle nord-ouest ; et les moines de Fleury bénéficiaient d'un accès indépendant dans la partie orientale du mur nord de la nef, depuis leur domaine isolé par un mur d'enceinte du reste de la paroisse.

Les autres portes sont plus délicates à interpréter. À Boësses, la porte préservée du XI^e siècle dans la nef se trouve dans le mur sud alors que le cimetière était à l'ouest¹⁶⁰⁴. La baie

¹⁵⁹⁹ Le terme est notamment utilisé pour Saint-Riquier : cf. HEITZ C., 1963, p. 23-24.

¹⁶⁰⁰ Cf. respectivement notices 23, 28 et 74.

¹⁶⁰¹ Cf. notice 51.

¹⁶⁰² Cf. notice 87.

¹⁶⁰³ Cf. respectivement notices 20 et 87.

¹⁶⁰⁴ Cf. notice 6.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

méridionale à Bellegarde était dirigée aussi bien vers le cimetière connu à cet emplacement au XIX^e siècle que vers le château voisin ; la présence d'un décor – rare dans ces portails latéraux – pourrait inciter à privilégier la deuxième hypothèse¹⁶⁰⁵. La porte septentrionale de la nef de Notre-Dame de Château-Landon est également ornée ; nous n'avons pas pu localiser l'ancien cimetière et il est quasiment impossible de déterminer un lien avec l'habitat environnant, tout comme dans les cas d'Égreville, de Montereau et d'Ondreville-sur-Essonne¹⁶⁰⁶. À Saint-Pierre de Pithiviers, la porte septentrionale, surmontée d'un Christ sculpté dans une mandorle, fait face à l'entrée du monastère du côté du Bourg de l'Abbaye¹⁶⁰⁷. Il semblerait ainsi que la mise en valeur décorative des portes latérales soit souvent à mettre en lien avec un accès privilégié à l'église, autre que pour rejoindre le cimetière ou les bâtiments des religieux, vers le château à Bellegarde, ou vers le bourg monastique dépendant du prieuré pour Pithiviers. À Notre-Dame de Melun, une concentration d'impostes ornées dans la travée orientale du bas-côté sud, autour d'une porte aujourd'hui moderne, pourrait également témoigner d'un ancien accès privilégié à cet endroit, peut-être en lien avec l'Hôtel-Dieu qui se développait de ce côté-là¹⁶⁰⁸.

La chapelle Saint-Lazare de Ferrières présente une entrée principale sur le mur gouttereau nord qui correspond probablement à l'entrée à la maladrerie depuis la ville de Ferrières. Ce côté-ci de l'édifice est en effet bordé par une rue depuis au moins le début du XIX^e siècle et l'espace se développant au sud paraît plus apte à avoir accueilli les bâtiments annexes. L'hypothèse d'y voir l'accès principal au site justifierait le soin apporté au portail¹⁶⁰⁹. Il faut sans doute restituer une autre porte sur le flanc sud de l'abbaye, pour relier l'édifice aux autres bâtiments de la maladrerie.

Ces fonctions de circulation peuvent être complétées par la présence, dans les parties orientales de certaines nefs, des dispositifs d'accès aux cryptes. C'est notamment le cas pour l'abbatiale Saint-Séverin de Château-Landon : d'après les restitutions proposées par les archéologues, les couloirs d'accès de la crypte débouchaient à l'est de la nef, juste avant le transept et le chevet¹⁶¹⁰. Une telle organisation devait éviter que les circulations des fidèles ne viennent perturber les rituels des moines. Les accès à la crypte se font également depuis la nef à Saint-Bénigne de Dijon¹⁶¹¹ (cf. vol. IV, fig. 367).

¹⁶⁰⁵ Cf. notice 5.

¹⁶⁰⁶ Cf. respectivement notices 18, 29, 57 et 61.

¹⁶⁰⁷ Cf. notice 66.

¹⁶⁰⁸ Cf. notice 52.

¹⁶⁰⁹ Cf. notice 35.

¹⁶¹⁰ Cf. notice 16, fig. 19 et 21.

¹⁶¹¹ Cf. MARINO MARLONE C., 2008, p. 89.

b – Un espace liturgique

1 – Les autels

L'espace intérieur de la nef a été investi de fonctions liturgiques à une date relativement haute, comme l'illustre notamment le plan de Saint-Gall qui montre une douzaine d'autels répartis dans les trois vaisseaux, souvent entourés de petites barrières probablement de type chancel¹⁶¹². Les sources textuelles sur l'abbatiale de Saint-Riquier à l'époque d'Angilbert évoquent également la présence d'autels dans la nef¹⁶¹³. Les études récentes menées sur ses questions pour l'époque romane soulignent une évolution progressive vers une concentration de ces autels dans les parties orientales, bien que des implantations dans les nefs soient toujours attestées dans certains cas¹⁶¹⁴. Nous n'avons quasiment aucun vestige d'autels anciens dans les nefs étudiées ici, à l'exception de celles d'Adon et de Cortrat qui présentent les mêmes dispositifs : deux autels maçonnés disposés contre le mur oriental de la nef, de part et d'autre de l'arcade ouvrant sur le chevet¹⁶¹⁵. Leurs états respectifs empêchent malheureusement toute datation précise.

2 – La délimitation du chœur liturgique

Il est relativement fréquent au Moyen Âge que le chœur liturgique soit plus étendu que le chevet architectural et qu'il empiète sur le transept, s'il existe, voire sur la nef si besoin. La question se pose d'autant plus dans les cas d'églises assurant des fonctions doubles : monastère et paroisse. Les observations menées sur le parement du mur gouttereau sud de la nef de la priorale de Saint-Sauveur de Melun par Fabrice Henrion ont mis en évidence un traitement architectural particulier pour la travée orientale, pouvant laisser supposer que celle-ci faisait partie du *presbyterium* et pas les autres. Elle seule est dotée d'un arc en plein cintre à simple rouleau, ce qui lui permet d'être plus haute et large que les autres arcades doublées¹⁶¹⁶. En outre, Fabrice Henrion pense pouvoir restituer un emmarchement entre cette première travée orientale et la suivante, qui viendrait confirmer la partition des différents espaces¹⁶¹⁷.

D'autres éléments ponctuels pourraient témoigner de l'extension de chœurs liturgiques dans les parties orientales des nefs. À Montbarrois, un lavabo est aménagé sous un arc en plein cintre dans le mur gouttereau sud de la nef, juste avant l'arc de tête du chevet (refait à

¹⁶¹² Cf. JACOBSEN W., 1992 et 2000 ; BANDMANN G., 1963, p. 379, fig. 1.

¹⁶¹³ Cf. PAIN M.-L., à paraître.

¹⁶¹⁴ Un autel dédié à la Croix est attesté dans le bas-côté nord de la nef de Saint-Bénigne de Dijon, selon la *Chronique de Saint-Bénigne* rédigée entre 1058 et 1065 :

Au milieu de l'église elle-même est l'autel de la Sainte-Croix et de tous les saints. Devant cet autel, se trouve la triple entrée de la crypte, et l'on monte par 15 marches de celle-ci à l'église supérieure.

Cf. MARINO MARLONE C., 2008, p. 89.

Pour la Normandie, Valérie Chaix mentionne un autel dans la partie orientale de la nef du Mont-Saint-Michel, dans celle de la cathédrale de Coutances ainsi qu'à Fécamp : cf. CHAIX V., 2011, p. 90.

¹⁶¹⁵ Cf. respectivement notices 1 et 23.

¹⁶¹⁶ Cf. notice 53.

¹⁶¹⁷ Cf. notice 53 et HENRION F., 2001, p. 47.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

l'époque gothique)¹⁶¹⁸. Sa présence semble bien montrer l'utilisation liturgique de cette partie de l'édifice. Des dispositifs analogues sont observables dans l'église de Rozoy-le-Vieil. Dans le mur gouttereau nord de la nef, juste avant l'entrée du chevet, une niche quadrangulaire dotée d'une feuillure fait face à un lavabo mis en place dans le mur sud, sous un arc en plein cintre¹⁶¹⁹. Ces structures restent difficiles à dater, implantées au sein de parements très enduits. Mais ces deux églises abritaient au Moyen Âge des communautés religieuses : Montbarrois était un prieuré-cure de Saint-Benoit-sur-Loire (1035) puis de Saint-Jean de Sens (au plus tard en 1172) alors que Rozoy-le-Vieil pourrait avoir été le siège d'une abbaye dès le début du XII^e siècle (son statut reste inconnu avant : peut-être accueillait-elle déjà une communauté religieuse). Le besoin d'un chœur liturgique important, dépassant le simple cadre du chevet à abside pour empiéter sur les parties plus occidentales, pourrait ainsi expliquer la présence de ces niches liturgiques dans ces nefs.

Des traces de cloisonnements doivent également être relevées dans la nef de Notre-Dame de Château-Landon, sur les piles des arcades délimitant le collatéral nord. Certaines impostes, du côté du vaisseau central, ont en effet été soigneusement bûchées, ce qui laisse supposer qu'un cloisonnement a été mis en place, à une période inconnue, dans les troisième et quatrième travées, entre les deux vaisseaux¹⁶²⁰. Faut-il envisager une fermeture complète du collatéral nord, qui pourrait indiquer qu'il constituait une partie indépendante au sein de la nef ? Ce type d'organisation est attesté dans un certain nombre d'églises au Moyen Âge, notamment celles abritant des fonctions doubles : le collatéral peut alors faire office d'église paroissiale au sein d'un établissement monastique par exemple¹⁶²¹. Les fonctions de Notre-Dame de Château-Landon au Moyen Âge restent mal connues, l'édifice étant mentionné en tant que simple prieuré. Il n'est toutefois pas impossible qu'elle ait assuré des fonctions paroissiales et que le bas-côté nord ait abrité la communauté des fidèles. La porte ornée du mur gouttereau nord prendrait alors tout son sens. Les traces de cloisonnement sont toutefois limitées à deux travées et pourraient également correspondre à des barrières liturgiques délimitant l'emplacement d'un autel au centre de la nef. Nous savons qu'en 1538, l'évêque de Chalcédoine Jacques Aimery a consacré huit autels dans l'église : l'un en l'honneur de la Trinité et de la Vierge, un à saint Jacques, un à saint Jean Évangéliste, un à saint Léonard, un à saint Nicolas, un à Jean-Baptiste, le septième à saint Séverin et le dernier à saint Éloy¹⁶²². Il n'est pas impossible que l'un d'entre eux ait été installé dans la nef et ce, depuis une date beaucoup plus ancienne.

¹⁶¹⁸ Cf. notice 55, fig. 18-19.

¹⁶¹⁹ Cf. notice 71, fig. 25-26.

¹⁶²⁰ Cf. notice 18, fig. 69.

¹⁶²¹ Cf. BAUD A., 2014, p. 101-103.

¹⁶²² Cf. notice 18.

3 – Cérémonies et processions

De nombreuses études depuis Carol Heitz ont mis en avant le rôle de la nef dans le déroulement des liturgies processionnelles aux époques carolingienne puis romane, à partir de l'étude des sources textuelles. Les fouilles archéologiques menées récemment commencent également à confirmer ces usages qui pouvaient se traduire physiquement dans l'édifice, notamment par le traitement des sols. Dans la priorale de Paray-le-Monial, Gilles Rollier a ainsi mis en évidence que la conception du dallage semblait en partie destinée à marquer les cheminements à l'intérieur de la nef¹⁶²³. Nous ne pouvons que supposer que de tels usages et préoccupations aient également eu une influence dans la conception des nefs envisagées ici, même si nous n'avons pas d'éléments à porter à l'appui de telles hypothèses.

Les nefs semblent en revanche avoir régulièrement accueilli dans leurs parties occidentales le mobilier liturgique lié à l'administration du baptême. En l'absence de structures occidentales (porches,...) pouvant les abriter, les cuves baptismales ont été fréquemment placées au revers du mur de façade, à Notre-Dame de Château-Landon ou Cortrat par exemple¹⁶²⁴. Ces éléments de mobilier sont toutefois postérieurs au XI^e siècle ; il reste ainsi impossible d'attester cette pratique dès le moment de la construction des édifices, même si cela s'avère fort probable en l'absence d'autres localisations potentielles connues.

c – Les autres fonctions

Les nefs des églises médiévales ont souvent constitué un lieu d'inhumations privilégié. Nous n'avons que peu d'informations pour venir illustrer cette fonction au sein de nos édifices. Les sols actuels reprennent de nombreuses dalles gravées, plus ou moins fragmentaires et vraisemblablement remployées, qui témoignent indirectement de cet usage funéraire des nefs à une date relativement tardive dans le Moyen Âge. Une dizaine d'inhumations ont été mises au jour dans la nef du prieuré de Montereau-Fault-Yonne, dont une datée des alentours de l'an mil par deux monnaies¹⁶²⁵. Des tombes en pleine terre, associées à des tessons de céramiques médiévales, ont également été retrouvées dans la nef de Recloses¹⁶²⁶. Les fouilles menées sur le site du prieuré Saint-Sauveur de Melun ont permis de mettre au jour des inhumations dans la zone de la nef (vaisseau central et bas-côté nord)¹⁶²⁷. La majorité des sépultures a été datée des XVI^e et XVII^e siècles mais quelques tombes sont antérieures au XIII^e siècle. Une inhumation privilégiée a ainsi été mise en relation avec l'implantation du massif occidental au X^e siècle (*cf. supra*). Une seconde tombe a attiré l'attention des archéologues dans le vaisseau central de la nef : celle matérialisée par la fosse 9539 dans laquelle un brancard en bois a été retrouvé mais aucun squelette, ce qui laisse supposer qu'une inhumation, sans doute privilégiée, avait été prévue mais non effectuée. Dans son rapport final en 2005, Fabrice Henrion, encore en attente des résultats d'une datation

¹⁶²³ Cf. BAUD A., 2014, p. 101-103.

¹⁶²⁴ Cf. respectivement notices 18 et 23.

¹⁶²⁵ Cf. notice 58, fig. 10.

¹⁶²⁶ Cf. notice 70, fig. 8.

¹⁶²⁷ Cf. notice 53, fig. 31-32.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

carbone 14 sur le bois du brancard, a posé l'hypothèse d'une inhumation privilégiée dans l'église du X^e siècle ou celle du XI^e siècle et évoqué la possibilité d'y voir une première tombe prévue pour Renaud de Vendôme ou Robert le Pieux, soit finalement non utilisée, soit utilisée mais sur une très courte période avant un transfert dans un autre site (Saint-Denis dans le cas de Robert)¹⁶²⁸. De tels projets pourraient rejoindre l'hypothèse avancée parfois pour certaines nefs : celle d'y voir un espace de prestige au sein duquel des inhumations privilégiées peuvent être mises en place voire en scène. La question peut en effet être posée pour Notre-Dame de Bethléem où l'importance des dimensions de la nef unique pourrait en effet avoir été un moyen d'affirmer la richesse et la puissance de l'abbaye de Ferrières, tout comme les proportions des arcades de Notre-Dame de Melun et de Saint-Germain-Laval, associées à une mise en œuvre particulièrement soignée, pourraient également être vues comme un moyen de traduire le prestige des commanditaires, royaux dans le premier cas et proches du milieu royal dans le second. Ces aspects recourent toutefois une conception beaucoup plus générale de l'édifice : ces partis pris monumentaux se retrouvant dans tout le monument et n'étant pas spécifiques aux nefs.

Pour terminer sur ses nefs, nous aimerions souligner un dernier point : l'absence totale de tribunes dans leurs élévations et ses conséquences d'un point de vue fonctionnel. L'élévation « traditionnellement romane » présente souvent trois niveaux avec des tribunes venant se glisser entre les grandes arcades et les baies hautes. Ces galeries ont souvent été présentées comme se multipliant à l'époque romane dans les nefs voûtées en raison d'un impératif technique : voûtées en demi-berceau, elles auraient permis le contrebutement du couverture du vaisseau central. Sans leur dénier ce rôle, force est de constater qu'elles sont également présentes dans des nefs entièrement charpentées depuis la fin de l'Antiquité : Sainte-Agnès-hors-les-Murs à Rome en présente un des plus anciens exemples sous le pontificat d'Honorius I^{er} (625-638)¹⁶²⁹ (cf. vol. IV, fig. 368). L'ampleur des galeries qui font également retour à l'ouest sur la première travée de l'église a souvent été mise en relation avec l'accueil des pèlerins dans un édifice aux dimensions assez restreintes. Cette fonction est également reprise par Valérie Chaix pour les vastes tribunes des églises romanes normandes, permettant d'augmenter les capacités les jours de fêtes¹⁶³⁰. Elle pourrait également être confirmée dans certains cas par les sources textuelles médiévales, notamment pour Saint-Jacques de Compostelle où les descriptions de l'église désignent de la même manière les nefs inférieures et supérieures du monument, ce qui pourrait laisser supposer que ces espaces jouaient un même rôle¹⁶³¹. L'hypothèse de voir dans les tribunes un espace réservé aux communautés religieuses a également été avancée dans certains cas, notamment pour Saint-Jacques de Compostelle où les trois premières travées de la nef accueillaient le chœur des religieux vers 1200¹⁶³².

¹⁶²⁸ Cf. notice 53.

¹⁶²⁹ Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 241-248.

¹⁶³⁰ Cf. CHAIX V., 2011, p. 105.

¹⁶³¹ Le *Codex Calixtinus* (manuscrit du XII^e siècle, conservé aux Archives de la cathédrale de Compostelle) nous apprend en effet que « l'église comporte neuf nefs dans sa partie inférieure et six dans la partie haute [...] ». Cf. CHAMOSO-LAMAS M., 1973, p. 104-105.

¹⁶³² Cf. CHAIX V., 2011, p. 106.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

Que faut-il conclure de l'absence de ces tribunes dans les églises envisagées ici ? Nous pourrions penser qu'en raison du maintien d'un couvrement charpenté, les tribunes étaient inutiles, si la raison technique était la seule en cause. Nous retrouvons toutefois à la même époque des tribunes dans des nefs charpentées à Notre-Dame de Bernay en Normandie ou dans les grandes églises champenoises, comme Montiers-en-Der ou Saint-Rémi de Reims¹⁶³³ (*cf.* vol. IV, fig. 147, 369). Faut-il y voir l'absence de besoins de surfaces d'accueil importantes dans ces églises, en raison de leurs statuts secondaires et de leur implantation à l'écart des grandes voies de circulation ? Sans doute, mais il y a probablement d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte, notamment un « effet de mode » dans certaines régions, se traduisant par une volonté d'animer les parois murales. Comment sinon expliquer la présence de tribunes de manière récurrente en Champagne, dans des nefs charpentées ? L'exemple de Saint-Étienne de Vignory est à cet égard pertinent : l'élévation est à trois niveaux mais les baies géminées du deuxième niveau ouvre sur le vide et non pas des tribunes¹⁶³⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 148). À l'opposé, l'absence de tribunes dans la nef de Saint-Germain-des-Prés peut difficilement s'expliquer par un statut modeste de l'édifice et une position isolée (*cf.* vol. IV, fig. 370). Diverses raisons – techniques, pratiques, liturgiques... – semblent ainsi se combiner et justifier ou non de la présence de tribunes dans les nefs aux alentours de l'an mil.

¹⁶³³ *Cf.* CHAIX V., 2011, p. 234-238 ; SPENCER T., 2013, vol. I, p. 94-114 [Montiers-en-Der] et p. 148-205 [Reims].

¹⁶³⁴ *Cf.* SPENCER T., 2013, vol. I, p. 115-144.

PARTIE III – CHAPITRE III : LES NEFS

CHAPITRE IV – LES TRANSEPTS

Poursuivant notre approche de l'église d'ouest en est, nous parvenons maintenant au transept, vaisseau transversal venant marquer la jonction entre la nef et le chevet et dessiner le célèbre plan en croix latine. En dépit de ce rôle symbolique fort, il n'a clairement pas été jugé indispensable au sein de la zone considérée puisque seuls 10,34 % de nos édifices en étaient dotés, soit neuf églises. Cinq transepts sont encore partiellement conservés en élévation à Bourron-Marlotte, Mareau-aux-Bois, Notre-Dame de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers¹⁶³⁵. Trois ont pu être mis en évidence par l'archéologie à Saint-Séverin de Château-Landon, Saint-Sauveur de Melun et Saint-Georges de Pithiviers¹⁶³⁶. Il est très probable qu'un transept cantonnait dès les X^e-XI^e siècles la rotonde de l'abbatiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières¹⁶³⁷. Le clocher de l'église de Courtenay pouvait également surmonter une croisée de transept ou la travée droite d'un chevet, il est impossible de le déterminer¹⁶³⁸. La conception des hautes arcades latérales nord et sud fait toutefois pencher la balance vers l'hypothèse d'un transept, les chevets étant généralement très cloisonnés latéralement dans notre zone d'étude.

Nous avons eu beaucoup d'hésitations concernant trois églises : Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville. Celles-ci ont en effet des dispositions qui montrent un élargissement prononcé des parties orientales pouvant s'apparenter à un transept, surmonté d'une tour de croisée, et ouvrant sur trois absidioles orientales. L'organisation interne montre toutefois un cloisonnement des espaces intérieurs qui va à l'encontre de l'idée d'un vaisseau transversal : les trois parties ne communiquent entre elles et avec la nef que par des portes. Nous avons probablement ici affaire à des chevets à trois absides précédées de travées droites plutôt qu'à des transepts à chapelles orientées.

¹⁶³⁵ Cf. respectivement notices 9, 51, 52 et 66.

¹⁶³⁶ Cf. respectivement notices 16, 53 et 65.

¹⁶³⁷ Cf. notice 37. Voir dès l'époque carolingienne, sur le modèle de Saint-Riquier.

¹⁶³⁸ Cf. notice 24.

A – LES FORMES ARCHITECTURALES

a – Problèmes de terminologie

Établir une classification des transepts peut sembler à première vue un exercice aisé. Depuis les travaux de Louis Grodecki notamment¹⁶³⁹, la même typologie est reprise dans la plupart des contributions portant sur l'architecture du XI^e siècle¹⁶⁴⁰. Louis Grodecki avait établi cette typologie reposant sur trois configurations générales. Le premier type est nommé « transept continu » et correspond à la présence d'un vaisseau transversal entre la nef et le chevet, qui sépare nettement les deux parties. Des arcades sont présentes à l'est et à l'ouest, pour couper la nef, mais pas au nord ni au sud : la croisée n'est pas déterminée (*cf.* vol. IV, fig. 371). Ce schéma remonte à l'époque paléochrétienne où il avait été mis en place dès les premières basiliques construites sous Constantin à Saint-Pierre de Rome¹⁶⁴¹ (*cf.* vol. IV, fig. 372). Le second type est celui d'un transept constitué d'annexes latérales basses clairement séparées l'une de l'autre par la nef qui n'est pas coupée par des arcades. Une nouvelle fois, la croisée est absente ; seules des ouvertures dans les gouttereaux nord et sud indiquent l'emplacement du transept¹⁶⁴² (*cf.* vol. IV, fig. 373). Le prototype serait encore une fois celui offert par une basilique constantinienne, Saint-Jean-du-Latran, dans laquelle deux annexes venaient couper à l'est les deux vaisseaux les plus extrêmes mais pas la partie centrale¹⁶⁴³ (*cf.* vol. IV, fig. 276). Plusieurs termes peuvent désigner ce type : transept partagé, transept-nain, faux-transept et transept bas. Le troisième type est celui des transepts dits « à croisée régulière », le transept roman par excellence, doté d'une croisée délimitée par quatre arcs de mêmes dimensions, en lien avec une hauteur semblable de la nef, du chevet et des bras du transept¹⁶⁴⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 374). Les églises funéraires de Saint-Just et Saint-Laurent-de-Choulans à Lyon au V^e siècle pourraient constituer parmi les tous premiers exemples de transept à croisée régulière¹⁶⁴⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 375-376).

Cette typologie ne va pas sans poser problème puisqu'elle n'inclut pas des caractères attestés dans certains édifices des X^e et XI^e siècles : le fait que le transept soit saillant ou non, la

¹⁶³⁹ Louis Grodecki, dans son étude sur l'architecture ottonienne parue en 1958, a posé les bases d'une classification des églises allemandes des alentours de l'an mil reposant notamment sur les types de transept : GRODECKI L., 1958.

¹⁶⁴⁰ Elle est globalement reprise par Éliane Vergnolle en 1994 et Yves Gallet s'appuie largement dessus pour son étude du transept de Notre-Dame de Melun : *cf.* respectivement VERGNOLLE É., 1994, p.64-66 et GALLET Y., 2000b. Cette typologie a également été reprise par Michel Lheure dans sa synthèse récente sur les transepts : LHEURE M., 2007, p. 64 [transept bas sans arcade occidentale], p. 71 [croisée régulière] ; ainsi que dans le volume : *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques*, récemment réactualisé : PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 2011, p. 444-445.

¹⁶⁴¹ *Cf.* GRODECKI L., 1986b, p. 162 [reprise d'un article de 1950] ; GRODECKI L., 1958, p. 18 et chapitre 1, p. 17-44.

Pour le transept de Saint-Pierre de Rome : *cf.* BRANDENBURG H., 2004, p. 96.

¹⁶⁴² *Cf.* GRODECKI L., 1958, p. 18 et chapitre 2, p. 45-79.

¹⁶⁴³ *Cf.* BRANDENBURG H., 2004, p. 22.

¹⁶⁴⁴ *Id.* p. 18 et chapitre 3, p. 81-126.

¹⁶⁴⁵ *Cf.* REYNAUD J.-F., 1998, p. 244-248. Jean-François Reynaud penche pour des croisées régulières, surmontées de tours. Il souligne toutefois l'impossibilité d'assurer que les murs du transept montaient bien jusqu'au sommet des gouttereaux de la nef et ne peut ainsi pas exclure l'hypothèse d'un transept bas.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

présence de vaisseaux dans les bras latéraux, d'une tour de croisée et/ou d'absidioles greffées. Elle est aussi relativement difficile à appliquer lorsque les élévations ne sont plus conservées. En outre, le terme de « transept bas » prête à confusion et est souvent utilisé pour désigner deux types différents. Louis Grodecki avait, dès 1950, défini les trois types précédemment mentionnés et en avait présenté un quatrième qu'il se proposait d'appeler le « transept bas ». Il s'agissait d'une variante du transept partagé dans laquelle les bras latéraux restaient moins élevés que la nef centrale mais où une croisée, de plan barlong, apparaissait, délimitée par quatre arcades. Ce type serait apparu peu avant l'an mil dans l'Empire et les régions méridionales (Catalogne, Lombardie), sous l'influence des transepts hauts à croisée régulière¹⁶⁴⁶. Quelques années plus tard, dans sa synthèse sur l'architecture ottonienne, Louis Grodecki reprend la définition des types de transept et précise alors :

Le second mode pré-roman de liaison consiste à prolonger la nef jusqu'à l'entrée principale de l'édifice, en écartant les croisillons de la masse principale de l'édifice, en les séparant de l'espace central par des murs évidés d'ouvertures plus ou moins larges, pendant qu'aucune séparation n'existe dans l'alignement de la nef. Les croisillons sont [...] plus bas que la nef, de hauteur égale à celle des collatéraux (principe du "faux-transept") ou de hauteur intermédiaire entre celle des collatéraux et de la nef (principe du "transept bas"). L'origine de ce type est sans doute méditerranéenne ; la basilique de Sant'Abbondio de Côme [...] en était un exemple très complet au VI^e siècle.¹⁶⁴⁷

Puis, quelques pages plus loin, il précise :

Il semble en effet que le modèle de ces églises à nef continue et à croisillons écartés ait été abandonné autour de l'an mil au profit d'une forme dérivée, que nous avons appelée, après les archéologues belges et allemands, l'église à transept bas. La transformation consiste à installer, à la jonction des croisillons et du vaisseau longitudinal, une croisée à quatre arcs d'encadrement, sans que cette adjonction modifie le caractère subordonné, réduit et bas, du transept.¹⁶⁴⁸

Louis Grodecki a ainsi clairement fait la distinction entre des transepts à croisillons bas et indépendants, sans croisée, développés au haut Moyen Âge dans des édifices comme Saint-Jean-du-Latran, Steinbach¹⁶⁴⁹ puis Saint-Michel de Cuxa au X^e siècle¹⁶⁵⁰ (cf. vol. IV, fig. 276, 359 et 377-378), et des transepts bas à croisées barlongues bien délimitées, que l'on retrouve autour de l'an mil à Sainte-Gertrude de Nivelles¹⁶⁵¹ ou Cardona¹⁶⁵² (cf. vol. IV, fig. 379-382). Depuis, les historiens de l'art semblent pourtant avoir mélangé ces deux types qu'ils désignent indifféremment sous l'expression « transept bas », amenant à rapprocher des configurations différentes dans la conception générale des volumes intérieurs et de la jonction entre la nef et

¹⁶⁴⁶ Cf. GRODECKI L., 1986b.

¹⁶⁴⁷ Cf. GRODECKI L., 1958, p. 18.

¹⁶⁴⁸ Cf. GRODECKI L., 1958, p. 51.

¹⁶⁴⁹ Cf. WINTERFELD D., 1993, p. 42-43 ; LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996.

¹⁶⁵⁰ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202.

¹⁶⁵¹ Cf. BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 75-122.

¹⁶⁵² Cf. AINAUD DE LASARTE J., 1994, p. 31-53.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

le chevet, à tort nous semble-t-il¹⁶⁵³. Cette mise au point était indispensable avant de commencer à aborder l'architecture de nos transepts puisque nos exemples se situent pleinement dans la typologie du transept bas telle qu'elle avait été définie par Louis Grodecki mais d'un parti tout autre que l'exemple contemporain de Saint-Michel de Cuxa, régulièrement catalogué aussi comme transept bas.

b – Plans

La majorité de nos transepts sont saillants par rapport aux nefs : à Mareau-aux-Bois, le transept mesure 17,85 m de long contre 14,81 m de large pour la nef¹⁶⁵⁴ ; à Notre-Dame de Melun, il compte 20,90 m de long pour une nef de 15,30 m de large¹⁶⁵⁵ ; le transept de Saint-Sauveur de Melun mesure 17,20 m de long et suit une nef de 15,50 m de large¹⁶⁵⁶ ; et à Saint-Pierre de Pithiviers, le transept mesurait autour de 22 m de long et venait couper une nef de 17,30 m de large environ¹⁶⁵⁷. Seul l'exemple de Bourron-Marlotte est un transept non saillant, dans l'alignement des gouttereaux de la nef¹⁶⁵⁸. En moyenne, ces transepts mesurent 19,12 m de long (du nord au sud), pour 5,54 m de large (d'est en ouest) (*cf.* vol. IV, fig. 383).

Les croisées présentent des plans plutôt rectangulaires, en dépit de ce que laisse penser leurs dimensions moyennes : 5,95 m de long, d'est en ouest, et 6,02 m de large, du nord au sud. Elles sont délimitées par des supports composés à ressauts qui constituent souvent les seuls de ce type dans les édifices. Ils sont souvent plus allongés que ceux de la nef, à Bourron-Marlotte, Mareau-aux-Bois et Melun notamment¹⁶⁵⁹, mais pas plus épais ce qui semble plutôt montrer qu'aucune tour de croisée n'y a jamais été prévue. À l'abbatiale de Ferrières, le transept actuel avec sa croisée en rotonde octogonale n'est pas antérieur au XIII^e siècle. Une arcade préservée dans l'angle sud-est de la croisée permet toutefois d'attester l'existence de ce plan à rotonde, avec couloir périphérique et probablement transept, à une date antérieure. Malgré des différences de mise en œuvre, les rapprochements qui peuvent être faits avec les profils des moulures des baies du chevet appareillées en remplois de sarcophages haut-médiévaux permettent d'envisager une mise en place de cet ensemble au plus tard entre la fin du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle¹⁶⁶⁰.

¹⁶⁵³ Éliane Vergnolle, par exemple, utilise le terme transept bas pour désigner un type de transept sans croisée, avec des croisillons ouvrant sur la nef par des arcades de dimensions proches de celles de la nef, transformant les bras en des annexes latérales isolées du reste de l'édifice : *cf.* VERGNOLLE É., 1994, p. 66.

¹⁶⁵⁴ *Cf.* notice 51.

¹⁶⁵⁵ *Cf.* notice 52.

¹⁶⁵⁶ *Cf.* notice 53.

¹⁶⁵⁷ *Cf.* notice 66.

¹⁶⁵⁸ Dans ce cas, le transept mesure 14,75 m de long et la nef 14 m de large. Une légère différence est due à la reconstruction du mur sud du collatéral méridional, qui a été légèrement réduit en largeur à ce moment-là : *cf.* notice 9.

¹⁶⁵⁹ *Cf.* respectivement notices 9, 51 et 52.

¹⁶⁶⁰ L'arcade sud-est de la rotonde est appareillée en pierres taillées (calcaire) et présente des joints avec des insertions de TCA, alors que les baies du chevet sont mises en œuvre avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Les impostes de ces différentes baies présentent toutefois des moulurations similaires, avec des

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

Les croisillons de nos transepts présentent des plans quadrangulaires, en moyenne entre 5 à 6 m de largeur et de longueur. Ils peuvent affecter un tracé très régulier, comme à Notre-Dame de Melun où les deux bras mesurent entre 6,34 et 6,42 m de long pour 5,84 à 5,90 m de large ou Saint-Sauveur de Melun où les longueurs sont entre 6,10 et 6,30 m et les largeurs entre 4,60 et 4,70 m. À l'inverse, les dimensions sont beaucoup plus irrégulières à Mareau-aux-Bois où le bras nord mesure 5,17 m de long et le sud 5,90 m, pour des largeurs respectives de 5,47 et 5,10 m. Cette forte dissymétrie est probablement à mettre en lien, dans ce cas particulier, avec l'implantation de l'église haut-médiévale qui a dû être préservée le plus longtemps possible et enveloppée peu à peu par la nouvelle construction avant d'être détruite¹⁶⁶¹. En effet, le plan du transept n'est pas seulement irrégulier mais également désaxé par rapport à celui de la nef¹⁶⁶².

Des chapelles ou annexes sont parfois greffées sur ces transepts. Nous en retrouvons de plan quadrangulaire à l'est des croisillons pour Bourron-Marlotte et Saint-Sauveur de Melun, avec de grandes interrogations quant à leur accès. Il est en effet impossible de déterminer si ces annexes communiquaient avec les bras du transept sur lesquels elles étaient accolées ou si elles n'étaient en relation qu'avec la partie centrale du chevet¹⁶⁶³. À Saint-Pierre de Pithiviers, des murs isolent aujourd'hui les espaces quadrangulaires accolés aux bras du transept : il nous a toutefois été impossible de déterminer leur datation¹⁶⁶⁴. Dans la priorale de Mareau-aux-Bois, des absidioles semi-circulaires sont greffées à l'est, une sur chaque bras¹⁶⁶⁵. À Notre-Dame de Melun, la partie centrale du transept ouvre sur le chevet et ses deux clochers latéraux. Aucune autre construction ne vient s'appuyer sur les murs du transept¹⁶⁶⁶.

profils proches de doucines. Il n'est pas impossible que l'on ait choisi de valoriser la rotonde par une mise en œuvre plus soignée que le reste de l'édifice, avec des pierres taillées, alors que pour le reste, de simples remplois de sarcophages aient été préférés. Nous avons pu observer cela pour le cas de l'église de Courtenay où, dans le clocher, la pierre de taille a été réservée pour la mise en œuvre des grandes arcades basses (soit dans la croisée de transept, soit dans le chevet : *cf.* notice 24). Un choix équivalent aurait pu être fait ici ; il aurait été d'autant plus parlant que cette église (comme celle de Courtenay) se trouve dans une zone pauvre en pierres de bonne qualité pour la construction et que ces calcaires sont probablement des importations ayant entraîné un coût important dans le chantier. On peut ainsi comprendre qu'elles aient été réservées pour les parties les plus importantes de la construction. *Cf.* notice 37.

¹⁶⁶¹ *Cf.* notice 51.

¹⁶⁶² *Id.* : fig. 6.

¹⁶⁶³ Les élévations à Saint-Sauveur de Melun ne sont plus conservées : *cf.* notice 53. À Bourron-Marlotte, les bras du transept communiquent avec les chapelles quadrangulaires orientales par des arcades brisées réalisées au XIX^e siècle. Selon les sources textuelles, en 1818, le curé Lhoste a fait reconstruire la chapelle de la Vierge (greffée sur le bras nord du transept) à l'emplacement d'un vestiaire pour les chantres. Il précise que celui-ci avait une porte donnant sur le chœur mais qu'il était séparé du bas-côté nord par un mur plein, qui fut alors percé en 1818 d'une arcade brisée pour permettre la communication entre l'église et la nouvelle chapelle : *cf.* notice 9, fig. 4, 7-8 et 12.

¹⁶⁶⁴ *Cf.* notice 66, fig. 3-4.

¹⁶⁶⁵ *Cf.* notice 51.

¹⁶⁶⁶ *Cf.* notice 52.

*c – Élévations**1 – Élévations extérieures*

Nous revenons ici sur la question des hauteurs des bras latéraux des transepts. Ceux-ci devraient majoritairement être qualifiés de transepts bas puisque leurs croisillons sont plus hauts que les bas-côtés mais moins que les gouttereaux du vaisseau central de la nef. Seuls quatre cas sont conservés en élévation et nous pouvons observer cela à Mareau-aux-Bois où l'authenticité de la construction prête le moins à discussion¹⁶⁶⁷. À Bourron-Marlotte, les élévations supérieures et les toitures du transept ont malheureusement été complètement remaniées¹⁶⁶⁸. Des questions se posent pour Notre-Dame de Melun. Actuellement, nous pouvons observer des toitures en bâtière couvrant les bras latéraux du transept, à une hauteur moindre que celle du vaisseau central de la nef. Cette configuration est le résultat des restaurations menées au XIX^e siècle, à partir d'une ancienne représentation de la collégiale du XVI^e siècle¹⁶⁶⁹. Connaissant la liberté prise par les artistes de cette époque pour représenter les monuments, des questions peuvent être posées sur l'aspect originel de ce transept, d'autant plus qu'avant les travaux, les bras de la collégiale étaient couverts de toiture à pan unique et le transept montait jusqu'au niveau du vaisseau central de la nef¹⁶⁷⁰. Des traces de reprises importantes sont observables et la corniche surmontant le transept est une création du XIX^e siècle, ce qui laisse supposer qu'elle était auparavant inexistante¹⁶⁷¹.

Seul l'exemple de Saint-Pierre de Pithiviers peut correspondre à un transept haut à croisée régulière. Le plan restitué pour l'église nous amène en effet plutôt vers une croisée de plan carrée et non pas barlongue, et l'arcade du bras nord du transept encore préservée monte à une hauteur sans doute comparable à celle de la nef¹⁶⁷².

L'élévation extérieure de ces transepts reste simple. Des contreforts épaulaient probablement les angles de la plupart d'entre eux : ils ont été fortement repris à Bourron-Marlotte, refaits au XIX^e siècle à Notre-Dame de Melun, mais sont relativement bien préservés côté oriental à Mareau-aux-Bois. Les deux pignons de Mareau-aux-Bois sont également percés chacun d'une baie et un cordon en saillie souligne la naissance du pignon méridional¹⁶⁷³. Pour Notre-Dame de Melun, l'observation de la représentation de la collégiale au XVI^e siècle permet de constater la présence de deux baies dans le pignon septentrional du transept¹⁶⁷⁴. Cette configuration n'est pas impossible, nous la retrouvons entre autres à la

¹⁶⁶⁷ Cf. notice 51.

¹⁶⁶⁸ Cf. notice 9.

¹⁶⁶⁹ Cf. notice 52, fig. 4.

¹⁶⁷⁰ *Id.* fig. 15-16, 39.

¹⁶⁷¹ *Id.* fig. 52-53, 56 et 63.

¹⁶⁷² Cf. notice 66, fig. 3 et 22

¹⁶⁷³ Cf. notice 51.

¹⁶⁷⁴ Cf. notice 52.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

même époque dans les transepts de Perrecy-les-Forges¹⁶⁷⁵ et Sainte-Marie de Reichenau-Mittelzell¹⁶⁷⁶ (cf. vol. IV, fig. 384-385).

Les transepts de Mareau-aux-Bois et Notre-Dame de Melun sont dépourvus de tours de croisée ; aucun élément ne permet de penser qu'il en a été autrement un jour. Une tour était mentionnée à la croisée de Saint-Pierre de Pithiviers en 1733 ; elle a depuis été détruite¹⁶⁷⁷. L'exemple de Courtenay pourrait bien constituer l'unique tour de croisée préservée au sein du corpus. Avec un rez-de-chaussée doté d'un couvrement en charpente, avec quatre baies en plein cintre assurant un éclairage direct de la croisée, la tour présentait ensuite deux niveaux successifs éclairés par des triplets sur chaque face et accueillant probablement des cloches.

Des tours latérales sont également attestées à des dates tardives : sur le bras nord de Saint-Sauveur de Melun et le bras sud de Bourron-Marlotte¹⁶⁷⁸. Il est impossible de déterminer à quel moment elles furent construites. Ce cas de figure n'est toutefois pas inconnu pour les alentours de l'an mil, comme l'illustrent les tours latérales du transept de Saint-Michel de Cuxa¹⁶⁷⁹.

2 – *Élévations intérieures*

À l'intérieur, les croisées conservées sont bien délimitées par quatre arcades. Celles-ci sont préservées à Bourron-Marlotte, encadrant une croisée voûtée d'arêtes ce qui pourrait expliquer les proportions quelque peu écrasées de ces arcades et l'aspect cloisonné de l'architecture. Les arcades nord et sud sont plus hautes et larges que celles de la nef, marquant une différence visuelle avec le reste de l'édifice¹⁶⁸⁰. La croisée charpentée de Saint-Pierre de Courtenay est également bien préservée : l'arcade orientale est la plus haute des quatre, suivie de près par celle située à l'ouest, la seule à présenter un double rouleau, puis par les deux latérales. Les différences restent peu marquées ; la hiérarchisation dimensionnelle entre les différentes ouvertures devait rester assez subtile à l'œil du spectateur¹⁶⁸¹. En revanche, l'arc à double rouleau devait magnifier l'entrée de la croisée et jouer le rôle d'arc triomphal.

À Mareau-aux-Bois et Notre-Dame de Melun, si les arcs latéraux nord et sud sont encore conservés, il faut restituer ceux situés à l'est et à l'ouest qui ont disparu lorsque les croisées charpentées ont été voûtées d'ogives¹⁶⁸². La rupture est toutefois claire avec les nefs, que ce

¹⁶⁷⁵ Cf. SAPIN C., 2006, p. 177-181.

¹⁶⁷⁶ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 151.

¹⁶⁷⁷ Cf. notice 66.

¹⁶⁷⁸ Cf. respectivement notice 53, fig.3-5, et notice 9, fig. 5.

¹⁶⁷⁹ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLET G., 2003, p. 193-202. Sur la question des tours de transept dans le sud, cf. plus spécifiquement : BONNERY A., 1996.

¹⁶⁸⁰ Cf. notice 9, fig. 12, 13, 20. Les arcades de la nef mesurent 2,60 m de large contre 3,63 m pour celles du transept.

¹⁶⁸¹ Cf. notice 24, fig. 11.

¹⁶⁸² Cf. respectivement notices 51 et 52.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

soit dans les types ou les dimensions importantes des arcades¹⁶⁸³. À Mareau-aux-Bois, les piles de la nef mesurent 2,53 m de haut ; elles passent à 4,70 m de haut dans le transept ; la largeur des travées de la nef est en moyenne autour de 2,62 m alors que les arcades du transept ont une portée de 4,14 m¹⁶⁸⁴. La différence est ainsi clairement marquée entre les deux parties de l'édifice. Une arcade occidentale peut être restituée d'après les traces de reprises dans les supports à l'emplacement présumé des pilastres qui devaient la recevoir.

Pour Notre-Dame de Melun, les vestiges de deux arcs diaphragmes délimitant la croisée peuvent être retrouvés dans les combles du vaisseau central¹⁶⁸⁵. Les arcades nord et sud sont encore préservées et donnent une idée de l'ampleur des deux autres, surmontées de murs diaphragmes. Leurs supports présentaient, avant la restauration récente menée entre 1853 et 1859 par Eugène Millet, une double rangée d'impôstes, un dispositif probablement en lien avec la liturgie (*cf. infra*).

Les bras latéraux des transepts communiquent généralement avec les bas-côtés de la nef, par de petites arcades en plein cintre à impostes. Cette organisation est reprise côté oriental à Notre-Dame de Melun pour faire la liaison avec les souches des deux clochers entourant le chevet. Le reste du transept est ensuite fermé et ne donne pas accès à des chapelles supplémentaires¹⁶⁸⁶. À Mareau-aux-Bois, les murs orientaux des croisillons étaient très largement ouverts par de grandes arcades en plein cintre sur les deux absidioles orientales¹⁶⁸⁷.

Les transepts considérés ici semblent ainsi majoritairement correspondre au type du transept bas tel qu'il avait été défini par Louis Grodecki dès 1950, avec des toitures moins élevées que celles du vaisseau central de la nef et une croisée de plan barlong bien délimitée par quatre arcades. Ces arcades étaient surmontées de murs diaphragmes, pouvant accueillir un décor peint, et l'arcade occidentale pourrait bien avoir joué le rôle d'arc triomphal (arc à double rouleau de Courtenay). La mise en œuvre générale de ces transepts peut se révéler particulièrement soignée : ainsi, à Mareau-aux-Bois, le moyen appareil est fortement présent et les piles de la croisée sont les seules de l'édifice à être dotées de bases moulurées¹⁶⁸⁸. Le cas de Bourron-Marlotte semble un peu à part : le transept n'est pas saillant et les proportions sont globalement plus trapues, probablement en raison de la mise en place d'un voûtement sur la croisée.

¹⁶⁸³ Nous n'avons pas pu mesurer les hauteurs des arcades à Melun, trop importantes. Mais les images parlent d'elles-mêmes : *cf.* notice 52, fig. 80, 101.

¹⁶⁸⁴ *Cf.* notice 51.

¹⁶⁸⁵ *Cf.* notice 52, fig. 118-121.

¹⁶⁸⁶ *Cf.* notice 52, fig. 10.

¹⁶⁸⁷ *Cf.* notice 51, fig. 142, 166, 168.

¹⁶⁸⁸ *Cf.* notice 51, fig. 161-163.

d – Comparaisons

Au sein du Domaine royal, peu de transepts attribués aux X^e et XI^e siècles sont parvenus jusqu'à nous. Les fouilles menées à Saint-Aignan d'Orléans ont permis de restituer un transept de grandes dimensions (47 x 12 m), avec des absidioles orientées et des tribunes aux extrémités des bras. Un portail a également été localisé dans le pignon septentrional¹⁶⁸⁹ (cf. vol. IV, fig. 386). Dans la cathédrale voisine, c'est un parti différent qui a été choisi, sensiblement à la même époque : le transept comprenait trois vaisseaux¹⁶⁹⁰, ce qui renvoie à la formule développée dans l'abbatiale Saint-Rémi de Reims où, dans la première moitié du XI^e siècle, un transept à trois vaisseaux desservant des chapelles orientées de plan quadrangulaire a été édifié et mesurait 56 m de long pour 18 m de large¹⁶⁹¹ (cf. vol. IV, fig. 283, 348). Le choix d'un transept à trois vaisseaux à chapelles orientées avait également été fait pour Saint-Martin de Tours, dans le second quart du XI^e siècle¹⁶⁹² (cf. vol. IV, fig. 387). Il semblerait bien que ce type ait été fréquent dans le Domaine royal dans les monuments prestigieux. Les informations manquent cruellement pour d'autres édifices majeurs comme la cathédrale de Chartres. À Saint-Germain-des-Prés, l'absence d'étude précise des parties romanes du monument se fait cruellement sentir dans les chronologies et les plans restitués du transept au XI^e siècle. Parmi les contributions les plus récentes, Philippe Plagnieux avait proposé une reconstruction du transept au début du XI^e siècle dont les bras auraient alors été terminés par les absides semi-circulaires retrouvées en fouilles au XIX^e siècle, en se fondant sur l'observation des contreforts du clocher nord qui étaient englobés dans la maçonnerie du transept et les comparaisons sur les maçonneries et les dimensions entre les bras du transept et les deux absidioles en question¹⁶⁹³. Pour Alain Erlande-Brandenburg, le XI^e siècle a seulement été marqué par la construction des deux tours orientales venant se glisser entre les maçonneries du chevet triconque de l'abbatiale mérovingienne encore préservé¹⁶⁹⁴ (cf. vol. IV, fig. 292). Cet exemple montre des dispositifs très proches de ceux du transept de Notre-Dame de Melun avec des bras qui ouvrent uniquement à l'est sur la partie centrale du chevet et les deux tours latérales ; il est ainsi fort dommage que l'abbatiale parisienne du XI^e siècle ne soit pas mieux connue.

Des transepts doivent également être signalés dans des édifices plus secondaires au sein du Domaine royal. L'église de Juziers présente ainsi au milieu du XI^e siècle un transept saillant et haut, à croisée régulière. Nous y retrouvons les mêmes doubles rangs d'impostes que ceux

¹⁶⁸⁹ Cf. MARTIN P., 2010, p. 78-80.

¹⁶⁹⁰ Cf. VILLES A., 2004. Il semblerait que dans un premier état, au début du XI^e siècle, ce transept n'ait pas été saillant, surmonté d'une tour lanterne à la croisée, avant d'être allongé et doté d'absidioles orientées à la fin du XI^e siècle.

¹⁶⁹¹ Cf. SPENCER T., 2013, p. 145-207.

¹⁶⁹² Cf. MARTIN P., 2010, p. 115-117, 142-143. Pierre Martin propose de dater la construction du transept du second quart du XI^e siècle, en se fondant sur la typologie des piles composées et l'utilisation du marteau-taillant (à la place du ciseau utilisé dans le chevet, chevet attribué aux années 995-1020). Cf. également les pages 100-113 [pour les débats de datation liées aux sources textuelles], p. 143 [datation du transept] et p. 150 [datations C14].

¹⁶⁹³ Cf. PLAGNIEUX P., 2000, p. 14-18.

¹⁶⁹⁴ Cf. BRANDENBURG A., 2011, p. 18.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

observés à Notre-Dame de Melun¹⁶⁹⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 150). À Morienvall, le transept présentait dans le dernier quart du XI^e siècle une croisée délimitée par quatre arcs diaphragmes ; celui implanté à l'ouest était percé de baies¹⁶⁹⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 388).

En dehors du Domaine royal, le transept de l'église de Cluny II a longtemps été restitué depuis Conant comme un transept bas, modèle initiateur selon Louis Grodecki du transept bas avec croisée délimitée par des arcades¹⁶⁹⁷. La reprise des fouilles du chevet de l'abbatiale par Anne Baud et Christian Sapin devrait bientôt permettre de renouveler les données sur cet aspect¹⁶⁹⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 389). La Bourgogne offre par ailleurs des exemples pertinents sur la variété des formes que peuvent prendre les transepts autour de l'an mil. Ainsi, à Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, alors que les bras sont extérieurement plus bas que la nef, la croisée est délimitée à l'intérieur par quatre grands arcs doubleaux offrant une unification des différents espaces peu commune à cette période¹⁶⁹⁹. Le transept de Perrecy-les-Forges est un transept haut à l'extérieur mais doté d'une croisée à arcs diaphragmes percés de baies et se rattache ainsi au type des croisées à arcs et arcatures défini par Éliane Vergnolle¹⁷⁰⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 384-385). Nous le retrouvons également dans la première moitié du XI^e siècle à Saint-Généroux¹⁷⁰¹ et Meusnes¹⁷⁰² ; il a été rattaché par Éliane Vergnolle à des traditions héritées du haut Moyen Âge et illustrées notamment par les vestiges de la croisée de Saint-Philbert de Grandlieu¹⁷⁰³ (*cf.* vol. IV, fig. 390-392). Saint-Bénigne de Dijon constitue un autre exemple complexe aux alentours de l'an mil, où le transept haut – probablement continu et dotés de tours aux extrémités des bras – présente une croisée atypique, avec deux piles à l'ouest et une série de colonnes à l'est formant exèdre vers la rotonde octogonale orientale¹⁷⁰⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 367). Une solution différente a été choisie pour l'abbatiale de Charroux : la rotonde est cette fois-ci parfaitement intégrée au cœur du transept, une solution rappelant celle de Ferrières¹⁷⁰⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 393-394).

Dans l'Empire, plusieurs exemples présentent à des dates précoces autour de l'an mil des transepts hauts à croisée régulière, délimitée par quatre grands arcs où la partie diaphragme disparaît presque complètement malgré le maintien d'une couverture charpentée. Les églises

¹⁶⁹⁵ *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, p. 163-166 ; PRACHE A., 1983, p. 217-219. L'ensemble a toutefois fortement été remanié, notamment l'arcade sud.

¹⁶⁹⁶ *Cf.* PRACHE A., JOHNSON D., 1997.

¹⁶⁹⁷ *Cf.* GRODECKI L., 1986b.

¹⁶⁹⁸ *Cf.* BAUD A., SAPIN C., 2013.

¹⁶⁹⁹ *Cf.* SAPIN C., 2002, p. 411 ; SAPIN C., 2006, p. 78-79.

¹⁷⁰⁰ *Cf.* VERGNOLLE É., 1994, p. 64-66.

¹⁷⁰¹ Le cas de Saint-Généroux s'apparente à l'extérieur à un transept bas, avec deux annexes latérales accolées au vaisseau unique de la nef et desservant chacune une absidiole orientée. À l'intérieur, la croisée était marquée à l'ouest par un mur percé de trois arcades, surmonté d'une claire-voie. La datation de l'édifice reste problématique, Christian Gensbeitel a proposé en dernier lieu la première moitié du XI^e siècle : *cf.* GENSBEITEL C., 2004.

¹⁷⁰² *Cf.* VERGNOLLE É., 1986a. Éliane Vergnolle propose de placer la construction de l'édifice dans les années 1040-1060.

¹⁷⁰³ *Cf.* VERGNOLLE É., 1994, p. 66.

¹⁷⁰⁴ *Cf.* MARINO MARLONE C., 2008, p. 86-88, pl. IIa et IIb.

¹⁷⁰⁵ *Cf.* CAMUS M.-T., 1991.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

de Sainte-Marie à Reichenau-Mittelzell¹⁷⁰⁶ et Saint-Michel de Hidesheim¹⁷⁰⁷ en font partie (cf. vol. IV, fig. 395-396, 365-366). D'autres solutions coexistent à la même période : un transept bas à l'extérieur et dépourvu de croisée à Notre-Dame d'Hastière¹⁷⁰⁸, avec une croisée délimitée par des arcs diaphragmes percés de baies à Sainte-Gertrude de Nivelles¹⁷⁰⁹ (cf. vol. IV, fig. 318, 397).

Les régions méridionales présentent les mêmes diversités de choix, notamment la Catalogne. L'abbatiale Saint-Michel de Cuxa, dans le troisième quart du X^e siècle, présente ainsi des bras de transept bien plus bas que la nef à l'extérieur et une absence complète de croisée à l'intérieur. Seules deux arcades outrepassées, légèrement plus amples que celles de la nef, marquent la présence des bras latéraux qui desservent deux chapelles chacun¹⁷¹⁰ (cf. vol. IV, fig. 377-378). La même formulation peut être retrouvée pour le transept de Sainte-Marie de Ripoll, avec un total de six absidioles orientées¹⁷¹¹. À Cardona, les bras du transept sont également plus bas que le vaisseau central de la nef, mais la croisée est bien délimitée à l'intérieur par quatre arcades en plein cintre, surmontées de murs diaphragmes (celui à l'ouest est percé de petites baies) et supportant une coupole sur trompes et une tour-lanterne¹⁷¹² (cf. vol. IV, fig. 381-382).

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler en introduction à ce chapitre que l'origine des transepts est à chercher du côté de l'architecture paléochrétienne et notamment des premières basiliques construites sous Constantin. Le premier transept continu apparaît avec Saint-Pierre de Rome et le premier à croisillons bas, sans croisée, peut être observé à Saint-Jean-du-Latran¹⁷¹³ (cf. vol. IV, fig. 372, 276). L'idée d'un plan en croix, formé par un vaisseau transversal venant séparer la nef du chevet, est toutefois encore bien éloignée et, dans le cas de Saint-Pierre de Rome, le parti choisi s'apparente plutôt à un plan en tau sur lequel se greffe une abside centrale. Il faut ainsi attendre la fin du IV^e siècle pour que se développent les premiers plans réellement en croix aux Saints-Apôtres à Constantinople¹⁷¹⁴, et dans les églises de Milan comme San Simpliciano et les Saints-Apôtres¹⁷¹⁵ (cf. vol. IV, fig. 339, 398).

Au haut Moyen Âge, peu de transepts sont archéologiquement reconnus en Gaule et datés avant l'époque carolingienne alors que les textes commencent à assimiler le plan des édifices avec la forme de la croix. Grégoire de Tours mentionne ainsi que la cathédrale de Clermont, construite par Namatius au milieu du V^e siècle, est en forme de croix : *totum aedificium in modum crucis*¹⁷¹⁶. Les basiliques funéraires de Lyon – Saint-Laurent de Choulans, Saint-Just

¹⁷⁰⁶ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 151.

¹⁷⁰⁷ Cf. WULF W., 1996, p. 279-287 et BRANDT M., EGGBRECHT A., 1993, vol. I, p. 369-382.

¹⁷⁰⁸ Cf. BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 331-334.

¹⁷⁰⁹ Cf. BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 75-122 ; CHANTINNE F., MIGNOT P., 2014.

¹⁷¹⁰ Cf. PONSICH P., 1988 ; MALLETT G., 2003, p. 193-202.

¹⁷¹¹ Cf. AINAUD DE LASARTE J., 1994, p. 87-130.

¹⁷¹² Cf. AINAUD DE LASARTE J., 1994, p. 31-53.

¹⁷¹³ Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 22 et 96.

¹⁷¹⁴ Cf. KRAUTHEIMER R., 1965 et MANGO C., 1990.

¹⁷¹⁵ Cf. KRAUTHEIMER R., 1965, p. 55-58, fig. 21 et pl. 12B et 13 ; SIENA S.L., 1990a et 1990b.

¹⁷¹⁶ Cf. REYNAUD J.-F., 1998, p. 245.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

II et Saint-Irénée – sont dotées de transept saillant avec des croisées individualisées dès les V^e et VI^e siècles¹⁷¹⁷ (cf. vol. IV, fig. 375-376). À la même époque, le transept est peu privilégié en Italie : les basiliques romaines, ravennates ou lombardes privilégient plutôt les plans dans lesquels la (les) abside(s) se place(nt) directement dans le prolongement de la nef¹⁷¹⁸. La petite église de Sainte-Marie-des-Bois à Sesto al Reghena, au milieu du VIII^e siècle, présente bien un transept desservant trois absides¹⁷¹⁹ ; le plan tréflé de Santa Maria foris Portas à Castelseprio, entre le VI^e et le IX^e siècle, peut également s’y apparenter¹⁷²⁰ (cf. vol. IV, fig. 282). En Espagne, le choix est fait de plans cloisonnés, créés par la fusion entre le plan en croix grecque centré et le plan basilical.

Les transepts deviennent plus fréquents à l’époque carolingienne et affichent une grande variété de types. À Saint-Denis, si l’élévation extérieure reste inconnue, le transept est saillant et une croisée semble déjà présente¹⁷²¹ (cf. vol. IV, fig. 399). Les quatre arcades délimitant la croisée de Saint-Martin d’Angers ont été récemment attribuées à l’époque carolingienne (IX^e-X^e siècles)¹⁷²² (cf. vol. IV, fig. 400). Les églises de Cologne et de Saint-Riquier sont également dotées de transepts (*augmenta*) tout comme l’abbatiale de Saint-Gall¹⁷²³ (cf. vol. IV, fig. 401-405). L’exemple de Saint-Riquier permet de retrouver le principe d’un transept accolé à une rotonde polygonale, dotée d’un couloir périphérique, ce qui semble également être le cas de Ferrières¹⁷²⁴. Des transepts à croisillons bas, dépourvus de croisée, sont également choisis dans les églises d’Eginhard, à Steinbach et Seligenstadt¹⁷²⁵ (cf. vol. IV, fig. 359-360).

Les observations faites par Louis Grodecki dès 1950 sur les deux types de transept bas semblent se confirmer suite à cet examen rapide. Il existe en effet une configuration à croisillons bas mais sans croisée, dans laquelle le transept se devine à peine depuis le vaisseau central de la nef par la présence d’arcades légèrement plus grandes. Ce type est initié semble-t-il par la basilique du Latran et semble connaître beaucoup de succès aux IX^e et X^e siècles, avec des exemples comme Steinbach, Hastière-par-Delà et Saint-Michel de Cuxa, avant de disparaître progressivement par la suite. Un deuxième type de transept bas existe, dans lequel les croisillons présentent une hauteur légèrement inférieure à celle du vaisseau central de la

¹⁷¹⁷ Cf. REYNAUD J.-F., 1998.

¹⁷¹⁸ Cf. BRANDENBURG H., 2004 [Rome] ; PAVAN G., 1990 [Lombardie] ; DEICHMANN F. W., 1958-1989 [Ravenne].

¹⁷¹⁹ Cf. PIVA P., 1999, p. 289-292.

¹⁷²⁰ Cf. PAVAN G., 1990, p. 260-261 ; BROGIOLO G. P., 2013 et 2014.

¹⁷²¹ Cf. WYSS M., 1996, p. 33-34, fig. 17.

¹⁷²² Elles étaient auparavant attribuées à l’intervention de Foulques Nerra sur le site mais des datations au C14 ont fourni un intervalle antérieur. L’ensemble aurait simplement été surélevé et couvert d’une coupole au début du XI^e siècle. Cf. PRIGENT D., HUNOT J.-Y., 2006.

¹⁷²³ Cf. CAILLET J.-P., 2005, p. 61-67 et cf. JACOBSEN W., 1992 et 2000 [pour Saint-Gall] et BERNARD H., 2002 et PAIN M.-L., à paraître [pour Saint-Riquier]. Pour Cologne : cf. notamment GAUTHIER N., 1995.

¹⁷²⁴ Attesté à l’ouest pour le massif occidental : les mêmes dispositions sont envisagées pour le transept oriental. Cf. BERNARD H., 2002.

¹⁷²⁵ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 46 ; WINTERFELD D., 1993, p. 42-44 ; LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

nef et une croisée délimitée par quatre arcs surmontés de murs diaphragmes pouvant être percés de baies à l'est ou à l'ouest. Louis Grodecki avait indiqué que cette solution se développait aux X^e et XI^e siècles et devait constituer une forme de transition entre le transept à croisillons bas, de tradition haut-médiévale et celui haut, à croisée régulière, qui va régner par la suite¹⁷²⁶. Cette hypothèse est plausible : l'examen des différents exemples attribuables aux alentours de l'an mil tel que nous venons de le faire montre une grande variété de solutions formelles qui pourraient tout à fait appuyer l'idée d'une période de transition entre différents types. Toutefois, certains exemples haut-médiévaux comme ceux des églises de Lyon ou de l'abbatiale carolingienne de Saint-Denis doivent nous amener à nuancer cette hypothèse : il n'est pas impossible que ce type ait des origines plus anciennes et subisse une simple évolution aux X^e et XI^e siècles vers la croisée régulière. Cette hypothèse devrait d'autant plus nous amener à revoir la terminologie et à désigner de manière clairement différente les transepts à croisillons bas du haut Moyen Âge selon la présence ou non d'une croisée.

¹⁷²⁶ Cf. GRODECKI L., 1986b.

B – LES FONCTIONS

Le transept n'est pas une partie de l'église dotée d'une fonction spécifique, à l'exception de son rôle symbolique dans le dessin du plan en croix latine. Les premières églises à transept, comme Saint-Pierre de Rome, sont toutefois loin de présenter un tel plan et les assimilations entre le lieu de culte et la forme de la croix dans les sources textuelles sont plus tardives. D'autres raisons et usages ont ainsi joué un rôle dans le développement de cette partie de l'édifice.

a – Une architecture de prestige

Sur les neuf transepts conservés dans la zone d'étude, sept se trouvent dans des édifices importants que ce soit du point de vue de leurs statuts et/ou de leurs dimensions. Dans deux cas, nous avons pu observer le choix d'une mise en œuvre spécifique pour la croisée du transept. Ainsi, à Saint-Pierre de Courtenay, les quatre arcades sont appareillées avec des blocs de calcaire fin alors que les baies des parties hautes de la tour lanterne sont construites en remplois de sarcophages haut-médiévaux, en association avec des moellons de silex pour les parements. Dans les parties orientales de l'abbatiale de Ferrières, il n'est pas impossible qu'un tel choix ait également été fait : l'arcade sud-est de la croisée est en calcaire taillé alors que les baies du chevet sont en remplois de sarcophages. Ces deux églises sont implantées dans des zones dépourvues de bonnes pierres à bâtir et le choix d'une mise en œuvre avec des blocs de calcaire taillés a induit des importations de matériaux qui ont dû impacter financièrement lourdement le chantier. Ces parties ont ainsi été volontairement mises en valeur au sein des édifices. La présence de tours contribue également à cette valorisation, en monumentalisant les parties orientales de l'église, que ce soit à l'aide de tours latérales à Bourron-Marlotte et Saint-Sauveur de Melun ou d'un clocher surmontant la croisée à Courtenay.

Les dimensions de ces structures, la présence de tours et le soin accordé à la mise en œuvre, associés aux statuts importants des édifices concernés doivent nous amener à voir dans la construction de ces transepts un signe ostentatoire de prestige de la part de l'Église et des commanditaires des chantiers. Une telle hypothèse a déjà été avancée à de nombreuses reprises, récemment par Valérie Chaix pour les églises normandes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, de manière générale, plus l'édifice est important, plus les dimensions du transept sont monumentales, avec des subdivisions en plusieurs vaisseaux et/ou la présence de tribunes et ce dès le début du XI^e siècle (Cathédrale d'Orléans ; Saint-Aignan d'Orléans : 47 m ; Saint-Martin de Tours ; Saint-Rémi de Reims : 56 m). Les transepts envisagés ici paraissent bien modestes et confortent l'idée d'une absence d'édifice majeur au sein du corpus pour la période considérée, par rapport au reste du Domaine royal.

b – Un espace liturgique

1 – Une partie du chœur liturgique ?

La monumentalisation et le soin accordé à la mise en œuvre des transepts peuvent également s'expliquer par la volonté de valoriser un espace liturgique important. Les chœurs liturgiques, notamment dans les édifices accueillant des communautés religieuses, ont souvent eu tendance à occuper la croisée des transepts. Cette possibilité est d'autant plus probable que les chevets étudiés ici sont souvent peu développés (simples absides).

La conception des arcs occidentaux des croisées pourraient venir renforcer cette hypothèse. En effet, les arcs diaphragmes que l'on peut restituer à Mareau et Notre-Dame de Melun, ainsi que celui de Bourron-Marlotte devaient constituer le principal point d'attraction du regard du fidèle entrant dans la nef de l'église, au détriment des arcs de tête des absides. Le traitement à double rouleau de l'arcade occidentale à Courtenay renforce encore cet effet. L'éventuelle présence d'un décor peint, tel qu'il est encore conservé dans certaines églises du Berry comme Brinay et Nohan-Vicq, pouvait également contribuer à cette valorisation¹⁷²⁷. Cet accent mis sur la partie occidentale de la croisée pourrait se justifier par l'emplacement, à cet endroit, de la barrière délimitant le chœur liturgique. Nous n'avons pas pu repérer de traces de cloisonnement, à l'exception du cas de Mareau-aux-Bois. Les supports de l'arc occidental de la croisée ont disparu mais, à la jonction entre les bas-côtés et les bras du transept, les impostes sont plus courtes que les piliers engagés du côté oriental (l'ensemble a été plus ou moins repris depuis, pour masquer ces décalages). Il n'est pas impossible que des systèmes de grilles ou de barrières soient venus, à un moment donné, fermer les bas-côtés et isoler la nef du transept. Le chœur liturgique aurait alors regroupé l'ensemble du chevet et du transept¹⁷²⁸.

La délimitation du chœur liturgique pouvait être renforcée par d'autres aménagements, liés aux arcs triomphaux, comme l'expliquait Camille Enlard dès 1919 :

La grande arcade qui relie le sanctuaire à la nef s'appelle arc triomphal à cause sans doute de sa ressemblance avec ces monuments décoratifs. La liturgie voulait qu'une poutre appelée tref, ou poutre triomphale (*trabes doxalis*, en encore *pergula*), fût jetée d'une imposte à l'autre de l'arc triomphal, pour mieux indiquer la limite du sanctuaire ; sur cette poutre, on dressait la croix qui s'encadrait dans l'arcade ; à droite et à gauche, on posait des flambeaux ou des reliquaires ; enfin des lampes étaient suspendues au tref. Au-dessous régnait une clôture en forme de parapet, appelée chancel (*cancellus*), et coupée par une ou trois portes.¹⁷²⁹

Camille Roux a récemment mené une enquête sur les arcs triomphaux en Auvergne et a pu retrouver les traces de plusieurs de ces trefs ou poutres de gloire, mettant ainsi en évidence qu'ils pouvaient être implantés sous les arcs triomphaux, à Jou-sous-Monjou par exemple dans la seconde moitié du XII^e siècle, ou encore à Saint-Rémi de Lascelle, sous les arcs de

¹⁷²⁷ Cf. à ce sujet la mise au point récente de Caroline Roux : ROUX C., 2010.

¹⁷²⁸ Cf. notice 51, fig. 24-25, 153-157, 159-160.

¹⁷²⁹ Cf. ENLARD C., 1919, p. 154-155. Définition reprise par Caroline Roux dans son étude sur les arcs triomphaux : ROUX C., 2010, p. 156.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

tête de l'abside comme dans la priorale de Pommiers-en-Forez dans la seconde moitié du XI^e siècle, ou bien encore sous les deux comme le montre l'église de Fontaine-de-Vaucluse entre 1050 et 1100¹⁷³⁰ (cf. vol. IV, fig. 406). Ces trefs ont aujourd'hui disparu mais peuvent être restitués grâce aux cavités quadrangulaires ayant servi pour leur accroche. Nous n'avons aucun trou d'encoche de ce type dans nos croisées de transept mais la présence sur certains supports d'une double rangée d'impostes nous a amenée à considérer la possibilité que le rang inférieur ait pu être utilisé pour porter une poutre de gloire. Dans le cas de l'église de Juziers, ces dispositifs sont conservés à l'ouest et pourraient bien correspondre à la présence d'un tref à l'entrée du chœur liturgique. Il n'est pas impossible d'envisager l'extension de ces dispositifs aux arcs latéraux de Notre-Dame de Melun, au-dessus des barrières latérales du chœur liturgique, en correspondance avec les deux rangs d'impostes connus par les relevés du XIX^e siècle.

2 – La présence d'autels

La présence d'autels dans les transepts est attestée depuis l'époque carolingienne, notamment grâce au plan de l'abbatiale de Saint-Gall¹⁷³¹ (cf. vol. IV, fig. 266). Il est connu que les transepts de Saint-Michel de Hildesheim et Saint-Michel de Cuxa notamment accueillent toujours des autels aux X^e et XI^e siècles¹⁷³². Nous n'avons aucune preuve de l'existence de structures de ce type dans les transepts des églises considérées ici. Il n'est toutefois pas impossible, dans un cas comme celui de Notre-Dame de Melun où les croisillons sont fermés et ne desservent pas d'absidioles orientées, que des autels aient pu être installés contre les murs pignons ou orientaux¹⁷³³. C'est d'ailleurs le cas aujourd'hui, tout comme à Saint-Germain-des-Prés à Paris qui présente la même configuration ; ces dispositifs ne sont toutefois pas antérieurs aux remaniements des deux édifices au XIX^e siècle.

3 – Les processions et drames liturgiques

Le transept est également régulièrement présenté comme jouant un rôle dans les processions et accueillant les drames liturgiques. Nous n'avons malheureusement aucun élément pouvant appuyer ces hypothèses pour nos églises.

c – Un espace de circulation

Les transepts constituent aussi des espaces de circulations : circulations des pèlerins se rendant dans les parties orientales des édifices (déambulatoire) depuis les bas-côtés de la nef ; circulations des ecclésiastiques pouvant accéder directement à l'édifice depuis des portes

¹⁷³⁰ Cf. ROUX C., 2010, p. 165-169.

¹⁷³¹ Cf. JACOBSEN W., 1992 et 2000.

¹⁷³² Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 211.

¹⁷³³ Cf. notice 52, fig. 10, 96.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

percées dans les murs pignons. Aucun portail n'est toutefois attesté dans les transepts que nous avons étudiés ici, ce qui semble indiquer que des fonctions de circulations depuis l'extérieur, en lien avec l'environnement immédiat, sont à exclure (la nef semble avoir essentiellement joué ce rôle). Les circulations internes sont également peu probables : les chevets ne sont clairement pas conçus dans ce sens, à l'exception notable du cas de la collégiale de Pithiviers dont le transept devait permettre l'accès au déambulatoire du chevet et abriter également les escaliers latéraux menant à la crypte¹⁷³⁴. Il semblerait que ces escaliers aient été constitués de deux volées : une partant vers les bras du transept et l'autre plutôt dirigée vers la nef, ce qui sous-entendrait une organisation des circulations pensée pour les fidèles (depuis la partie orientale des bas-côtés) et pour les chanoines (depuis les bras du transept).

¹⁷³⁴ Cf. *infra* pour l'étude des chevets et notice 65, fig. 35.

PARTIE III – CHAPITRE IV : LES TRANSEPTS

CHAPITRE V – LES CHEVETS

Nous parvenons enfin aux extrémités orientales de nos édifices avec l'examen des chevets. 39 sont plus ou moins partiellement conservés au sein du corpus, soit 44,83 % des édifices. Ils mesurent en moyenne 7,50 m de long pour 8,63 m de large (*cf.* vol. IV, fig. 407-408). Logiquement, ce sont les églises paroissiales qui présentent les plus petits chevets, avec 6,39 m de long pour 6,77 m de large. Juste après viennent les chapelles avec des longueurs moyennes de 7,18 m et des largeurs de 8,37 m. À l'opposé ce sont les églises priorales, abritant des communautés religieuses, qui ont les plus grands chevets, avec une longueur moyenne de 12,68 m et une largeur de 15,69 m, soit près du double des dimensions disponibles pour les églises paroissiales. Les collégiales présentent également des chevets assez développés, avec une longueur moyenne de 10 m et une largeur de 14,55 m. Les dimensions disponibles pour les abbayes sont peu parlantes puisqu'un seul cas a pu être mesuré : l'église de Rozoy, qui a pu servir d'abbatiale à partir du XII^e siècle, a un chevet de 8 m de long pour 5,40 m de large. Ce dernier cas reste peu représentatif puisque le statut d'abbaye semble avoir été mis en place après la construction de l'édifice et ne pas avoir déterminé ses dimensions. Par comparaison, la partie centrale du chevet de l'abbatiale de Ferrières compte ainsi à elle seule 8,35 m de largeur.

Ces 39 chevets se répartissent en trois grands types. Le premier correspond à l'abside unique (16 exemples soit 41,03 % des chevets), le second aux absides multiples (20 exemples soit 51,28 %), et le troisième au chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes (1 seul exemple soit 2,56 %). Il faut y ajouter deux chevets dont les formes orientales restent inconnues et dont ne subsistent que les tours (à Mézières-en-Gâtinais et Saint-Lyé-la-Forêt). Au total, 13 chevets à tours sont conservés (soit 33,33 % des chevets) ainsi que 5 cryptes (12,82 %).

A – LES FORMES ARCHITECTURALES

a – Les chevets à abside unique

Les chevets à une seule abside constituent la forme privilégiée pour les « chapelles »¹⁷³⁵ (4 exemples soit 10,26 % des chevets) et les églises paroissiales (11 exemples soit 28,21 % des chevets). Une simple abside a également été choisie pour le chevet de Rozoy-le-Vieil.

1 – Plans

Ces 16 chevets à absides uniques se répartissent de manière assez équilibrée entre les plans quadrangulaires (9 exemples) et semi-circulaires (7 exemples)¹⁷³⁶. La chapelle Notre-Dame de Bethléem est le seul édifice présentant une abside polygonale.

Les absides quadrangulaires présentent des dimensions restreintes, avec une longueur moyenne de 5,51 m et une largeur de 4,25 m (*cf.* vol. IV, fig. 409-410). Leurs plans sont proches du carré à Adon, Cortrat (premier état) et Pressigny-les-Pins¹⁷³⁷ ; ils sont rectangulaires à Feins-en-Gâtinais, Sainte-Apolline de Ferrières-en-Gâtinais, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Ouzouer-des-Champs et Saint-Hilaire-sur-Puiseaux¹⁷³⁸. Les chevets à absides semi-circulaires ont des longueurs plus importantes, autour de 7,29 m (*cf.* vol. IV, fig. 411-412). Deux cas de figures coexistent en effet : dans le premier, l'abside se greffe directement sur la nef comme à Langesse¹⁷³⁹ ; dans le deuxième, une travée droite vient se glisser entre les deux, à Cortrat (deuxième état), Saint-Lazare de Ferrières, Lorcy, Rozoy-le-Vieil et Thimory¹⁷⁴⁰. Dans le cas d'Escrennes, deux travées précèdent l'abside et une tour de chœur est implantée sur celle la plus à l'ouest¹⁷⁴¹.

La chapelle Notre-Dame de Bethléem est dotée d'une abside pentagonale à l'extérieur et probablement semi-circulaire à l'intérieur¹⁷⁴² (*cf.* vol. IV, fig. 413-414). Les deux pans occidentaux (nord et sud) ont été percés dans un second temps par des grandes arcades en plein cintre dont la mise en œuvre rappelle l'architecture du XI^e siècle et laisse supposer que l'abside elle-même est antérieure. Il semblerait qu'aux alentours de l'an mil, deux annexes aient été ajoutées à ce chevet, afin de former une sorte de transept ou de plan tréfle¹⁷⁴³.

¹⁷³⁵ *Cf.* note 1310.

¹⁷³⁶ Nous comptons ici dans les deux catégories le chevet de Cortrat qui dans son premier état avait une simple abside quadrangulaire avant d'être agrandi par l'ajout d'une abside semi-circulaire.

¹⁷³⁷ *Cf.* respectivement notices 1, 23 et 68.

¹⁷³⁸ *Cf.* respectivement notices 33, 34, 47, 59, 62 et 75.

¹⁷³⁹ *Cf.* notice 23.

¹⁷⁴⁰ *Cf.* respectivement notices 23, 35, 46, 48, 71 et 79.

¹⁷⁴¹ *Cf.* notice 30.

¹⁷⁴² *Cf.* notice 36 : l'intérieur de l'abside est occupé par des boiseries et un retable, ce qui gêne l'observation des murs. Mais leurs parties supérieures ne montrent pas les angles extérieurs.

¹⁷⁴³ *Cf.* notice 36, fig. 10, 14-15, 18-21.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

2 – Élévations

Les absides quadrangulaires, toutes charpentées à l'exception de celle de Mormant, présentent des élévations extérieures très simples, sans aucun contrefort extérieur. Dans le cas de la chapelle Sainte-Berthe à Adon, les baies préservées permettent de reconstituer une baie par mur. La chapelle Sainte-Apolline de Ferrières est dotée d'une unique baie axiale gothique à l'est et la naissance de son pignon oriental est soulignée par un cordon en saillie, dispositif rappelant celui dans le bras sud du transept de Mareau¹⁷⁴⁴.

Les chevets à absides semi-circulaires, généralement voûtées en cul-de-four, sont en revanche régulièrement dotés de deux contreforts plats, à Cortrat (deuxième état), Saint-Lazare de Ferrières ou Thimory¹⁷⁴⁵. Langesse est la seule abside voûtée à ne pas être épaulée par des contreforts extérieurs¹⁷⁴⁶. Celles de Rozoy-le-Vieil et de Notre-Dame de Bethléem à Ferrières (polygonale) étaient charpentées : deux contreforts sont présents dans la première mais, non chaînés, ils pourraient bien être postérieurs ; les angles des pans de la chapelle sont simplement chaînés¹⁷⁴⁷. Les baies ont souvent été remaniées ; malgré tout, il semblerait que le schéma à trois fenêtres ait dominé. Il est conservé à Saint-Lazare et à Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais¹⁷⁴⁸. Deux baies éclairent l'abside de Thimory mais il n'est pas impossible qu'une troisième ouverture axiale ait été bouchée et soit masquée sous les enduits, tout comme à Langesse où la baie axiale a été remaniée¹⁷⁴⁹. À Rozoy-le-Vieil, c'est cette baie centrale, bouchée, qui est préservée alors que les deux fenêtres latérales ont sans doute été remplacées par les grandes baies actuellement visibles¹⁷⁵⁰.

À l'intérieur, les élévations restent sobres et inarticulées. La jonction avec la nef est généralement marquée par un arc en plein cintre qui correspond souvent – en l'absence de travée droite – à l'arc de tête de l'abside comme à la chapelle Sainte-Berthe à Adon, Cortrat (premier état), Feins-en-Gâtinais (?), Mormant-sur-Vernisson, Saint-Lazare et Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais, Langesse et Thimory¹⁷⁵¹. Ces arcs ont été repris lors de la mise en place de voûtements postérieurs à Lombreuil, Ouzouer-des-Champs et Pressigny-les-Pins¹⁷⁵². Dans les cas des chevets à absides précédées d'une ou deux travée(s) droite(s), l'élévation est scandée par une succession d'arcs dont le dernier constitue l'arc de tête de l'abside, comme à Escrennes ou à Lorcy¹⁷⁵³. À Rozoy-le-Vieil, l'ensemble du chevet est charpenté et dépourvu de toute arcade¹⁷⁵⁴.

¹⁷⁴⁴ Cf. *supra*.

¹⁷⁴⁵ Cf. respectivement notices 23, 35 et 79. Dans le cas d'Escrennes, l'abside a été complètement reprise à l'extérieur.

¹⁷⁴⁶ Cf. notice 46.

¹⁷⁴⁷ Cf. respectivement notices 71 et 36.

¹⁷⁴⁸ Cf. respectivement notices 35 et 36.

¹⁷⁴⁹ Cf. respectivement notices 79 et 46.

¹⁷⁵⁰ Cf. notice 71.

¹⁷⁵¹ Cf. respectivement notices 1, 23, 33, 59, 35, 36, 46 et 79.

¹⁷⁵² Cf. respectivement notices 47, 62 et 68. À Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, l'arc d'entrée du chevet ne date que de la fin du Moyen Âge mais l'édifice n'a pas été voûté : cf. notice 75.

¹⁷⁵³ Cf. notices 30, fig. 19, et 48, fig. 16.

¹⁷⁵⁴ Cf. notice 71.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

La majorité de ces arcs sont d'une simplicité extrême : d'une forme en plein cintre, voire outrepassée, ils retombent directement sur leurs supports sans l'intermédiaire d'imposte. Ce type est généralement utilisé pour les arcs de tête des absides voûtées : à Cortrat, Mormant-sur-Vernisson, Langesse et Escrennes¹⁷⁵⁵. D'autres sont dotés d'impostes moulurées : à la chapelle Sainte-Berthe à Adon, Feins-en-Gâtinais, Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais, à Escrennes dans les travées précédant l'abside, Lorcy¹⁷⁵⁶. Tout ceci reste d'une grande sobriété et ne peut correspondre à la définition d'un arc triomphal marquant l'entrée du chevet. Le cas de Cortrat doit toutefois être souligné : si l'arcade marquant la transition entre la nef et le chevet est d'une grande simplicité, son intrados portait un décor peint (aujourd'hui déposé au musée Girodet à Montargis) organisé autour de la figure d'un agneau nimbé dans un médaillon, porté par deux anges¹⁷⁵⁷. Il est impossible aujourd'hui de déterminer si le décor se développait en d'autres endroits dans l'édifice et si un accent particulier avait été mis sur cette arcade. Le choix d'une iconographie centrée autour de la figure de l'agneau à l'entrée du chevet ne manquait toutefois de sens à cet endroit précis de l'édifice et donnait une charge toute symbolique à cette arcade, se rapprochant de la notion d'arc triomphal. L'arcade liant le chevet à la nef dans la chapelle Notre-Dame de Bethléem présente également un traitement monumental unique : de grandes dimensions, il retombe sur deux colonnes engagées à chapiteaux aux sculptures frustes et à bases non moulurées¹⁷⁵⁸. Exception faite des églises de Pithiviers, il s'agit là de l'unique arc à colonnes engagées du corpus. Dans un contexte plus modeste, l'arc de tête de l'abside de Thimory a bénéficié d'un traitement ornemental unique, proche de celui d'un portail d'église : il est en effet constitué de deux rouleaux séparés par un tore ; le rouleau supérieur a des claveaux taillés en pointe ou écailles et est souligné à l'extrados par un cordon lisse. L'ensemble retombe sur des supports à impostes moulurées à retours¹⁷⁵⁹. Là aussi, le qualificatif d'arc triomphal pourrait s'appliquer.

Les murs des travées et des absides ne présentent aucune mise en valeur particulière. Notons simplement l'exemple de Lorcy dont les deux travées droites sont ornées d'arcatures géminées sur colonnettes à chapiteaux sculptés, surmontées de baies. La datation de l'ensemble semble toutefois tardive : les formes des baies et voûtes sont souvent brisées et la modénature des colonnettes à chapiteaux paraît peu probable avant le XII^e siècle.

Ces chevets à absides simples restent parmi les parties les plus ornées des édifices : nous y trouvons notamment les rares vestiges de fresques conservées au sein du corpus. Outre l'exemple de l'arc de Cortrat, des décors peints sont encore observables dans l'abside de la chapelle Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais¹⁷⁶⁰. Les restaurations menées au début des années 2000 dans la chapelle Notre-Dame de Bethléem ont également permis de mettre au jour des fresques dans les intrados des baies du chevet¹⁷⁶¹. Ces décors, très partiellement

¹⁷⁵⁵ Cf. respectivement notices 23, 59, 46 et 30.

¹⁷⁵⁶ Cf. respectivement notices 1, 33, 35, 30 et 48.

¹⁷⁵⁷ Cf. notice 23, fig. 20-24, 88.

¹⁷⁵⁸ Cf. notice 35, fig. 48-54.

¹⁷⁵⁹ Cf. notice 79, fig. 13.

¹⁷⁶⁰ Cf. notice 35, fig. 23-26.

¹⁷⁶¹ Cf. notice 36, fig. 55-56.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

préservés, restent, comme nous l'avons déjà dit, difficiles à dater entre la seconde moitié du XI^e et le début du XII^e siècle.

3 – Comparaisons

Nous nous heurtons rapidement au même problème pour l'étude de ces chevets à abside simple que celui rencontré pour les nefs uniques. Ce sont en effet les petites églises paroissiales et chapelles qui adoptent ce parti ; celles-ci rencontrent encore un faible écho dans l'historiographie. Un deuxième problème vient s'ajouter : celui de la reconstruction postérieure de ces chevets, très fréquente¹⁷⁶². Ainsi, dans le cadre du Domaine royal capétien, il est très difficile de mettre en évidence des chevets à absides simples pour les X^e et XI^e siècles. Nous pouvons mentionner le cas probable de la collégiale Saint-Martin-des-Champs à Paris, dont les fouilles ont permis de retrouver les fondations d'une abside de 13 m de large qui fermait à l'est la nef unique¹⁷⁶³ (cf. vol. IV, fig. 330). L'église Saint-Pierre l'Estrier à Autun a été agrandie au début du XI^e siècle, avec l'ajout d'un transept et d'une abside. Seul l'arc triomphal de ce chevet est conservé, avec un double rouleau soutenu par des colonnes accolées à chapiteaux sculptés, une formule qui n'est pas sans rappeler celle de la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières (cf. vol. IV, fig. 415). La chronologie de cette phase correspond à la mention dans les sources textuelles de la reconstruction du monastère Saint-Cassien à Autun par Robert le Pieux¹⁷⁶⁴.

Aux côtés de ces deux exemples reliés à l'activité royale, il reste bien difficile de retrouver des chevets à simple abside. Jean-Louis Bernard n'avait ainsi recensé en 1995 qu'une seule église dont le chœur était partiellement conservé : celle de Saint-Maxien à Montmille, comprenant, à l'est d'un transept, un chevet rectangulaire de deux travées (fortement remanié)¹⁷⁶⁵.

En dehors du Domaine royal, des églises à abside unique peuvent aussi être signalées. Ainsi, en Bourgogne, au X^e siècle, l'église de Saint-Aubin présentait une abside semi-circulaire à l'est du transept¹⁷⁶⁶ (cf. vol. IV, fig. 314). En Italie, la chapelle Saint-Sauveur du monastère de la Novalaise, construite au cours du XI^e siècle, est dotée également d'une abside semi-circulaire selon un schéma relativement fréquent dans le premier art roman méridional¹⁷⁶⁷ (cf. vol. IV, fig. 343). Certaines régions semblent avoir privilégié cette forme, notamment l'Angleterre anglo-saxonne où de très nombreux édifices secondaires des X^e et XI^e siècles présentent des nefs uniques suivies de petites absides quadrangulaires : à Thetford, Wharram Percy, Raunds, Asheldham, Rivenhall ou Cheddar¹⁷⁶⁸ (cf. vol. IV, fig. 416). Le

¹⁷⁶² Ce mouvement important de reconstruction des chevets des églises a déjà été souligné par nos prédécesseurs. Cf. notamment en dernier lieu à ce sujet : SPENCER T., 2013, p. 243.

¹⁷⁶³ Cf. PLAGNIEUX P., 2009, p. 9.

¹⁷⁶⁴ Cf. première partie et SAPIN C., 1986, p. 124-132.

¹⁷⁶⁵ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 214-218.

¹⁷⁶⁶ Cf. SAPIN C., 2013.

¹⁷⁶⁷ Cf. CANTINO WATAGHIN G., 2012.

¹⁷⁶⁸ Cf. GITTO H., 2013, p. 179-182.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

Roussillon et la Catalogne présentent également de nombreux édifices de ce type, avec des absides semi-circulaires comme à Saint-Pierre de Planèze (à partir du XI^e siècle) et Sainte-Eulalie d'Arboussols (XI^e siècle) ou quadrangulaires comme à Saint-Cyprien de Cuchous à Cassagnes (IX^e-X^e siècles)¹⁷⁶⁹ (cf. vol. IV, fig. 417-418). Dans la péninsule ibérique, les plans à absides uniques sont également fréquents dans les petites églises : quadrangulaires à Santa Coloma d'Andorre-la-Vieille à la fin du X^e siècle¹⁷⁷⁰ ou San Baudel de Berlanga au XI^e siècle¹⁷⁷¹ ; semi-circulaires à San Pedro de Lárrede dans la seconde moitié du XI^e siècle¹⁷⁷² (cf. vol. IV, fig. 419).

Ces différents exemples, qui pourraient être multipliés, montrent la diffusion de ce type de chevet à abside unique dans des édifices ruraux et plutôt secondaires. Il peut toutefois arriver que le choix d'une abside unique ait été fait dans des cas plus prestigieux. Outre Saint-Martin-des-Champs et Saint-Pierre l'Estrier, les fouilles reprises récemment à Cluny ont montré que dans un premier état, l'abbatiale de Cluny II était dotée d'un chevet quadrangulaire plat, noyau originel à partir duquel se sont progressivement développées les absidioles secondaires¹⁷⁷³ (cf. vol. IV, fig. 420). Le cas de l'abbatiale Saint-Rémi de Reims peut aussi être mentionné ici : si les bras du transept desservent un nombre important de chapelles, c'est le choix d'une vaste abside unique qui avait été fait à l'est (et non pas de plusieurs absides échelonnées ou du déambulatoire à chapelles rayonnantes), selon une formule la mettant particulièrement en valeur et rappelant les plans basilicaux paléochrétiens¹⁷⁷⁴.

L'abside semi-circulaire unique est en effet une forme apparaissant dès les premières basiliques de Constantin. Saint-Jean du Latran et Saint-Pierre de Rome, bien que dotées de nefs à multiples vaisseaux, se terminaient par une simple abside semi-circulaire¹⁷⁷⁵ (cf. vol. IV, fig. 276, 372). Ce parti se maintient presque exclusivement dans les basiliques romaines jusqu'aux VI^e-VII^e siècles, comme le montrent Sainte-Marie Majeure, Sainte-Sabine ou Sainte-Agnès-hors-les-Murs¹⁷⁷⁶, ainsi qu'à Ravenne, avec entre autres Saint-Jean l'Évangéliste et Saint-Apollinaire-le-Neuf¹⁷⁷⁷ (cf. vol. IV, fig. 421-422). Ces absides uniques semi-circulaires ont également été implantées dans les basiliques en Gaule mérovingienne : on en retrouve dans les deux églises du groupe épiscopal de Genève dès le V^e siècle¹⁷⁷⁸ ainsi qu'à Saint-Laurent-de-Choulans à Lyon à la même époque¹⁷⁷⁹ (cf. vol. IV, fig. 375). Elles se maintiennent à l'époque carolingienne, notamment dans un certain nombre d'églises

¹⁷⁶⁹ Cf. MALLET G., 2006, p. 128-129 [Planèze], 182-183 [Arboussols] et 129 [Cassagnes].

¹⁷⁷⁰ Cf. BARRAL I ALTET X., 1981, p. 173.

¹⁷⁷¹ Cf. ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 313-320.

¹⁷⁷² *Id.* p. 377-380.

¹⁷⁷³ Cf. BAUD A., SAPIN C., 2013, p. 504-505.

¹⁷⁷⁴ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 94-114.

¹⁷⁷⁵ Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 20-37 [Saint-Jean-du-Latran] et p. 91-102 [Saint-Pierre].

¹⁷⁷⁶ *Id.* p. 167-189, 240-247.

¹⁷⁷⁷ Cf. DEICHMANN F. W., 1958-1989, vol. II-1, p. 91-124 [Saint-Jean l'Évangéliste] et p. 125-189 [Saint-Apollinaire-le-Neuf].

¹⁷⁷⁸ Cf. BONNET C., 1993, p. 28-49.

¹⁷⁷⁹ Cf. REYNAUD J.-F., 1998, p. 161.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

abbatiales comme Saint-Denis sous Fulrad (vers 769-775)¹⁷⁸⁰ et Saint-Gall vers 830¹⁷⁸¹ (*cf.* vol. IV, fig. 399, 266).

Les absides uniques de plan quadrangulaire semblent légèrement plus tardives. Nous les trouvons dès les V^e-VI^e siècles dans des chapelles secondaires au sein de grands ensembles, comme la chapelle funéraire Saint-Pierre au nord de l'abbaye Saint-Denis¹⁷⁸² (*cf.* vol. IV, fig. 264). Les chapelles Sainte-Marie, Saint-Eldrade et Saint-Michel de l'abbaye de la Novalaise reprennent également ce type d'abside aux VIII^e et X^e siècles¹⁷⁸³ (*cf.* vol. IV, fig. 343). Certains foyers l'ont visiblement privilégié dans le courant du haut Moyen Âge, comme l'Angleterre anglo-saxonne où les exemples bien datés de Wearmouth et de Jarrow constituent parmi les plus anciennes attestations dans le dernier tiers du VII^e siècle de ce plan associé à une nef unique¹⁷⁸⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 190-191). L'Espagne wisigothique puis asturienne offre également de nombreux exemples de chevets à une seule abside quadrangulaire, comme à San Pedro de la Nave (fin VII^e-début VIII^e siècle)¹⁷⁸⁵ ou Quintanilla de las Viñas (VII^e- VIII^e siècles)¹⁷⁸⁶ pour l'époque wisigothique, puis Saint-Jacques de Compostelle sous Alphonse III (fin du IX^e siècle)¹⁷⁸⁷ ou encore Santa Cristina de Lena (vers 850-866)¹⁷⁸⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 358, 423, 424). Ces deux derniers illustrent d'ailleurs un emploi de ce type de chevet dans un contexte de constructions royales d'importance, ce qui montre encore une fois que l'abside unique peut être choisie en dehors des édifices ruraux secondaires, même si cela reste rare.

Les absides mises en œuvre au haut Moyen Âge, notamment aux V^e-VII^e siècles, affectent également souvent un autre type de plan : polygonal à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur. C'est le cas à Saint-Just de Lyon, dans l'état II que Jean-François Reveyron place au V^e siècle (avec une préférence avant 451)¹⁷⁸⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 376). Pour l'état final de l'église principale de l'enclos Saint-Césaire d'Arles, dans la première moitié du VI^e siècle, l'abside est à 7 pans à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur (*cf.* vol. IV, fig. 425). Le choix d'une simple abside n'empêche par ailleurs pas dans ce cas précis le choix de dimensions importantes, avec un diamètre de 19,80 m, et d'un grand luxe dans l'architecture, des plaquages de marbre ayant été retrouvés sur les murs intérieurs¹⁷⁹⁰. Nous retrouvons aussi ce type de plan à la même époque dans des chevets à trois absides, pour celle du centre. Ainsi, dans la basilique paléochrétienne Sainte-Marie de Nin où la chapelle centrale est pentagonale à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieure¹⁷⁹¹, ou dans l'église San Giovanni a Porta Latina

¹⁷⁸⁰ *Cf.* WYSS M., 1996, p. 33-34 et fig. 17.

¹⁷⁸¹ D'après la vision offerte par le célèbre plan : *cf.* JACOBSEN W., 1992 et 2000.

¹⁷⁸² *Cf.* WYSS M., 1996, p. 112-113 et fig. 113.

¹⁷⁸³ *Cf.* CANTINO WATAGHIN G., 2012.

¹⁷⁸⁴ *Cf.* CRAMP R., 2005, vol. I, p. 31-33 [pour l'historique des deux sites], p. 67-69 [pour l'évolution chronologique de l'église Saint-Pierre de Wearmouth], p. 147, 167-169 [pour l'église Saint-Paul de Jarrow].

¹⁷⁸⁵ *Cf.* SCHLUNK H., HAUSCHILD T., 1978, p. 223-227 ; RIPOLL G., 2012.

¹⁷⁸⁶ *Id.* p. 230-234.

¹⁷⁸⁷ *Cf.* ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 216-225.

¹⁷⁸⁸ *Cf.* ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 166-169.

¹⁷⁸⁹ *Cf.* REYNAUD J.-F., 1998, p. 119-122, 131, fig. 109-110.

¹⁷⁹⁰ *Cf.* HEIJMANS M., 2013, p. 79.

¹⁷⁹¹ *Cf.* JURKOVIC M., MARIC I., 2012, p. 160 et 164.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

à Rome au VI^e siècle où l'abside est dotée de trois pans à l'extérieur avec un tracé arrondi à l'intérieur¹⁷⁹² (cf. vol. IV, fig. 426). Il est en revanche beaucoup plus difficile de trouver des exemples de ce type à partir de l'époque carolingienne, ce qui conforte l'hypothèse d'une datation haute pour la chapelle Notre-Dame de Bethléem qui présente une telle abside.

b – Les chevets à absides multiples

Les chevets à absides multiples se retrouvent aussi bien pour les paroisses (7 exemples soit 17,95 % des chevets conservés), que pour les prieurés (8 cas soit 20,51 % des chevets), les collégiales (2 cas soit 5,13 % des chevets), les abbaciales (2 cas soit 5,13 % des chevets) et les chapelles (1 seul cas soit 2,56 % des chevets) (cf. vol. IV, fig. 427-428). Ces trois derniers exemples peuvent paraître peu représentatifs ; il ne faut pas oublier de replacer cela dans le contexte général du corpus : 2 collégiales sur 3 chevets de ce type conservés, 2 abbaciales sur 3 également (soit les 2/3 à chaque fois). Les proportions sont donc importantes, tout comme pour les prieurés rassemblant les 8 exemples de chevets conservés du corpus. Les rapports sont moins significatifs pour les « chapelles » (1 chapelle sur les 5 chevets conservés dans les chapelles du corpus)¹⁷⁹³ et les paroisses (7 exemples sur les 20 ayant conservé leurs chevets), soit un rapport de 1/3 à 1/5 environ. Ce type de plan à absides multiples a ainsi visiblement été privilégié pour les édifices accueillant des communautés religieuses alors que les absides simples ne se retrouvaient que dans des paroissiales ou des chapelles.

Ces chevets ont été très profondément remaniés au fil des siècles et très peu d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous intacts.

1 – Plans

Ces chevets constitués de trois absides mesurent en moyenne 9,48 m de long sur 14,38 m de large. Les absides centrales présentent des dimensions plus importantes que les autres, autour de 6,47 de long pour 4,63 m de large. Par comparaison, les absides septentrionales sont en moyenne de 4,54 m de long pour 3,04 m de large, celles au sud de 4,63 m de long et 3,04 m de large.

Deux grands types coexistent : dans l'un, les absides sont échelonnées et dans l'autre, pas. Dans le premier cas, les trois chapelles peuvent être toutes de plan semi-circulaire. Cette configuration est illustrée par Saint-Mammès (malgré des reprises importantes dans les maçonneries, notamment de l'absidiole nord) : le chevet est constitué d'une travée droite, prenant place dans le prolongement des trois vaisseaux de la nef, se terminant par trois absidioles échelonnées. L'ensemble reste très fortement cloisonné : de simples portes permettent latéralement d'aller d'une chapelle à l'autre¹⁷⁹⁴. Les mêmes effets de séparation

¹⁷⁹² Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 220-222, fig. XXXVI-1.

¹⁷⁹³ Cf. note 1310.

¹⁷⁹⁴ Cf. notice 77, fig. 4, 29-30.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

peuvent être observés au chevet de Yèvre-la-Ville, malgré les remaniements du XII^e siècle. L'ensemble reprend le plan avec une travée droite terminée par trois absides semi-circulaires et de simples portes liaient autrefois les trois espaces, ainsi que la nef aux deux chapelles latérales¹⁷⁹⁵. Le chevet de Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy ne conserve plus que son abside centrale, avec une travée droite terminée par une abside. Les portes menant latéralement aux chapelles nord et sud permettent de reconstituer les dispositions originelles à trois absidioles, tout comme celles présentes dans le mur pignon oriental de la nef autour de l'arcade centrale¹⁷⁹⁶. Le même type de plan a régulièrement été proposé pour le chevet de Pithiviers-le-Vieil : les portes menant aux absidioles nord et sud depuis la nef et la travée centrale ont été reprises postérieurement et les absides ont disparu¹⁷⁹⁷. Ces trois derniers exemples (Bondaroy, Yèvre-la-Ville et Pithiviers-le-Vieil) sont associés à des nefs uniques : leurs chevets à trois vaisseaux marquent ainsi un élargissement par rapport aux parties occidentales qui pourrait être assimilé à un transept, notamment au type dit à passages latéraux. Comme nous l'avons déjà signalé, nous ne pensons toutefois pas pouvoir réellement parler de transept ici : les espaces latéraux sont en effet complètement isolés du reste de l'édifice, accessibles par de simples portes, ce qui va à l'encontre de la définition du vaisseau transversal venant s'interposer entre la nef et le chevet¹⁷⁹⁸. Le seul exemple conservé en élévation à l'extérieur montre une absence complète d'individualisation des bras : les chapelles sont conçues comme des volumes unitaires, entre leur travée droite et leur absidiole semi-circulaire¹⁷⁹⁹.

Aux côtés de ces plans à absides accolées et espaces cloisonnés, le chevet de Mareau-aux-Bois présente une alternative, avec trois absides greffées directement sur le transept saillant dans une configuration unique au sein du corpus¹⁸⁰⁰.

Les chevets de Bellegarde et Saint-Thugal de Château-Landon ne sont que partiellement conservés mais pourrait se rattacher à ce groupe à chapelles semi-circulaires échelonnées. À Bellegarde, seule l'abside centrale semi-circulaire est conservée. Vu l'allongement du chevet (14 m), il nous a semblé logique de proposer une restitution à trois vaisseaux, terminés par trois absidioles semi-circulaires¹⁸⁰¹. Nous ne pouvons toutefois pas exclure l'hypothèse d'une abside unique pour cet exemple. Pour la collégiale Saint-Thugal de Château-Landon, l'absidiole sud, greffée sur une travée droite servant de souche au clocher, est conservée. Elle illustre une nouvelle fois des conceptions relativement cloisonnées des chevets puisqu'un mur plein venait au nord séparer cet ensemble du reste du chevet. Par symétrie, nous pouvons restituer une chapelle jumelle au nord, dont nous avons retrouvé les piles et l'arc de tête, et

¹⁷⁹⁵ Cf. notice 87, fig. 4, 17.

¹⁷⁹⁶ Cf. notice 8, fig. 12, 15.

¹⁷⁹⁷ Cf. notice 67, fig. 7, 30.

¹⁷⁹⁸ Le cloisonnement est bien plus marqué que dans les cas de Steinbach ou de Saint-Michel de Cuxa, évoqués précédemment pour les « transepts bas », qui gardaient de vraies arcades entre les bras de leurs transepts, et les différents vaisseaux de leurs nefs.

¹⁷⁹⁹ Cf. pour Yèvre-la-Ville, la notice 87, fig. 6, 9-10, 12-13.

¹⁸⁰⁰ Cf. notice 52, fig. 7-10.

¹⁸⁰¹ Cf. notice 5, fig. 10-11.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

une abside plus large et profonde entre les deux¹⁸⁰². Dans les deux cas, l'une des absides étant semi-circulaires, il y a de fortes chances que les trois l'étaient.

Ce dernier argument n'est toutefois pas complètement pertinent puisque nous avons des exemples au sein du corpus de chevets à trois chapelles échelonnées dont les plans mêlent formes quadrangulaires pour les absidioles latérales et semi-circulaire pour la partie centrale. Les chevets de Bourron-Marlotte, Saint-Sauveur de Melun et Saint-Pierre de Pithiviers sont concernés ici¹⁸⁰³. Ils sont tous trois dotés de transept dont les bras étaient suivis de chapelles ou annexes quadrangulaires. Dans le vaisseau central, une travée droite se terminait ensuite par une abside semi-circulaire. Ces trois exemples sont malheureusement mal conservés et il est impossible de déterminer comment les espaces quadrangulaires nord et sud s'organisaient avec le transept et la partie centrale : étaient-ils fermés côté occidental et accessibles uniquement depuis l'abside centrale (hypothèse d'annexes liturgiques) ? ou bien étaient-ils ouverts sur les bras du transept (chapelles pour accueillir des autels) ? Impossible de le déterminer pour l'instant.

Un dernier cas de figure pour les chevets à chapelles échelonnées doit être évoqué ici : celui comprenant des absides quadrangulaires. Il est représenté par deux exemples. À Saint-Séverin de Château-Landon, la crypte était probablement surmontée d'une grande abside quadrangulaire encadrée par deux clochers légèrement en retrait¹⁸⁰⁴. Le chevet de l'église de Pannes est quant à lui constitué dans son état actuel de trois vaisseaux, dans le prolongement de ceux de la nef, avec les deux bas-côtés plus courts que le vaisseau central. Des questions peuvent toutefois être posées concernant le plan originel de ce chevet : les parties orientales ont en effet reprises. Un ancien *oculus* étant aménagé dans le pignon oriental de la partie centrale, il semblerait bien que celui-ci soit à sa place. Mais des doutes apparaissent rapidement en ce qui concerne les collatéraux : tous les angles orientaux ont été repris en moyen appareil (et non pas en remploi de sarcophages haut-médiévaux comme dans le reste de l'édifice), avec épaulement à l'aide de contreforts. Toutes les baies sont également modernes. Il faut alors considérer l'hypothèse d'un premier chevet avec un mur plat, repris en 1765 lors de la pose du retable : les collatéraux auraient alors pu être raccourcis afin de percer des baies latérales dans le vaisseau central pour éclairer cette partie de l'église à la suite de l'aveuglement du pignon oriental par le retable. Il faut préciser, à l'appui de cette hypothèse, que ce chevet, relativement allongé (7,30 m), est très cloisonné : seules des portes dans la partie occidentale relient les trois vaisseaux. Le seul éclairage de l'abside centrale était apporté par les baies du pignon ; leur occultement aurait ainsi pu justifier ces modifications afin d'apporter un minimum de lumière autour du maître-autel¹⁸⁰⁵.

Le cas de Pannes se rattache ainsi vraisemblablement plutôt au deuxième grand type de chevet à absides multiples rencontré dans cette étude : celui où les chapelles ne sont pas échelonnées mais alignées et de mêmes longueurs. À Grangermont, le chevet ne comprend

¹⁸⁰² Cf. notice 17, fig. 40-42. La chapelle nord était semble-t-il plus ouverte sur le reste du chevet : nous ne retrouvons pas un mur plein côté sud mais deux piles aux angles.

¹⁸⁰³ Cf. respectivement notices 9 : fig. 12, notice 53 : fig. 11, 12, 14, et notice 66 : fig. 3.

¹⁸⁰⁴ Cf. notice 16, fig. 19-20.

¹⁸⁰⁵ Cf. notice 63, fig. 11, 15-21, 36.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

qu'une seule travée dans le prolongement des trois vaisseaux de la nef¹⁸⁰⁶. Le chevet de Saint-Martin-du-Tertre à Montereau-Fault-Yonne vient lui se greffer sur une nef unique mais large. Le vaisseau central comprend trois travées : la travée occidentale est en partie occupée par les escaliers d'accès à la crypte qui se développe à l'est et aux deux travées orientales qui sont du coup surélevées ; les deux chapelles ne sont présentes que dans ces parties orientales. L'ensemble se termine par un mur pignon continu à l'est et est une nouvelle fois très compartimenté : de simples arcades mettent latéralement en liaison les trois absides¹⁸⁰⁷.

Il reste un groupe de six chevets qui présentaient un plan à trois absides mais pour lesquels il est impossible de déterminer le type exact. À Boësses, la travée occidentale de ce chevet est conservée avec une partie centrale voûtée et un clocher sur le bas-côté sud. Il est impossible de déterminer la forme des absides et leur éventuel échelonnement¹⁸⁰⁸. Dans l'église abbatiale de Ferrières, les ouvertures signalées dans les murs latéraux de l'abside et l'arcade sud-est de la croisée du transept autorisent l'hypothèse d'un chevet développé à plusieurs vaisseaux dont les terminaisons orientales restent méconnues¹⁸⁰⁹. Les chevets de Notre-Dame de Melun et Saint-Germain-Laval étaient de type harmonique : les souches des deux tours, bien que reconstruites au XIX^e siècle, sont conservées à Melun ; la tour sud et l'arrachement de la tour nord sont présents à Saint-Germain-Laval. Ces tours ouvraient sur des chapelles de forme inconnue qui venaient encadrer une abside centrale disparue¹⁸¹⁰. Pour les chevets de Samois-sur-Seine et de Triguères, il ne subsiste plus que les tours. Dans le premier cas, la souche était ouverte par des arcades sur chaque face, ce qui laisse supposer une position centrale au sein du chevet et un plan à plusieurs vaisseaux et absides¹⁸¹¹. Pour Triguères, la souche a toujours été fermée côté méridional ce qui laisse supposer que sa position actuelle au sud du chevet est restée la même. Deux grandes arcades en plein cintre sont observables vers le nord et l'est, autorisant également une restitution vers un chevet à plusieurs vaisseaux et absides¹⁸¹².

¹⁸⁰⁶ Cf. notice 41, fig. 5.

¹⁸⁰⁷ Cf. notice 58, fig. 6.

¹⁸⁰⁸ Cf. notice 6.

¹⁸⁰⁹ Cf. notice 37.

¹⁸¹⁰ Tout a malheureusement été repris à Melun mais les relevés antérieurs aux restaurations du XIX^e siècle montrent la présence d'arcades sur les faces orientales des tours : cf. notice 52, fig. 15, 22, 24, 26 et 32. À Saint-Germain-Laval, l'arcade qui ouvrait sur une absidiole est préservée ; l'absidiole a disparu et laissé place à une maçonnerie de bouchage dans l'ouverture de l'arcade : cf. notice 74, fig. 11, 18, 45, 49, 54-55.

Nous aborderons la question des tours de chevet plus loin dans cette partie.

¹⁸¹¹ Cf. notice 78, fig. 4, 22-23.

¹⁸¹² Cf. notice 82, fig. 4, 7, 21-23.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

2 – Élévations

Les élévations extérieures restent difficiles à restituer, toujours en raison du nombre important de reprises, même au sein des ensembles les mieux préservés¹⁸¹³. Les chevets à absides semi-circulaires sont généralement rythmés par des paires de contreforts plats, selon un schéma proche de celui relevé pour les absides uniques. Nous pouvons encore l'observer pour l'abside centrale de Bondaroy et l'absidiole sud de Mareau-aux-Bois¹⁸¹⁴. Les baies se répartissent ensuite autour de ces épaulements, au nombre de trois par abside. Ce schéma est en partie préservé à Bellegarde, Saint-Mammès et Yèvre-la-Ville¹⁸¹⁵. En revanche, l'absidiole sud de Saint-Thugal de Château-Landon semble avoir été dépourvue de contreforts, autant que l'on puisse en juger actuellement¹⁸¹⁶. Les chevets à absides quadrangulaires présentent également des élévations extérieures scandées de contreforts, à Montereau-Fault-Yonne et Saint-Séverin de Château-Landon (probablement pour épauler les structures voûtées des cryptes sur des terrains en pente)¹⁸¹⁷. Des traces d'arrachements dans le parement du pignon oriental du chevet de Pannes pourraient également témoigner de la présence de contreforts dans ce chevet charpenté¹⁸¹⁸. Les baies ont été fortement remaniées dans ces murs pignons mais, dans les deux cas de Montereau et de Pannes, il est permis d'envisager une organisation autour d'un *oculus* central surmontant probablement deux baies latérales pour le vaisseau central¹⁸¹⁹.

À l'intérieur, nous avons déjà eu l'occasion précédemment d'évoquer les entrées des chevets desservis par des transepts. En leur absence, les chevets viennent se greffer directement sur le(s) vaisseau(x) des nefs par l'intermédiaire d'arcades. Dans le vaisseau central, la jonction est assurée par un arc généralement plus haut et large que les autres arcades de la nef à Boësses, Bondaroy, Grangermont, Pannes et Saint-Mammès¹⁸²⁰. Il est mis en valeur par la présence d'un double rouleau à Yèvre-la-Ville (très restauré) et Montereau-Fault-Yonne¹⁸²¹. Dans ce dernier cas, les impostes portant cet arc sont également les seules qui sont sculptées de l'édifice. Les accès aux chapelles latérales se font par des arcades de plus petites dimensions, comme encore observable dans le collatéral nord de Grangermont¹⁸²², voire par de simples portes dans les exemples les plus fortement cloisonnés à Bondaroy et

¹⁸¹³ Les toitures ont été reprises à Mareau-aux-Bois avec mise en place d'un pan continu entre le bras nord du transept et l'absidiole dont le parement a alors été surélevé (cf. notice 52, fig. 128). À Saint-Mammès, l'absidiole nord a également été complètement transformée à l'extérieur pour créer une tour circulaire (cf. notice 77, fig. 18).

¹⁸¹⁴ Cf. respectivement notice 8, fig. 30, 32, et notice 51, fig. 128 et 133.

¹⁸¹⁵ Cf. respectivement notice 5, fig. 26 ; notice 77, fig. 17-19 ; et notice 87, fig. 4, 9-10. Les contreforts et baies dans les chevets de ces trois édifices ont été presque tous repris mais traduisent néanmoins probablement les dispositifs originaux.

¹⁸¹⁶ Cf. notice 17, fig. 8-10, 22.

¹⁸¹⁷ Cf. respectivement notice 58, fig. 20-21 ; et notice 16, fig. 20.

¹⁸¹⁸ Cf. notice 63, fig. 19.

¹⁸¹⁹ Cf. respectivement notice 58, fig. 44 ; et notice 63, fig. 20-21.

¹⁸²⁰ Cf. respectivement notice 6, fig. 38 ; notice 8, fig. 31-32 ; notice 41, fig. 29 ; notice 63, fig. 36 ; et notice 77, fig. 4.

¹⁸²¹ Cf. respectivement notice 58, fig. 27-28 ; et notice 87, fig. 13.

¹⁸²² Cf. notice 41, fig. 31.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

Yèvre-la-Ville¹⁸²³. Il n'est pas impossible que les chevets de Bellegarde et Pithiviers-le-Vieil, remaniés à l'époque gothique, aient suivi ce type d'organisation avec de simples portes pour accéder aux parties latérales des chevets¹⁸²⁴.

À l'exception de Pannes, ces chevets à absides multiples sont voûtés. Les élévations sont ainsi scandées à l'intérieur par les supports engagés à impostes des arcs doubleaux et arcs de tête des absides¹⁸²⁵. Les ouvertures entre les vaisseaux du chevet sont rares. À Mareau-aux-Bois, les trois absides étaient indépendantes les unes des autres, greffées directement sur le transept qui devait jouer un rôle de dessert important¹⁸²⁶. À Notre-Dame de Melun, des arcades mettaient en relation les souches des clochers avec les espaces environnants (transept, vaisseau central du chevet, absidioles orientales) alors qu'à Saint-Germain-Laval, un mur sépare le clocher sud du vaisseau central et permet d'envisager une architecture plus cloisonnée¹⁸²⁷. Les espaces étaient relativement ouverts à Boësses où de grandes arcades en plein cintre relient la partie centrale aux collatéraux, tout comme à Grangermont¹⁸²⁸. Les ouvertures sont beaucoup plus réduites à Pannes, Saint-Mammès ou Montereau-Fault-Yonne où, malgré un allongement certain, les trois vaisseaux ne communiquent que par de simples arcades en plein cintre implantées dans les parties occidentales, laissant les travées orientales complètement cloisonnées¹⁸²⁹. Les chevets de Bondaroy et Yèvre-la-Ville restent les plus cloisonnés puisque ce sont des portes étroites et basses qui mettent en relation les trois vaisseaux¹⁸³⁰. Ces ouvertures restent très dépouillées : de simples arcades en plein cintre, souvent même dépourvues d'impostes.

Les animations murales restent rares : l'abside centrale de Bellegarde constitue un des rares exemples orné d'arcatures plaquées en plein cintre. D'après le schéma observable côté nord, les baies étaient géminées, avec un petit support central quadrangulaire et un décor de tailloirs ornés de cartouches dits carolingiens¹⁸³¹. Des arcatures basses ont également été mises en œuvre dans les murs gouttereaux de la travée orientale du chevet de Montereau-Fault-Yonne : elles ont malheureusement subi une restauration assez drastique...¹⁸³². Celles qui ornent la travée centrale du chevet de Bondaroy sont mieux préservées et reprennent le même schéma d'arcatures géminées autour d'un petit pilier central à impostes moulurées d'un bandeau surmontant un cavet. Dans le cas de l'abbatiale de Ferrières, il est impossible de

¹⁸²³ Cf. respectivement notice 8, fig. 51, 52 et 54 ; et notice 87, fig. 4 et 17.

¹⁸²⁴ Cf. respectivement notice 5, fig. 10-11, 29 ; et notice 67, fig. 7 et 30.

¹⁸²⁵ À Boësses (notice 6, fig. 38) ; Bondaroy (notice 8, fig. 51-52) ; Montereau-Fault-Yonne (notice 58, fig. 39-42) ; Saint-Mammès (notice 77, fig. 28, 34) ; Yèvre-la-Ville (notice 87, fig. 13-15). À Pannes, seul le bas-côté sud semble avoir été voûté en berceau plein cintre : notice 63, fig. 40.

¹⁸²⁶ Cf. notice 51, fig. 166, 168.

¹⁸²⁷ Cf. respectivement notice 52, fig. 15, 22, 24, 26 et 32 ; et notice 74, fig. 11, 18, 48.

¹⁸²⁸ Cf. respectivement notice 6, fig. 38 ; et notice 41, fig. 34.

¹⁸²⁹ Cf. respectivement notice 63, fig. 36-39 ; notice 77, fig. 28-30 ; et notice 58, fig. 43.

¹⁸³⁰ Cf. respectivement notice 8, fig. 12-13, 64-65 ; et notice 87, fig. 18-19.

¹⁸³¹ Cf. notice 5, fig. 34-38.

¹⁸³² Cf. notice 58, fig. 48-49.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

déterminer si les vestiges d'arcs apparus dans les murs latéraux du chevet appartenaient à des jeux d'arcatures de ce type ou à des ouvertures menant aux collatéraux et des tribunes¹⁸³³.

3 – Comparaisons

Le Domaine royal offre malheureusement peu d'exemples conservés de chevets à chapelles échelonnées. Saint-Germain-des-Prés offre de nombreuses similitudes avec Notre-Dame de Melun et Saint-Germain-Laval et aurait pu servir de référence pour la restitution des chevets de ces deux édifices. Il reste inconnu, à l'exception de ses deux tours. Les historiens de l'art s'opposent d'ailleurs quant à sa chronologie et à sa restitution : Jean-Louis Bernard envisageait un chevet à trois absides semi-circulaires échelonnées, construit dans le courant du XI^e siècle alors qu'Alain Erlande-Brandenburg et Bénédicte Mérel-Brandenburg proposent une restitution avec des clochers fermés à l'est autour de l'abside centrale semi-circulaire mérovingienne¹⁸³⁴ (cf. vol. IV, fig. 292). Nous y retrouvons toutefois le même cloisonnement entre les clochers latéraux et le vaisseau central que celui observé à Saint-Germain-Laval.

Deux chevets de ce type sont principalement conservés en élévation au sein du Domaine royal. Le premier se trouve à la Chapelle-Saint-Mesmin ; il comprend trois absides semi-circulaires échelonnées placées dans le prolongement des vaisseaux de la nef. Les mêmes principes de cloisonnement avec d'étroites arcades liant les trois chapelles entre elles y ont été développés¹⁸³⁵ (cf. vol. IV, fig. 429). Trois absides quadrangulaires échelonnées, reliées par des arcades, forment également le chevet de Saint-Savinien de Sens, greffé sur un transept saillant¹⁸³⁶ (cf. vol. IV, fig. 430). Ce parti était visiblement différent de celui choisi pour l'abbatiale voisine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens où nous retrouvons trois absidioles échelonnées mais semi-circulaires, dans un ensemble encore une fois cloisonné¹⁸³⁷.

Un dernier exemple doit être évoqué ici pour le Domaine royal : celui de la cathédrale d'Orléans pour laquelle on restitue au début du XI^e siècle un plan à trois vaisseaux et deux travées droites terminées par un mur plat. Cette restitution tranche avec ce que nous avons pu

¹⁸³³ Cf. notice 37, fig. 14-15, 32 et 34.

¹⁸³⁴ Cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 245-260 ; ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2011a, fig. 1.

¹⁸³⁵ Cf. BANCHEREAU J., 1931 ; VERGNOLLE É., 2004a.

¹⁸³⁶ Deux phases de travaux sont connues par les sources textuelles : une à l'époque carolingienne, suite au transfert des reliques de saint Savinien et ses compagnons à Saint-Pierre-le-Vif, en 847 ; l'autre à partir de 1068. Geneviève Roche pense que l'église actuelle se rattache à cette campagne qui aurait été achevée dès 1079, date d'inhumation de l'abbé Gerbert dans l'édifice. Cette datation paraît un peu tardive ; Geneviève Roche accumule elle-même les comparaisons avec les édifices de notre corpus (Grangermont, Cortrat, Notre-Dame de Château-Landon) dont certains présentent maintenant des datations plutôt bien établies entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle (Saint-Séverin de Château-Landon, Notre-Dame de Melun) : cf. ROCHE G.-É., 1990.

¹⁸³⁷ L'abbatiale a malheureusement disparu mais reste connue essentiellement par un plan levé en 1656. Deux phases de travaux sont connues par les sources textuelles : l'une entre 840 et 847, préalablement au transfert des reliques de Savinien et ses compagnons, et l'autre lancée sous l'abbatiat de Renard (977-1015), sans doute achevée au moment de la translation des reliques de 1028. Il paraît bien délicat de trancher entre une datation carolingienne ou aux alentours de l'an mil en l'absence de plus amples informations. Cf. SAPIN C., 1986, p. 148-151.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

observer puisqu'elle propose des vaisseaux séparés par de simples piles et des tribunes sur les bas-côtés¹⁸³⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 283).

Les rares exemples préservés au sein du Domaine royal se rattachent ainsi essentiellement au schéma des absides échelonnées, qu'elles soient de plan quadrangulaire ou semi-circulaire. Ce type de chevet est en effet fréquent aux X^e et XI^e siècle en Occident, notamment dans le reste du royaume capétien¹⁸³⁹. En s'éloignant du cœur du Domaine royal vers la vallée de la Loire et du Poitou, ce plan a été proposé pour la restitution du chevet de Saint-Mexme de Chinon aux alentours de l'an mil¹⁸⁴⁰ (*cf.* vol. IV, fig. 350) ; il peut être observé au milieu du XI^e siècle dans l'église de Meusnes où trois absides accolées et échelonnées viennent se greffer sur un transept saillant¹⁸⁴¹ (*cf.* vol. IV, fig. 332). L'exemple pourrait être rapproché de Mareau-aux-Bois ; l'implantation des absidioles latérales semble toutefois plus harmonieuse à Mareau alors qu'à Meusnes, les trois absides sont serrées dans la partie centrale, laissant une grande partie du transept « vide ».

En Bourgogne, le premier état du chevet de l'église Saint-Maïeul de Cluny comprenait une abside centrale quadrangulaire encadrée de deux absidioles légèrement plus courtes, au tracé non régularisé, avant d'être agrandi avec la mise en place d'une travée droite terminée par trois absides semi-circulaires échelonnées reliées par des ouvertures réduites (*cf.* vol. IV, fig. 431-432). Ce second état, lié à une nef unique, n'est pas sans rappeler les plans des chevets de Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville notamment ; il n'est cependant pas mis en place avant la fin du XII^e siècle¹⁸⁴². Le premier état montre toutefois un fort effet de cloisonnement entre les trois absides, comparable à ceux observés dans de nombreux exemples du corpus. Toujours en Bourgogne, l'église priorale du Villars associe une nef unique à un chevet plus large sur trois vaisseaux. Si des arcades sont aménagées entre chaque abside, aucune communication ne semble avoir été prévue entre les chapelles latérales et la nef, soit un cloisonnement plus important que dans nos exemples où une petite porte avait été prévue¹⁸⁴³. Les parties orientales de l'église Saint-Aubin dessinent également un plan relativement proche : sur une nef unique vient se greffer un transept ou chevet légèrement plus large, dont les bras ou parties latérales sont accessibles par de simples portes depuis la nef. L'ensemble se termine par une simple abside axiale à l'est, des murs plats fermant les chapelles latérales¹⁸⁴⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 314).

Dans l'Empire, le plan à trois absides semi-circulaires échelonnées est également attesté, notamment pour le chevet oriental de Saint-Michel de Hildesheim aux alentours de l'an

¹⁸³⁸ *Cf.* VILLES A., 2004.

¹⁸³⁹ Pour la Champagne, Thomas Spencer indique ainsi qu'il s'agit d'un des types les plus fréquents à l'époque romane (bien qu'il le nomme chevet à chapelles alignées, l'abside centrale est légèrement plus large et longue que les autres). Il mentionne toutefois essentiellement des exemples postérieurs à l'époque qui nous intéresse ici. *Cf.* SPENCER T., 2013, p. 243-244.

¹⁸⁴⁰ *Cf.* LORANS É., 2006, p. 52-54, fig. 38.

¹⁸⁴¹ *Cf.* VERGNOLLE É., 1986a.

¹⁸⁴² Le premier état du chevet a été daté des environs de l'an mil, voire du X^e siècle ; le second aux alentours de 1200. *Cf.* BAUD A., ROLLIER G., 2013, p. 463.

¹⁸⁴³ L'édifice est daté de la première moitié du XI^e siècle : *cf.* SAPIN C., 1999, p. 81 ; SAPIN C., 2006, p. 48-49.

¹⁸⁴⁴ *Cf.* SAPIN C., 2013.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

mil¹⁸⁴⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 433). D'autres édifices, comme Gernrode (vers 960) ou Saint-Patrocle de Soest, illustrent la mise en place, à partir d'un transept, de deux absidioles latérales encadrant une travée centrale de grandes dimensions terminée par une abside semi-circulaire¹⁸⁴⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 434). Celle-ci prend alors une importance beaucoup plus marquée que dans les cas précédemment évoqués et une telle solution ne doit pas être écartée pour les restitutions des parties centrales de certains chevets comme Mareau-aux-Bois, Notre-Dame de Melun, ou Saint-Germain-Laval.

Les zones méridionales n'ont pas ignoré non plus les plans à trois absides semi-circulaires échelonnées venant se greffer sur une nef ou un transept. En Catalogne notamment, les chevets des églises de Saint-Genis-des-Fontaines¹⁸⁴⁷, Saint-André de Sorède¹⁸⁴⁸, Saint-Martin du Canigou¹⁸⁴⁹, Saint-Vincent de Cardona¹⁸⁵⁰, Arles-sur-Tech¹⁸⁵¹ et Elne¹⁸⁵² suivent cette organisation entre la fin du X^e siècle et la fin du XI^e siècle (*cf.* vol. IV, fig. 337, 336, 435, 436). En Suisse, les églises d'Amsoldingen et Spiez ont des chevets comprenant une travée droite terminée par trois absidioles semi-circulaires échelonnées, dans le prolongement de nefs à trois vaisseaux¹⁸⁵³. Dans la péninsule italienne, la basilique de San Pietro a Grado présente, autour de l'an mil, trois absides directement greffées sur le mur oriental de la nef alors que celle d'Agliate est dotée de travées droites voûtées avant chaque chapelle¹⁸⁵⁴.

L'Italie a en effet vu le développement dès l'Antiquité tardive d'un type basilical simple, avec une nef à trois vaisseaux terminés par trois absides¹⁸⁵⁵. Mentionnons parmi les plus anciens exemples Saint-Jean a Porta Latina à Rome¹⁸⁵⁶ ou Saint-Apollinaire-in-Classe à Ravenne¹⁸⁵⁷, toutes deux du VI^e siècle (*cf.* vol. IV, fig. 426, 437). Ce type s'est développé par la suite à l'époque lombarde notamment dans les églises de Sainte-Marie-des-Bois à Sesto al Reghena ou Saint-Sauveur de Brescia où nous retrouvons des absides directement greffées sur les nefs¹⁸⁵⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 438).

¹⁸⁴⁵ *Cf.* BRANDT M., EGGBRECHT A., 1993, vol. I, p. 369-382.

¹⁸⁴⁶ *Cf.* JACOBSEN W., LOBBEDEY U., WINTERFELD D., 2001, p. 263-264, 267.

¹⁸⁴⁷ *Cf.* BARRAL I ALTET X., 1981, p. 193-105 ; MALLETT G., 2003, p. 258-263.

¹⁸⁴⁸ *Cf.* BARRAL I ALTET X., 1981, p. 189-191 ; MALLETT G., 2003, p. 253-258.

¹⁸⁴⁹ *Cf.* MALLETT G., 2003, p. 215-219.

¹⁸⁵⁰ *Cf.* AINAUD DE LASARTE J., 1994, p. 31-53.

¹⁸⁵¹ *Cf.* MALLETT G., 2003, p. 288-293 ; MALLETT G., 2014.

¹⁸⁵² *Cf.* MALLETT G., 2003, p. 107-113.

¹⁸⁵³ Leurs datations restent mal assurées, entre le dernier quart du X^e siècle et le premier du suivant. *Cf.* MEIER H. R., 1996, p. 275-281.

¹⁸⁵⁴ *Cf.* CAILLET J.-P., 2001, p. 164-165 [Grado] et CHIERICI S., 1978, p. 300-305 [Agliate].

¹⁸⁵⁵ *Cf.* CAILLET J.-P., 2001, p. 164.

¹⁸⁵⁶ L'abside centrale polygonale est entourée de deux absidioles semi-circulaires se greffant à l'est d'une nef à trois vaisseaux. *Cf.* BRANDENBURG H., 2004, p. 220-222, fig. XXXVI-I.

¹⁸⁵⁷ *Cf.* DEICHMANN F. W., 1958-1989, vol. II-1, p. 233-240.

¹⁸⁵⁸ *Cf.* PAVAN G., 1990, p. 243 [Sesto] et 253 [Brescia]. *Cf.* également pour Sesto : PIVA P., 1999, p. 289-292 ; et pour Brescia : BROGIOLO G. P., 1999, 2008 et 2010.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

À l'époque carolingienne, ce plan à trois absides semi-circulaires se maintient dans un certain nombre d'édifices comme la cathédrale de Cologne¹⁸⁵⁹, Müstair¹⁸⁶⁰, les églises de Steinbach et Seligenstadt¹⁸⁶¹ (cf. vol. IV, fig. 401-402, 439, 359-360). À Saint-Laurent de Grenoble, aux alentours de 800, le chevet occidental de l'église présente trois absidioles échelonnées greffées sur une nef unique et reliées par des arcades¹⁸⁶² (cf. vol. IV, fig. 440).

À la même période, dans le royaume asturien, se développe une autre formule de chevet à absides quadrangulaires cloisonnées. Celles-ci peuvent être alignées et former un unique mur pignon oriental, comme à San Julián de los Prados (entre 821 et 842), San Pedro de Nora (entre 791 et 842), ou Santo Adriano de Tuñón (à la fin du IX^e siècle)¹⁸⁶³ (cf. vol. IV, fig. 441). La formule se maintient encore au X^e siècle, comme l'illustre le chevet de San Salvador de Priesca vers 921. L'exemple de San Salvador de Valdediós, à la fin du IX^e siècle, montre également que le plan à trois absidioles quadrangulaires échelonnées était également connu à cette époque dans cette aire culturelle¹⁸⁶⁴ (cf. vol. IV, fig. 442).

Nos chevets à absides quadrangulaires cloisonnées pourraient donc se rattacher à une tradition haut-médiévale, notamment représentée dans le royaume asturien. Ceux-ci sont toutefois relativement éloignés géographiquement et les relais inconnus. Une autre filiation pourrait ainsi être plus pertinente, avec les anciens plans en tau connus en Gaule, notamment dans des régions relativement proches de la zone considérée ici, avec des édifices que nous avons déjà évoqués comme Saint-Pierre-Lentin à Orléans et Saint-Martin à Vienne-en-Val¹⁸⁶⁵ (cf. vol. IV, fig. 340-341). L'église de La Madeleine de Châteaudun a également été précédée d'un premier état avec une probable nef unique terminée par un chevet tripartite plus large doté d'un mur plat à l'est¹⁸⁶⁶. Ces différents exemples ont l'intérêt de présenter un plan avec nef unique, suivie d'un chevet élargi tripartite, comme pour Saint-Martin-du-Tertre à Montereau, Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville, voire également aussi peut-être Bellegarde. Si Montereau-Fault-Yonne présente un chevet plat, les autres étaient probablement terminés par des absides. Nous pourrions ainsi poser l'hypothèse d'une filiation avec les chevets en tau qui se seraient progressivement développés en longueur et auraient été dotés parfois d'absides semi-circulaires, ceci dans un contexte régional.

¹⁸⁵⁹ Ce chevet oriental à trois absides greffées sur un transept est plus tardif que les parties occidentales (vers 800) : il est généralement placé vers 870. Cf. CAILLET J.-P., 2005, p. 40.

¹⁸⁶⁰ Cf. MEIER H. R., 1996, p. 33-52 ; SENNHAUSER H. R., 2010.

¹⁸⁶¹ Cf. CAILLET J.-P., 2005, p. 61-67 ; WINTERFELD D., 1993, p. 42-44 ; LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996.

¹⁸⁶² Cf. COLARDELLE R., 2008, p. 209-226, fig. VI.1.

¹⁸⁶³ Cf. ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 116-124 [San Julián de los Prados], p. 135-137 [San Pedro de Nora] et p. 203-205 [Santo Adriano de Tuñón].

¹⁸⁶⁴ *Id.* p. 192-201.

¹⁸⁶⁵ Cf. PETIT D., 1996 et GLEIZES M.-F., 2004 [Saint-Pierre-Lentin] ; DEBAL J., 1996 [Vienne-en-Val].

¹⁸⁶⁶ Cf. MARTIN P., 2010, p. 231-235. L'édifice était construit en moellons disposés en *opus spicatum*, noyés dans d'épaisses couches de mortier blanc. Les murs peu épais (0,60 à 0,80 m) et dépourvus de contreforts laissent supposer un couvrement charpenté. L'ensemble est daté de l'époque mérovingienne, sans plus de précisions.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

Quant aux chevets à absides échelonnées semi-circulaires, ils semblent dériver d'une formule paléochrétienne, apparue et développée en Italie avant de se répandre peu à peu dans tout l'Occident. Le lecteur aura sans aucun doute noté à ce sujet que nous avons laissé sous silence le plan à absides échelonnées, dit bénédictin, qui s'est répandu à l'époque romane sous l'influence du chevet de l'abbatiale de Cluny II¹⁸⁶⁷. Deux raisons expliquent ce choix. Premièrement, les chevets assimilés à ce type comme Perrecy-les-Forges¹⁸⁶⁸, Payerne¹⁸⁶⁹, La Charité-sur-Loire¹⁸⁷⁰ ou encore Bernay¹⁸⁷¹ pour ne citer que les plus célèbres, sont beaucoup plus complexes et développés que les exemples considérés ici qui se limitent à trois absides et sont rarement associés à un transept. En outre, le développement de ce type de plan a longtemps été mis en relation avec l'influence du modèle de Cluny II. Or, nos propres recherches semblent montrer que, dans la région envisagée ici, l'influence de Cluny a été très limitée avant la fin du XI^e siècle. Ces deux observations nous ont ainsi conduite à laisser de côté ce cas particulier. Il faudra sans doute revenir dessus à l'avenir puisque les nouvelles fouilles menées par Anne Baud et Christian Sapin sur le chevet de Cluny II viennent de montrer que ce fameux plan à multiples chapelles échelonnées de l'abside centrale aux bras du transept était le résultat de plusieurs campagnes d'agrandissements menées jusqu'au début du XI^e siècle, remettant en cause l'hypothèse de l'influence de cette construction sur certains monuments emblématiques comme Souvigny ou Romainmôtier¹⁸⁷².

¹⁸⁶⁷ Cf. VERGNOLLE É., 1994, p. 55-56.

¹⁸⁶⁸ Cf. SAPIN C., 2006, p. 177-181.

¹⁸⁶⁹ Cf. MEIER H. R., 1996, p. 163-197.

¹⁸⁷⁰ Cf. STRATFORD N., 2010.

¹⁸⁷¹ Cf. CHAIX V., 2011, p. 234.

¹⁸⁷² Cf. BAUD A., SAPIN C., 2013.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

c – Les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes

Les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes ne sont représentés que par un unique exemple, celui de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers dont les dimensions restituées sont de 13,80 m de large environ pour une dizaine de mètres de longueur¹⁸⁷³ (cf. vol. IV, fig. 443-444).

1 – Plans

Seule la première travée droite méridionale du déambulatoire est conservée, suivie du départ de la partie semi-circulaire et de la première absidiole. En se fondant sur l'amorce de la suivante (uniquement conservée au niveau de la crypte), il est possible de restituer un plan à quatre chapelles rayonnantes autour du déambulatoire¹⁸⁷⁴. L'absidiole sud est constituée d'une travée droite de plan barlong (3,38 m de large sur 2,51 m de long) terminée par une abside semi-circulaire de 2,80 m de large sur 1,63 m de profondeur.

2 – Élévations

Les élévations de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers comptent parmi les plus élaborées et articulées du corpus. À l'extérieur, les parements sont animés par un effet de base avec un cordon mouluré en saillie qui faisait le tour de la chapelle ; l'abside est épaulée par deux contreforts colonnes qui encadrent la baie axiale et dont les socles prolongent le cordon en saillie¹⁸⁷⁵.

À l'intérieur, l'ensemble du chevet était couvert de voûtes d'arêtes dans le déambulatoire et la travée droite de la chapelle ; une voûte en cul-de-four couvrait son abside. Ces voûtes sont encadrées par des arcs en plein cintre retombant sur des séries de supports variés scandant les murs et délimitant les différents espaces : colonnes engagées à l'entrée de la chapelle, colonnes en délit accolées à l'entrée de son abside, supports composés à colonnes engagées autour du rond-point de l'abside centrale¹⁸⁷⁶. Les élévations latérales du déambulatoire et des chapelles suivent le même modèle à deux niveaux séparés par un cordon mouluré en saillie : des arcatures basses jumelées, séparées par de petits supports quadrangulaires et posées sur un petit muret bahut, surmontées d'une baie haute souvent ornée de colonnettes dans les piédroits¹⁸⁷⁷.

¹⁸⁷³ Cf. notice 65.

¹⁸⁷⁴ *Id.* fig. 35.

¹⁸⁷⁵ *Id.* fig. 37, 39 et 43.

¹⁸⁷⁶ *Id.* fig. 49, 52 et 59.

¹⁸⁷⁷ *Id.* fig. 50, 62-63.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

3 – Comparaisons

Bien que peu représenté au sein de notre corpus, le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes constitue l'un des types les plus fréquents au sein du Domaine royal autour de l'an mil. La cathédrale de Chartres construite par Fulbert¹⁸⁷⁸ et la collégiale Saint-Aignan d'Orléans, par le roi Robert le Pieux¹⁸⁷⁹, comptent parmi les exemples les plus emblématiques ; ils ne sont malheureusement conservés qu'au niveau de leurs cryptes, nous laissant dans l'inconnu pour la restitution précise du plan (notamment des parties centrales) et des élévations (*cf.* vol. IV, fig. 445, 386). Les choix quant au nombre d'absidioles sont variés, de trois à Chartres à cinq pour Saint-Aignan d'Orléans et Saint-Martin de Tours¹⁸⁸⁰ où la chapelle axiale montre un développement plus important que les autres alors que les plans de Chartres et Saint-Aignan alignaient des chapelles toutes de profondeur identique tout comme la collégiale de Mehun-sur-Yèvre¹⁸⁸¹ ou la cathédrale d'Orléans, dont le chevet agrandi à la fin du XI^e siècle, comprenait alors un déambulatoire desservant trois absidioles¹⁸⁸² (*cf.* vol. IV, fig. 387, 283). Aux marges de notre zone d'étude, un exemple précoce de déambulatoire desservant cinq chapelles rayonnantes est également fourni par la collégiale de Bray-sur-Seine¹⁸⁸³ (*cf.* vol. IV, fig. 446).

En nous éloignant progressivement du Domaine royal, nous trouvons d'autres exemples de chevets de ce type à des dates hautes : à Saint-Philibert de Tournus, le chevet construit dans les années 1010-1020 montre un type déjà très abouti malgré quelques maladresses dans la conception générale des volumes notamment, avec le choix de chapelles quadrangulaires¹⁸⁸⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 447) ; à la cathédrale d'Auxerre, à partir de 1023, le plan à déambulatoire dessert une unique abside axiale¹⁸⁸⁵ ; à Saint-Étienne de Vignory, dont la construction est sans doute achevée dans les années 1050, le chevet comprend trois absidioles rayonnantes¹⁸⁸⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 448). Ce type de chevet atteint son apogée entre les années 1050 et 1150 avec une série d'édifices implantés majoritairement le long des routes menant à Saint-Jacques de Compostelle, comme à Conques¹⁸⁸⁷ ou dans la cathédrale galicienne¹⁸⁸⁸, ainsi que dans

¹⁸⁷⁸ *Cf.* SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2008 et HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013.

¹⁸⁷⁹ *Cf.* MARTIN P., 2010, p. 27-94.

¹⁸⁸⁰ *Id.* p. 95-150.

¹⁸⁸¹ *Id.* p. 151-200.

¹⁸⁸² *Cf.* VILLES A., 2004.

¹⁸⁸³ *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, p. 72-73.

¹⁸⁸⁴ *Cf.* SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 108-121. Les travaux ont du débuter après l'incendie de 1007-1008 et avant la dédicace de 1019. Benjamin Saint-Jean Vitus, à partir de ses observations et des premières études menées par Jacques Henriët et Christian Sapin, estime que l'essentiel des travaux du chevet a eu lieu au début des années 1020. *Cf.* également HENRIËT J., 1990 ; SAPIN C., 1995b.

¹⁸⁸⁵ *Cf.* SAPIN C., 2011. La construction est généralement placée entre 1023 et 1035, dates de deux incendies mentionnés dans les Gestes des évêques d'Auxerre à propos des travaux menés par Hugues de Chalons (*cf.* en particulier SAPIN C., 2011, p. 97-98 pour cette question).

¹⁸⁸⁶ *Cf.* SPENCER T., 2013, vol. I, p. 115-144.

¹⁸⁸⁷ Les dernières publications sur l'édifice avancent un début des travaux dans les années 1060-1070 et un achèvement des parties orientales sous l'abbatîat d'Odolric (1031-1065) ou d'Étienne (1067-1085). Ils ne furent sans doute pas achevés avant l'époque de Boniface (1108-1125). *Cf.* VERGNOLLE É., PRADALIER H., POUSTHOMIS-DALLE N., 2009, en particulier p. 115-117, 129-130.

¹⁸⁸⁸ *Cf.* CHAMOSO-LAMAS M., 1973, p. 87-177.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

certaines régions comme l’Auvergne, à Orcival ou Saint-Nectaire¹⁸⁸⁹. En dehors du royaume Capétien et à l’exception des fameux exemples liés à Saint-Jacques de Compostelle, ce type de plan est plus rare au XI^e siècle. Dans l’Empire, les formules privilégient alors les chevets à absides et à tours ; la crypte de l’abside occidentale de Saint-Michel de Hildesheim reste l’un des seuls exemples à être dotée d’un déambulatoire ne desservant pas de chapelles¹⁸⁹⁰ (cf. vol. IV, fig. 433).

Les origines de ce type de chevet doivent être cherchées, une nouvelle fois, dans l’architecture paléochrétienne et notamment dans les basiliques circonférentes déjà évoquées, construites en lien avec des mausolées et dans des contextes funéraires. Il est probable que dès cette époque le besoin se soit fait sentir de gérer les déambulations de pèlerins en prolongeant les collatéraux autour de l’abside par un couloir circulaire¹⁸⁹¹ (cf. vol. IV, fig. 354). Le réaménagement de la crypte de la basilique Saint-Pierre de Rome par le pape Grégoire le Grand aux alentours de 600 illustre une réflexion plus poussée, en liant le couloir de circulation avec la desserte directe du corps saint¹⁸⁹² (cf. vol. IV, fig. 449). Il faut attendre l’époque carolingienne ensuite pour observer les premières expériences autour d’un passage, devenu coudé, enserrant un espace central d’un côté et desservant de l’autre un certain nombre de chapelles aux plans variés. Les deux exemples de référence restent à ce jour ceux fournis par les cryptes de Saint-Germain d’Auxerre, entre 841 et 859, et Flavigny, vers 860-880¹⁸⁹³ (cf. vol. IV, fig. 450). Les exemples haut-médiévaux plus tardifs illustrent une transition progressive du couloir coudé vers le déambulatoire semi-circulaire et vers une organisation plus rationnelle des chapelles, comme on peut le voir avec le chevet de La Madeleine de Châteaudun dans le courant du X^e siècle¹⁸⁹⁴ (cf. vol. IV, fig. 153).

¹⁸⁸⁹ Cf. PHALIP B., 2014, p. 130-134 [Orcival] et p. 125-129 [Saint-Nectaire], reprenant un parti probablement initié par la cathédrale romane de Clermont-Ferrand.

¹⁸⁹⁰ Cf. BRANDT M., EGGBRECHT A., 1993, vol. I, p. 369-382.

¹⁸⁹¹ La basilique des Saints-Marcellin-et-Pierre à Rome était associée au mausolée de sainte Hélène à l’est ; selon le *Liber Pontificalis*, elle avait été construite par Constantin : cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 55-60.

Dans la basilique de la *Via Praenestina*, des briques ont été retrouvées portant des marques attestant d’une construction dans les premières décennies du IV^e siècle : cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 60-63.

Dans la basilique de Saint-Sébastien ont été retrouvés les monogrammes de Constantin, Constantin II, Constant I et Constance II, ce qui donne une fourchette chronologique de 312 à 360. De nombreuses monnaies des années 330-340 ont également été retrouvées sur le site, d’où une préférence marquée par Hugo Brandenburg pour une datation haute : cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 63-69.

Les basiliques de Sainte-Agnès et Saint-Laurent-hors-les-Murs sont également attribuées au règne de Constantin dans le *Liber Pontificalis* : cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 69-89.

¹⁸⁹² Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 101.

¹⁸⁹³ Cf. SAPIN C., 2000, p. 308, 316-324 [Saint-Germain d’Auxerre] ; SAPIN C., 2001, p. 3-9 [Saint-Germain d’Auxerre], p. 65 [Flavigny] ; SAPIN C., 1986, p. 81-112 [Flavigny].

¹⁸⁹⁴ Pierre Martin a récemment daté la construction du chevet de La Madeleine de Châteaudun de la seconde moitié du X^e siècle, à partir des caractères de l’architecture. Le plan encore très maladroit du déambulatoire desservant trois chapelles quadrangulaires orientées se place dans l’évolution des chevets au X^e siècle ; la mise en œuvre (notamment des piles composées occidentales) renvoie plutôt aux alentours de l’an mil. D’où cette datation en forme de compromis dans la seconde moitié du X^e siècle. Cf. MARTIN P., 2010, p. 201-246 [p. 241-242 en particulier pour l’argumentation sur la datation].

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

Le chevet de Saint-Georges de Pithiviers comptait quatre absidioles rayonnantes, un chiffre peu fréquent ; la majorité des exemples sont dotés de trois ou cinq chapelles. Le répertoire des chevets de ce type réalisé par Pierre Martin dans le cadre de sa thèse ne comprend que peu d'exemples suivant ce plan : Saint-Martin de Tulle, Saint-Apollinaire de Valence et Saint-Hilaire de Poitiers notamment, auxquels il faut ajouter les églises auvergnates qui ont sans doute suivi le modèle de la cathédrale Notre-Dame de Clermont-Ferrand¹⁸⁹⁵ (cf. vol. IV, fig. 451). Les vestiges de sa crypte, dont la datation fluctue entre le milieu du X^e et le début du XI^e siècle, présente un plan à quatre absidioles. Cet édifice, sans doute considéré comme particulièrement novateur au moment de sa construction, a marqué non seulement l'architecture régionale mais est également mentionné comme modèle par Helgaud pour la construction de Saint-Aignan d'Orléans¹⁸⁹⁶. Nous devons constater toutefois que ceci ne semble pas avoir eu d'incidence sur le nombre de chapelles puisque l'église orléanaise comprend cinq absidioles et non pas quatre. La collégiale de Pithiviers ayant été construite plus d'un demi-siècle après Clermont-Ferrand, des liens entre les deux édifices seraient assez étonnants. Il est en revanche plus logique d'envisager une influence liée au chantier de reconstruction du chevet de Saint-Benoît-sur-Loire dans la seconde moitié du XI^e siècle : le plan présente également quatre chapelles ; les deux premières ne sont toutefois pas rayonnantes mais orientées, formant presque un faux transept à l'entrée de l'abside (cf. vol. IV, fig. 452). Les plans des deux édifices gardent leurs particularités et déterminer d'éventuelles filiations reste peu évident.

L'élévation intérieure de la collégiale, subdivisée entre des arcatures basses jumelées surmontées de baies, se retrouve dans plusieurs autres chevets à déambulatoire. Dès le premier tiers du XI^e siècle, les parois de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans présentent une frise d'arcatures basses continues sur les murs gouttereaux nord et sud où alternent des pilastres chanfreinés et des colonnettes à chapiteaux ; une rangée de baies hautes les surmonte (cf. vol. IV, fig. 453). Éliane Vergnolle et Pierre Martin ont souligné la forte inspiration carolingienne du décor, dans les types de supports des arcatures et leurs sculptures¹⁸⁹⁷. Pierre Martin mentionne également, sans les dater précisément (première phase du chevet plat au début du XI^e siècle ou agrandissement du chevet avec déambulatoire à la fin du XI^e siècle ?), la présence d'arcatures ornant les murs du bas-côté nord du chevet de la cathédrale d'Orléans¹⁸⁹⁸. Celles mises en œuvre à Pithiviers sont toutefois plus tardives et se rapprochent d'exemples du milieu du XI^e siècle ou de sa seconde moitié. À Saint-Étienne de Vignory, nous retrouvons des arcatures géminées avec pilastres sur les côtés surmontées de baies hautes à colonnettes¹⁸⁹⁹ (cf. vol. IV, fig. 454). Le déambulatoire de Saint-Savin-sur-Gartempe présente également une élévation à deux niveaux, rythmée par un cordon mouluré en saillie,

¹⁸⁹⁵ Cf. MARTIN P., 2010, vol. IV, p. 4-28.

¹⁸⁹⁶ Cf. *supra*, notre première partie sur le contexte historique.

¹⁸⁹⁷ Cf. VERGNOLLE É., 1985, p. 146 ; MARTIN P., 2010, p. 63.

¹⁸⁹⁸ Cf. MARTIN P., 2010, vol. I, p. 251 et vol. II, fig. 139.

¹⁸⁹⁹ Cf. SPENCER T., 2013, vol. I, p. 115-144. Thomas Spencer envisage que la dernière phase du chantier, avant la consécration de l'édifice entre 1051 et 1057, ait concerné la construction du déambulatoire notamment (cf. spécifiquement pour la chronologie du chantier la page 138).

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

avec des arcatures basses géminées¹⁹⁰⁰ (cf. vol. IV, fig. 455). Cet exemple illustre le recours à de petites colonnettes monolithes à chapiteaux sculptés au centre des arcatures, au contraire de Saint-Georges de Pithiviers qui maintient des petits piliers quadrangulaires ; ceux-ci présentent toutefois des proportions qui n'ont plus rien à voir avec ceux de Saint-Aignan d'Orléans. Les comparaisons avec Vignory et Saint-Savin-sur-Gartempe, plus pertinentes au milieu du XI^e siècle, permettent de conforter l'hypothèse d'un début de construction pour Pithiviers dans les années 1060. L'influence de Saint-Benoît-sur-Loire est en revanche à oublier ici ; son chevet ne présente en effet pas ce type d'élévation à arcatures basses surmontées de baies.

d – Les cryptes

Sur les 39 chevets comptabilisés, cinq sont dotés d'une crypte, soit 12,82 %. Les édifices concernés sont tous liés à des statuts impliquant la présence de communautés religieuses (3 prieurés, 1 abbaye et 1 collégiale) (cf. vol. IV, fig. 456). Dans le cas de l'église de Bellegarde, une petite baie bouchée au ras du sol extérieur dans l'abside permet de supposer l'existence d'une crypte mais celle-ci n'a jamais été signalée et reste inconnue¹⁹⁰¹.

1 – Plans et élévations

Les quatre cryptes préservées présentent des dimensions moyennes de 10,95 m de long sur 11,50 m de large : la plus petite est celle du prieuré Saint-Sauveur de Melun, de 5,90 m de long et 12,50 m de large ; la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon est la plus vaste, avec 17,76 m de long et 9,50 m de large.

Les plans suivis reprennent ceux des chevets qui les surmontent et se répartissent en trois grands types. Saint-Sauveur de Melun est une crypte à deux salles : la première, au centre, est dotée d'une abside semi-circulaire, sous celle du chevet ; la deuxième de plan quadrangulaire est implantée au sud, hors œuvre, et est dotée d'un *arcosolium* et d'un puits dans son mur oriental¹⁹⁰². Saint-Séverin de Château-Landon et Montereau-Fault-Yonne suivent des plans à trois vaisseaux terminés par un mur plat. Dans le premier cas, les collatéraux se placent dans le prolongement de deux couloirs d'accès encadrant une salle centrale (confession ?). Deux salles latérales ont été rajoutées au nord et au sud, dans un second temps (en lien avec la construction du transept)¹⁹⁰³. À Montereau, la crypte se

¹⁹⁰⁰ Cf. FAVREAU R., 1999, p. 46-55. Les travaux ont probablement commencé dans les années 1030-1050 par le transept, le chevet suivant peu après. Les études épigraphiques menées sur les tables d'autels du chevet ont montré que ceux-ci avaient probablement été réalisés avant 1050.

¹⁹⁰¹ Cf. notice 5.

¹⁹⁰² Cf. notice 53. La salle centrale est la première construite au X^e siècle ; elle est reconstruite au début du XI^e siècle avant que la salle sud soit rajoutée peu de temps après.

¹⁹⁰³ Cf. notice 16. La mise en place de la crypte est progressive, avec des ajouts en lien notamment avec la construction de l'église supérieure. Le noyau le plus ancien est celui de la partie orientale à trois vaisseaux, viennent ensuite les couloirs latéraux puis les salles sud et nord.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

développe sous les deux travées orientales du chevet dont elle reprend le plan. La partie centrale est subdivisée en deux salles par un mur de refend percé d'une arcade : la salle occidentale est dotée d'un sol en pente vers l'est, en partie taillé dans le rocher ; la salle orientale comprend les portes menant aux chapelles latérales et deux *arcosolia*¹⁹⁰⁴. La crypte de Saint-Georges de Pithiviers adopte le plan à déambulatoire et quatre chapelles rayonnantes de son chevet. Trois travées supplémentaires sont préservées à l'ouest avant un mur marquant probablement la fin de la crypte et permettant de reconstituer un développement sous le chevet mais également le transept de la collégiale¹⁹⁰⁵.

2 – Accès

La crypte de Saint-Séverin de Château-Landon était accessible depuis la travée orientale de la nef, par deux couloirs voûtés nord et sud d'environ 17,50 m de long. Le couloir sud présentait un sol montant progressivement avant un escalier pour rejoindre l'église haute ; le couloir nord se terminait par une porte. Du côté oriental, ces deux couloirs d'accès se terminaient par des portes à hauteur du mur occidental de la salle est¹⁹⁰⁶. À Melun, les dispositifs d'accès ont été modifiés : dans un premier temps, au X^e siècle, la première salle centrale était accessible depuis le chevet par un escalier axial ; au moment de la reconstruction de cette crypte au début du XI^e siècle, deux escaliers d'accès latéraux enserrant la salle ont été mis en œuvre avant l'ajout de la salle sud¹⁹⁰⁷. La crypte de Montereau était accessible par un unique escalier axial prenant naissance dans la travée occidentale du chevet ; deux autres escaliers latéraux permettaient d'accéder aux deux travées orientales du chœur, surélevées au-dessus de la crypte¹⁹⁰⁸. À Pithiviers, un escalier a été retrouvé par Jean-François Baratin dans l'angle sud-ouest de la crypte, avec une volée partant vers le sud et une autre vers l'ouest¹⁹⁰⁹. Par comparaison avec les autres cryptes à déambulatoire, il paraît assez logique de restituer un deuxième escalier symétrique dans l'angle nord-ouest. Tout comme à Saint-Séverin, les traces d'une porte sont facilement repérables à l'entrée de la crypte¹⁹¹⁰.

¹⁹⁰⁴ Cf. notice 58.

¹⁹⁰⁵ Cf. notice 65.

¹⁹⁰⁶ Cf. notice 16, fig. 19, 21.

Les premiers claveaux de l'arc sud étaient encore observables avant la restauration de la crypte. Des cavités dans les remplois de sarcophages formant le piédroit sud de la porte dans le couloir méridional permettent de reconstituer des systèmes de verrous. Cf. notice 16, fig. 23, 72, 74, 76.

¹⁹⁰⁷ Cf. notice 53, fig. 11, 12 et 13.

¹⁹⁰⁸ Cf. notice 58, fig. 13, 50-53.

¹⁹⁰⁹ Cf. notice 65, fig. 14, 35.

¹⁹¹⁰ *Id.* fig. 106-112. Le départ d'une arcade est observable, ainsi qu'une série de gonds en fer dans les deux piédroits. La date de mise en place de ces derniers éléments reste difficile à déterminer.

3 – Élévations

Nos quatre cryptes ont toutes été conçues pour être semi-enterrées comme le montrent la présence de baies offrant un éclairage direct. Trois ouvertures étaient ainsi aménagées dans le mur pignon oriental de Saint-Séverin de Château-Landon ; l'éclairage était complété par d'autres fenêtres dans les murs latéraux des couloirs d'accès (murées par la suite lors de l'ajout des annexes latérales)¹⁹¹¹. La limite entre les parties enterrées et l'élévation laissée à l'air libre est observable sur le mur pignon oriental : les premières se développent sur les 40 premiers centimètres et constituent une portion de parement légèrement en saillie par rapport au reste du parement¹⁹¹². La crypte de Montereau présente également un nombre de baies important dans la salle centrale et les deux chapelles latérales¹⁹¹³.

La crypte de Saint-Georges de Pithiviers était probablement en grande partie enterrée dès l'origine : l'observation des baies de la crypte permet de constater que les ébrasements de leurs appuis étaient très fortement talutés, laissant supposer que le niveau du sol extérieur était fortement surélevé par rapport au sol intérieur de la crypte¹⁹¹⁴. Les baies de l'abside principale à Saint-Sauveur de Melun présentent les mêmes dispositifs avec une implantation relativement haute dans les murs, témoignant également d'un enfouissement important de la structure¹⁹¹⁵.

Les cryptes étaient toutes couvertes de voûtes : en berceau plein cintre longitudinal à Saint-Séverin de Château-Landon, dans les travées droites de Saint-Sauveur de Melun et dans les chapelles latérales de Montereau-Fault-Yonne ; en berceau plein cintre transversal dans les salles centrales de Montereau ; en arêtes dans les travées de Pithiviers et en cul-de-four dans les absides semi-circulaires de Melun et Pithiviers. En dépit de ces voûtements diversifiés, les élévations restent simples et désarticulées : seule la crypte de Pithiviers présente une réflexion poussée sur les supports et les élévations, sur le même modèle que celle de l'église haute. Nous retrouvons les murs latéraux dotés d'arcatures jumelées surmontées de baies. L'ornementation est toutefois simplifiée : le cordon horizontal en saillie est absent, tout comme les colonnettes dans les piédroits des baies¹⁹¹⁶. Un autre changement doit être souligné : le type des piles complexes à quatre colonnettes engagées observées dans l'église haute et dans la travée droite du déambulatoire de la crypte laisse place, dans cette même crypte, à de simples pilastres engagés dépourvus d'impostes à la naissance du rond-point de l'abside¹⁹¹⁷.

¹⁹¹¹ Cf. notice 16, fig. 18, 23, 24, 25.

¹⁹¹² *Id.* fig. 25, 44, 45 et 47.

¹⁹¹³ Cf. notice 58, fig. 8, 54-57.

¹⁹¹⁴ Cf. notice 65, fig. 83-84, 92.

¹⁹¹⁵ Cf. notice 53, fig. 69.

¹⁹¹⁶ Cf. notice 65, fig. 8, 83, 97.

¹⁹¹⁷ *Id.* fig. 87-88.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

4 – Comparaisons

Le type de la crypte à déambulatoire et chapelles rayonnantes illustré par Saint-Georges de Pithiviers a été fréquemment mis en œuvre au sein du Domaine royal sous les premiers Capétiens. Autour du caveau carolingien de saint Lubin, formant probablement un espace reliquaire accessible depuis le chœur, Fulbert fait aménager à Chartres un déambulatoire desservant trois absidioles semi-circulaires. Deux longs couloirs permettaient aux pèlerins de circuler depuis la façade occidentale de la cathédrale et d'accéder aux absidioles¹⁹¹⁸ (cf. vol. IV, fig. 445). La crypte de Saint-Aignan d'Orléans reprend les mêmes principes avec une confession occidentale, servant probablement d'armoire à reliques, une salle centrale à supports cernée du déambulatoire desservant les cinq chapelles. L'ensemble était également accessible depuis deux longs couloirs latéraux¹⁹¹⁹ (cf. vol. IV, fig. 386). Ces dispositifs rappellent ceux mis en œuvre à Saint-Séverin de Château-Landon où deux couloirs latéraux débouchent dans la salle orientale et encadrent la salle occidentale. En s'écartant peu à peu du cœur du Domaine royal vers la Bourgogne, deux autres cryptes à déambulatoire ont été mises en œuvre dans le premier tiers du XI^e siècle. Celle de la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre desservait une unique chapelle axiale dédiée à la Trinité ; les récentes recherches menées par le Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre ont permis de restituer un premier accès axial depuis le chœur liturgique, les accès latéraux ne remontant qu'au XII^e siècle¹⁹²⁰. À Saint-Philibert de Tournus, la confession centrale est subdivisée en trois vaisseaux par deux rangées de colonnes ; elle est cernée par le déambulatoire qui dessert les cinq chapelles rayonnantes de plan barlong et aux extrémités duquel se trouvent deux escaliers menant dans le transept de l'abbatiale¹⁹²¹.

Les origines de ce type de crypte à déambulatoire et chapelles rayonnantes sont les mêmes que celles des chevets reprenant le même plan. Nous ne revenons pas ici dessus et renvoyons le lecteur à ce que nous avons déjà présenté.

Les autres cryptes des X^e et XI^e siècles dans le Domaine royal sont des cryptes de type halle, comme celle construite sous Robert le Pieux à la collégiale Notre-Dame d'Étampes qui est constituée d'une salle à abside subdivisée en trois vaisseaux. Des colonnes supportent les retombées des voûtes d'arêtes. L'accès de fait aujourd'hui par deux escaliers symétriques, encadrant la travée occidentale de la crypte, qui ont pu reprendre l'emplacement des dispositifs primitifs¹⁹²² (cf. vol. IV, fig. 457-458). Des couloirs latéraux coudés dotés de

¹⁹¹⁸ Cf. OTTAWAY J., 1987, p. 270-273 ; BERNARD J.-L., 1995, p. 85-91 ; SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2008 et HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013.

¹⁹¹⁹ Cf. MARTIN P., 2010, p. 27-94.

¹⁹²⁰ Cf. SAPIN C., 2011.

¹⁹²¹ Cf. SAINT-JEAN VITUS B., 2006, p. 105.

¹⁹²² Cf. BAILLIEUL É., 2012, p. 115-135. La date de 1022 pour la fondation de la collégiale a souvent été avancée mais Élise Baillieul vient récemment de montrer que celle-ci ne s'appuyait sur aucune source conservée. L'hypothèse de voir en Robert le Pieux le bienfaiteur originel de la collégiale reste toutefois l'hypothèse la plus crédible actuellement, aussi bien du point de vue historique (politique de fondations de collégiales par les premiers Capétiens, arrivée des reliques des saints Can, Cantien et Cantienne à Étampes, ramenées de Rome par le souverain entre 1016 et 1020) que par les caractères de l'architecture de la crypte. Cf. plus particulièrement à ce sujet : BAILLIEUL É., 2012, p. 29-35.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

quelques marches permettaient également de se rendre dans la crypte de Saint-Avit d'Orléans construite aux alentours de l'an mil. Une première salle à abside, subdivisée en trois nefes et trois travées, communiquait par deux arcades et deux baies avec une confession occidentale dotée de deux colonnes soutenant le voûtement d'arêtes¹⁹²³ (cf. vol. IV, fig. 459, 460). Un plan de type halle à trois vaisseaux et quatre travées est également proposé pour la crypte de la cathédrale de Meaux, avec des accès latéraux dans la première travée occidentale (avant le percement postérieur d'un escalier axial)¹⁹²⁴ (cf. vol. IV, fig. 459).

Ce type de la crypte halle se retrouve dans de nombreux monuments autour de l'an mil, au-delà du Domaine royal. Ainsi, à Saint-Mexme de Chinon, une crypte-halle de plan semi-circulaire et encadrée de deux absidioles a été retrouvée. Ses modalités d'accès depuis l'église haute restent inconnues¹⁹²⁵ (cf. vol. IV, fig. 461). Une crypte halle hors œuvre vient également d'être mise en évidence pour l'abbatiale de Cluny II (état 2b) : constituée de trois vaisseaux et deux travées, elle s'achève à l'est par trois absidioles semi-circulaires aménagées dans l'épaisseur du mur de l'abside orientale. Une nouvelle fois, ce sont des accès latéraux qui ont été choisis, avec deux couloirs contournant la première abside quadrangulaire¹⁹²⁶. Ce type de plan a été mis en œuvre aussi pour la cathédrale de Nevers dans le deuxième quart du XI^e siècle¹⁹²⁷ ainsi que pour de nombreux édifices en terre d'Empire, notamment à Hastière-par-Delà vers 1033-1035 où la crypte à trois nefes et trois travées était accessible par deux escaliers latéraux encadrant la travée occidentale¹⁹²⁸ (cf. vol. IV, fig. 462). Le même principe est appliqué de manière exceptionnelle dans la crypte de la cathédrale de Spire, consacrée en 1041, et qui se développe sous l'ensemble du chevet et du transept de l'édifice, avec des escaliers d'accès depuis les parties orientales des bas-côtés de la nef¹⁹²⁹ (cf. vol. IV, fig. 463).

L'émergence de la crypte-halle est généralement associée à des monuments haut-médiévaux lombards comme l'église Saint-Sauveur de Brescia dans laquelle apparaît, probablement au milieu du VIII^e siècle, une crypte sous l'abside centrale dont la surface est subdivisée de manière maladroite en trois travées et trois vaisseaux. Cet espace était alors accessible depuis la nef par deux couloirs latéraux coudés¹⁹³⁰. Ce type de crypte reste très fréquent en Italie

¹⁹²³ Saint Avit avait choisi de se faire inhumer au milieu du V^e siècle dans une église dédiée à saint Georges. Une basilique vient remplacer ce premier édifice sous Childebert. Les hypothèses concernant sa reconstruction aux alentours de l'an mil se fondent sur les caractères architecturaux et sur la mention d'un incendie ayant ravagé la ville d'Orléans en 989 et qui aurait alors pu détruire l'édifice et entraîner sa reconstruction à une époque où de nombreux chantiers royaux se développent : cf. VERGNOLLE É., 2004b.

¹⁹²⁴ La datation de la crypte de Meaux repose essentiellement sur les caractères de l'architecture et de la sculpture, le seul terminus étant apporté par la reconstruction gothique de la fin du XII^e siècle. Les études menées sur ces points par François Héber-Suffrin et Danielle Johnson permettent d'aboutir à la décennie 1030-1040. Cf. HÉBER-SUFFRIN F., JOHNSON D., 1992.

¹⁹²⁵ Cf. LORANS É., 2006, p. 60.

¹⁹²⁶ Cf. BAUD A., SAPIN C., 2013, p. 505-508.

¹⁹²⁷ Cf. SAPIN C., 1995a.

¹⁹²⁸ Cf. BARRAL I ALTET X., 1989a, p. 331-334.

¹⁹²⁹ Cf. WINTERFELD D., 1993, p. 63-120.

¹⁹³⁰ Cf. PAVAN G., 1990, p. 253 ; BROGIOLO G. P., 2008. La datation de l'église pose toujours question. L'édifice a été dédié en 753 et probablement achevée à la fin des années 750, pour la translation du corps de sainte Julie, si on se fonde sur les informations textuelles. Les fouilles archéologiques menées sur le site ont

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

jusqu'au XI^e siècle¹⁹³¹, on le retrouve notamment à Saint-Pierre d'Agliate¹⁹³² ou Saint-Vincent de Galliano¹⁹³³ qui présentent de simples cryptes à trois nefs sous les absides centrales de leurs chevets surélevés. Ceux-ci sont accessibles par des escaliers axiaux alors que des passages latéraux mènent aux cryptes, solution mise en place à Saint-Sauveur au début du XI^e siècle mais opposée à celle choisie pour le premier état du X^e siècle et celle observable à Montereau.

Les cryptes auxquelles nous avons eu affaire, comme Saint-Sauveur de Melun ou Saint-Martin de Montereau, restent plus simples dans leur conception, associant de deux à quatre salles, sans subdivision interne par des supports, et entraînant une surélévation du chevet supérieur. Par cet aspect, elles se rapprochent de monuments comme Saint-Servais de Quedlinburg au X^e siècle où la crypte est également constituée d'une simple salle à abside semi-circulaire¹⁹³⁴ ou Spiez autour de l'an mil¹⁹³⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 464). Leur simplicité n'est pas sans rappeler non plus celle caractérisant certaines cryptes à salles carolingiennes, comme Steinbach¹⁹³⁶ (*cf.* vol. IV, fig. 359).

Il apparaît ainsi que la crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, bien qu'elle présente un plan rectangulaire peu fréquent, se rattache à l'ensemble des cryptes édifiées autour de l'an mil, notamment par ses recherches sur les circulations, des conceptions que nous retrouvons également dans le remaniement de Saint-Sauveur de Melun au début du XI^e siècle. La crypte de Saint-Martin de Montereau, par la conception de ses accès, semble en revanche se rapprocher de modèles plus anciens, du X^e siècle, illustrés aussi par le premier état de Saint-Sauveur de Melun.

toutefois mis en évidence de nombreuses phases de construction. Les datations pour la crypte restent ainsi mouvantes entre le milieu du VIII^e siècle et le IX^e siècle.

¹⁹³¹ *Cf.* RUTISHAUSER S., 1993 : pour un répertoire complet de ce type de crypte dans le sud de l'Europe.

¹⁹³² *Cf.* CHIERICI S., 1978, p. 300-305.

¹⁹³³ *Id.* p. 269-293. L'église a été consacrée en 1007.

¹⁹³⁴ La construction de la crypte est généralement attribuée à une date antérieure à 968, date de la mort de l'abbesse Mathilde inhumée dans cet espace. *Cf.* WULF W., 1996, p. 357-389.

¹⁹³⁵ *Cf.* MEIER H. R., 1996, p. 275-281.

¹⁹³⁶ *Cf.* WINTERFELD D., 1993, p. 42-44 ; LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

e – Les tours de chœur

14 des 39 chevets conservés présentent une ou deux tours sur le chevet, soit 33,33 % des chevets (*cf.* vol. IV, fig. 465-466). Dans six cas, ces tours constituent les seuls vestiges préservés des alentours de l'an mil dans les parties orientales qui ont été reconstruites postérieurement.

1 – Localisation

Les tours sont majoritairement implantées sur les collatéraux sud des chevets, dans six cas sur treize, à Boësses, Saint-Thugal de Château-Landon, Montereau-Fault-Yonne, Pannes, Saint-Mammès et Triguères. Les tours nord seules sont absentes. Cinq tours surmontaient les parties centrales des chevets : à Escrennes, Mézières-en-Gâtinais, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Lyé-la-Forêt et Samois-sur-Seine.

Trois cas exceptionnels doivent être soulignés : à Notre-Dame de Melun¹⁹³⁷, Saint-Séverin de Château-Landon¹⁹³⁸ et Saint-Germain-Laval¹⁹³⁹, deux tours quadrangulaires encadraient au nord et sud l'abside centrale, permettant de les rattacher au type du chevet dit harmonique.

2 – Plans

Ces tours mesurent en moyenne 3,69 m de long pour 3,34 m de large. Les plans sont majoritairement carrés, à Notre-Dame de Melun, Mézières-en-Gâtinais, Pannes, Saint-Germain-Laval, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine et Triguères. Trois présentent toutefois un plan barlong : Boësses, Escrennes, Pithiviers-le-Vieil et Saint-Lyé-la-Forêt (*cf.* vol. IV, fig. 465).

¹⁹³⁷ Bien qu'entièrement reconstruites au XIX^e siècle, les deux tours sont conservées. De nombreux relevés antérieurs aux travaux permettent de reconstituer en partie l'état originel des deux tours. *Cf.* notice 52, fig. 10, 15-16, 52-53.

¹⁹³⁸ *Cf.* notice 16, fig. 18-21. Suite aux fouilles menées sur le site, une restitution de l'église haute a été proposée, avec un chevet encadré de deux tours. Les informations données par les archéologues à leur sujet restent malheureusement très lacunaires : les deux tours constitueraient la dernière étape de construction dans les parties orientales du chevet avant le XII^e siècle.

¹⁹³⁹ *Cf.* notice 74, fig. 18, 25, 49, 54-55. Bien que remaniée dans ses parties hautes, la tour sud est encore conservée. L'existence de la tour nord peut être déduite par l'observation des parements : un chaînage vertical est préservé avec la nef, côté ouest, sur toute la hauteur du mur et la pile marquant la jonction entre le collatéral nord et la tour est préservée.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

3 – *Les souches*

Les tours sont constituées en premier lieu de hautes souches qui peuvent être subdivisées en un, deux ou trois niveaux. Elles sont majoritairement dotées de contreforts en équerre aux angles : à Boësses¹⁹⁴⁰, Saint-Thugal de Château-Landon¹⁹⁴¹, Mézières-en-Gâtinais¹⁹⁴², Pannes¹⁹⁴³, Saint-Germain-Laval¹⁹⁴⁴, Saint-Lyé-la-Forêt¹⁹⁴⁵, Saint-Mammès¹⁹⁴⁶ et Samois-sur-Seine¹⁹⁴⁷. Des contreforts peuvent également être disposés au centre des murs latéraux, à Mézières et Saint-Lyé¹⁹⁴⁸. La tour d'Escrennes semble être la seule à avoir été dépourvue d'épaulements extérieurs¹⁹⁴⁹.

Les rez-de-chaussée sont généralement éclairés soit par une baie en plein cintre dans le(s) mur(s) latéral(aux) comme à Saint-Thugal de Château-Landon, Pannes, Saint-Germain-Laval, Pannes et Triguères¹⁹⁵⁰, soit par deux petites baies comme à Mézières, Saint-Lyé et Saint-Mammès¹⁹⁵¹.

À l'intérieur, les élévations ont souvent été remaniées, en partie voire totalement à Boësses, Saint-Thugal de Château-Landon, Mézières-en-Gâtinais ou Saint-Lyé-la-Forêt. Nous retrouvons des ouvertures importantes, sur trois à quatre faces (selon la position du clocher sur le chevet : latérale ou centrale), par des arcades en plein cintre. À Notre-Dame de Melun, trois baies mettaient ainsi largement en relation les souches des deux tours avec le transept, la partie centrale du chevet et de probables chapelles orientales¹⁹⁵². Le clocher de Pannes est également ouvert sur le bas-côté sud de la nef, le chevet et la chapelle sud¹⁹⁵³. À Samois-sur-Seine, quatre arcades en plein cintre (dont l'une bouchée au sud) permettent de restituer un espace très ouvert sur le reste du chevet¹⁹⁵⁴. Les ouvertures sont plus réduites dans les autres souches. Ainsi, à Triguères, si de grandes arcades mettaient en relation la tour avec le vaisseau central du chevet et une probable chapelle orientale, une simple porte à l'ouest assurait la liaison avec la nef¹⁹⁵⁵. La souche du clocher de Saint-Germain-Laval, bien que largement ouverte à l'est et à l'ouest sur une chapelle orientale disparue et le collatéral sud de la nef, est en revanche complètement séparée de la partie centrale du chevet par un mur plein¹⁹⁵⁶. Une volonté de cloisonner le chevet, fréquente à cette époque, pourrait être évoquée

¹⁹⁴⁰ Cf. notice 6, fig. 26.

¹⁹⁴¹ Cf. notice 17, fig. 7.

¹⁹⁴² Cf. notice 54, fig. 13-14.

¹⁹⁴³ Cf. notice 63, fig. 22-23.

¹⁹⁴⁴ Cf. notice 74, fig. 32.

¹⁹⁴⁵ Cf. notice 76, fig. 15.

¹⁹⁴⁶ Cf. notice 77, fig. 22.

¹⁹⁴⁷ Cf. notice 78, fig. 12. Dans ce dernier exemple, les contreforts en question ont été entièrement refaits.

¹⁹⁴⁸ Cf. respectivement notices 54 (fig. 13-14), et 76 (fig. 15).

¹⁹⁴⁹ Cf. notice 30, fig. 10-11.

¹⁹⁵⁰ Cf. respectivement notices 17 (fig. 10-11), 63 (fig. 23), 74 (fig. 32) et 82 (la baie a été reprise : fig. 18 et 23).

¹⁹⁵¹ Cf. respectivement notices 54 (fig. 13-15), 76 (fig. 15) et 77 (fig. 21).

¹⁹⁵² Cf. notice 52, fig. 24, 26 et 32.

¹⁹⁵³ Cf. notice 63, fig. 39-40.

¹⁹⁵⁴ Cf. notice 78, fig. 20-23.

¹⁹⁵⁵ Cf. notice 82, fig. 21, 22 et 24.

¹⁹⁵⁶ Cf. notice 74, fig. 45, 46 et 48.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

ici. Il ne faut toutefois pas négliger non plus l'impact éventuel du voûtement de cette souche, en berceau plein cintre. Le rez-de-chaussée de la tour de Saint-Mammès, voûté de la même manière, présente également un mur plein vers le nord, percé d'une simple porte, alors que de grandes arcades ouvraient la souche du clocher vers l'est et l'ouest¹⁹⁵⁷. À Escrennes, le rez-de-chaussée de la tour voûté en berceau est doté de grandes ouvertures vers l'est et l'ouest ; la liaison vers le nord est en revanche inconnue alors qu'un mur venait fermer l'ensemble au sud¹⁹⁵⁸. Des incertitudes subsistent également dans le cas de Pithiviers-le-Vieil : si les arcades ouvrant vers l'ouest et l'est sont préservées, celles présentes au nord et au sud ne sont pas antérieures à la fin du Moyen Âge. Ces différents exemples invitent ainsi à envisager des structures relativement fermées à l'origine au nord et au sud de ces tours, probablement en partie pour supporter le voûtement en berceau plein cintre¹⁹⁵⁹. Les structures les plus ouvertes, notamment latéralement, à Pannes, Samois-sur-Seine et Triguères sont couvertes de voûtes d'arêtes¹⁹⁶⁰.

Les élévations intérieures de ces souches restent très sobres, uniquement rythmées par les arcades les bordant. Seule la souche de la tour de Pannes mérite d'être mentionnée ici : son mur latéral sud présente en effet un jeu d'ornementation fondé sur la mise en œuvre d'une arcature géminée, avec deux arcs en plein cintre retombant sur des piédroits à impostes et une colonnette centrale à chapiteau sculpté¹⁹⁶¹.

Des salles hautes sont attestées dans les souches de neuf de nos tours. En général, seul un niveau de baies, parfois bouchées, permet d'en connaître l'existence : à Boësses, Saint-Thugal de Château-Landon, Pannes, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Lyé-la-Forêt, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine et Triguères¹⁹⁶². Prenant naissance sur les voûtes des rez-de-chaussée, elles étaient vraisemblablement couvertes de plafonds en bois dont nous pouvons encore observer les traces à Pithiviers-le-Vieil¹⁹⁶³. Notre-Dame de Melun fait figure d'exception ici en présentant deux niveaux de salles hautes. Le premier était voûté en berceau plein cintre et doté d'ouvertures sur chaque face : l'une des baies, avec arc à double rouleau, donnait ainsi dans le transept, une autre sur le vaisseau central du chevet, la troisième dans les combles des chapelles orientales et la dernière à l'extérieur de la tour¹⁹⁶⁴. Le second niveau présentait des baies géminées sur chaque face et pouvait déjà s'apparenter à un beffroi¹⁹⁶⁵.

Les accès originels à ces salles hautes sont très difficiles à appréhender : la plupart sont aujourd'hui constitués d'un large *oculus* percé à une date postérieure dans la voûte de la

¹⁹⁵⁷ Cf. notice 77, fig. 30; 38.

¹⁹⁵⁸ Cf. notice 30, fig. 19-21.

¹⁹⁵⁹ Cf. notice 67, fig. 37-38.

¹⁹⁶⁰ Cf. respectivement notices 63 (fig. 39), 78 (fig. 22) et 82 (fig. 22).

¹⁹⁶¹ Cf. notice 63, fig. 39, 41-42.

¹⁹⁶² Cf. respectivement notices 6 (fig. 43), 17 (fig. 10-12, 14), 63 (fig. 27), 67 (fig. 41, 43, 48-49), 76 (fig. 15-17), 77 (fig. 22), 78 (fig. 12) et 82 (fig. 17, 19 et 22).

¹⁹⁶³ Cf. notice 67, fig. 41, 43, 48-49.

¹⁹⁶⁴ Cf. notice 52, fig. 27 et 32. Ces dispositifs étaient bien préservés au XIX^e siècle pour la tour nord mais semblent avoir été beaucoup plus remaniés dans la tour sud.

¹⁹⁶⁵ Cf. notice 52, fig. 28, 29 et 33.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

souche de la tour, comme à Pannes, Saint-Germain-Laval et Triguères¹⁹⁶⁶. D'autres encore sont apportés par des tourelles d'escaliers hors-œuvre accolées aux anciennes tours, comme à Boësses, Notre-Dame de Melun ou Pithiviers-le-Vieil¹⁹⁶⁷. Nous avons quand même pu retrouver d'anciennes baies qui pourraient avoir joué ce rôle d'accès à l'origine. Ainsi, à Boësses, une porte est observable dans le mur nord, entre la salle haute et le beffroi, juste avant l'angle oriental : elle aurait pu servir d'accès soit depuis l'intérieur de l'édifice, soit depuis l'extérieur, par les toitures¹⁹⁶⁸. De telles ouvertures peuvent également être retrouvées à Saint-Mammès, dans le mur occidental, au ras de la toiture actuelle du bas-côté sud de la nef, ainsi qu'à Triguères, également dans le mur ouest¹⁹⁶⁹. Elles permettent de restituer des accès probablement depuis l'extérieur, à l'aide d'échelles accrochées aux toitures de la nef ou du chevet. Un seul accès depuis l'intérieur de l'église a pu être restitué avec certitude pour l'église de Pithiviers-le-Vieil, par deux portes aménagées de part et d'autre de la tour, dans le mur pignon oriental de la nef, au niveau de la salle haute du clocher¹⁹⁷⁰. La présence de ces deux ouvertures, que l'on retrouve également à Yèvre-la-Ville mais autour d'un clocher (re)construit au XII^e siècle¹⁹⁷¹, avait amené certains de nos prédécesseurs à rapprocher ces deux édifices de la petite église bourguignonne de Saint-Aubin, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, où le chevet est construit autour d'une tour centrale encadrée de chapelles latérales, le tout sur deux niveaux superposés (*cf.* vol. IV, fig. 314). L'ampleur des proportions des parties hautes, notamment des portes, est tout autre à Saint-Aubin et il paraît hautement improbable que des chapelles latérales aient existé à Pithiviers-le-Vieil ou Yèvre-la-Ville.

4 – Les beffrois

La plupart de nos tours sont terminées par un voire deux niveaux de beffrois¹⁹⁷². Si certains sont postérieurs à l'époque qui nous intéresse ici (Pannes ou Saint-Germain-Laval par exemple), la majorité semble bien devoir être attribuée aux X^e et XI^e siècles, même s'ils sont le résultat d'une surélévation postérieure¹⁹⁷³. À l'exception de Boësses, Pithiviers-le-Vieil et Saint-Lyé-la-Forêt, ces niveaux supérieurs sont dépourvus de contreforts aux angles. Ils

¹⁹⁶⁶ *Cf.* respectivement notices 63 (fig. 40), 74 (fig. 45) et 82 (fig. 25). Dans le cas de Triguères, il serait plus juste de dire que la voûte a été « crevée » pour laisser passer les cloches. Il n'y a pas vraiment d'ouverture appareillée.

¹⁹⁶⁷ *Cf.* respectivement notices 6 (fig. 26), 52 (fig. 23-25) et 67 (fig. 5, 22 et 75).

¹⁹⁶⁸ *Cf.* notice 6, fig. 44-45.

¹⁹⁶⁹ *Cf.* respectivement notices 77 (fig. 22) et 82 (fig. 28).

¹⁹⁷⁰ *Cf.* notice 67, fig. 9-10.

¹⁹⁷¹ *Cf.* notice 87, fig. 20-21.

¹⁹⁷² Nous retrouvons un niveau à Boësses (*cf.* notice 6, fig. 44-45, 47-48), Mézières-en-Gâtinais (*cf.* notice 54, fig. 17), Saint-Lyé-la-Forêt (*cf.* notice 76, fig. 18-19), Saint-Mammès (*cf.* notice 77, fig. 22) et Triguères (*cf.* notice 6, fig. 19-20, 30-32). Deux niveaux peuvent être observés à Saint-Thugal de Château-Landon (*cf.* notice 17, fig. 14), à Notre-Dame de Melun (*cf.* notice 52, fig. 30, 78) et à Pithiviers-le-Vieil (*cf.* notice 67, fig. 42, 49).

¹⁹⁷³ *Cf.* nos argumentations en notices pour les cas de Saint-Mammès (la surélévation comprend également la salle haute de la souche : notice 77), Saint-Thugal de Château-Landon (notice 17) et Pithiviers-le-Vieil (notice 67).

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

marquent parfois un rétrécissement par rapport aux souches (à Château-Landon, Melun, Pannes, ou Triguères), ainsi que les uns avec les autres dans le cas où deux niveaux de beffrois successifs sont aménagés (Pithiviers-le-Vieil et Château-Landon). Des corniches viennent fréquemment marquer les différents niveaux, à Boësses, Château-Landon, Melun, Mézières et Pithiviers-le-Vieil. La majeure partie des parois est évidée par la présence d'une baie géminée par face.

5 – Comparaisons

Nous soulignerons d'emblée ici les difficultés rencontrées concernant ces tours de chevet, qui semblent avoir peu attiré l'attention jusqu'ici. En effet, si les tours de croisée sont étudiées, les tours centrales ou latérales de chevet rencontrent moins d'écho, sauf si elles rentrent dans le schéma du chevet dit harmonique.

Celui-ci semble avoir rencontré un certain succès au sein du Domaine royal, représenté notamment par l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et ses deux tours encore partiellement conservées malgré leur intégration au cœur du chevet gothique et la destruction de leurs niveaux supérieurs au cours du XIX^e siècle. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les problèmes de chronologie et de restitution de plans pour cette partie de l'édifice, nous n'y reviendrons pas ici (*cf.* vol. IV, fig. 467). Soulignons simplement la présence de salles hautes, parfois interprétées comme des chapelles d'étages¹⁹⁷⁴ et les difficultés pour déterminer les terminaisons orientales de ces tours (mur plat ou absidioles ?). L'abbatiale Notre-Dame et Saint-Denis de Morienval est également dotée dans le dernier quart du XI^e siècle de deux clochers entourant une abside centrale (reprise au début du XII^e siècle, avec la tour sud)¹⁹⁷⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 468). Ce type se maintient dans des chantiers liés à la royauté capétienne jusqu'à la fin du XI^e siècle et au début du suivant, comme l'illustre l'abbatiale Notre-Dame d'Argenteuil dont le chevet, constitué d'une travée droite allongée terminée par une abside semi-circulaire, était encadré au nord et au sud de deux gros massifs de maçonnerie retrouvés en fouilles et interprétés comme les bases de deux tours latérales¹⁹⁷⁶. D'autres exemples

¹⁹⁷⁴ *Cf.* HÉLIOT P., 1966, p. 254. Dans son article sur les tours jumelles de chevet, Pierre Héliot localise une chapelle dédiée à saint Michel dans la salle haute du clocher sud de l'abbatiale. *Cf. infra* : étude des fonctions.

¹⁹⁷⁵ *Cf.* ÉMERY M., 1994, p. 267 ; PRACHE A., JOHNSON D., 1997. Rappelons que le monastère était aux mains des Robertiens avant probablement de passer sous la protection des Capétiens : *cf.* ÉMERY M., 1994, p. 267.

¹⁹⁷⁶ Jean-Louis Bernard propose de dater la reconstruction de l'abbatiale des années 1110-1130 (au moment du changement de communauté et de l'arrivée des moines de Saint-Denis remplaçant les religieuses). Les massifs quadrangulaires retrouvés en fouilles occupent l'emplacement des chapelles orientées du transept et ouvraient sur des absidioles semi-circulaires. Outre l'épaisseur des murs, la présence d'escaliers à vis intégrés dans ces maçonneries plaident en faveur de l'hypothèse de tours. Jean-Louis Bernard ne se prononçait toutefois pas sur leur achèvement : une tour de croisée a en effet été rapidement ajoutée, ce qui a pu stopper la construction des tourelles latérales. *Cf.* BERNARD J.-L., 1995, p. 14-18 et 1987d.

Le site ayant été favorisé par les premiers Capétiens, notamment Hugues Capet et son épouse Adélaïde qui semblent avoir en grande partie financé les travaux de l'abbatiale précédente, la question peut être posée du maintien au début du XII^e siècle d'un parti plus ancien pour le plan du chevet, réactualisé par la suite en remplaçant les tours latérales par une tour de croisée.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

moins prestigieux semblent également avoir tenté d'adopter ce plan au XI^e siècle en Île-de-France. La petite église de Rhuis présente ainsi une tour sur la travée orientale de son collatéral nord et une construction similaire semble avoir été prévue au sud comme le montre la présence d'une voûte et de contreforts extérieurs (*cf.* vol. IV, fig. 270, 469). Les clochers sont toutefois localisés dans la dernière travée de la nef et non pas dans le chevet. Anne Prache plaçait la construction de l'ensemble dans la deuxième moitié du XI^e siècle et le rattachait à l'influence de l'abbatiale de Morienvall¹⁹⁷⁷.

Les tours latérales de chœur restent plus rares au sein du Domaine royal. Nous pouvons simplement mentionner ici la tour sud du chevet de Saint-Martin-des-Champs à Paris dont la date de construction reste à déterminer entre la seconde moitié du XI^e siècle et le début du XII^e siècle¹⁹⁷⁸ (*cf.* vol. IV, fig. 330-331). La comparaison est intéressante puisqu'elle permet d'attester l'ouverture d'un clocher côté oriental, non pas directement sur une absidiole, mais sur une travée droite desservant elle-même une absidiole. Elle permet ainsi d'envisager la possibilité que certaines de nos tours, dans les exemples les plus importants, aient pu également ouvrir sur des travées droites et non pas directement des absides.

Si nous nous éloignons du Domaine royal, nous retrouvons des tours jumelles dans l'église Saint-Étienne de Vignory. Celles-ci sont implantées sur la travée orientale de la partie droite du chœur, avant la naissance du déambulatoire. Si la tour nord n'a été élevée qu'au cours du XII^e siècle et celle du sud jamais achevée, leur emplacement semble avoir été prévu dès le chantier du XI^e siècle¹⁹⁷⁹ (*cf.* vol. IV, fig. 448).

Les tours flanquant les chevets sont très fréquentes dans les Empires ottonien puis salien. De nombreux exemples sont ainsi signalés pour le X^e siècle. L'un des plus anciens semble être celui illustré par l'abbatiale de Fulda où, vers 937-948, deux tours furent ajoutées autour de l'abside orientale¹⁹⁸⁰. À Saint-Maximin de Trèves, le chevet reconstruit entre 934 et 949, comprend deux tours encadrant sa partie centrale et desservant deux absidioles latérales. Pierre Héliot proposait de voir au premier étage de chacune des tours deux chapelles ouvrant par des baies sur l'abside centrale et sur les bas-côtés¹⁹⁸¹. Ce type de chevet se développe par la suite de manière importante, dans les cathédrales de Metz, de Magdebourg, de Mersebourg, de Bamberg et de Worms entre la seconde moitié du X^e siècle et le début du XI^e siècle¹⁹⁸² ; il

¹⁹⁷⁷ *Cf.* PRACHE A., 1983, p. 93-118. Dans cette même publication, elle envisageait alors une datation beaucoup plus haute pour Morienvall que celle proposée avec Danielle Johnson en 1997 (dernier quart du XI^e siècle). Cela remet quelque peu en question cette filiation.

¹⁹⁷⁸ Pour Danielle Johnson, le décor sculpté de la tour permet de rattacher sa réalisation entre les années 1055 et 1090. Philippe Plagnieux a récemment proposé une construction au plus tôt à la fin du XI^e siècle mais plus probablement au début du XII^e siècle.

Cf. JOHNSON D. V., 1989 et 1991 ; PLAGNIEUX P., 2009.

¹⁹⁷⁹ *Cf.* SPENCER T., 2013, p. 118.

¹⁹⁸⁰ *Cf.* GRODECKI L., 1958, p. 292 ; HÉLIOT P., 1996, p. 250 ; CAILLET J.-P., 2001, p. 152-153.

¹⁹⁸¹ *Cf.* HÉLIOT P., 1966, p. 257-261. Pierre Héliot propose dans son article de faire de Saint-Maximin de Trèves le modèle des chevets de ce type des X^e et XI^e siècles, alors que Louis Grodecki mettait surtout en avant l'exemple de Fulda : GRODECKI L., 1958, p. 292.

¹⁹⁸² *Cf.* HÉLIOT P., 1966, p. 257 et GRODECKI L., 1958, p. 293.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

connaîtra son apogée aux XI^e et XII^e siècles dans plusieurs édifices majeurs de l'art roman allemand, notamment la cathédrale de Spire¹⁹⁸³ (cf. vol. IV, fig. 470).

Le nord de l'Italie, sous domination de l'Empire, voit également le développement de ce type de chevet dit harmonique. Dans la cathédrale d'Aoste, deux tours flanquant le chœur sont édifiées sous l'épiscopat d'Anselme II entre 994 et 1026, desservant deux absidioles¹⁹⁸⁴. À Ivree, les deux clochers ouvrent sur le déambulatoire cernant l'abside centrale, sur un modèle proche de celui de Vignory¹⁹⁸⁵ (cf. vol. IV, fig. 205). L'exemple le plus emblématique de cette région reste toutefois celui apporté par la basilique Saint-Abbondio de Côme où deux tours sont placées dans les prolongements des collatéraux de la nef, entourant l'abside centrale¹⁹⁸⁶ (cf. vol. IV, fig. 471).

Les tours de chevet sont difficiles à appréhender au haut Moyen Âge, en raison de leur non-conservation. Des sources textuelles évoquent la présence de tours dans les parties orientales des édifices dès les V^e-VI^e siècles, sans qu'il soit toutefois possible de déterminer s'il s'agit de tours de croisée ou de chœur. L'un des tous premiers témoignages est apporté par Venance Fortunat au VI^e siècle, pour la cathédrale de Nantes dont l'autel principal, dédié à Pierre et Paul, était surmonté d'une tour :

*Celsius haec tantum culmina culmen habent, in medium turritus apex super ardu tendit, quadratique levants crissa rotundat opus, altius, ut stupeas, arce ascendente per arcus, instar montis agens aedis acumen habet.*¹⁹⁸⁷

Les sources iconographiques pour la même période sont plus riches, notamment pour les chevets à tours jumelles. Ainsi, au musée du Louvre, se trouve conservée une mosaïque, datée de la seconde moitié du V^e siècle et provenant de la Méditerranée orientale, qui montre en perspective aplanie une basilique terminée par deux tourelles circulaires encadrant une abside¹⁹⁸⁸ (cf. vol. IV, fig. 472). Les portes en bois de l'église Sainte-Sabine à Rome, érigée sous le pontificat de Célestin I^{er} (422-432), sont ornées d'un certain nombre de panneaux sculptés : l'un d'entre eux semble montrer une église avec une nef et à l'arrière-plan deux tours quadrangulaires qui pourraient bien également encadrer un chevet¹⁹⁸⁹ (cf. vol. IV, fig. 473). L'église actuelle de Saint-Laurent de Milan permet d'observer un des premiers chevets cantonnés de tourelles latérales, une solution dont les origines dans ce cas précis semblent remonter au V^e siècle¹⁹⁹⁰. Les deux tours desservaient notamment des tribunes, une

¹⁹⁸³ Cf. WINTERFELD D., 1993, p. 63-120.

¹⁹⁸⁴ Cf. BERNARDI FERRERO D., 1978a.

¹⁹⁸⁵ Cf. BERNARDI FERRERO D., 1978b.

¹⁹⁸⁶ Cf. CHIERICI S., 1978, p. 171-178. La datation de l'église pose problème. La consécration par Urbain II ne date que de 1095. Les donations sont toutefois multiples au début du XI^e siècle, ce qui semble indiquer une grosse phase de travaux à cette époque. Les caractères de l'architecture vont plutôt dans ce sens.

¹⁹⁸⁷ Cf. REYNAUD J.-F., 1998, p. 248.

¹⁹⁸⁸ Cf. DUVAL N., 1972.

¹⁹⁸⁹ Cf. BRANDENBURG H., 2004, p. 176. Des débats subsistent toutefois sur cette représentation afin de savoir si les deux tours encadrent le chevet, avec la nef représentée devant, ou si les tours encadrent une façade, seule partie représentée alors sur le panneau en bois. Dans ce dernier cas, nous serions face à l'une des plus anciennes attestations de façades à deux tours.

¹⁹⁹⁰ Cf. ROSSIGNANI M.-P., 1990, p. 137-138 ; CAILLET J.-P., 2000, p. 352-353.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

solution probablement reprise et magnifiée à l'époque carolingienne par l'abbatiale de Centula Saint-Riquier. En se fondant sur les informations issues des fouilles archéologiques d'Honoré Bernard, du *Libellus* d'Angilbert et des deux gravures de l'église au XVII^e siècle, il est possible de restituer un chevet dominé par une tour de croisée octogonale, suivie de deux tourelles circulaires encadrant l'abside et contenant les escaliers desservant des tribunes situées au-dessus des *augmenta* nord et sud de la tour de croisée¹⁹⁹¹ (cf. vol. IV, fig. 403-405). Les églises de Fulda et de Saint-Maximin de Trèves, dans le deuxième quart du X^e siècle, semblent les premières par la suite à transformer les tourelles latérales en les intégrant pleinement au sein des chevets (desserte des absidioles latérales) et en les aménageant avec des chapelles. La formule se développant par la suite dans le Domaine royal capétien apparaît toutefois simplifiée puisque la tour de croisée disparaît au profit des seules tours latérales. Elle y a connu semble-t-il un franc succès et la multiplication des tours latérales uniques dans les églises secondaires pourrait s'expliquer en partie par l'influence des monuments plus prestigieux (Saint-Germain-des-Prés, Morienvall, Notre-Dame de Melun) mais dans une version simplifiée. Les tours centrales pourraient bien découler de la même volonté de simplification des tours de croisées, dans des édifices dépourvus de transept.

¹⁹⁹¹ Le texte du moine Hariulf au XI^e siècle précise que la tour orientale Saint-Riquier est identique à celle du Sauveur à l'ouest, les gravures du XVII^e siècle le montrent également. Les fouilles d'Honoré Bernard ont porté sur la tour occidentale et ont permis de retrouver un plan octogonal pour la partie interne et hexadécagonal à l'extérieur. Par comparaison, un plan identique est depuis proposé pour les parties orientales de l'église. Cf. BERNARD H., 2002 ; PAIN M.-L., à paraître.

B – LES FONCTIONS

a – Les fonctions liturgiques

Les parties orientales des églises sont essentiellement consacrées aux fonctions liturgiques qui s’y déroulent. Nous avons déjà eu l’occasion d’aborder la question de la délimitation du chœur liturgique dans les parties consacrées aux nefs et aux transepts. Il faut toutefois se résoudre à admettre que, dans la majorité des cas étudiés ici, chœur liturgique et chevet architectural devaient former une seule et même réalité spatiale. L’exemple de la chapelle Sainte-Berthe à Adon permet de confirmer cette hypothèse : l’arc situé à la jonction entre la nef et le transept porte les marques d’un cloisonnement, séparant les deux parties de l’édifice¹⁹⁹².

I – Autels

Les chevets, à l’époque romane, sont réputés abriter un nombre important d’autels, en lien avec le développement du culte des reliques et des messes privées. Très peu de vestiges d’autels anciens peuvent être signalés au sein du corpus étudié. Nous revenons à la chapelle d’Adon dans l’abside de laquelle se trouve un autel en pierre, dotée d’une niche quadrangulaire côté gauche avec traces de feuillure qui pourrait bien correspondre à une ancienne petite armoire à reliques. La datation de l’ensemble, en l’état actuel des maçonneries, reste très incertaine¹⁹⁹³. Un ancien autel avait également été retrouvé dans le chevet de l’église de Cortrat au cours des travaux de restauration menés dans les années 1960-1970. Il a été remonté dans la nef actuelle : dépourvu de niches latérales, il présente toutefois une table d’autel avec une petite cavité quadrangulaire aménagée au centre. Il n’est pas sans rappeler les autels préservés dans le chevet de Saint-Savin-sur-Gartempe, notamment celui de la crypte qui est constitué également d’un massif maçonné surmonté d’une table saillante simplement moulurée d’un bandeau surmontant un biseau¹⁹⁹⁴ (*cf.* vol. IV, fig. 474).

Nous avons pu voir que les dimensions des chevets restent restreintes, notamment en longueur. Dans la plupart des cas, un seul autel devait occuper chaque abside et être implanté au centre de ces espaces, comme il est possible de l’observer dans certaines églises anglo-saxonnes à abside quadrangulaire unique aux X^e-XI^e siècles¹⁹⁹⁵ (*cf.* vol. IV, fig. 475). Malgré la quasi absence d’autel conservé, nous pouvons toutefois proposer de restituer certains d’entre eux grâce aux autres dispositifs qui devaient être implantés à proximité (niches, lavabos...). Dans les absides quadrangulaires, ces aménagements prennent place indifféremment dans les gouttereaux nord et sud : ainsi, à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, deux niches rectangulaires à feuillures ont été aménagées dans le mur nord¹⁹⁹⁶. À Pannes, dans

¹⁹⁹² *Cf.* notice 1, fig. 24, 25, 27.

¹⁹⁹³ *Id.* fig. 24, 28.

¹⁹⁹⁴ Les autels du chevet et du transept de Saint-Savin-sur-Gartempe ont été datés avant 1050 grâce à leurs inscriptions. *Cf.* FAVREAU R., 1999, p. 192-198.

¹⁹⁹⁵ *Cf.* GITTOS H., 2013, p. 185-188.

¹⁹⁹⁶ *Cf.* notice 75, fig. 17.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

l'abside centrale, une niche sans feuillure est présente côté septentrional, faisant face à un lavabo au sud¹⁹⁹⁷. Dans les chevets à abside semi-circulaire, deux cas de figure coexistent. Les aménagements liturgiques peuvent occuper la travée droite, laissant supposer que l'autel principal y était placé. Les murs gouttereaux de la travée centrale du chevet de Bondaroy sont ornés d'arcatures qui jouaient probablement le rôle de niches liturgiques. Nos prédécesseurs y ont en effet mentionné la présence d'un lavabo dans le fond de l'arcature nord-est, lavabo malheureusement bétonné depuis ! Ils y avaient retrouvé des monnaies : une de la fin du XI^e siècle et trois du XIII^e siècle, éléments montrant l'ancienneté du dispositif¹⁹⁹⁸. Dans le chevet de Saint-Mammès, la présence d'une petite niche dans le mur nord de la travée droite de l'abside centrale autorise également à envisager la présence d'un autel dans cette partie, en avant de l'abside¹⁹⁹⁹. Le deuxième cas de figure est illustré par une série d'édifices où des dispositifs peuvent être retrouvés dans les murs des absides elles-mêmes, laissant supposer cette fois-ci une position plus en retrait de l'autel. Nous retrouvons ainsi un lavabo dans la partie méridionale de celle de Thimory²⁰⁰⁰. Trois niches sont à signaler dans l'abside de la chapelle Saint-Lazare de Ferrières-en-Gâtinais²⁰⁰¹. À Escrennes, deux niches quadrangulaires sans feuillure sont aménagées dans les murs de l'abside. Elles sont précédées, juste avant l'entrée de l'abside, par un lavabo, aménagé dans le mur sud de la travée²⁰⁰².

Dans le cas des chevets à trois absides, il est possible d'envisager la présence d'un autel par chapelle. Ceci est attesté depuis l'Antiquité tardive, avec l'exemple de la cathédrale de Poreč²⁰⁰³. À l'époque carolingienne, le chevet de Saint-Jean de Müstair était également doté d'un autel par absidiole, tout comme l'église Saint-Michel d'Escalada au début du X^e siècle²⁰⁰⁴. Au début du XI^e siècle, l'église Saint-Clément de Mâcon présentait un chevet à trois petites absides dans lesquelles ont été retrouvées des traces d'autels²⁰⁰⁵. D'autres autels, attestés à des dates plus tardives, sont souvent présentés comme mis en place dès le XI^e siècle : les trois autels de Saint-Michel de Hildesheim dédiés à saint Jean-Baptiste (au centre), saint Pierre et sainte Cécile²⁰⁰⁶, ainsi que celui dédié à saint-Martin dans la chapelle du

¹⁹⁹⁷ Les deux sont enduits mais mis en œuvre avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux, ce qui tendrait à assurer une datation haute. Cf. notice 63, fig. 52-53.

¹⁹⁹⁸ Cf. notice 8, fig. 64-65.

¹⁹⁹⁹ Cf. notice 77, fig. 30, 33.

²⁰⁰⁰ Cf. notice 80, fig. 16. L'arc surmontant l'ouverture est toutefois surbaissé, presque en anse de panier, ce qui laisse des doutes sur la datation de ce lavabo.

²⁰⁰¹ Cf. notice 35, fig. 22. Là aussi, les trois niches sont très serrées, avec des arcs surbaissés. Des reprises/ajouts postérieurs sont à envisager.

²⁰⁰² Cf. notice 30, fig. 23-25.

²⁰⁰³ Concernant la question de la tripartition fonctionnelle des chevets : cf. la mise au point de Jean-Pierre Caillet en 2001 : CAILLET J.-P., 2001, p. 210-211.

²⁰⁰⁴ Pour Müstair : cf. MEIER H. R., 1996, p. 33-52 ; SENNHAUSER H. R., 2010 et 2013, p. 94.

Pour Escalada : cf. FONTAINE J., 1995, p. 85 ; ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999, p. 262-270.

²⁰⁰⁵ Cf. SAPIN C., 2006, p. 31.

²⁰⁰⁶ Cf. BANDMANN G., 1963, p. 407-411 (en particulier fig. 12, p. 408, reproduite ici dans le vol. IV, fig. 476-477). Les premières mentions de ces trois autels se situent entre le XII^e et le XIV^e siècle ; ils étaient probablement en place dès le XI^e siècle. Cf. également : CAILLET J.-P., 2001, p. 210-211.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

clocher de Saint-Martin-des-Champs à Paris²⁰⁰⁷. Seules les absidioles latérales de Mareau-aux-Bois sont dotées de niches soigneusement mises en œuvre avec des impostes, mais dépourvues de feuillures. Elles permettent toutefois d'envisager la présence d'autels et d'un culte²⁰⁰⁸. Les autres absides secondaires sont malheureusement dépourvues d'installations liturgiques anciennes.

Le type du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes se prête particulièrement bien à la multiplication des autels dans les absidioles. Nous avons déjà évoqué l'exemple de Saint-Savin-sur-Gartempe. L'autel matutinal et le maître-autel se trouvaient dans la partie centrale du chœur. Le transept accueillait deux autels dédiés à saint Michel et aux anges au nord, à Pierre et Paul au sud, une configuration générale que l'on peut retrouver dans plusieurs autres églises. Les cinq autels du déambulatoire étaient en revanche liés à des saints particuliers pour l'abbaye de Saint-Savin qui en possédait les reliques. Un dernier autel occupait la crypte de Saint-Savin²⁰⁰⁹. La comparaison avec l'église Saint-Georges de Pithiviers permet d'envisager la présence, dans les chapelles rayonnantes, d'autels accueillant les reliques conservées dans la collégiale, à savoir celles de saint Lyé, saint Salomon et saint Grégoire, ainsi que probablement celles de saint Gaud. La présence de ces quatre saints a-t-elle déterminé le choix du plan à quatre chapelles rayonnantes ? Difficile à dire, d'autant plus qu'il n'est pas impossible que l'église ait eu à disposition d'autres reliques non connues. La présence d'une niche dans la seule chapelle conservée semble toutefois confirmer la mise en place d'autels dans ces absidioles supérieures²⁰¹⁰. Aucun aménagement n'est en revanche observable dans cette même absidiole, au niveau de la crypte. Des autels y étaient-ils également implantés ? Faut-il envisager la conservation des reliques, notamment des corps de saint Lyé et saint Grégoire, dans l'église haute ou dans celle inférieure ? La comparaison avec les autres grandes cryptes à déambulatoire du XI^e siècle invite plutôt à localiser les corps saints au niveau inférieur ; les absidioles de l'église haute ont quant à eux pu accueillir des autels pour les messes privées.

Des autels ont également été localisés aux premiers étages des tours encadrant les chevets, notamment depuis les études de Louis Grodecki et de Pierre Héliot²⁰¹¹. Tous deux font remonter l'origine de ces chapelles hautes à la construction de Saint-Maximin de Trèves (vers 934-949) où, pour la première fois, les tours encadrant l'abside ne sont plus uniquement dédiées à l'accueil d'escaliers desservant des tribunes mais prennent leur indépendance en accueillant des autels. Les chapelles d'étage s'ouvrent alors sur les autres espaces par des baies. Pierre Héliot mentionne alors deux autres exemples où les chapelles d'étage lui paraissent incontestables : la cathédrale d'Aoste où les salles hautes présentent un voûtement et l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés où il localise la chapelle dédiée à saint Michel dans

²⁰⁰⁷ Cf. PLAGNIEUX P., 2009, p. 8 et note 34, p. 36. L'autel est mentionné en 1342 et localisé précisément dans la tour en 1677.

²⁰⁰⁸ Cf. notice 51, fig. 144, 172-173.

²⁰⁰⁹ Cf. FAVREAU R., 1999, p. 192-198.

²⁰¹⁰ Cf. notice 65, fig. 52.

²⁰¹¹ Cf. GRODECKI L., 1958, p. 294 ; HÉLIOT P., 1966.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

la tour sud-est²⁰¹². Une hypothèse comparable a depuis été avancée par Yves Gallet pour les tours de Notre-Dame de Melun. Constatant la qualité de la mise en œuvre de la salle haute septentrionale, voûtée en berceau plein cintre, avec de larges baies sur chaque face dont une à double rouleau côté occidental, Yves Gallet a fait le lien avec les chapelles hautes de Saint-Maximin de Trèves et de la cathédrale de Verdun. Nous ne pouvons malheureusement pas avancer d'autres éléments en faveur d'une telle hypothèse, les autres tours des chevets dits harmoniques du corpus ayant été profondément remaniées (quand elles existent encore...).

2 – *Culte des reliques, cryptes et circulations*

En complément des autels, la question du culte des reliques et de ses éventuelles répercussions sur l'architecture des chevets (mise en place de cryptes, gestion des circulations) doit maintenant être abordée. Ainsi, à Notre-Dame d'Étampes, la construction de la crypte est souvent mise en relation avec l'arrivée des reliques des saints Can, Cantien et Cantienne rapportées de Rome par Robert le Pieux entre 1016 et 1020²⁰¹³. La crypte était probablement accessible par deux escaliers latéraux, matérialisant une bipartition intérieure entre la partie occidentale, dotée d'une niche ayant pu servir d'armoire à reliques, et la partie orientale, accueillant probablement un autel²⁰¹⁴. Cette configuration relativement fréquente peut être retrouvée dans une grande partie des cryptes édifiées autour de l'an mil, notamment dans le Domaine royal. À Saint-Avit, l'organisation est extrêmement proche de celle d'Étampes, avec un mur de refend séparant clairement la partie orientale cultuelle de celle dédiée aux reliques à l'ouest. Les escaliers d'accès permettent de restituer une circulation dans la partie orientale, en passant devant les ouvertures de la salle ouest. Dans la cathédrale de Meaux, la même organisation a été envisagée : deux accès latéraux dans la partie occidentale de la crypte, permettant de circuler devant une baie centrale à l'ouest qui aurait pu servir d'armoire à reliques, alors que la partie orientale de la crypte accueillait un autel dont les aménagements ont pu être retrouvés²⁰¹⁵. À Saint-Aignan d'Orléans, le schéma est plus développé avec l'accès par les deux couloirs latéraux qui permettaient aux pèlerins de circuler devant la confession, véritable armoire à reliques, ou de prendre le déambulatoire pour se diriger vers les chapelles rayonnantes²⁰¹⁶. À Chartres, l'espace central de la crypte, le caveau Saint Lubin, était probablement un espace reliquaire avec des niches, accessible depuis le chœur de l'église haute par les religieux, alors que le déambulatoire, desservant trois chapelles rayonnantes, était probablement en lien avec l'important pèlerinage de la Vierge. Christian Sapin et François Héber-Suffrin proposent d'y replacer les éléments principaux de son culte : la relique de son voile et la statue de Notre-Dame-sous-Terre²⁰¹⁷.

²⁰¹² Cf. HÉLIOT P., 1966, p. 261. Il se fonde sur le même texte de Valléry-Radot et Steiner qui localisent eux l'oratoire en question dans la tour occidentale (cf. *supra*).

²⁰¹³ Cf. BAILLIEUL É., 2012, p. 29-35, 115-135.

²⁰¹⁴ *Id.* p. 125 en particulier.

²⁰¹⁵ Cf. HÉBER-SUFFRIN F., JOHNSON D., 1992. Quelques doutes subsistent sur la configuration des parties occidentales, notamment sur la fonction de la baie centrale (niche ou escalier d'accès ?).

²⁰¹⁶ Cf. MARTIN P., 2010, p. 27-94 ; HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 38.

²⁰¹⁷ Cf. HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013, p. 36-37.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

Nous n'avons malheureusement aucune information concernant d'éventuelles reliques conservées dans la crypte de Saint-Sauveur de Melun. Son réaménagement au début du XI^e siècle, avec deux couloirs d'accès latéraux autour de la salle centrale à abside, rappelle toutefois les schémas développés à Étampes, Saint-Avit d'Orléans ou Meaux, en plus simple puisque l'intérieur de la crypte n'est pas subdivisé par des supports. La reconstruction de l'abbatiale de Château-Landon a probablement été pensée autour des reliques de saint Séverin. Malgré un choix de plan différent de ceux examinés précédemment, nous retrouvons le même schéma directeur : deux couloirs d'accès latéraux permettent aux pèlerins de passer devant la salle occidentale qui pourrait bien avoir joué le rôle de confession et abrité le tombeau du saint, alors que les parties orientales auraient pu accueillir un ou plusieurs autels.

La crypte du prieuré de Montereau-Fault-Yonne a éventuellement pu accueillir des reliques de saint Laumer de Blois. Selon Dom Noël Mars, les religieux du monastère blésois sont passés en ce lieu en 908, avec les reliques du saint (partie du chef et du bras), et les miracles auraient alors été nombreux et à l'origine de la donation de l'église et de la création du prieuré. Il n'est pas impossible de penser que, dans ses conditions, les religieux aient laissé sur place un fragment des reliques en question. La configuration de la crypte laisse toutefois penser qu'elle n'a pas été conçue pour recevoir des fidèles en nombre important : elle ne dispose en effet que d'un unique accès axial relativement étroit, et les différentes salles restent très cloisonnées. Les niches observables dans les murs nord et sud de la salle centrale orientale pouvaient accueillir des reliquaires mais les accès à ces différents espaces devaient rester limités aux ecclésiastiques et à quelques privilégiés.

La crypte de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers apparaît ainsi comme l'exemple le plus exceptionnel localement. Il est justement le seul pour lequel on ait connaissance de la présence de plusieurs reliques dès le haut Moyen Âge : celles de saint Salomon et saint Gaud au X^e siècle, celles de l'évêque saint Lyé sous l'évêché d'Ermentheus (vers 941-970), et celles de saint Grégoire de Nicopolis au début du XI^e siècle²⁰¹⁸. La crypte de la collégiale pourrait avoir été conçue autour de la mise en valeur de ces reliques, soit dans les différentes absidioles, soit dans la partie occidentale de cet espace qui reste malheureusement méconnue. Nous retrouvons toutefois les mêmes systèmes d'accès latéraux que ceux observés dans les cryptes de Saint-Aignan ou Chartres par exemple. Cette crypte de Pithiviers constitue le seul exemple du corpus conçu pour gérer des mouvements de foule relativement importants. À la présence des reliques évoquées précédemment, un autre élément pourrait avoir joué un rôle dans la détermination de ce plan. La ville de Pithiviers est implantée à proximité de l'une des voies menant à Saint-Jacques de Compostelle, la *Via Turonensis*. Partant depuis Paris pour rejoindre Tours, elle passait par Étampes et Orléans, via Angerville, Toury et Artenay, soit le tracé de l'ancienne nationale 20²⁰¹⁹. Il n'est pas impossible d'imaginer qu'un détour ait pu exister pour relier Étampes à Orléans en passant par Pithiviers et le tracé de l'ancienne nationale 152, reprenant des portions de voies antiques (cf. partie I et vol. IV, fig. 478). Ce

²⁰¹⁸ Cf. notice 65. Comme nous l'y montrons, la véracité de ces faits peut poser question. Il semble que l'église paroissiale de Pithiviers, Saint-Salomon et Saint-Grégoire, ait autant bénéficié de ces apports de reliques que la collégiale (voire plus...).

²⁰¹⁹ Cf. BARRAL I ALTET X., 1993.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

tronçon aurait permis de mettre l'accent sur des sites importants de l'évêché ligérien avec la seigneurie de Pithiviers et le site de Saint-Lyé-la-Forêt. L'arrêt à Orléans était par ailleurs fortement recommandé dans le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques*, lequel était incité à aller se recueillir auprès des reliques conservées à Sainte-Croix : le bois de la croix et le calice de saint Euverte, de celles de ce même saint dans l'église qui porte son nom ainsi que de la patène de la Cène à Saint-Samson²⁰²⁰. Plusieurs raisons pourraient donc expliquer le choix de ce plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes à Pithiviers.

3 – Des annexes liturgiques ou des espaces pour la pratique de l'ascèse ?

Nous avons évoqué précédemment la possibilité dans les chevets à trois absides de l'implantation d'autels dans chacune d'elle, par comparaison avec un certain nombre d'exemples où cela est attesté. Nous voudrions revenir sur ce point ici : si cette question semble tout à fait probable dans des exemples comme Mareau-aux-Bois où le plan et les vestiges architecturaux vont dans ce sens, d'autres exemples nous semblent plus problématiques. Nous avons ainsi par exemple souligné les problèmes soulevés par le chevet d'une église comme Bourron-Marlotte pour laquelle les informations disponibles semblent nous diriger vers une configuration où les espaces latéraux du chevet sont fortement cloisonnés et accessibles uniquement depuis l'abside centrale. De la même manière, les trois absides des chevets de Bondaroy, Montereau-Fault-Yonne et Yèvre-la-Ville étaient clairement séparées les unes des autres, uniquement reliées par des arcades s'apparentant à de vraies portes. Ces fermetures doivent nous interpeller quant à la fonction de ces espaces dont la configuration est fort différente des absidioles latérales d'une église comme Mareau-aux-Bois qui, à défaut d'être physiquement accessibles par les fidèles, l'étaient au moins visuellement et acoustiquement.

D'autres fonctions ont ainsi pu déterminer en partie le plan de ses églises. Parmi elles, il est possible de voir dans ses espaces latéraux, accessibles directement depuis le chœur, des annexes liturgiques, dans la tradition des *pastophoria* orientales. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner les liens architecturaux des édifices directement concernés ici avec les monuments haut-médiévaux présentant un plan en tau. Les études consacrées à ces derniers adoptent généralement cette hypothèse d'annexes liturgiques pour les deux salles latérales des chevets²⁰²¹.

Une autre hypothèse consiste à voir dans ces chapelles latérales très cloisonnées des espaces aménagés spécifiquement pour la pratique d'un exercice spirituel individuel, dans la tradition des cellules érémitiques haut-médiévales. Les coutumes monastiques au XI^e siècle privilégient toujours l'exercice de l'ascèse et le *Liber Tramitis* évoque notamment des *cryptae* aménagées à Cluny spécifiquement pour cela²⁰²². Valérie Chaix a récemment interprété en ce

²⁰²⁰ Cf. VIEILLARD J., 1984, p. 59-63.

²⁰²¹ Cf. PETIT D., 1996 et GLEIZES M.-F., 2004 [Saint-Pierre-Lentin] et DEBAL J., 1996 [Vienne-en-Val].

²⁰²² Cf. DINTER P., 1980.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

sens les chapelles cloisonnées des chevets de la Trinité et de Saint-Étienne de Caen²⁰²³. Une telle hypothèse a également été avancée par Fabrice Henrion pour la salle sud de la crypte de Saint-Sauveur de Melun, ajoutée au XI^e siècle. Dotée d'un puits et d'un *arcosolium* formant banquette, cet espace aurait pu être utilisé comme un oratoire pour des moines venant y vivre ponctuellement en ermite²⁰²⁴. L'histoire de saint Grégoire de Nicopolis se réfugiant en ermite dans une grotte au bord de l'Essonne à la fin du X^e siècle confirme également le maintien de ces pratiques dans la région aux alentours de l'an mil, et pourrait expliquer le choix par le saint arménien de l'église de Bondaroy, qui présentait des chapelles latérales fermées, propres également à accueillir ses moments de retraite spirituelle²⁰²⁵.

4 – Des tribunes dans le chevet de Rozoy-le-Vieil ?

Nous voudrions achever l'évocation des pratiques liturgiques en revenant sur une particularité du chevet de Rozoy-le-Vieil. Dans sa travée occidentale, deux importants retraits sont observables dans les murs gouttereaux, sur toute la longueur de la travée droite précédant l'abside et sur une hauteur approximative d'un mètre²⁰²⁶. L'ensemble est entièrement enduit ce qui empêche de juger de sa chronologie par rapport à la construction des deux murs. Il pourrait éventuellement correspondre à la mise en place d'une structure en bois, type tribune. La première hypothèse consiste à y placer des chantres. Une autre pourrait également relier ce dispositif à l'arrivée des religieuses au début du XII^e siècle sur le site, quand une abbaye est créée. Le chœur, un peu trop restreint aurait ainsi pu être agrandi par la mise en place d'une tribune en bois réservée aux religieuses.

²⁰²³ Cf. CHAIX V., 2010, p. 201.

²⁰²⁴ Cf. notice 53 et HENRION F., 2000, p. 13.

²⁰²⁵ Cf. notice 8.

²⁰²⁶ Cf. notice 71, fig. 23-24.

b– Un espace funéraire

Tout comme les autres parties des églises, les chevets ont pu constituer des espaces funéraires privilégiés, accueillant les corps de figures emblématiques : l'évêque Bernward à Saint-Michel de Hildesheim ou les membres de la dynastie des Saliens dans la crypte de la cathédrale de Spire pour ne citer qu'eux²⁰²⁷. Une nouvelle fois, les exemples restent rares au sein du corpus envisagé ici et se limitent au chevet de l'église de Bondaroy dans lequel le corps de saint Grégoire de Nicopolis avait été inhumé pour quelques années avant son transfert par Dame Héloïse de Pithiviers au début du XI^e siècle. Sur place, une porte moderne aménagée dans l'abside mène à une excavation à l'intérieur du chevet, régulièrement présenté comme l'emplacement du tombeau du saint avant son transfert²⁰²⁸. La mise en place de cette cavité est postérieure à la construction de l'abside et pourrait confirmer une datation haute pour la construction de l'édifice si nous sommes bien face au tombeau du saint décédé aux alentours de l'an mil. La porte moderne menant à cet aménagement pose toutefois question : pourquoi mettre en place un tel accès des décennies après la translation des reliques du saint dans la ville voisine de Pithiviers ? Faut-il imaginer le maintien de reliques sur place ou le développement de pratiques dévotionnelles autour d'un cénotaphe ? Le culte à saint Grégoire semble avoir été très populaire localement ; une procession annuelle avec le transport des reliques du saint avait toujours lieu entre Pithiviers et Bondaroy au XX^e siècle.

c – Les fonctions de représentation

La thèse récemment menée par Pierre Martin a mis en évidence le caractère novateur du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans les édifices autour de l'an mil, considéré comme une architecture de luxe et de modernité. Il a directement relié le choix de ce type de plan à l'action des souverains capétiens, soucieux de développer une architecture novatrice au sein du Domaine royal, marquant l'ambition et le pouvoir de la nouvelle dynastie²⁰²⁹. Récemment, Thomas Spencer a souligné, dans son étude sur l'église de Vignory, la rareté du plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes en Champagne, et le met également en relation avec une volonté des commanditaires d'en faire une œuvre de prestige²⁰³⁰. La construction de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers est sans aucun doute un monument d'exception au sein du corpus. Le choix du plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes traduit sans aucun doute une volonté des commanditaires, les évêques d'Orléans, de se rattacher à une formule architecturale monumentale en vogue dans la deuxième moitié du XI^e siècle. Mais, comme nous l'avons évoqué précédemment, d'autres raisons viennent probablement s'allier pour expliquer également ce choix dans ce cas particulier (culte des reliques, proximité avec une voie menant à Saint-Jacques de Compostelle). Les édifices

²⁰²⁷ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 213.

²⁰²⁸ Cf. notice 8, fig. 72-73.

²⁰²⁹ Cf. MARTIN P., 2010, p. 312-313 et *supra*, citation dans la première partie.

²⁰³⁰ Cf. SPENCER T., 2013, p. 139. La priorale de Vignory n'est toutefois pas un exemple isolé au sein de la Champagne : la collégiale de Bray-sur-Seine présente également un plan de ce type à une date relativement haute au XI^e siècle, sans doute sous l'influence de Saint-Ayoul de Provins : cf. BERNARD J.-L., 1995, p. 72-73 et SPENCER T., 1999.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

construits autour de l'an mil dans notre corpus et pouvant être rattaché, directement ou non, à l'action des premiers Capétiens ne présentent pas ce type de plan à déambulatoire que nous ne retrouvons pas non plus pour la cathédrale d'Orléans ou probablement pas à Saint-Germain-des-Prés. Si Hugues Capet et Robert le Pieux ont eu une politique visant favoriser une formule architecturale novatrice pour l'associer à leur dynastie naissante, celle-ci n'a clairement pas été systématique au sein du Domaine royal.

Dans la zone considérée ici, le chevet dit harmonique apparaît comme la formule privilégiée dans les monuments importants. Par ses accents verticaux, il semble particulièrement apte à traduire dans le paysage la puissance de la nouvelle dynastie, par le choix des deux tours venant marquer visuellement le paysage. Cette hypothèse avait déjà été avancée pour la collégiale Notre-Dame de Melun par Yves Gallet qui qualifiait ce parti architectural d'ostentatoire et ambitieux, pouvant être « interprété comme procédant d'une véritable propagande dynastique. [...] Il n'est pas impossible qu'en choisissant un type architectural fréquent dans les plus prestigieuses réalisations carolingiennes et ottoniennes, Robert le Pieux, le deuxième roi d'une dynastie naissante et encore mal assurée sur ses positions, ait voulu revendiquer l'héritage de la dynastie carolingienne et s'affirmer comme l'égal des empereurs germaniques. »²⁰³¹. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner au début de ce travail les rapprochements faits dans les sources textuelles de l'époque entre les Capétiens et les Ottoniens, notamment par Raoul Glaber²⁰³². Le prestige du titre impérial, détenu par les Ottoniens, et l'héritage revendiqué avec les Carolingiens, anciens détenteurs de cette dignité sacrée, ont probablement du constituer des points de référence pour une nouvelle dynastie naissante qui tente de s'imposer. Les traditions architecturales locales, fortement marquées par les influences carolingiennes et ottoniennes, ont probablement également joué un rôle dans le développement de ce type architectural.

Yves Gallet soulignait également l'importance stratégique du site de Melun, avancée dans les terres champenoise des rivaux directs des premiers Capétiens, les comtes de Blois. Le choix d'une architecture ostentatoire visait probablement aussi à asseoir son pouvoir face à ces derniers. L'idée est d'autant plus séduisante que les deux tours en question sont tournées vers l'est et dressées face aux terres champenoises. Si nous observons la répartition de ces chevets à deux tours au sein du Domaine royal, à l'exception du cas de Saint-Germain-des-Prés, nous pouvons constater qu'ils sont régulièrement disposés dans la partie occidentale des terres royales à Morienvall, jalonnant notamment la frontière avec les terres du rival blésois à Saint-Séverin de Château-Landon, avant l'intégration du comté du Gâtinais dans le Domaine royal, et à Saint-Germain-Laval, petite enclave germano-pratoise affiliée aux Capétiens, dans la partie orientale du comté de Blois.

Ce choix d'une forme architecturale pour des raisons politiques et idéologiques a déjà été évoquée autour de l'an mil pour les autres grandes dynasties de l'époque, notamment chez les Ottoniens (à Magdebourg ou Quedlinbourg) ou chez les Saxons (avec Winchester)²⁰³³. Les

²⁰³¹ Cf. GALLET Y., 1998, p. 255-256.

²⁰³² Cf. *supra*.

²⁰³³ Cf. CAILLET J.-P., 2001, p. 216-217.

PARTIE III – CHAPITRE V : LES CHEVETS

premiers Capétiens se placeraient ainsi dans des pratiques fréquentes pour des souverains autour de l'an mil.

d – Autres fonctions

Comme pour les tours-porches examinées au début de cette troisième partie, la plupart des tours de chevet semblent avoir été conçues dès les X^e-XI^e siècles avec un niveau supérieur largement percé de baies jumelées sur chaque face, permettant d'attester la présence de cloches. Nous pouvons retrouver les mêmes usages fonctionnels liés à l'appel aux offices, ainsi probablement que d'autres aspects symboliques : l'élan ascensionnel marqué par les tours peut évoquer la Jérusalem céleste.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Les conclusions issues des deux premières parties de ce travail ont trouvé confirmation ici. La zone envisagée dans le cadre de cette étude est dépourvue de monuments majeurs. Les dimensions des édifices sont restreintes et sans commune mesure avec celles des œuvres emblématiques de l'architecture de cette époque, y compris celles situées au sein de l'aire capétienne, comme la cathédrale d'Orléans.

Deux ensembles d'édifices ressortent toutefois clairement. Dans un premier groupe, majoritaire, nous retrouvons des églises plutôt mineures, caractérisées par des dimensions restreintes (15 à 20 m de long) et des plans comprenant le plus souvent une nef unique suivie d'une simple abside. Ces édifices ont des statuts inconnus pour les environs de l'an mil et n'apparaissent bien souvent dans les sources textuelles qu'à partir du XIV^e siècle, en tant que sièges de paroisses. Parmi elles, soulignons la présence d'un petit noyau de bâtiments à abside quadrangulaire dans le Gâtinais oriental : Adon, Cortrat, Feins-en-Gâtinais, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, édifices que nous avons déjà repérés pour la plupart à l'issue de la deuxième partie pour leurs caractères architecturaux.

Le deuxième groupe est minoritaire au sein du corpus et comprend une dizaine de monuments de dimensions plus importantes (de 30 à 40 m de long) avec des plans généralement plus élaborés et complexes : des nefs à trois vaisseaux et des chevets à absides multiples, avec éventuellement un transept et un effet de monumentalisation par la présence de tour(s) en façade et/ou sur le chevet. Ces édifices sont généralement attestés dans les sources textuelles à des dates plus anciennes que les autres, et peuvent être mis en relation avec les grands commanditaires locaux : les évêques d'Orléans dans le cas des églises de Pithiviers et de Mareau-aux-Bois, les abbés de Saint-Germain-des-Prés pour Saint-Germain-Laval, les comtes du Gâtinais (et sans doute aussi les Capétiens) pour les trois églises de Château-Landon, et les souverains dans le cas des deux églises de Melun. S'y ajoute aussi l'église abbatiale de Ferrières pour laquelle il est toutefois impossible, en l'absence de source textuelle, d'établir un lien avec un autre commanditaire que l'abbé pour les travaux opérés aux alentours de l'an mil.

Ces deux groupes expliquent les principales disparités observées au cours de cette étude des formes et des fonctions. Deux monuments doivent également être soulignés ici : ils présentent en effet des plans et des élévations atypiques, et ils étaient d'ailleurs déjà largement ressortis de l'étude architecturale. La chapelle Notre-Dame de Bethléem, à Ferrières, est ainsi le seul édifice à présenter en plan une abside à pans coupés à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur, contrairement aux autres absides d'églises qui sont soit semi-circulaires, soit quadrangulaires. La collégiale Saint-Georges de Pithiviers est dotée, quant à elle, de l'unique chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes, le plus développé du corpus. Ces spécificités viennent une nouvelle fois consolider nos premières observations à ce sujet, et renforcer les hypothèses de datation proposées en fin de deuxième partie.

PARTIE III – CONCLUSION

Les entrées occidentales sont dominées par le type du mur pignon dans lequel l'accent est généralement mis sur le portail, sans doute en raison de son rôle d'entrée, ainsi que de conceptions plus symboliques autour de l'idée de porte. Quelques tours-porches sont à signaler, marquant un effort de monumentalisation dans leurs dimensions et leur mise en œuvre (où le moyen appareil est dominant). L'importance des cloches doit ici être soulignée puisque la majorité de ces tours semblent dotées de beffrois dès leur construction. Les salles hautes en revanche restent difficiles à appréhender dans leurs fonctions, qui sont sans doute plurielles (et variables d'un édifice à un autre).

Les nefs ont, contrairement à d'habitude, pris une relative importance au sein de cette étude puisqu'elles constituent les vestiges les plus fréquents et nombreux de cette architecture des alentours de l'an mil. Même si le schéma général tend vers une différenciation entre des nefs uniques pour les édifices mineurs et à plusieurs vaisseaux pour les monuments plus importants, cette idée doit être relativisée. Nous avons eu l'occasion d'observer de petites nefs à collatéraux dans des édifices paroissiaux modestes comme Bourron-Marlotte ou Grangermont et, à l'inverse, des monuments assez importants dotés de vaisseaux uniques comme la chapelle Notre-Dame de Bethléem à Ferrières ou Bellegarde, une tradition déjà soulignée dans l'architecture du XI^e siècle par Éliane Vergnolle comme nous l'avons vu.

De manière générale, ces nefs restent désarticulées, les rythmes y sont rares et les églises de Melun, avec leurs arcs diaphragmes dans les bas-côtés, font figure d'exception. Nous avons également pu souligner l'absence de liens dans la conception générale des élévations extérieures et intérieures, ainsi que dans celles des vaisseaux centraux par rapport à leurs collatéraux. Une grande variété de solutions semble ainsi coexister dans ces monuments.

Les transepts restent rares au sein du corpus, et sont liés à une architecture que l'on qualifiera de prestige. Ceux qui sont préservés permettent de les rattacher au type du transept bas défini par Louis Grodecki en 1950, avec une croisée de plan barlong délimitée à l'intérieur par quatre arcades mais légèrement plus bas que le vaisseau central de la nef à l'extérieur. Nous avons souligné les questionnements soulevés par ce type d'architecture : est-ce une formule de transition entre les transepts bas et ceux à croisée régulière qui vont se développer par la suite à l'époque romane ? ou un type plus ancien pour lequel nous manquons d'exemples conservés en élévation ? Le côté prestigieux de cette construction ne laisse toutefois aucun doute ; et la mise en place des arcs diaphragmes délimitant les croisées au sein de ces architectures charpentées et inarticulées devait immédiatement focaliser l'attention des fidèles sur cette partie de l'édifice où le chœur liturgique était implanté.

Les chevets, quant à eux, se résument à deux types principaux : une abside unique ou trois absides, parfois échelonnées. Les plans sont aussi bien semi-circulaires que quadrangulaires et nous avons déjà souligné les deux chevets qui échappent à cette typologie, à savoir Notre-Dame de Bethléem et Saint-Georges de Pithiviers. Les dimensions sont globalement restreintes et les phénomènes d'allongement, souvent soulignés dans les études sur l'architecture romane, sont peu marqués, et clairement en lien avec les statuts des édifices. Ce sont en effet dans les établissements monastiques (prieurés et abbayes) que l'on constate la présence des chevets les plus développés. Leur agrandissement par la mise en place d'une

PARTIE III – CONCLUSION

crypte est lié à plusieurs critères qui reviennent de manière récurrente : la présence d'une communauté, une construction sur un terrain en pente et l'existence d'une ou plusieurs reliques attestée(s) dans les sources textuelles médiévales. Le développement des circulations depuis l'église haute est par ailleurs bien marqué, sauf dans le cas de Montereau-Fault-Yonne, et correspond aux recherches observées dans les cryptes des environs de l'an mil. Les déplacements autour de ces reliques semblent toutefois avoir été limités ; seul le plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la collégiale de Pithiviers illustre des préoccupations importantes de ce point de vue-là. Outre le nombre important de reliques conservées sur le site, les modèles orléanais et la proximité avec l'une des voies menant à Saint-Jacques de Compostelle pourraient avoir joué un rôle dans la mise en place de cette architecture.

Ces chevets illustrent également des préoccupations liées à la monumentalisation des édifices avec la présence de tours implantées soit latéralement (dans le cas des chevets à trois vaisseaux, formant parfois un chevet dit harmonique quand les tours sont jumelles), soit au centre, sur la travée droite précédant l'abside. Comme pour les façades occidentales, nous retrouvons l'intérêt pour les clochers, avec des beffrois aménagés dès l'origine, et les difficultés d'analyse des salles implantées au premier étage dans certains cas comme la collégiale Notre-Dame de Melun.

La mise en place de ces tours, qu'elles soient situées en façade occidentale ou sur les chevets, constitue, avec la construction des transepts, le principal élément de monumentalisation de l'architecture. Nous les retrouvons presque exclusivement dans les dix édifices que nous avons relevés comme exemples d'une architecture de prestige. Nous avons eu l'occasion de montrer ici que ces formes particulières se retrouvent justement dans les autres édifices du Domaine royal rattachés aux souverains capétiens, comme les cathédrales de Chartres et Orléans, les collégiales Notre-Dame d'Étampes et de Poissy, Saint-Aignan d'Orléans ou l'abbatiale Saint-Germain-des-Prés à Paris, qui reprennent des plans avec transepts, chevets dits harmoniques et/ou tours-porches. L'élaboration de ces formules architecturales peut notamment être retrouvée dans l'architecture haut-médiévale ; les tours-porches et les chevets harmoniques tirent en particulier leurs origines des monuments carolingiens et ont connu un fort développement chez les Ottoniens entre les années 950 et 1050 environ. Nous pouvons ainsi nous demander si ces deux formes architecturales n'auraient pas été délibérément favorisées dans les premiers chantiers capétiens ; cela dans une volonté de se placer dans les traditions carolingienne et ottonienne, afin de revendiquer l'héritage des premiers et de se hisser à un même niveau hiérarchique que les seconds qui constituent alors une sorte d'idéal impérial contemporain. Le choix de ces formes architecturales pourrait alors revêtir une forte symbolique à caractère politique, tout à fait concevable en cette période de changement dynastique. La forme de la tour, très imposante dans le paysage des environs de l'an mil, était d'autant plus pertinente qu'elle permettait d'imposer visuellement cette présence et cette puissance des Capétiens (et de l'Église) dans l'inconscient collectif.

Il nous faut toutefois apporter ici une légère nuance à cette interprétation. Nos premières recherches sur le reste de l'aire capétienne permettent de localiser essentiellement ces formes

PARTIE III – CONCLUSION

architecturales dans la partie orientale. Les régions occidentales, autour de Chartres notamment, semblent avoir été moins réceptives à ces formes. Nous retrouvons des tours-porche, pour les deux églises de Chartres, mais pas de tours jumelles aux chevets (ou à des dates plus tardives pour la cathédrale chartraine), où le type du déambulatoire à chapelles rayonnantes est en revanche fréquent. Il ne faut pas oublier de prendre en compte ici le poids des traditions locales. L'importance des chevets dits harmoniques apparaît ainsi déterminante dans la moitié orientale du Domaine royal, dans les régions les plus marquées par les influences carolingiennes et ottoniennes, alors que les recherches dans la partie occidentale à la même époque semblent dominées par les questions de circulations, dans des édifices positionnés sur les routes menant à Saint-Jacques de Compostelle. Il n'est pas impossible que les tours jumelles y aient alors été trop complexes à mettre en place, et plus secondaires.

La question des modèles, enfin, est l'une des plus délicates à aborder. Nos prédécesseurs ont longtemps souligné l'importance de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire dans la région. Dans la zone considérée ici, il nous semble que cette influence doit être relativisée au profit de celle de Saint-Germain-des-Prés, qui présente les formules les plus proches de celles observées ici, que ce soit pour la conception des tours-porches ou pour les chevets à tours. La construction de Gauzlin semble avoir constitué un cas exceptionnel, difficile à imiter dans des édifices secondaires comme ceux considérés ici. Il n'en reste pas moins qu'elle permet de ne pas exclure la possibilité d'un décor élaboré dès le premier tiers du XI^e siècle dans la région.

CONCLUSIONS FINALES

CONCLUSIONS FINALES

À l'issue de ce travail, force nous est de constater qu'un grand nombre de problèmes restent entiers. La question la plus épineuse reste celle des datations, comme nous l'avons déjà souligné en fin de deuxième partie. La confrontation de l'ensemble des données permet toutefois de souligner de nombreux points de convergence nous guidant essentiellement sur une fourchette chronologique comprise entre la fin du X^e siècle et le milieu du siècle suivant. En effet, l'étude du contexte historique a mis en lumière le règne et la figure de Robert le Pieux. Nous avons pu souligner les difficultés que soulève cet état de fait : est-il dû à la perte des sources textuelles pour les autres règnes ou est-ce un reflet de la réalité de l'époque ? Il restera impossible pour nous de répondre à cette question. Mais, de manière plus générale, nous avons pu mettre en avant l'intérêt que revêtait la région que nous avons étudiée ici pour les premiers Capétiens qui cherchaient à unifier le Domaine royal entre Paris, Melun et Orléans, face aux vellétés de leurs rivaux blésois. L'acquisition du comté du Gâtinais par Philippe I^{er} en 1068 puis de la vicomté du Berry a déplacé leur attention sur les nouvelles marges méridionales du Domaine. C'est donc avant 1068 que la région présente un réel intérêt stratégique et a pu retenir toute leur attention.

Les deuxième et troisième parties ont été l'occasion d'observer que l'architecture des édifices étudiés ici présente des caractéristiques très homogènes, aussi bien du point de vue technique que formel. Les principales différences relevées sont principalement dues aux statuts des édifices, avec les églises secondaires rurales d'un côté, et les monuments issus de commanditaires plus prestigieux ayant affecté des sommes plus importantes aux chantiers, ce qui a sans doute également entraîné la présence d'artisans plus qualifiés. Seuls deux monuments se démarquent, et doivent être signalés à ce titre. D'un côté, la chapelle Notre-Dame de Bethléem, implantée dans l'enceinte de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, présente des caractères atypiques au sein du corpus étudié ici, aussi bien en plan, en élévation que du point de vue des techniques de construction. Les comparaisons nous orientent, comme nous l'avons vu, vers des monuments haut-médiévaux, notamment du VII^e siècle, ce qui nous permettrait de remonter à la fondation du monastère. De l'autre côté, la collégiale Saint-Georges de Pithiviers offre la vision la plus représentative de l'architecture romane, telle qu'elle est offerte dans les manuels d'histoire de l'art avec le plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes, la mise en place d'un voûtement systématique en lien avec une réflexion sur les supports composés et les épaulements, le développement d'un décor élaboré sur les chapiteaux et les bases de ces piles. La mise en œuvre est maîtrisée, avec des traces de taille obliques, régulières, serrées, et des joints fins. Un tel degré de maîtrise nous renvoie à une construction tardive dans le XI^e siècle, probablement suivie par celle des autres églises de la ville : le prieuré Saint-Pierre et l'église paroissiale Saint-Salomon. Ces nombreux chantiers ont sans doute permis le développement d'ateliers locaux influant durablement l'architecture régionale dans la première moitié du XII^e siècle (Charmont-en-Beauce, Ingrannes...).

Ces exceptions mises à part, les autres édifices appartiennent à une culture architecturale commune, où domine le petit appareil régulier de moellons, dans la tradition antique, associé à des remplois de sarcophages haut-médiévaux ou à du moyen appareil pour les éléments structurants de l'architecture. La conception générale des monuments reste très fortement ancrée dans les traditions haut-médiévales avec des volumes charpentés, rarement articulés.

CONCLUSIONS FINALES

Malgré ces aspects dominants, l'observation détaillée des édifices du corpus, et les comparaisons que cela implique permettent de constater l'existence de multiples solutions et associations, qui n'aident d'ailleurs pas à préciser les datations. Mais les convergences fréquentes vers les décennies entourant l'an mil nous orientent plutôt, en l'état actuel des connaissances (et ainsi que nous le relevions plus haut d'emblée), vers l'hypothèse d'un mouvement important de construction entre les années 980 et 1050-1060. Cette proposition est notamment renforcée par les rares datations disponibles au sein du corpus (Saint-Séverin de Château-Landon : vers l'an mil ; Saint-Sauveur de Melun : état 1 au X^e siècle, état 2 au premier tiers XI^e siècle : Notre-Dame de Melun : début des travaux entre 996 et 1031).

Des difficultés importantes subsistent toutefois quant à ces mêmes questions de chronologie, puisque nous avons pu souligner les écarts découlant des arguments avancés pour l'architecture et ceux pour les décors sculptés. L'église de Cortrat, cas pour le moins atypique, en est la meilleure illustration avec son portail sculpté aux moulurations « élaborées », et entièrement appareillé en remplois de sarcophages haut-médiévaux, associé à une mise en œuvre généralement datée des environs de l'an mil. Penser que le bâtiment et son portail occidental ne sont pas contemporains reste la solution la plus facile pour l'archéologue et historien de l'art confronté à ce problème. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence de reprise évidentes observables sur le monument, cette hypothèse n'est pas plus légitime que les deux autres : le bâtiment pourrait également être plus récent que ce que l'on admet généralement ou, inversement, le portail à moulurations toriques pourrait avoir été mis en œuvre à une date plus précoce que celles aujourd'hui communément avancées. Nous nous retrouvons ainsi face à des difficultés que nous ne pourrions résoudre qu'en gardant l'esprit ouvert à toute possibilité, et en gardant l'esprit critique sur les monuments « datés ». Il faut espérer qu'à l'avenir, les recherches de ce type se multiplieront sur le plan régional ; cela en prenant en compte non plus seulement les édifices majeurs, mais l'ensemble des réalisations de la période afin de déterminer au mieux les choix des commanditaires, l'évolution des formes, des décors et des techniques, les écarts entre monuments majeurs et secondaires ; pour, à terme, mieux cerner ces questions de datations, ainsi que celles concernant la diffusion des modèles et l'aspect symbolique que pouvait éventuellement revêtir un type architectural. Le lien que nous avons déterminé entre l'architecture du prieuré de Saint-Germain-Laval et celle de son abbaye-mère, Saint-Germain-des-Prés, s'avérait prometteur ; il a été toutefois difficile d'établir de tels rapports pour d'autres édifices du corpus. La perte des grandes cathédrales et abbatiales des alentours de l'an mil se fait cruellement sentir, de ce point de vue ; et il faut espérer, que dans les années à venir, le dossier de Sainte-Croix d'Orléans, par exemple, sera repris afin de mieux établir son plan et sa chronologie au XI^e siècle. La présence récurrente du chevet dit harmonique et de la tour-porche dans les monuments importants du Domaine royal capétien dans la première moitié du XI^e siècle doit certainement être mieux prise en compte : car il pourrait bien s'agir là de formes privilégiées par la nouvelle dynastie pour imposer visuellement sa présence dans ses terres, en se replaçant dans l'héritage des créations carolingiennes pour se hisser à la hauteur des contemporains impériaux ottoniens. Certains traits attestés dans plusieurs édifices (tours fermées au rez-de-chaussée, salles hautes ouvertes au premier étage, beffrois, contreforts internes) évoquent également la possibilité d'un modèle

CONCLUSIONS FINALES

commun, sans doute perdu, dont le meilleur exemple est aujourd'hui fourni par l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés. Une étude architecturale approfondie des parties romanes du monument, avec critique d'authenticité des éléments restaurés/reconstruits au XIX^e siècle, fait cruellement défaut là aussi ; car si la datation de la tour-porche semble admise aux alentours de l'an mil, la nef, le transept et les deux tours du chevet posent en revanche de nombreuses questions. De manière générale, nous devons envisager, à l'avenir, d'élargir la recherche amorcée ici à l'ensemble du Domaine royal ; cela en reprenant les monuments emblématiques de cette période et en répertoriant puis étudiant de manière systématique les églises secondaires, et en fondant les comparaisons sur d'autres études régionales du même type. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons enfin approcher au mieux l'architecture des alentours de l'an mil dans le milieu capétien.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

PROPOS LIMINAIRES

Nous avons rassemblé dans les pages qui viennent l'ensemble des références utilisées pour la rédaction de ce volume de synthèse. Nous n'avons en revanche pas repris ici les sources et publications spécifiques à chaque édifice de notre corpus (sauf si nous avons eu besoin de les citer dans ce volume de synthèse), à charge pour le lecteur de se reporter aux notices du catalogue où il pourra trouver, édifice par édifice, l'ensemble de la documentation rassemblée par nos soins.

L'ensemble a été subdivisé en quelques sous-parties, évidentes, afin de simplifier le travail de recherche. Nous avons toutefois tenté de ne pas trop multiplier les entrées, ce qui aurait pu avoir l'effet inverse à celui escompté. Ainsi, le lecteur trouvera deux grandes parties : les sources puis la bibliographie. Dans la première, viennent d'abord les sources écrites puis les éléments iconographiques. Pour la seconde, nous avons séparé les publications à portée historique (essentiellement utilisées dans la première partie de la synthèse), de celles liées à l'architecture du haut Moyen Âge et du début de la période romane, en gardant pour la fin les contributions portant plus spécifiquement sur l'archéologie du bâti et les aspects méthodologiques.

Pour les citations effectuées au fil du texte, dans les notes de bas de page, nous avons choisi d'utiliser une « étiquette » constituée du nom du ou des auteur(s) (ou du ou des éditeur(s) scientifique(s) dans le cas des sources publiées notamment) en majuscules, suivi de l'initiale du prénom, de la date de publication de l'ouvrage et des pages concernées. Cette étiquette est reprise dans les pages qui suivent avant la référence bibliographique complète proprement dite. Dans les cas où nous nous trouvons avec plusieurs publications par an pour la même personne, nous avons fait suivre dans nos « étiquettes » l'année de publication d'une numérotation par lettres. Par exemple :

SAPIN C., 2001a.

SAPIN C., 2001b.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

I - SOURCES

A - SOURCES TEXTUELLES

Dans cette partie sont regroupées les principales sources historiques concernant l'histoire politique et religieuse des X^e et XI^e siècle (avec un accent sur les premiers Capétiens – ainsi, nous n'avons pas retenu les sources concernant le duché de Normandie à la même époque). Mais le lecteur trouvera également de nombreuses publications, apparemment sans lien avec notre sujet, mais qui nous ont été utiles pour dresser différents inventaires disponibles en annexe (listes des premières mentions d'églises et de paroisses dans notre zone d'étude par exemple).

ACHERY L. de, 1723

Achery L. de, *Spicilegium, sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*, Paris, éd. Apud Montalant, 1723, 3 vol.

ALLIOT J.-M., 1888

Alliot J.-M., *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*, Paris/Orléans, éd. A. Picard/H. Herluison, 1888, 161 p. (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais 3).

AUVRAY L., 1905

Auvray L., Un recueil de pièces sur l'abbaye de Rozoy-le-Jeune, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1905, p. 88-97.

BARTHÉLÉMY E. de, 1883

Barthélémy E. de, *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre*, Paris, éd. H. Champion, 1883, 347 p.

BAUTIER R.-H., 1967

Bautier R.-H., *Recueil des actes d'Eudes, roi de France*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1967, 283 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres).

BAUTIER R.-H., 1978

Bautier R.-H. dir., *Recueil des actes de Robert I et de Raoul, rois de France (922-936)*, Paris, éd. Imprimerie Nationale, 1978, 273 p.

BAUTIER R.-H., DUFOUR J., 1992-1994

Bautier R.-H., Dufour J., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. De Boccard, 1992-1994, 4 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

BAUTIER R.-H., GILLES M., 1972

Bautier R.-H. et Gilles M., *Odorannus de Sens, Opera omnia*, vol. IV, Paris, éd. Recueil Sirey, 1972, p. (Sources d'histoire médiévale IV).

BAUTIER R.-H., GILLES M., 1979

Bautier R.-H. et Gilles M., *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dite de Clarius : Chronicon Sancti Petri Vivi Senonensis*, Paris, éd. du CNRS, 1979, 505 p. (Sources d'histoire médiévale).

BAUTIER R.-H., LABORY G., 1965

Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Rotberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, 165 p. (Sources d'histoire médiévale I).

BAUTIER R.-H., LABORY G., 1969

Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Gauzlin. Vita Gauzlini, abbatis Floriacensis monasterii*, André de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1969, 234 p. (Sources d'histoire médiévale II).

BAUTIER R.-H., LABORY G., 2004

Bautier R.-H., Labory G., *L'abbaye de Fleury en l'an mil. I – Vie d'Abbon, abbé de Fleury. Vita et passio sancti Abbonis par Aimoin de Fleury et pièces annexes, II – Le coutumier de Fleury. Consuetudines Floriacenses Antiquiores*, Paris, éd. CNRS, 2004, 356 p. (Sources d'histoire médiévale XXXII).

BERTON A., 1884

Berton A., Notice sur Chantecoq, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais XVIII*, Orléans/Paris, éd. G. Jacob/La Société bibliographique, 1884, p. 209-240 [avec publication des sources concernées].

BOUILLART J., 1724

Bouillart J., *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez contenant la vie des abbez qui l'ont gouvernée depuis sa fondation : les hommes illustres qu'elle a donnez à l'Eglise & à l'Etat : les Privileges accordez par les Souverains Pontifes & par les Evêques : les Dons des Rois, des Princes et des autres Bienfaiteurs. Avec la Description de l'Eglise, des tombeaux & de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, Paris, éd. Grégoire Dupuis, MDCCXIV (1724), 326 p. et clxxxviiij p. j.

BOUQUET M., 1869-1904

Bouquet M. dir., *Recueil des historiens des Gaules et de la France : Rerum Gallicarum et francicarum scriptores*, Paris, éd. V. Palmé, 1869-1904, 24 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

BOUREL DE LA RONCIÈRE C. de, 1892

Bourel de La Roncière C. de, *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris (X^e et XI^e siècles)*, Saint-Maur E. de, Paris, éd. A. Picard et fils, 1892, 43 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

BRUEL A., 1876-1903

Bruel A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, éd. Imp. Nat., 1876-1903, 6 vol.

CAROZZI C., 1979

Carozzi C., *Poème au roi Robert. Adalbéron de Laon*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1979, 50 p. (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge 32).

CATEL A., 1927

Catel A., *Chartes et documents de l'abbaye cistercienne de Preuilly*, Paris, éd. E. Champion, 1927, 422 p.

CHAVANON J., 1897

Chavanon J., *Chronique*, Adémar de Chabannes, Paris, éd. Picard, 1897, 234 p.

COÛARD É.-L., 1905

Coüard É.-L., *Liber testamentorum Sancti Martini de Campis : reproduction annotée du manuscrit de la Bibliothèque nationale*, Paris, éd. Picard, 1905, 124 p. (Publications de la Conférence des sociétés historiques du Département de Seine-et-Oise).

CUISSARD C., 1902

Cuissard C., Les chartes originales de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* 28, Orléans, éd. de la Société archéologique de l'Orléanais, 1902, p.259-388.

DELABORDE H.-F., 1916

Delaborde H.-F. dir., *Recueil des actes de Philippe-Auguste, roi de France*, Paris, éd. Imp. Nat., 1916, 6 vol.

DELISLE J., 1856

Delisle J., *Catalogue des actes de Philippe-Auguste avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents*, Paris, éd. A. Durand, 1856, 654 p.

DELISLE L., 1876

Delisle L., Notice sur vingt manuscrits du Vatican, *Bibliothèque de l'École de Chartes* XXXVII, Paris, éd. Picard, 1876, p. 485-489.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

DELISLE L., 1886

Delisle L., Mémoires sur d'anciens sacramentaires, *Mémoires de l'Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles Lettres XXXII*, Paris, Imp. Nationale, 1886, p. 111.

DEPOIN J., 1912-1921

Depoin J., *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, Paris, éd. de l'Abbaye de Ligugé/Jouve, 1912-1921, 5 vol. (Archives de la France monastique vol. XIII, XVI, XVIII, XX et XXI).

DINTER P., 1980

Dinter P., *Liber Tramitis aevi Odilonis abbatis*, Siegburg, éd. F. Schmitt, 1980, 379 p. (Corpus consuetudinum monasticorum ; 10).

DOINEL J., 1887

Doinel J., *Cartulaire de Notre-Dame de Voisins*, Orléans/Paris, éd. Herluison/Société bibliographique, 1887, p. 63-64 (Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XVI).

DURU L.-M., 1850-1863

Duru L.-M., *Bibliothèque historique de l'Yonne ou collection de légendes, chroniques et documents divers : pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département*, Auxerre/Paris, éd. Perriquet et Rouillé/Didron, 1850-1863, 2 vol.

ESTOURNET G., 1931

Estournet G., Le prieuré de Franchard : notice suivie du Recueil des chartes de ce prieuré, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXXI*, Fontainebleau, Imp. Maurice Bourges, 1931, p. 275-370.

FARAL E., 1964

Faral E., *Ermold le Noir. Poème sur Louis le Pieux et épîtres au roi Pépin*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1964, 267 p. (Collection Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge).

FANNING S., BACHRACH B. S., 2008

Fanning S., Bachrach B. S., The "annals" of Flodoard of Reims : 919-966, Petersborough, éd. University of Toronto Press, 2008, 120 p. (Readings in medieval civilizations and cultures; 9).

GALLIA CHRISTIANA VIII

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus octavus : in quo de quatuor Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti, Paris, Ex Typographia Regia, 1744, n. p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

GALLIA CHRISTIANA XII

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, n. p.

GEFFROY A., 1856

Geffroy A., *Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norwège,* Paris, Imp. Impériale, 1856, 512 p.

GUÉRARD B., 1850

Guérard B., *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris,* Paris, éd. Imp. De Crapelet, 1850, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Série 1)

GUILHERMY F. de, 1879

Guilhermy F. de, *Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e siècle, t. IV : Ancien diocèse de Paris,* Paris, éd. Imp. Nat., 1879, 618 p. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France, troisième série, archéologie).

HALPHEN L., LOT F., 1908

Halphen L., Lot F., *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987),* Paris, éd. Imp. Nat., 1908, 231 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France II)

HUBERT R., 1661

Hubert R., *Antiquitez historiques de l'église royale Saint-Aignan d'Orléans,* Orléans, éd. Gilles Hotot, 1661, 363 p.

JARRY E., 1919

Jarry E., Notes et documents sur la Maladrerie d'Orléans, *Mémoires de Société archéologique et historique de l'Orléanais XXXV,* Orléans, Imp. Paul Pigelet, 1919, p. 195-259.

JUBAINVILLE A. de, LONGNON A., 1869

Jubainville A. de, Longnon A., *Histoire des ducs et des comtes de Champagne depuis le VI^e siècle jusqu'à la fin du XI^e siècle, vol. VII : Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie,* Paris, éd. A. Durand, 1869, 416 p.

JULLIOT G., 1876

Julliot G., *Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens rédigée vers la fin du XIII^e siècle par Geoffroy de Courlon,* Sens, éd. C. Duchemin, 1876, 582 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

LASTEYRIE DU SAILLANT R.-C., 1887

Lasteyrie du Saillant R.-C., *Cartulaire général de Paris ou Recueil général de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris*, Paris, éd. Imp. Nat., 1887, 564 p.

LATOUCHE R., 1930-1937

Latouche R., *Richer de Reims. Histoire de France*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1930-1937, 2 vol.

LAUER P., 1914

Lauer P., *Recueil des actes de Louis IV, roi de France : 936-954*, Paris, éd. Imp. Nat., 1914, 151 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France)

LESPINASSE R. de, 1887

Lespinasse R. de, *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny*, Nevers/Paris, éd. Morin-Boutillier/H. Champion, 1887, 478 p.

LONGNON A., 1877

Longnon A., *Rôles des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le Chansonnier (1249-1252)*, Paris, éd. H. Menu, 1877, 416 p.

LONGNON A., 1885

Longnon A., *Atlas historique de la France : depuis César jusqu'à nos jours*, Paris, éd. Hachette, 1885, 2 vol.

LONGNON A., 1895

Longnon A., *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rédigé au temps de l'abbé Irminon*, Paris, éd. H. Champion, 1895, 2 vol.

LONGNON A., 1901-1914

Longnon A., *Champagne : Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361*, Paris, éd. Imp. Nat., 1901-1914, 3 vol.

LONGNON A., 1902

Longnon A. dir., *Obituaires de la province de Sens, vol I : Diocèses de Sens et de Paris*, Paris, éd. Imp. Nat., 1902, 2 vol. (Recueil des historiens de la France. Obituaires 1).

LONGNON A., 1904

Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

LONGNON A., 1909

Longnon A. dir., *Obituaires de la province de Sens, vol. III : Diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers*, Paris, éd. Imp. Nat., 1909, 641 p. (Recueil des historiens de la France. Obituaires 3).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

LUCHAIRE A., 1885

Luchaire A., *Études sur les actes de Louis VII*, Paris, éd. Picard, 1885, 527 p. (Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens : mémoires et documents).

MABILLE É., 1866

Mabille É., *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés et manuscrits*, Paris, éd. Henaux, 1866, 238 p.

MABILLON J., 1668

Mabillon J., *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, in saeculorum classes distributa. Saeculum I*, Paris, 1688, p. 157.

MARION J., 1879

Marion J., *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris : XI^e – XII^e siècles*, Lyon, éd. L. Perrin et Marinet, 1879, 369 p.

MARRIER M., 1636

Marrier M., *Monasterii regalis Sancti Martini de Campis Paris, ordinis cluniacensis, historia, libris sex partita*, Paris, éd. Apud P. Cramoisy, 1636, 578 p.

MARS N., 1646

Mars N., *Histoire du royal monastère de Saint-Lomer de Blois de l'ordre de Saint-benoist recueillie fidèlement des vieilles chartes du mesme monastère et divisée en quatre parties*, Blois, Imp. J. Marchand, 1646, 472 p.

MARTÈNE E., 1724-1733

Martène E., *Collectio amplissima veterum scriptorum et monumentorum historicum, dogmaticorum moralium*, Paris, éd. Montalant, 1724-1733, 9 vol.

MARTÈNE E., DURAND U., 1717

Martène E., Durand U., *Thesaurus Novus anecdotorum complectens regum ac principum aliorum que Virorum illustrium epistolas et diplomata bene multa*, Paris, éd. Delaulme, 1717, 3 vol.

MERLET L., 1883

Merlet L., *Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*, Chartres, éd. Imp. Garnier, 1883, 2 vol.

MGH SCRIPTORES, 1885

Monumenta Germaniae Historia. Scriptores rerum Merovingicarum, Hanovre, éd. Hahnsche Buchhandlung, 1885, 9 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

MIGNE J.-P., 1855

Migne J.-P., *Saeculum XII. Orderici Vitalis. Historia Ecclesiastica. Accedunt Anastasii IV, Adriani IV, Romanorum Pontificum. Epistolae et Privilegia*, Paris, éd. J.-P. Migne, 1855, col. 628 (Collection *Patrologiae cursus completus. Series secunda* ; 188).

MOLINIER A., 1887

Molinier A., *Vie de Louis VI le Gros, par Suger, suivie de l'histoire du roi Louis VII*, Paris, éd. Picard, 1887, p. 15.

MUSÉE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, 1878

Coll., *Musée des archives départementales : Recueil de facs-similés héliographiques de documents tirés des archives des préfectures, mairies et hospices*, Paris, éd. Imp. Nat., 1878, 2 vol.

MULLER E., 1892

Muller E., *Vingt-neuf chartes originales concernant l'abbaye de Chaalis (1155-1299)*, Senlis, éd. Imp. Eug. Dupresne, 1892, 29 p. (Bulletin du Comité archéologique de Senlis)

NEWMANN W. M., 1937

Newmann W. M., *Catalogue des actes de Robert II*, Paris, éd. Recueil Sirey, 1937, 211 p. (Thèse complémentaire, université de Lettres de Strasbourg).

PERTZ K.-A.-F., 1872

Pertz K.-A.-F., *Diplomata regum Francorum e stirpe Marowingica. Diplomata Maiorum domus regiae. Diplomata spuria*, Hanovre, éd. Hahniani, 1872, 250 p. (Monumenta Germaniae historica. Diplomata 1).

POUPARDIN R., 1909-1932

Poupardin R., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, des origines au début du XIII^e siècle*, Paris, éd. H. Champion, 1909-1932, 2 vol.

PROU M., 1886

Prou M., Raoul Glaber. *Les Cinq Livres de ses Histoires. 900-1044*, Paris, éd. Picard, 1886, 143 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

PROU M., 1908

Prou M., *Recueil des actes de Philippe I, roi de France (1059-1108)*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1908, 508 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France 1).

PROU M., VIDIER A., 1907

Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, 2 vol. (Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

QUANTIN M., 1854-1860

Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne : Recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département*, Auxerre, éd. Perriquet, 1854-1860, 2 vol.

QUESVERS P., STEIN H., 1894

Quesvers P., Stein H., *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens, publié d'après des manuscrits et des documents inédits*, Paris, éd. Picard, 1894, 408 p.

QUESVERS P., STEIN H., 1897

Quesvers P., Stein H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, tome I : Pouillé du diocèse, Inscriptions de la ville et des faubourgs de Sens*, Paris, éd. Alphonse Picard et Fils, 1897, 768 p.

QUESVERS P., STEIN H., 1902

Quesvers P., Stein H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, tome III : Inscriptions des doyennés de Courtenay et de Marolles-sur-Seine*, Paris, éd. Alphonse Picard et Fils, 1902, 791 p.

QUESVERS P., STEIN H., 1904

Quesvers P., Stein H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, tome IV : Inscriptions des doyennés de Milly et du Gâtinais*, Paris, éd. Alphonse Picard et Fils, 1904, 762 p.

RAMACKERS J., 1958

Ramackers J., *Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge. Band 6 : Orléanais*, Göttingen, éd. Vandenhoeck & Ruprecht, 1958, 277 p.

RICHEMOND É.-L., 1908

Richemond É.-L., *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XII^e au XV^e siècle*, Fontainebleau, éd. M. Bourges, 1908, 2 vol.

ROUILLARD S., 1628

Rouillard S., *Histoire de Melun contenant plusieurs raretez notables et non descouvertes en l'histoire générale de France, plus la vie de Bouchard, comte de Melun, sous le règne de Hues Capet, traduite du latin d'un auteur du temps. Ensemble la vie de Messire Jacques Amyot. Avec le catalogue des seigneurs et dames illustres de la maison de Melun*, Paris, éd. J. Guignard, 1628, 760 p.

SAUSSAYE C. de, 1615

Saussaye C. de, *Annales ecclesiae Aurelianensis saeculis et libris sexdecim, addito tractatu de veritate translationis corporis San Benedicti ex Italia in Gallias ad monasterium Floriacense, diocesis Aurelianensis*, Paris, éd. Apud Hieronymum Drouart, 1615, 842 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

SCHMEDT C. DE, VAN ORTROY F., DELEHAYE H., PONCELET A., PEETERS P., 1910

Schmedt C. de, Van Ortroy F., Delehaye H., Poncelet A., Peeters P., *Vita sancti Laeti, Acta Sanctorum Novembris*, t. III, Bruxelles, Apud Socios Bollandianos, 1910, p. 72-79.

SOEHNÉE F., 1907

Soehnée F., *Catalogue des actes d'Henri I, roi de France (1031-1060)*, Paris, éd. H. Champion, 1907, 145 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 161).

SOYER J., 1919

Soyer J., *Les actes des souverains antérieurs au XIV^e siècle conservés dans les archives départementales du Loiret, vol. I : prieuré de Saint-Samson d'Orléans*, Besançon, Imp. Jacques et Demontrond, 1919, 59 p.

SOYER J., 1921

Soyer J., *Les actes des souverains antérieurs au XIV^e siècle conservés dans les archives départementales du Loiret, vol. II : prieuré de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans*, Besançon, Imp. Jacques et Demontrond, 1921, 38 p.

SOYER J., 1924

Soyer J., *Les actes des souverains antérieurs au XIV^e siècle conservés dans les archives départementales du Loiret, vol. III : Fonds de l'Hotel-Dieu d'Orléans*, Besançon, Imp. Jacques et Demontrond, 1924, 51 p.

SOYER J., 1928

Soyer J., *Les actes des souverains antérieurs au XIV^e siècle conservés dans les archives départementales du Loiret, vol. IV et V : prieuré de Saint-Martin-au-Val de Chartres et prieuré du Puiset*, Besançon, Imp. Jacques et Demontrond, 1928, 60 p.

SOYER J., 1932

Soyer J., *Les actes des souverains antérieurs au XIV^e siècle conservés dans les archives départementales du Loiret, vol. VI-XII : Chapitre Saint-Liphard de Meung-sur-Loire, Chapitre Saint-Pierre-Empont d'Orléans, Chapitre Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans, Chapitre Notre-Dame de Cléry, Chapitre Saint-Vrain de Jargeau, Chapitre Saint-Etienne de Gien, Chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Chartres*, Besançon, Imp. Jacques et Demontrond, 1932, 64 p.

STEIN H., 1895a

Stein H., Recueil des chartes du prieuré de Néronville, près Château-Landon, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1895, p. 298-373.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

STEIN H., 1895b

Stein H., Un diplôme inédit du roi Robert (1022), *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XIII, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1895, p. 105-109.

STEIN H., 1908

Stein H., Recueil des chartes de la maladrerie de Pontfraud, près Château-Landon, XI^e – XV^e siècles, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XXVI, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1908, p. 37-109.

STEIN H., 1910

Stein H., Documents inédits sur le prieuré de Villemoutiers et la vicomté de Fessard, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XXVIII, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1910, p. 334-358.

STEIN H., 1937

Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Notre-Dame de Flotin au diocèse de Sens, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XLIII, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1937, p. 91-125.

STEIN H., HUBERT J., 1954

Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, 684 p.

TARDIF J., 1866

Tardif J., *Monuments Historiques. Cartons des rois. Inventaires et documents publiés par ordre de l'empereur*, Paris, éd. J. Claye, 1866, 711 p.

THILLIER J., JARRY E., 1906

Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, 634 p. (Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais ; 30).

VAN HOOFF G., 1887

Van Hooff G. éd., *Vita prima sancti Austremonii, Acta Sanctorum Novembris*, t. I, Paris, Apud Socios Bollandianos, 1887, p. 49-54.

VIDIER A., 1908

Vidier A., *Notices sur des actes d'affranchissement et de précaire concernant Saint-Aignan d'Orléans : IX^e-X^e siècles*, Paris, éd. H. Champion, 1908, 31 p.

VIEILLARD J., 1984

Vieillard J., *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, Paris, éd. Vrin, 1984 (5^{ème} édition), 152 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

VIGNAT G., 1879

Vignat G., *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency*, Orléans/Paris, éd. Herluison/Société bibliographique, 1887, 274 p. (Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XVI)

VIGNAT G., 1886

Vignat G., *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, Orléans, éd. Herluison, 1886, 236 p. (Collection des cartulaires du Loiret).

WIEDERHOLD W., 1910

Wiederhold W., *Papsturkunden in Frankreich, vol. V : Berry, Bourbonnais, Nivernais und Auxerrois*, Berlin, éd. Weidmann, 1910, 110 p. (Collection Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LES SOURCES

B – SOURCES ICONOGRAPHIQUES

DENIZOT G., 1970a

Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France. Château-Landon*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1970, 1 carte et livret, 11 p.

DENIZOT G., 1970b

Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Fontainebleau*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 20 p.

MANIVIT J., DESPREZ N., 1976

Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France à 1/50000. Feuille de Pithiviers*, Paris, éd. BRGM, 1976, 1 carte et 1 livret de 32 p.

MÉGNIEN F., 1983

Mégnyen F., *Carte géologique de la France au 1/250000°. Paris*, Paris, éd. BRGM, 1983, 1 carte et livret, 32 p.

TURLAND M., VINCENT P.-L., 1973

Turland M., Vincent P. L., *Carte géologique de la France, Montereau-Fault-Yonne*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1973, carte et livret, 50 p.

II – LA BIBLIOGRAPHIE

A - CONTEXTE HISTORIQUE

Sont rassemblées ici les publications rassemblant les données générales sur l'histoire de notre zone d'étude de manière générale, le contexte historique des X^e et XI^e siècles, et le Domaine royal sous les premiers rois capétiens.

ALLOU A., 1875

Allou A., *Chronique des évêques de Meaux suivie d'un état de l'ancien diocèse et du diocèse actuel*, Meaux, 1875, éd. A. Cochet, 408 p.

ATSMA H., 1989

Atsma H. dir., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque international d'histoire*, Sigmaringen, éd. Jan Thorbecke Verlag, 1989, 2 vol.

AUBRUN M., 1986

Aubrun M., *La paroisse en France des origines au XV^e siècle*, Paris, éd. Picard, 1986, 269 p.

AVRIL J., 1992

Avril J., La « paroisse » dans la France de l'an mil, *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, éd. Picard, 1992, p. 203-218.

BARBEY J., 1987

Barbey J., De la gestion du domaine à l'administration du royaume, *Le miracle capétien*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1987, p. 199-207.

BARRAL I ALTET X., 1993

Barral I Altet X., *Compostelle, le grand chemin*, Paris, éd. Gallimard, 1993, p. 54-55 (Coll. Découvertes Gallimard).

BARTHÉLÉMY D., 1990

Barthélémy D., Dominations châtelaines de l'an Mil, *La France de l'an mil*, Paris, éd. du Seuil, 1990, p. 101-113 (Collection Points Histoire).

BARTHÉLÉMY D., 1992

Barthélémy D., Sur les traces du comte Bouchard : dominations châteleines à Vendôme et en Francia vers l'an mil, *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, éd. Picard, 1992, p. 99-109.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BARTHÉLÉMY D., 1997

Barthélémy D., *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, éd. Fayard, 1997, 372 p.

BARTHÉLÉMY D., 2012

Barthélémy D., *Nouvelle histoire des Capétiens. 987-1214*, Paris, éd. Seuil, 2012, 373 p.

BAUTIER R.-H., 1988

Bautier R.-H., De Robert le Fort à Louis VI le Gros, Orléans et la région d'entre Seine et Loire dans la politique des Robertiens et des premiers Capétiens, *L'Orléanais et la Loire moyenne au tournant du premier millénaire, table ronde du samedi 28 novembre 1987*, Orléans, éd. de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, 1988, p. 26-44 (Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, nouvelle série, tome X, n°80).

BAUTIER R.-H., 1989

Bautier R.-H., La prise en charge du Berry par le roi Philippe I^{er} et les antécédents de cette politique d'Hugues le Grand à Robert le Pieux, *Media in Francia. Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65^{ème} anniversaire*, Maulévrier, éd. Hérault, 1989, p. 31-60.

BAUTIER R.-H., 1992

Bautier R.-H., L'avènement d'Hugues Capet et le sacre de Robert le Pieux, *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, éd. Picard, 1992, p. 27-37.

BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S., 1999

Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A., Krausz S., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. I, Tours, éd. FERACF/ARCHEA, 1999, 224 p. (Supplément Revue Archéologique du Centre de la France ; 17).

BERTRAND G., BERTRAND C., BAILLOUD G., LE GLAY M., FOURQUIN G., 1975

Bertrand G., Bertrand C., BailLOUD G., Le Glay M., Fourquin G., *La formation des campagnes françaises. Des origines au XIV^e siècle*, Paris, éd. Seuil, 1975, 620 p. (Histoire de la France rurale 1).

BLOCH M., 1948

Bloch M., *La société féodale*, Paris, éd. Albin Michel, 1948, 702 p.

BOIS G., 1989

Bois G., *La mutation de l'an mil. Lournand, village mâconnais de l'Antiquité au féodalisme*, Paris, éd. Fayard, 1989, 284 p. (Collection des nouvelles études historiques).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BONNARD-FOURRIER M., 1905

Bonnard-Fourrier M., *Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, Première partie : 1113-1500*, Paris, éd. Savaète, 1905, 477 p.

BONNASSIE P., 1976

Bonnassie P., *La Catalogne du milieu du X^e siècle à la fin du XI^e siècle : croissance et mutation d'une société*, Toulouse, éd. de l'université de Toulouse-Le Mirail, 1976, 2 vol.

BONNASSIE P., 2001

Bonnassie P., *Les sociétés de l'an mil. Un monde entre deux âges*, Bruxelles, éd. De Boeck, 2001, 517 p. (Bibliothèque du Moyen Âge 18).

BORDONOVE G., 1986

Bordonove G., *Hugues Capet, le fondateur*, Paris, éd. Pygmalion, 1986, 321 p. (Collection Les Rois qui ont fait la France).

BOSC-LAUBY A., NOTTER A., 2004

Bosc-Lauby A., Notter A., *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, 279 p.

BOUSSARD J., 1970

Boussard J., Les évêques en Neustrie avant la Réforme grégorienne (950-1050 environ), *Journal des Savants*, Paris, éd. Jean Cusson, 1970, p. 161-196.

BRÜHL C., 1968

Brühl C., *Fodrum, gistum, servitium regis. Studien zu den wirtschaftlichen Grundlagen des Königtums im Frankenreich und in den fränkischen Nachfolgestaaten Deutschland, Frankreich und Italien vom 6. bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts*, Köln/Graz, éd. Böhlau Verlag, 1968, 2 vol.

CAPEFIGUE J.-B., 1845

Capefigue J.-B., *Hugues Capet : la troisième race*, Paris, éd. Charpentier, 1845, 452 p.

CARPENTIER E., LE MÈNE M., 1996

Carpentier E., Le Mène M., *La France du XI^e au XV^e siècle. Population, société, économie*, Paris, éd. PUF, 1996, 547 p. (Thémis Histoire).

CERTAIN E., 1858

Certain E. de, *Miracula Sancti Benedicti. Les miracles de Saint-Benoit, écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie*, Paris, éd. Jules Renouard, 1858, 390 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

CHÉDEVILLE A., LE GOFF J., ROSSIAUD J., 1980

Chédeville A., Le Goff J., Rossiaud J., *La ville médiévale. Des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, éd. Seuil, 1980, 653 p. (Histoire de la France urbaine 2).

COLPART L., 1997

Colpart L., Les fondations cisterciennes en Gâtinais, *Abbayes et prieurés. Communautés religieuses en Île-de-France, actes du VIII^e colloque de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, tenu à Saint-Denis, 12-14 janvier 1996*, Paris, éd. de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, 1997, p. 101-111 (Paris et Île-de-France ; 48).

CONTAMINE P., 1987a

Contamine P. dir., 987-1987. Orléans. *Les premiers capétiens, cat. expo. organisée à la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, 8 nov.-28 déc. 1987*, Orléans, éd. de la Ville d'Orléans, 1987, 119 p.

CONTAMINE P., 1987b

Contamine P. dir., 987-1987. Orléans. *Les premiers capétiens. Atlas. Fascicule de cartes complétant le catalogue de l'expo. organisée à la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, 8 nov.-28 déc. 1987*, Orléans, éd. de la Ville d'Orléans, 1987, 13 pl.

CRIBELLIER C., 2012

Cribellier C., Trois siècles de découvertes et trois décennies de recherche sur les agglomérations antiques de la région Centre, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, vol. II, actes de la Table-ronde d'Orléans*, Tours, éd. FERACF, 2012, p. 9-26 (Supplément Revue Archéologique du Centre de la France ; 42).

CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., 2012

Cribellier C., Ferdière A., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, vol. II, actes de la Table-ronde d'Orléans*, Tours, éd. FERACF, 2012, 187 p. (Supplément Revue Archéologique du Centre de la France ; 42).

DEBATTY B., 2004

Debatty B., Les limites de la cité gallo-romaine des Sénons. Perception et réalité, *Hypothèses* 2004, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 85-94.

DELAPLACE C., 2005

Delaplace C., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles), actes du colloque international tenu à Toulouse, 21-23 mars 2003*, Paris, éd. Errance, 2005, 255 p.

DELORT R., 1990

Delort R., *La France de l'an mil*, Paris, éd. du Seuil, 1990, 438 p. (Collection Points Histoire).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

DEPRAETÈRE-DARGERIE M., PETIT M., 1993

Depraetère-Dargery M., Petit M. dir., *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, cat. expo. organisée par le musée archéologique départemental du Val d'Oise et le service régional de l'archéologie d'Île-de-France*, Paris, éd. du Valhermeil, 1993, 343 p.

DEROY M., 1937

Deroy M., *Étude sur le régime de la forêt de Fontainebleau au Moyen Âge et jusqu'à la Révolution*, Montereau, éd. Claverie, 1937, 249 p.

DESBORDES J.-M., 1966

Desbordes J.-M., Les frontières de l'ancien diocèse de Meaux avant le décret épiscopal du 6 janvier 1730, *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux* 17, Meaux, éd. de la Société d'histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux, 1966, p. 23-32.

DEVAUX J., 1885a

Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Origines de la seigneurie. Rainard et Héloïse, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* III, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1885, p. 168-178, p. 250-265.

DEVAUX J., 1885b

Devaux J., Étude chronologique des comtes du Gâtinais, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* III, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1885, p. 55-83.

DEVAUX J., 1886

Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Odolric. Le siège de Pithiviers (1042-1044), *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* IV, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1886, p. 94-129, p. 291-320.

DEVAUX J., 1892

Devaux J., Origines gâtinaises (la capitale primitive, les comtes, les vicomtes, la dislocation du comté) I, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* X, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1892, p. 241-260.

DEVAUX J., 1896

Devaux J., Origines gâtinaises (la capitale primitive, les comtes, les vicomtes, la dislocation du comté) II, *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais* XIV, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1896, p. 292-331.

DEVAUX J., 1897

Devaux J., La vraie date du siège de Melun (999), *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais* XV, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1897, p. 277-283.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

DHONDT J., 1939

Dhondt J., Élection et hérédité sous les Carolingiens et les premiers capétiens, *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, éd. Prof. Strenger, 1939, p. 913-963.

DHONDT J., 1948

Dhondt J., *Études sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècles)*, Bruges, éd. Tempel, 1948, 344 p. (Werken vitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en letteren, 102).

DHONDT J., 1951

Dhondt J., Quelques aspects du règne d'Henri I, roi de France, *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, éd. Presses universitaires de France, 1951, p. 199-208.

DHONDT J., 1967

Dhondt J., Une crise du pouvoir capétien, 1032-1034, *Miscellanea medievalia in memoriam Jan-Frederik Niermeyer*, Groningen, éd. J.-B. Wolters, 1967, p. 137-148.

DORVET M., 1991

Dorvet M., *Histoire de Château-Landon*, Paris, Res Universis, 1991, 66 p. (Monographies des villes et villages de France).

DUCHATEAU A., 1888

Duchateau A., *Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. H. Herluison/G. Séjourné, 1888, 543 p.

DUFOUR A., LABORY G., 2008

Dufour A., Labory G. dir., *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, éd. Brepols, 2008, 468 p.

FOCILLON H., 1952

Focillon H., *L'an mil*, Paris, éd. Armand Colin, 1952, 154 p. (Collection Henri Focillon).

FORTELE B. de la, 1843

Fortelle B. de la, *Histoire et description de Notre-Dame de Melun*, Melun, Imp. Desrues, 1843, 127 p.

FOSSIER R., VAUCHEZ A., 2005

Fossier R., Vauchez A., *Histoire du Moyen Âge, tome II (X^e – XI^e siècles)*, Paris, éd. Complexe, 2005, 130 p. (Collection Historiques).

FOURQUIN G., 1963

Fourquin G., *Le domaine royal en Gâtinais d'après la prisée de 1332*, Paris, éd. SEVPEN, 1963, 393 p. (École pratique des Hautes Études. VI^e section. Centre de recherches historiques. Les hommes et la terre VII).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

GILLARDOT P., 1998

Gillardot P., Milieu naturel, *Le Loiret. Un département à l'élégance naturelle*, Paris, éd. Bonneton, 1998, p. 229-259.

GOBRY I., 2005

Gobry I., *Robert II, fils d'Hugues Capet*, Paris, éd. Pygmalion, 2005, 249 p. (Collection Histoire des rois de France).

GOULLET M., IOGNA-PRAT D., 1996

Goulet M., Iogna-Prat D., La Vierge en Majesté de Clermont-Ferrand, *Marie, le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, éd. Beauchesne, 1996, p. 383-405.

GRIFFISCH J.-N., 2008

Griffisch J.-N. dir., *Seine-et-Marne*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, 2 vol. (Carte archéologique de la Gaule 77/1 et 77/2).

GUILLOT O., 1987

Guillot O., *Les premiers Capétiens et la féodalité, Le miracle capétien*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1987, p. 40-54.

GUILLOT O., 1989

Guillot O., Les étapes de l'accession d'Éudes au pouvoir royal, *Media in Francia, Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65e anniversaire par ses amis et collègues français*, Maulévrier, éd. Hérault, 1989, p. 199-224.

GUILLOT O., FAVREAU R., 1997

Guillot O., Favreau R., *Pays de Loire et Aquitaine, de Robert le Fort aux premiers Capétiens, Actes du colloque international, Angers, septembre 1987*, Paris, éd. de la Société des antiquaires de l'ouest, 1997, 266 p.

GUILLOT O., 2002

Guillot O., *Hugues Capet et les premiers Capétiens (987-1180)*, Paris, éd. Tallandier/Historia, 2002, 159 p.

GUYOTJEANNIN O., 1992

Guyotjeannin O., Les évêques dans l'entourage royal sous les premiers Capétiens, *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, actes du colloque Hugues Capet 987-1987, La France de l'an mil, Paris/Senlis, 22-25 juin 1987*, Paris, éd. Picard, 1992, p. 91- 98.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

GUYOTJEANNIN O., 1996

Guyotjeannin O., Résidences et palais des premiers Capétiens en Île-de-France, *Vincennes : aux origines de l'État moderne, actes du colloque scientifique sur Les Capétiens et Vincennes au Moyen Âge, tenu à Vincennes, 8-10 juin 1994*, Paris, éd. Presses de l'École normale Supérieure, 1996, p. 123-135, fig. 1-9.

HAVET S., 1891

Havet S., Les couronnements des rois Hugues et Robert, *Revue historique* 45, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1891, p. 290-297.

HUBERT J., 1955

Hubert J., La frontière occidentale du comté de Champagne du XI^e au XIII^e siècle, *Recueil des travaux offerts à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves*, vol. II, Paris, éd. de la Société de l'École des Chartes, 1955, p. 14-30 (Mémoires et documents de l'École des Chartes 12).

IOGNA-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F., ROSÉ I., 2013

Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rosé I., *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2013, 586 p. (Collection Art & Société).

IOGNA-PRAT D., PICARD J.-C., 1990

Iogna-Prat D., Picard J.-C. dir., *Religion et culture autour de l'an mil, actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, Juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1990, 350 p.

IMBART DE LA TOUR P., 1891

Imbart de la Tour P., *Les élections épiscopales dans l'Église de France du IX^e au XII^e siècle : étude sur la décadence du principe électif (814-1150)*, Paris, éd. Hachette, 1891, 554 p.

JAROSSAY E., 1901

Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoit (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.

JARRY L., 1864

Jarry L., *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans*, Orléans, éd. Herluison, 1864, 235 p.

JESSET S., 2012

Jesset S., Évolutions des agglomérations antiques du Loiret au haut Moyen Âge, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, vol. II, actes de la Table-ronde d'Orléans*, Tours, éd. FERACF, 2012, p. 111-130 (Supplément Revue Archéologique du Centre de la France ; 42).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LA COSTE-MESSELIÈRE R., 1965

La Coste-Messelière R., *Les chemins de Saint-Jacques, Pèlerins et Chemins de Saint-Jacques en France et en Europe du X^e siècle à nos jours*, Paris, éd. A. Sirot, 1965, p. 41-58.

LAPOIX F., 1989

Lapoux F., *Milieu naturel, Seine-et-Marne*, Paris, éd. Bonneton, 1989, p. 265-334.

LAURANSON-ROSAZ C., 1990

Lauranson-Rosaz C., *La romanité du midi de l'an mil, La France de l'an mil*, Paris, éd. du Seuil, 1990, p. 49-74 (Collection Points Histoire).

LECLERC A.-S., 2008

Leclerc A.-S. dir., *Préhistoire en Île-de-France. Les collections du musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France*, Nemours, éd. APRAIF, 2008, 363 p.

LEFÈVRE S., 1993

Lefèvre S., *L'aménagement du sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e - XII^e siècles*, Corbeil, éd. de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, 1993, 157 p.

LEMARIGNIER J.-F., 1962

Lemarignier J.-F., *Aspects politiques des fondations de collégiales dans le Royaume de France au XI^e siècle, La vita commune del clero nei secoli XI e XII, Atti della settimana di Studio, Mendola, 1959*, Milan, éd. Vita e Pensiero, 1962, p. 19-40.

LEMARIGNIER J.-F., 1964

Lemarignier J.-F., *Le gouvernement royal aux premiers temps Capétiens (987-1108)*, Paris, éd. Picard, 1964, 225 p.

LEMARIGNIER J.-F., 1965a

Lemarignier J.-F., *Aux origines de l'état français, royauté et entourage royal aux premiers temps Capétiens (987-1108), L'Europe aux IX^e - XI^e siècles, Aux origines des états nationaux, Actes du colloque international de Varsovie, 1965*, Varsovie, éd. Parstwowe Wydawn Naukowe, 1965, p. 43-55.

LEMARIGNIER J.-F., 1965b

Lemarignier J.-F., *De l'immunité à la seigneurie ecclésiastique. Les territoires coutumiers d'églises en Île-de-France et dans les régions voisines d'après les diplômes des premiers Capétiens, 987-1108, Études d'art et d'histoire du droit canonique dédiées à Gabriel Le Bras, vol. I*, Paris, éd. Sirey, 1965, p. 619-630.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LEMARIGNIER J.-F., 1967

Lemarignier J.-F., Autour de la date du sacre d'Hugues Capet (1er juin ou 3 juillet 987), *Miscellanea medievalia in memoriam Jan-Frederik Niermeyer*, Groningen, éd. J.-B. Wolters, 1967, p. 125-135.

LEMARIGNIER J.-F., 1968

Lemarignier J.-F., Les laïques et l'entourage royal aux premiers temps capétiens (987-1108), *I laici nella « societas christiana » dei secoli XI e XII, Atti della terza Settimana internazionale di studio, Mendola, 21-27 août 1965*, Milan, éd. Societa editrice vita e pensiero, 1968, p. 530-544.

LE ROY P., 1883

Le Roy P., Note sur la topographie du Gâtinais aux époques celtique et gallo-romaine, en ce qui concerne plus particulièrement l'arrondissement de Montargis, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, I, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1883, p. 43-60, 65-81.

LEWIS A. W., 1986

Lewis A. W., *Le sang royal. La famille capétienne et l'état, France, X^e – XIV^e siècles*, Paris, éd. Gallimard, 1986, 436 p. (Bibliothèque des Histoires).

L'ÎLE-DE-FRANCE MÉDIEVALE, 2001

Coll., *L'Île de France médiévale*, tomes I et II, Paris, éd. d'art Somogy, 2001, 264 p. et 239 p.

LOEWENFELD J., 1886

Loewenfeld J. éd., *Gesta abbatum Fontanellensium*, Hanovre, éd. Hahn, 1886, p. 55 (Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum rerum Germanicarum ; 28).

LONGNON A., 1922

Longnon A., *La formation de l'unité française*, Paris, éd. A. et J. Picard, 1922 (rééd. 1969), p. 1-82.

LOT F., 1891

Lot F., *Les derniers carolingiens (954-991)*, Paris, éd. Emile Bouillon, 1891, 479 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études et sciences philologiques et historiques, 87e fascicule).

LOT F., 1895

Lot F., La date de naissance du roi Robert II et le siège de Melun, *Mélanges Julien Havet, recueil de travaux d'érudition à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, Paris, éd. Ernest Leroux, 1895, p. 149-156.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LOT F., 1903

Lot F., *Études sur le règne d'Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, éd. Émile Bouillon, 1903, 524 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études et sciences philologiques et historiques, 147^e fascicule).

LOT F., 1932

Lot F., *Le premier budget de la monarchie française : le compte général de 1202-1203*, Paris, éd. Honoré Champion, 1932, 302 p.

LOT F., 1938

Lot F., Le domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1180), *Journal des Savants* 1, Paris, éd. P. Geuthner, 1938, p. 5-15.

LOT F., 1970

Lot F., *Naissance de la France*, Paris, éd. Fayard, 1970, 728 p. (Collection Les Grandes études historiques).

LUCHAIRE A., 1891

Luchaire A., *Histoire des institutions de la France sous les premiers Capétiens, 987-1180*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1891, 2 vol.

LUCHAIRE A., 1901

Luchaire A., *Les premiers Capétiens, 987-1137*, Paris, éd. Hachette, 1901, 415 p. (Collection Histoire de la France depuis les origines jusqu'à la révolution tome II).

MANNIER E., 1872

Mannier E., *Les commanderies du Grand Prieuré de France, d'après les documents inédits conservés aux Archives nationales à Paris*, Paris, éd. A. Aubry, 1872, 808 p.

MAZEL F., 2010

Mazel F., *Féodalités (888-1180)*, Paris, éd. Belin, 2010, 700 p. (Coll. Histoire de France, sous la direction de Joël Cornette).

MELAYE A., 1901

Melaye A., Carte des voies romaines dans les départements de Seine-et-Marne, Oise et dans les départements limitrophes, *Bulletin de la société littéraire et historique de la Brie* 3, Melun, éd. de la Société littéraire et historique de la Brie, 1901, p. 1-30.

MILCENT P.-Y., MOULHERAT C., 1999

Milcent P.-Y., Moulherat C., Un tumulus princier du V^e siècle avant J. C. à Sainte-Geneviève-des-Bois, « La Ronce » (Loiret), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e – III^e avant notre ère*, Reims, éd. Société archéologique champenoise, 1999, p. 295-332 (Mémoires de la Société champenoise ; 15).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

MORELLE L., 2008

Morelle L., Que peut-on savoir du temporel de Fleury à l'époque d'Abbon ?, *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, éd. Brepols, 2008, p. 101-150.

MORIN G., 1630

Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, 838 p.

MORIN J.-M., GUIOT T., 2009

Morin J.-M., Guiot T., *Aux origines du Loiret. De la Préhistoire à l'A19. Livret de l'exposition organisée au château de Chamerolles, 2009*, Orléans, Imprimerie Ménéard, 2009, 60 p.

MUSSOT-GOULARD R., 1987

Mussot-Goulard R., Hugues Capet, *Le miracle capétien*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1987, p. 21-28.

NAGY J., 2004

Nagy J., *Du domaine royal au domaine de la couronne (1000/1301)*, Paris, éd. de l'Université de Paris II, 2004, 1 vol., 109 p. (Mémoire de DEA d'histoire du droit sous la direction de A. Rigaudière).

NAISSANCE D'UNE VILLE AU MOYEN ÂGE, 1998

Coll., *Naissance d'une ville au Moyen Âge. L'exemple de la Seine-et-Marne*, Melun, éd. du Comité des archives et du patrimoine de Seine-et-Marne, (1981) 1998, 9 p., 9 doc.

NEWMAN W. M., 1938

Newman W. M., *Le domaine royal sous les Premiers Capétiens (987-1180)*, Paris, éd. Recueil Sirey, 1938, 276 p.

OLLIVIER J.-P., 1997

Ollivier J.-P., L'évolution du temporel de Saint-Martin-des-Champs (XII^e – XV^e siècles), *Abbayes et prieurés. Communautés religieuses en Île-de-France, actes du VIII^e colloque de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, tenu à Saint-Denis, 12-14 janvier 1996*, Paris, éd. de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, 1997, p. 143-150 (Paris et Île-de-France ; 48).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PALAZZO É., 2000a

Palazzo E., La liturgie de l'occident médiéval autour de l'an mil. État de la question, *Regards croisés sur l'an mil*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000, p. 371-394 (Cahiers de civilisation médiévale 43/4).

PALAZZO É., 2000b

Palazzo E., *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris, éd. Aubier, 2000, 276 p.

PARISSE M., 1990

Parisse M., Qu'est-ce que la France de l'an mil ?, *La France de l'an mil*, Paris, éd. du Seuil, 1990, p. 29-45 (Collection Points Histoire).

PARISSE M., 1994

Parisse M., *Atlas de la France de l'an mil. État de nos connaissances*, Paris, éd. Picard, 1994, 129 p.

PARISSE M., BARRAL I ALTET X., 1992

Parisse M., Barral I Altet X. dir., *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, éd. Picard, 1992, 255 p.

PATRON C., 1870

Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, 2 vol. (Réimprimé en 1991 sous le titre Département du Loiret. Dictionnaire des communes, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

PETIT M., 2009

Petit M., *L'habitat carolingien des Sureaux à la Grande Paroisse (Seine-et-Marne). Une communauté villageoise à l'aube de l'an mil*, Dammarie-les-Lys, éd. Conseil général de Seine-et-Marne/Direction générale des affaires culturelles d'Île-de-France/Service régional de l'Archéologie, 2009, 199 p. (Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne ; 3).

PEYTREMANN E., 2001

Peytremann E., *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la Gaule du IV^e au XII^e siècle*, Caen, éd. de l'Université de Caen-Basse Normandie, 2001, 3 vol. (Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Claude Lorren).

PEYTREMANN E., 2003

Peytremann E., *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, éd. AFAM, 2003, 2 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PFISTER C., 1885

Pfister C., *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, Paris, éd. F. Vieweg, 1885, 424 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques, 64).

PIETRI L., 1983

PIETRI L., *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Rome/Paris, éd. École française de Rome/De Boccard, 1983, 853 p. (Collection de l'École française de Rome ; 69).

PINOTEAU H., 1982

Pinoteau H., *Les origines de la maison capétienne, Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris, éd. Christian, 1982, p. 141-196.

POGNON E., 1966

Pognon E., *Hugues Capet, roi de France*, Paris, éd. Albin Michel, 1966, 398 p. (Le mémorial des siècles. Les hommes. Xe siècle).

POITOU C., 1982

Poitou C., *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Loiret*, Paris, éd. du CNRS, 1982, 531 p.

PROU M., 1898

Prou M., L'acquisition du Gâtinais par Philippe I, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XVI*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1898, p. 177-190.

PROVOST M., 1988

Provost M., *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, 249 p. (Collection Carte archéologique de la Gaule).

RIALS S., 1987

Rials S. dir., *Le miracle capétien*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1987, 398 p.

RICHÉ P., 1988

Riché P., Arnoul, évêque d'Orléans en l'an mille, , *L'Orléanais et la Loire moyenne au tournant du premier millénaire, table ronde du samedi 28 novembre 1987*, Orléans, éd. Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1988, p. 18-25 (Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, nouv. série, tome X, n°80).

RICHÉ P., 1987

Riché P., *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, éd. Fayard, 1987, 332 p.

RICHÉ P., 1999

Riché P., *Les grandeurs de l'an mille*, Paris, éd. Bartillat, 1999, 367 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

RICHÉ P., 2000

Riché P., *L'Europe en l'an mille, Le siècle de l'an mil*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2000, p. 7-16 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 6).

RICHÉ P., 2001

Riché P., Environnement politique, social et culturel, *L'Europe de l'an mil*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 2001, p. 5-76.

RICHÉ P., 2004

Riché P., *Abbon de Fleury. Un moine savant et combatif (vers 950-1004)*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, 311 p.

ROBREAU B., 2012

Robreau B., Territoires et frontières des cités antiques de la région Centre, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, vol. II, actes de la Table-ronde d'Orléans*, Tours, éd. FERACF, 2012, p. 49-58 (Supplément Revue Archéologique du Centre de la France ; 42).

RUIZ J.-C., BOURGEOIS L., 1984

Ruiz J.-C., Bourgeois L., dir., *Gallo-romains en Île-de-France, cat. expo.*, Paris, éd. Association des Conservateurs des Musées d'Île-de-France, 1984, 326 p.

SASSIER Y., 1987

Sassier Y., *Hugues Capet, naissance d'une dynastie*, Paris, éd. Fayard, 1987, 357 p.

SASSIER Y., 2000

Sassier Y., Le roi et la loi chez les penseurs du royaume occidental du deuxième quart du IX^e siècle à la fin du XI^e siècle, *Regards croisés sur l'an mil*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000, p. 257-273 (Cahiers de civilisation médiévale 43/3).

SÉGUIER J.-M., 2002

Séguier J.-M., Varennes-sur-Seine. Une agglomération de plaine à l'époque de la Conquête, *Les Celtes en Île-de-France*, Dijon, éd. Faton, 2002, p. 34-39 (Dossiers d'archéologie ; 273).

SEINE-ET-MARNE, 1989

Coll., *Seine-et-Marne*, Paris, éd. Bonneton, 1989, 432 p. (Collection Encyclopédies régionales).

SOYER J., 1928

Soyer J., Le domaine de Sermaises-en-Beauce et ses dépendances à la fin du X^e siècle, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais XX*, Orléans, éd. de la société archéologique et historique de l'Orléanais, 1928, p.474-479.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SOYER J., 1979

Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, 735 p.

TENDRON G., 1983

Tendron G., *La forêt de Fontainebleau, de l'écologie à la sylviculture*, Malesherbes, éd. Office National des Forêts, 1983, 96 p.

THEIS L., 1984

Theis L., *L'avènement d'Hugues Capet : 3 juillet 987*, Paris, éd. Gallimard, 1984, 311 p. (Trente journées qui ont fait la France 4).

THEIS L., 1999

Theis L., *Robert le Pieux, Le roi de l'an mil*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1999, 270 p.

THIBAUT-PAYEN J., 1987

Thibaut-Payen J., Aux origines de la fortune capétienne : l'héritage mérovingien et carolingien, *Le miracle capétien*, Paris, éd. Librairie académique Perrin, 1987, p. 29-39.

VAN OSSEL P., GALLOIS J., FOUCRAY B., 1994

Van Ossel P., Gallois J., Foucray B., *Entre Marne et Loing : de Clovis à Hugues Capet, fouilles archéologiques et recherches récentes*, Melun, éd. de la ville de Melun, 1994, 64 p.

WERNER K. F., 1975

Werner K. F., La région parisienne aux IX^e et X^e siècles, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1975, p. 74-75.

WERNER K. F., 1984a

Werner K. F., *L'histoire de France*, tome I : les Origines, Paris, éd. Fayard, 1984, 540 p.

WERNER K. F., 1984b

Werner K. F., *Structures politiques du monde franc (VI^e – XII^e siècles)*, Londres, éd. Variorum Reprints, 1984, 376 p.

WERNER K. F., 1985

Werner K. F., Les sources de la légitimité royale à l'avènement des Capétiens (X^e – XI^e siècles), *Le sacre des rois, Actes du colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux tenu à Reims en 1975*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1985, p. 49-60.

WERNER K. F., 1992

Werner K. F., Les Robertiens, *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, éd. Picard, 1992, p. 15-26.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

ZADORA-RIO É., 2005

Zadora-Rio É., L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie, *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e – IX^e siècles)*, actes du colloque international tenu à Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris, éd. Errance, 2005, p. 15-23.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

B - L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU HAUT MOYEN ÂGE ET DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMANE

Sont rassemblées ici les publications comprenant les données générales sur l'architecture (plus spécifiquement religieuse mais pas exclusivement) du haut Moyen Âge et du début de la période romane. Certaines références permettent également d'ouvrir la réflexion sur l'Antiquité d'un côté et la fin du Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle) de l'autre.

ADROT D., 1992

Adrot D., *Architecture religieuse du XI^e siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1992, 3 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

AINAUD DE LASARTE J., 1994

Ainaud de Lasarte J., *Catalogne romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1994, 315 p. (Coll. La Nuit des Temps ; 12-13).

ANDRAULT-SCHMITT C., 1982

Andrault-Schmitt C., *Les nefs des églises romanes de l'ancien diocèse de Limoges : rythmes et volumes*, Poitiers, éd. de l'Université de Poitiers, 1982 (Thèse de doctorat sous la direction de Carol Heitz).

ANDRAULT-SCHMITT C., 1991

Andrault-Schmitt C., Les premiers clochers-porches limousins (Evaux, Lesterps, Limoges) et leur filiation au XII^e siècle, *La façade romane, Actes du colloque international organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1991, p. 119-223 (Cahiers de civilisation médiévale 135-136).

ARBEITER A., NOACK-HALEY S., 1999

Arbeiter A., Noack-Haley S., *Hispania Antiqua. Christliche Denkmäler des frühen Mittelalters vom 8. Bis ins 11. Jahrhundert*, Mainz am Rhein, éd. Philipp von Zabern, 1999, 581 p.

ARMI C. E., 2004

Armi C. E., *Design and construction in Romanesque Architecture. First Romanesque Architecture and the Pointed Arch in Burgundy and Northern Italy*, Cambridge, éd. University Press, 2004, 218 p.

ARNAUD C., 1990

Arnaud C., *Les églises de l'ancien diocèse d'Auxerre au XI^e et au XII^e siècle*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1990, 2 vol. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD C., 1997

Arnaud C., *Les églises de l'ancien diocèse d'Auxerre du milieu du XI^e siècle au début du XIII^e siècle*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1997, 1224 p. (Thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de Jean-Pierre Caillet).

ARNAUD C., 2009

Arnaud C., *Les églises de l'ancien diocèse d'Auxerre, du milieu du XI^e siècle au début du XIII^e siècle. Étude historique et monumentale*, Auxerre, éd. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 2009, 1051 p.

AUBERT M., 1929

Aubert M., Fontenay, *Congrès archéologique de France, Dijon, 1928, XCI^e session*, Paris, éd. Picard, 1929, p. 234-251.

AUBERT M., 1931

Aubert M., Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 219-232.

AUBERT M., 1957

Aubert M., *La chapelle octogone à deux étages de la cathédrale de Senlis, Karolingische und Ottonische Kunst. Werden, Wesen, Wirkund*, Wiesbaden, éd. Franz Steiner, 1957, p. 167-173.

AUBERT M., 1961

Aubert M., *L'art roman en France*, Paris, éd. Flammarion, 1961, 464 p.

AUFAUVRE A., FRICHOT E., 1858

Aufauvre A., Frichot E., *Les monuments de Seine-et-Marne*, Paris, éd. par les auteurs, 1858, 208 p.

AUTENRIETH H.-P., 1997

Autenrieth H.-P., Structures ornementales et ornements à motifs structuraux : les appareils peints jusqu'à l'époque romane, *Le rôle de l'ornement dans la peinture murale du Moyen Âge, actes du colloque international de Saint-Lizier, 1-4 juin 1995*, Poitiers, éd. Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1997, p. 57-71.

BAILLIEUL É., 2012

Baillieul É., *L'ancienne collégiale Notre-Dame d'Étampes, un monument du premier art gothique*, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2012, 2 vol. (Thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Legaré et Philippe Plagnieux).

BALCON S., BERRY W., 2002

Balcon S., Berry W., Le massif occidental de la cathédrale de Reims, *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 108-126.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BANCHEREAU J., 1931

Banchereau J., La Chapelle Saint-Mesmin, *Congrès archéologique de France. XCIII^e session. Orléans. 1930*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 271-277.

BANDMANN G., 1963

Bandmann G., Früh- und Hochmittelalterliche Altarordnung als Darstellung, *Das erste Jahrtausend. Kultur und Kunst in werdenden Abendland an Rhein und Ruhr*, vol. I, Düsseldorf, éd. L. Schwann, 1963, p. 371-411.

BARRAL I ALTET X., 1981

Barral I Altet X., *L'art pre-romànic a Catalunya, segles IX-X*, Barcelone, edicions 92, 1981, 303 p.

BARRAL I ALTET X., 1983

Barral I Altet X., Architecture religieuse en France et dans la péninsule ibérique, *Le monde roman. 1060-1220. Tome II : Les Royaumes d'Occident*, Paris, éd. Gallimard, 1983, p. 37-50 et 58-68.

BARRAL I ALTET X., 1987

Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, 795 p.

BARRAL I ALTET X., 1989a

Barral I Altet X., *Belgique romane et Grand Duché de Luxembourg*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1989, 401 p. (Coll. La Nuit des Temps ; 71).

BARRAL I ALTET X., 1989b

Barral I Altet X., Le décor des monuments religieux de Neustrie, *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque international d'histoire*, Sigmaringen, éd. Jan Thorbecke Verlag, 1989, vol. 2, p. 209-224.

BARRAL I ALTET X., 1990

Barral I Altet X., Le paysage architectural de l'an mil, *La France de l'an mil*, Paris, éd. du Seuil, 1990, p. 169-183 (Collection Points Histoire).

BARRAL I ALTET X., 2003

Barral I Altet X., Quelques observations sur les mosaïques de pavement, l'architecture, la liturgie et la symbolique de l'édifice religieux médiéval, *L'édifice culturel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne, Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 255-262 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 9).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BAUD A., 2003

Baud A., *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, éd. Picard, 2003, 197 p. (Collection « Espaces médiévaux »).

BAUD A., 2010

Baud A. dir., *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon, éd. Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 2010, 381 p. (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 53).

BAUD A., 2013

Baud A., L'église Saint-Maïeul de Cluny, étude archéologique, *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 27-36 (DARA ; 38).

BAUD A., 2014

Baud A. dir., *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, Lyon, éd. ALPARA/Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2014, 328 p. (DARA ; 40).

BAUD A., ROLLIER G., 2013

Baud A., Rollier G., Les modes de construction aux X^e et XI^e siècles dans le Clunisois. L'exemple de l'*opus spicatum*, *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 459-470 (Collection Art & Société).

BAUD A., SAPIN C., 2013

Baud A., Sapin C., Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et ses églises, Cluny I et Cluny II, *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 497-514 (Collection Art & Société).

BAYLÉ M., 1979

Baylé M., *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Université Paris I, 1979, 2 vol. (thèse sous la direction de Léon Pressouyre).

BAYLÉ M., 1990

Baylé M., La sculpture préromane en Normandie et ses prolongements jusqu'au début du XI^e siècle, *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge* 38, Paris, éd. Picard, 1990, p. 37-62.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BAYLÉ M., 1991

Baylé M., Les relations entre massif de façade et vaisseau de nef en Normandie avant 1080, *La façade romane, Actes du colloque international organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1991, p. 225-235 (Cahiers de civilisation médiévale 135-136).

BAYLÉ M., 1997a

Baylé M., *L'architecture normande au Moyen Âge. Vol. 1 : Regards sur l'art de bâtir, Actes du colloque de Cerisy-La-Salle du 28 septembre au 2 octobre 1994*, Condé-sur-Noireau/Caen, éd. C. Corlet/Presses universitaires de Caen, 1997, 385 p.

BAYLÉ M., 1997b

Baylé M., *L'architecture normande au Moyen Âge. Vol. 2 : Les étapes de la création, Actes du colloque de Cerisy-La-Salle du 28 septembre au 2 octobre 1994*, Condé-sur-Noireau/Caen, éd. C. Corlet/Presses universitaires de Caen, 1997, 414 p.

BELLA T., 2013

Bella T., *La basilica di Sant'Ambrogio a Milano. L'opera inedita di Fernand de Darstein*, Milan, éd. Jaca Book, 2013, 227 p. (Storia dell'arte ; 60).

BERLAND J.-M., 1980

Berland J.-M., *Val de Loire roman*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1980, 378 p. (La Nuit des Temps 3).

BERNARD H., 2002

Bernard H., Saint-Riquier : fouilles et découvertes récentes, *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 88-107.

BERNARD J.-L., 1987a

Bernard J.-L., *L'essor de l'art roman en Île-de-France, étude historique et archéologique*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, 51 p. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

BERNARD J.-L., 1987b

Bernard J.-L., Argenteuil (Val d'Oise). Saint-Jean-Baptiste, in Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 386-388.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BERNARD J.-L., 1987c

Bernard J.-L., Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise). Château et prieuré Saint-Léonor, in Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 384-385.

BERNARD J.-L., 1987d

Bernard J.-L., Le Haut Moyen Âge à Argenteuil. Essai de reconstitution topographique. Étude architecturale, in Heitz C., Héber-Suffrin F., Riché P. dir., *X^e siècle. Recherches nouvelles. Contribution au colloque Hugues Capet 987-1987*, Nanterre, Université de Paris X, 1987, p. 99-107.

BERNARD J.-L., 1987e

Bernard J.-L., Chevilly-Larue (Val de Marne). Sainte-Colombe, in Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 389.

BERNARD J.-L., 1987f

Bernard J.-L., Juziers (Yvelines). Saint-Michel, in Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 389-390.

BERNARD J.-L., 1995

Bernard J.-L., *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1995, 5 vol. (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

BERNARD J.-L., ROCHE-BERNARD G.-E., 1991

Bernard J.-L., Roche-Bernard G.-E., La première architecture romane d'Île-de-France, recherche d'exemples de référence, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 22, Prades-Codalet, éd. de l'Association culturelle de Cuxa, 1991, p. 203-217.

BERRY W., 1995

Berry W., Le système de voûtement de la nef de Saint-Philibert de Tournus dans son contexte régional, *Saint-Philibert-de-Tournus, Histoire – Archéologie – Art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, éd. du Centre international d'études romanes, 1995, p. 297-321.

BERTELLI C., 1988

Bertelli C., Sant'Ambrogio da Angilberto II a Gotofredo, *La città del vescovo dai Carolingi al Barbarossa*, Milan, éd. Electa, 1988, p. 16-81 (Il millennio ambrosiano ; vol. II).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND B., 2003

Bertrand B., *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, éd. de l'université de Paris I, 2003, 2 vol. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art).

BLANC A., 1993

Blanc A., Le choix des pierres et leur mise en œuvre dans les monuments, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes II, actes du 117^{ème} Congrès national des Sociétés savantes tenu à Clermont-Ferrand, 26-30 oct. 1992*, Paris, éd. CTHS, 1993, p. 43-56.

BOISSAVIT-CAMUS B., 1991

Boissavit-Camus B., *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, Poitiers, éd. de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1991, 62 p.

BOISSAVIT-CAMUS B., 2003

Boissavit-Camus B., L'ancienne église Saint-Léger de Cravant-les-Coteaux, *Congrès archéologique de France. 155^e session : Touraine, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2003, p. 115-122.

BOISSAVIT-CAMUS B., 2008

Boissavit-Camus B., Actualité. Seine-et-Marne. Châteaubleau. L'église et le village médiéval, *Bulletin monumental* 166-3, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2008, p. 268-270.

BONNERY A., 1996

Bonnery A., Tours symétriques de chevet du Languedoc aux Pyrénées, *Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa* 27, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 1996, p. 33-45.

BONNET C., 1993

Bonnet C., *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, Genève, éd. Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1993, 90 p. (Cahiers d'archéologie genevoise ; 1).

BRANDENBURG H., 2004

Brandenburg H., *Ancient churches of Rome, from the fourth to the seventh century*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, 335p.

BRANDT M., EGGBRECHT A., 1993

BRANDT M., Eggebrecht A., *Bernward von Hildesheim und das Zeitalter der ottonen, cat. expo. organisée à Hildesheim en 1993*, Mainz am Rhein, éd. P. von Zabern, 1993, 2 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BRAUN S., 2001

Braun S., *Le massif occidental de l'abbatiale de Marmoutier dans le cadre régional et dans l'Empire*, Université Marc Bloch – Strasbourg, 2001, 2 vol. (Thèse d'histoire de l'art sous la direction de Roland Recht).

BRÉHIER L., 1920a

Bréhier L., Les origines de l'art roman I, Naissance des écoles régionales d'architecture, première partie, *La revue de l'art ancien et moderne* 38, Paris, Imp. Georges Petit, 1920, p. 129-143.

BRÉHIER L., 1920b

Bréhier L., Les origines de l'art roman I, Naissance des écoles régionales d'architecture, seconde partie, *La revue de l'art ancien et moderne* 38, Paris, Imp. Georges Petit, 1920, p. 231-242.

BRÉHIER L., 1920c

Bréhier L., Les origines de l'art roman II, Naissance de la sculpture monumentale, *La revue de l'art ancien et moderne* 38, Paris, Imp. Georges Petit, 1920, p. 263-280.

BROGIOLO G. P., 1999

Brogiolo G. P., La nuova sequenza architettonica e il problema degli affreschi del S. Salvatore di Brescia, *Arte d'Occidente* 1, Rome, éd. Sintesi Informazione, 1999, p. 25-34.

BROGIOLO G. P., 2008

Brogiolo G. P., Nuovi dati sulla cripta del San salvatore di Brescia, *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII – XI)*, Roma, éd. Viella, 2008, p. 211-238.

BROGIOLO G. P., 2010

Brogiolo G. P., Ulteriori ricerche sul San Salvatore II di Brescia, *Les renaissances médiévales*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2010, p. 209-232 (*Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages* ; 16).

BROGIOLO G. P., 2013

Brogiolo G. P., Per una storia religiosa di Castelseprio il complesso di Torba e la Chiesa di s. Maria foris portas, *Castelseprio e Torba . Sintesi delle ricerche aggiornamenti*, Mantoue, éd. SAP, 2013, p. 213-254.

BROGIOLO G. P., 2014

Brogiolo G. P. *et al.*, Nuove ricerche su sequenza, cronologia e contesto degli affreschi di Santa Maria foris portas, *Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages* 20/2, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2014, p. 720-737.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BRUT C., 1994

Brut C., De la basilique au prieuré, 1794-1994. *Le Conservatoire national des arts et métiers au cœur de Paris*, Paris, éd. Conservatoire national des arts et métiers/Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1994, p. 22-28.

BRUT C., PRIÉ A., 2001

Brut C., Prié A., La fouille d'un grand monument médiéval. Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, *Archéologia* 378, Dijon, éd. Faton, 2001, p. 54-63.

BRYANT S., 2004

Bryant S., La collégiale Saint-Étienne de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre). Une étude de la rotonde et de la nef, *Revue archéologique du Centre de la France* 43, Tours, éd. CNRS/FERACF/La Simarre, 2004, p. 171-207.

BULLY S., 2012

Bully S., L'église de Saint-Lupicin (Jura), *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 309-328.

BULLY S., MONDEFROID J.-L., 2000

Bully S., Mondefroid J.-L., Quelques églises et sépultures jurassiennes sous l'épiscopat d'Hugues de Salins (1031-1066), *Le siècle de l'an mil*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2000, p. 93-103 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 6).

BÜTTNER S., HENRION F., MECQUENEM C. DE, PALAZZO-BERTHOLON B., 2009

Büttner S., Henrion F., Mecquenem C. de, Palazzo-Bertholon B., La crypte de l'abbaye Saint-Séverin à Château-Landon (Seine-et-Marne) : analyse architecturale d'un édifice de l'an mil, *Archéologie médiévale* XXXIX, Paris, éd. CNRS, 2009, p. 77-104.

CABRERO-RAVEL L., 2003

Cabrero-Ravel L., Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane, *Congrès archéologique de France, 158^e session, Basse Auvergne. Grande Limagne, 2000*, Paris, éd. Société française d'archéologie/Musée des Monuments français, 2003, p. 313-324.

CABRERO-RAVEL L., 2010

Cabrero-Ravel L., Saint-Pierre de Mozac, *Cluny : 910-2010. Onze siècles de rayonnement*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2010, p. 220-229.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

CADET E., 1996

Cadet E., *Les peintures murales romanes de Saint-Etienne d'Auxerre : approche historique, technique, stylistique et iconographique*, Paris, éd. Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne, 1996, 1 vol. (mémoire de maîtrise en histoire de l'art).

CAILLET J.-P., 2000

Caillet J.-P., Le mythe du renouveau architectural roman, *Regards croisés sur l'an mil*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000, p. 341-369 (Cahiers de civilisation médiévale 43).

CAILLET J.-P., 2001

Caillet J.-P., Architecture et décor monumental, L'architecture religieuse, *L'Europe de l'an mil*, Paris, éd. Zodiaque, 2001, p. 149-225 (Collection Les grandes saisons de l'art chrétien).

CAILLET J.-P., 2002a

Caillet J.-P., L'architecture religieuse de l'Occident de l'An mil : rupture ou continuité ?, *Année mille, an mil*, Aix-en-Provence, éd. de l'Université de Provence, 2002, p. 71-104.

CAILLET J.-P., 2002b

Caillet J.-P., Le massif occidental en Neustrie : le point sur les caractères et la mesure des apports carolingiens, *Carolingian Europe, Actes du colloque organisé à Porec et Split, 23-27 mai 2001*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 71-82 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 8).

CAILLET J.-P., 2005

Caillet J.-P., *L'art carolingien*, Paris, éd. Flammarion, 2005, 255 p. (Collection Tout l'art. Histoire).

CAMPS I SÒRIA J., 2012

Camps i Sòria J., Le « premier art roman » en Catalogne, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 175-186.

CAMUS M.-T., 1991

Camus M.-T., De la façade à tour(s) à la façade-écran dans les pays de l'ouest. L'exemple de Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers, *La façade romane, Actes du colloque international organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1991, p. 238-253 (Cahiers de civilisation médiévale 135-136).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

CAMUS M.-T., 1991

Camus M.-T., À propos de la rotonde de Charroux, *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes, actes du colloque organisé à Dijon, 23-25 sept. 1993*, Dijon, éd. Presses universitaires de Dijon, 1996, p. 119-133.

CAMUS M.-T., 2002

Camus M.-T., Tours-porches et fonction d'accueil dans les églises du Poitou au XI^e siècle, *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 260-280.

CAMUS M.-T., 2003

Camus M.-T., L'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches. Nouvelles propositions, *Congrès archéologique de France. 155^e session : Touraine, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2003, p. 13-29.

CANTINO WATAGHIN G., 2006

Cantino Wataghin G., L'archeologia, *Carlo Magno e le Alpi. Viaggio al centro del Medioevo, cat. expo. Tenue à Susa et à Navalesa, 25 fév.-28 mai 2006*, Milan, éd. Skira, 2006, p. 23-27.

CANTINO WATAGHIN G., 2012

Cantino Wataghin G., Architecture et décor peint de la Novalaise du carolingien au roman, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 239-259.

CARELLA S., 2011

Carella S., *Architecture religieuse haut-médiévale en Italie méridionale : le diocèse de Bénévent*, Turnhout, éd. Brepols, 2011, p. 255 p. (Bibliothèque de l'Antiquité tardive ; 18).

CAUMONT A. de, 1831

Caumont A. de, *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen. Histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIII^e siècle, vol. IV : Moyen Âge, Architecture religieuse*, Paris/Caen, éd. Lance/Hardel, 1931.

CAUMONT A. de, 1868

Caumont A. de, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie, Architecture religieuse*, Caen, éd. F. Le Blanc-Hardel, 1868, 504 p.

CHAIX V., 2011

Chaix V., *Les églises romanes de Normandie : formes et fonctions*, Paris, éd. Picard, 2011, 359 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

CHAMI É., 1987

Chami É., Beauvais (Oise). Notre-Dame de la Basse-Œuvre, in Barral I Altet X. dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS : Hugues Capet 987-1987 : La France de l'an mil, Paris, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 628-631.

CHAMOSO-LAMAS M., 1973

Chamoso-Lamas M., *Galice romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1973, 478 p. (Collection La Nuit des Temps ; 39).

CHANTINNE F., MIGNOT P., 2014

Chantinne F., Mignot P., La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. Réexamen du dossier archéologique, *Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 20/2*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2014, p. 513-519.

CHARLES J., 1964

Charles J., *Pithiviers à travers les siècles*, Pithiviers, Imp. Gibier, 1964 (rééd. 1996), 126 p.

CHASTEL A., 1993

Chastel A., L'âge roman, *L'art français II. Le Pré-Moyen Âge. Le Moyen Âge*, Paris, éd. Flammarion, 1993, p. 138-163.

CHENESSEAU G., 1931a

Chenesseau G., Pithiviers. Collégiale Saint-Georges, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 428-436.

CHENESSEAU G., 1931b

Chenesseau G., Pithiviers. Église Saint-Salomon-Saint-Grégoire, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 419-428.

CHENESSEAU G., 1937

Chenesseau G., Les fouilles de la cathédrale d'Orléans (septembre-décembre 1937), *Bulletin Monumental* 96, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1937, p. 73-94.

CHENESSEAU G., 1947

Chenesseau G., Les vestiges de la première église abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais* XXII, n°234, 1935, Orléans, éd. R. Houzé, 1947, p.489-500.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

CHEVALIER P., et al., 2008

Chevalier P. et al., Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier). Étude archéologique de la nef, 2^e tranche, *Rural churches in transformation and the creation of the medieval landscape*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2008, p. 307-313 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 14).

CHIERICI S., 1978

Chierici S., *Lombardie romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1978, 351 p. (Collection La Nuit des Temps 48).

CHRISTOPHE D., 2006

Christophe D., Le groupe épiscopal senlisien autour de l'an mil, *Notre-Dame de Senlis. Une cathédrale au cœur de la cité*, Beauvais, éd. GEMOB, 2006, p. 31-52.

COLLIN H., HUBERT M. C., MARSAT A., PRACHE A., RONOT H., DAUTREY P., 1981

Collin H., Hubert M. C., Marsat A., Prache A., Ronot A., Dautrey P., *Champagne romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1981, 366 p. (La Nuit des Temps 55).

COLARDELLE R., 2008

Colardelle R., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Turnhout, éd. Brepols, 2008, 413 p.

COSTE M.-C., DELATTRE B., MORDANT D., SÉTHIAN E., DE MECQUENEM C., 2000

Coste M.-C., Delattre B., Mordant D., Séthian E., De Mecquenem C., L'abbaye Saint-Père de Melun. L'apport des travaux archéologiques récents, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 121-134.

COULANGEON C., 2006

Coulangéon C., *L'église Saint-Germain et Saint-Laurent de Saint-Germain-Laval. Étude archéologique et architecturale*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 2005, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Mme Boissavit-Camus).

COULANGEON C., 2010

Coulangéon C., L'église de Saint-Germain-Laval, *Histoire de Saint-Germain-Laval ou Il était une fois Madriolas*, Saint-Germain-Laval, éd. Association « Les Amis du Patrimoine, 2010, p. 53-64.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

COULANGEON C., à paraître

Coulangeon C., L'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais. Un complexe monastique à deux églises à l'époque carolingienne, *Groupes cathédraux et complexes monastiques : le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne, actes de la table-ronde tenue à Paris, Institut historique allemand, 19 avril 2013*, à paraître.

COUTELAS A., 2009

Coutelas A. dir., *Le mortier de chaux*, Paris, éd. Errance, 2009, 159 p. (Collection Archéologiques dirigée par Alain Ferdière).

CRAMP R., 2005

CRAMP R., *Wearmouth and Jarrow monastic sites*, Swindon, éd. English Heritage, 2005, 2 vol.

CREISSEN T., 2009

Creissen T., L'aménagement du sanctuaire dans les églises de France avant l'an mil, *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 87-102 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 15).

CREISSEN T., DELHOUME D., ROGER J., 2008

Creissen T., Delhoume D., Roger J., L'église rurale et son environnement en Limousin : apports récents de l'archéologie, nouveaux axes de recherches, *Rural churches in transformation and the creation of the medieval landscape*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2008, p. 81-101 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 14).

CUVELIER P., 1998

Cuvelier P., Mousson. Chapelle puis église Saint-Cyriaque, *Les premiers monuments chrétiens de la France III, Ouest, nord et est*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1998, p. 243-247.

DAVY C., 2004

Davy C., Les décors peints en Orléanais du IX^e au XII^e siècle, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 113-117.

DAVY C., JUHEL V., PAOLETTI G., 1997

Davy C., Juhel V., Paoletti G., *Les peintures murales romanes de la Vallée du Loir, Vendôme*, éd. du Cherche-Lune, 1997, 210 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

DEBAL J., 1996

Debal J., Vienne-en-Val. Église Saint-Martin, *Les premiers monuments chrétiens de la France II, Sud-ouest et Centre*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1996, p. 125-127.

DECTOT X., 2005

Dectot X., *Sculptures des XI^e et XII^e siècles. Roman et premier art gothique*, Paris, éd. RMN, 2005, 223 p.

DEICHMANN F. W., 1958-1989

DEICHMANN F. W., *Ravenna. Hauptstadt des spätantiken Abendlandes. Geschichte und Monumente*, Wiesbaden, éd. F. Steiner, 1958-1989, 3 vol.

DELAHAYE G.-R., 1991a

Delahaye G.-R., Les appareils décoratifs de l'église Notre-Dame de Château-Landon et de la crypte Saint-Paul de Jouarre, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 67/1, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1991, p. 44-48.

DELAHAYE G.-R., 1997

Delahaye G.-R., Le mur à appareil décoratif de la crypte Saint-Paul de Jouarre, *Revue de la Société d'histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux* 48, Meaux, éd. de la Société d'histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux, 1997, p. 39-53.

DELAHAYE G.-R., 2004b

Delahaye G.-R., Faut-il réviser l'âge des cryptes de Jouarre ?, *Le patrimoine souterrain, Actes des premières rencontres archéologiques de Seine-et-Marne, Melun, 22 juillet 2000*, Melun, éd. du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 2004, p. 69-81 (Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne 43).

DELATTRE V., MECQUENEM C. de, 2005

Delattre V., De Mecquenem C., Une communauté privilégiée du XII^e siècle, L'abbaye de Saint-Séverin à Château-Landon, *Archéologia* 418, Dijon, éd. Faton, Janvier 2005, p. 42-51.

DELOMIER C., 2013

Delomier C., Les espaces monastiques et ecclésiastiques à Pommiers-en-Forez (Loire), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 117-118 (DARA ; 38).

DEMUS O., 1970

Demus O., *La peinture murale romane*, Paris, éd. Flammarion, 1970, 230 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

DESHOULIÈRES F., 1911

Deshoulières F., Essai sur les bases romanes, *Bulletin Monumental* 75, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesques, 1911, p. 77-101.

DESHOULIÈRES F., 1914

Deshoulières F., Essai sur les tailloirs romans, *Bulletin Monumental* 78, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesques, 1914, p. 5-46.

DESHOULIÈRES F., 1920

Deshoulières F., Les corniches romanes, *Bulletin Monumental* 79, Paris, éd. Picard, 1920, p. 27-64.

DESHOULIÈRES F., 1931a

Deshoulières F., Château-Landon. Église Notre-Dame, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 242-259.

DESHOULIÈRES F., 1931b

Deshoulières F., Château-Landon. Église Saint-Ugal, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 266-267.

DESHOULIÈRES F., 1931c

Deshoulières F., Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 259-266.

DESHOULIÈRES F., 1931d

Deshoulières F., Mareau-aux-Bois, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 437-441.

DESHOULIÈRES F., 1932

Deshoulières F., Notre-Dame de Melun, *Bulletin Monumental* 91, Paris, éd. Picard, 1932, p. 409-429.

DESHOULIÈRES F., 1943

Deshoulières F., *Au début de l'art roman. Les églises de l'onzième siècle en France*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1943 (2e édition revue et augmentée), 140 p.

DICTIONNAIRE DES ÉGLISES DE FRANCE III, 1967

Coll., *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, n. p.

DICTIONNAIRE DES ÉGLISES DE FRANCE IV, 1968

Coll., *Dictionnaire des églises de France IV, Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, n. p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

DONNAT L., 1975

Donnat L., L'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 522-524.

DURET-MOLINES P., 2003

Duret-Molines P., L'église Saint-Ours de Loches. Ancienne collégiale Notre-Dame, *Congrès archéologique de France. 155^e session : Touraine, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2003, p. 169-177.

DURLIAT M., 1974

Durliat M., La sculpture du XI^e siècle en Occident, *Bulletin Monumental* 174, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1974, p. 129-213.

DURLIAT M., 1989

Durliat M., La Catalogne et le « premier art roman », *Bulletin Monumental* 147-3, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1989, p. 209-238.

DURLIAT M., 1996

Durliat M., Réflexions sur l'art roman en France, *Cahiers de civilisation médiévale* 39, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1996, p. 41-65.

DUVAL N., 1972

Duval N., Une basilique à tours sur une mosaïque du Louvre, *Revue Archéologique* 1972-2, Paris, éd. Presses universitaires de France, 1972, p. 365-372.

DUVAL N., ADAM J.-P., AUBIN G., BARATIN J.-F., BARRUOL G., 1996

Duval N., Adam J.-P., Aubin G., Baratin J.-F., Barruol G., *Les premiers monuments chrétiens de la France II, Sud-ouest et Centre*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1996, 328 p.

DUVAL N., FONTAINE J., FEVRIER P.-A., PICARD J.-C., BARRUOL G., 1998

Duval N., Fontaine J., Février P.-A., Picard J.-C., Barruol G., *Les premiers monuments chrétiens de la France III, Ouest, nord et est*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1998, 366 p.

DUVAL N., 2003

Duval N., L'héritage de l'architecture et du matériel liturgique paléochrétiens au Haut Moyen Âge, *L'édifice cultuel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne, Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 295-302 (*Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages* 9).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

EMERY M., 1994

Emery M., *Les clochers-porches en Île-de-France, du XI^e au XIII^e siècle*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris-X, 1994, 5 vol. (Thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

ENLART C., 1927

Enlart C., Période romane, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance, Partie I : Architecture religieuse, Tome I : Périodes mérovingienne, carolingienne et romane*, Paris, éd. Auguste Picard, 1927 (3^{ème} éd. revue), p. 214-454.

ÉPAUD F., BERNARD V., 2003

Épaul F., Bernard V., Une charpente sculptée du XI^e siècle. L'église Saint-Pierre de Neufmarché-en-Lyons (Seine-Maritime), *Bulletin Monumental* 161-2, Paris, éd. de la Société Française d'archéologie, 2003, p. 101-115.

ERLANDE-BRANDENBURG A., 1995

Erlande-Brandenburg A., *Histoire de l'architecture française. Tome I : Du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, éd. Mengès-CNMHS, 1995, 478 p.

ERLANDE-BRANDENBURG A., 2000

Erlande-Brandenburg A., L'an mille et la création artistique, *Le siècle de l'an mil*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2000, p. 17-34 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 6).

ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2001

Erlande-Brandenburg A., Mérel Brandenburg A.-B., Saint-Germain-des-Prés à Paris, de la basilique du VI^e siècle à l'abbatiale du XII^e siècle, *Études d'histoire de l'art offertes à Jacques Thirion*, Paris, éd. École des Chartes, 2001, p. 72-83.

ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2011a

Erlande-Brandenburg A., Mérel Brandenburg A.-B., Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris (990-1014), maître d'ouvrage du monastère et de la nef, *Spolia in Late Antiquity and the Middle Ages - Ideology, Aesthetics and Artistic Practice*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2011, p. 253-260 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 17).

ERLANDE-BRANDENBURG A., MÉREL BRANDENBURG A.-B., 2011b

Erlande-Brandenburg A., Mérel Brandenburg A.-B., *Saint-Germain-des-Prés. An mil*, Paris, éd. Picard, 2011, 126 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

ÉTIENNE-STEINER C., 1990

Étienne-Steiner C., *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane entre Loire et Rhin*, Université de Paris X-Nanterre, 1990, 2 vol. (Thèse de doctorat sous la direction de Carol Heitz).

FAVREAU R., 1999

Favreau R. dir., *Saint-Savin. L'abbaye et ses peintures murales*, Poitiers, éd. Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes, 1999, 240 p.

FELS E., 1967

Fels E., Communication sur la façade de la cathédrale de Chartres au XII^e siècle et sur l'état antérieur tel qu'il existait au XI^e siècle, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, éd. de la Société nationale des Antiquaires de France, 1967, p. 232-233.

FERNIE E. C., 2000

Fernie E. C., Saint-Vincent de Cardona et la dimension méditerranéenne du premier art roman, *Regards croisés sur l'an mil*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000, p. 243-256 (Cahiers de civilisation médiévale 43).

FILLION B., PRYSMICKI L., 2004

Fillion B., Prysmicki L., Airvault, ancienne abbatiale Saint-Pierre, *Congrès archéologique de France. Deux Sèvres, 159^e session, 2001*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2004, p. 19-37.

FLESCHHUT I., MAUL T., WENNEIS W., 2007

Fleschhut I., Maul T., Wenneis W., Lorsch, *Das verlorene Kloster : Studien zur Archäologie und Baugeschichte*, Insingen, éd. Degener & Co, 2007, p. 50.

FOCILLON H., 1947

Focillon H., Les grandes expériences. Le XI^e siècle, *Art d'occident. Le Moyen Âge roman et gothique*, Paris, éd. Armand Colin, 1947, p. 13-54.

FONTAINE J., 1973

Fontaine J., *L'art préroman hispanique 1*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1973, 412 p. (Collection La Nuit des Temps ; 38).

FONTAINE J., 1995

Fontaine J., *L'art mozarabe. L'art préroman hispanique 2*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1995 (2^e édition), 427 p. (Collection La Nuit des Temps ; 47).

FÖRSTEL J., 2006

Förstel J., *Melun. Une île, une ville. Patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éd. de l'Association pour le patrimoine de l'Île-de-France, 2006, 271 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

FRANCASTEL P., 1951

Francastel P., A propos des églises-porches : du carolingien au roman, *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, éd. Presses universitaires de France, 1951, p.247-258.

GALLET Y., 1995

Gallet Y., *Notre-Dame de Melun, étude historique et architecturale*, Paris, éd. de l'Université de Paris IV, 1995, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction d'Anne Prache).

GALLET Y., 1998

Gallet Y., Les tours de chevet de Notre-Dame de Melun : nouvelles hypothèses chronologiques, *Bulletin Monumental* 156-3, Paris, éd. de la Société Française d'archéologie, 1998, p. 237-256.

GALLET Y., 2000a

Gallet Y. dir., *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, 344 p.

GALLET Y., 2000b

Gallet Y., La collégiale Notre-Dame de Melun au temps de Robert le Pieux, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 151-167.

GALLET Y., 2000c

Gallet Y., Childebert et le groupe épiscopal de Melun au VI^e siècle, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 101-117.

GALLET Y., 2004

Gallet Y., *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI^e-XII^e siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, 127 p. (Collection Promenades en Île-de-France).

GALLET Y., 2006

Gallet Y., *Monastères du Moyen Âge autour de Paris*, Paris, éd. Parigramme, 2006, 127 p.

GALLET Y., 2011a

Gallet Y. dir., *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout, éd. Brepols, 2011, 550 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

GALLET Y., 2011b

Gallet Y., Lire la pierre comme un marqueur spatial et fonctionnel : l'exemple de l'abbaye de Beauport (Côtes d'Armor) au XIII^e siècle, *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout, éd. Brepols, 2011, p. 203-220.

GARLAND E., 2012

Garland E., L'église Sainte-Marie de Quarante (Hérault), *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 379-390.

GAUCHERY P., 1899

Gauchery P., De l'emploi des cercueils de pierre dans la construction des églises à l'époque romane, *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre XXII*, 1897-1898, Bourges, éd. Tardy-Pigelet, 1899, p. 81-86.

GAUTHIER N., 1995

Gauthier N., Les premières cathédrales de Cologne : Bilan de 45 années de fouilles, *Orbis romanus christianusque ab Diocletiani aetate usque ad Heraclium. Travaux sur l'Antiquité tardive rassemblés autour des recherches de Noël Duval*, Paris, éd. De Boccard, 1995, p. 99-128.

GÉLY J.-P., 2008

Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

GEM R., 1984

Gem R., L'architecture pré-romane et romane en Angleterre. Problèmes d'origine et de chronologie, *Bulletin Monumental 142-III*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1984, p. 233-272.

GEM R., 1991

Gem R., La façade préromane en Angleterre, *La façade romane, actes du colloque de Poitiers, 1990*, Poitiers, éd. CESCUM, 1991, p. 321-328 (Cahiers de civilisation médiévale XXXIV/3-4, 1991).

GENSBEITEL C., 2004

Gensbeitel C., Église Saint-Généroux, *Congrès archéologique de France. Deux Sèvres, 159^e session, 2001*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2004, p. 239-245.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

GITTOS H., 2013

Gittos H., *Liturgy, architecture and sacred places in Anglo-Saxon England*, Oxford, University Press, 2013, 350 p. (Medieval History and Archaeology).

GLEIZES M.-F., 2004

Gleizes M.-F., Saint-Pierre-Lentin et Saint-Michel, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 69-72.

GRODECKI L., 1958

Grodecki L., *Au seuil de l'art roman. L'architecture ottonienne*, Paris, éd. Armand Colin, 1958, 342 p. (Collection Henri Focillon IV).

GRODECKI L., 1973

Grodecki L., Architecture et décor monumental, *Le siècle de l'an mil*, Paris, éd. Gallimard, 1973, p. 1-84 (Collection Univers des Formes 20).

GRODECKI L., 1986a

Grodecki L., Le transept bas dans le premier art roman et le problème de Cluny, *Le Moyen Âge retrouvé. De l'an mil à l'an 1200*, Paris, éd. Flammarion, 1986, p. 161-165. (Première publication en 1950 dans *Congrès scientifique, 9-11 juillet 1949, Dijon*, p. 265-269).

GRODECKI L., 1986b

Grodecki L., L'architecture du XI^e siècle en Alsace et sur le Rhin moyen, *Le Moyen Âge retrouvé. De l'an mil à l'an 1200*, Paris, éd. Flammarion, 1986, p. 183-196. (Première publication en 1960 dans *L'information d'histoire de l'art, 5^e année, n°1*, p. 8-15).

GUIGON P., 1993

Guigon P., *L'architecture pré-romane en Bretagne. Le premier art roman*, Rennes, éd. Institut culturel de Bretagne/Laboratoire d'anthropologie-préhistoire du CNRS/Centre régional d'archéologie d'Alet/Université de Rennes I, 1993, 54 p.

HAMANN McLEAN R., 1959

Hamann McLean R., Les origines des portails et façades sculptés gothiques, *Cahiers de civilisation médiévale 2*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1959, p. 157-175.

HARTMANN-VIRNICH A., 1996

Hartmann-Virnich A., L'escalier en vis voûté et la construction romane : exemples rhodaniens, *Bulletin Monumental 154/2*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1996, p. 113-128.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HARTMANN-VIRNICH A., 2000

Hartmann-Virnich A., Remarques sur l'architecture religieuse du premier âge roman en Provence (1030-1100), *Le siècle de l'an mil*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2000, p. 35-64 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 6).

HARTMANN-VIRNICH A., 2004

Hartmann-Virnich A., *Was ist Romanik? Geschichte, Formen und Technik des romanischen Kirchenbaus*, Darmstadt, éd. Primus, 2004, 287 p.

HÉBER-SUFFRIN F., 1982

Héber-Suffrin F., Dossier sur la cathédrale de Metz aux X^e et XI^e siècles, *Édifices de Metz dans le Haut Moyen Âge*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1982, p. 15-70 (Les Cahiers du Centre de recherche sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge 4).

HÉBER-SUFFRIN F., 1987

Héber-Suffrin F. dir., Île-de-France, *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS, Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 365-397.

HÉBER-SUFFRIN F., 2002

Héber-Suffrin F., Avant-nefs et tours de façade dans les trois évêchés lorrains : Metz, Toul et Verdun (XI^e-XII^e siècles), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 160-167.

HÉBER-SUFFRIN F., BLANC A., JOHNSON D., 1992

Héber-Suffrin F., Blanc A., Johnson D., La crypte de la cathédrale de Meaux, *Meaux médiéval et moderne*, Meaux, éd. de l'Association meloise d'archéologie, 1992, p. 205-225.

HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2013

Héber Suffrin F., Sapin C., L'œuvre de Fulbert, in PANSARD M. dir., *Chartres. La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, éd. La Nuée Bleue, 2013, p. 31-39.

HÉBER SUFFRIN F., SAPIN C., 2014

Héber Suffrin F., Sapin C., Les cryptes de Chartres et leurs matériaux de construction, *Chartres. Construire et restaurer la cathédrale. XI^e-XXI^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, éd. Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 191-202 (Collection Architecture et urbanisme).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HEIJMANS M., 2013

Heijmans M., Les installations liturgiques de l'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire à Arles (Bouches-du-Rhône), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 77-85 (DARA ; 38).

HEITZ C., 1963

Heitz C., *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, éd. SEVPEN, 1963, 286 p. (Bibliothèque générale de l'école pratique des Hautes Études. VI^e section).

HEITZ C., 1974

HEITZ C., Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane, *Revue de l'art* 24, Paris, éd. Flammarion, 1974, p. 30-47.

HEITZ C., 1980

Heitz C., *L'architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*, Paris, éd. Picard, 1980, 288 p.

HEITZ C., 1986

Heitz C., Saint-Riquier en 800, *Revue du Nord* 68, tome 269, Villeneuve d'Ascq, éd. de l'Université de Lille III, 1986, p. 335-344.

HEITZ C., 1987

Heitz C., *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Âge : IV^e siècle – an mil*, Paris, éd. Errance, 1987, 339 p.

HEITZ C., 1989

Heitz C., Architecture et monuments de Neustrie, *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque international d'histoire*, Sigmaringen, éd. Jan Thorbecke Verlag, 1989, vol. 2, p. 187-208.

HEITZ C., 1991

Heitz C., Rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes, *La façade romane, Actes du colloque international organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1991, p. 329-334 (Cahiers de civilisation médiévale 135-136).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HEITZ C., 1995

Heitz C., D'Aix-la-Chapelle à Saint-Bénigne de Dijon, de 792 à 1002. Rotondes mariales carolingiennes et ottoniennes, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 25, Prades-Codalet, éd. Association culturelle de Cuxa, 1994, p. 5-11.

HEITZ C., HEBER-SUFFRIN F., 1977

Heitz C., Héber-Suffrin F. dir., *Du VIII^e au XI^e siècle. Édifices monastiques et culte en Lorraine et en Bourgogne*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1977, 129 p. (Les Cahiers du Centre de recherche sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge 2).

HEITZ C., HEBER-SUFFRIN F., 1982

Heitz C., Héber-Suffrin F. dir., *Églises de Metz dans le Haut Moyen Âge*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1982, 104 p. (Les Cahiers du Centre de recherche sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge 4).

HEITZ C., HEBER-SUFFRIN F., RICHE P., 1987

Heitz C., Héber-Suffrin F., Riche P. dir., *X^e siècle. Recherches nouvelles. Contribution au colloque Hugues Capet 987-1987*, Nanterre, Université de Paris X, 1987, 108 p. (Les Cahiers du Centre de recherche sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge 6).

HÉLIOT P., 1965a

Héliot P., Sur les tours de transept dans l'architecture du Moyen Âge, première partie, *Revue archéologique*, tome I, avril-juin 1965, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1965, p. 169-200.

HÉLIOT P., 1965b

Héliot P., Sur les tours de transept dans l'architecture du Moyen Âge, seconde partie, *Revue archéologique*, tome II, juillet-septembre 1965, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1965, p. 57-95.

HÉLIOT P., 1966

Héliot P., Sur les tours jumelées au chevet des églises du Moyen Âge, *Arte in Europa, Scritti di storia dell'Arte in onore di Edoardo Arslan*, Milan, typographie Artipo, 1966, p. 249-270.

HÉLIOT P., DAVID-ROI M., 1978

Héliot P., David-Roi M., Les galeries-porches des églises dans l'ancienne France, *Bulletin archéologique du CTHS*, nouvelle série, t. 14, fasc. A, 1978, Paris, Imp. Nationale, 1978, p. 8-50.

HEMSEN-VIGOUROUX B., 1989

Hemsen-Vigouroux B., *Églises préromanes et romanes dans le Beauvaisis*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1989, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz)

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HENRIET J., 1990

Henriet J., *Saint-Philibert de Tournus. Histoire. Critique d'authenticité. Etude archéologique du chevet (1009-1019)*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1990, p. 229-316 (Bulletin Monumental 148-3).

HENRIET J., 1992

Henriet J., *Saint-Philibert de Tournus, L'abbatiale du XI^e siècle*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1992, 152 p. (Bulletin Monumental 150).

HENRIET J., 1995

Henriet J., *Saint-Philibert-de-Tournus. Les campagnes de construction du XI^e siècle, Saint-Philibert-de-Tournus, Histoire – Archéologie – Art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, éd. du Centre international d'études romanes, 1995, p. 177-203.

HENRIET J., 2008

Henriet J., *Saint-Philibert de Tournus, L'abbatiale du XI^e siècle*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 2008, 179 p. (Supplément au Bulletin Monumental ; 2). [Il s'agit ici de la réédition des deux articles parus en 1990 et 1992, avec une mise à jour bibliographique notamment par Éliane Vergnolle].

HENRION F., 2000

Henrion F., *Melun (77), Ancien prieuré Saint-Sauveur, Rapport d'intervention archéologique*, 2000, 24 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 000046.

HENRION F., 2001a

Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Projet de fouille programmée 2001*, 8 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 00130.

HENRION F., 2001b

Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Rapport d'intervention archéologique*, 2001, 59 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 00324.

HENRION F., 2003

Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Rapport d'étude archéologique*, 2003, 48 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 01743.

HENRION F., 2004

Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Rapport intermédiaire d'étude archéologique*, 2004, 29 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 02629.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HERNAD B., 1977

Hernad B., Deux édifices triconques de Normandie : Saint-Saturnin de Saint-Wandrille et Saint-Germain de Querqueville, *Du VIII^e au XI^e siècle : édifices monastiques et cultes en Lorraine et en Bourgogne*, Paris, éd. de l'Université de Paris X/Centre de recherches sur l'antiquité tardive et le Haut Moyen Âge, 1977, p. 121-124 (Cahiers II).

HUBERT J., 1931

Hubert J., Germiny-des-Prés, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII^e session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 534-568.

HUBERT J., 1934

Hubert J., Notes sur l'abbaye de Ferrières, *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais XLII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1934, p. 95-114.

HUBERT J., 1938

Hubert J., *L'art pré-roman*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1938, 202 p. (Collection Les Monuments datés de la France).

HUBERT J., 1948a

Hubert J., Les monuments entre Loire et Seine dans la première moitié du XI^e siècle, *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, Paris, éd. C. Klincksieck, 1948, p. 253-255.

HUBERT J., 1950

Hubert J., Les dates de construction du clocher-porche et de la nef de Saint-Germain-des-Prés, *Bulletin Monumental* 108, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1950, p. 69-84.

HUBERT J., 1952

Hubert J., *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*, Paris, éd. Imprimerie Nationale, 1952, 97 p.

HUBERT J., 1983

Hubert J., Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin-du-Tertre, *La sauvegarde de l'art français*, Cahier n°3, Paris, éd. Picard, 1983, p. 212-214.

HUBERT J., 1985

Hubert J., Les cryptes de Jouarre, *Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire. De la fin du monde antique au Moyen Âge*, Genève/Paris, éd. de la Librairie Droz, 1985, p. 174-180 (Mémoires et documents publiés par la société de l'école des Chartes XXIX). (Première publication en 1952 dans le IV^e Congrès de l'art du Haut Moyen Âge).

HUBERT J., 1988

Hubert J., L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux (996-1031), *Cahiers Archéologiques*, 36, 1988, Paris, éd. Picard, 1988, p. 13-40.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

HUBERT J., PORCHER J., VOLBACH W. F., 1967

Hubert J., Porcher J., Volbach W.F., *L'Europe des invasions*, Paris, éd. Gallimard, 1967, 390 p. (Collection Univers des Formes 12).

HUBERT J., PORCHER J., VOLBACH W. F., 1968

Hubert J., Porcher J., Volbach W.F., *L'Empire carolingien*, Paris, éd. Gallimard, 1968, 381 p. (Collection Univers des Formes 13).

HUBERT M.-C., 2000

Hubert M.-C., Les sources écrites de l'histoire de Melun au Moyen Âge, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 41-57.

IMPEY E., LORANS É., 1998

Impey E., Lorans É., *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1998, 125 p. (Bulletin monumental ; 156-1).

JACOBSEN W., 1989

Jacobsen W., Die Abteikirche von Saint-Denis als kunstgeschichtliches Problem. Avec des observations par Leopold Genicot, *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque international d'histoire*, Sigmaringen, éd. Jan Thorbecke Verlag, 1989, vol. 2, p. 151-186.

JACOBSEN W., 1992

Jacobsen W., *Der klosterplan von Saint-Gallen und die karolingische Architektur : Entwicklung und Wandel von form und bedeutung im fränkischen kirchenbau zwischen 751 und 840*, Berlin, éd. Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1992, 384 p.

JACOBSEN W., 2000

JACOBSEN W., Nouvelles recherches sur le plan de Saint-Gall, *Le rayonnement spirituel et culturel de l'abbaye de Saint-Gall, Actes du colloque tenu au centre culturel suisse, Paris, 12 oct. 1993*, Paris, éd. de l'Université de Paris X/Picard, 2000, p. 11-17.

JACOBSEN W., LOBBEDEY U., WINTERFELD D., 2001

Jacobsen W., Lobbedey U., Winterfeld D. von, Ottonische Baukunst, *Otto der Grosse. Magdeburg und Europa, Band I : Essays*, Mainz, Verlag Philipp von Zabern, 2001, p. 251-282.

JACOBSEN W., WYSS M., 2002

Jacobsen W., Wyss M., Saint-Denis : essai sur la genèse du massif occidental, *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 76-87.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

JANNET M., SAPIN C., 1996

Jannet M., Sapin C., *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes, Actes du colloque de Dijon, 23-25 septembre 1993*, Dijon, éd. de l'université de Dijon, 1996, 334 p.

JAROSSAY E., 1898

Jarossay E., Histoire de l'abbaye de Ferrières (1), *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais XVI*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1898, p. 301-348.

JAROSSAY E., 1899

Jarossay E., Histoire de l'abbaye de Ferrières (2), *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais XVII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1899, p. 312-361.

JAROSSAY E., 1900

Jarossay E., Histoire de l'abbaye de Ferrières (3), *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais XVIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1900, p. 98-122.

JOHNSON D. V., 1989

Johnson D. V., Architectural sculpture of the Aisne and Oise Valleys during the second half of the eleventh century, *Cahiers archéologiques 37*, Paris, éd. Picard, 1989, p. 19-44.

JOHNSON D. V., 1991

Johnson D. V., L'architecture et la sculpture du XI^e siècle de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, *Société des Amis des arts et des sciences de Tournus* tome 90, Tournus, éd. Centre international d'Études romanes, 1991, p. 107-138.

JUIN F., 1999

Juin F., *Les tours-porches de la Loire moyenne et du Berry (XI^e-XII^e siècles). État de la question*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, octobre 1999, 2 vol. (Mémoire de DEA de Civilisation médiévale sous la direction de Claude Andrault-Schmitt).

JUIN F., 2001

Juin F., Les tours-porches occidentales des provinces de la Loire moyenne (XI^e-XII^e siècles) et du Berry. État de la question, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa XXXII*, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 2001, p. 169-180.

JUIN F., 2002

Juin F., Les tours occidentales des églises romanes en Orléanais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XVI, n°133, Orléans, éd. Société archéologique et historique de l'Orléanais, 2002, p. 3-34.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

JUIN F., 2004

Juin F., Meung-sur-Loire, la tour occidentale de Saint-Liphard, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 109-110.

JURKOVIC M., 2002

Jurkovic M. dir., *Carolingian Europe, Actes du colloque organisé à Porec et Split, 23-27 mai 2001*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, 364 p. (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 8).

JURKOVIC M., DUVAL N., 2003

Jurkovic M., Duval N. dir., *L'édifice cultuel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne, Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, 462 p. (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 9).

JURKOVIC M., MARIC I., 2012

Jurkovic M., Maric I., Le « premier art roman » en Istrie et en Dalmatie, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 147-173.

KOENIGUER J.-C., 1996

Koeniguer J.-C., L'emploi de pierres des tufs calcaires sur quelques sites archéologiques du Bassin parisien, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes III, actes du 119^{ème} Congrès national des Sociétés savantes tenu à Amiens, 26-30 oct. 1994*, Paris, éd. CTHS, 1996, p. 181-189.

KRAUTHEIMER R., 1953

Krautheimer R., Sancta Maria Rotunda, *Arte del Primo millenio, atti del II^e Convegno per lo studio dell'alto Medio Evo, sept. 1950*, Turin, éd. Viglongo, 1953, p. 21-27.

KRAUTHEIMER R., 1965

Krautheimer R., *Early Christian and Byzantine Architecture*, Londres, éd. Penguin Books, 1965, 556 p. (Collection The Pelican History of Art) [Nous avons utilisé la 4^{ème} édition de 1986].

KREUSCH F., 1960

Kreusch F., Ehemalige Abteikirche Corvey. Ein Vorbericht über neue Funde, *Das Münster* 13, 1960, p. 63-64.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

KREUSCH F., 1963

Kreusch F., *Beobachtungen an der Westanlage des Klosterkirche zu Corvey*, Cologne, 1963.

KRÜGER K., 2002

Krüger K., *Tournus et la fonction des Galilées en Bourgogne, Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, *Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 414-423.

KRÜGER K., 2003

Krüger K., *Die romanischen Westbauten in Burgund und Cluny. Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*, Berlin, éd. Gebr. Mann Verlag, 2003, 325 p.

KUBACH H. E., HAAS W., 1972

Kubach H. E., Haas W., *Der Dom zu Speyer*, Berlin, éd. Deutscher Kunstverlag, 1972, 3 vol.

LA CAILLE C.-M., 2000

La Caille C.-M., *La topographie de Melun et son évolution au Moyen Âge*, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 81-100.

LA MALÈNE P. de, 1995

La Malène P. de, *Atlas de la France romane*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1995, 327 p.

LAMOTTE P., 1948

Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, 2 vol. (Thèse de l'École nationale des Chartes).

LANFRY G., 1936

Lanfry G., *La crypte romane de l'onzième siècle de la cathédrale de Rouen*, *Bulletin Monumental* 95-2, Paris, éd. A. Picard, 1936, p. 181-201.

LANFRY G., 1939

Lanfry G., *L'église carolingienne Saint-Pierre de Jumièges (Seine-Inférieure)*, *Bulletin Monumental* 98, Paris, éd. A. Picard, 1939, p. 47-66.

LANGOUËT L., 1998

Langouët L., *Saint-Malo. Cathédrale Saint-Pierre d'Alet, Les premiers monuments chrétiens de la France III, Ouest, nord et est*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1998, p. 90-93.

LAROUZIERE-MONTLOSIER D. de, 2003

Larouzière-Montlosier D. de, *L'invention romane en Auvergne. De la poutre à la voûte (fin X^e -XI^e siècle)*, Nonette, éd. Créer, 2003, 356 p. (Collection L'Encyclopédie du Massif Central).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LASTEYRIE R. de, 1929

Lasteyrie R. de, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, éd. Picard, 1929 (2e éd. revue et augmentée), 857 p.

LEFÈVRE-PONTALIS E., 1897

Lefèvre-Pontalis E., *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e et au XII^e siècle*, tome 1, Paris, typographie E. Plon, Nourrit et cie, 1897, p. 36-56.

LEFÈVRE-PONTALIS E., 1906

Lefèvre-Pontalis E., Les influences normandes aux XI^e et XII^e siècles dans le nord de la France, *Bulletin Monumental* 70, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesque, 1906, p. 3-37.

LEFÈVRE-PONTALIS E., 1908

Lefèvre-Pontalis E., Le plan primitif de l'église de Morienvil, *Bulletin Monumental* 72, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesque, 1908, p.

LEFÈVRE-PONTALIS E., 1919

Lefèvre-Pontalis E., *Étude historique et archéologique sur l'église de Saint-Germain-des-Prés*, *Congrès archéologique de France, Paris, 1919*, Paris, éd. Picard, 1919, p. 335-361.

LELONG C., 1977

Lelong C., *Touraine romane*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1977 (3^e éd.), 360 p. (La Nuit des Temps 6).

LE MAHO J., 2002

Le Maho J., Tours et entrées occidentales des églises de la Basse vallée de la Seine (IX^e-XII^e siècles), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, *Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 281-295.

LE MAHO J., 2003

Le Maho J., Le monastère de Jumièges (France) aux temps mérovingiens (VII^e-VIII^e siècles), *L'édifice cultuel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne*, *Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 315-322 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 9).

LE MAHO J., MORGANSTERN J., 2003

Morganstern J., Jumièges, église Saint-Pierre. Les vestiges préromans, *Congrès archéologique de France, 161^e session : Monuments de Rouen et du Pays de Caux*, 2003, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2005, p. 79-96.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LESUEUR F., 1949a

Lesueur F., Cormery, *Congrès archéologique de France. CVI^e session : Tours*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1949, p. 82-103.

LESUEUR F., 1949b

Lesueur F., Restigné, *Congrès archéologique de France. CVI^e session : Tours*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1949, p. 369-377.

LESUEUR F., 1957

Lesueur F., Saint-Aignan d'Orléans. L'église de Robert le Pieux, *Bulletin Monumental* 115, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1957, p. 169-206.

LESUEUR F., 1961

Lesueur F., Saint-Martin d'Angers, La couture du Mans, Saint-Philibert-de-Grandlieu et autres églises à éléments de briques dans la région de la Loire, *Bulletin Monumental* 119-3, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1961 p. 211-242.

LESUEUR F., 1966

Lesueur F., Appareils décoratifs supposés carolingiens, *Bulletin Monumental* 166-2, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1966, p. 167-186.

LHEURE M., 1998

Lheure M., *Les églises du XI^e et du XII^e siècles dans l'archidiaconé du Pincerais*, Paris, éd. de l'Université de Paris IV, 1998, 5 vol., 882 p. (Thèse de doctorat sous la direction de Mme Anne Prache).

LHEURE M., 2007

Lheure M., *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, Paris, éd. Picard, 2007, 255 p.

LORANS É., 2006

Lorans É., *Saint-Mexme de Chinon. V^e-XX^e siècle*, Paris, éd. CTHS, 2006, 597 p. (Collection Archéologie et histoire de l'art ; 22).

LOUIS R., 1952

Louis (René), *Autessiodorum christianum : les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, éd. Clavreuil, 1952, 129 p.

LUDWIG T., MÜLLER O., WIDRA-SPIESS I., 1996

Ludwig T., Müller O., Widra-Spiess I., *Die Einhards-Basilika in Steinbach bei Michelstadt im Odenwald*, Mayence, éd. P. von Zabern, 1996, 2 vol.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

MAGNI M., 1969a

Magni M., Soppravivenze carolinge e ottoniane nell'architettura romanica dell'arco alpino centrale, *Arte Lombarda* 14 /1, Milan, éd. Arte Lombarda, 1969, p. 35-44.

MAGNI M., 1969b

Magni M., Soppravivenze carolinge e ottoniane nell'architettura romanica dell'arco alpino centrale, *Arte Lombarda* 14 /2, Milan, éd. Arte Lombarda, 1969, p. 77-87.

MAGNI M., 1974

Magni M., *Architettura religiosa e scultura romanica nella Valle d'Aosta*, Aoste, éd. Musumeci, 1974, 199 p..

MAGNI M., 1975

Magni M., Un remarquable témoignage du premier art roman en Italie du Nord : La cathédrale d'Aoste, *Cahiers archéologiques* 24, 1975, p. 163-172.

MALLET G., 2003

Mallet G., *Églises romanes oubliées du Roussillon*, Montpellier, éd. Les Presses du Languedoc, 2003, 334 p.

MALLET G., 2014

Mallet G., Héritages haut-médiévaux dans les édifices romans de Catalogne du Nord. Le cas de l'église abbatiale bénédictine à double chevet Sainte-Marie d'Arles-sur-Tech, *Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages* 20/2, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2014, p. 555-560.

MALLET J., 1984a

Mallet J., Un premier art roman original. Les édifices de la fin du X^e siècle et du début du XI^e siècle, *L'art roman de l'Ancien Anjou*, Paris, éd. Picard, 1984, p. 16-43.

MALLET J., 1984b

Mallet J., Les débuts de l'art roman. Les édifices novateurs. 1040-1100, *L'art roman de l'Ancien Anjou*, Paris, éd. Picard, 1984, p. 44-79.

MANGO C., 1990

Mango C., Constantine's Mausoleum and the translation of relics, *Byzantinische Zeitschrift* 83, Berlin/New York, éd. De Gruyter, 1990, p. 51-62.

MARINO MALONE C., 1980

Malone C. M., Les fouilles de Saint-Bénigne de Dijon (1976-1978) et le problème de l'église de l'an mil, *Bulletin Monumental* 138, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1980, p. 253-292.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

MARINO MALONE C., 2008

Marino Malone C., *Saint-Bénigne de Dijon. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Dijon, éd. Éditions universitaires de Dijon, 2008, 275 p.

MARINO MALONE C., 2009

Marino Malone C., *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil : totius Galliae basilicis mirabilior. Interprétation politique, liturgique et théologique*, Turnhout, éd. Brepols, 2009, 331 p.

MARTIN P., 1999a

Martin P., La crypte archéologique de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, *Art sacré. Les cryptes*, Nontron, éd. Rencontre avec le patrimoine religieux, 1999, p.43-51 (Cahiers de rencontre avec le patrimoine religieux 9).

MARTIN P., 1999b

Martin P., La crypte de Saint-Aignan d'Orléans, *Art sacré. Les cryptes*, Nontron, éd. Rencontre avec le patrimoine religieux, 1999, p.52-77 (Cahiers de rencontre avec le patrimoine religieux 9).

MARTIN P., 1999c

Martin P., *Premières expériences de chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans le centre de la France (XI^e siècle)*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1999, 2 vol. (Mémoire de DEA de civilisation médiévale).

MARTIN P., 2010

Martin P., *Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne (X^e-XI^e siècles). Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, La Madeleine de Châteaudun*, Poitiers, Université de Poitiers/CESCM, 2010, 4 vol. (Thèse de doctorat sous la direction de Claude Andrault-Schmidt).

MARTIN-DEMÉZIL J., 1964

Martin-Demézil J., Savennières, *Congrès archéologique de France, 122^e session, 1964, Anjou*, Paris, éd. de la Société Française d'archéologie, 1964, p. 352-362.

MECQUENEM C. de, 1989

Mecquenem C. de, *L'évolution de l'architecture religieuse dans le Soissonnais aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, éd. de l'École de l'EHESS, 1989, 2 vol. (Mémoire de l'EHESS sous la direction de J.M. Pesez).

MECQUENEM C. de, 1997

Mecquenem C. de, Château-Landon (Seine-et-Marne). Maison de retraite Saint-Séverin, *Archéologie Médiévale XXVII*, Caen, éd. du CNRS, 1997, p. 190-191.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

MECQUENEM C. de, 2001a

Mecquenem C. de, Château-Landon (Seine-et-Marne). Maison de retraite Saint-Séverin. Ancienne abbaye Saint-Séverin, *Archéologie Médiévale* XXX-XXXI, Caen, éd. du CNRS, 2001, p. 244-245.

MECQUENEM C. de, 2002

Mecquenem C. de, Les cryptes de Jouarre (Seine-et-Marne), Des indices pour une nouvelle chronologie, *Archéologie médiévale* XXXII, Caen, éd. du CNRS, 2002, p. 1-29.

MECQUENEM C. de, 2003

Mecquenem C. de, Une nouvelle datation pour les cryptes de l'abbaye de Jouarre, *Archéologia* 399, Dijon, éd. Faton, 2003, p. 47-55.

MEIER H. R., 1996

Meier H. R., *Suisse romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1996, 348 p. (La Nuit des Temps ; 8).

MÉREL-BRANDENBURG A.-B., 2009

Mérel-Brandenburg A.-B., Le sanctuaire en Gaule (IV^e – VIII^e s.), *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 77-85 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 15).

MERLET R., 1910

Merlet R., *La cathédrale de Chartres*, Paris, éd. H. Laurens, 1910, 100 p. (Collection Petites monographies des grands édifices de la France).

MESQUI J., 2014

Mesqui J., L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande à Meung-sur-Loire, *Bulletin monumental* 172-I, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2014, p. 3-46.

MICHEL E., 1879

Michel E., *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI^e jusqu'au XVII^e siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, 358 p., 107 pl.

MICHEL E., s. d.

Michel E., *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, 359 p.

MOREL A.-L., 2013

Morel A.-L., *L'art du trait au Moyen Âge : évolution d'un savoir-faire ou nécessité savante ? Premières approches*, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 2013, 2 vol. (Mémoire de Master 2 en archéologie médiévale, sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

MORGANSTERN J., 2002

Morganstern J., Le massif occidental de Notre-Dame de Jumièges : recherches récentes, *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999, Paris, éd. du CTHS, 2002, p. 297-309.

MORGANSTERN J., 2003

Morganstern J., Jumièges, église Notre-Dame, *Congrès archéologique de France, 161^e session : Monuments de Rouen et du Pays de Caux*, 2003, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2005, p. 79-96.

MOUFFLET R., 1954

Moufflet R., Les parties carolingiennes de Saint-Pierre de Ferrières, *Bulletin de liaison provisoire de la société archéologique et historique de l'Orléanais* 28, mai-juin 1954, Orléans, éd. de la société archéologique et historique de l'Orléanais, 1954, n. p.

MUSSET L., 1985

Musset L., *Normandie romane II*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1985 (2^e éd.), 310 p. (La Nuit des Temps 41).

MUSSET L., 1987

Musset L., *Normandie romane I*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1987 (3^e éd.), 327 p. (La Nuit des Temps 25).

NAYROLLES J., 2005

Nayrolles J., *L'invention de l'art roman à l'époque moderne (XVIII^e – XIX^e siècles)*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2005, 407 p.

NOLLENT P., 1975

Nollent P., L'église de Cortrat, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 519-521.

OBERT D., ESTRADE L., 1993

Obert D., Estrade L., Les anciennes carrières de grès de la région de Fontainebleau, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes II, actes du 117^{ème} Congrès national des Sociétés savantes tenu à Clermont-Ferrand, 26-30 oct. 1992*, Paris, éd. CTHS, 1993, p. 133-147.

OBERT D., ESTRADE L., 1996

Obert D., Estrade L., L'usage du grès de Fontainebleau dans la construction, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes III, actes du 119^{ème} Congrès national des Sociétés savantes tenu à Amiens, 26-30 oct. 1994*, Paris, éd. CTHS, 1996, p. 225-245.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

ORLOWSKI T., 1991

Orlowski T., La façade romane dans l'ouest de la France, *La façade romane, Actes du colloque international organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 26-29 septembre 1990*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1991, p. 367-377 (Cahiers de civilisation médiévale 135-136).

OSWALD F., SCHAEFER L., SENNHAUSER H.-R., 1966-1971

Oswald F., Schaefer L., Sennhauser H.-R., *Vorromanische Kirchenbauten : Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, Munich, éd. Prestel-Verlag, 1966-1971, 3 vol.

OSWALD F., SCHAEFER L., SENNHAUSER H.-R., 1990

Oswald F., Schaefer L., Sennhauser H.-R., *Vorromanische Kirchenbauten : Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen, vol. I : Hauptband*, Munich, éd. Prestel-Verlag, 1990, 432 p. (Veröffentlichungen des Zentrallinstituts für Kunstgeschichte in München 3).

OSWALD F., SCHAEFER L., SENNHAUSER H.-R., 1991

Oswald F., Schaefer L., Sennhauser H.-R., *Vorromanische Kirchenbauten : Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen, vol. II : Nachtragsband*, Munich, éd. Prestel-Verlag, 1991, 507 p. (Veröffentlichungen des Zentrallinstituts für Kunstgeschichte in München 3).

OTTAWAY J. 1980a

Ottaway J., Tradition architecturale dans le nord de la France pendant le premier millénaire, *Cahiers de civilisation médiévale* 23-2, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1980, p. 141-172.

OTTAWAY J. 1980b

Ottaway J., Tradition architecturale dans le nord de la France pendant le premier millénaire, *Cahiers de civilisation médiévale* 23-3, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1980, p. 221-239.

OTTAWAY J., 1981

Ottaway J., *L'abbaye de Beaulieu-Lès-Loches et l'architecture romane dans l'ouest de la France aux XI^e et XII^e siècles*, Poitiers, éd. de l'Université de Poitiers, 1981, 52 p. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

OTTAWAY J., 1987

Ottaway J., Centre, *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, Actes du colloque international du CNRS, Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 253-262.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PAIN M.-L., à paraître

PAIN M.-L., L'abbaye de Saint-Riquier : églises et liturgie, *Groupes cathédraux et complexes monastiques : le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne, actes de la table-ronde tenue à Paris, Institut historique allemand, 19 avril 2013*, à paraître.

PALAZZO-BERTHOLON B., 2012

Palazzo-Bertholon B., Traitements et apparences des surfaces murales autour de l'an mil. Joints, enduits et polychromie, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 205-220.

PARRON-KONTIS I., 2002

Parron-Kontis I., *La cathédrale Saint-Pierre en Tarentaise et le groupe épiscopal de Maurienne*, Lyon, éd. de l'Association pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2002, 156 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 22).

PAVAN G., 1990

Pavan G., Architettura del periodo longobardo, *I Longobardi*, Milan, éd. Electa, 1990, p. 236-298.

PERONI A., 1988

Peroni A., Tradizione e innovazione nel Sant'Ambrogio romanico, *La città del vescovo dai Carolingi al Barbarossa*, Milan, éd. Electa, 1988, p. 156-175 (Il millennio ambrosiano ; vol. II).

PERONI A., 1990

Peroni A., Le décor monumental peint et plastique en stuc dans la Lombardie du X^e – XI^e siècle, *Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa* 21, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 1990, p. 109-113.

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1988

Pérouse de Montclos J.-M. dir., *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, 708 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1992

Pérouse de Montclos J.-M. dir., *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, 750 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 2011

Pérouse de Montclos J.-M., *Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris, éd. du Patrimoine, 2011, 665 p. (Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PERRY P., 2000

Perry P., L'ancienne église abbatiale du Moûtier de Thiers, en Auvergne. Nouvelles considérations sur le monument du XI^e siècle, *Le siècle de l'an mil*, Zagreb-Motovun, 2000, p. 105-121 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 6).

PESEZ J.-M., 1985

Pesez J.-P., La renaissance de la construction en pierre après l'An Mil, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, éd. de l'EHESS, 1985 (ré-impression 2001), p. 197-207.

PETIT D., 1996

Petit D., Orléans. Église Saint-Pierre Lentin, *Les premiers monuments chrétiens de la France II, Sud-ouest et Centre*, Paris, éd. Picard/Ministère de la culture et de la communication, 1996, p. 118-121.

PHALIP B., 2013

Phalip B., *Auvergne romane*, Dijon, éd. Faton, 2013, 323 p. (Collection Itinéraires romans).

PHALIP B., CHEVALIER P., MAQUET A., 2012

Phalip B., Chevalier P., Maquet A., *Souigny : la priorale et le prieuré*, Paris, éd. Somogy, 2012, 214 p. (Cahiers du Patrimoine. Inventaire général du Patrimoine culturel ; 101).

PIVA P., 1999

Piva P., Sesto al Reghena. Una chiesa e un'abbazia nella storia dell'architettura medioevale, *L'abbazia di Santa Maria di Sesto fra archeologia e storia*, Fiume Veneto, éd. GEAPprint, 1999, p. 223-324.

PLAGNIEUX P., 2000

Plagnieux P., L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique, *Bulletin monumental* 158-I, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2000, p. 14-18 [Les campagnes de construction du XI^e siècle].

PLAGNIEUX P., 2009

Plagnieux P., Le chevet de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Incunable de l'architecture gothique et temple de l'oraison clunisienne, *Saint-Martin-des-Champs et la genèse de l'art gothique*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2009, p. 3-9 (Bulletin monumental ; 167-1).

PLAT G., 1913

Plat G., La Touraine, berceau des écoles romanes du sud-ouest, *Bulletin Monumental* 77, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesque, 1913, p. 365.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PLAT G., 1939

Plat G., *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100 d'après les monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendomois*, Paris, éd. d'art et d'histoire, 1939, 228 p.

POISSON G., 1999

Poisson G. dir., *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, 957 p.

POMEROL C., 1996

Pommerol C., Une pierre de construction étroitement liée à son terroir : la meulière, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes III, actes du 119^{ème} Congrès national des Sociétés savantes tenu à Amiens, 26-30 oct. 1994*, Paris, éd. CTHS, 1996, p. 247-263.

PONSICH P., 1983

Ponsich P., L'architecture religieuse romane des pays de Roussillon, Conflent, Vallespir et Fenolledès, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 14, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 1983, 21 p.

PONSICH P., 1988

Ponsich P., Saint-Michel-de-Cuxa au siècle de l'an mil (950-1050), *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 17, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 1988, p. 7-32.

PONSICH P., 1990

Ponsich P., Complexité et originalité de l'art roman en Roussillon au XI^e siècle : Saint-Martin de Tatzo-d'Avall en Roussillon propre. L'avènement de l'architecture romane en Conflent, *Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa* 21, Prades-Codalet, éd. du Centre permanent de recherches et d'études préromanes et romanes, 1990, p. 7-27.

PONSICH P., 1995

Ponsich P., L'art de bâtir en Roussillon et en Cerdagne du IX^e au XIII^e siècle, *Bâtir à l'époque préromane et romane, Actes des XVI^e journées romanes de Cuxa, 8-15 juillet 1994*, Codalet, éd. de l'Association culturelle de Cuxa, 1995, p. 35-55 (*Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 26).

PORTER A. K., 1912a

Porter A. K., *Medieval architecture. Its origins and development, vol. 1 : The origins*, New Haven, Yale University Press, 1912, 482 p.

PORTER A. K., 1912b

Porter A. K., *Medieval architecture. Its origins and development, vol. 2 : Normandie and the Île-de-France*, New Haven, Yale University Press, 1912, p. 1-50.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PRACHE A., 1983

Prache A., *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. du Zodiaque, 1983, 493 p. (La Nuit des Temps 60).

PRACHE A., JOHNSON D., 1997

Prache A., Johnson D., L'architecture et la sculpture de l'église de Morienval, *L'art roman dans l'Oise et ses environs, actes du colloque tenu à Beauvais, 7-8 oct. 1995*, Beauvais, éd. Groupe d'Étude des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis, 1997, p. 93-104.

PRACHE A., 2002

Prache A. dir., *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 2002, 238 p.

PRIGENT D., 2009

Prigent D., Quelques exemples d'installations liturgiques de sanctuaires en Val de Loire, *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 283-289 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 15).

PRIGENT D., 2012

Prigent D., Le petit appareil : méthodes d'analyse et premiers résultats. L'exemple du Val de Loire, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 189-204.

PRIGENT D., 2013

Prigent D., Techniques de construction et de mise en œuvre de la pierre du IX^e au XI^e siècle, nouvelles approches, *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 439-458 (Collection Art & Société).

PRIGENT D., HUNOT J.-Y., 2003

Prigent D., Hunot J.-Y., Saint-Martin d'Angers : la première église cruciforme, *L'édifice cultuel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne, Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 323-330 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 9).

PRIGENT D., HUNOT J.-Y., 2006

Prigent D., Hunot J.-Y., Saint-Martin d'Angers : des premières basiliques au site d'interprétation, *303. Arts, recherches et créations n°91*, juin 2006, Nantes, éd. Association 303, 2006, p. 18-33.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

PRIGENT D., SAPIN C., 2008

Prigent D., Sapin C., La construction romane et ses emprunts aux méthodes de construction antiques : méthodologie, essai de synthèse, *Actualités de l'art antique dans l'art roman, actes des XXXIXe Journées romanes de Cuxa, 6-13 juillet 2007*, Codalet, éd. Association culturelle de Cuxa, 2008, p. 223-233 (Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa ; XXXIX).

PUIG I CADAFALCH J., 1928

Puig I Cadafalch J., *Le premier art roman. L'Architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen au X^e et XI^e siècles*, Paris, éd. Henri Laurens, 1928, 163 p.

PUIG I CADAFALCH J., 1935

Puig I Cadafalch J., *La géographie et les origines du premier art roman*, Paris, éd. Henri Laurens, 1935, 516 p.

RAVAUX J.-P., 1975

Ravaux J.-P., La date de la nef de l'église abbatiale de Montier-en-Der, *Les cahiers haut-marnais* 122, Chaumont, 1975, p. 111-125.

REINHARDT H., 1961

Reinhardt H., Les églises romanes de la Champagne après l'an mil, *Cahiers de civilisation médiévale* 4-2, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1961, p. 149-158.

REINHARDT H., FELS E., 1933

Reinhardt H., Fels E., Étude sur les églises porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman I, *Bulletin Monumental* 92, Paris, éd. Picard, 1933, p. 331-365.

REINHARDT H., FELS E., 1937

Reinhardt H., Fels E., Étude sur les églises porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman II, *Bulletin Monumental* 96, Paris, éd. Picard, 1937, p. 425-469.

REVEYRON N., 1998

Reveyron N., Culture technique et architecture monumentale : analyse structurelle des types de contrefort dans l'architecture romane, *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI^e congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont-Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996*, Paris, éd. Errance, 1998, p. 211-219.

REVEYRON N., 2002a

Reveyron N., Le chantier de construction à l'époque romane. *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, éd. Zodiaque, 2002, p. 23-35.

REVEYRON N., 2002b

Reveyron N., L'architecture du XI^e siècle, *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, éd. Zodiaque, 2002, p. 37-111.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

REVEYRON N., 2008

Reveyron N., La construction d'un paysage monumental rural à la lumière de l'archéologie. L'exemple du Brionnais à l'époque romane, *Rural churches in transformation and the creation of the medieval landscape*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2008, p. 119-131 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 14).

REVEYRON N., 2009

Reveyron N., Esthétique et symbolique de la lumière dans l'aménagement du sanctuaire médiéval, *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 241-254 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 15).

REVEYRON N., PUEL O., GAILLARD C., 2013

Reveyron N., Puel O., Gaillard C. dir., *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, 303 p. (DARA ; 38).

REYNAUD J.-F., 1998

Reynaud J.-F., *Lugdunum christianum : Lyon du IV^e au VIII^e siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux*, Paris, éd. Maison des sciences de l'homme, 1998, 288 p. (Documents d'archéologie française ; 69).

RIPOLL G., 2012

Ripoll G. et al., La arquitectura religiosa hispánica del siglo IV al X y el proyecto del Corpus Architecturae Religiosae Europaeae – CARE-Hispania, *Corpus Architecturae Religiosae Europaeae (CARE)*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2012, p. 45-74 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages ; 18/1).

ROCHE G., 1981

Roche G., *Églises romanes rurales du Gâtinais*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1981, 15 p. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

ROCHE G.-É., 1990

Roche G.-É., L'église Saint-Savinien de Sens (XI^e siècle). Présentation historique et archéologique, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne* 7, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1990, p. 43-48.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

ROLLIER G., 2000

Rollier G., Premiers résultats des fouilles archéologiques sur la basilique de Paray-le-Monial les deux priorales, *Paray-le-Monial. Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes, actes du II^e colloque scientifique international de Paray-le-Monial, 2-4 octobre 1998*, Paray-le-Monial, éd. Zodiaque/Desclée de Brouwer/Association des amis de la basilique romane de Paray-le-Monial, 2000, p. 53-77.

ROSSIGNANI M. P., 1990

Rossignani M. P., La basilica di S. Lorenzo, *Milano, capitale dell'impero romano. 286-402 d. c., cat. expo. tenue à Milan, au Palazzo Reale, 24 janv-22 avril 1990*, Milan, éd. Silvana editoriale, 1990, p. 137-138.

ROUSSEAU P., 1975a

Rousseau P., La crypte de l'église Saint-Aignan d'Orléans, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 454-473.

ROUSSEAU P., 1975b

Rousseau P., L'église de Cortrat et son portail, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 313-325.

ROUSSEAU P., 1975c

Rousseau P., L'église Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 525-530.

ROUX C., 2009

Roux C., Sanctuaire et limites monumentales dans les églises en Occident : le rôle de l'arc triomphal de l'Antiquité tardive au Moyen Âge, *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 257-269 (*Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages* 15).

ROUX C., 2010

Roux C., À propos de l'arc triomphal. Origine, formes et emplacements dans l'espace ecclésial (IV^e-XII^e siècle), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon, éd. Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 2010, p. 153-181 (*Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée* ; 53).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SAINT JEAN VITUS B., 2006

Saint Jean Vitus B., *Tournus. Le castrum, l'abbaye, la ville, XI^e – XIV^e siècles et prémices. Analyse archéologique d'un développement monastique et urbain*, Université Lumière-Lyon 2, 2006, 7 vol. (Thèse de doctorat d'archéologie sous la direction de Jean-François Reynaud).

SALET F., 1947

Salet F., Notre-Dame de Poissy, *Congrès archéologique de France, CIV^e session : Paris-Mantes ; 1946*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1947, p. 221-268.

SALET F., 1961

Salet F., *La cathédrale du Mans, Congrès archéologique de France, Maine, 119^{ème} session, 1961*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1961, p. 18-58.

SAPIN C., 1982

Sapin C., L'ancienne église de Saint-Pierre l'Estrier à Autun, *Archéologie Médiévale XII*, Caen, éd. du CNRS, 1982, p. 51-105.

SAPIN C., 1983

Sapin C., *Construction, décor et fonction des édifices religieux en Bourgogne aux IX^e et X^e siècles*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1983 (Thèse de doctorat sous la direction de Carol Heitz).

SAPIN C., 1986

Sapin C., *La Bourgogne préromane : Construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, éd. Picard, 1986, p. 161-164, 278.

SAPIN C., 1987

Sapin C., L'ouverture est de la chapelle Saint-Michel de Tournus, *Bulletin de Société des Amis des arts et des sciences de Tournus* 86, Tournus, éd. des Amis des arts et des sciences de Tournus, 1987, p. 149-151.

SAPIN C., 1988

Sapin C., Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Pierre de Flavigny et les ateliers de sculpture dans la première moitié du XI^e siècle, *Mémoires de la commission des antiquités de la Côte d'Or* 35, Dijon, éd. de la Commission des arts du département de la Côte d'Or, 1988, p. 215-242.

SAPIN C., 1990

Sapin C., Cluny II et l'interprétation archéologique de son plan, *Religion et culture autour de l'an mil, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, Juin-septembre 1987*, Paris, éd. Picard, 1990, p. 85-89.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SAPIN C., 1994

Sapin C. dir., *Édifices et peintures aux IV^e – XI^e siècles, Actes du II^e colloque du CNRS, Auxerre, 7-8 nov. 1992*, Auxerre, éd. de l'association « Auxerre, culture et société », 1994, 166 p.

SAPIN C., 1995a

Sapin C., *La cathédrale de Nevers : du baptistère paléochrétien au chevet roman*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1995, 131 p.

SAPIN C., 1995b

Sapin C., Saint-Philibert et les débuts de l'architecture en Bourgogne, *Saint-Philibert-de-Tournus, Histoire – Archéologie – Art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, éd. du Centre international d'études romanes, 1995, p. 215-230.

SAPIN C., 1999a

Sapin C., L'église de Saint-Aubin (Côté d'Or), *Bulletin monumental* 157-2, Paris, éd. SFA, 1999, p. 185-193.

SAPIN C., 1999b

Sapin C. dir., *Peindre à Auxerre au Moyen Âge : IX^e – XIV^e siècles. 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre*, Auxerre/Paris, éd. CNRS/CTHS, 1999, 493 p. (Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art X).

SAPIN C., 2000a

Sapin C. dir., *Archéologie et architecture d'un site monastique. 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre/Paris, éd. CNRS/CTHS, 2000, 493 p. (Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art X).

SAPIN C., 2000b

Sapin C., La crypte de l'ancien prieuré Saint-Sauveur de Melun, Travaux archéologiques en cours, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 135-149.

SAPIN C., 2000c

Sapin C., Le nouveau plan de Paray-le-Monial et l'architecture du XI^e siècle en Bourgogne, *Paray-le-Monial. Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes, actes du II^e colloque scientifique international de Paray-le-Monial, 2-4 octobre 1998*, Paray-le-Monial, éd. Zodiaque/Desclée de Brouwer/Association des amis de la basilique romane de Paray-le-Monial, 2000, p. 79-90.

SAPIN C., 2001a

Sapin C., *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, Auxerre/Précy-sous-Thil, Centre d'études médiévales Saint-Germain/éd. de l'Armançon, 2001 (2^{ème} éd.), 157 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SAPIN C., 2001b

Sapin C., Architecture et décor des débuts du XI^e siècle en Bourgogne. Nouvelles recherches archéologiques et perspectives, *L'an mil. Fin d'un monde ou renouveau ?*, Actes des XXXIII^e journées romanes de Cuxa, Codalet, éd. de l'Association culturelle de Cuxa, 2001, p. 51-63 (Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa 32).

SAPIN C., 2002a

Sapin C., Archéologie de l'architecture carolingienne en France. État de la question, *Carolingian Europe, Actes du colloque organisé à Porec et Split, 23-27 mai 2001*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 57-70 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 8).

SAPIN C., 2002b

Sapin C. dir., *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999, Paris, éd. du CTHS, 2002, 508 p.

SAPIN C., 2003

Sapin C., Archéologie des premières cryptes du Haut Moyen Âge en France, *L'édifice cultuel entre les périodes paléochrétienne et carolingienne*, Actes du colloque organisé à Porec, 17-21 mai 2002, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 303-314 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 9).

SAPIN C., 2004a

Sapin C., *Auxerre (Yonne), Cathédrale Saint-Étienne. Études archéologiques 2004*, 2004, 46 p., DRAC Bourgogne, Service régional de l'archéologie, Dijon.

SAPIN C., 2004b

Sapin C. dir., *Le stuc : visage oublié de l'art médiéval, cat. expo. musée Sainte-Croix de Poitiers, 16 sept. 2004-16 janv. 2005*, Paris/Poitiers, éd. Somogy/Éditions d'art de la ville de Poitiers, 2004, 255 p.

SAPIN C., 2006

Sapin C. dir., *Bourgogne romane*, Dijon, éd. Faton, 2006, 311 p.

SAPIN C., 2009

Sapin C., La présence du corps saint dans le sanctuaire. Réflexions sur les contraintes et les aménagements entre V^e et XI^e siècle. À partir de l'exemple de Saint-Quentin (Aisne, France); *Le sanctuaire et ses aménagements*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2009, p. 105-116 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 15).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SAPIN C., 2011

Sapin C., À l'origine du chantier gothique : la crypte romane, approche archéologique, *Saint-Étienne d'Auxerre. La seconde vie d'une cathédrale*, Paris/Auxerre, éd. Picard/Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2011, p. 97-112

SAPIN C., 2013a

Sapin C., Construire et réformer : nouvelles perspectives de recherches sur le bâti religieux au X^e siècle, *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 421-438 (Collection Art & Société).

SAPIN C., 2013b

Sapin C., Saint-Aubin (Côte d'Or), nouvelles recherches sur un oratoire méconnu du X^e siècle, *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 47-54 (DARA ; 38).

SAPIN C., à paraître

Sapin C. dir., *Matériaux, techniques de construction et datation des édifices entre Loire et Seine autour de l'an mil*, à paraître.

SAPIN C., BERNARD J.-L., HÉBER-SUFFRIN F., GILLON P., 2006

Sapin C., Bernard J.-L., Héber-Suffrin F., Gillon P., Le projet collectif de recherche : « Cryptes et culte des saints en domaine capétien au Moyen Âge », *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, Saint-Denis, éd. Pécia, 2006, p. 637-647 (Pécia. Ressources en médiévistique. Vol. 8-II. Année 2005).

SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2004

Sapin C., Héber Suffrin F., L'oratoire de Germiny-des-Prés, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 120-125.

SAPIN C., HÉBER SUFFRIN F., 2008

Sapin C., Héber Suffrin F., Les cryptes de Chartres, *Fulbert de Chartres, précurseur de l'Europe médiévale ?*, Paris, éd. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, p. 285-300.

SAPIN C., TREFFORT C., 2004

Sapin C., Treffort C., Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge. Bilan d'une rencontre et pistes d'une réflexion, *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine, table-ronde tenue à Caen en octobre 2003*, Caen, éd. CRAHM, 2004, p. 3-11.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SAPIN C. et al., 2008

Sapin C. et al., Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre, *Archéologie médiévale* 38, Caen, éd. CNRS, 2008, p. 71-122.

SANDRON D., 1995

Sandron D., Saint-Germain-des-Prés. Les ambitions de la sculpture de la nef romane, *Bulletin monumental* 153-4, Paris, éd. Picard/Société française d'archéologie, 1995, p. 333-350.

SANDRON D., 2001

Sandron D., *Picardie gothique : autour de Laon et Soissons. L'architecture religieuse*, Paris, éd. Picard, 2001, 445 p. (Monuments de la France gothique).

SAULNIER L., 1972

Saulnier L., Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin Monumental* 130-IV, Paris, éd. de la société française d'archéologie, 1972, p. 267-277.

SCHLINK W., 1995

Schlink W., Saint-Philibert de Tournus et Saint-Bénigne de Dijon : deux modèles autour de l'an mil, *Saint-Philibert-de-Tournus, Histoire – Archéologie – Art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, éd. du Centre international d'études romanes, 1995, p. 273-284.

SCHLUNK H., HAUSCHILD T., 1978

Schlunk H., Hauschild T., *Hispania Antiqua 1 : Die Denkmäler der frühchristlichen und westgotischen Zeit*, Mainz am Rhein, éd. Philipp von Zabern, 1978, 254 p.

SCHÖNFELD DE REYES D., 1999

Schönfeld de Reyes D., *Westwerkprobleme. Zur Bedeutung der Westwerke in der Kunsthistorischen Forschung*, Weimer, éd. VDG, 1999, 217 p.

SEGAGNI MALACART A., 2012

Segagni-Malacart A., L'architecture de la première moitié du XI^e siècle en Lombardie, *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 89-104.

SENNHAUSER H. R., 1995

Sennhauser H. R., Quelques remarques concernant les premières églises de Romainmôtier et de Payerne, *Saint-Philibert-de-Tournus, Histoire – Archéologie – Art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, éd. du Centre international d'études romanes, 1995, p. 285-296.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SENNHAUSER H. R., 2002

Sennhauser H. R., Cathédrales et églises abbatiales carolingiennes en Suisse, *Carolingian Europe, Actes du colloque organisé à Porec et Split, 23-27 mai 2001*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 33-48 (Hortus Artium Medievalum, Journal of the international Research Center for Late Antiquity and Middle Ages 8).

SENNHAUSER H. R., 2010

Sennhauser H. R., St. Johann in Müstair als Klosterpfalz, *Pfalz – Kloster – Klosterpfalz. St. Johann in Müstair. Historische und archäologische Fragen, Tagung 20.-22. September 2009 in Müstair, Berichte und Vorträge*, Zürich, éd. Vdf, 2010, p. 3-28.

SENNHAUSER H. R., 2013

Sennhauser H. R., Bemerkungen zur Gründung und zur Frühgeschichte des Klosters St. Johann in Müstair, *Wandel und Konstanz zwischen Bodensee und Lombardei zur Zeit Karls des Grossen, Kloster St. Johann in Müstair und Churrätien, actes du colloque tenu à Müstair, 13-16 juin 2012*, Zurich, 2013, p. 83-108.

SIENA S. L., 1990a

Siena S. L., La « basilica Apostolorum », *Milano, capitale dell'impero romano. 286-402 d. c., cat. expo. tenue à Milan, au Palazzo Reale, 24 janv-22 avril 1990*, Milan, éd. Silvana editoriale, 1990, p. 119-120.

SIENA S. L., 1990b

Siena S. L., La basilica Virginum, *Milano, capitale dell'impero romano. 286-402 d. c., cat. expo. tenue à Milan, au Palazzo Reale, 24 janv-22 avril 1990*, Milan, éd. Silvana editoriale, 1990, p. 135-136.

SKUBISZEWSKI P., 1998

Skubiszewski P., *L'art du Haut Moyen Âge. L'art européen du VI^e au IX^e siècle*, Paris, éd. Librairie Générale française, 1998, 480 p. (Collection Encyclopédies d'Aujourd'hui).

SORNICLE N., 1987

Sornicle N., *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, 2 vol. (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

SPENCER T., 1999

Spencer T., *L'église Saint-Ayoul. Une étude des élévations du chevet primitif*, Paris, éd. Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1999, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Quitterie Cazes).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

SPENCER T., 2013

Spencer T., *L'architecture religieuse en Champagne du Nord aux XI^e et XII^e siècles*, université Paris I Panthéon Sorbonne, 2013, 2 vol. (Thèse d'histoire de l'art, sous la direction de Christiane Prigent).

SUITNER NICOLINI G., 1991

Suitner Nicolini G., *Vénétie romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1991, 348 p. (La Nuit des Temps ; 76).

STRATFORD N., 2010

Stratford N., La Charité-sur-Loire et Cluny, *Cluny : 910-2010. Onze siècles de rayonnement*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2010, p. 180-199.

THOUMIEU A., THOUMIEU M., 1991

Thoumieu A., Thoumieu M., *Itinéraires romans en Île-de-France*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1991, 112 p. (Collection Les travaux du mois 35).

THOUVENOT G., 1971

Thouvenot G., *Églises du Gâtinais. Gâtinais orléanais (ancien arrondissement de Montargis)*, Montargis, éd. Chez les auteurs, 1971, 158 p.

TOUPET C., BLONDEAU C., 2012

Toupet C., Blondeau C., La mutation d'une collégiale en prieuré clunisien : le cas du prieuré Saint-Léonor du château de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), *Saint-Leu d'Esserent et l'implantation monastique dans la basse vallée de l'Oise, actes du colloque de Saint-Leu d'Esserent, 27-29 oct. 2011*, Amiens, éd. CAHMEP/Laboratoire d'archéologie et d'histoire médiévales de l'université de Picardie Jules Verne, 2012, p. 71-89 (Histoire médiévale et archéologie ; 25).

VALAIS A., 1988

Valais A., *Inventaire des Monuments préromans et du premier art roman dans le sud du département de la Mayenne*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1988, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie sous la direction de C. Heitz.)

VALAIS A., 1991

Valais A., *Inventaire des Monuments préromans et du premier art roman en Mayenne et dans ses zones limitrophes : la Bretagne, la Basse-Normandie, le Haut-Maine et l'Anjou*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1991, 2 vol. (Mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

VALLÉRY-RADOT J., 1929b

Valléry-Radot J., Notes sur les chapelles hautes dédiées à Saint-Michel, *Bulletin Monumental* 88, Paris, éd. Picard, 1929, p. 453-478.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

VALLÉRY-RADOT J., 1931

Valléry-Radot J., Meung-sur-Loire. L'église Saint-Lifard et la tour de Manassès de Garlande, *Congrès archéologique de France, XCIII^e session, Orléans, 1930*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 278-297.

VALLÉRY-RADOT J., 1959

Valléry-Radot (Jean), Auxerre : la cathédrale Saint-Étienne : les principaux textes de l'histoire de la construction, *Congrès archéologique de France, 116^e session tenue à Auxerre en 1958*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1959, p.40-50.

VALLÉRY-RADOT J., 1965

Valléry-Radot J., L'église Saint-Martin à Aime, *Congrès archéologique de France, CXXIII^e session, 1965, Savoie*, Paris, éd. de la Société Française d'Archéologie, 1965, p. 121-132.

VERGNOLLE É., 1985

Vergnolle É., *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Paris, éd. Picard, 1985, 335 p.

VERGNOLLE É., 1986a

Vergnolle É., L'église de Meusnes, *Congrès archéologique de France. Blésois et Vendômois, 139^e session, 1981*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1986, p. 237-243.

VERGNOLLE É., 1986b

Vergnolle É., L'église Saint-Genest de Lavardin, *Congrès archéologique de France. Blésois et Vendômois, 139^e session, 1981*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1986, p. 208-217.

VERGNOLLE É., 1988

Vergnolle É., L'art monumental dans l'Orléanais autour de l'an mille, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome X, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1988, p. 45-51.

VERGNOLLE É., 1989a

Vergnolle É., Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, *Congrès archéologique de France, Auxois-Châtillonnais, CXLIV^e session, 1986*, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1989, p. 53-76.

VERGNOLLE É., 1994

Vergnolle É., *L'art roman en France*, Paris, éd. Flammarion, 1994 (rééd. 2003), p. 49-192.

VERGNOLLE É., 1996

Vergnolle É., La pierre de taille dans l'architecture religieuse de la première moitié du XI^e siècle, *Bulletin Monumental* 154-3, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1996, p. 229-234.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

VERGNOLLE É., 1998

Vergnolle É., La colonne à l'époque romane, *Cahiers de civilisation médiévale* 41, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1998, p. 141-174.

VERGNOLLE É., 2000

Vergnolle É., Les débuts de l'art roman dans le royaume franc (ca. 980-ca. 1020), *Regards croisés sur l'an mil*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2000, p. 161-194 (Cahiers de civilisation médiévale 43).

VERGNOLLE É., 2001

Vergnolle É., *Églises romanes du Jura*, Besançon, éd. du Centre jurassien du patrimoine, 2001, 60 p. (Collection Itinéraires jurassiens).

VERGNOLLE É., 2004a

Vergnolle É., La Chapelle-Saint-Mesmin, église Saint-Mesmin, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 111-112.

VERGNOLLE É., 2004b

Vergnolle É., La crypte de Saint-Avit, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 79-80.

VERGNOLLE É., 2008

Vergnolle É., Un vestige architectural de l'an mil : le *Gazofilatium* construit par Abbon à Saint-Benoît-sur-Loire, *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, éd. Brepols, 2008, p. 25-45.

VERGNOLLE É., 2010

Vergnolle É., Chapaize, église Saint-Martin. Un monument du « premier art roman » en Bourgogne, *Congrès archéologique de France. 166^{ème} session, 2008, Saône-et-Loire. Bresse Bourguignonne. Chalonnais. Tournugeois*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2010, p. 151-176.

VERGNOLLE É., 2013

Vergnolle É., Création artistique et spiritualité à Saint-Benoît-sur-Loire. La nef de l'abbatiale (vers 1160-1207), *Bulletin monumental* 171-3, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2013, p. 207-243.

VERGNOLLE É., BULLY S., 2012

Vergnolle É., Bully S., *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon, éd. Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, 452 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

VERGNOLLE É., PRADALIER H., POUSTHOMIS-DALLE N., 2009

Vergnolle É., Pradalier H., Pousthomis-Dalle N., Conques, Sainte-Foy. L'abbatiale romane, *Congrès archéologique de France. 167^e session, 2009 : Aveyron*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2011, p. 71-160.

VILLES A., 2004

Villes A., La cathédrale Sainte-Croix avant le XIII^e siècle. Les données de l'archéologie, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 59-63.

VIOLLET-LE-DUC E., 1872-1875

Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, éd. Morel et Cie, 1872-1875, 10 vol.

WINTERFELD D., 1993

Winterfeld D. von, *Palatinat roman*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1993, 377 p. (Coll. La Nuit des Temps ; 79).

WULF W., 1996

Wulf W., *Saxe romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1996, 395 p. (Coll. La Nuit des Temps ; 85).

WYSS M., 1996

Wyss M. dir., *Atlas historique de Saint-Denis. Des origines au XVIII^e siècle*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 28-37 (Document d'Archéologie Française 59).

C - L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Sont rassemblées dans cette dernière sous-partie les publications à caractère méthodologique, essentiellement liées à l'archéologie du bâti.

ARLAUD C., BURNOUF J., 1993

Arlaud C., Burnouf J., L'archéologie du bâti médiéval urbain, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 53-54, Paris, éd. Errance, automne-hiver 1993, p. 5-69.

ARLAUD C., BURNOUF J., BRAVARD J.-P., LURD J.-M., VEROT-BOURRELY A., 1994

Arlaud C., Burnouf J., Bravard J.-P., Lurd J.-M., Vérot-Bourrely A., *Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'îlot Tramassac*, Lyon, éd. du Service régional de l'archéologie, 1994, 151 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 10).

AUBERT M., 1957

Aubert M., Les enduits dans la construction du Moyen Âge, *Bulletin Monumental* 115, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1957, p. 6-12.

AUBERT M., 1961

Aubert M., La construction au Moyen Âge, *Bulletin Monumental* 119, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1961, p. 7-42.

BARRAL I ALTET X., 1986

Barral I Altet X. dir., *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. I : Les hommes, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1986, 623 p.

BARRAL I ALTET X., 1988

Barral I Altet X. dir., *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. II : Commande et travail, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1987, 582 p.

BARRAL I ALTET X., 1990

Barral I Altet X. dir., *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. III : Fabrication et consommation de l'œuvre, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1990, 735 p.

BECK P., 1998

Beck P., Des techniques de construction, *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont-Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996*, Paris, éd. Errance, 1998, p. 173-236.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BENOIT P., BRAUNSTEIN P., 1983

Benoit P., Braunstein P. dir., Histoire et archéologie des carrières médiévales, In *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale*, Actes du colloque de Paris, 19-21 juin 1980, Paris, éd. du CNRS, 1983, p. 331-408.

BESSAC J.-P., 1993

Bessac J.-P., *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de pierre de l'antiquité à nos jours*, Paris, éd. du CNRS, 1993, 319 p. (Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 14).

BESSAC J.-C., BURNOUF J., CHAPELOT O., DE FILIPPO R., FERDIERE A., JOURNOT F., PRIGENT D., SAPIN C., SEIGNE J., 2004

Bessac J.-C., Burnouf J., Chapelot O., De Filippo R., Ferdière A., Journot F., Prigent D., Sapin C., Seigne J., *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, éd. Errance, 2004 (2^{ème} éd. revue et augmentée), 208 p. (Collection « Archéologiques »).

BOISSAVIT-CAMUS B., BARRAUD D., BONNET C., FABIoux M., GUYON J., HEBER-SUFFRIN F., PRIGENT D., PULGA S., REYNAUD J.-F., SAPIN C., VENGAIN P., 2003

Boissavit-Camus B., Barraud D., Bonnet C., Fabioux M., Guyon J., Héber-Suffrin F., Prigent D., Pulga S., Reynaud J.-F., Sapin C., Vengain P., Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables « études archéologiques préalables », *Bulletin Monumental* 161-3, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 2003, p. 195-222.

BONDE S., MAINES C., 1998

Bonde S., Maines C., Techniques de construction des fondations romanes et gothiques, *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont-Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996*, Paris, éd. Errance, 1998, p. 220-223.

BONNET C., 1993

Bonnet C., *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, Genève, éd. Fondation des Clefs de Saint-Pierre/Service Cantonal d'archéologie, 1993, 90 p. (Cahiers d'archéologie genevoise I).

BONTEMPS D., 1984

Bontemps D., La charpente du chœur de l'église Saint-Pierre de Gonesse (Val d'Oise), *Archéologie Médiévale*, XIV, Caen, éd. du CNRS, 1984, p. 127-167.

BRAVARD J.-P., CAMMAS C., NEHUG P., POUPET P., SALVADOR P.-G., WATTEZ J., 1999

Bravard J.-P., Cammas C., Nehug P., Poupet P., Salvador P.-G., Wattez J., *La géologie, les sciences de la terre*, Paris, éd. Errance, 1999, 168 p. (Collection « Archéologiques »).

BÜTTNER S., 2003

Büttner S., *Géoarchéologie des liants de maçonnerie en Bourgogne du Nord (V^e –XIX^e siècles). Évolution historique et technique. Contribution aux études archéologiques de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre et du chevet de la Madeleine de Vézelay*, Paris, éd. de l'université de Paris VI, 2003, 3 vol. (Thèse de doctorat).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

BÜTTNER S., 2004

Büttner S., L'étude pétrographique des mortiers de gros œuvre de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre (Yonne). Apports à la compréhension stratigraphique des structures bâties, *Revue d'Archéométrie* 28, Rennes, éd. du Groupe des méthodes pluridisciplinaires contribuant à l'archéologie, 200, p. 117-125.

BÜTTNER S., PRIGENT D., 2006

Büttner S., Prigent D., Archéologie des matériaux de construction. Vers une meilleure compréhension des chantiers médiévaux, *L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans*, Dijon, éd. Faton, 2006, p. 50-53 (Dossiers d'archéologie ; 314).

CHAPELOT O., BENOIT P., 1985

Chapelot O., Benoit P. dir., *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, éd. de l'EHESS, 1985 (réimpression 2001), 270 p.

CHEVALIER P., 2005

Chevalier P., L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont, *Archéologie du bâti, Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, 9-10 novembre 2001*, Paris, éd. Errance, 2005, p. 87-94.

DIETRICH A., GAULTIER M., 2001

Dietrich A., Gaultier M., La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson (Saint-Ouen l'Aumône, Val d'Oise), *Archéologie médiévale*, XXX-XXXI, Caen, éd. du CNRS, 2001, p. 109-132.

DOPERÉ F., 1998

Doperé F., Étude sur l'évolution des techniques de taille sur le grès calcaireux dans l'ancien duché de Brabant pendant le XV^e siècle. Une nouvelle méthode de datation, *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont-Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996*, Paris, éd. Errance, 1998, p. 234-236.

DORMOY C., 1997

Dormoy C., L'expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire) : des données fondamentales pour sa datation, *Archéologie Médiévale*, XXVII, Caen, éd. du CNRS, 1997, p. 73-89.

DURLIAT M., 1995

Durliat M., Les chantiers de construction des églises romanes, *Bâtir à l'époque préromane et romane, Actes des XXVI^e journées romanes de Cuxa, 8-15 juillet 1994*, Codalet, éd. de l'Association culturelle de Cuxa, 1995, p. 9-25 (Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa XXVI).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

L'ÉCHAFAUDAGE DANS LE CHANTIER MÉDIÉVAL, 1996

Coll., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, éd. du Service régional de l'archéologie, 1996, 145 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 13).

ÉPAUD F., 2001

Épaud F., La charpente de la cathédrale Notre-Dame de Rouen, *Archéologie Médiévale*, XXX-XXXI, Caen, éd. du CNRS, 2001, p. 133-173.

FLAMBARD-HÉRICHER A.-M., 1994

Flambard-Hélicher A.-M., Un four à chaux de la fin du Moyen Âge au Molay-Littry (Calvados), *Archéologie Médiévale*, XXIV, Caen, éd. du CNRS, 1994, p. 367-379.

HENIGFELD Y., WERLÉ M., 2002

Henigfeld Y., Werlé M., Sourd comme un pot acoustique ? L'exemple des céramiques engagées dans les maçonneries médiévales à Strasbourg, *Archéologie Médiévale*, XXXII, Caen, éd. du CNRS, 2002, p. 135-156.

JENZER M., 1998

Jenzer M., La boucharde : un outil de la fin du Moyen Âge ? L'exemple de l'ancienne église abbatiale de Saint-Claude, *Bulletin Monumental* 156-4, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1998, p. 341-353.

KIMPEL D., 1977

Kimpel D., Le développement de la taille en série dans l'architecture médiévale et son rôle dans l'histoire économique, *Bulletin Monumental*, 135/3, Paris, éd. CNRS/Société française d'archéologie/musée des Monuments français, 1977, p. 195-222.

KIMPEL D., 1987

Kimpel D., Reims et Amiens. Étude comparative de chantiers, *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. II : Commande et travail, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 349-363.

LE PORT M., 1988

Le Port M., La charpente du XI^e au XV^e siècle, Aperçu du savoir du charpentier, *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. II : Commande et travail, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1988, p. 365-384.

LORENZ C., 1991

Lorenz C., Les pierres du Nivernais, *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes I*, Actes du 115^{ème} congrès national des Sociétés Savantes, Avignon, 9-12 avril 1990, Paris, éd. du CTHS, 1991, p. 411-421.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

LORENZ J., BENOIT P., 1991

Lorenz J., Benoit P. dir., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 115^{ème} congrès national des Sociétés Savantes, Avignon, 9-12 avril 1990, Paris, éd. du CTHS, 1991, 467 p.

LORENZ J., 1992

Lorenz J. dir., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes II*, Actes du 117^{ème} congrès national des Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand, 26-30 octobre 1992, Paris, éd. du CTHS, 1992, 517 p.

LORENZ J., 1996

Lorenz J. dir., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes III*, Actes du 119^{ème} congrès national des Sociétés Savantes, Amiens, 26-30 octobre 1994, Paris, éd. du CTHS, 1996, 525 p.

NAPOLEONE A.-N. TESTARD O., 2000

Napoleone A.-N., Testard O., Étude archéologique des élévations de la maison n°15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse, *Archéologie Médiévale*, XXIX, Caen, éd. du CNRS, 2000, p. 145-168.

PALAZZO-BERTHOLON B., 2000

Palazzo-Bertholon B., Archéologie et archéométrie des mortiers et des enduits médiévaux. Etude critique de la bibliographie, *Archéologie Médiévale*, XXIX, Caen, éd. du CNRS, 2000, p. 191-216.

PARRON-KONTIS I., 2005

Parron-Kontis I., Unités de construction et objets archéologiques, *Archéologie du bâti, Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, 9-10 novembre 2001, Paris, éd. Errance, 2005, p. 13-18.

PARRON-KONTIS I., REVEYRON N., 2005

Parron-Kontis I., Reveyron N. dir., *Archéologie du bâti, Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, 9-10 novembre 2001, Paris, éd. Errance, 2005, 159 p.

PAULIN M., COLARDELLE M., VERDEL E., 1998

Paulin M., Colardelle M., Verdel E., Les transferts de technologie dans les systèmes constructifs de la *curtis* de Charavines, *L'innovation technique au Moyen Âge*, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont-Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996, Paris, éd. Errance, 1998, p. 173-178.

PITTE D., 1994

Pitte D., Architecture civile en pierre, à Rouen, du XI^e au XIII^e siècle. La maison romane, *Archéologie Médiévale*, XXIV, Caen, éd. du CNRS 1994, p. 251-299.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

POISSON J.-M., SCHWIEN J.-J., 2003

Poisson J.-M., Schwien J.-J., *Le bois dans le château de pierre, Actes du colloque de Lons-le Saunier, 23-25 octobre 1997*, Besançon, éd. Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, 320 p.

PRIGENT D., 1986

Prigent D., L'exploitation du tuffeau en Maine-et-Loire, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 106, Dijon, éd. Faton, juin 1986, p. 85-89.

PRIGENT D., 1989

Prigent D., Étude statistique d'appareils à l'intérieur de l'abbaye de Fontevraud. Aspects méthodologiques, *Revue archéologique de l'ouest*, 6, Rennes, éd. Sous-direction de l'archéologie/CNRS, 1989, p. 155-172.

PRIGENT D., 1997

Prigent D., Méthodes d'investigations archéologiques utilisées à l'abbaye de Fontevraud, *Fontevraud-Histoire-Archéologie* 4, Angers, éd. du Comité d'histoire fontevriste, 1997, p. 17-37.

PRIGENT D., 1998

Prigent D., Évolution de la construction médiévale en pierre en Anjou et Touraine, *La construction en Anjou au Moyen Âge, Actes de la table ronde d'Angers, 29-30 mars 1996*, Angers, éd. des Presses de l'université d'Angers, 1998, p. 35-60.

PRIGENT D., 2000

Prigent D., La pierre de construction et sa mise en œuvre : l'exemple de l'Anjou, *Utilis est lapilis in structura, Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Paris, éd. du CTHS, 2000, p. 461-474 (Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art 9).

PRIGENT D., SAPIN C., 2004

Prigent D., Sapin C., La construction en pierre au Moyen Âge, *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, éd. Errance, 2004 (2^{ème} éd. revue et augmentée), p. 117-148.

REVEYRON N., 1994

Reveyron N., Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport avec l'échafaudage médiéval (Sud-est de la France, XIe-XVe s.), *Archéologie du Midi Médiéval*, XII, Carcassonne, éd. Centre d'archéologie médiéval du Languedoc/Ministère de la culture/Sous direction de l'archéologie/CNRS, 1994, p. 79-98.

REVEYRON N., 1995

Reveyron N., Les marques lapidaires gravées sur l'enveloppe extérieure du chevet de la cathédrale de Lyon, Approche méthodologique, *Archéologie du Midi Médiéval*, XIII, éd. Centre d'archéologie médiéval du Languedoc/Ministère de la culture/Sous direction de l'archéologie/CNRS, 1995, p. 151-169.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

REVEYRON N., 1997

Reveyron N., Technologie médiévale et archéologie d'élévation : l'échafaudement du chevet de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (dernier quart XII^e-premier tiers XIII^e), *Archéologie Médiévale*, XXVII, Caen, éd. du CNRS, 1997 (1998), p. 91-129.

REVEYRON N., 2000a

Reveyron N. dir., *Comment construisait-on au Moyen Âge ?*, Dijon, éd. Faton, 2000, 87 p. (Dossiers d'archéologie 251).

REVEYRON N., 2000b

Reveyron N., « E l'un caire en l'autre par magestis », *Opus quadratum* et monumentalité romane, *Paray-le-Monial. Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes, actes du II^e colloque scientifique international de Paray-le-Monial, 2-4 octobre 1998*, Paray-le-Monial, éd. Zodiaque/Desclée de Brouwer/Association des amis de la basilique romane de Paray-le-Monial, 2000, p. 351370.

REVEYRON N., 2002

Reveyron N., L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture, *Analyse architecturale, la monographie d'architecture*, in situ <http://www.culture.gouv.fr/culture/revue-inv/2002/nr002.html>, 2002, 13 p. (Revue électronique de l'Inventaire général 2).

ROUGER E., 1994

Rouger E., Nouveaux apports de l'image numérique en archéologie, *Revue d'archéométrie*, 18, Rennes, éd. du CNRS et du ministère de la Culture, 1994, p. 19-21.

ROUGER E., 1998

Rouger E., Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation. Réflexion et méthodes, *Archéologie Médiévale*, 28, Caen, éd. du CNRS, 1998, p. 161-172.

SALAMAGNE A., 1997

Salamagne A., L'approvisionnement en pierre des chantiers médiévaux : l'exemple de Douai (Nord) aux XIV^e et XV^e siècles, *Archéologie Médiévale*, XXVI, Caen, éd. du CNRS, 1996 (1997), p. 45-76.

THIERRY N., 1988

Thierry N., Illustration de la construction d'une église : Les sculptures de Korogo (Géorgie), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. II : Commande et travail, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1988, p. 321-329.

UTILIS EST LAPIS IN STRUCTURA, 2000

Coll., *Utilis est lapis in structura, Mélanges offerts à Louis Pressouyre*, Paris, éd. du CTHS, 2000, 500 p. (Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art 9).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE I : LA BIBLIOGRAPHIE

VAN BELLE J.-L., 1988

Van Belle J.-L., Les marques des tailleurs de pierre. Pour une problématique régionale et internationale, *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge, vol. II : Commande et travail, Actes du colloque international du CNRS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983*, Paris, éd. Picard, 1988, p. 519-527.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	p. 3
REMERCIEMENTS	p. 5
INTRODUCTION	p. 7
PARTIE I : CADRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES	p. 25
CHAPITRE I – LE CADRE GÉOGRAPHIQUE	p. 26
<i>A – LA FORMATION GÉOLOGIQUE DES TERRITOIRES</i>	p. 26
<i>B – LES PAYSAGES ET LES COURS D’EAU</i>	p. 28
CHAPITRE II – LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES	p. 33
<i>A – PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE</i>	p. 33
<i>B – ÉPOQUE GALLO-ROMAINE</i>	p. 38
<i>a – L’organisation générale du territoire</i>	p. 38
<i>b – Le réseau viaire</i>	p. 38
<i>c – L’habitat</i>	p. 44
<i>d – Sanctuaires et nécropoles</i>	p. 46
<i>C – HAUT MOYEN ÂGE</i>	p. 48
<i>a – Évolution historique et religieuse</i>	p. 48
<i>b – L’habitat</i>	p. 51
<i>c – Églises et cimetières : vers la constitution des paroisses</i>	p. 54

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III – LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L’ESSOR MONUMENTAL AUX X^e ET XI^e SIÈCLES	p. 57
<i>A – LA DÉFINITION DU DOMAINE ROYAL CAPÉTIEN</i>	p. 59
<i>a – Aspects historiographiques</i>	p. 59
<i>b – Déterminer le Domaine royal</i>	p. 64
<i>1 – Le Duché de France</i>	p. 64
<i>2 – Le Domaine royal sous Hugues Capet (987-996)</i>	p. 66
<i>3 – Le Domaine royal sous Robert le Pieux (996-1031)</i>	p. 69
<i>4 – Le Domaine royal sous Henri I^{er} (1031-1060)</i>	p. 71
<i>5 – Le Domaine royal sous Philippe I^{er} (1060-1108)</i>	p. 74
<i>B – LES SOURCES DISPONIBLES</i>	p. 79
<i>a – Les sources textuelles</i>	p. 79
<i>1 – Les actes royaux</i>	p. 79
<i>2 – Les chroniques et les annales</i>	p. 80
<i>3 – Les vies de saints et recueils de miracles</i>	p. 82
<i>4 – Les cartulaires</i>	p. 88
<i>5 – Les pouillés</i>	p. 91
<i>b – Les sources archéologiques et monumentales</i>	p. 94
<i>C – LES ACTEURS</i>	p. 99
<i>a – L’action directe des souverains capétiens</i>	p. 99
<i>b – Les grands seigneurs laïcs</i>	p. 104
<i>c – Les ecclésiastiques</i>	p. 112
<i>D – LE MARQUAGE DU TERRITOIRE</i>	p. 122
<i>a – Évêchés</i>	p. 122
<i>b – Abbayes et prieurés</i>	p. 124
<i>c – Paroisses</i>	p. 128
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	p. 131

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE II : LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE	p. 137
CHAPITRE I – LES MATÉRIAUX	p. 139
A – LES MATÉRIAUX	p. 139
<i>a – Les calcaires</i>	p. 139
<i>b – Les grès et les sables</i>	p. 142
<i>c – Les craies et les silex</i>	p. 143
<i>d – Les terres cuites architecturales</i>	p. 144
<i>e – Le bois</i>	p. 145
<i>f – La question des matériaux d'importation</i>	p. 145
<i>g – Les remplois de sarcophages haut-médiévaux</i>	p. 146
B – LES ASSOCIATIONS	p. 147
CHAPITRE II – LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE	p. 151
A – LES FONDATIONS	p. 151
B – LES MOELLONS	p. 153
<i>a – La question de la taille et des remplois</i>	p. 154
<i>b – La pose des moellons</i>	p. 156
<i>c – Les joints et recouvrements</i>	p. 157
<i>d – Problèmes de datation et de fonction</i>	p. 158
C – LES REMPLOIS DE SARCOPHAGES HAUT-MÉDIÉVAUX	p. 165
<i>a – Mise en œuvre des remplois de sarcophages haut-médiévaux</i>	p. 165
<i>b – Un procédé économique ?</i>	p. 166
<i>c – Problèmes de datation</i>	p. 167

TABLE DES MATIÈRES

<i>D – LA PIERRE DE TAILLE</i>	p. 168
<i>a – Nature et taille de la pierre</i>	p. 169
<i>1 - Les outils</i>	p. 169
<i>2 - Dimensions et pose des blocs</i>	p. 172
<i>b – Joints et recouvrements</i>	p. 174
<i>c – Problèmes de datation</i>	p. 176
CHAPITRE III – L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES CHANTIERS	p. 181
<i>A – LE DÉROULEMENT DES CHANTIERS</i>	p. 181
<i>a – La progression générale des travaux à l'échelle de l'édifice</i>	p. 181
<i>b – La progression des travaux à l'échelle du mur</i>	p. 183
<i>B – LES ÉCHAFAUDAGES</i>	p. 185
<i>C – « L'ART DU TRAIT »</i>	p. 188
CHAPITRE IV – LA TYPOLOGIE DES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE	p. 191
<i>A – COUVREMENTS, SUPPORTS ET ÉPAULEMENTS</i>	p. 191
<i>a – Le couverture</i>	p. 191
<i>1 – Typologie</i>	p. 191
<i>2 - Questions de datation</i>	p. 194
<i>b – Les supports</i>	p. 196
<i>1 - Typologie</i>	p. 196
<i>2 - Questions de datation</i>	p. 200
<i>c – Les épaulements</i>	p. 205
<i>1 - Typologie</i>	p. 205
<i>2 - Questions de datation et de fonction</i>	p. 207

TABLE DES MATIÈRES

B – BAIES	p. 211
<i>a – Les fenêtres</i>	p. 211
1 - <i>Typologie</i>	p. 211
2 - <i>Questions de datation</i>	p. 217
<i>b – Les portails</i>	p. 223
1 - <i>Typologie</i>	p. 223
2 - <i>Questions de datation</i>	p. 227
<i>c – Les grandes arcades</i>	p. 232
1 - <i>Typologie</i>	p. 232
2 - <i>Questions de datation</i>	p. 234
CHAPITRE V – LES DÉCORS	p. 237
A – LES IMPOSTES ET LES TAILLOIRS	p. 237
<i>a – Typologie</i>	p. 237
<i>b – Décor sculpté</i>	p. 239
<i>c – Questions de datation</i>	p. 241
B – LES CHAPITEAUX	p. 243
<i>a – Typologie</i>	p. 243
<i>b – Décor sculpté</i>	p. 243
<i>c – Questions de datation</i>	p. 245
C – LES BASES	p. 247
<i>a – Typologie</i>	p. 247
<i>b – Questions de datation</i>	p. 247
D – LES PLAQUES SCULPTÉES	p. 249
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	p. 251

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE III : FORMES ET FONCTIONS ARCHITECTURALES	p. 255
CHAPITRE I – ASPECTS GÉNÉRAUX	p. 257
A – L'IMPLANTATION GÉNÉRALE DES ÉDIFICES	p. 257
<i>a – La topographie naturelle</i>	p. 257
<i>b – Les liens avec l'habitat</i>	p. 262
B – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE FORMAT ET L'ARTICULATION DES ÉDIFICES	p. 270
CHAPITRE II – LES ENTRÉES OCCIDENTALES	p. 276
A – LES FORMES ARCHITECTURALES	p. 277
<i>a – Les murs-pignons</i>	p. 277
<i>b – Les entrées monumentales</i>	p. 281
<i>1 – Les porches</i>	p. 281
<i>2 – Des massifs occidentaux à deux tours ?</i>	p. 283
<i>3 – Les tours-porches</i>	p. 286
B – LES FONCTIONS	p. 299
<i>a – La fonction d'entrée dans l'édifice</i>	p. 299
<i>b – Les fonctions cultuelles</i>	p. 300
<i>1 – Les autels</i>	p. 300
<i>2 – Cérémonies et drames liturgiques</i>	p. 302
<i>3 – Tribunes pour les chœurs</i>	p. 304
<i>4 – Beffroi</i>	p. 304
<i>c – Les fonctions de représentation</i>	p. 305
<i>d – Les autres fonctions</i>	p. 307

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III – LES NEFS	p. 309
A – LES FORMES ARCHITECTURALES	p. 310
<i>a – Les nefs uniques</i>	p. 310
1 – Plans	p.310
2 – Élévations	p. 311
3 – Comparaisons	p. 312
<i>b – Les nefs à trois vaisseaux</i>	p. 316
1 – Plans	p. 316
2 – Élévations	p. 317
3 – Comparaisons	p. 320
<i>c – Les accès latéraux</i>	p. 324
B – LES FONCTIONS	p. 325
<i>a – Un espace secondaire au sein de l'église ?</i>	p. 325
<i>b – Un espace liturgique</i>	p. 327
1 – Les autels	p. 327
2 – La délimitation du chœur liturgique	p. 327
3 – Cérémonies et processions	p.329
<i>c – Les autres fonctions</i>	p. 329
CHAPITRE IV – LES TRANSEPTS	p. 333
A – LES FORMES ARCHITECTURALES	p. 334
<i>a – Problèmes de terminologie</i>	p. 334
<i>b – Plans</i>	p. 336
<i>c – Élévations</i>	p. 338
1 – Élévations extérieures	p. 338
2 – Élévations intérieures	p.339
<i>d – Comparaisons</i>	p.341

TABLE DES MATIÈRES

B – LES FONCTIONS	p. 346
<i>a – Une architecture de prestige</i>	p. 346
<i>b – Un espace liturgique</i>	p. 347
1 – <i>Une partie du chœur liturgique ?</i>	p. 347
2 – <i>La présence d’autels</i>	p. 348
3 – <i>Les processions et drames liturgiques</i>	p. 348
<i>c – Un espace de circulation</i>	p. 348
CHAPITRE V – LES CHEVETS	p. 351
A – LES FORMES ARCHITECTURALES	p. 352
<i>a – Les chevets à abside unique</i>	p. 352
1 – <i>Plans</i>	p. 352
2 – <i>Élévations</i>	p. 353
3 – <i>Comparaisons</i>	p. 355
<i>b – Les chevets à absides multiples</i>	p. 358
1 – <i>Plans</i>	p. 358
2 – <i>Élévations</i>	p. 362
3 – <i>Comparaisons</i>	p. 364
<i>c – Les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes</i>	p. 369
1 – <i>Plans</i>	p. 369
2 – <i>Élévations</i>	p. 369
3 – <i>Comparaisons</i>	p. 370
<i>d – Les cryptes</i>	p. 373
1 – <i>Plans et élévations</i>	p. 373
2 – <i>Accès</i>	p. 374
3 – <i>Élévations</i>	p. 375
4 – <i>Comparaisons</i>	p. 376

TABLE DES MATIÈRES

<i>e – Les tours de chœur</i>	p. 379
<i>1 – Localisation</i>	p. 379
<i>2 – Plans</i>	p. 379
<i>3 – Les souches</i>	p. 380
<i>4 – Les beffrois</i>	p. 382
<i>5 – Comparaisons</i>	p. 383
<i>B – LES FONCTIONS</i>	p. 387
<i>a – Les fonctions liturgiques</i>	p. 387
<i>1 – Autels</i>	p. 387
<i>2 – Culte des reliques, cryptes et circulations</i>	p. 390
<i>3 – Des annexes liturgiques ou des espaces pour la pratique de l'ascèse ?</i>	p. 392
<i>4 – Des tribunes dans le chevet de Rozoy-le-Vieil ?</i>	p. 393
<i>b – Un espace funéraire</i>	p. 394
<i>c – Les fonctions de représentation</i>	p. 394
<i>d – Autres fonctions</i>	p. 396
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	p. 397

TABLE DES MATIÈRES

CONCLUSIONS FINALES	p. 401
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	p. 407
PROPOS LIMINAIRES	p. 409
I - SOURCES	p. 411
<i>A – SOURCES TEXTUELLES</i>	p. 411
<i>B – SOURCES ICONOGRAPHIQUES</i>	p. 423
II – LA BIBLIOGRAPHIE	p. 424
<i>A - CONTEXTE HISTORIQUE</i>	p. 424
<i>B - L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU HAUT MOYEN ÂGE ET DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMANE</i>	p. 442
<i>C - L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI</i>	p. 497
TABLE DES MATIÈRES	p. 507